ROYAUME DE BELGIQUE
MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES
DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DE LA DOCUMENTATION

L'ECONOMIE BELGE EN 1985

Première partie

Synthèse annuelle

BRUXELLES
1986

Bruxelles: Ministère des Affaires économiques
Direction générale des Etudes et de la Documentation

1986- XVI, 98 p. 20,4x29,1 cm
I.S.S.N. 0771-7385
D/1986/1226
Prix: FB 200.
Les données de cette publication peuvent être reprises moyennant mention explicite de la source.

AVANT-PROPOS

Rédiger un rapport annuel est un excercice périlleux. En effet, il ne s'agit pas d'écrire l'histoire car le recul temporel est trop court; pourtant, une période de temps arbitrairement délimitée est passée en revue, ce qui, en outre, fige toute perspective économique. La rédaction de la synthèse s'effectue sous la connaissance implicite des évolutions ultérieures. Or, il s'agit, dans toute la mesure du possible, de les ignorer afin de donner une vision objective de l'année précédente, ce qui n'est pas toujours simple ni même nécessairement souhaitable. L'instantané n'existe pas: un phénomène doit toujours être intégré dans son évolution logique afin que ses tenants et aboutissants apparaissent dans une juste perspective.

Dans la pratique, cette conception revient à attendre jusqu'à la mi-juin que le matériel statistique indispensable soit à peu près complet. Certains détails manquent d'ailleurs toujours à cette date - les données définitives de la production industrielle dans certaines branches - mais aussi des chiffres importants - la balance des paiements sur base des transactions, la répartition complète des dépenses de l'Etat - sans lesquels une synthèse correcte est impossible. En outre, comparer entre elles certaines séries statistiques, concernant par exemple les branches industrielles, devient souvent un tour de prestidigitation lorsque les différentes nomenclatures - NACE-CLIO, CTCI, statistiques douanières, et toutes leurs combinaisons - sont mises côte à côte.

A l'opposé, un triumvirat de perspectives économiques, par essence naturellement incompatibles, est disponible. Se hasarder à vouloir les comparer internationalement implique l'acceptation d'intervalles de confiance de plus en plus grands. Le choix, tout aussi arbitraire, des prévisions de la dernière partie s'est porté sur celles de la DGED elle-même.

Que, malgré ces limitations, le lecteur de cette trente-neuvième édition du «Livre Blanc» veuille bien trouver dans le présent ouvrage les éléments de synthèse nécessaires à la compréhension d'une année d'économie en Belgique.

Bruxelles, juillet 1986.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos VII
Table des matières IX
Liste des tableaux XII
Liste des graphiques XIV
Liste des abréviations XV

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL 1

1.1. ACTIVITE ECONOMIQUE 1
1.2. EMPLOI ET CHÔMAGE 2
1.3. EVOLUTION DES PRIX ET FACTEURS MONETAIRES 3
1.4. EMPRISES NON SURMONTEES 4
1.5. LA BELGIQUE ET LE DANEMARK DANS L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL 5

SYNTHESE 1 7

2. L'ECONOMIE BELGE EN 1985 9

2.1. MESURES DE POLITIQUE ECONOMIQUE 9

2.2. UNE REPRISE DESAMORCEE OU POSTPOSEE 10

2.2.1. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS DE L'UEBL 10

A. Evolution générale des échanges 10
B. Répartition du commerce extérieur par branche d'activité 13
C. Répartition géographique du commerce extérieur 14
a. Aperçu général 14
b. Marché ibérique 17
c. Asie du Sud-Est 17
d. Pays d'Europe Orientale 19
D. Echanges entre la Belgique et le Luxembourg 21
E. Compétitivité et performances de l'UEBL dans les échanges extérieurs 23
F. Balance des paiements 27

2.2.2. INVESTISSEMENTS 29

A. Evolution des investissements des entreprises 29
a. Facteurs déterminants 31
b. Investissements et activité économique 31
B. Evolution des investissements dans la construction 32
a. Construction d'habitations 32
b. Construction non-résidentielle 33

2.2.3. CONSOMMATION DES MENAGES 33

2.2.4. EFFETS D'ENTRAÎNEMENT 37

A. Production industrielle 37
a. Evolution de la production 37
b. Production industrielle par groupes de produits 37
c. Enquête de conjoncture de la BNB 38
d. Evolution régionale de la production 39
e. Industrie de la construction 39

B. Production industrielle par secteur 39
a. Métallurgie de base 41
b. Industrie chimique 41
c. Matériaux de construction 41
d. Energie 42
e. Fabrications métalliques 42
f. Industrie textile 42
g. Autres branches d'activité 43
C. Consommation d'énergie 43
D. Transport de marchandises 44
a. Transport maritime 44
b. Flotte marchande 45
c. Navigation intérieure 45
d. Transport routier 46
e. Transport par chemin de fer 47
f. Transport aérien 47

SYNTHESE 2.2 49

2.3. PERFORMANCES INEGALES 51

2.3.1. MARCHE DES ACTIONS 51

A. Evolution générale 51
B. Titres traités, capitalisation boursière et émission d'actions 52
C. Evolution sectorielle 52
D. Comparaison internationale 53

2.3.2. EMPLOI ET CHÔMAGE 54

A. Population active 54
B. Emploi 55
a. Emploi salarié 55
b. Emploi salarié du secteur privé 57
c. Emploi salarié du secteur public 57
d. Influence du travail à temps partiel sur l'évolution de l'emploi et du chômage 58
C. Chômage 59
a. Chômage complet indemnisé 59
1. en moyenne annuelle 59
2. au 30 juin 62
b. Evolution comparée par branche d'activité de l'emploi et du chômage 62
c. Chômage partiel 63
d. Programme de résorption du chômage 63
Annexe 64

2.3.3. PRIX 66

A. Prix des matières premières 66
B. Prix de gros 66
C. Prix à la consommation 67

2.3.4. REVENUS DES PARTICULIERS ET DES SOCIETES 69

A. Salaires 69
a. Evolution générale 69
b. Norme de compétitivité 71

B. Rentabilité des entreprises 72
2.3.5. MOBILISATION DES MOYENS FINANCIERS 74
A. Capacité et besoins de financement des grands secteurs de l'économie 74
B. Stock monétaire 75
C. Formation d'actifs financiers 76
D. Engagements financiers des entreprises et des particuliers 77
SYNTHESE 2.3 79
2.4. L'ASSAINISSEMENT AJOURNE 81
2.4.1. FINANCES PUBLIQUES 81
A. Volume de la dette 81
B. Composition de la dette 82
C. Déficit financier des pouvoirs publics 83
D. Dépenses 84
E. Recettes fiscales 84
2.4.2. REPERCUSSIONS SUR D'AUTRES SECTEURS 85
A. Evolution des taux d'intérêt 86
B. Evolution du franc belge 88
C. Le marché des obligations 89
SYNTHESE 2.4. 91
3. SYNTHESE GENERALE 93
3.1. LES INDICATEURS MACRO-ECONOMIQUES EN 1985 93
3.2. PERSPECTIVES POUR 1986 95
NOTES DE RENVOI 97

LISTE DES TABLEAUX

1 - Production industrielle dans les principaux pays 2
2 - Balance commerciale des principaux pays 2
3 - Taux de chômage dans les principaux pays 3
4 - Prix à la consommation dans les principaux pays 4
5 - Taux d'intérêt à court terme dans les principaux pays 4
6 - Evolution du commerce extérieur par catégorie de produits 12
7 - Balance commerciale de l'UEBL 12
8 - Répartition du commerce extérieur de l'UEBL par branche d'activité 14
9 - Répartition géographique du commerce extérieur de l'UEBL 16
10 - Echanges de l'UEBL avec l'Espagne et le Portugal 17
11 - Echanges de l'UEBL avec les pays d'Asie du Sud-Est 19
12 - Echanges de l'UEBL avec les pays européens à économie centralement planifiée 20
13 - Décomposition du commerce extérieur de l'UEBL entre la Belgique et le Luxembourg 22
14 - Evolution du commerce extérieur du Luxembourg avec la Belgique 22
15 - Répartition du commerce extérieur du Luxembourg avec la Belgique par section du tarif douanier en 1984 22
16 - Indicateurs de compétitivité 24
17 - Evolution des parts de marché en volume 25
18 - Balance des paiements 28
19 - Investissements selon les déclarations à la TVA 30
20 - Salaires réels, productivité et emploi 31
21 - Part des investissements dans le PIB 31
22 - Chiffre d'affaires en volume selon les déclarations à la TVA 34
23 - Immatriculations de véhicules 35
24 - Chiffre d'affaires en volume des services selon les déclarations à la TVA 35
25 - Indices de la production industrielle par groupes de produits 37
26 - Indices trimestriels de la production industrielle par groupes de produits 38
27 - Indices de la production industrielle par branches d'activité 40
28 - Indices trimestriels de la production industrielle par branches d'activité 41
29 - Consommation brute d'énergie primaire 43
30 - Répartition géographique des importations de gaz naturel et de pétrole brut 44
31 - Activité dans les principaux ports belges 44
32 - Activité des ports de mer 45
33 - Navigation intérieure 46
34 - Résultats des enquêtes de l'ITR 46
35 - Aperçu du nombre d'entreprises de transport professionnel routier 47
36 - Transport de marchandises par chemin de fer 47
37 - Activité des aérodromes belges 48
38 - Indices des cours boursiers 51
39 - Evolution des titres et des capitaux négociés 52
40 - Indices sectoriels de la Bourse de Bruxelles 53
41 - Performances des principales bourses en 1985 53
42 - Population active 55
43 - Chômage selon la base d'admission 61
44 - Chômage selon les régions 61

45 - Répartition du chômage selon la durée d'inactivité 61
46 - Répartition du chômage par classes d'âge 62
47 - Variations de l'emploi privé, du chômage et des prépensions conventionnelles par branches d'activité 63
48 - Chômage partiel pour raisons économiques 63
49 - Bénéficiaires du programme de résorption du chômage 64
50 - Indices des prix de gros 67
51 - Indices des prix à la consommation 68
52 - Variations de l'indice des prix à la consommation et part relative de ses composantes 69
53 - Comparaison des évolutions de l'inflation et des salaires 70
54 - Indice des salaires conventionnels des ouvriers et des employés 70
55 - Norme de compétitivité en 1985 72
56 - Rentabilité nette et rapport entre les fonds propres et le patrimoine total 72
57 - Evolution du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée et de ses composantes dans les grandes entreprises du secteur non-financier 73
58 - Compte des revenus des sociétés et comparaison avec le PNB 73
59 - Capacités et besoins de financement 74
60 - Stock monétaire auprès des organismes principalement monétaires 75
61 - Contribution à la croissance de la masse monétaire élargie et des contreparties 76
62 - Actifs financiers en possession des entreprises et des particuliers 76
63 - Nouveaux engagements des entreprises et des particuliers 77
64 - Engagements nouveaux des sociétés et des entreprises individuelles envers la Belgique 78
65 - Dette totale 81
66 - Composition de la dette 83
67 - Recettes fiscales et moyens budgétaires 85
68 - Evolution de divers taux d'intérêt en 1985 87
69 - Taux d'intérêt dans quelques pays 88
70 - Emissions à plus d'un an du secteur public 89
71 - Principales émissions à plus d'un an du secteur public 89
72 - Principaux agrégats économiques 96

LISTE DES GRAPHIQUES

1 - Croissance réelle du PIB dans les principaux pays 7
2 - Commerce extérieur de l'UEBL 11
3 - Investissements déclarés mensuellement à la TVA 29
4 - Courbe synthétique du commerce 36
5 - Production industrielle 40
6 - Indicateur de compétitivité 49
7 - Chômage 60
8 - Evolution des prix de gros et à la consommation 68
9 - Inflation et salaires en Belgique 79
10 - Taux d'intérêt 86
11 - Budget du Gouvernement central 91

LISTE DES ABREVIATIONS

ADRASS :	Association pour le développement de la recherche appliquée en sciences sociales
AR :	Arrêté Royal
ASEAN :	Association des Pays du Sud-Est asiatique
BNB :	Banque Nationale de Belgique
CEE :	Communauté Economique Européenne
CGER :	Caisse Générale d'Epargne et de Retraite
CLIO :	Classification «Entrées-Sorties»
DGED :	Direction Générale des Etudes et de la Documentation du Ministère des Affaires économiques
DULBEA :	Département d'économie appliquée de l'Université Libre de Bruxelles
ECU :	Unité monétaire européenne
FABRIMETAL :	Fédération des Entreprises de l'Industrie des Fabrications Métalliques
FB :	Franc Belge
FEOGA :	Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricoles
FMI :	Fonds Monétaire International
HORECA :	Hôtels, Restaurants et Cafés
GATT :	Accord Général sur le Commerce et les Tarifs
INAMI :	Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité
INS :	Institut National de Statistique du Ministère des Affaires économiques
IRES :	Institut de Recherches économiques et sociales de l'Université catholique de Louvain
ITR :	Institut du Transport Routier
MAE :	Minstère des Affaires économiques
MB :	Moniteur Belge
NACE :	Nomenclature des Activités Economiques dans la Communauté Européenne
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OCR :	Office de la Circulation Routière
ONEm :	Office National de l'Emploi
ONSS :	Office National de Sécurité Sociale
OPEP :	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PARIBAS :	Banque de Paris et des Pays-Bas
PIB :	Produit Intérieur Brut
PNB :	Produit National Brut
R et D :	Recherche et Développement
RDA :	République Démocratique Allemande
RFA :	République Fédérale Allemande
RTT :	Régie des Télégraphes et Téléphones
SME :	Système Monétaire Européen
SNCB :	Société Nationale des Chemins de Fer Belges
SNCI :	Société Nationale de Crédit à l'Industrie
STATEC :	Service central de la statistique et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg
TRB :	Tonneau Registre Brut
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEBL :	Union Economique Belgo-Luxembourgeoise
URSS :	Union des Républiques Socialistes Soviétiques

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Le ralentissement de la croissance économique mondiale, qui se révèle par une hausse moindre des échanges internationaux - selon le GATT, ils n'auraient crû que de 3 à 4 % contre 8 % un an auparavant - s'est manifesté principalement aux Etats-Unis où le PNB n'a augmenté que de 2,2 % contre 6,6 % en 1984, et faiblement au Japon (4,6 % contre 5,1 % en 1984), alors que dans la CEE, l'expansion fut identique durant les deux dernières années (2,4 % contre 2,2 % en 1984).

Il convient certes de mettre en évidence le repli de l'inflation et des taux d'intérêt mais aucun des autres problèmes cruciaux des récentes années - les déficits extérieur et des finances publiques américains ainsi que la dette des pays en développement - n'a reçu de solution satisfaisante l'an passé, même si certains jalons ont été posés afin d'entamer leur résorption en 1986.

1.1. ACTIVITE ECONOMIQUE

L'important recul de la croissance aux Etats-Unis provient de la faiblesse de leur production industrielle (tableau 1). En effet, non seulement les produits américains ont subi une âpre concurrence sur leurs marchés traditionnels - les exportations ont baissé de 3 % en volume par rapport à 1984 - mais en outre, leurs importations ont encore augmenté de 2,7 % en volume. La baisse du dollar était trop récente pour avoir déjà influencé les flux commerciaux. La valeur de la monnaie américaine, pondérée selon les échanges internationaux, a atteint son niveau le plus élevé au cours du premier trimestre (156,5, la valeur de mars 1973 étant égale à cent) et, malgré un sensible repli dans le courant de l'année, dépasse encore en moyenne celle de 1984 (143,2 contre 138,3).

La croissance en volume de la demande intérieure est tombé de 8,5 % en 1984 à 2,8 %; la consommation privée s'est accrue de 3,3 % contre 4,4 % un an auparavant tandis que les investissements n'augmentaient que de 7,4 %, ce qui est faible comparé avec le résultat de 1984 (+ 17,6 %).

Dans les dix pays de la CEE, la croissance réelle du PNB s'élève à 2,4 % contre 2,2 % en 1984, le Royaume-Uni et la RFA connaissant les plus fortes hausses. D'une année à l'autre, ses supports ont peu varié: les dépenses privées se sont accrues de 1,7 % (1 % en 1984) et les exportations, de 5,3 % (8,1 %). La formation brute de capital a continué de hausser (1,6 %), mais à un rythme plus lent qu'en 1984 (2,3 %). Le compte courant de la balance des paiements affiche un surplus supérieur à celui de l'année précédente (16 milliards de dollars contre 5,6 en 1984). Le solde positif a augmenté au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en RFA; il en est apparu un en UEBL et en France alors que le déficit se réduisait en Irlande et augmentait ailleurs.

Au Japon, la production industrielle a haussé moins rapidement en 1985 qu'un an auparavant (4,6 % contre 11 %) mais son rythme d'expansion est néanmoins le double de l'européen et de l'américain. Le surplus commercial japonais est passé de 35 à 49,3 milliards de dollars, principalement à la suite de bons résultats avec les Etats-Unis (tableau 2).

TABLEAU 1- Production industrielle dans les principaux pays

(corrigée des variations saisonnières - 1980 = 100)

Pays ou groupe de pays	1982	1983	1984	1985			
				I	II	III	IV
Etats-Unis	94,9	100,6	112,1	114,0	114,3	114,9	115,5
CEE	96,2	97,0	99,9	101,8	102,8	103,7	104,3
Belgique	97,4	99,3	102,2	102,0	104,2	103,7	106,4
Pays-Bas	94,0	96,0	101,0	106,0	104,0	102,0	104,0
France	97,0	98,0	100,0	100,0	100,0	102,0	101,0
RFA	96,0	96,0	100,0	102,8	104,1	105,9	106,5
Royaume-Uni	98,4	101,9	103,2	106,5	108,6	108,5	109,0
Italie	95,4	92,3	95,4	96,7	97,1	96,0	96,2
Japon	101,4	105,0	116,5	120,0	122,6	122,6	121,6

Source: OCDE, Principaux indicateurs économiques

TABLEAU 2- Balance commerciale des principaux pays

(moyennes mensuelles - en millions de dollars)

Pays ou groupes de pays	1982	1983	1984	1985			
				I	II	III	IV
Etats-Unis	-3 551	-5 778	-10 276	-10 926	-12 147	-12 252	-14 493
CEE	-1 800	-961	-844	-1 777	-159	-195	-37
UEBL	-472	-276	-294	-292	-109	-209	64
Pays-Bas	162	329	306	28	402	-151	463
France	-1 183	-481	-189	-367	-130	-250	-136
RFA	1 761	1 374	1 507	1 580	8 003	2 361	2 657
Royaume-Uni	-204	-693	-896	-898	-541	-684	-603
Italie	-1 045	-630	-909	-1 362	-1 294	-335	-1 043
Japon	594	1 717	2 808	3 040	3 660	3 738	5 247

Source: OCDE, Principaux indicateurs économiques

1.2. EMPLOI ET CHÔMAGE

La croissance aux Etats-Unis a permis la poursuite de la baisse du chômage (tableau 3) et une hausse de l'emploi, cette dernière se manifestant essentiellement dans le secteur tertiaire alors que jusqu'à l'automne, des pertes d'emploi se produisaient encore dans l'industrie manufacturière. A la fin de l'année, le secteur secondaire offrit à nouveau des postes de travail, mais en nombre insuffisant pour récupérer les pertes des années précédentes.

En Europe, seule une modeste hausse du nombre de personnes occupées s'est produite (+ 0,4 % environ) mais dans certains pays, le volume de l'emploi a continué de diminuer. Cette amélioration globale était cependant insuffisante pour faire reculer le chômage parce que, pour la CEE en entier, le taux d'activité a augmenté de 0,5 %. Le taux de chômage a haussé de 11,7 % à 11,9 % (tableau 3). Dans la plupart des pays en outre, le chômage de longue durée a crû.

TABLEAU 3- Taux de chômage (a) dans les principaux pays

(données désaisonnalisées - en % de la population active)

Pays ou groupe de pays	1982	1983	1984	1985			
				I	II	III	IV
Etats-Unis	9,5	9,5	7,4	7,2	7,2	7,1	6,9
CEE	8,9	10,8	11,7	12,0	12,0	11,9	11,9
Belgique	12,6	13,9	14,0	14,0	13,4	12,8	12,6
Pays-Bas	11,4	13,7	14,0	13,3	13,2	13,0	12,7
France	8,2	8,4	9,7	10,1	10,2	10,9	10,0
RFA	6,1	8,0	8,5	8,5	8,7	8,6	8,5
Royaume-Uni	11,4	12,6	13,0	13,2	13,0	13,0	12,9
Italie	9,0	9,8	10,2	10,4	10,2	10,5	10,9
Japon	2,4	2,6	2,7	2,5	2,5	2,6	2,8

(a) Les données, établies sur base des chiffres nationaux, ont été corrigées pour être comparables entre les pays et homogènes dans le temps.

Source: OCDE, Principaux indicateurs économiques

1.3. EVOLUTION DES PRIX ET FACTEURS MONETAIRES

La poursuite de la baisse de l'inflation, qui s'est accentuée au fil de l'année (1,7 % au second semestre pour l'ensemble de l'OCDE et presque stabilisation aux Pays-Bas et en RFA avec 0,3 et 0,1 % respectivement) constitue l'une des évolutions importantes de 1985.

Pour les pays de l'OCDE, le niveau moyen des prix (tableau 4) dépasse de 4,6 % celui de l'année d'avant; ce taux est le plus bas depuis 1968 (+ 4 %) et est sensiblement inférieur à ceux des années antérieures (9 % en moyenne entre 1971 et 1982, 5,2 % en 1983 et 5,3 % en 1984). Six pays font exception à cette contraction générale: le Royaume-Uni qui passe de 5 % en 1984 à 6,1 % en 1985, la Grèce (de 18,5 % à 19,4 %), la Suisse, l'Islande, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

De manière générale, les écarts entre les taux d'inflation des pays membres se sont réduits par rapport à 1984. Là où l'inflation était déjà inférieure à 5 % (Etats-Unis, Japon, RFA, Canada et Pays-Bas), la baisse fut moindre que dans les autres pays européens de l'OCDE (France, Belgique, Danemark, Luxembourg et Espagne).

Ce mouvement résulte de la faiblesse des marchés des matières premières et des produits énergétiques ainsi que de la modicité des hausses salariales et donc aussi du coût unitaire de la main-d'oeuvre. La forte baisse des prix du pétrole brut à la fin de l'année continuera d'affaiblir l'inflation.

Sauf au Japon et aux Pays-Bas, le recul de l'inflation a contribué à la réduction des taux d'intérêt au cours de l'année écoulée, celle-ci demeurant toutefois inférieure à celui-là. Les taux réels (les taux nominaux diminués de l'inflation) à court terme ont même haussé, légèrement aux Etats-Unis, fortement aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Une baisse modeste s'est produite en Belgique et en France cependant que la RFA est le seul pays où ils ont substantiellement diminué (tableau 5).

TABLEAU 4- Prix à la consommation dans les principaux pays

(1980 = 100)

Pays ou groupe de pays	1982	1983	1984	1984 % (a)	1985				1985 % (a)
					I	II	III	IV	
Etats-Unis	117,1	120,9	126,1	4,3	128,6	130,2	131,1	132,3	3,5
CEE	122,2	131,1	139,1	6,1	143,9	146,6	147,4	148,7	5,4
Belgique	117,0	126,0	134,0	6,3	138,6	140,4	141,4	141,7	4,9
Pays-Bas	113,1	116,2	120,0	3,3	121,6	122,8	122,8	123,4	2,3
France	126,8	139,0	149,3	7,4	154,8	157,6	159,1	160,1	5,8
RFA	111,9	115,6	113,4	2,4	120,5	121,2	120,9	121,3	2,2
Royaume-Uni	121,5	127,1	133,4	5,0	137,6	142,3	142,7	143,3	6,1
Italie	137,3	157,3	174,3	10,8	184,9	189,3	191,5	196,0	9,5
Japon	107,7	109,7	112,1	2,2	113,4	114,4	114,3	115,5	2,1

(a) accroissement en % de la moyenne annuelle.

Source: OCDE, Principaux indicateurs économiques.

TABLEAU 5- Taux d'intérêt à court terme dans les principaux pays

(% par année)

Pays ou groupe de pays	1982	1983	1984	taux réel 1984 (a)	1985				taux réel 1985 (a)
					I	II	III	IV	
Etats-Unis	7,98	8,94	7,75	3,45	8,41	7,06	7,07	7,05	3,55
CEE									
Belgique	12,25	10,85	10,75	4,45	10,45	8,90	9,15	9,75	4,35
Pays-Bas	5,73	6,18	5,80	2,50	7,15	6,67	5,77	5,93	3,63
France	12,71	12,19	10,69	3,29	10,73	10,20	9,62	8,95	3,15
RFA	6,62	6,48	5,83	3,43	6,39	5,68	4,69	4,83	2,63
Royaume-Uni	9,72	8,84	9,12	4,12	12,36	11,97	11,01	11,17	5,07
Italie	19,11	16,95	14,69	3,89	13,38	14,18	13,82	13,10	3,60
Japon	6,96	6,45	6,33	4,11	6,30	6,29	6,31	7,36	4,26

(a) Le taux réel est égal au taux nominal diminué de l'inflation.

Source: OCDE, Principaux indicateurs économiques

1.4. EMPRISES NON SURMONTEES

Trois grands problèmes, importants pour l'activité économique, n'ont pratiquement pas avancé dans la voie d'une solution au cours de l'année écoulée.

En s'accroissant encore en 1985, le déficit commercial des Etats-Unis, déjà considérable auparavant, a réveillé dans ce pays des sirènes protectionnistes. La baisse du dollar, qui s'est rapidement développée après l'accord des cinq grands pays industrialisés de septembre, n'avait pas encore produit des effets sur la position concurrentielle de l'industrie américaine.

Le déficit des finances fédérales américaines a atteint un nouveau record au terme de l'année fiscale dernière, terminée le 30 septembre (219,3 milliards, soit 5,4 % du PNB). Il n'est pas tant dû à un ralentissement des rentrées fiscales - celles-ci haussent en effet de 10,2 % - qu'à une augmentation rapide des dépenses (+ 11,1 %). Dès 1986, un

frein sera mis à cette situation à la suite de l'adoption d'un amendement - appelé Gramm-Rudman-Hollings - dont le but est de faire disparaître le déficit fédéral en 1991: si ceci n'est pas réalisé au travers des procédures normales, les dépenses seront automatiquement réduites. L'actuel budget répond à ces exigences.

Si ces deux emprises ont connu en 1985 un développement qui laisse présager qu'elles pourraient être en principe moins aiguës en 1986, tel ne semble pas devoir être le cas de la troisième, la dette des pays en développement. Qu'aucun défaut de paiements qui aurait profondément perturbé le système financier, en particulier des Etats-Unis, ne survînt en 1985, n'a cependant pas contribué à résoudre définitivement cette question. Un plan - dit 'Plan Baker' - a bien été lancé durant la dernière assemblée du FMI, sans qu'il fût déjà opérationnel en fin d'année. En outre, la plupart des analystes pensent que ce plan, qui prévoit que les pays endettés assainissent eux-mêmes leurs économies en profondeur et qu'ils reçoivent davantage de crédits du monde bancaire occidental et des institutions internationales, n'est pas suffisant pour résoudre le problème de la dette. La banque inter-américaine de développement l'estime insuffisant pour aider les pays concernés à se conformer à leurs obligations internationales.

Entamée en 1985 et s'accélérant au début de 1986, la baisse des prix du pétrole s'ajoute aux difficultés de certains de ces pays, tels le Mexique et le Venezuela. Fin 1985, le Méxique se trouvait dans une situation aussi mauvaise que celle qui était la sienne en 1982, alors que cette problématique était au premier plan de l'actualité mondiale. Les avantages qu'en retirent les pays endettés importateurs de pétrole n'atténuent cependant guère leurs problèmes.

1.5. LA BELGIQUE ET LE DANEMARK DANS L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

La Belgique et le Danemark sont deux pays de même dimension environ, qui, au début des années quatre-vingts, se trouvèrent confrontés avec des difficultés analogues, qu'il s'agisse de l'affaiblissement de leur croissance, de la hausse du chômage, du déficit de leurs finances publiques ou de celui du compte courant de leur balance des paiements. Cette similitude justifie une comparaison sommaire du chemin choisi pour retrouver les équilibres compromis.

En 1982, les deux pays ont inauguré une politique orientée vers l'offre, centrée essentiellement sur la restauration de la compétitivité des entreprises par une modération salariale et la lutte contre les déficits de la balance des paiements et des finances publiques.

En 1985, la croissance économique du Danemark (3,1 %) dépassait celle de la Belgique (1,1 %). Le chômage a davantage reculé dans le premier pays cité (de 10,5 % en 1983 à 8,9 % de la population active en 1985) que dans le second nommé (de 14,0 % à 13,1 % durant les mêmes années). Les finances publiques danoises se sont surtout redressées à la suite d'une diminution des dépenses et des investissements publics. Par contre, le solde commercial danois ne s'est pas amélioré. Entre 1982 et 1985, grâce à une faible inflation et des profits plus élevés des entreprises, la demande intérieure du Danemark a haussé, qu'il s'agisse des investissements privés ou de la consommation des ménages.

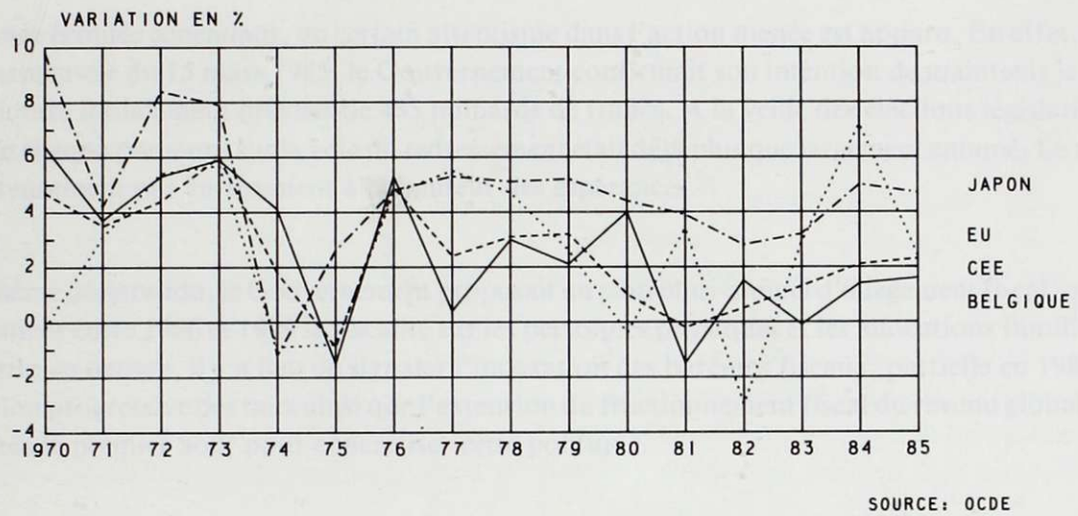
A première vue, la conclusion pourrait être tirée que l'économie danoise obtient de meilleurs résultats que la belge. Les tendances sous-jacentes au redressement danois laissent apparaître des aspects moins positifs. L'Etat a augmenté la pression fiscale de sorte qu'elle atteignait 50,6 % du PNB au Danemark en 1984 contre 45,2 % en Belgique. La consommation des ménages a haussé mais le taux d'épargne s'est contracté, ce qui peut, à long terme, mettre en cause la formation de capital, d'autant que le maintien d'un déficit du compte courant de la balance des paiements ne fournira aucun appui au financement ni au paiement des intérêts d'une dette extérieure déjà importante. En outre, la structure surannée des exportations et la faible importance des branches exportatrices sont évidentes de sorte que le redressement prévu de la balance des paiements demeure toujours hypothétique.

Au Danemark comme en Belgique, améliorer simultanément les déséquilibres structurels semble être une tâche plus difficile qu'attendu au moment de la mise en route de cette politique économique en 1982. Cependant, ainsi que l'OCDE le soulignait dans son rapport consacré à ce pays, le redressement danois est plus vigoureux que celui entamé dans des pays de l'Organisation qui lui sont comparables (Suède, Norvège, Finlande, Autriche, Belgique, Pays-Bas et RFA). Outre des facteurs externes comme le redressement du commerce mondial, la baisse des taux d'intérêt mondiaux et celle des prix de l'énergie, la modification de la politique économique a influencé positivement les perspectives d'avenir du secteur privé, tout comme la confiance des consommateurs a contribué à soutenir la croissance économique et à la maintenir.

SYNTHESE 1

Le redressement économique, commencé deux ans auparavant, s'est poursuivi en 1985 (graphique 1). Son ampleur fut quelque peu plus réduite parce que l'activité économique aux Etats-Unis a reculé et que les relations économiques internationales se sont affaiblies. Par contre, le taux d'inflation a continué de baisser dans la plupart des pays industrialisés.

Graphique 1- Croissance réelle du PIB dans les principaux pays.



SOURCE: OCDE

Malgré ces évolutions favorables, d'importants problèmes subsistent. Le chômage demeure élevé - voire augmente - dans de nombreux pays. Le déséquilibre des finances publiques se maintient dans certains grands pays industrialisés ce qui, outre l'inquiétude qui peut en provenir, provoque des tensions dans leurs paiements courants.

Bien que les taux d'intérêt nominaux aient baissé à leur niveau le plus bas depuis la fin des années septante, les taux réels restent élevés. De même, la dépréciation du dollar, depuis mars, ne doit pas cacher que sa valeur moyenne en 1985 a encore dépassé celle de l'année précédente.

Les difficultés économiques internationales gisent dans le déficit commercial croissant des Etats-Unis, allant de pair avec une recrudescence du protectionnisme, et leur déficit des finances publiques, ainsi que dans la lancinante problématique de la dette des pays en développement. Si des mesures de politique économique pourront soulager les deux premières difficultés en 1986, ce ne sera pas le cas pour la dette. En outre, la baisse des prix des matières premières et de l'énergie hypothèque une expansion économique de certains de ces pays fondée sur une hausse des recettes d'exportations.

Pour soutenir la croissance économique mondiale, il convient d'assainir les finances publiques, d'éliminer les rigidités structurelles afin de créer de l'emploi et de juguler sévèrement le protectionnisme pour que le commerce mondial redevienne le moteur de la croissance.

2. L'ECONOMIE BELGE EN 1985.

2.1. MESURES DE POLITIQUE ECONOMIQUE

Depuis 1982, la restauration des grands déséquilibres de la Belgique - déficit des finances publiques, solde négatif des échanges extérieurs,chômage excessif - a été entreprise avec des succès divers.

Durant l'année écoulée cependant, un certain attentisme dans l'action menée est apparu. En effet, dans sa déclaration gouvernementale du 15 mars 1985, le Gouvernement confirmait son intention de maintenir le déficit budgétaire dans les limites initialement prévues de 485 milliards de francs. A la veille des élections législatives d'octobre, il estimait que le chemin parcouru sur la voie du redressement était déjà plus que largement entamé. Le résultat obtenu ne fut malheureusement pas entièrement à la hauteur des espérances.

Dans cette même déclaration, le Gouvernement proposait un plan pluri-annuel d'allègement fiscal, qui devait adapter progressivement entre 1986 et 1989 la fiscalité sur les personnes physiques et les allocations familiales. Parmi les mesures à metttre en oeuvre, il y a lieu de signaler l'indexation des barêmes fiscaux, partielle en 1986, intégrale en 1987, la réduction progressive des taux ainsi que l'extension du fractionnement fiscal du revenu global d'un ménage. Une loi fut votée le premier août pour concrétiser cette politique.

En décembre, un nouveau gouvernement était installé. Son programme socio-économique comportait principalement les points suivants:

- le maintien de la compétitivité, assuré en 1986 par des mesures de réduction du coût du travail en cas de dépassement d'une norme (voir 2.3.4. A);

- l'assainissement des finances publiques grâce auquel le solde net à financer du Trésor serait réduit à 8 % en 1987 et 7 % en 1989 sans augmentation des impôts ni des cotisations sociales;

- la réduction du nombre de jeunes chômeurs de 50 000 unités en quatre ans.

- certaines mesures spécifiques ou sectorielles.

En mai, la Banque Nationale instaurait un taux d'escompte «flottant». Dorénavant, il sera fixé chaque mercredi par le Conseil de Régence sur base du taux des certificats de trésorerie à trois mois en vigueur la veille. En même temps et sur la même base, le Conseil fixera les limites inférieures et supérieures entre lesquelles le Comité de Direction pourra faire varier le taux d'escompte si l'évolution des marchés nécessite une adaptation de celui-ci avant la réunion suivante du Conseil. De la sorte, cet instrument de politique économique était «désacralisé» et son utilisation plus souple que par le passé allait s'avérer pratique lors des remous monétaires ultérieurs.

2.2. UNE REPRISE DESAMORCEE OU POSTPOSEE

2.2.1. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS DE L'UEBL

A. EVOLUTION GENERALE DES ECHANGES (1)

La demande extérieure a continué de soutenir la croissance, mais elle s'est avérée en 1985 une composante moins forte de l'évolution conjoncturelle. En effet, l'expansion des échanges extérieurs de l'UEBL s'est ralentie au cours de l'année écoulée: le taux de croissance en valeur a diminué de 12,9 % en 1984 à 5,7 % en 1985 pour les exportations, celles-ci passant de 2992,1 à 3163,7 milliards, et de 13,3 % à 3,7 % pour les importations,qui ont crû de 3195,8 à 3315,5 milliards.

Cette évolution en valeur résulte d'une diminution des taux de croissance aussi bien en volume qu'en prix. L'indice en volume des ventes à l'étranger a augmenté de 3,7 % en 1985 contre 5,0 % en 1984 et celui des achats à l'extérieur, de 3,5 % contre 4,9 %. Le taux de croissance de l'indice des prix est tombé de 7,4 % à 2,0 % pour les exportations et de 8,0 % à 0,2 % pour les importations (graphique 2).

Ces changements se sont produits alors que les échanges mondiaux se tassaient et que l'inflation baissait partout. Selon les données du GATT, le commerce mondial a augmenté de 3 % en volume contre 9 % en 1984. Ce ralentissement a moins affecté les pays industrialisés exportateurs de produits manufacturés que ceux en développement. En effet, les exportations de produits manufacturés ont crû de 5 % alors que celles des produits agricoles et minéraux ont baissé respectivement de 2,5 % et de 3 %. En outre, vu la dépréciation du dollar, en lequel la plupart des transactions internationales sont libellées, le commerce mondial n'a crû en valeur exprimée en dollar que de 1 % contre 5,5 % en 1984.

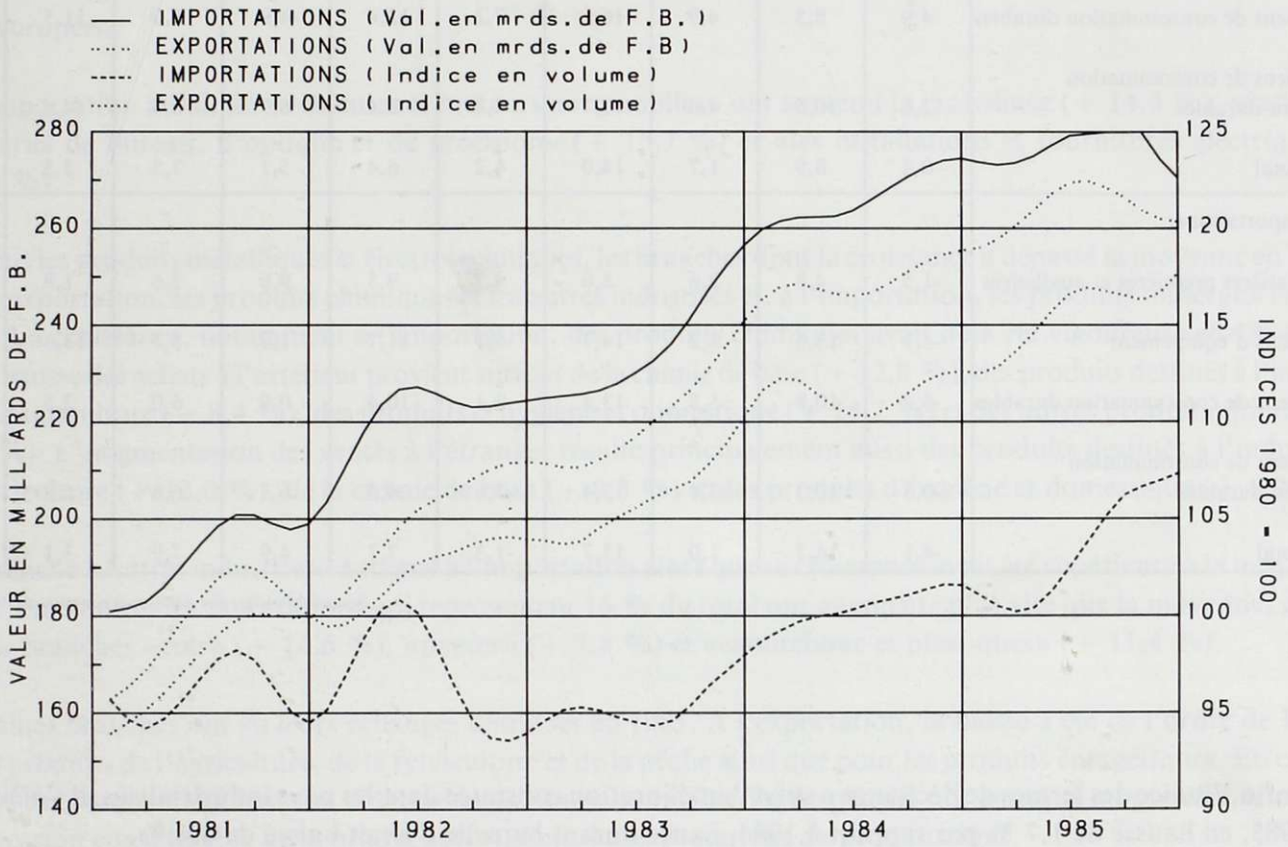
Différents facteurs ont contribué à ces évolutions, et en premier lieu, l'essoufflement de l'expansion aux Etats-Unis mais aussi au Japon et en Europe. Le taux de croissance du PNB en volume pour les pays industrialisés est tombé de 4,7 % en 1984 à 2,7 % en 1985. D'autre part, la conjugaison de la baisse (de 4,4 % en 1985) des prix moyens du pétrole libellés en dollar, d'une expansion ralentie et d'un emploi plus rationnel de l'énergie (2) ont contribué au déclin en valeur des échanges de produits pétroliers. Les pays producteurs de pétrole ont connu une baisse de leurs recettes à l'exportation et ont réduit leurs importations. De plus, les prix exprimés en dollar des matières premières autres que le pétrole ont subi une diminution générale de l'ordre de 12,2 % en 1985. La dépréciation continue du dollar depuis le mois de mars n'a pas eu d'impact compensateur sur les cours des matières premières qui ont évolué principalement en fonction de l'augmentation de l'offre et des mouvements de stocks. Pour les pays en développement exportateurs de ces produits, il en est résulté une chute en valeur de leurs exportations et, pour les pays endettés qui ont été contraints d'adopter des programmes d'ajustement, une diminution de leur demande à l'importation.

La faiblesse des prix du pétrole et des autres matières premières a eu par contre des effets bénéfiques sur les prix à l'importation des pays industrialisés, ce qui a contribué à ralentir l'inflation. Celle-ci a par ailleurs été influencée favorablement par les politiques fiscales et monétaires suivies par de nombreux gouvernements et par la décélération des salaires. Le taux d'inflation mesuré par le déflateur du PNB est tombé pour les pays industrialisés à 3,8 %, le taux le plus faible depuis les années soixante, et les termes de l'échange se sont améliorés de 1,9 %.

Les répercussions de la conjoncture internationale sur le commerce extérieur de l'UEBL apparaissent au tableau 6. La faiblesse générale des échanges de matières premières se traduit par une croissance peu élevée des importations de ce type de biens en volume et négative en prix. Les biens d'équipement par contre ont fait l'objet d'une demande

à l'importation plus dynamique que les autres catégories, et nettement plus vive qu'en 1984, due à l'évolution des investissements privés, mais leurs performances à l'exportation sont médiocres, en contradiction avec les développements sur les marchés mondiaux. En effet, la demande internationale s'est modifiée sectoriellement: elle s'est affaiblie pour les biens intermédiaires et de consommation non durables mais s'est portée davantage sur les biens de consommation durables et d'investissement. Pour ces derniers, l'UEBL présente une faiblesse relative et n'a pas profité de leur expansion. Au contraire, les ventes à l'étranger de biens de consommation durables, qui avaient diminué en volume en 1984, ont connu une croissance nettement plus élevée que celle des autres types de biens, grâce notamment au secteur de l'automobile.

Graphique 2- Commerce extérieur de l' UEBL.



Source : Ministère des Affaires Economiques, INS.

Les résultats de la balance commerciale figurent au tableau 7. Le déficit global a atteint 152 milliards en 1985, soit une baisse de 52 milliards par rapport à 1984 et de plus de 100 milliards par rapport au sommet de 1982. Il faut remarquer que, suite à la dévaluation du FB en 1982 et au plan de redressement qui l'avait accompagnée, le solde des échanges extérieurs avait connu un redressement considérable en 1983. L' année suivante, l'accélération des importations plus vive que celle des exportations avait provoqué une nouvelle aggravation du déficit. Par contre, une évolution inverse s'est produite en 1985, en raison du ralentissement marqué des importations, notamment en terme de prix.

Le déficit actuel résulte des produits énergétiques, le solde des autres produits étant excédentaire depuis 1981. En 1985, le solde négatif de la balance énergétique a diminué, comme pour les autres pays industrialisés, grâce à la baisse en valeur des importations de pétrole. Néanmoins, le recul en valeur des exportations de produits énergétiques ayant été plus important que celui des importations (- 9,3 % contre - 4,9 %) par suite de la diminution du raffinage de pétrole, leur coefficient de couverture a baissé de 40,1 en 1984 à 38,2 en 1985. Grâce aux résultats plus favorables pour les autres produits, le coefficient global de couverture a augmenté de 93,6 à 95,4.

TABLEAU 6 - Evolution du commerce extérieur par catégorie de produit

(Variation en % des indices par rapport à l'année précédente)

Désignation	1981		1982		1983		1984		1985	
	Volume	Valeur moyenne	Volume	Valeur moyenne	Volume	Valeur moyenne	Volume	Valeur moyenne	Volume	Valeur moyenne
Exportations:										
Matières premières et auxiliaires	-1,1	4,4	0,1	12,1	9,0	6,5	7,7	7,8	4,8	0,0
Biens d'équipement	1,1	10,0	-2,7	15,9	0,3	3,1	7,7	7,7	3,4	6,4
Biens de consommation durables	4,9	8,5	4,9	16,1	7,2	12,4	-4,9	5,0	11,5	4,6
Biens de consommation non-durables	2,6	10,5	4,0	11,7	4,8	5,1	6,7	6,3	4,6	2,4
Total	0,2	8,9	1,7	14,0	4,2	6,4	5,1	7,5	3,5	2,0
Importations:										
Matières premières et auxiliaires	-1,5	4,8	2,6	8,0	4,7	9,5	9,0	7,6	1,8	-1,5
Biens d'équipement	-4,3	13,6	3,2	14,7	-6,1	11,7	1,9	5,7	13,3	2,1
Biens de consommation durables	-5,2	10,8	-5,8	13,4	2,1	10,4	0,9	6,0	2,5	3,1
Biens de consommation non-durables	-0,3	10,3	3,4	15,4	-3,6	4,6	6,3	6,6	1,8	2,0
Total	-4,1	14,7	1,0	13,7	-1,3	7,7	4,9	7,9	3,1	0,2

Source: Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

Enfin, l'indice des termes de l'échange a suivi l'amélioration constatée dans les pays industrialisés; il s'élève à 95,2 en 1985, en hausse de 1,7 % par rapport à 1984, année durant laquelle il avait baissé de 0,4 %.

TABLEAU 7 - Balance commerciale de l'UEBL

(en milliards de francs)

Désignation	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Produits énergétiques	-207	-289	-344	-319	-365	-358
Autres produits	-4	41	84	153	161	206
Total	-211	-248	-260	-166	-204	-152

Source: Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

B. REPARTITION DU COMMERCE EXTERIEUR PAR BRANCHE D'ACTIVITE

Le tableau 8 indique que la croissance en 1985 provient principalement, tant à l'exportation qu'à l'importation, de la branche «Produits métalliques et électrotechniques» qui, en outre, est la seule dont l'expansion a été plus vive qu'en 1984.

A l'exportation, la hausse la plus forte est enregistrée dans la sous-branche «autres moyens de transport» (+ 40,8 %), mais celle-ci ne représente pas plus de 1 % du total des ventes à l'étranger, suivie par les «véhicules et moteurs automobiles» (+ 15,6 %), dont la part relative dépasse 11 % de l'ensemble. En 1984, cette sous-branche avait été affectée par les grèves dans l'industrie métallurgique allemande qui avaient entraîné une baisse d'activité et une quasi-stagnation des ventes de l'U.E.B.L. à l'extérieur; en 1985 elle a bénéficié de la reprise du marché automobile européen.

A l'importation aussi, les «véhicules et moteurs automobiles» ont soutenu la croissance (+ 14,3 %), ainsi que «le matériel de bureau, d'optique et de précision» (+ 15,7 %) et «les installations et fournitures électriques» (+ 13,1 %).

Hormis les produits métalliques et électrotechniques, les branches dont la croissance a dépassé la moyenne en 1985 sont, à l'exportation, les produits chimiques et les autres industries et, à l'importation, les produits minéraux et chimiques. La croissance, notamment à l'importation, des produits chimiques avait déjà été vigoureuse en 1984. En 1985, la hausse des achats à l'extérieur provient surtout de la chimie de base (+ 12,8 %), des produits destinés à l'industrie et à l'agriculture (+ 8,4 %), des produits d'hygiène et domestique (+ 14,7 %) et des autres produits chimiques (+ 8,9 %). L'augmentation des ventes à l'étranger résulte principalement aussi des produits destinés à l'industrie et à l'agriculture (+ 12,0 %), de la chimie de base (+ 8,3 %) et des produits d'hygiène et domestique (+ 9,3 %).

La branche «Autres industries» a stagné à l'importation alors que sa croissance avait été supérieure à la moyenne en 1984. Par contre, les exportations qui représentent 16 % du total ont augmenté plus vite que la moyenne, grâce aux sous-branches «cuir» (+ 14,6 %), «papier» (+ 7,8 %) et «caoutchouc et plastiques» (+ 11,4 %).

Certaines branches ont vu leurs échanges diminuer en 1985. A l'exportation, la baisse a été de l'ordre de 10 % pour les produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ainsi que pour les produits énergétiques. En ce qui concerne ces derniers, des travaux d'entretien de plusieurs raffineries de pétrole ont entraîné au premier semestre une régression considérable de la production et donc des exportations de produits finis.

A l'importation, la diminution est surtout sensible pour les produits énergétiques (un peu moins de 5 %) et s'explique par la tendance à la baisse des prix. Un recul plus faible se manifeste pour les produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche. Les achats des industries alimentaires ont légèrement diminué,en rapport avec une consommation des ménages en stagnation. Les importations de textiles et de vêtements ont crû à un taux faible de 3 % du fait de la légère croissance des achats des ménages dans cette branche.

L'amélioration du solde de la balance commerciale peut être attribuée à une diminution de 10 milliards du déficit des branches «énergie» et «produits métalliques et électrotechniques», à une augmentation de 21,5 milliards du surplus des «produits chimiques», des «industries alimentaires», du «textile et de l'habillement» et à un renversement du solde de la branche «autres industries». Cette dernière branche connaissait en 1984 un déficit de 14,4 milliards, qui a laissé place en 1985 à un excédent de 15,5 milliards. Cette évolution est due principalement à une hausse du solde positif de la sous-branche «caoutchouc et plastiques» dont les exportations ont crû plus vite que les importations et à une modification du solde de la rubrique «orfèvrerie, diamants taillés», laquelle, déficitaire au cours des années précédentes, a enregistré un surplus de 11,4 milliards en 1985 en raison d'une baisse en valeur de l'ordre de 6 % des achats à l'étranger.

TABLEAU 8 - Répartition du commerce extérieur de l'UEBL par branche d'activité en 1985

Branches d'activité NACE-CLIO	Exportations			Importations			Solde (mrd F)	
	Valeur (mrd F)	Ecart en % (a)	Importance relative	Valeur (mrd F)	Ecart en % (a)	Importance relative	1985	1984
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	72,9	-9,7	2,3	207,7	-1,1	6,3	-134,8	-129,4
Energie	221,5	-9,3	7,0	579,3	-4,9	17,5	-357,8	-365,0
Produits minéraux	523,7	3,5	16,6	375,8	6,2	11,3	147,9	152,0
Produits chimiques	518,5	7,6	16,4	408,1	7,8	12,3	110,4	103,4
Produits métalliques et électrotechniques	843,8	13,2	26,7	888,3	12,1	26,8	-44,5	-47,3
Industries alimentaires	250,2	3,6	7,9	188,9	-0,6	5,7	61,3	51,4
Textile, habillement	225,7	4,7	7,1	175,3	3,3	5,3	50,4	45,8
Autres industries	507,5	6,3	16,0	492,0	0,0	14,8	15,5	-14,4
Total	3163,7	5,7	100,0	3315,5	3,7	100,0	-151,8	-203,7

(a) Par rapport à 1984.

Source: Ministère des Affaires économiques, I.N.S. et D.G.E.D.

C. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTERIEUR

a. Aperçu général

Le tableau 9 présente la répartition des échanges de l'UEBL par région et principaux pays partenaires en 1985. Les données par grandes zones géo-économiques indiquent des disparités d'évolution. Le commerce avec les pays industrialisés a suivi une croissance dont les taux sont quasi semblables à l'exportation et à l'importation et sont inférieurs de moitié à ceux de 1984. Le ralentissement est bien plus considérable pour les échanges avec les pays en développement puisque les exportations ont stagné et que les importations ont diminué d'environ 12 milliards. Les flux à destination et en provenance des pays à commerce d'état ont évolué en sens opposé: les exportations ont augmenté à un taux plus rapide qu'en 1984 (+ 15,5 % contre + 2,4 %), tandis que les importations ont diminué (- 22,1 % contre + 41,6 % en 1984).

Le déficit envers les pays industrialisés s'est stabilisé aux alentours de 130 milliards alors que vis-à-vis des pays en développement et de ceux à commerce d'état, il diminuait de 11 et de 41 milliards respectivement.

Les flux avec la CEE ont suivi le mouvement général de baisse des échanges avec les pays industrialisés, avec toutefois des divergences par pays. L'élément le plus frappant est l'aggravation du déficit avec la RFA qui a plus que doublé cette année (107,1 milliards contre 46,8 milliards en 1984). Cette détérioration provient principalement des exportations qui ont stagné en 1985 alors que les importations continuaient à croître à un rythme de 9 %. Ainsi la RFA demeure le principal fournisseur de l'UEBL mais est passée du rang de premier client en 1984 à celui de second, derrière la France. Il ne s'agit pas d'un accident mais de la poursuite d'une tendance défavorable depuis plusieurs années. La part de la RFA dans les exportations de l'UEBL est tombée de 24,1 % en 1970 à 18,6 % en 1985. Le solde de la balance commerciale, traditionnellement déficitaire et qui avait atteint un niveau minimum de 11 milliards en 1980, a presque décuplé en cinq ans et le taux de couverture des échanges a baissé de 97,3 à 84,6 au cours de la même période. L'UEBL a perdu près de 1 % de part sur le marché allemand depuis 1983, au profit notamment du Royaume-Uni et du Japon.

Dans une étude spéciale consacrée au marché allemand (3), l'OBCE relève un certain nombre d'explications de ce recul de l'UEBL et notamment des lacunes dans l'information et l'approche de ce marché ainsi que des obstacles propres au développement des règlementations et des normes qui découragent les exportateurs.

Il faut néanmoins, et en premier lieu, tenir compte de la composition des ventes de l'UEBL vers la RFA. En 1985, la croissance dans ce pays a été alimentée par les investissements d'équipement qui ont augmenté à un taux de 11 %. Cette évolution a stimulé la demande allemande à l'importation: les achats à l'étranger de biens d'investissement ont crû à un taux de 13 % (dont 16,7 % pour les machines) contre un taux moyen de 8,2 % pour l'ensemble des produits. Les exportations de l'UEBL ont profité de cette hausse, puisqu'elles ont augmenté de 11 % environ. Cependant, cette catégorie de biens ne représente que 7 % du total et son expansion a été plus que compensée par de mauvaises performances dans d'autres catégories telles que le matériel de transport, les produits chimiques, les produits minéraux (dont les parts sont respectivement de 22, 14 et 9 % du total des exportations).

A l'inverse du cas allemand, la position favorable de l'UEBL vis-à-vis de la France s'est renforcée. Le solde commercial excédentaire a crû d'environ 16 milliards, grâce à une progression des exportations plus vive que celle des importations. La France est le premier pays client et le troisième fournisseur de l'UEBL et sur le marché français, l'UEBL occupe la troisième place tant à l'exportation qu'à l'importation. En 1985, les branches qui ont le plus contribué à l'expansion des exportations de l'UEBL sont le matériel de transport (+ 22,5 %) (dont principalement les automobiles: + 40,7 %) et les machines et autres biens d'équipement (+ 19,4 %).

Les échanges avec les Pays-Bas sont traditionnellement déficitaires. La part de l'UEBL sur le marché néerlandais est tombée de 13,3 % en 1974 à 11,2 % en 1984, tandis que celle des Pays-Bas dans les exportations totales de l'UEBL a diminué de 17,8 % en 1973 à 14,2 % en 1985. Le déficit commercial s'est aggravé au début des années quatre-vingts (de 29 milliards en 1979 à 163 milliards en 1984), surtout en raison des achats de produits minéraux et de gaz, le poste «fuels et lubrifiants» représentant environ 25 % du total des importations de l'UEBL en provenance de ce pays. Cependant, en 1985 une baisse de 7,4 % est intervenue pour ce poste et le déficit global s'est réduit de 20 milliards.

Pour les autres pays de la CEE, il faut signaler une évolution favorable du surplus des échanges avec l'Italie, vers laquelle les ventes ont crû de 12 % malgré la dévaluation de la lire intervenue en juillet.

Les Etats-Unis représentent environ 6 % des exportations de l'UEBL. Cette part était du même ordre de grandeur au début des années septante mais elle a diminué ensuite avec le premier choc pétrolier et la crise qui a suivi, pour atteindre un minimum de 4,1 % en 1975. Depuis lors, elle est progressivement revenue à 6 %. Cependant le taux de croissance des exportations, qui avait atteint 33 % en 1984 à cause de la reprise dans ce pays, est retombé en 1985 à un peu moins de 11 %. Cette baisse s'explique par le ralentissement de l'expansion outre-Atlantique: le taux de croissance du PNB américain est passé de 6,6 % à 2,2 %, mais la demande intérieure a subi un recul encore plus important de 8,5 à 2,8 %, ce qui a entraîné une chute du taux de croissance en volume des importations de 29 à 6 %. Par ailleurs, il faut remarquer que les importations belges en provenance des Etats-Unis ont diminué de 2,4 % en 1985 contre une hausse de 6,5 % en 1984, et cela malgré la dépréciation significative du dollar intervenue depuis le mois de mars. Suite à cette évolution, le solde commercial avec les Etats-Unis, négatif en 1984, est devenu positif en 1985.

Par contre, la balance commerciale avec le Japon reste déficitaire et traduit une dégradation progressive de la position de l'UEBL. En effet, le déficit est passé de 1,5 milliard en 1970, à environ 10 milliards en 1975, 33 milliards en 1980 et près de 45 milliards en 1985. Au cours de cette dernière année, les importations totales du Japon ont quasi stagné, suite à une croissance du PNB plus faible (4,2 % en volume contre 5,1 % en 1984) et cela malgré les objectifs fixés

par le gouvernement japonais qui avait demandé aux grandes firmes d'accroître leurs achats à l'étranger pour réduire l'excédent commercial. Compte tenu de cette tendance générale, il n'est pas étonnant que les exportations de l'UEBL vers le Japon n'aient que faiblement augmenté (+ 3 % en valeur).

TABLEAU 9 - Répartition géographique du commerce extérieur de l'UEBL en 1985

Pays ou groupes de pays	Exportations			Importations			Solde (mrd F)	
	Valeur (mrd F)	Ecart en % (a)	Importance relative	Valeur (mrd F)	Ecart en % (a)	Importance relative	1985	1984
CEE (10 pays)	2184,8	5,9	69,1	2261,8	5,9	68,2	-77,0	-72,5
CEE (12 pays)	2225,8	6,1	70,4	2312,8	6,0	69,8	-87,0	-84,7
dont:								
France	600,1	8,6	19,0	498,6	6,7	15,0	101,5	85,1
Pays-Bas	450,7	8,2	14,2	614,1	2,3	18,5	-163,4	-183,9
R.F.A.	587,9	-0,3	18,6	695,0	9,2	21,0	-107,1	-46,8
Italie	172,2	12,0	5,4	118,0	3,2	3,6	54,2	39,4
Royaume-Uni	309,6	4,5	9,8	295,6	5,6	8,9	14,0	16,5
Irlande	11,2	0,1	0,4	18,0	22,8	0,5	-6,8	-3,5
Danemark	34,4	25,9	1,1	16,9	7,3	0,5	17,5	11,6
Grèce	18,8	26,2	0,6	5,5	-3,5	0,2	13,3	9,2
Espagne	31,2	24,7	1,0	37,7	2,8	1,1	-6,5	-11,6
Portugal	9,8	-3,2	0,3	13,4	24,7	0,4	-3,6	-0,5
Etats-Unis	200,5	10,6	6,3	187,8	-2,4	5,7	12,7	-11,0
Canada	21,8	28,2	0,7	18,7	0,7	0,6	3,1	-1,6
Pays de l'Europe orientale	62,5	15,3	2,0	99,4	-23,9	3,0	-36,9	-76,4
dont:								
URSS	37,3	17,8	1,2	74,0	-31,6	2,2	-36,7	-76,6
Japon	25,6	3,1	0,8	70,2	4,5	2,1	-44,6	-42,4
Asie du Sud Est (b)	98,3	7,8	3,1	48,8	-1,4	1,5	49,5	41,7
Pays industrialisés	2708,0	6,3	85,6	2842,3	6,1	85,7	-134,3	-131,3
Pays en développement	349,2	- 0,2	11,0	352,4	-3,3	10,6	-3,2	-14,4
dont:								
Pays producteurs de pétrole	270,2	1,9	8,5	290,5	-2,7	8,8	-20,3	-33,6
Pays à commerce d'Etat	79,9	15,5	2,5	107,1	-22,1	3,2	-27,2	-68,2
Total	3163,7	5,7	100,0	3315,5	3,7	100,0	-151,8	-203,7

(a) Par rapport à 1984.

(b) 10 pays: Hong Kong, Taïwan, Singapour, Corée du Sud, Malaisie, Indonésie, Thaïlande, Brunéi, Philippines, Inde.

Source: Ministère des Affaires économiques, I.N.S. et D.G.E.D.

Il a paru intéressant d'analyser la position de l'UEBL vis-à-vis d'autres marchés. En effet, son commerce extérieur est fortement concentré sur la CEE, et en particulier sur ses trois pays voisins (qui représentent 52 % des exportations et 54,5 % des importations) et il est souvent souligné qu'une plus grande diversification géographique serait souhaitable.

Trois types de marché seront examinés ici: celui des nouveaux pays membres de la CEE, l'Espagne et le Portugal, celui des pays de l'Asie du Sud-Est et celui des pays d'Europe orientale.

b. Marché ibérique

Environ 1 % des échanges extérieurs de l'UEBL se fait avec l'Espagne et cette part est assez stable (0,9 % en 1980). La part du Portugal s'élève à 0,3 % pour les exportations et 0,4 % pour les importations (contre respectivement 0,5 % et 0,2 % en 1980). Le commerce avec ces deux pays est déficitaire: - 6,5 milliards avec l'Espagne et - 3,6 milliards avec le Portugal en 1985. Ce déficit peut s'expliquer par diverses raisons qui tiennent au processus d'adaptation économique des deux pays mais aussi à la structure par produit des échanges (tableau 10).

TABLEAU 10 - Echanges extérieurs de l'UEBL avec l'Espagne et le Portugal

Désignation	1981	1982	1983	1984	1985
ESPAGNE					
Exportations:					
Valeur (en milliards de francs)	18,2	24,3	26,8	25,0	31,2
Différence en % par rapport à l'année précédente	4,8	33,4	10,2	-6,8	24,8
Importations:					
Valeur (en milliards de francs)	20,7	23,1	31,0	36,6	37,7
Différence en % par rapport à l'année précédente	15,5	11,6	34,3	18,0	3,0
Solde:					
Valeur (en milliards de francs)	-2,5	1,2	-4,2	-11,6	-6,6
PORTUGAL					
Exportations:					
Valeur (en milliards de francs)	9,1	10,5	11,7	10,2	9,8
Différence en % par rapport à l'année précédente	6,3	14,9	11,2	-12,9	-3,2
Importations:					
Valeur (en milliards de francs)	4,7	6,4	9,3	10,7	13,4
Différence en % par rapport à l'année précédente	1,1	37,0	46,0	14,8	24,7
Solde:					
Valeur (en milliards de francs)	4,4	4,1	2,3	-0,6	-3,5

Source: Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

L'Espagne et le Portugal connaissent les faiblesses structurelles typiques des économies méditerranéennes qui accentuent leur vulnérabilité aux crises économiques internationales. Au cours des années septante, les deux pays ont été confrontés à de fortes poussées inflationnistes, à une montée du chômage et à l'aggravation des déficits des finances publiques et de la balance extérieure. Ces évolutions ont conduit les gouvernements de ces pays à adopter dès 1982 des mesures d'austérité qui ont entravé les possibilités d'expansion des exportations de l'UEBL. En outre, les effets de la dévaluation du FB en 1982 ont été neutralisés parce que le gouvernement espagnol a dévalué sa propre monnaie de 8 % par rapport au dollar en décembre 1982 puis l'a laissé flotter et qu'au Portugal, une politique de dévaluation automatique mensuelle de 0,75 % de l'escudo par rapport au dollar existe depuis 1977. En outre, en 1983, l'escudo a été dévalué de 2 %, puis de 12 % et le taux de dévaluation automatique a été porté à 1 % par mois.

La structure par produit des échanges reflète les avantages relatifs des pays méditerranéens dans les industries à forte intensité en main d'oeuvre et de l'UEBL dans des produits industriels plus sophistiqués (4). Parmi les produits principaux importés par l'UEBL figurent en première position le textile et les chaussures. A l'exportation, les produits chimiques viennent en tête et leur importance est croissante. La part de marché de l'UEBL en Espagne et au Portugal était pour ces produits respectivement de 5,0 % et 5,9 % en 1983, contre 1,6 % et 2,4 % pour l'ensemble des produits. Parmi les autres produits exportés par l'UEBL,le fer et l'acier ainsi que le matériel de transport occupent une place importante. L'UEBL détient environ 10 % du marché de la sidérurgie au Portugal mais moins de 4 % en Espagne qui possède une industrie sidérurgique considérable. En outre, le fer et l'acier sont en baisse dans le total des exportations de l'UEBL. La part du matériel de transport est aussi en régression, du fait des réductions d'investissement dans les transports publics et de l'implantation d'usines de montage dans les pays méditerranéens.

Ces pays présentent cependant des débouchés insuffisamment exploités par l'UEBL, surtout compte tenu des perspectives qu'ouvre leur adhésion à la CEE. Le secteur des machines par exemple est en pleine expansion et représente environ 10 % des achats extérieurs de l'Espagne et du Portugal, mais la part de l'UEBL dans ce secteur est inférieure à 2 %. Il en va de même pour les produits alimentaires qui absorbent un peu moins de 15 % des importations dans les deux pays ibériques et pour lesquels l'UEBL détient une part de marché de moins de 1 %.

Dans l'ensemble, le marché ibérique offre donc des possibilités dans le cadre d'une diversification des exportations de l'UEBL.

c. Asie du Sud-Est

L'Asie du Sud-Est est souvent considérée comme un marché potentiel particulièrement intéressant. En fait, elle regroupe des pays dont les niveaux de développement divergent considérablement: quatre d'entre eux appellés les «Tigres» du Pacifique (Hong Kong, Taïwan, Singapour et la Corée du Sud) font partie des nouveaux pays industrialisés mais dans les autres aussi, les efforts d'industrialisation ne sont pas négligeables. La Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande, le Brunéï, les Philippines et Singapour sont regroupés au sein de l'ASEAN (Association of South East Asian Nations). Tous ces pays ont connu au cours des dernières années une croissance économique plus rapide que dans n'importe quelle autre partie du monde. Ainsi, dans les quatre pays «Tigres» du Pacifique, le revenu réel par tête a crû en moyenne de 7 % par an pendant les deux dernières décennies. Cette nouvelle prospérité est parfois considérée comme le signe d'un déplacement possible du centre de gravité économique de l'Atlantique vers le Pacifique et en tous les cas comme un moyen pour l'Europe d'accéder à des marchés nouveaux. En effet, la vive croissance des exportations des pays du Sud-Est asiatique s'est accompagnée d'une expansion de leurs importations. Ils constituent donc un marché potentiel important pour certains biens d'équipement (Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Inde), pour les produits de haute technologie (Taïwan, Corée du Sud), les biens de consommation de luxe (Hong Kong) mais aussi pour la construction (Singapour), les moyens de transport et de télécommunication (Singapour, Malaisie).

Le commerce entre l'UEBL et ces dix pays d'Asie du Sud-Est ne représente à l'heure actuelle qu'une faible partie des échanges totaux de l'UEBL, comme l'indique le tableau 11. Cependant, il faut remarquer que leur part dans les exportations de l'UEBL est en hausse (environ 1 % de plus depuis 5 ans) et deux fois supérieure à celle des importations (3,1 % contre 1,5 % en 1985). Le solde commercial est positif et a été multiplié par sept depuis 1980, atteignant près de 50 milliards en 1985. Les échanges commerciaux avec l'Asie du Sud-Est sont donc bénéficiaires à l'UEBL, d'autant plus que la croissance de l'excédent provient d'une expansion des exportations (+ 19,4 % par an en moyenne entre 1980 et 1985) et non d'une réduction des importations (+ 8 % par an en moyenne pour la même période).

Les exportations de l'UEBL comprennent surtout des métaux précieux mais aussi des machines, du matériel électrique et des instruments optiques tandis que les importations sont composées de pierres et métaux précieux bruts, de produits agricoles, de matières plastiques et caoutchouc, de cuir, de bois et papier.

Néanmoins en 1985, les pays d'Asie du Sud-Est ont réalisé des performances économiques médiocres. Leur croissance s'est fortement ralentie à la suite de la faiblesse du commerce mondial et notamment de la demande américaine, des mesures protectionnistes prises par les pays industrialisés, mais aussi d'une vulnérabilité de structure de leur économie et pour certains pays d'un aggravement de leur endettement (Indonésie, Malaisie, Thaïlande et Philippines). Le taux de croissance économique pour les années 1984 et 1985 a diminué de 9,3 à 0,8 % à Hong Kong, de 7,9 à 5,2 % en Corée du Sud et de 9,6 à 4,1 % à Taïwan. Il ne semble malgré tout pas que les difficultés actuelles remettent en cause fondamentalement le dynamisme de ces pays et le développement des débouchés qu'ils offrent.

TABLEAU 11 - Echanges de l'UEBL avec les pays d'Asie du Sud-Est

Désignation	Exportations				Importations				Solde (mlb F)	
	En % du total		En % des exportations vers l'Asie Sud-Est		En % du total		En % des importations vers l'Asie Sud-Est			
	1980	1985	1980	1985	1980	1985	1980	1985	1980	1985
Hong-Kong	0,60	0,50	28,04	16,24	0,35	0,25	21,89	16,80	4076	7765
Taïwan	0,10	0,30	4,76	9,80	0,18	0,21	11,30	14,27	-1837	2676
Singapour	0,20	0,20	9,13	6,35	0,10	0,10	6,39	6,47	1573	3086
Corée du Sud	0,34	0,23	15,96	7,54	0,14	0,11	9,03	7,48	3462	3769
Malaisie	0,09	0,17	4,12	5,45	0,17	0,16	10,80	11,17	-1931	-89
Indonésie	0,11	0,17	4,91	5,45	0,12	0,10	7,59	6,50	- 542	2188
Thaïlande	0,08	0,17	3,57	5,50	0,15	0,17	9,41	11,39	-1689	-144
Brunéi	0,00	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00	0,02	0,01	39	83
Philippines	0,06	0,03	3,01	1,02	0,06	0,03	3,67	2,12	-2	-34
Inde	0,57	1,32	26,33	42,55	0,32	0,35	19,89	23,80	4070	30208
NPI(a)	1,24	1,23	57,89	39,94	0,77	0,67	48,61	45,02	7274	17296
ASEAN(b)	0,54	0,74	24,75	23,78	0,60	0,56	37,88	37,66	-2552	5090
Total	2,15	3,09	100,00	100,00	1,59	1,48	100,00	100,00	7220	49508

(a) Hong Kong, Taïwan, Singapour et la Corée du Sud.
(b) Association of South East Asian Nations: Malaisie, Indonésie, Thaïlande, Brunéi, Philippines et Singapour.

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

d. Pays d'Europe orientale

La part de l'Europe de l'Est est actuellement de l'ordre de 2 % pour les exportations et 3 % pour les importations de l'UEBL. Les échanges avec les pays de l'Est dépendent dans une large mesure de leur cadre institutionnel. Le commerce extérieur y est un monopole d'état et est subordonné à la planification centrale. Les besoins en produits importés et les exportations potentielles sont fixés selon les objectifs du plan. Les pays de l'Est exportent principalement pour acquérir les devises nécessaires pour payer les importations de biens dont la production interne est insuffisante, notamment les produits agricoles et les biens d'équipement et à contenu élevé en haute technologie. D'autre part, les prix pratiqués à l'exportation ne sont pas liés aux coûts internes de production.

La répartition géographique des échanges (tableau 12) montre une forte prédominance de l'URSS qui représente 60 % des exportations de l'UEBL vers les pays d'Europe orientale et 74 % des importations. La répartition entre les autres pays est assez diversifiée; il faut toutefois remarquer que la part de la Pologne dans les ventes de l'UEBL à l'Europe de l'Est s'est fortement réduite, de 25 % au cours de la période 1973-1976 à environ 9 % pour la période 1982-1985, en raison de ses problèmes d'endettement extérieur.

TABLEAU 12 - Echanges extérieurs de l'UEBL avec les pays européens à économie centralement planifiée

Désignation	Valeur (en milliards de francs)					Importance relative	
	1981	1982	1983	1984	1985	(a)	(b)
Exportations:							
Bulgarie	2,5	2,1	2,5	2,7	3,6	0,11	5,7
Hongrie	3,4	4,0	4,6	4,5	4,8	0,15	7,7
Pologne	3,5	3,4	4,0	5,0	6,1	0,19	9,9
RDA	3,2	2,3	5,5	4,2	3,8	0,12	6,1
Roumanie	4,0	2,2	1,9	2,7	3,0	0,10	4,8
Tchécoslovaquie	2,6	2,9	3,2	3,4	3,7	0,12	6,0
URSS	21,9	24,5	34,0	31,6	37,3	1,18	59,8
Total	41,1	41,4	55,7	54,1	62,3	1,97	100,0
Importations:							
Bulgarie	1,6	1,2	1,2	1,1	1,1	0,03	1,2
Hongrie	1,2	1,5	2,0	2,0	1,9	0,06	1,9
Pologne	4,7	4,8	5,1	6,7	7,2	0,22	7,2
RDA	6,1	6,2	6,6	7,6	9,4	0,28	9,5
Roumanie	2,2	1,2	1,3	1,7	2,2	0,07	2,3
Tchécoslovaquie	2,0	2,5	2,8	3,1	3,3	0,10	3,3
URSS	36,3	67,9	71,4	108,2	74,0	2,23	74,6
Total	54,1	85,3	90,4	130,4	99,2	2,99	100,0
Solde:							
Bulgarie	0,9	0,9	1,3	1,6	2,5		
Hongrie	2,2	2,5	2,6	2,5	2,9		
Pologne	-1,2	-1,4	-1,2	-1,7	-1,1		
RDA	-2,9	-3,9	-1,1	-3,4	-5,6		
Roumanie	1,8	1,0	0,6	1,0	0,8		
Tchécoslovaquie	0,6	0,4	0,4	0,3	0,4		
URSS	-14,4	-43,4	-37,4	-76,6	-36,7		
Total	-13,0	-43,9	-34,7	-76,3	-36,9		

(a) En % des échanges totaux de l'UEBL.
(b) En % des échanges de l'UEBL avec les pays européens à économie centralement planifiée.

Source: Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

La structure des échanges par produit indique une forte spécialisation des pays partenaires (5). Les exportations de l'UEBL sont caractérisées par une prépondérance des produits métalliques mais qui tend à diminuer de 45 % environ en 1973 à un peu plus de 30 % en 1985. Par contre, les produits chimiques sont en progression, leur part est passée d'un peu plus de 10 % en 1973 à environ 20 % en 1985.

Les importations de l'UEBL comprennent principalement des produits minéraux; leur part avoisine 60 % en 1985, dont 90 % en provenance de l'URSS. En seconde position figurent les perles et métaux précieux (plus de 15 % du total en 1985) et qui proviennent en presque totalité d'URSS.

Le solde commercial de l'UEBL avec l'Europe de l'Est, positif durant les années septante, est devenu négatif en 1980 et s'est fortement dégradé depuis lors en raison de la croissance des importations de produits minéraux. Cependant, en 1985 il s'est produit une forte diminution de ce déficit. Les importations de l'UEBL ont chuté de 130,6 à 99,4 milliards, principalement à cause de la baisse des ventes de pétrole de l'URSS, qui s'explique en partie par les difficultés techniques qui ont entravé la réalisation des objectifs fixés pour la production énergétique.

Selon un rapport de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, les échanges Est-Ouest pourraient connaître une croissance ralentie, en raison de la chute des prix du pétrole et des incertitudes planant sur la production pétrolière en URSS. Cette production a stagné en 1983 et diminué en 1985. Si le prix du pétrole se stabilise à 15-20 $ le barril en 1986, la Commission estime que les recettes en devises des exportations baisseraient de 17 à 22 % pour l'URSS et de 4 à 7 % supplémentaires si les prix du gaz et des produits pétro-chimiques suivaient le mouvement. Compte tenu de cette évolution des recettes, l'URSS envisage une diminution de ses importations en provenance de l'Ouest.

Les perspectives d'amélioration des débouchés pour l'UEBL semblent donc peu favorables mais certains facteurs positifs existent. La réduction de la facture pétrolière des pays d'Europe de l'Est importateurs de pétrole devrait leur permettre d'augmenter leurs importations d'autres produits. En outre, le plan 1986-1990 de l'URSS prévoit une croissance des investissements qui devrait favoriser les achats en biens d'équipement à l'étranger. Malheureusement, l'UEBL n'occupe pas une bonne position dans ce secteur.

En conclusion, développer les échanges entre l'UEBL et l'Europe de l'Est dépend largement des possibilités d'importation de l'URSS compte tenu de l'évolution sur le marché pétrolier, mais aussi des efforts de spécialisation de l'UEBL en fonction des produits demandés.

D. ECHANGES ENTRE LA BELGIQUE ET LE LUXEMBOURG

Les données sur le commerce extérieur,établies par l'INS sur base des documents douaniers, sont relatives à l'UEBL en tant qu'entité et ne comprennent donc pas les échanges entre les pays membres de l'Union économique.

Cependant, le Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques du Luxembourg (STATEC) évalue les courants d'échange du Grand-Duché. Il est donc possible de dégager des estimations des flux pour la Belgique (tableau 13) pour les années 1980 et 1984.

Les exportations de la Belgique sont calculées à partir de la différence entre les exportations totales de l'UEBL (source INS) et celles du Luxembourg (source STATEC) diminuées des exportations de ce pays vers la Belgique, différence à laquelle sont ajoutées les exportations belges vers le Grand-Duché. Ces dernières sont estimées à partir des importations du Grand-Duché corrigées pour l'écart FOB-CAF. Les importations belges sont calculées de la même manière.

La Belgique est le premier fournisseur du Luxembourg, avec 37,1 % des importations en 1984 et son second client, avec 15,5 % des exportations après l'Allemagne dont la part s'élève à 27,2 %. Par contre, pour la Belgique, les importations en provenance du Luxembourg représentent moins de 1 % du total et les exportations vers ce pays, un peu moins de 2 %.

TABLEAU 13 - Décomposition du commerce extérieur de l'UEBL entre la Belgique et le Luxembourg

(en milliards de francs)

Désignation	Exportations		Importations		Solde	
	1980	1984	1980	1984	1980	1984
UEBL (commerce intra UEBL non compris)	1890,4	2992,1	2100,8	3195,8	-210,4	-203,7
Luxembourg (a)	87,9	145,6	100,6(b)	160,1(b)	-12,7	-14,5
Belgique (a)	1850,9	2925,6	2051,0	3118,8	-200,1	-193,2

(a) Echanges totaux y compris les flux intra UEBL.
(b) Non compris le gaz et l'électricité.

Source: STATEC; Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

TABLEAU 14 - Evolution du commerce extérieur du Luxembourg avec la Belgique (1960-1984)

(en millions de francs)

Désignation	1960	1970	1974	1975	1980	1982	1983	1984
Importations (a)	6 193	10 628	21 039	21 567	34 322	43 970	48 672	59 385
Exportations	4 497	8 637	16 930	12 285	15 722	17 372	18 617	22 532
Solde	-1 696	-1 991	-4 109	-9 282	-18 600	-26 598	-32 055	-36 853

(a) Non compris le gaz et l'électricité.

Source: STATEC, Annuaire statistique 1985-1986, Luxembourg.

TABLEAU 15 - Répartition du commerce extérieur du Luxembourg avec la Belgique par section du tarif douanier en 1984 (a)

(en pourcentage du total)

Section ou groupe de sections	Exportation	Importation
I à IV Produits animaux, végétaux, alimentaires,...	15,6	18,2
V Produits minéraux	1,8	20,2
VI Produits chimiques	5,5	9,0
VII Matières plastiques, caoutchouc et ouvrages en ces matières	8,4	2,7
XI Matières textiles et ouvrages en ces matières	3,6	3,9
XV Métaux communs et ouvrages en ces métaux	45,6	13,5
XVI Machines et appareils, matériel électrique	7,7	9,4
XVII Matériel de transport	3,9	12,7

Source: STATEC, annuaire statistique 1985-86 Luxembourg; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Ne sont reprises que les sections (ou groupes de sections) qui représentent plus de 3 % des échanges.

Le tableau 14 retrace l'évolution du solde commercial du Luxembourg avec la Belgique: traditionnellement négatif, il a fortement augmenté depuis une dizaine d'années.

Enfin, le tableau 15 met en évidence les principaux produits échangés entre les deux pays, selon les sections de la nomenclature douanière (NCCD). La sidérurgie occupe la première place dans les exportations du Luxembourg (section XV: métaux communs et ouvrages en ces métaux); la part relative de la section concernée tend cependant à diminuer: de 60 % en 1975, elle est passée à un peu plus de 45 % en 1984. En seconde position viennent les produits agricoles et alimentaires (section I à IV) suivis par les matières plastiques et le caoutchouc (section VII, principalement les pneumatiques) et les machines et appareils (section XVI). Les résultats de cette dernière section sont influencés par des activités importantes d'import-export.

Les importations du Luxembourg en provenance de la Belgique sont fortement liées à l'industrie sidérurgique et aux autres industries transformatrices de métaux: en première place figurent en effet les produits minéraux, les métaux communs et ouvrages en ces métaux (soit environ un tiers du total). Les importations de matériel de transport occupent une position non négligeable car en partie associées à la réexportation de voitures automobiles.

E. COMPETITIVITE ET PERFORMANCES DE L'UEBL DANS LES ECHANGES EXTERIEURS

La compétitivité est un phénomène multiple et complexe pour lequel il est très difficile de choisir un indicateur unique ou même une gamme d'indicateurs. Ce problème de mesure et d'appréhension de la compétitivité a fait l'objet d'études récentes menées par des organismes internationaux tels que la CEE (6) et l'OCDE et pour la Belgique, par le Conseil Central de l'Economie. Ce dernier a mis au point un tableau de bord pour l'appréciation de la compétitivité (7) qui met l'accent sur la nécessité de ne pas se limiter à un seul aspect de ce phénomène et qui propose de tenir compte des éléments suivants:

- les performances extérieures mesurées par l'évolution des exportations, des parts de marché à l'exportation et de la pénétration des importations ainsi que la contribution des flux de services;

- la rentabilité;

- les coûts salariaux mais aussi éventuellement d'autres coûts (énergétiques et financiers);

- les spécificités structurelles mesurées par certains éléments quantifiables (efforts en R & D, en investissements, degré d'ouverture, coefficients de spécialisation, effets de structure et de part de marché) et autres (management, contexte économique et social, activités dites «prometteuses» et rôle des pouvoirs publics).

L'objet de cette analyse n'est pas de passer en revue chacun de ces éléments. Certains d'entre eux peuvent cependant être mis en évidence, tout en gardant à l'esprit qu'ils ne constituent qu'une vue partielle du phénomène.

Comme indicateurs de compétitivité proposés par des organismes internationaux, le tableau 16 reprend les données du FMI, de l'OCDE et de la CEE relatives aux coûts salariaux, aux indices de compétitivité-prix et aux taux de change. La comparaison de ces indicateurs, qui sont calculés pour la Belgique par le FMI et l'OCDE et pour l'UEBL par la CEE, s'avère délicate compte tenu des remarques ci-dessous.

Les indicateurs relatifs sont obtenus à partir d'un système de double pondération des pays concurrents et des marchés importateurs, mais la composition de l'échantillon de pays et de marchés diffère:

- pour le FMI, 16 pays industrialisés;
- pour l'OCDE 23 ou 15 pays concurrents et ces 23 pays plus 6 zones pour les marchés;
- pour la CEE, 20 pays.

Dans le cas du coût de la main d'oeuvre, le FMI corrige les données pour les fluctuations cycliques de la productivité: le coût normalisé est calculé en divisant un indice des rémunérations horaires réelles par travailleur par un indice de la production - par heure-ouvrier corrigé des mouvements cycliques estimés. La correction introduite modifie l'évolution de l'indice, comme le montre la comparaison des indices A1 et A2 du tableau 16.

Les indicateurs retenus pour la compétitivité-prix ne sont pas les mêmes: déflateur de la valeur ajoutée, prix de gros et à l'exportation pour le FMI, prix à l'exportation et à la consommation pour l'OCDE, prix à la production/de gros pour la CEE.

Cependant, certaines tendances générales peuvent être dégagées. Pour les salaires, la forte amélioration de la position concurrentielle belge en 1982 s'est poursuivie l'année suivante, quoique à un rythme moins soutenu. Par contre, en 1984, les indicateurs témoignent d'une légère accélération des coûts relatifs, mais qui n'apparaît pas dans l'indice normalisé du FMI. En 1985, aucun changement important ne se manifeste: une faible baisse se produit pour les indicateurs du FMI (normalisé) et de l'OCDE, alors que celui de la CEE est en hausse.

En terme de prix, le redressement de la compétitivité est beaucoup moins spectaculaire pour la valeur unitaire à l'exportation, alors que les autres indices de prix relatifs ont enregistré une forte baisse en 1982, qui s'est maintenue ensuite.

En conclusion, telle que mesurée par ces indicateurs, la compétitivité de la Belgique semble s'être renforcée depuis le début des années quatre-vingts, mais davantage pour les coûts salariaux et les prix intérieurs qu'à l'exportation.

TABLEAU 16 - Indicateurs de compétitivité

(1980 = 100)

Indicateurs	1981	1982	1983	1984	1985 (a)
A. FMI: Belgique Secteur manufacturier					
1. Coût unitaire relatif de main d'oeuvre	92,6	81,3	78,7	79,0	79,8
2. Coût unitaire relatif normalisé de main d'oeuvre	93,8	80,1	77,7	75,4	73,4
3. Déflateur relatif de la valeur ajoutée	92,7	84,0	82,7	78,9	79,5
4. Prix de gros relatif	92,2	83,3	80,2	77,6	77,1
5. Valeur unitaire relative des exportations	94,0	89,1	88,2	87,1	85,9
B. OCDE: Belgique					
1. Coût relatif unitaire du travail, en dollar	93,4	80,6	75,4	75,9	75,5
2. Valeur relative unitaire à l'exportation dans l'industrie manufacturière	93,0	88,8	88,3	87,4	88,6
3. Prix relatifs à la consommation, en dollar	93,7	85,3	84,5	84,0	84,8
4. Taux de change effectif	96,5	87,5	85,5	83,9	85,5
C. CEE: UEBL					
1. Coût unitaire relatif dans l'industrie manufacturière, en dollar	90,8	79,3	77,9	78,4	79,9
2. Indice des prix relatifs de production/de gros, en monnaie commune	91,5	82,9	79,8	77,0	77,0
3. Taux de change nominal effectif	94,2	85,6	83,2	81,4	82,1

Source: FMI, Statistiques financières internationales; OCDE, Principaux indicateurs économiques; CEE, Economie européenne, n. 26 novembre 1985. CEE, Doc. II/218/1/86.

(a) Moyenne des trois premiers trimestres de 1985 pour les données du FMI.

Les résultats des échanges extérieurs sont également liés aux performances à l'exportation qui, mesurées par les parts de marché, peuvent être évaluées en terme absolu ou relatif, en valeur ou en volume et selon différentes méthodes. Fréquemment, les gains ou les pertes de parts de marché sont estimés en comparant l'évolution des exportations

effectives d'un pays à celle de ses exportations potentielles. Ces dernières sont calculées à partir de l'évolution de la demande à l'importation des pays clients, pondérée par leurs parts respectives dans les exportations du pays considéré.

Le tableau 17 reprend les estimations de différents organismes pour la période 1983-1985 (8). Comme dans le cas des indicateurs de compétitivité, les variantes dans les méthodes utilisées rendent difficile une comparaison immédiate. En effet, certains indicateurs sont calculés pour la Belgique et d'autres, pour l'UEBL. Les sources des données diffèrent. La période de référence utilisée pour pondérer la demande à l'importation de chaque pays client est soit l'année en cours, soit l'année précédente, soit une moyenne de plusieurs années. Enfin, le panier importé par les pays industrialisés pris en considération comprend généralement des biens non manufacturés (sauf dans le cas de l'indicateur de l'OCDE) qui introduisent un facteur d'instabilité, alors que les exportations de l'UEBL vers ces pays sont constituées essentiellement de biens manufacturés. Malgré ces différences, la plupart des estimations indiquent un même mouvement de hausse en 1983 et de baisse en 1984-1985. L'ampleur de la perte varie considérablement selon les indicateurs: cumulée sur les deux dernières années, elle est comprise entre 6,4 % (OCDE) et 2 % (BNB).

TABLEAU 17 - Evolution des parts de marché en volume

(Variation en % par rapport à l'année précédente)

Désignation	1983	1984	1985
1. OCDE: UEBL			
Marché à l'exportation	4,0	8,9	5,3
Exportations	4,3	3,8	4,0
Performances à l'exportation	0,3	-5,1	-1,3
2. CEE: UEBL			
Marché à l'exportation	2,1	7,3	5,5
Exportations	3,3	4,9	4,4
Performances à l'exportation	1,2	-2,4	-1,1
3. Bureau du Plan: Belgique			
Marché à l'exportation	1,9	7,2	4,7
Exportations	3,3	4,3	3,0
Performances à l'exportation	1,4	-2,9	-1,7
4. Banque Nationale de Belgique: UEBL			
Marché à l'exportation	2,2	6,4	4,5
Exportations	4,1	4,9	4,0
Performances à l'exportation	1,9	-1,5	-0,5
5. DULBEA: Belgique			
Marché à l'exportation	2,2	6,0	4,0
Exportations	3,3	4,3	3,5
Performances à l'exportation	1,1	-1,7	-0,5

Source: OCDE, Perspectives économiques, Décembre 1985. Conceil central de l' Economie, CRB/1986/66.

Dans une étude spéciale (9), l'IRES met en évidence les limites de la méthodologie des parts de marché et notamment, le fait que les exportations potentielles sont calculées à partir des marchés actuels et ne tiennent donc pas compte d'une diversification éventuelle vers d'autres débouchés. Par ailleurs, cet organisme utilise un indicateur qui est calculé comme la part des exportations de l'UEBL dans les exportations des neuf pays qui sont les plus grands exportateurs de l'OCDE. Cet indicateur témoigne aussi d'une baisse en 1984-1985, la part de l'UEBL étant passée de 5,46 % en 1983 à 5,05 % en 1984 et 5,02 % en 1985.

La Banque Nationale a également calculé les gains ou les pertes de l'UEBL par différence entre les exportations effectives en milliards de francs et les exportations qui auraient été obtenues si leur évolution avait été comparable

à celle de l'OCDE ou de la CEE. En outre, les différences sont expliquées par trois effets (de prix, de volume et d'interaction entre les deux précédents). Par rapport à l'OCDE, l'UEBL a enregistré une perte de 693,7 milliards entre 1978 et 1984, qui résulte d'un effet pur des prix de 347,8 milliards, d'un effet pur des volumes de 148,7 milliards et d'un effet d'interaction de 197,2 milliards. Les estimations de la perte par rapport à la CEE s'arrêtent en 1983; la perte globale entre 1978 et 1983 s'élève à 214,4 milliards (contre 420,2 par rapport à l'OCDE).

Les facteurs explicatifs de l'évolution des performances du commerce extérieur sont multiples; de nombreuses études y ont été consacrées (10). Certains éléments sont liés aux caractéristiques de la structure géographique des exportations et de celle par produit. Cette dernière est fort concentrée. En effet, le panier à l'exportation est composé pour plus de 70 % par des biens intermédiaires fort sensibles aux fluctuations conjoncturelles (11). La part des biens d'équipement est en régression: de 14 % en 1976, elle est tombée à un peu plus de 8 %. En 1985, les exportations de ce type de biens n'ont crû que de 3,2 % alors que le taux de croissance des importations atteignait 13 %. Or, selon l'IRES (12), leur marché potentiel en Europe a haussé de 6 %, ce qui revient à dire que les producteurs belges ont subi des pertes de parts de marché. La répartition géographique est caractérisée, comme il a été montré au tableau 9, par une forte concentration des échanges avec les pays de la CEE et surtout les pays voisins.

La Banque Nationale (13) a analysé dans quelle mesure l'évolution des parts de marché de l'UEBL par rapport à l'OCDE est liée à la spécialisation dans des débouchés (produit et/ou pays) dont la demande mondiale est en progression, stable ou régressive. Il ressort de cette étude que les pertes de parts de marché sont principalement dues à une spécialisation en destinations et en produits régressifs et non en produits progressifs.

Le rôle de la demande a aussi été mis en évidence par une étude de la Commission des Communautés européennes (14). Le concept retenu est celui de la demande intérieure de neuf pays industrialisés (15). Trois types de secteurs sont distingués:

- les secteurs à forte demande (matériel électrique-électronique, informatique-bureautique, matériel de précision et chimie-pharmacie) dont la demande internationale a augmenté à un taux de l'ordre de 7 % par an en volume sur la période 1972-1982;

- les secteurs à moyenne demande (caoutchouc-plastique, moyens de transport, pâte à papier-emballage-imprimerie, produits alimentaires, boissons-tabac et machines industrielles) dont le taux de croissance est de 2 à 3 %;

- les secteurs à faible demande (les industries intermédiaires: sidérurgie, minerais et produits métalliques, matériaux de construction, les produits industriels divers et le secteur textile-cuir- habillement) dont le taux est de 1 à 1,5 %.

Pour ces différents types de secteurs, un coefficient de spécialisation des exportations a été calculé par la Commission. Ce coefficient est défini comme la part des exportations d'un secteur dans les exportations totales du pays considéré, rapportée à cette même part pour la zone OCDE. Il apparaît que la Belgique est relativement peu spécialisée (coefficient inférieur à 1) dans les secteurs à forte et à moyenne demande et plus spécialisée (coefficient supérieur à 1) dans les secteurs à faible demande. En termes de part de marché dans les exportations de l'OCDE, la position de la Belgique s'est détériorée sur la période 1972-1983 pour les trois types de secteurs. L'évolution constatée en Belgique se situe dans le cadre plus général des pays de la Communauté européenne: en effet, l'industrie communautaire a souffert d'un désengagement dans les secteurs à haute technologie qui correspondent à ceux ayant bénéficié d'une très forte demande. Ce phénomène se manifeste à la fois dans les parts de marché à l'exportation et dans les taux de pénétration des importations sur les marchés intérieurs. Il coïncide aussi avec une faiblesse relative des investissements communautaires et une baisse de la rentabilité brute du capital investi plus importantes dans les secteurs à demande forte.

En Belgique, le taux d'investissement a diminué de 6,9 % entre 1973 et 1982 pour les secteurs à demande forte, contre 2,8 % pour l'ensemble de l'industrie. De plus, ces secteurs à forte demande et à haut contenu technologique concentrent la partie la plus importante des dépenses en R & D. Or, les efforts de R & D sont moins intenses en Belgique que dans les autres pays de la CEE, sans parler des Etats-Unis et du Japon. Les investissements intérieurs bruts en R & D ont atteint 1,5 % du PIB en 1983 contre 2 % pour l'Europe des Dix.

Enfin, la sensibilité du commerce extérieur à l'évolution des structures et aux fluctuations conjoncturelles internationales et intérieures peut être appréhendée à travers les élasticités revenu et prix des flux d'exportation et d'importation. La Commission des Communautés européennes a estimé ces élasticités pour les pays de la CEE, les Etats-Unis et le Japon sur une longue période (1964-1981) (16). Les résultats indiquent pour la Belgique une élasticité des exportations à la demande internationale (mesurée par la demande à l'importation en volume des pays de l'OCDE) un peu supérieure à l'unité (1,2 pour l'ensemble des marchandises et 1,05 pour les produits manufacturés) et proche de celle des principaux partenaires de la CEE,excepté le Royaume-Uni. Cette élasticité revenu est largement inférieure à l'élasticité des importations par rapport au PIB (1,8 pour les marchandises et 2,26 pour les produits manufacturés). Le rapport entre les élasticités-revenu des exportations et des importations mesure l'importance de la contrainte extérieure. Plus le rapport des élasticités est faible, plus est élevé le risque que la croissance économique engendre une détérioration de la balance commerciale. En Belgique, cette contrainte est sévère puisque le rapport est de 0,68 pour l'ensemble des marchandises et seulement de 0,46 pour les manufacturés, alors qu'aux Pays-Bas, autre exemple de «petite économie ouverte», ces mêmes rapports s'élèvent respectivement à 0,77 et 0,63. Le jeu des élasticités-revenu est le plus favorable au Japon, avec des rapports de 1,45 et 1,27.

Dans le cas des prix, les élasticités révèlent une sensibilité plus grande à l'exportation qu'à l'importation: en Belgique, pour l'ensemble des marchandises, - 0,63 à l'exportation contre - 0,38 à l'importation et pour les produits manufacturés, - 0,98 contre - 0,20. La faiblesse des élasticités-prix des importations, manifeste pour la plupart des pays de la CEE, s'explique par l'importance relative des produits peu ou pas substituables. Par ailleurs, les estimations par branche d'activité indiquent des élasticités soit non significatives, soit faibles pour les importations. A l'exportation, les élasticités sont plus significatives; les plus élevées sont celles des produits alimentaires (- 2,02) et des biens d'équipement (- 1,32). Ce dernier résultat implique une vulnérabilité importante du secteur des biens d'équipement dont la position dans la structure des exportations belges est relativement faible, comme il a déjà été mentionné précédemment.

F. BALANCE DES PAIEMENTS

Les données disponibles auprès de la Banque Nationale de Belgique au moment de la rédaction de cette analyse couvrent l'ensemble de l'année 1985 pour la balance sur base de caisse, mais seulement les deux premiers trimestres pour celle sur base des transactions (tableau 18).

Le solde des opérations courantes est positif en 1985, pour la première fois depuis 1977. Cette évolution poursuit l'amélioration enregistrée à partir de 1982. En effet, le déficit qui avait atteint un sommet de 200 milliards en 1981 (sur base de caisse), est passé à 113 milliards en 1982, 39 milliards en 1983 et 1 milliard en 1984. En outre, la BNB estime que le solde sur base des transactions qui était nul en 1984 serait de l'ordre de + 35 milliards pour l'ensemble de l'année 1985. Ce surplus résulte d'une amélioration des opérations sur marchandises et des transferts qui a plus que compensé la détérioration des opérations sur services.

L'augmentation de l'excédent des opérations sur marchandises doit être mise en rapport avec les données sur le commerce extérieur établies par l'INS à l'aide des documents douaniers et qui ont été examinées précédemment. Comme il a été indiqué, cette hausse s'explique par l'évolution favorable des termes de l'échange et par la forte diminution du taux de croissance en volume des importations.

TABLEAU 18 - Balance des paiements

(Soldes en milliards de francs)

Désignation	Balance sur base de caisse (année)		Balance sur base de transactions (2 premiers trimestres)	
	1984	1985	1984	1985
1. Opérations sur marchandises	12	20	20	27
2. Opérations sur services	38	32	6	2
3. Transferts:				
3.1. Privés	-10	-7	- 6	-3
3.2. Publics	-41	-32	- 23	-17
Total	-51	-39	- 29	-20
Total des opérations courantes (1 + 2 + 3)	-1	13	-3	9
4. Mouvement des capitaux des pouvoirs publics	83	18	88	-8
5. Mouvement des capitaux des entreprises et des particuliers	-89	-72	-86	-22
Total des opérations en capital (4 + 5)	-6	-54	2	-30
6. Erreurs et omissions	-13	1	-19	-4
Total (1+2+3+4+5+6+7)	-20	-40	-20	-25

Source: BNB.

La réduction du surplus sur les services provient des rubriques «déplacements à l'étranger» et «revenus de placements et d'investissements». Le déficit de la première est passé de 17 à 23 milliards et celui de la seconde, de 3,5 à 12 milliards. Cette dernière rubrique a subi des mouvements en sens opposé. En effet, les revenus des particuliers ont fort augmenté suite à l'évolution des placements à l'étranger effectués au cours des années précédentes et au niveau relativement élevé de leurs taux d'intérêt. Cependant cette hausse a été largement dépassée par celle des paiements d'intérêts par les pouvoirs publics qui doit être mise en relation avec la croissance de la dette en monnaie étrangère en 1984, intervenue notamment dans le but de compenser les sorties de capitaux privés.

Les transferts sont traditionnellement des opérations en déficit. En 1985, ce déficit s'est réduit tant pour les transferts privés que publics. Pour les premiers, le solde entre les envois de fonds par les étrangers vers leur pays d'origine et ceux effectués par des Belges résidant à l'étranger a diminué. Quant aux transferts publics, l'amélioration est liée à celle des paiements entre l'UEBL et les institutions de la CEE (principalement le FEOGA).

L'augmentation des engagements du secteur public a été limitée à 26 milliards en 1985, contre 88 milliards l'année précédente,de sorte que le solde des mouvements des capitaux publics recule de 65 milliards.

Le solde négatif des opérations en capital du secteur privé a diminué de 17 milliards par rapport à 1984; ce mouvement poursuit celui enregistré au cours des années précédentes. Deux rubriques se sont fortement améliorées: les achats de valeurs mobilières en UEBL par des étrangers dont le solde est passé de - 1 à + 21 milliards et les investissements directs effectués en UEBL par des étrangers dont l'excédent a augmenté de 21 à 57 milliards. Cependant, l'évolution s'est modifiée en cours d'année en ce qui concerne les fonds à court terme. En début d'année, les écarts dans les taux des placements à court terme favorables au franc belge ont exercé une influence bénéfique, mais au troisième trimestre, des mouvements sur les marchés des changes ont suivi la révision du cours pivot de la lire et entraîné des sorties nettes plus importantes de capitaux.

Enfin, les réserves de change nettes de la BNB ont diminué d'environ 8 milliards, contre une hausse de 67 milliards en 1984 et suite à la réduction des entrées de capitaux du secteur public.

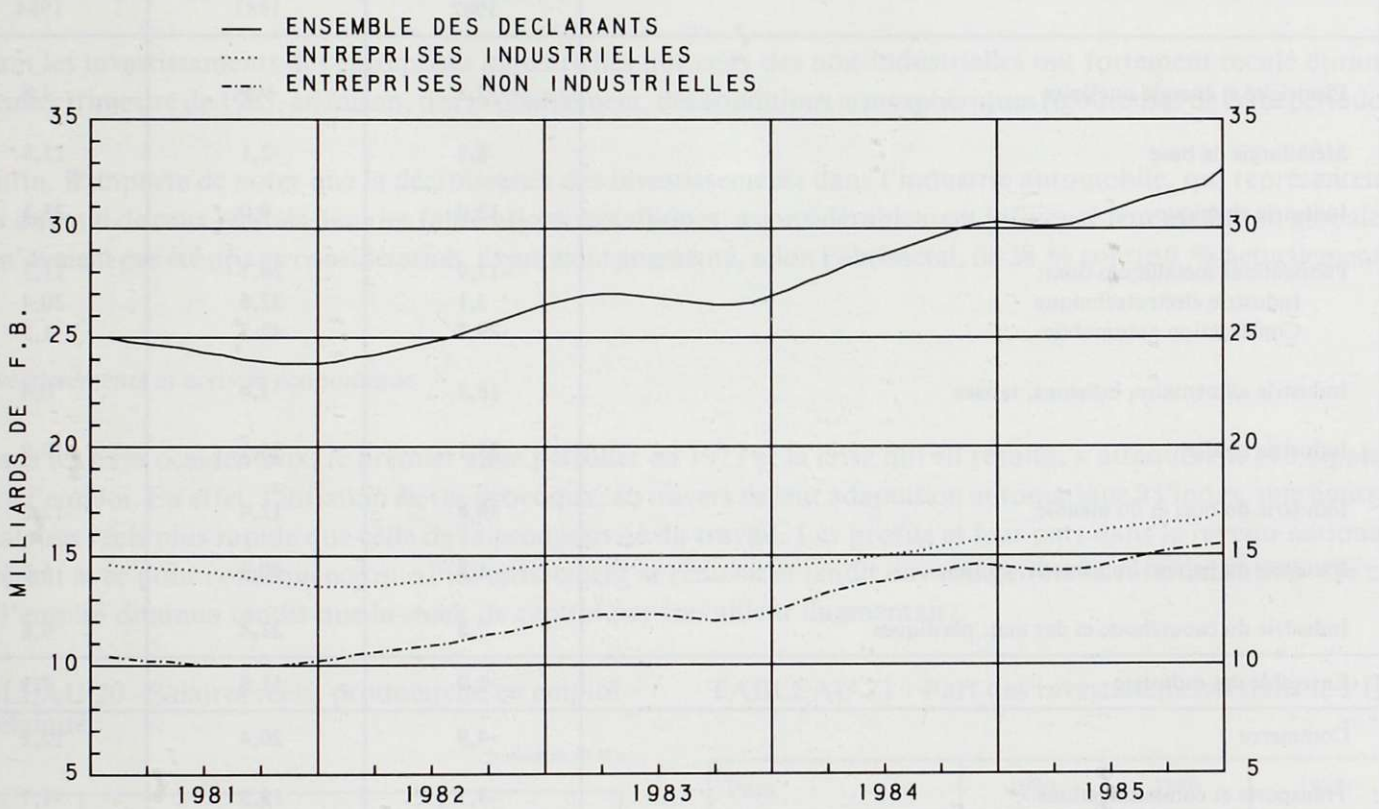
2.2.2. INVESTISSEMENTS

La croissance de la formation de capital s'est maintenue en 1985 mais à un rythme moindre que l'année auparavant, durant laquelle une reprise sensible s'était produite. Le Budget économique a calculé, selon les concepts des comptes nationaux, que la hausse en volume des investissements totaux a atteint 4,7 % par rapport à 1984 (5,2 % par rapport à 1983), année au cours de laquelle les entreprises auraient à nouveau réalisé de nombreux investissements (+ 6,9 % en volume). Dans la construction d'habitations, un retournement remarquable s'est produit (+ 4,6 % en volume) cependant que les investissements publics baissaient à nouveau (- 4,7 %)

A. EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES

Malgré les différences statistiques existant entre les estimations sur base des comptes nationaux et les déclarations à la TVA, cette dernière source fait aussi état d'un accroissement des investissements productifs des entreprises de 7,8 % en valeur (contre 16 % en 1984) soit, en volume, de 3,7 % (en supposant une augmentation du déflateur du PNB pour les actifs fixes de 4 % en 1985). Les investissements des entreprises industrielles s'accroissent en valeur de 7,1 % et ceux des entreprises non-industrielles, de 8,4 % (tableau 19 et graphique 3).

Graphique 3- Investissements déclarés mensuellement à la TVA.



Source : Ministère des Affaires Economiques, INS.

La croissance des investissements, bien orientée dans la métallurgie de base, où elle fut même forte en fin d'année, atteignit son taux le plus élevé de l'industrie manufacturière dans la chimie en raison des attentes de hauts rendements dans ce secteur et du niveau nécessaire de capital fixe pour effectuer des travaux de recherche et de développement.

Dans les fabrications métalliques, les investissements ont également augmenté sensiblement, et en particulier dans les entreprises électrotechniques, ce qui s'explique par des attentes de croissance élevée et l'importante orientation à l'exportation de cette branche. En 1984, le secteur de l'assemblage automobile avait le plus contribué à leur croissance. Ils ont baissé en 1985 à cause de l'arrivée à terme de certains grands projets de développement de robots dans le processus de production. Néanmoins, ils restent très élevés dans ce secteur: ils se montent en effet à 309 000 francs par travailleur contre une moyenne de 200 000 francs dans l'ensemble de la branche.

Les investissements dans l'industrie alimentaire, des boissons et du tabac sont demeurés environ au même niveau qu'un an auparavant. Les mesures adoptées par le plan textile semblent être arrivées à leur terme en ce qui les concerne. Dans l'industrie du bois aussi, après avoir évolué favorablement en 1984, ils furent sensiblement plus faibles en 1985 à cause, entre autres, de commandes moindres pour le marché intérieur et d'une contraction des exportations. Dans les industries du papier et du caoutchouc et des plastiques, leur hausse fut moindre que l'année précédente.

Dans la plupart des entreprises non-industrielles où leur croissance avait été forte, principalement en 1984, un ralentissement de leur hausse s'est produit en 1985; il affecte aussi le commerce, les banques et les institutions de crédit.

TABLEAU 19 - Investissements selon les déclarations à la TVA

(Variation en % sur base de données à prix courant)

Branches d'activité	1983/1982	1984/1983	1985/1984
Electricité et énergie nucléaire	-7,8	-9,9	4,8
Métallurgie de base	-8,8	-2,1	15,8
Industrie chimique	13,9	9,0	25,1
Fabrications métalliques dont:	-17,9	24,1	11,7
Industrie électrotechnique	3,1	32,6	20,4
Construction automobile	-29,7	42,3	-1,5
Industrie alimentaire, boissons, tabacs	18,3	1,4	0,4
Industrie textile	33,1	53,1	-18,9
Industrie du bois et du meuble	16,8	12,4	-12,2
Industrie du papier; imprimerie; édition	1,8	40,4	6,6
Industrie du caoutchouc et des mat. plastiques	2,8	27,4	9,8
Ensemble des industrie	-2,9	11,8	7,1
Commerce	4,9	20,4	12,2
Transports et communications	-5,7	13,5	-1,7
Banques et institutions de crédit	16,6	37,2	12,0
Location de biens mobiliers	4,1	64,1	-5,9
Ensemble des entreprises non-industrielles	3,3	20,6	8,4
Ensemble des déclarants	0,1	16,3	7,8

Source: Ministère des Affaires économiques; INS et DGED.

Le secteur des transports et les entreprises de leasing, qui avaient encore profité en 1984 d'une relance générale, ont connu une situation moins favorable et le niveau de leurs investissements est inférieur à celui de l'année précédente.

a. Facteurs déterminants

Selon les enquêtes de la BNB et de Fabrimétal, exécutées à la demande de la CEE, la décision d'investir dans les fabrications métalliques a été influencée en 1985 par la diminution des coûts de production, la mise en oeuvre de nouvelles techniques et l'apparition sur les marchés de nouveaux produits. Dans la plupart des secteurs également, les investissements de rationalisation continuent de l'emporter, ce qui n'est plus le cas dans la majorité des pays de la CEE où se dessine une tendance au développement des investissements d'expansion. Cette évolution ne se manifesterait en Belgique que pour l'industrie des biens d'équipement alors que dans la métallurgie de base et l'alimentation, des considérations de rationalisation continueraient de déterminer le comportement face à l'investissement.

L'écoulement des biens d'équipement belges est devenu moins aisé parce que les marchés internationaux ont subi des modifications structurelles auxquelles les entreprises du pays ont insuffisament pris part. Par ailleurs, l'importation de tels biens étrangers a crû sensiblement (voir ci-avant 2.2.1).

Savoir dans quelle mesure ces évolutions sont responsables de la prestation médiocre de l'investissement en 1985 n'est possible que partiellement. La forte hausse dans la métallurgie de base à la fin de l'année est sans doute liée à l'intervention de l'Etat en faveur des investissements destinés à restructurer et moderniser la sidérurgie, les aides à ce secteur ne pouvant en effet plus être accordées après 1985.

Tant les investissements des entreprises industrielles que ceux des non-industrielles ont fortement reculé durant le premier trimestre de 1985, en raison, très probablement, des conditions atmosphériques rigoureuses de cette période.

Enfin, il importe de noter que la décroissance des investissements dans l'industrie automobile, qui représentent 40 % du total de ceux réalisés dans les fabrications métalliques, a considérablement influencé leur évolution globale. S'ils n'avaient pas été pris en considération, ils auraient augmenté, selon Fabrimétal, de 28 % contre 9 % actuellement.

b. Investissements et activité économique

Dans les pays occidentaux, le premier choc pétrolier en 1973 et la crise qui en résulta, s'attaquèrent principalement à l'emploi. En effet, l'inflation élevée provoqua, au travers de leur adaptation automatique à l'index, une hausse des salaires réels plus rapide que celle de la productivité du travail. Les profits et leur part dans le revenu national baissèrent avec pour conséquence que l'investissement se réduisit et tendit davantage vers la rationalisation. De ce fait, l'emploi diminua tandis que le stock de capital par travailleur augmentait.

TABLEAU 20 - Salaires réels, productivité en emploi en Belgique

(variations en %)

Année	Salaires réels	Productivité	Emploi
1971/80	4,5	2,8	0,3
1981	-0,9	0,7	-2,0
1982	0,4	2,4	-1,3
1983	-0,2	1,5	-1,1
1984	0,0	1,3	0,4
1985 (a)	0,7	1,5	0,4

(a) Estimations. Source: CEE.

TABLEAU 21 - Part des investissements dans le PIB

(en %)

Pays	1970	1980	1985
Belgique	23,4	21,3	17,3
CEE 10	24,0	21,0	19,5
USA	19,5	18,5	20,7
Japon	34,5	32,0	30,6

Source: CEE.

L'introduction de la modération salariale en 1982 ramena une croissance plus rapide de la productivité du travail que des salaires réels (tableau 20). Le rendement sur le capital investi et les attentes en la matière évoluèrent aussi positivement.

Grâce à l'élimination d'unités de production non-compétitives et aux investissements de rationalisation, le taux d'utilisation des capacités de production a augmenté au point que la croissance ne pourra se poursuivre en l'absence d'investissements d'expansion.

La part des investissements dans le PIB est en constante régression depuis de nombreuses années: en 1970, elle dépassait 23 %; quinze ans plus tard, elle est tombée à 17 % environ (tableau 21).

Les taux d'intérêt, qui restent encore élevés, entravent également les investissements qui ne peuvent donc que difficilement être financés par des moyens externes. Certes, ils furent stimulés par les différentes dispositions légales adoptées pour favoriser les placements en capital à risque. Elles ont en effet permis l'amélioration de la structure financière des entreprises et de nombreuses dettes à long terme ont pû être remplacées par du capital à risque, ce qui devrait engendrer des investissements industriels.

Malgré l'amélioration de la productivité du travail et de l'utilisation des capacités de production, les investissements d'expansion, qui pourraient accroître l'emploi, sont toujours négligés. La baisse de l'emploi, qui dure depuis dix ans,est néanmoins arrêtée. Seul le maintien d'un rythme de croissance des investissements identique à celui des deux dernières années pendant plusieurs autres pourrait conduire à une baisse sensible du chômage.

B. EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS DANS LA CONSTRUCTION

a. Construction d'habitations

La construction d'habitations, qui depuis le début des années quatre-vingts a sensiblement régressé, s'est quelque peu redressée en 1985, mais son niveau est largement inférieur à celui des années septante, considéré comme normal.

Déjà présente en 1984, l'évolution positive du nombre de permis de bâtir de nouveaux logements s'est maintenue durant l'année dernière (+ 9,4 % par rapport à 1984). De même, et peut-être plus important parce que cela se répercute réellement sur l'activité économique, le nombre de nouveaux chantiers est aussi en augmentation (voir ci-après, la construction 2.2.4).

Cette évolution doit être attibuée aux mesures que les pouvoirs publics ont prises en faveur de la construction. En mars 1982, le taux de TVA appliqué à ce secteur a été ramené de 17 % à 6 % et cette mesure fut régulièrement prolongée. En outre, les personnes qui ont conclu un emprunt hypothécaire pour l'achat ou la construction d'une nouvelle habitation, bénéficient d'une réduction supplémentaire, étalée sur trois ans, de leur revenu imposable à concurrence de 200000 francs de charges d'intérêt.

Il ne s'agit donc pas encore d'une reprise.fondamentale même si des effets induits sont visibles: certaines entreprises proches de la construction ont à nouveau investi, ce qui doit toutefois être interprêté avec prudence. Pendant la crise, de nombreuses entreprises ont disparu, obligeant celles qui demeuraient d'accroître leurs capacités pour satisfaire une demande en augmentation. Le climat de ces entreprises reste toujours incertain et grande, la crainte que la reprise ne soit que passagère.

b. Construction non-résidentielle

L' activité dans la construction non-résidentielle évolue de façon capricieuse sans que pour autant il soit question d'un effondrement total du marché. Le nombre de bâtiments non-résidentiels entamés recula vers 1975. L'activité de ce secteur se stabilisa par la suite. Après la déception de 1984, tant les autorisations (+ 17,9 %) que les bâtiments non-résidentiels entamés (+ 23,3 %) progressèrent en 1985.

De nouvelles initiatives dans ce secteur devront principalement venir des entreprises, la demande des pouvoirs publics devant continuer de diminuer.

2.2.3. CONSOMMATION DES MENAGES

Malgré le ralentissement de la hausse des prix au second semestre, la croissance globale de la consommation privée n'a atteint que 0,5 % en volume en 1985, ce qui est insuffisant pour stimuler la demande intérieure. Le maintien des mesures gouvernementales restrictives concernant les revenus salariaux n'a pas favorisé une reprise des dépenses des ménages qui aurait permis d'améliorer une situation qui perdure dans le commerce depuis 1982.

Selon les estimations du Budget économique, la hausse de revenu disponible des particuliers fut limitée à 0,6 % en 1985. Les revenus salariaux ont stagné alors que ceux des indépendants croissaient de 1,5 % et ceux de la propriété, de 8,6 %. Les transferts de sécurité sociale ont reculé de 1,4 % (- 2 % pour les allocations de chômage). Par rapport à 1984, la part des revenus de la propriété dans le PNB passe de 16,8 % à 18,1 % alors que celle des revenus salariaux revient de 57,6 % à 57,1 %. Le taux d'épargne remonte de 15,1 % du revenu disponible à 15,4 %.

Cette disparité dans l'évolution du pouvoir d'achat des différents bénéficiaires de revenus est une des principales causes de la stagnation des ventes au détail depuis plus de deux années. En effet, la proportion du revenu directement consacré à la consommation est plus élevée chez les salariés que chez les bénéficiaires de revenus de la propriété; cette part atteint même 100 % pour les chômeurs indemnisés. La politique d'austérité salariale a donc un impact plus important sur le niveau de la demande de biens de consommation que ne le laisserait supposer un revenu disponible en légère croissance.

Par ailleurs, la structure des dépenses est également affectée ainsi que le comportement des consommateurs face aux achats. Selon une enquête du Comité Belge de la Distribution (17) effectuée en 1985,dont un volet concerne le pouvoir d'achat et la crise, plusieurs exemples de réactions de consommateurs face aux restrictions sont évoqués: 72 % des ménages interrogés réduisent leurs achats depuis 2 ans (78 % dans les grands centres); les produits alimentaires meilleur marché sont recherchés par 63 % d'entre eux tandis que 23 % diminuent la quantité achetée. En habillement, 27 % des consommateurs choisissent les articles les moins chers; toutefois, 21 % achètent plus cher mais de meilleure qualité, alors que 50 % reportent leurs achats. Pour les meubles, cette dernière attitude est citée par 91 % des ménages bruxellois.

Les résultats de la grande distribution se ressentent également de la nouvelle manière de gérer son budget adoptée par de nombreux ménages. Les résultats du groupe GB-INNO-BM en distribution de masse (principalement l'alimentation et les petits articles ménagers) ne progressent que de 0,5 % à prix courants en 1985. La concurrence de plus en plus vive dans ce secteur oblige les distributeurs à se restructurer et à présenter d'autres types de magasins souvent à vocation spécialisée (bricolage ou jardinage) pour rencontrer les nouvelles attitudes des consommateurs. Les achats de produits sans marque et ceux d'articles de bricolage, évitant un appel à des professionnels, augmentent constamment et répondent très souvent à des soucis d'économie individuels.

L'ensemble des nouveaux comportements des ménages confrontés avec l'effritement de leurs revenus professionnels induit la stagnation à bas niveau des ventes du commerce de détail. L'examen de l'évolution des principaux indicateurs conjoncturels au cours de 1985 permet de concrétiser dans les chiffres ces différents éléments.

Deux statistiques principales sont disponibles pour estimer l'évolution des ventes du commerce de détail: d'une part, les indices du chiffre d'affaires déclaré par les commerçants à la TVA, classés par rubrique NACE; d'autre part, les indices calculés par l'INS sur base d'enquêtes mensuelles auprès des commerçants par échantillonage. Etant donné que ces derniers indices ne sont pas encore définitifs pour 1985, à la suite de difficultés de mise en concordance entre l'enquête et les données de la comptabilité nationale, il sera fait référence aux seules statistiques TVA. Celles-ci présentent deux biais: d'une part, les déclarations des grands distributeurs ne sont pas ventilées par classe NACE ce qui amène une certaine imprécision dans la répartition des ventes; d'autre part, les activités de gros de certains grands distributeurs se confondent avec leurs activités de vendeur au détail (faible influence).

Le tableau 22 reprend le taux de croissance des indices TVA, déflatés par les indices de prix correspondant à chaque rubrique (18). Les ventes de biens pour l'ensemble du commerce ont stagné en 1985 (+ 0,4 % en volume). Elles sont de 1,3 % inférieures à leur niveau de 1982. Les rubriques «alimentation», «produits d'entretien», et surtout «commerce à assortiment varié» (reprenant notamment les petits articles non-alimentaires vendus en supermarché) reculent sensiblement. Par contre, il faut noter les meilleurs dispositions affichées par les ventes de vêtements, celles de la rubrique «autre commerce de détail» (comprenant celles des combustibles de chauffage soutenues par l'hiver rigoureux), et des biens durables (équipement du foyer, moyen de transport)

TABLEAU 22 - Chiffre d'affaires en volume selon les déclarations à la TVA

(Variation en % par rapport à l'année antérieure)

Rubriques	1981	1982	1983	1984	1985(a)
Alimentation	1,1	1,0	-3,6	1,8	-0,3
Produits de beauté et d'entretien	2,2	1,1	-6,8	-1,3	-1,2
Textile et habillement	5,1	1,3	0,2	2,0	2,3
Chaussures et articles en cuir	-3,8	3,2	-1,9	2,8	3,7
Tissus d'ameublement	3,3	2,9	-6,6	0,2	-3,6
Equipement du foyer	1,0	2,7	-9,5	5,5	2,1
Moyens de transport	7,4	-0,4	-4,1	0,7	2,8
Carburants et huiles	15,4	4,3	-4,0	7,8	0,1
Livres, papeterie, bureautique	1,8	-3,7	6,1	3,7	6,1
Autres commerce de détail	-9,4	5,3	0,2	-1,5	4,6
Commerce à assortiment varié	0,0	-3,0	-3,3	-1,9	-5,7
Total commerce de détail	-2,2	0,5	-3,1	1,1	0,4

(a) Données provisoires.

Source: Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

La poursuite de l'amélioration des ventes de biens durables pour le foyer (électro-ménager) et des achats de véhicules, principalement au second semestre, semble indiquer un effet de rattrapage des bas niveaux enregistrés en 1982 et 1983, sans quoi le parc de ces produits serait devenu de plus en plus obsolescent. La baisse progressive des taux d'intérêt sur les achats à tempérament, amorcée en 1985, a certainement dû jouer un rôle d'incitant auprès de ménages qui attendaient depuis quelque temps pour renouveler leur voiture ou leur équipement ménager.

Les immatriculations de véhicules neufs (tableau 23) bénéficient pour la première fois depuis plusieurs années d'un taux de croissance supérieur à celui des véhicules d'occasion, ce qui laisserait présager une reprise dans ce secteur. Cette croissance des ventes de nouveaux véhicules s'est maintenue au quatrième trimestre malgré la tenue, au début de 1986, d'un salon de l'auto où les prix pratiqués sont généralement alléchants; les acheteurs potentiels réservent donc leurs achats pour cette occasion. La croissance de 2,2 % en 1985 est d'autant plus méritoire que les ventes n'étaient soutenues par aucune manifestation particulière. Il est probable que la baisse du prix des carburants, amorcée au quatrième trimestre, ait décidé certains ménages à renouveler un véhicule devenu trop peu fiable.

TABLEAU 23 - Immatriculations de véhicules

Désignation	1981	1982	1983	1984	1985
Véhicules neufs					
Nombre	350 199	344 238	339 438	352 227	359 932
Différence avec l'année précédente	-12,1	-1,7	-1,4	3,8	2,2
Véhicules usagés					
Nombre	401 134	408 925	416 236	447 456	456 228
Différence avec l'année précédente	-0,6	1,9	1,8	7,5	2,0
Rapport entre véhicules neufs et usagés	0,87	0,84	0,81	0,78	0,79

Source: Ministère des Communications, Administration des Transports.

En effet, la principale source d'économie choisie par 60 % des ménages interrogés lors de l'enquête déjà citée plus haut est la réduction du kilomètrage annuel parcouru; 18 % préfèrent une voiture plus petite et 12 % reportent leur achat. La baisse du prix des carburants combinée avec celle des taux d'intérêt sera peut être le détonateur attendu par les professionnels de l'automobile pour les sortir du marasme qui durait depuis 1980.

Le volume des achats de services (tableau 24) est difficilement quantifiable vu le manque de statistiques disponibles. Les indices issus des données TVA permettent de se faire une idée de l'évolution du secteur mais ils sont trop fragmentaires pour embrasser l'ensemble des ventes. Une grande partie des services rendus au particuliers (par exemple banques, assurances, transports) sont indissociables de ceux fournis aux entreprises par les mêmes prestataires.

TABLEAU 24 - Chiffre d'affaires en volume des services selon les déclarations à la TVA

(Variation en % par rapport à l'année antérieure)

Désignation	1981	1982	1983	1984	1985(a)
HORECA	3,0	5,5	0,8	4,0	0.0
Réparation de biens de consommation et véhicules	-5,8	6,2	0,9	7,9	6,7
Agences de voyage	-3,2	-4,9	-7,7	11,4	-0,7
Transports de voyageurs par route (privé et public)	-2,5	-6,1	2,5	2,8	-4,8
Services récréatifs et culturels	18,4	7,8	1,8	0,9	0,9
Services personnels	0,1	0,7	-3,1	0,5	1,5
Ensemble des services	0,8	3,0	-0,2	4,6	1,7

(a) Données provisoires.

Source: Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

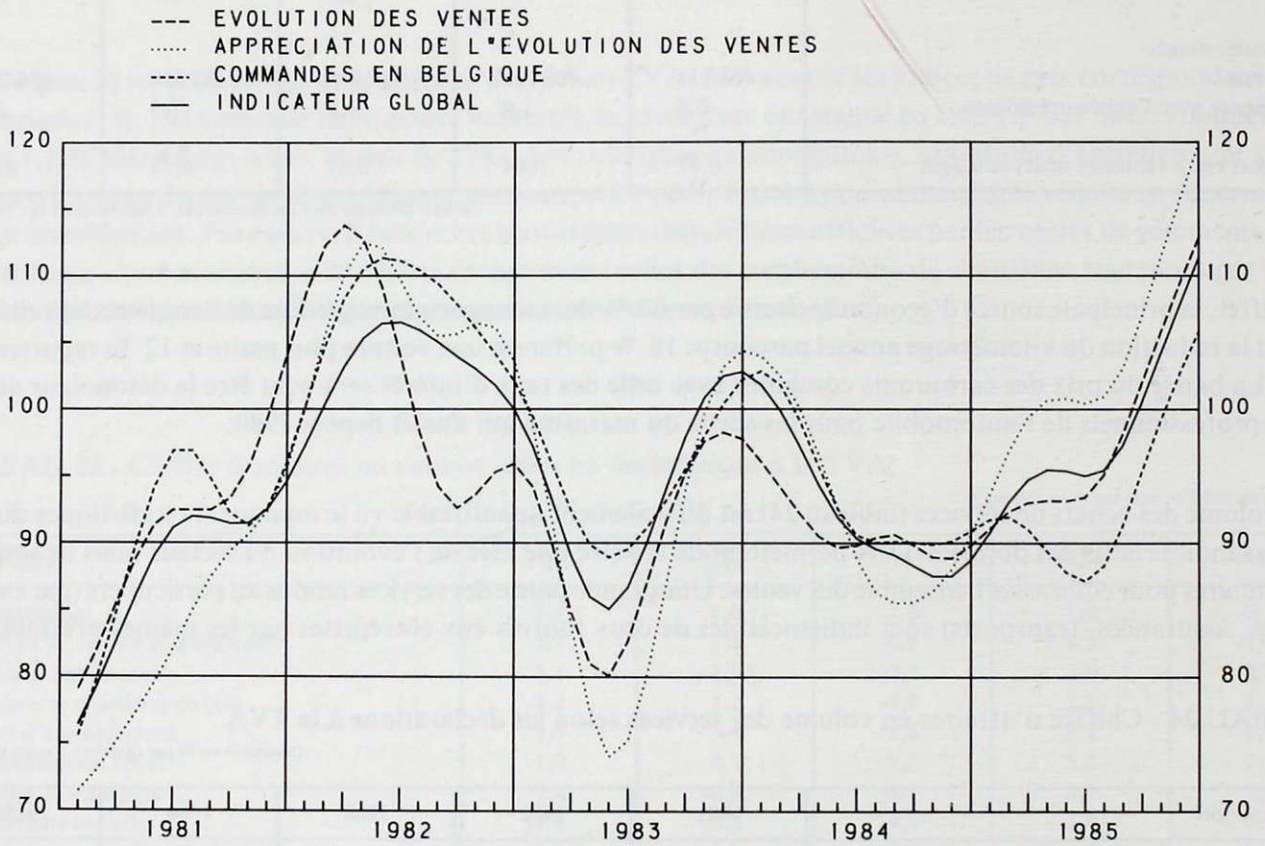
Hormis les réparations de biens de consommation dues notamment à l'obsolescence du parc de biens durables (+ 7 %), toutes les rubriques des services marquent le pas après la légère amélioration constatée en 1984. Il semble que de nombreux ménages économisent sur une série d'achats de services qui se développaient rapidement avant 1982.

La basse conjoncture dans l'HORECA est corroborée par les résultats de l'enquête sur la distribution qui dénombre 34 % des ménages supprimant leurs vacances, 18 % les écourtant, 14 % ne partant plus à l'étranger et 33 % se portant sur des vacances plus économiques (le camping au lieu de l'hôtel). L'évolution des vacances effectuées sans appel à des professionnels ne plaide pas pour une reprise des dépenses dans ce secteur.

Les services récréatifs et personnels subissent aussi une désaffection de la part de certains consommateurs qui refondent leur budget en se tournant vers des biens et services plus indispensables.

Globalement, le taux de croissance de l'ensemble des services ne dépasse pas 1,7 % alors qu'avant 1982, des progressions de 10 % étaient habituelles. Ils ne semblent donc pas à même de fournir une base de départ à une relance de la consommation des ménages comme ils pouvaient l'être dans la décennie précédente.

Graphique 4- Courbe synthétique du commerce



Source : Banque Nationale de Belgique

Les perspectives de redressement des achats des ménages paraissent néanmoins s'être améliorées en 1985 au vu des résultats des enquêtes effectuées mensuellement par la B.N.B. auprès des commerçants. En 1985, la courbe synthétique du commerce a atteint un niveau moyen de 98,8 points (+ 6,9 par rapport à 1984) avec une amélioration sensible au quatrième trimestre (moyenne de 109,3 points). L'appréciation du niveau de leurs ventes par les commerçants progresse de 12,3 points à 104,3 ce qui laisserait présager un accroissement possible des achats des ménages si les contraintes pesant sur les revenus se relachent quelque peu en fin d'année.

Les gains temporaires de pouvoir d'achat dus à la diminution du coût de l'énergie (chauffage, éclairage, carburants) et à l'impact des baisses de taux d'intérêt sont apparus au cours du second semestre de 1985; ils joueront éventuellement un rôle moteur dans la reprise des dépenses des consommateurs dans le courant de 1986.

2.2.4. EFFETS D'ENTRAINEMENT

A. PRODUCTION INDUSTRIELLE

a. Evolution de la production

La croissance de la production industrielle, entamée timidement en 1982 après une diminution les deux années précédentes, s'est poursuivie en 1985, mais à un rythme plus faible (+ 1,3 %) qu'en 1983 et 1984 (respectivement + 2,7 % et + 1,8 %). Durant les deux premiers trimestres, la hausse se limita à 0,3 % et 1,0 %. La stagnation du troisième trimestre fut suivie,durant le quatrième, d'une augmentation de 1,5 % grâce à de bons résultats en novembre.

La hausse de la production en 1985 apparaît faible comparée aussi bien avec les résultats des deux années précédentes qu'avec ceux des principaux partenaires commerciaux du pays. Son niveau dépasse de 2,1 % le sommet de 1979 et de 6,2 % le creux de 1981 (tableaux 25 et 26).

b. Production industrielle par groupes de produits

En 1984, la croissance de la production industrielle fut principalement soutenue par les matières premières et les produits intermédiaires. La reprise y était déjà apparue au cours du deuxième trimestre de 1983 et elle s'y maintint jusqu'au troisième. La stagnation pendant le quatrième laissa même supposer que l'effet d'entraînement s'estompait; le premier trimestre de 1985 en apporta la preuve avec une baisse de la production de 0,4 %, due au sensible recul des minéraux non-métalliques et à la métallurgie de base. Une hausse se produisit par la suite, la production augmentant même de 1,2 % durant le dernier trimestre. La croissance en 1985 n'atteindra de la sorte que 0,8 % à peine, ce qui est nettement moins que les 4,4 % de 1984. Les matières premières et biens intermédiaires n'ont donc pas su remorquer la conjoncture en 1985.

TABLEAU 25 - Indices de la production industrielle par groupes de produits

(1980 = 100)

Groupes de produits	Moyennes annuelles			Variation en % de 1985 par rapport à		
	1983	1984	1985 (a)	1974	1979	1984
Indice général (sans la construction)	99,3	101,9	103,3	7,0	2,1	1,3
Indice général (avec la construction)	90,8	90,3	90,2	-11,5	-9,8	-0,2
Indices par genre d'affectation de la production:						
Matières premières et produits demi-finis	95,8	100,0	100,8	4,6	-0,6	0,8
Biens de consommation non-durables	106,5	109,1	111,4	16,8	11,3	2,1
Biens de consommation durables	101,4	99,6	100,1	-1,4	-0,5	0,5
Biens d'investissement (sans la construction)	102,4	101,8	104,6	9,9	1,3	2,8

(a) Chiffres provisoires

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

TABLEAU 26 - Indices trimestriels de la production industrielle par groupes de produits

(Corrigés des variations saisonnières; variation en % par rapport au trimestre précédent)

Groupes de produits	1984				1985 (a)			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Indice général (sans la construction)	0,3	0,1	1,0	0,2	0,3	1,0	0,4	1,5
Indice général (avec la construction)	-0,1	-1,5	0,8	-0,1	-1,7	2,7	0,4	0,4
Indices par genre d'affectation de la production:								
matières premières et produits demi-finis	1,0	0,7	1,5	-0,2	-0,3	1,0	0,7	1,1
biens de consommation non-durables	-0,8	0,6	1,0	0,2	1,5	0,6	-0,4	1,9
biens de consommation durables	-0,2	-1,4	0,2	0,4	0,0	0,2	1,1	0,7
biens d'investissement (sans la construction)	-0,3	-2,0	1,1	0,9	2,4	1,9	-2,7	2,6

(a) Données provisoires

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

Une amélioration s'est produite dans les biens de consommation,en particulier les durables, alors que les non-durables conservaient leur taux de croissance de 1984 environ. La baisse de 1,7 % des durables en 1984 s'est transformée un an plus tard en un accroissement de 0,5 %, à mettre en rapport avec un phénomène de rattrapage d'achats postposés les années précédentes à cause de la baisse du pouvoir d'achat. La tendance au cours de l'année entre ces deux groupes est divergente: une amélioration de trimestre en trimestre s'est produite pour les biens durables alors que pour les non-durables, un mouvement inverse a eu lieu, sauf durant le quatrième trimestre.

Après avoir faiblement reculé en 1984, l'indice des biens d'investissement, à l'exclusion de la construction, a haussé de 2,8 % en 1985. Il convient toutefois de mettre en évidence le caractère provisoire des données: des changements importants sont encore possibles vu les difficultés d'estimation de la production dans les chantiers navals.

c. Enquête de conjoncture de la Banque Nationale de Belgique

L'indicateur global de la conjoncture de la BNB a oscillé entre 110 et 115 points. Sa valeur moyenne s'établit à 111,2 points, soit 1,4 % de plus qu'en 1984 et 8 % de plus qu'en 1983.

Au cours de l'année écoulée, l'industrie manufacturière s'est maintenue à un haut niveau, quoique légèrement plus bas qu'en 1984. Le rétablissement de la demande intérieure, entamé dans le courant de 1984, s'est poursuivi en grande partie en 1985. Les commandes étrangères sont restées à un niveau relativement haut, quoique légèrement en retrait par rapport à 1984, preuve de l'affaiblissement de la position concurrentielle des entreprises belges en 1985 (voir ci-avant 2.2.1).

L'activité dans le commerce a augmenté de 6,8 % en moyenne par rapport à 1984, ce qui a plus que compensé son recul au cours de cette année, de sorte que l'avance par rapport à 1983 se monte à 5,4 %. Depuis juin 1985, la croissance est ininterrompue et elle fut même particulièrement forte en décembre, mois pendant lequel l'indicateur atteignit la valeur de 116,12, la plus haute depuis août 1976.

L'indicateur de la construction, hormis le génie civil et les travaux routiers, remonte depuis 1983 et se situe 26,6 % au-dessus du creux de 1981, mais 18,5 % encore en-dessous du sommet de 1976. De la première interprétation de ces chiffres, il pourrait apparaître que la conjoncture dans ce secteur se redresse. Cette amélioration n'est cependant due qu'à l'adaptation des capacités de production à la situation réelle du marché et elle ne se produit que par rapport à une base de référence très basse.

d. Evolution régionale de la production

L'évolution régionale de la production se caractérise en 1985 par une amélioration en Flandre et un recul en Wallonie et à Bruxelles. Dans le Nord du pays, la production a haussé de 3,7 % contre 0,4 % en 1984, ce qui la situe 20 % au-dessus de son niveau de 1974 et 6,9 % plus haut que le dernier sommet conjoncturel en 1979. Hormis un fléchissement en 1980, la production en Flandre n'a pas cessé de croître depuis 1976.

En Wallonie, l'évolution est toute autre: de la forte reprise de 1984 (+ 7,6 %), il ne reste plus que 5,4 % à cause principalement d'un recul de 2,7 % entre le premier trimestre de l'année écoulée et le dernier de la précédente. Ainsi, la production wallonne se situe 9 % en-dessous de son niveau de 1974 et 6 % sous celui de 1979, à un niveau identique à celui de 1971 et 1972.

Bruxelles a presque entièrement perdu en 1985 sa croissance de l'année précédente et, comme en Wallonie, le niveau de sa production gît sous ceux de 1974 et 1979 de 9,7 % et 5,0 % respectivement.

e. Industrie de la construction

Cette industrie reste en crise: emploi non assuré, modération salariale et difficultés de financement continuent de peser sur elle, même si les mesures de stimulation des pouvoirs publics ont provisoirement freiné sa chute sans inverser la tendance. En 1985, un retournement semble cependant se manifester: les bâtiments commencés (28908) dépassent de 18,5 % ceux de l'année d'avant sans cependant atteindre les 40000, considérés comme normal. Une évolution semblable s'est produite pour le nombre de mètres cubes construits.

Les régions ne participent pas de la même manière à cette croissance qui a atteint 9,2 % en Wallonie, 22,7 % en Flandre alors qu'un recul de 10 % s'est produit à Bruxelles.

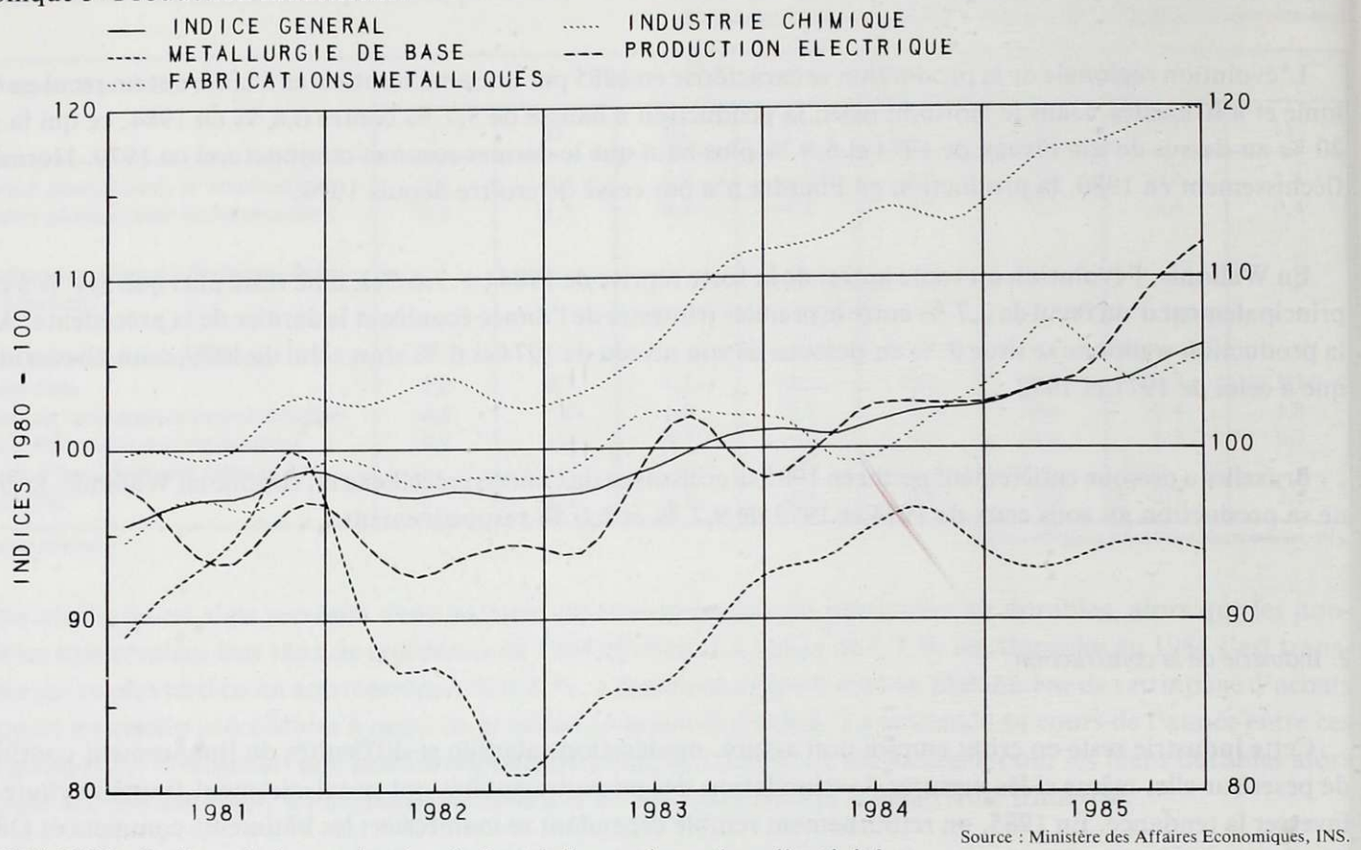
Dans la construction non-résidentielle, la hausse s'élève même à 24 %, ce qui permet de faiblement dépasser le niveau de 1983 tout en restant de 35 % inférieur au sommet de 1974. Pour 1985, le volume des constructions commencées se monte à 22 millions nombre de mètres cubes.

B. PRODUCTION INDUSTRIELLE PAR SECTEUR

Les meilleurs résutats sont obtenus par le matériel de transport, la production d'électricité, les machines non-électriques, la chimie et le caoutchouc ainsi que les fabrications métalliques. Une hausse de plus faible ampleur est enregistrée par l'alimentation et les boissons, le tabac, la confection, le textile et la chaussure, les ouvrages non-mécaniques en métal de même que le papier et le carton. L'industrie du bois dépasse à peine son niveau de 1984 (tableaux 27 et 28 et graphique 5).

Une faible baisse s'est produite pour les machines et les appareils électriques, la métallurgie de base et l'industrie du cuir. Les mines, les carrières, les minéraux non-métalliques et les raffineries de pétrole ont enregistré des diminutions plus importantes.

Graphique 5- Production industrielle.



Source : Ministère des Affaires Economiques, INS.

TABLEAU 27 - Indices de la production industrielle par branches d'activité

(1980 = 100)

Branches d'activité	Moyennes annuelles			1985 en % par rapport à		
	1983	1984	1985 (a)	1974	1979	1984
Indice général (sans la construction)	99,3	101,9	103,3	7,0	2,1	1,4
Construction	64,3	57,1	54,0	-59,9	-43,3	-5,3
Industrie extractive:	88,9	90,0	83,8	-38,3	-13,4	-6,8
charbonnages	92,2	90,9	84,3	-48,1	-14,4	-7,3
carrières	79,6	84,6	79,7	-11,4	-12,4	-5,8
Industries manufacturières:	99,6	102,3	103,9	8,7	2,5	1,5
alimentation et boissons	110,6	113,9	115,7	26,6	17,7	1,6
tabac	108,3	102,6	104,3	1,0	3,2	1,7
textile	103,4	104,2	103,9	-6,8	7,4	-0,3
confection et chaussures	98,4	93,9	92,2	-25,7	-10,4	-1,8
bois	96,5	94,9	95,6	4,6	2,6	0,7
papier et carton	105,2	111,5	112,5	12,6	11,6	0,9
chimie et caoutchouc	107,2	113,3	117,2	26,8	11,0	3,4
raffineries de pétrole	62,1	58,6	50,9	-46,0	-50,7	-13,1
prod. minéraux non-métalliques	77,4	81,1	73,9	-23,7	-26,1	-8,9
métallurgie de base	87,7	95,1	93,8	-17,1	-10,6	-1,3
Fabrications métalliques:	101,4	101,3	104,0	13,9	1,0	2,7
ouvrages en métaux non métalliques	95,9	97,1	98,7	10,9	-0,8	1,7
machines non électriques et mécanique fine	91,6	101,5	108,3	10,7	4,1	6,7
matériel de transport	121,5	112,6	118,7	72,8	11,6	5,4
machines et appareils électriques	96,3	93,0	92,5	-8,4	-9,3	-0,5
Electricité	97,8	101,6	106,2	32,9	9,2	4,5

(a) Données provisoires

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

TABLEAU 28 - Indices trimestriels de la production industrielle par branches d'activité

(Corrigés des variations saisonnières-variations en % par rapport au trimestre précédent)

Branches d'activités	1984				1985 (a)			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Indice général (sans la construction)	0,3	0,1	1,0	0,2	0,3	1,0	0,4	1,5
Construction	-1,8	-7,3	0,6	-1,6	-10,3	10,6	2,4	-4,6
Industries extractives:	1,5	0,4	2,1	-3,2	-7,0	6,1	1,2	-8,2
charbonnages	-0,9	0,5	1,4	-3,3	-2,4	0,6	-3,2	-6,0
carrières	12,6	-7,1	1,9	-1,0	-19,2	20,9	12,0	-12,2
Industries manufacturières:	0,3	0,1	1,0	0,3	0,5	0,8	0,3	1,8
alimentation & boissons	-0,2	1,0	1,2	0,6	0,5	1,3	-0,7	3,1
tabac	-4,4	-5,2	4,5	2,7	-0,5	4,5	-1,8	-5,9
textile	0,6	-0,8	0,4	0,7	-1,6	1,3	2,0	-1,4
confection et chaussures	-1,2	0,1	-1,6	-1,4	-1,1	-0,7	4,1	2,2
bois	1,7	-0,9	-0,2	-0,7	-2,9	3,3	3,7	1,1
papier et carton	4,4	-0,3	1,2	0,8	-1,2	2,8	2,3	-2,8
chimie et caoutchouc	1,1	0,7	0,7	0,3	1,4	1,7	0,6	0,6
raffineries de pétrole	-8,2	10,1	-14,7	-7,9	7,3	-30,7	34,9	10,6
produits minéraux non-métalliques	6,9	-4,1	0,4	-3,4	-5,9	1,7	-0,3	0,7
métallurgie de base	1,7	0,7	2,6	0,0	-2,9	0,2	1,6	1,0
Fabrications métalliques	-0,3	-2,1	1,6	1,2	2,3	1,5	-2,8	2,3
ouvrages en métaux non-mécaniques	-0,8	0,4	1,7	-1,1	1,1	1,3	-0,6	2,9
machines non-électrique & mécanique fine	2,9	0,8	3,5	2,4	4,6	1,0	-4,8	6,2
matériel de transport	0,7	-7,2	-2,6	10,5	2,5	1,5	-0,4	-1,1
machines et appareils électriques	-2,8	-2,8	1,5	2,9	2,7	1,8	-4,2	1,6
Electricité	-2,0	4,2	0,1	-0,4	2,2	-0,7	2,7	3,8

(a) Données provisoires

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

a. Métallurgie de base

La baisse de la production industrielle dans la métallurgie de base fut générale, sauf pour les fonderies, les tréfileries et le laminage ainsi que les métaux non-ferreux. La production fut spécialement faible durant le premier trimestre et elle se stabilisa par la suite. La sidérurgie et les aciéries ont connu une évolution identique, avec une diminution de 3,7 % et 5,5 % respectivement. Le temps rigoureux de février et mars explique ce recul tout comme la faible demande après la reconstitution des stocks qui a eu lieu en 1984.

b. Industrie chimique

Dans la chimie et le caoutchouc, la tendance est restée orientée à la hausse (+ 3,6 % en 1985). La croissance durant le premier semestre est exclusivement due à la chimie, la production du caoutchouc se contractant.

c. Matériaux de construction

L'activité dans ce secteur est naturellement étroitement liée à celle de la construction et au volume des travaux publics. Le verre plat (+ 4,3 %) a connu une croissance plus modeste que l'année antérieure. La céramique (- 6,4 %) a poursuivi sa tendance à la baisse entamée en 1975.

L'industrie du ciment continue de baisser par rapport aux niveaux déjà bas de 1983 et 1984, à cause principalement du recul des travaux publics frappés par les limitations budgétaires, non compensé par une hausse dans la construction résidentielle.

La production des carrières a reculé en 1985 (-4,4 %), même si certains sous-secteurs ont connu une croissance, tels le porphyre (+ 14,8 %), le marbre (+ 5,8 %), ainsi que les carrières de sable (+ 1,5 %) et de calcaire (+ 0,5 %). Par contre, le petit granit (- 19,8 %) et le grès (- 20,1 %) se contractent d'un pourcentage identique à celui avec lequel ils avaient crus un an auparavant.

d. Energie

Depuis 1983, la production d'énergie électrique a haussé de 4 % par an environ. La part du nucléaire atteint 60 % et celle des centrales thermiques classiques, 37 %. En 1985, un léger surplus des échanges d'énergie avec l'étranger a également été enregistré.

Bien que l'indice de la production des charbonnages ait baissé, la production exprimée en tonnes a haussé. Cette différence provient des coefficients de pondération attribués aux variétés de charbons reprises dans l'indice. Cette augmentation résulte d'une diminution du nombre de jours chômés et d'un plus haut rendement.

Le raffinage de pétrole continue de baisser. Après avoir été limitée en 1984 (- 5,6 %),une nouvelle diminution s'est produite en 1985, identique à celle de la période1981-1983. De la sorte, la production ne se maintient qu'à la moitié de ce qu'elle était en 1979. La consommation de fuel dans les centrales électriques a continué de diminuer au profit de l'énergie nucléaire.

e. Fabrications métalliques

Après une stabilisation en 1984, les fabrications métalliques ont connu une croissance de 2,7 % au cours de l'année écoulée; celle-ci s'est principalement produite durant le premier semestre. Cette évolution favorable fut soudainement arrêtée au cours du troisième trimestre, et plus spécialement en août.

Après son retournement de 1984, la construction de machines, sauf les électriques, demeura orientée à la hausse (+ 7 %). A la différence des années précédentes, la demande domestique en constitua l'aiguillon, en conséquence des investissements importants effectués, alors que les débouchés sur les marchés extérieurs présentaient des signes de saturation (voir aussi 2.2.1.).

La concurrence des nouveaux pays industrialisés (Corée du Sud et Taïwan) et l'existence de capacités excédentaires ont contribué à la chute de l'activité dans les chantiers navals: les nouvelles commandes sont inférieures de 37 % à celles de l'année précédente. La navigation fluviale a aussi évolué défavorablement.

Les fournitures de matériel ferroviaire et de tramways ont aussi baissé en 1985 (- 0,3 %) à la suite de la contraction de la demande étrangère. La production d'automobiles a atteint un million d'unités et retrouve le niveau exceptionnel de la période 1978-1979.

f. Industrie textile

Après une hausse modeste en 1984, la production de cette branche a faiblement diminué (- 0,3 %). La forte augmentation du troisième trimestre par rapport au deuxième correspond avec des achats anticipés de vêtements d'automne et d'hiver à cause des conditions climatiques défavorables d'août et de septembre. La baisse durant les trois derniers mois est aussi due à ces déplacements.

L'industrie de la bonneterie se maintient à son résultat de 1984, inférieur de 8,3 % à celui de l'année précédente. Le tissage a un peu reculé par rapport à 1984 mais son niveau dépasse de 13 % environ celui de 1979 et de 17 % celui de 1974.

La reprise de 1983 et 1984 ne s'est pas poursuivie dans les filatures. Le recul reste cependant limité à 1 % environ. Des différences par secteur apparaissent: forte hausse dans la soie, limitée dans les cotons fins, moins bonnes prestations qu'en 1984 dans les autres secteurs avec, en tête, la corde, le lin et le chanvre.

g. Autres branches d'activité

L'alimentation et les boissons connaissent depuis 1976 une croissance ininterrompue mais faible (1 à 3 %). La hausse de 1,6 % en 1985 est due à l'alimentation car les boissons reculent de 2,8 %.

Après une baisse de 5,3 % en 1984, l'industrie du tabac s'est redressé quelque peu en 1985. La confection et les chaussures se sont stabilisées à leur niveau de 1984. Le bois a haussé à nouveau en 1985 (0,7 %) après avoir reculé durant deux années consécutives.

Une légère augmentation s'est produite dans le papier et le carton, résultat d'une plus forte hausse de la transformation que d'une baisse de la production. La tendance à la hausse dans l'industrie du cuir, entamée en 1981, s'est estompée aussi bien pour les cuirs lourds que légers.

C. CONSOMMATION D'ENERGIE

Après son retournement de 1984, la consommation apparente brute d'énergie primaire a poursuivi sa hausse (tableau 29) en partie à cause de la croissance de la production industrielle mais aussi parce que le nombre de jours pendant lesquels la température est descendu sous les quinze degrés, a augmenté de 25 % par rapport à l'année précédente. La part de la consommation de produits pétroliers continue d'osciller autour de 40 % du total, l'objectif de la CEE pour 1990, et celle de l'énergie nucléaire, qui prend déjà à son compte 60 % de la production d'électricité, est désormais aussi grande que celle du gaz naturel. La consommation de combustibles solides, liquides et gazeux dans les centrales thermiques a diminué.

TABLEAU 29 - Consommation brute d'énergie primaire

(x 1 000 tep)

Source d'énergie	1981	1982	1983	1984	1985	$\frac{1985}{1984}$ %
Combustibles solides	11 197	10 827	9 206	10 734	10 304	-4,0
Pétrole	20 692	19 723	17 527	16 967	17 366	2,3
Gaz naturel	9 133	7 539	7 915	8 189	8 124	-0,8
Energie nucléaire	3 093	3 794	5 402	6 446	7 944	23,2
Autres (a)	364	376	192	392	299	-23,7
Total	44 479	42 259	40 240	42 728	44 037	3,0

(a) Energie hydraulique et éolienne et importations nettes d'électricité.

Source: Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

Les Pays-Bas ne fournissent plus que la moitié du gaz naturel importé en Belgique. Cette part a sensiblement reculé au fil des ans, d'abord en faveur de la Norvège, mais depuis 1982 aussi - et surtout - de l'Algérie (tableau 30).

La dépendance de la Belgique vis-à-vis du pétrole des pays de l'OPEP a encore quelque peu diminué en 1985; elle se monte à moins de 40 % des achats totaux de ce produit. Le pétrole de la Mer du Nord a de nouveau progressé sensiblement après avoir stagné en 1984; il atteint le niveau des pays de l'OPEP sans l'Arabie Saoudite. La part des autres pays croît aussi, ce qui indique la poursuite de la diversification de l'approvisionnement.

TABLEAU 30 - Répartition géographique des importations de gaz naturel et de pétrole brut

(en % du total de chaque rubrique)

Pays	1981	1982	1983	1984	1985
Gaz naturel:					
Pays-Bas	78,2	71,8	60,9	57,7	50,9
Norvège	21,8	24,1	20,2	22,6	20,5
Algérie	-	4,1	18,9	19,7	28,6
Pétrole brut:					
Arabie Saoudite	61,4	38,8	10,6	7,3	9,3
Autres pays de l'OPEP	18,2	34,1	39,9	33,6	27,5
URSS	5,6	11,8	15,0	24,6	17,2
Mer du Nord (Royaume-Uni et Norvège)	11,6	5,8	22,6	21,2	28,1
Autres	3,2	9,5	11,9	13,3	17,9

Source: Distrigas; Ministère des Affaires économiques, Adminstration de l'Energie.

D. TRANSPORT DE MARCHANDISES

Compte tenu de l'important trafic portuaire en Belgique, il est évident que la baisse du commerce mondial devait se répercuter sur l'activité de ses ports, ce qui explique que le secteur des transports a quelque peu moins bien évolué qu'en 1984.

a. Transport maritime

Le trafic des principaux ports (Anvers, Gand, Bruges, Ostende et Bruxelles) a légèrement diminué en 1985 (tableaux 31 et 32). Néanmoins, les chiffres de 1985 arrivent en valeur absolue juste après ceux de l'année précédente qui furent les meilleurs.

TABLEAU 31 - Activité dans les principaux ports belges 1984-1985

Activité	1984	1985	$\frac{1985}{1984}$ %
Nombre de navires entrés	38 486	33 037	-14,2
Tonnage des navires (1.000 TRB)	203 592	186 980	-8,1
Entrées de marchandises (1 000 T)	78 358	76 828	-1,9
Sorties de marchandises (1 000 T)	53 386	52 969	0,8
Total des activités (1 000 T)	131 734	129 797	-1,5

Source: Services portuaires.

L'activité portuaire a baissé de 4,5 % en 1985 à Anvers. La diminution des entrées résulte en ordre principal de la fermeture, pour contrôle technique et travaux d'entretien, des raffineries de pétrole établies à cet endroit, ce qui a entraîné une baisse de 2,9 millions de tonnes des entrées de pétrole brut. Le secteur des marchandises diverses maintient un trafic de 38 millions de tonnes environ cependant que le transport par conteneurs a haussé de 8 % à peu près.

Le trafic du port de Gand a légèrement augmenté; une hausse de 13 % des sorties doit être soulignée.

Pour la deuxième année consécutive, le port de Bruges-Zeebrugge a réalisé le taux de croissance le plus élevé des ports européens entre Le Havre et Hambourg. Le trafic maritime y a haussé de 18 %. Le trafic roll-off/roll-on (+ 17,2 %) représente environ 55 % du total du trafic de marchandises. Le trafic par conteneurs a augmenté de 6,5 % par rapport à 1984. Le trafic de marchandises diverses (72 % du total) s'est accrû de 12,4 % et celui des marchandises en vrac (22 % du trafic), de 41,8 % à cause d'un accroissement du trafic de charbon (1,4 millions de tonnes) compensant à peu près la diminution des matériaux de construction transportés (- 17,4 %). Enfin, les produits liquides (6 % du trafic) ont haussé de 15 %, principalement à cause des produits raffinés.

TABLEAU 32 - Activité des ports de mer 1984-1985

(1 000 t)

Port	Entrées		Sorties		Total		
	1984	1985	1984	1985	1984	1985	$\frac{1985}{1984}$ %
Anvers	50 048	48 122	40 291	38 124	90 339	86 246	-4,5
Gand	20 478	19 769	6 114	6 904	26 592	26 673	+ 0,3
Zeebrugge	6 226	7 352	5 775	6 814	12 001	14 166	+ 18,0
Ostende	1 162	1 157	747	672	1 909	1 829	-4,2
Bruxelles	444	428	449	455	893	883	-1,1
Total	78 358	76 828	53 386	52 969	131 734	129 797	-1,5

Source: Services portuaires.

A Ostende, le trafic de marchandises a diminué de 4,2 % à cause d'une baisse des entrées de produits chimiques et de mitraille que les hausses de celles de sable et de gravier ne compensèrent pas. L'augmentation des sorties d'aliments pour bétail n'est pas davantage parvenue à enrayer cette tendance à la baisse.

Bruxelles a suivi la même tendance (- 1,1 %) à cause d'un moindre trafic de produits chimiques.

b. Flotte marchande

le 31 décembre 1985, la flotte marchande belge comptait 101 navires (108 à fin 1984) d'un tonnage brut de 2 232 927 tonnes (2 237 704 en 1984). Sur les cinq dernières années, elle est demeurée très stable mais sa capacité de charge par navire s'est accrue.

La flotte est composée à plus de 50 % de vraquiers, de vraquiers/navires porte-conteneurs, de cargos et porte-conteneurs qui représentent deux-tiers du tonnage brut.

Certains indicateurs sensibles à la conjoncture, comme le nombre de navires à piloter à Flessingue et de et vers Ostende et Zeebrugge, ainsi que celui des navires immobilisés provisoirement par manque de chargement, montrent le recul du transport maritime pour la flotte marchande belge.

c. Navigation intérieure

L'Institut du Transport par batellerie et l'Office de la Navigation intérieure indiquent que la navigation intérieure a évolué moins favorablement qu'en 1984, année durant laquelle une faible amélioration était apparue pour la première fois depuis 1978 (tableau 33).

TABLEAU 33 - Navigation intérieure - répartition du transport sur les voies d'eau intérieures entre exportations, importations, trafic de transit et intérieur 1983-1985 (moyennes mensuelles)

Genre de trafic		1983	1984	1985	$\frac{1985}{1984}$ %
Exportations	1 000 t	2 521	2 624	2 412	-8,1
	1 000 000 t/km	104	102	98	-3,9
Importations	1 000 t	3 100	3 427	3 288	-4,1
	1 000 000 t/km	137	148	144	-2,7
Transit	1 000 t	311	338	315	-6,8
	1 000 000 t/km	41	44	40	-9,1
Trafic intérieur	1 000 t	1 671	1 836	1 789	-2,6
	1 000 000 t/km	121	143	140	-2,1
Total	1 000 t	7 602	8 224	7 804	-5,1
	1 000 000 t/km	414	437	422	-3,4

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

d. Transport routier

Les enquêtes de l'Institut du Transport Routier (ITR) révèlent une poursuite de la légère amélioration de la conjoncture dans ce secteur (tableau 34). Néanmoins, l'indicateur présentant le pourcentage mensuel moyen des entreprises signalant une hausse du tonnage transporté, a légèrement baissé (41,2 % contre 43 % en 1984).

Les résultats des petites entreprises (un à quatre véhicules) demeurent, comme les années précédentes, sous la moyenne. Les entreprises moyennes (de cinq à vingt véhicules) et les grandes (plus de vingt véhicules) dépassent largement la moyenne du secteur, qu'il s'agisse du tonnage transporté, du coefficient de distance, des engagements et des investissements. Par contre, ces entreprises doivent faire face à plus de problèmes de liquidité que les petites.

TABLEAU 34 - Résultats des enquêtes de l'ITR

Désignation	1982	1983	1984	1985	k(a)	m(b)	g(c)
Pourcentage mensuel moyen des entreprises de transport avec hausse du tonnage transporté	36,9	42,2	43,0	41,2	37,6	50,4	49,0
Coefficient mensuel moyen de distance en % (d)	65,1	64,4	64,7	65,9	62,0	75,0	77,6
Pourcentage mensuel moyen des entreprises qui ont embauché des travailleurs	1,9	2,7	3,0	5,0	2,8	9,8	12,4
Pourcentage mensuel moyen des entreprises qui ont investi	9,4	10,9	13,7	16,9	13,5	23,2	31,7
Pourcentage mensuel moyen des entreprises qui ont des problèmes de liquidité	16,2	14,7	14,2	11,2	9,3	13,9	21,3

(a) Résultats en 1985 des petites entreprises.
(b) Résultats en 1985 des moyennes entreprises.
(c) Résultats en 1985 des grandes entreprises.
(d) Pourcentages moyen mensuel de km parcourus en charge par rapport aux km à vide, par entreprise.

Source: ITR.

L'ITR observe que les résultats pour l'ensemble du secteur sont en fait des extrapolations, fortement influencées par les prestations des petites entreprises, qui constituent 75 % du secteur (tableau 35).

TABLEAU 35 - Aperçu du nombre d'entreprises de transport professionnel routier

Catégories d'entreprises	1983	1984	1985	$\frac{1985}{1984}$ %
Petites entreprises (1 à 4 véhicules)	5 929	5 719	5 469	-4,4
Entreprises moyennes (5 à 20)	1 654	1 660	1 696	+2,2
Grandes entreprises (21 et plus)	565	621	647	+4,2
Entreprises P (a)	1 555	1 501	1 443	-3,9
Entreprises V	6 593	6 499	6 369	-2,0
dont entreprises de transport international	2 388	2 456	2 571	+4,7
Total des entreprises	8 148	8 000	7 812	-2,3

(a) Les entreprises P ont un permis de transport valable dans un rayon de 25 km de leur siège d'exploitation. Les entreprises y couvrent le pays entier; ce permis est également une condition pour effectuer des transports internationaux.

Source: ITR

Selon ITR, l'évolution de la conjoncture belge des transports est analogue à l'européenne durant la période 1982-1985. La Belgique obtient cependant des résultats quelque peu meilleurs que la moyenne pour l'utilisation des capacités, la liquidité, les investissements et l'embauche.

e. Transport par chemin de fer

La tendance à la hausse de 1984 dans le transport de marchandises par chemin de fer s'est maintenue au cours de l'année écoulée, mais de manière plus limitée (tableau 36). L'augmentation s'est produite principalement sur le trafic international, le national enregistrant un statu-quo.

TABLEAU 36 - Transport de marchandises par chemin de fer

Transport de marchandises par wagon complet	1983	1984	1985	$\frac{1985}{1984}$ %
en millions de tonnes	63,3	70,8	72,4	+2,3
en millions de t/km	6 869,5	7 905,0	8 254,5	+4,4

Source: SNCB

Les combustibles solides, les minerais et les produits sidérurgiques constituent la part la plus importante du trafic ferroviaire.

f. Transport aérien

Les aérodromes gérés par la Régie des Voies Aériennes ont vu le nombre de mouvements diminuer (tableau 37).

Le principal champ d'aviation, Bruxelles-National, a connu, après une récession qui dura jusqu'en 1983, deux années de hausse du trafic de marchandises, qu'il convient de rapporter à la stabilisation du fret aérien et au nombre croissant d'avions de grande capacité, qui influence le total des mouvements.

TABLEAU 37 - Activités des aérodromes belges

Trafic	1983	1984	1985	$\frac{1985}{1984}$ %
Mouvements	427 961	410 510	383 353	-7,3
Fret en tonnes	137 562	165 967	197 397	+ 18,9
Poste en tonnes	8 502	9 127	10 443	+ 14,4

Source: Régie des Voies aériennes.

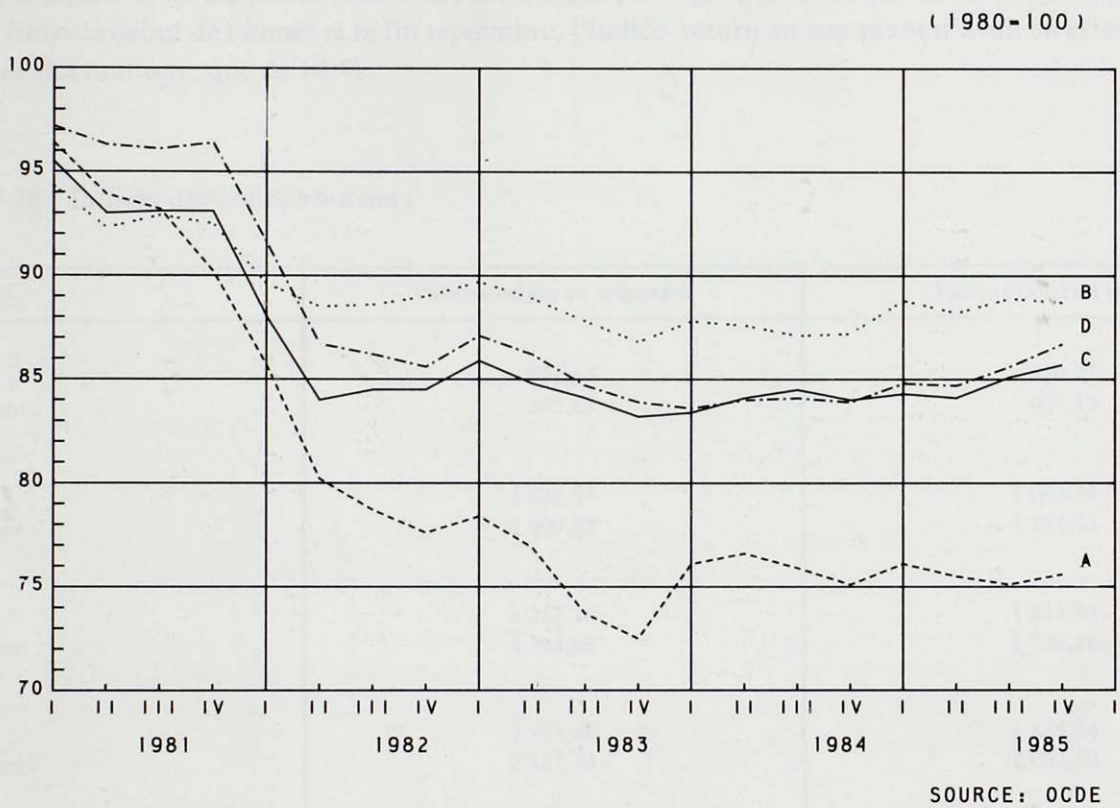
L'activité de la SABENA, exprimée en tonnes/km transportées dépasse de 7 % celle de 1984 et ses résultats financiers, avec un bénéfice de 1,2 milliard, sont satisfaisants, même s'ils sont dus à certaines de ses filiales.

SYNTHESE 2.2

Autant 1984 était apparue comme une année de vigoureuse croissance des échanges internationaux et de reprise de l'investissement et du commerce extérieur en Belgique, autant 1985 se montre fragile dans l'appréciation globale des résultats économiques et la réalisation des objectifs de politique économique du pays. Ces deux déterminants de la croissance n'en furent plus les maîtres en 1985.

La contraction du commerce mondial en 1985 a déteint sur l'expansion tant des ventes que des achats à l'étranger de l'UEBL dont la performance à l'exportation, mesurée en parts de marché, s'est à nouveau affaiblie: la perte est comprise, selon la source, entre 2 et 6,4 %. Pour assurer cette part et se maintenir sur les marchés mondiaux, beaucoup procède de la position concurrentielle. La quantification de ce concept a conduit à tant de mesures différentes qu'une seule d'entre elles n'est guère pertinente. Sur base du coût salarial, la Belgique a renforcé sa compétitivité depuis 1982 mais cet avantage s'est à peine modifié durant les deux dernières années. Il en va de même de l'amélioration de la concurrence par les prix.

Graphique 6- Position concurrentielle dans les principaux pays.



SOURCE: OCDE

A. COUT RELATIF UNITAIRE DU TRAVAIL EN DOLLAR
B. VALEUR RELATIVE UNITAIRE A L'EXPORTATION DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE
C. PRIX RELATIFS A LA CONSOMMATION EN DOLLAR
D. TAUX DE CHANGE EFFECTIF

La hausse des investissements productifs en 1985 est moins importante que l'année précédente; ceux des entreprises non-industrielles en particulier furent anémiques. La consommation privée n'a pas davantage procuré d'impulsion à la demande finale, les mesures de modération salariale - le revenu disponible des salariés est plus atteint que celui provenant du capital continuant d'affecter les dépenses.

Ces effets cumulés ont évidemment conduit à une augmentation de la production industrielle plus modeste que celle de l'année précedente (+ 1,3 % contre + 2,7 %).

Que la croissance potentielle de l'économie puisse être plus grande ne fait aucun doute. Les actuels résultats sont décevants et sans aucune modification des facteurs de l'offre - telle que diversification des exportations -, l'économie ne pourra que croître modéremment.

2.3. PERFORMANCES INEGALES

2.3.1. MARCHE DES ACTIONS

A. EVOLUTION GENERALE.

Pour la troisième année consécutive, la Bourse de Bruxelles a connu une activité appréciable, particulièrement intense au dernier trimestre. En 1985, l'indice au comptant des valeurs belges s'est accrû de 28,7 % et l'indice avec return, qui avait déjà haussé de 33 et 16 % au cours de chacune des deux années précédentes, a même augmenté de 35,4 % alors que celui des valeurs belges à terme progressait de 28 % (voir tableau 38).

L'ascension des cours boursiers n'a toutefois pas été uniformément répartie sur l'année. Il fallut pratiquement attendre la mi-octobre et les résultats des élections pour que les cours des valeurs belges prennent leur envol. La progression fut alors spectaculaire puisque près de 20 % ont été gagnés par l'indice au comptant en l'espace d'un mois. Jusqu'alors la hausse avait été plutôt réservée, l'incertitude politique prévalant sur les facteurs économiques assez favorables. Entre le début de l'année et la fin septembre, l'indice- return au comptant n'avait en effet augmenté, au travers de ses fluctuations, que de 14 %.

TABLEAU 38 - Indices des cours boursiers

(01.01.1980 = 1000)

Désignation	Valeurs belges au comptant	Valeurs belges à termes
1981		
fin janvier	871,64	876,87
fin décembre	955,63	967,59
1982		
fin janvier	1 038,67	1 045,54
fin décembre	1 200,22	1 191,43
1983		
fin janvier	1 282,16	1 213,93
fin décembre	1 764,63	1 736,46
1984		
fin janvier	1 911,46	1 855,34
fin décembre	2 187,13	2 083,90
1985		
fin janvier	2 174,66	2 086,80
fin décembre	2 943,48	2 672,48

Source: Commission de la Bourse de Bruxelles.

Après les résultats des élections, particulièrement bien accueillis par la Bourse, une juste appréciation des acquis économiques jusqu'alors sous-estimés - parmi lesquels il faut citer la baisse de l'inflation et surtout celle des taux d'intérêt ainsi qu'une capacité bénéficiaire accrue des entreprises en liaison avec la croissance économique globale - s'est matérialisée en une forte hausse des cours boursiers.

B. TITRES TRAITES, CAPITALISATION BOURSIERE ET EMISSIONS D'ACTIONS

Tant le nombre de titres que le volume des capitaux échangés (voir tableau 39) ont progressé remarquablement en 1985. Quelques 135 millions de titres belges et étrangers ont été traités au comptant et à terme contre près de 115 millions en 1984. Les capitaux échangés ont porté sur environ 186 milliards de francs contre 159 milliards en 1984 (+ 17 %).

Les transactions sur les titres belges ont porté sur 111,4 milliards de francs contre 91,1 milliards en 1984 et celles sur les valeurs étrangères se sont montées à 74,8 milliards de francs contre 68 milliards l'année précédente.

Au comptant, le volume des capitaux échangés sur les obligations industrielles et les actions a porté sur 57,8 milliards de francs contre 41,8 milliards en 1984 (+ 38,5 % contre + 29,3 % en 1984 par rapport à 1983). Le montant moyen par titre traité est passé d'environ 1270 francs en 1984 à 1500 francs en 1985.

TABLEAU 39 - Evolution des titres et des capitaux négociés 1976-1985 (a)

Désignation	1981	1982	1983	1984	1985(a)
Marché au comptant (b)					
Titres	16,8	43,6	60,3	33,0	38,5
Capitaux	16,6	25,2	43,1	41,8	57,8
Marché à terme					
Titres	41,9	55,9	79,7	81,8	96,6
Capitaux	43,6	64,1	94,5	117,4	128,3
Total					
Titres	58,8	99,6	140,0	114,7	135,1
Capitaux	60,2	89,2	137,6	159,1	186,1

(a) Nombre de titres échangés en millions; capitaux échangés en milliards de francs.
(b) Actions et obligations industrielles.

Source: Commission de la Bourse de Bruxelles.

La capitalisation boursière des sociétés belges cotées au comptant est passée de 776 milliards de francs à fin 1984 (599,7 milliards fin 1983) à 1051,1 milliards un an plus tard.

Une partie de cette progression découle du solde largement positif (+ 72,4 milliards de francs) des augmentations sur les annulations de titres existants, l'autre étant due à la hausse des cours des actions.

Les émissions nouvelles en actions et obligations convertibles se sont montées à 21 milliards de francs dont 17,6 milliards en souscription publique, soit un montant largement supérieur à celui de l'année précédente (17,2 milliards de francs dont 15,2 milliards en souscription publique).

C. EVOLUTION SECTORIELLE

L'intérêt des investisseurs s'est porté sur les titres des secteurs économiquement solides ou prometteurs (voir tableau 40). L'indice des cours boursiers du secteur des assurances a ainsi progressé du début à la fin de l'année de 78,5 %, celui du matériel électrique et électrotechnique de 66,4 %, celui des banques et services financiers de 54,3 %, celui du secteur de l'électricité et du gaz de 52,7 % et celui de la chimie de 50,1 %. La hausse de l'indice boursier a également été appréciable pour le secteur de la grande distribution (+ 48,8 %).

TABLEAU 40 - Indices sectoriels de la Bourse de Bruxelles 1983-1985
(marché au comptant)

(1980 = 1000)

Secteurs	Indice au 30.12.85	1985/84 en %	1984/83 en %	1983/82 en %
A. Supérieurs à la moyenne en 1985				
1. Assurances	3 975,4	78,5	36,9	36,3
2. Métal., électrique et électronique	3 773,0	66,4	36,4	39,1
3. Banques et services financiers	2 953,4	54,3	27,0	34,9
4. Electricité/gaz	3 098,4	52,7	22,6	39,2
5. Chimie	4 270,6	50,1	50,3	52,0
6. Grande distribution	3 977,0	48,8	23,4	28,0
7. Immobilier	2 361,0	44,9	4,0	27,1
8. Portefeuille	3 300,7	33,3	26,1	26,3
9. Divers services	3 185,1	33,1	27,9	39,0
10. Diverses industries	2 364,7	30,7	21,1	36,5
B. Inférieures à la moyenne en 1985				
11. Construction	3 290,7	27,1	29,5	45,1
12. Anciens charbonnages	2 424,5	25,3	24,9	32,9
13. Alimentation	1 912,6	18,16	17,3	22,5
14. Tropicales	2 939,1	14,4	31,5	33,5
15. Pétrole	2 122,5	13,4	45,0	24,6
16. Non-ferreux	2 743,6	6,6	32,6	46,0
17. Sidérurgie	1 100,7	-19,6	70,5	32,5
C. Valeurs belges	2 672,5	28,7	31,3	38,8

Source: Commission de la Bourse de Bruxelles.

Sans les égaler, les autres secteurs ont également enregistré des hausses, parfois appréciables; le secteur sidérurgique est le seul a avoir connu une baisse.

D. COMPARAISON INTERNATIONALE

Les performances des places étrangères, en particulier européennes, ont été en général de loin supérieures à celles de la Bourse de Bruxelles. Les progressions ont été les plus fortes à Francfort, Milan et Vienne (voir tableau 41).

TABLEAU 41 - Performances des principales bourses en 1985

(en %)

Désignation	janvier-décembre	
	Non ajusté pour variation de change	Ajusté pour variation de change
Bruxelles	27,8	27,8
Francfort	75,6	79,8
Londres	20,9	19,6
Paris	43,7	47,7
Amsterdam	40,5	40,5
Milan	102,2	87,3
Zurich	47,9	47,9
Vienne	101,6	102,6
New-York	21,5	1,7
Tokyo	13,6	13,5
Montréal	20,8	-8,2

Source: Banque Paribas Belgique.

Il convient cependant d'apporter une correction aux résultats bruts puisque l'internationalisation accrue des marchés et l'évolution des cours de change ont été des éléments clés expliquant les mouvements enregistrés sur les différentes places. En effet, les investisseurs ne se contentent plus de leurs valeurs nationales; ils jouent aussi sur les écarts de change. Ce fut le cas pour nombre d'investisseurs américains qui, devant la dépréciation de leur monnaie, s'orientèrent vers les places européennes, essentiellement Francfort d'abord, puis Paris au dernier trimestre.

2.3.2. EMPLOI ET CHÔMAGE

En 1985, le contenu des concepts d'emploi et de chômage, et donc aussi de population active, s'est modifié à cause de mesures législatives telles que la possibilité pour les chômeurs âgés d'être dispensés du pointage communal et de comportements, favorisés ou non par la législation.

Ces différentes modifications (voir annexe 1) rendent difficiles les comparaisons entre les données de l'emploi et du chômage, non seulement dans le temps mais aussi selon leur origine, puisque certaines institutions qui les élaborent les ont établies à contenu constant et d'autres pas.

Dans la suite du texte, la comparaison entre les chiffres de 1985 et ceux de 1984 est assurée sauf mention contraire.

A. POPULATION ACTIVE

Comme les chiffres de la population de l'INS suscitent des réserves, on a recouru à l'estimation de la population en âge de travailler de l'IRES-ADRASS qui suppose la mortalité constante depuis 1982 et un solde migratoire négatif se maintenant à 10 000 personnes. Selon cette source, le nombre de personnes en âge de travailler en 1985 (6 316 000 personnes) se situerait pratiquement au même niveau qu'en 1984 à la suite d'une légère croissance de la population masculine (+ 2 500) et d'une très faible diminution des femmes potentiellement actives (500).

Comme le nombre des personnes potentiellement actives est constant, l'évolution de la population active totale dépend en premier lieu du comportement face au travail, qui influence le taux d'activité. Le recours à la prépension - principalement par les hommes - et la prolongation de l'obligation scolaire ont exercé une influence négative sur le taux d'activité masculin qui, en 1985, resterait orienté à la baisse (76,5 % contre 77,3 % en 1984). Par contre, l'entrée des femmes sur le marché du travail, notamment sous le régime du travail à temps partiel, permettrait au taux d'activité féminin de continuer son progrès (55,9 % contre 55,1 % en 1984). Issus de ces mouvements divergents, le taux d'activité (19) de l'ensemble de la population (66,7 %) et le volume de la population active (4 214 milliers) (20) se maintiendraient à leur niveau de 1984. Les hypothèses relatives à l'évolution du taux d'activité, et selon lesquelles la population active masculine se serait contractée en 1985 de quelque 22 000 personnes tandis que la féminine croissait de 23 000 personnes, ne sont cependant pas exemptes de réserves: en effet, certains indicateurs laissent penser que les taux d'activité se sont maintenus en 1985 alors que d'autres sources estiment que l'amélioration du contexte économique pourrait avoir entraîné leur hausse.

D'après une estimation encore fragile basée sur les chiffres provisoires des organismes de Sécurité sociale et sur les statistiques industrielles de l'INS, les grands mouvements internes de la population active seraient les suivants (tableau 42):

- poursuite du lent redressement de l'emploi intérieur total après le creux de 1983;

- très net ralentissement des pertes d'emploi salarié par rapport aux années antérieures;

- maintien de la tendance à la hausse de l'emploi indépendant observée depuis 1983;

- diminution du chômage complet, fait nouveau principal du marché du travail en 1985 après la stabilisation constatée en 1984.

TABLEAU 42 - Population active (a) en milliers

(au 30 juin)

Désignation	1981	1982	1983	1984	1985
Emploi intérieur salarié	3 099	3 051	3 007	2 997	2 995
privé	2 130	2 074	2 040	2 026	2 023
primaire	11	11	11	12	12
secondaire	1 081	1 027	990	966	949
tertiaire	1 039	1 036	1 039	1 048	1 062
public (b)	969	977	967	971	972
primaire	0	0	0	0	0
secondaire	14	14	13	13	11
tertiaire	955	963	954	959	961
Emploi intérieur indépendant	622	621	627	637	642
Emploi intérieur total	3 722	3 672	3 634	3 635	3637
Emploi frontalier	36	35	35	34	33
Chômage complet	416	490	545	546	544
Chômage complet indemnisé	379	443	491	494	494
dont: non demandeurs d'emploi	0	0	0	0	38
autres inscrits obligatoires	16	23	27	27	30
demandeurs d'emploi libres	20	25	27	25	20
Population active	4 173	4 197	4 213	4 214	4214

(a) Pour 1985, il s'agit d'une prévision.
(b) Y compris le programme de résorption du chômage.

Source: Ministère de l' Emploi et du Travail; Ministère des Affaires économiques, DGED.

B. EMPLOI

Le profil de l'emploi intérieur total apparaît meilleur en 1985 qu'en 1984 puisqu'il a augmenté de plus de 2000 unités contre 1000 un an auparavant. Ce résultat positif repose essentiellement sur la hausse du nombre des indépendants alors que les travailleurs salariés enregistrent un nouveau recul mais d'ampleur moindre qu'en 1984. L'évolution du travail à temps partiel excerce incontestablement une influence favorable sur l'emploi (voir section b.3 ci-après).

a. Emploi salarié

Il serait intéressant de pouvoir procéder à une étude comparative par branche d'activité des évolutions de différents indicateurs économiques (production industrielle, chiffre d'affaires, commerce extérieur) et de l'emploi, mais, en Belgique, ces statistiques sont établies selon des nomenclatures différentes qui rendent les comparaisons hasardeuses. Cependant, les liens éventuels sont mentionnés sous toute réserve.

L'effectif du secteur primaire, tant masculin que féminin, poursuit sa lente ascension, gagnant quelques centaines de personnes.

Le secteur secondaire reste touché par d'importantes pertes d'emploi (environ 18 600 dont 2 100 pour le secondaire public), largement plus élevées pour les hommes (- 12 800) que pour les femmes (- 3 700) du privé, mais moindres qu'en 1984 (- 24 000), dont les plus nombreuses sont enregistrées par la branche «extraction et transformation de minéraux non énergétiques et dérivés-industrie chimique»; en son sein, elles se partagent entre l'industrie métallurgique et celle des produits minéraux non énergétiques, deux branches dont la production industrielle est en net recul et qui réalisent des performances à l'exportation beaucoup plus faibles qu'en 1984.

L'industrie sidérurgique se ressent de la baisse du dollar et des mesures protectionnistes prises par de nombreux pays. L'industrie chimique, dont l'activité a été soutenue principalement par les exportations, n'enregistrerait qu'une faible diminution de son effectif (environ 400 personnes). Une évolution favorable est néanmoins observée dans les transformations de matières plastiques (+ 1500). Le secteur des matériaux de construction souffre de la faiblesse des travaux publics et de l'existence de produits de substitution belges et étrangers: certaines branches enregistrent un recul de l'emploi, comme l'industrie du ciment, d'autres, une stagnation (industrie de la céramique). Par contre, comparée aux années antérieures, la perte d'emploi dans la construction apparaît peu élevée et en voie de stabilisation (1 000 personnes contre 14 000 en 1984).

Dans la branche «énergie et eau», à la diminution des effectifs des travailleurs de la mine, s'est ajoutée celle du nombre des travailleurs de l'industrie pétrolière due notamment aux travaux d'entretien effectués dans quelques raffineries. Les pertes d'emploi dans le secteur des fabrications métalliques s'inscrivent dans un contexte économique plus favorable qu'en 1984 pour la production industrielle et les exportations et semblent dès lors plutôt devoir être liées à des investissements de rationalisation.

Les autres industries manufacturières connaissent dans l'ensemble un ralentissement de la croissance de leurs exportations et, pour certaines d'entre elles, une augmentation de leur activité industrielle par rapport à 1984 (industrie textile, confection, bois, tabac). Par contre, la croissance de l'industrie alimentaire s'affaiblit, de même que celle des industries du cuir, du papier et du carton. Cette dernière enregistrerait les pertes d'emploi les plus importantes (un peu moins de 3 000) tandis que le recul de l'effectif de l'industrie des produits alimentaires, des boissons et tabac serait de l'ordre de 1 500 personnes.

L'activité du secteur tertiaire dans son ensemble a connu une croissance positive mais plus faible qu'en 1984. Il reste donc le grand pourvoyeur d'emplois, avec une hausse de 16 100 personnes environ: dans le privé, il s'est accrû de quelque 13 800 personnes (6 900 hommes et 6 900 femmes) alors qu'une chute (- 3 600) des hommes travaillant dans le public se produisait, contrebalancée par une augmentation des femmes (+ 5 900).

Le sens des mouvements dans le privé et le public est le même qu'une année auparavant: recul du premier (-2 300 contre -13 800) et croissance du second plus faible qu'en 1984 (200 contre 4 400). L'évolution respective des effectifs masculins et féminins est assez similaire à celle de 1984: la baisse des uns serait encore élevée (environ 11 400 travailleurs contre 21 200 en 1984), la hausse des secondes se fixant à 9 300 (contre 11 800 en 1984). L'effectif des travailleurs se contracte de quelque 5 700 personnes dans le privé et d'un même nombre dans le public; les travailleuses augmentent de 3 400 unités dans le privé, de près de 5 900 dans le public.

Les gains se situent dans la branche «institutions de crédit, assurances, services aux entreprises, location» dont l'expansion, bien que plus faible qu'en 1984, demeure relativement élevée (près de 7 % à prix constants), ce qui explique son bon résultat en termes d'emploi, et dans les autres services. La branche «transport et communications» continue par contre d'enregistrer des pertes d'emplois.

b. Emploi salarié du secteur privé

En 1985, des accords pour deux ans visant à affecter au maximum 1,5 % de la masse salariale annuelle à la relance de l'emploi, avec blocage des salaires, ont été conclus. Ils constituaient la prolongation des accords de 1983-1984 dits «5-3-3». Différentes formules furent choisies: embauche, réduction de la durée du travail, prépensions, interruption de carrière. Le nombre d'embauches nettes atteint par ces accords est évalué par le Ministère de l'Emploi et du Travail à 3000, ce qui est modeste.

Un effort en faveur d'une plus grande flexibilité de l'emploi pour mieux utiliser les capacités de production a été réalisé en 1985 par la poursuite d'expériences d'aménagement du temps de travail qui prévoient entre autres le développement des équipes de week-end et des équipes de transition entre deux équipes. Pour être ratifiées par le Ministre de l'Emploi, elles doivent permettre la réduction du temps de travail et l'embauche. Fin 1985, une quarantaine d'entreprises étaient concernées par ces expériences. L'embauche en résultant serait de l'ordre de 5 % de l'effectif des entreprises impliquées.

Il est frappant de constater que les pertes d'emploi dans le secteur secondaire se répartissent désormais plus équitablement entre les différentes branches qu'en 1984: la construction, qui alors se démarquait nettement, connaît le recul le plus faible du secondaire en 1985, ce qui constitue un coup d'arrêt dans les pertes d'emploi qu'elle supportait depuis 1981 grâce vraisemblablement au maintien de la TVA à 6 % et aux proches perspectives de rétablissement de ce taux à 17 %. La comparaison des chiffres issus des statistiques industrielles (portant sur des entreprises de plus de 5 ou 10 travailleurs) nettement négatifs (-4300) et des chiffres provisoires de l'ONSS cités ci-dessus laissent penser que l'évolution moins défavorable de l'emploi dans la construction pourrait être liée à sa croissance dans les petites entreprises.

La hausse du secteur tertiaire privé repose essentiellement sur la branche «Institutions de crédits, assurances, services aux entreprises, location», laquelle, outre le gonflement de la rubrique «services aux entreprises» comme en 1984, proviendrait également de l'évolution favorable de l'emploi dans les institutions de crédit.

Le tableau 47 rassemble les évolutions par branche d'activité entre juin 1984 et juin 1985 de l'emploi salarié, du chômage complet indemnisé et des prépensions. Il est commenté dans la section C ci-après.

c. Emploi salarié du secteur public

Le recul de l'emploi dans le secteur secondaire public est imputable aux branches «énergie et eau» et «extraction et transformation des minéraux non énergétiques et dérivés - industrie chimique». Moins importante relativement aux autres branches, la perte enregistrée dans les autres industries manufacturières est néanmoins forte en termes absolus (perte de 350 emplois sur un total de 434 en 1984).

Seuls les «autres services» du secteur tertiaire public hausseraient par l'embauche de quelque 11 000 personnes, vraisemblablement dans l'administration, grâce au programme de résorption du chômage, et notamment un engagement accrû dans le troisième circuit de travail (+ 6 400). Le commerce, les institutions de crédits, les assurances, les services aux entreprises, la location (qui augmentent dans le secteur privé), mais principalement les transports et communications, enregistrent un recul.

Finalement, le nombre des fonctionnaires se contracterait de près de 2 000 personnes, tandis que celui des agents temporaires hausserait de quelque 3 000 unités.

d. Influence du travail à temps partiel sur l'évolution de l'emploi

Bien que les données de l'INAMI pour 1985 ne soient pas encore disponibles,une appréciation de l'évolution du travail à temps partiel peut cependant être tirée des chiffres des deux années précédentes.

La progression du travail à temps partiel impose une révision du concept d'emploi, puisque, à l'exclusion des travailleurs saisonniers et intermittents, ce phénomène concernait quelque 41 800 personnes en 1984, ce qui compense tout juste le recul des postes de travail à temps plein (41 700). Cette compensation n'est cependant que très partielle pour les hommes (7 153 pour une perte d'emplois à temps plein de 23 174). Elle dépasse largement la perte d'emplois à temps plein occupés par des femmes (34 703 postes à temps partiel en plus contre 18 526 emplois à temps plein en moins).

L' INAMI recensait 268 975 travailleurs à temps partiel au sens large en 1983 (255 840 travailleurs à temps partiel au sens strict - soit des travailleurs dont la durée hebdomadaire de travail est réduite -, 1 063 travailleurs saisonniers et 12 072 travailleurs intermittents) et 313 394 (297 696 travailleurs à temps partiel, 1 275 saisonniers et 17 423 travailleurs intermittents) en 1984, soit une augmentation de 54 319 personnes. Dans le même temps, les chômeurs occupés àtemps réduit, pour une large part inclus dans les chiffres de l'INAMI, augmentaient de 26 000 personnes.

Le phénomène d'expansion du travail à temps partiel peut être approché à partir des caractéristiques établies sur base des statistiques de l'ONEm concernant le groupe des chômeurs occupés à temps réduit pour échapper au chômage et de l'enquête sur les forces de travail.

Sous réserve de l'exactitude du relevé des chômeurs occupés à temps réduit pour échapper au chômage (voir annexe 1), le nombre de ces travailleurs aurait augmenté de 31 759 personnes entre juin 84 et juin 85 pour atteindre 97 887 personnes (79,4 % de femmes et 20,6 % d'hommes). 64,6 % de cet effectif sont occupés dans le secteur tertiaire (dont 38,5 % dans les services), 18,2 % travaillent dans le secteur secondaire (par ordre décroissant d'effectif, dans l'alimentation, la construction, le vêtement, la construction électrique, le textile, la construction métallique et la chimie) et 16,8 % sont regroupés dans les activités mal désignées ou non connues. 58,5 % sont des employés (dont 11,5 % d'autres travailleurs spécialisés dans les services) et 41,5 % des ouvriers, parmi lesquels deux groupes constituent une part importante: les cuisiniers, femmes de chambre, garçons, serveurs avec 6,4 % du total et les tailleurs, coupeurs et fourreurs avec 4,5 % du total. 26 % des chômeurs occupés possèdent au plus un diplôme de l'enseignement primaire, 47,9 % un diplôme de l'enseignement secondaire et 21,4 % de l'enseignement supérieur, le restant étant constitué des apprentissages terminés et des autres études.

L'enquête sur les forces de travail (21) fournit un autre éclairage sur la pénétration du travail à temps partiel au sein de la population ayant un emploi répartie par classe d'âge de 5 ans entre 14 et 65 ans et plus.

La part de travail à temps partiel par rapport à la population active ayant un emploi est la plus élevée (10,3 %) dans le groupe des 20 à 24 ans, hormis celui des 65 ans et plus qui se caractérise par une population active très faible et un relativement grand nombre de travailleurs à temps partiel suite à la possibilité de travail limitée offerte aux pensionnés en vertu de la législation sociale. La classe d'âge «14-19 ans» connaît un taux de travail à temps partiel très proche (9,6 %) de celui des «20-24 ans», les autres classes oscillant entre 6,2 % et 8,6 %. L'écart entre les taux masculin et féminin y est nettement plus faible que partout ailleurs, principalement à cause du taux élevé chez les hommes par rapport aux autres groupes, ce qui provient de la possibilité pour les jeunes d'étudier et de travailler à mi-temps (cas, selon l'enquête, de 26,8 % des travailleurs à temps partiel de «14-19 ans» et de 3,3 % des «20-24 ans») ainsi que de la difficulté à trouver un travail à temps plein (65,4 % et 61,2 % respectivement des travailleurs à temps partiel des deux premieres classes préfèreraient travailler à temps plein)

La statistique des travailleurs recensés par l'INAMI montre que la pratique du travail à temps partiel est plus fréquente chez les employés (15,7 % en 1984 du total des employés du privé) que chez les ouvriers (8,7 %), cette différence étant en grande partie expliquée par un plus faible taux de travail à temps partiel chez les ouvriers masculins que chez les employés masculins (2,8 % contre 5,7 %), les taux de travail partiel féminins étant relativement proches (respectivement 25,3 % et 26,9 %).

Cette statistique donne aussi une ventilation des travailleurs selon le caractère privé ou public de leur activité, mais l'appartenance au public se fonde principalement sur le fait que la pension du travailleur est à charge de l'Etat, ce qui ne concorde pas avec les critères de répartition entre secteurs privé et public habituellement retenus avec pour résultat une sous-représentation de ce secteur. Dès lors, cette répartition du travail à temps partiel entre secteur public et privé n'est pas reprise ici.

C. CHOMAGE

Une nouvelle catégorie de chômeurs a été créée en avril 1985: les chômeurs complets indemnisés âgés qui ne sont plus demandeurs d'emploi (voir annexe 1). Outre leur âge (plus de 50 ans) et la longue durée de leur chômage,les personnes figurant dans ce groupe ont un faible niveau de formation et une activité professionnelle antérieure au chômage dans les secteurs primaire et secondaire; ils ont exercé une profession dont la demande est en régression ou d'un faible niveau de qualification. Les classes d'âge les plus proches de la pension utilisent le plus la possibilité d'être dispensées du pointage.

L'appréciation portée sur l'évolution du chômage, passant par la comparaison entre les résultats d'une année et de la précédente, nécessite la réintégration de cette nouvelle catégorie dans celle des chômeurs complets indemnisés.

a. Chômage complet indemnisé en 1985

L'appréciation de l'évolution du chômage peut se faire sous deux angles: au 30 juin, date généralement retenue pour tout ce qui concerne la population active, l'emploi et le chômage, ou en moyenne annuelle. L'inversion de tendance (passage d'une croissance à une décroissance) qui s'est produite dans l'évolution du chômage complet indemnisé à partir du mois de juillet requiert une présentation du chômage selon ces deux possibilités. Si la baisse du chômage en 1985 est perceptible quelle que soit la période examinée, la croissance de la moyenne annuelle reflète mieux la tendance qui est apparue au cours du second semestre (malgré le biais statistique introduit dans le contenu de la catégorie des chômeurs complets indemnisés dû à la dispense de pointage des enseignants non-définitifs en chômage en été), et l'essentiel du commentaire y sera consacré, les chiffres au 30 juin étant repris à titre indicatif et pour assurer la continuité du contenu par rapport à l'année passée (tableaux 43 à 46 et graphique 7).

1. en moyenne annuelle

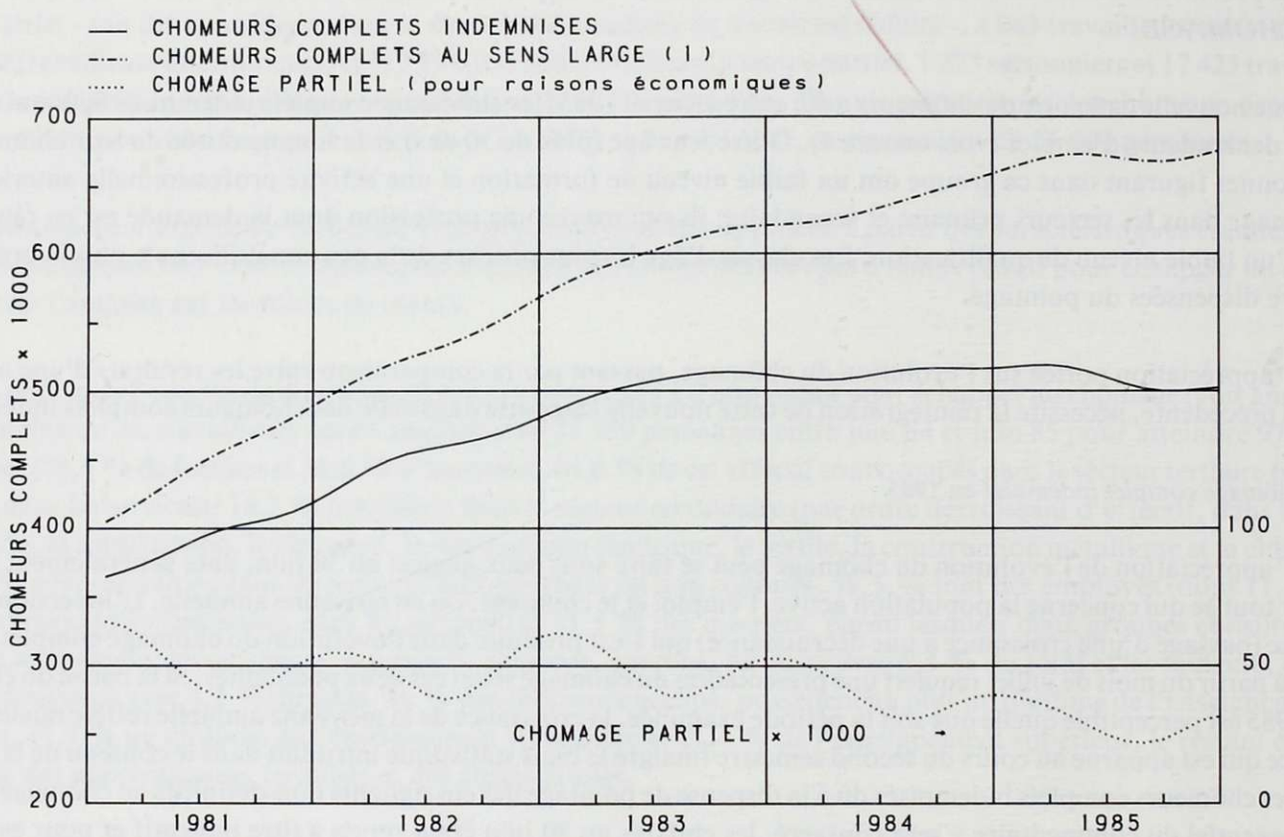
A la tendance croissante observée au cours des années précédentes, se substitue en 1985 une baisse de l'ensemble du chômage et de celui sur base des prestations de travail. Dans le premier cas, cette diminution est la conséquence du recul du chômage masculin exclusivement, et dans le second, du chômage masculin, mais aussi, bien que dans une moindre mesure, du chômage féminin. L'importance du chômage masculin comme facteur de baisse du chômage global contraste nettement avec les évolutions pessimistes de l'emploi masculin (- 18000) prévues sur base des indicateurs disponibles.

Les résultats des mois de juillet, août et septembre se ressentent de la non-inscription du personnel temporaire de l'enseignement au chômage pendant les vacances (voir annexe 1) et ils influent sur la moyenne annuelle.

Un ralentissement de la croissance s'observe pour la catégorie des chômeurs admis sur base de leurs études, particulièrement forte pour les hommes.

La forte augmentation des chômeurs occupés à temps réduit pour échapper au chômage constitue vraisemblablement un élément d'explication partiel de l'évolution favorable du chômage complet indemnisé, mais ce facteur a plus influencé l'évolution du chômage féminin que du masculin bien que la part des hommes dans la catégorie des chômeurs occupés à temps réduit affiche un profil croissant au cours du temps.

Graphique 7- Chômage



Source : ONEm.

La répartition des chômeurs selon qu'ils ont plus ou moins de 25 ans constitue un élément d'information intéressant puisqu'elle permet d'établir que la diminution du chômage des moins de 25 ans est à l'origine de la diminution du chômage masculin et de la faible croissance du chômage féminin.

Les résultats pour le chômage sont favorables en Flandre, plus particulièrement chez les hommes; ils sont peu satisfaisants en Wallonie et à Bruxelles où il croît encore. A Bruxelles cependant, ils ont été influencés par une modification dans leur traitement statistique et l'évolution réelle est sans doute moins préoccupante qu'il n'y paraît.

TABLEAU 43 - Chômage selon la base d'admission

(variations en % par rapport à la période précédente)

Désignation	au 30 juin					en moyenne annuelle	
	1981	1982	1983	1984	1985	1984	1985
Total	28,5	16,8	10,9	0,6	-0,1	1,5	-0,7
Hommes	51,6	23,9	14,0	-0,5	-2,3	0,5	-2,3
Femmes	15,5	11,5	8,4	1,6	1,7	2,3	0,8
Admis sur base des prestations	27,6	15,3	9,6	-0,7	-1,1	0,3	-1,6
Hommes	50,4	22,5	12,9	-1,3	-2,9	-0,2	-2,8
Femmes	14,3	3,8	6,8	-0,1	0,5	0,8	-0,4
Admis sur base des études	44,2	38,0	27,0	13,9	8,9	12,7	7,4
Hommes	79,0	51,5	32,1	10,1	5,3	9,5	3,6
Femmes	32,4	31,8	24,3	16,1	10,7	14,6	9,5

Source: ONEm.

TABLEAU 44 - Chômage selon les régions

(variations en % par rapport à la période précédente)

Désignation	au 30 juin					en moyenne annuelle	
	1981	1982	1983	1984	1985	1984	1985
Flandre	30,6	19,5	10,0	-1,3	-1,8	0,0	-4,2
Hommes	60,9	30,5	12,1	-3,5	-8,2	-2,3	-7,3
Femmes	16,2	12,3	8,5	0,5	-0,5	1,9	-1,0
Wallonie	25,6	11,8	10,7	5,3	4,1	5,4	3,4
Hommes	44,3	14,9	15,9	5,3	3,8	6,0	2,9
Femmes	13,9	9,2	6,4	5,4	4,4	4,8	3,9
Bruxelles	27,7	18,9	16,4	-3,6	5,3	-2,7	5,0
Hommes	38,9	23,0	17,2	-3,2	4,8	-2,2	4,3
Femmes	17,5	14,5	15,4	-4,1	6,0	-3,8	7,0

Source: ONEm.

TABLEAU 45 - Répartition du chômage selon la durée d'inactivité

(variations en % par rapport à la période précédente)

Désignation	au 30 juin					en moyenne annuelle	
	1981	1982	1983	1984	1985	1984	1985
Moins d'un an	45,4	-0,6	1,9	-11,2	-9,8	-13,5	-8,7
Hommes	69,8	-1,1	0,2	-15,1	-12,0	-17,2	-12,9
Femmes	22,8	-0,1	4,0	-6,6	-6,8	-9,0	-4,0
Un à deux ans	33,6	51,8	-1,8	-1,9	-13,7	-2,2	-14,7
Hommes	68,4	98,0	-1,5	-3,8	-19,9	-4,4	-20,8
Femmes	18,0	22,3	-2,1	0,0	-7,4	0,1	-8,6
Plus de deux ans	9,3	23,1	28,7	14,6	11,0	14,3	11,3
Hommes	9,1	42,3	58,4	24,5	15,6	23,6	16,2
Femmes	9,4	16,4	16,0	8,9	4,9	8,8	8,1

Source: ONEm.

La croissance du chômage d'une durée supérieure à 2 ans, plus rapide pour les hommes que pour les femmes, révèle un phénomène d'enlisement. La probabilité de retrouver du travail est plus élevée pour les hommes lorsque la durée d'inactivité est inférieure à deux ans.

Le recul du chômage des moins de 25 ans s'accélère et la croissance des chômeurs de plus de 25 ans ralentit plus nettement chez les hommes que chez les femmes.

TABLEAU 46 - Répartition du chômage par classes d'âge

(variations en % par rapport à la période précédente)

Désignation	au 30 juin					en moyenne annuelle	
	1981	1982	1983	1984	1985	1984	1985
Moins de 25 ans	36,1	16,9	7,9	-4,9	-8,0	-6,8	-6,5
Hommes	72,1	23,5	9,4	-8,3	-10,7	-10,3	-10,4
Femmes	20,6	12,9	6,9	-2,6	-6,2	-4,4	-3,9
Plus de 25 ans	25,2	16,7	12,4	4,5	2,5	4,1	2,5
Hommes	44,6	24,1	15,9	4,0	0,6	3,3	0,5
Femmes	13,1	10,8	9,2	4,9	4,2	4,8	4,5

Source: ONEm.

Il est difficile d'établir si le recul du chômage des moins de 25 ans doit être rapproché d'une amélioration du marché de l'emploi vu que ce résultat est influencé par différents facteurs exogènes tels que la diminution de la population totale de ce groupe d'âge (environ 23 000 en moins entre 1984 et 1985 selon la source ADRASS), la prolongation de la scolarité obligatoire, la non-inscription comme demandeurs d'emploi du personnel enseignant temporaire (et dès lors jeune) au chômage au cours des vacances d'été.

En outre, au sein de la catégorie des chômeurs occupés à temps réduit pour échapper au chômage, qui a connu une forte hausse (32 356 en moyenne sur 11 mois) (22), les moins de 25 ans ont augmenté de 12 083 personnes. Ce dernier chiffre est fort proche du recul de 12 195 chômeurs de moins de 25 ans en moyenne annuelle. Ces données corroborent l'idée que les jeunes éprouvent des difficultés à trouver un emploi à part entière, difficultés qui se trouvent exprimées par les pourcentages cités au point B.d ci-dessus: plus de 60 % des travailleurs à temps partiel de moins de 25 ans ont accepté un travail à temps partiel faute d'avoir trouvé une activité à temps plein.

2. au 30 juin

A cette date et à un an d'écart, l'image de 1985 apparaît moins favorable que vue sous l'angle de la comparaison des croissances annuelles. Non seulement l'amélioration du profil global du chômage s'est opérée au cours du second semestre de l'année mais aussi des mesures visant le personnel enseignant au chômage ont induit une baisse au cours des mois d'été plus importante qu'elle n'aurait été en leur absence, entraînant ainsi un meilleur résultat global pour l'année.

b. Evolution comparée par branche d'activité de l'emploi et du chômage

Le tableau 47 rassemble les évolutions, par branche d'activité, de l'emploi, du chômage et des mises à la prépension conventionnelles. Dans le secteur secondaire, le nombre des mises à la prépension a augmenté par rapport à 1984 et ce plus particulièrement dans la branche «Extraction de minéraux non énergétiques-industrie chimique» (6 840 contre 4 280). Le nombre des prépensions est en légère régression dans le secteur de la construction. Les pertes

importantes d'emploi dans la branche «Energie et eau» et dans les «Transports et communications» ne peuvent s'expliquer ni par l'augmentation du chômage, ni par celle des prépensions, mais bien par des mises à la pension ou la mobilité entre les branches d'activité. La diminution de l'effectif des fabrications métalliques semble s'être réalisée par le biais des prépensions, le chômage y évoluant à la baisse.

TABLEAU 47 - Variations de l'emploi privé et du chômage entre juin 1984 et juin 1985 et prépensions conventionnelles au 30 juin 1985 par branches d'activité

Désignation	Emploi privé	Chômage	Prépensions
Agriculture, sylviculture et pêche	400	24	36
Energie et eau	-2 300	235	90
Extraction de minéraux non énergétiques, industrie chimique	-5 900	1 445	6 840
Fabrications métalliques	-2 900	-2 671	6 103
Autres industries manufacturières	-4 400	-1 176	3 782
Construction	-1 000	-1 031	3 437
Commerce, horeca	2 400	2 833	904
Banque et assurances	14 100	246	35
Transports et communications	-2 200	-203	781
Services	-500	1 213	480
Activités mal désignées	--	160	266

Source: ONEm; Ministère des Affaires économiques, DGED.

c. Chômage partiel.

Le chômage partiel (tableau 48) pour raison économique est en nette régression (- 27,6 % en moyenne annuelle par rapport à 1984), ce qui reflète une certaine amélioration du niveau de l'activité économique, insuffisante cependant pour donner naissance à une évolution favorable de l'emploi.

TABLEAU 48 - Chômage partiel pour raisons économiques

(variation en % de la moyenne annuelle par rapport à la même période de l'année précédente)

Désignation	1981	1982	1983	1984	1985
Chômage partiel pour raisons économiques	18,9	-2,5	5,5	-23,1	-27,6

Source: ONEm.

d. Programme de résorption du chômage

La croissance du nombre des bénéficiaires du programme de résorption du chômage (tableau 49) s'est nettement ralentie entre juin 1984 et juin 1985 (8 600 personnes contre 19 300). L'augmentation se situe principalement pour le troisième circuit de travail (+ 6 400 personnes) dont l'avantage est d'offrir des contrats à durée indéterminée, tandis que les stages des jeunes enregistrent un recul de 1 400 personnes. Des mouvements en sens divers s'observent

au sein de cette catégorie, plus particulièrement dans le secteur public, mais ils sont essentiellement dus à une modification de la comptabilisation des travailleurs à temps partiel (voir note en dessous du tableau). La participation du secteur privé au programme de résorption a régressé de 2 300 personnes.

TABLEAU 49 - Bénéficiaires du programme de résorption du chômage (a)

(au 30 juin, en milliers)

Désignation	1981	1982	1983	1984	1985	(b)
Chômeurs mis au travail	96,0	32,6	29,0	28,5	31,0	2,5
Temps plein	--	--	29,0	28,3	29,6	1,3
Temps partiel	--	--	0,0	0,2	1,4	1,2
Cadre spécial temporaire	24,9	21,2	14,7	15,5	16,6	1,1
Temps plein	--	--	14,5	14,0	14,6	0,6
Temps partiel	--	--	0,2	1,5	2,0	0,5
3ème circuit travail	--	--	7,0	19,4	25,8	6,4
Temps plein	--	--	6,9	18,3	23,0	4,7
Temps partiel	--	--	0,2	1,1	2,8	1,7
Stage des jeunes	27,2	30,3	34,2	40,8	39,4	-1,4
Temps plein	27,2	29,5	24,0	29,8	23,1	-6,7
privé	19,0	21,0	17,1	21,5	21,9	0,4
public	8,2	8,5	6,9	8,3	1,2	-7,1
Temps partiel	--	0,8	10,2	11,0	16,3	5,3
privé	--	0,8	7,8	8,0	5,3	-2,7
public	--	--	2,4	3,0	11,0	8,0
Total	88,1	83,3	84,9	104,2	112,8	8,6

(a) Depuis l'A.R. 230 (21.12.83), il ne peut y avoir, dans le secteur public, que des stagiaires à temps partiel (max 4/5 du temps), excepté dans l'enseignement où les stages à plein temps sont encore possibles. Source: ONEm.

(b) Ecart entre 1984 et 1985.

Jusqu'au mois d'août 1984, les stagiaires 4/5 sont comptés avec les stagiaires temps plein; néanmoins, depuis septembre, ils peuvent être comptés avec les stagiaires à temps partiel ce qui rend la comparaison 1985-1984 impossible.

ANNEXE

Modifications apportées au contenu des concepts d'emploi et de chômage. Problèmes relatifs au matériel statistique disponible.

1. chômeurs complets indemnisés qui ne sont plus demandeurs d'emploi

Dans un régime de chômage complet prévoyant des allocations pour tous les jours de la semaine, les chômeurs complets indemnisés, âgés d'au moins 55 ans - ou 50 ans s'ils ne disposent que d'une aptitude réduite -, ont la possibilité, s'ils peuvent justifier 624 jours de chômage indemnisé au cours des 48 mois qui précèdent leur demande, d'être dispensés du pointage communal depuis avril 1985. Ils ne sont dès lors plus considérés comme demandeurs d'emploi bien qu'ils conservent le bénéfice des allocations de chômage. Au 30 juin 1985, ils étaient 38284 (25443 hommes et 12841 femmes), au 31 décembre, 50510 (33225 hommes et 17285 femmes).

41,6 % des chômeurs complets indemnisés âgés de 50 ans et plus ont opté pour la dispense du pointage communal. Le groupe d'âge le plus représenté est celui des 55-60 ans (47,4 % du total dont 65,5 % d'hommes), suivi du groupe des 50-55 ans avec 34,1 %. Enfin le groupe des 60 ans intervient à concurrence de 18,5 %.

2. personnel de l'enseignement en chômage pendant les mois de vacances

Un autre changement par rapport à 1984 a été apporté dans la réglementation: au cours des mois de juillet, août et septembre, les membres du personnel temporaire de l'enseignement en chômage ne durent plus s'inscrire comme demandeurs d'emploi auprès de l'ONEm bien qu'ils conservassent le droit aux allocations de chômage.

3. interruption de carrière

L'interruption de carrière (complète ou partielle) permet au travailleur de suspendre son activité professionnelle, totalement ou partiellement, pendant une durée déterminée, six mois à un an, avec la garantie de retrouver son emploi et de percevoir sous certaines conditions (dont la principale est d'être remplacé par un chômeur complet indemnisé) une allocation pour interruption de carrière professionnelle. Cette mesure a commencé à sortir ces effets en 1985 et n'a donc pas encore atteint son régime de croisière: fin 1985, 1200 personnes à temps plein et 600 personnes à temps partiel avaient utilisé cette possibilité. La mesure implique d'une part une sortie d'emploi compensée par l'engagement d'un chômeur et d'autre part une sortie du chômage. Le résultat net en est la diminution de la population active à concurrence des sorties du chômage.

4. travail à temps partiel

A côté des modifications du contenu statistique liées à la législation, il s'est produit des changements de comportement qui peuvent avoir été favorisés par la législation et parmi eux, le développement du travail à temps partiel. Parmi les mesures le favorisant, il convient de citer la possibilité pour les chômeurs complets indemnisés d'accepter un travail à temps réduit pour échapper au chômage ainsi que la loi relative à la prolongation de l'obligation scolaire qui introduit un système d'enseignement et de travail à mi-temps (contrat d'apprentissage des classes moyennes, contrat d'apprentissage industriel, contrat de travail ou de stage) entre 15 et 18 ans.

Dans le secteur public, en vue d'alléger les dépenses relatives aux rémunérations, les nouveaux agents ne sont engagés qu'à temps partiel durant leur première année; les agents de plus de 50 ans sont encouragés à travailler à temps partiel. Enfin, un système d'emplois à temps partiel partagés (emploi-duo) a été créé dans l'enseignement.

Le travail à temps partiel est favorisé dans le secteur privé grâce aux accords sur l'emploi 1985-1986 qui prévoient l'affectation d'enveloppes financières de deux fois 1,5 % (maximum) de la masse salariale, avec blocage des salaires, mais aussi toute une série de formules d'embauche possibles (réduction du temps de travail, temps partiel, mi-temps dès l'âge de 50 ans, interruptions de carrière, travail pendant le week-end).

D'autre part, une immunisation fiscale à concurrence de 2 000 000 de francs, répartis sur dix périodes imposables consécutives, est offerte par unité supplémentaire de personnel recruté dans le cadre d'une convention collective du travail (C.C.T.), approuvée par le Ministère de l'Emploi et du Travail et ce pour autant qu'elle soit entrée en vigueur au plus tôt le 1er janvier 1985 et au plus tard le 31 décembre 1987 et qu'elle prévoie une réduction du temps de travail hebdomadaire d'au moins 8 % ramenant celui-ci à 34 heures ou moins sans adaptation du salaire moyen. Elle doit en outre fixer corrélativement une augmentation nette de l'effectif - convertie le cas échéant,en emplois à temps plein - de l'entreprise de 8 % au moins. Une nouvelle organisation du temps de travail impliquant le maintien ou l'augmentation de l'utilisation de l'appareil de production de biens ou de services de l'entreprise doit également être prévue.

5. problèmes liés au matériel statistique

Les perspectives de la population établies par l'INS pour 1985 semblent incertaines: la chute de 50000 personnes prévue par cet institut ne devrait pas se réaliser et la population resterait donc stable.

L'appréciation de l'évolution réelle des chômeurs occupés à temps réduit pour échapper au chômage est rendue difficile vu que les mouvements au sein de cette catégorie ne peuvent pas être contrôlés avec précision et que des doubles comptages peuvent dès lors s'opérer.

Jusqu'au mois d'août 1984, les stagiaires à 4/5 ème temps du secteur public sont comptés avec les stagiaires temps plein; depuis lors, ils sont considérés comme travailleurs à temps partiels et isolés dans la catégorie des travailleurs à temps partiel, ce qui rend la comparaison 1984-1985 impossible.

Enfin, et ceci n'est pas spécifique à 1985, l'ONSS, qui établit les premières prévisions d'emploi provisoire, comptabilise les travailleurs à temps partiels comme des travailleurs à temps plein. En outre, il conserve des doubles comptages importants notamment dans l'enseignement. Le biais contenu dans ces statistiques grandit au fur et à mesure du développement du travail à temps partiel qui est loin d'être négligeable.

L'ampleur du travail à temps partiel est donc appréciée à l'aide d'autres sources: l'INAMI et l'enquête sur les forces de travail.

Selon l'INAMI, le travail à temps partiel concerne 11,1 % de l'emploi salarié public et privé en 1984 (3,6 % d'hommes et 24,1 % de femmes). L'enquête sur les forces de travail, pour cette même année, donne un chiffre de 8 % de la population active ayant un emploi (1,4 % d'hommes et 20,2 % de femmes).

2.3.3. PRIX

A. PRIX DES MATIERES PREMIERES

La baisse des cours sur les marchés internationaux des matières premières, entamée au milieu de 1984, s'est poursuivie durant l'année écoulée. L'offre abondante de matières premières se trouve à l'origine de cette évolution: de fortes hausses de production donnèrent lieu à d'importants surplus.

Les surplus attendus de production entraînaient dès le début du second semestre de 1984 une diminution des prix des matières premières en dollar, qui atteignait 10 % au début du deuxième trimestre de 1985 par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Exprimés en d'autres monnaies cependant, ils demeurèrent orientés à la hausse jusqu'au premier trimestre de 1985 pour ensuite rapidement chuter, ce qui obligea de nombreux acheteurs à vendre leurs stocks à perte à cause d'une concurrence internationale de plus en plus acharnée.

B. PRIX DE GROS

Au cours de l'année écoulée, l'indice des prix de gros belge est demeuré en moyenne à son niveau de 1984 (tableau 50 et graphique 8). Les prix de gros importés ont baissé de 2,7 % par rapport à l'année précédente (- 7,1 % pour les produits agricoles, - 0,9 % pour les produits industriels) tandis que les indigènes s'accroissaient encore de 1,1 % (- 3,8 % pour les produits agricoles, + 2,3 % pour les produits indigènes).

L'indice général des prix de gros industriels a augmenté de 1,3 % en 1985 (+ 7,3 % en 1984) qui se répartissent de la manière suivante:

- matières premières industrielles: - 1,4 % (+ 11,6 % en 1984);
- produits demi-finis: + 2,1 % contre + 9,3 % en 1984;
- produits finis: + 2,5 % contre + 3,5 % en 1984.

TABLEAU 50 - Indices des prix de gros sans la TVA - moyennes annuelles et variations en %

(1953 = 100)

Désignation	1982	82/81	1983	83/82	1984	84/83	1985	85/84
Indice général	241,8	7,7	254,4	5,2	273,2	7,4	273,2	0,0
Produits agricoles	242,7	7,1	261,4	7,7	281,3	7,6	266,6	- 5,2
selon l'origine:								
produits indigènes	270,5	7,7	279,2	3,2	290,5	4,0	279,4	- 3,8
produits importés	204,3	5,5	237,3	16,2	269,2	13,4	250,0	- 7,1
Produits industriels	241,5	7,9	252,7	4,6	271,2	7,3	274,9	1,3
selon l'origine:								
produits indigènes	252,9	8,0	262,6	3,8	277,5	5,7	283,9	2,3
produits importés	234,4	7,8	250,1	6,7	278,3	11,3	275,7	- 0,9
selon le degré de transformation:								
matières premiéres	224,8	8,2	242,4	7,8	270,5	11,6	266,7	- 1,4
prod. intermédiaires	253,8	9,0	263,5	3,8	287,8	9,3	293,9	2,1
produits finis	244,8	7,0	252,9	3,3	261,8	3,5	268,4	2,5

Source: Ministère des Affaires économiques, Administration du Commerce.

L'indice général des prix des produits agricoles a baissé de 5,2 % en 1985 (+ 7,6 % un an auparavant). Les produits du règne animal crûrent de 2,6 % (1,1 % en 1984) et ceux du règne végétal diminuèrent de 12 % (+ 14 % en 1984).

Pour les produits minéraux, une faible diminution des prix est enregistrée pour les minerais et les métaux bruts. Les produits pétroliers ont encore augmenté de 4 %, mais dès le deuxième trimestre, ils commençaient à baisser par rapport au trimestre précédent. Les prix des dérivés du charbon sont restés assez stables pendant toute l'année alors que ceux des carrières ont encore haussé de 3,3 % en moyenne.

Les métaux non-ferreux ont diminué de 3 % (+ 12 % en 1984), tout comme, mais plus faiblement, les produits textiles. La hausse des produits sidérurgiques fut limitée à 0,7 % et celle des fabrications métalliques, à 1,7 %. Les produits chimiques, les fibres artificielles et les matériaux de construction ont connu des hausses comprises entre 3 et 4 %.

C. PRIX A LA CONSOMMATION

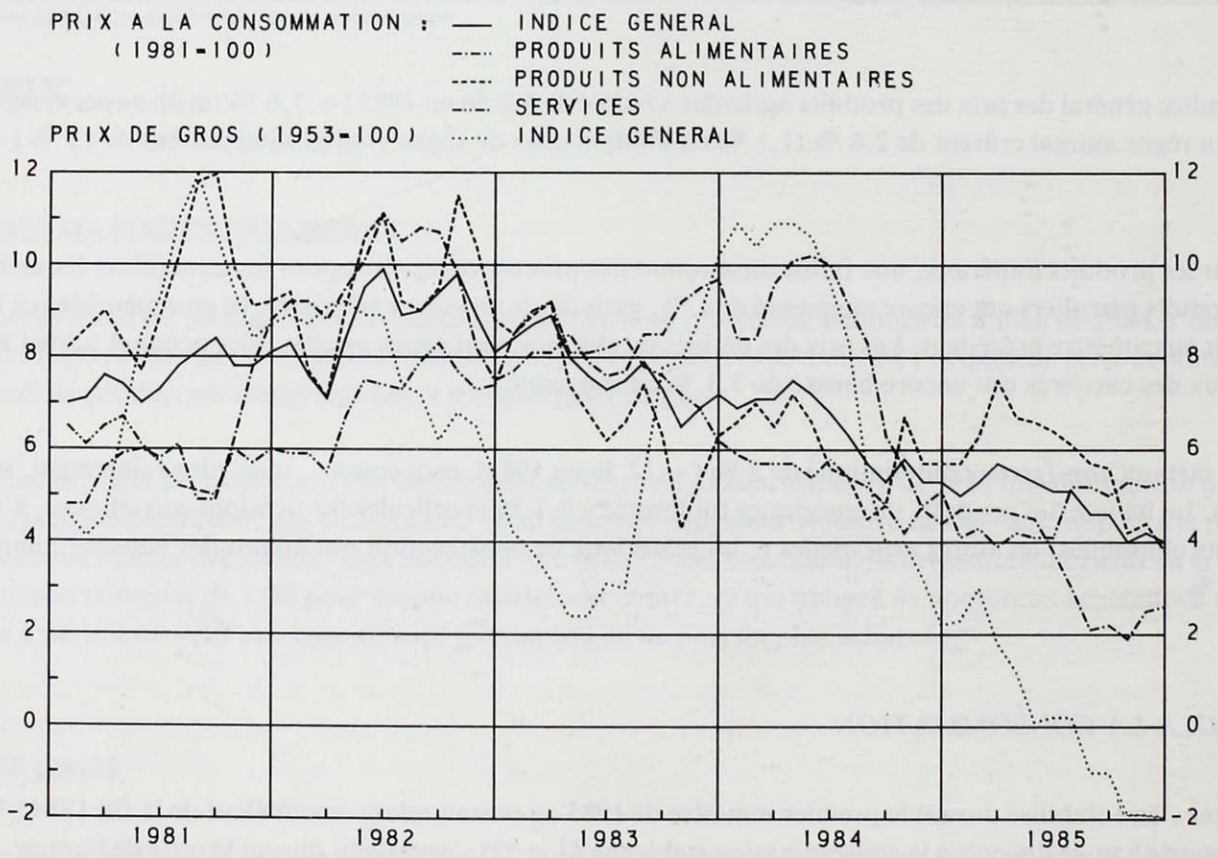
Après s'être stabilisé durant le premier semestre de 1985 au niveau relativement élevé de la fin 1984 (5 à 5,5 %), le rythme de hausse des prix à la consommation (tableaux 51 et 52) s'est ralenti durant le reste de l'année. En décembre, l'inflation atteignait 4 % par rapport au même mois de l'année précédente. La hausse annuelle moyenne de l'indice se monte cependant encore à 4,9 % (contre 6,3 % en 1984).

TABLEAU 51 - Indice des prix à la consommation - moyennes annuelles et variations en %

Description	coeff. pond %	1984	84/83	1985	85/84
Catégories de dépenses					
A Produits alimentaires	233,10	127,78	7,86	132,48	3,68
B Habillement et chaussures	82,25	118,69	5,39	127,23	7,19
C Loyer, chauffage, éclairage	195,75	125,64	6,63	131,21	4,44
D Meubles, appareils ménagers et dépenses d'entretien	94,50	120,38	5,52	126,43	5,03
E Soins corporels et dépenses de santé	39,95	119,99	7,23	125,72	4,77
F Transports et communication	154,50	123,15	3,82	129,45	5,11
G Culture et loisirs	81,65	124,53	7,74	130,84	5,06
H Autres biens et services	118,30	121,21	6,22	128,38	5,91
Groupes de dépenses					
A Produits alimentaires	221,45	127,50	7,89	131,88	3,44
B Produits non-alimentaires	427,95	124,39	6,04	131,52	5,73
C Services	286,60	120,19	5,32	125,81	4,68
D Loyers	64,00	123,95	7,31	130,09	4,95
Indice général	1.000,00	123,84	6,35	129,87	4,87

Source: Ministère des Affaires économiques, Administration du Commerce.

Graphique 8- Evolution des prix de gros et à la consommation.



Source : Ministère des Affaires Economiques, Administration du Commerce.

Le rythme de hausse de l'indice partiel des produits alimentaires, qui avait crû plus rapidement que la moyenne en 1984, a évolué plus lentement que cette dernière un an plus tard (+ 3,4 % contre + 7,9 %). La croissance des produits non-alimentaires est très proche de ce qu'elle fut en 1984 (+ 5,7 % contre + 6 % en 1984). Pour ces deux groupes de produits, le ralentissement du rythme de hausse fut important au second semestre.

TABLEAU 52 - Variations de l'indice des prix à la consommation et part relative de ses composantes

(En %)

Groupes de produits	1981	1982	1983	1984	1985
Produits alimentaires	1,4	2,2	1,9	1,8	0,8
Produits énergétiques	2,5	1,9	0,5	0,6	0,7
Produits non-alimentaires (sauf l'énergie)	1,5	2,1	2,5	1,9	1,8
Services	1,7	2,1	2,3	1,6	1,3
Loyers	0,5	0,4	0,5	0,4	0,3
Total	7,6	8,7	7,7	6,3	4,9

Source: BNB.

L'indice des services, qui s'accrut de 4 % à peine durant le premier semestre de 1985, se raidit par la suite (+ 5 % pour la seconde moitié de l'année) de sorte qu'en moyenne, il est de 4,7 % plus élevé qu'en 1984. Soumis à une modération depuis 1985, les loyers ont augmenté comme l'indice général, à la différence des années antérieures où ils lui furent supérieurs (+ 5 % en 1985 contre + 7,3 % en 1984).

2.3.4. REVENUS DES PARTICULIERS ET DES SOCIETES

A. SALAIRES

a. Evolution générale

La «loi de redressement contenant des dispositions sociales» du 22 janvier 1985 prévoit que, sans préjudice de l'application de l'arrêté royal n° 278 du 30 mars 1984 instaurant le «saut d'index», selon lequel tous les travailleurs des secteurs privé et public voient leurs rémunérations amputées chaque année en 1984, 1985 et 1986 de 2 % auxquels ils avaient droit légalement ou conventionnellement, aucune augmentation de rémunération ni aucun nouvel avantage pécuniaire ou en nature,sous quelque forme que ce soit, ne pourront être accordés au cours de la période allant du 1er janvier 1985 au 31 décembre 1986, que ce soit en application d'une convention collective de travail, d'une convention individuelle, d'un accord entre employeurs et travailleurs ou d'une décision unilatérale de l'employeur. Ne sont pas considérés comme augmentation ou nouvel avantage, les adaptations barémiques prévues ni celles qui découlent d'une promotion normale ou d'un changement individuel de catégorie, pas plus que la réduction du temps de travail.

Les indicateurs disponibles font état d'un ralentissement généralisé de la croissance nominale des salaires en 1985 par rapport à 1984. Il est plus important que celui résultant du seul fléchissement de l'inflation ainsi que le montrent les évolutions comparées de la croissance de la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation et des indicateurs globaux de salaires. Une perte de pouvoir d'achat des revenus des travailleurs salariés, plus forte qu'en 1984, peut être dégagée des salaires conventionnels et des rémunérations brutes. Elle oscille entre 1,3 % et 2 % contre 1,1 % à 1,6 % un an auparavant. L'évolution à la baisse des coûts salariaux nominaux n'est que très légèrement favorable aux entreprises en termes réels (tableau 53).

TABLEAU 53 - Comparaison des évolutions de l'inflation et des salaires

(croissance de la moyenne annuelle en %)

Désignation	1981	1982	1983	1984	1985
Indice des prix à la consommation	7,5	8,9	7,7	6,3	4,9
Gain horaire brut des ouvriers majeurs masculins	9,5	7,4	5,2	4,7	2,9
Gain moyen brut horaire	9,8	6,5	3,9	4,8	4,1
Salaire conventionnel horaire des employés	7,8	6,7	5,5	4,6	2,7
Salaire conventionnel horaire des ouvriers	8,9	7,2	5,8	5,2	2,9
Coût salarial horaire	7,8	3,6	8,8	7,5	6,0

Source: BNB; IRES; Ministère de l' Emploi et du Travail; Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

La statistisque des salaires conventionnels offre l'avantage de couvrir l'ensemble des branches d'activité de l'économie. Leur évolution par trimestre reflète nettement le processus d'adaptation des salaires à l'index en 1985 (tableau 54). Selon le principe du saut d'index, le produit de l'indexation, à concurrence des deux premiers pour-cent, n'est pas versé aux salariés mais transféré à l'Etat afin de financer la Sécurité Sociale. Un premier dépassement de l'indice-pivot s'est produit en mars 1985; il n'a donc pas donné lieu à adaptation des salaires, tandis que le second dépassement,en août, se reflète dans la croissance plus forte du 3ème trimestre.

TABLEAU 54 - Indice des salaires conventionnels des ouvriers et des employés

(croissance en % par rapport à la même période de l'année précédente) (base 1975 = 100)

Période	Ouvriers				
	1981	1982	1983	1984	1985
De mars à mars	9,6	7,9	6,1	6,1	2,3
De juin à juin	8,0	7,5	6,2	5,2	2,8
De septembre à septembre	8,4	7,3	5,5	4,8	3,7
De décembre à décembre	9,1	6,1	5,5	4,4	2,9
Année	8,8	7,2	5,8	5,1	2,9
Période	Employés				
	1981	1982	1983	1984	1985
De mars à mars	8,0	7,0	6,4	5,4	2,2
De juin à juin	6,7	7,9	5,5	4,9	2,6
De septembre à septembre	8,0	6,4	4,8	4,1	3,9
De décembre à décembre	8,3	5,8	4,8	4,1	2,3
Année	7,8	6,8	5,4	4,6	2,8

Source: Ministère de l' Emploi et du Travail.

Il n'y a pas eu d'amélioration des taux de salaires par convention. L'index est seul à l'origine de l'évolution des salaires conventionnels des employés; il l'est à concurrence de 2,7 % pour ceux des ouvriers, la réduction de la durée hebdomadaire du travail intervenant pour 0,2 %. La baisse de la durée du travail prend, depuis quelques années, des aspects différents de ceux de la réduction hebdomadaire tels que l'octroi de jours de congé ou l'extension du travail à temps partiel. Ces types de réduction du temps de travail ne sont pas repris dans les statistiques du Ministère de l'Emploi et du Travail, ce qui explique le peu d'importance de cette composante dans l'évolution des salaires conventionnels des ouvriers.

Si les taux de croissance des salaires conventionnels des employés par branche d'activité sont proches de la moyenne pour l'ensemble de celles-ci, l'industrie des fabrications métalliques et les institutions de crédit, assurances, services fournis aux entreprises se démarquent par un taux légèrement supérieur à la moyenne (3 %), tandis que le bâtiment et génie civil affichent un taux plus bas (2,5 %). En 1984, les augmentations les plus fortes se rencontraient dans les fabrications métalliques et le bâtiment et génie civil, la plus faible se produisant dans le commerce, restauration et hébergement.

En 1985, les salaires conventionnels des ouvriers de la branche «Energie et eau» et des autres industries manufacturières ont le plus augmenté (3,3 %) tandis que les fabrications métalliques enregistraient le taux de croissance le plus bas (2,6 %). Un an auparavant les deux extrêmes étaient le commerce, restauration, hébergement (6,5 %) et les institutions de crédit, assurances, services fournis aux entreprises (3,8 %).

Le gain moyen brut par heure travaillée dans l'industrie et les transports a connu, selon la BNB, une croissance annuelle moyenne de 3,5 % en 1985 contre 5,1 % un an auparavant. L'augmentation des gains horaires bruts des ouvriers masculins majeurs dans l'industrie, à l'exclusion des charbonnages et de la sidérurgie, a atteint 2,9 % contre 4,7 % en 1984.

Le coût salarial horaire dans l'industrie, calculé par l'IRES croît de 6,2 % en 1985 contre 7,7 % en 1984. Selon la répartition par secteur, l'industrie textile enregistre la croissance la plus forte avec 8,3 %. L'évolution de la construction contraste avec celle des autres branches puisque la croissance du coût salarial y est plus forte en 1985 (4,9 %) qu'en 1984 (3,1 %). Le taux de croissance des salaires conventionnels et des rémunérations brutes est moins élevé que celui du coût salarial puisque le prélèvement d'un saut d'index creuse l'écart entre coût salarial et rémunération brute aux dépens de cette dernière du point de vue du salaire de poche des travailleurs, mais aussi sans profit pour la compétivité des entreprises puisque l'évolution du coût salarial continue à suivre celle de l'indice des prix.

b. Norme de compétitivité

L'évolution des coûts salariaux en Belgique, comparée à celle de ses partenaires commerciaux, est suivie avec attention vu la volonté du gouvernement de maintenir la compétitivité du pays. En 1983, la notion de «norme de compétitivité» fut introduite. Pour 1985 et 1986, il fut acquis que la compétitivité devait être maintenue au moins au niveau moyen des années 1982 à 1984 (tableau 55).

L'évolution de la compétitivité doit s'apprécier sur base de deux éléments: d'une part, le coût salarial, exprimé en monnaie commune, comparé avec la moyenne pondérée des sept principaux partenaires commerciaux de la Belgique; d'autre part, l'amélioration de la flexibilité dans l'utilisation des facteurs de production, ce qui est de nature à réduire le coût d'utilisation des facteurs de production pour un volume de production donné. Les moyens mis en oeuvre pour rencontrer ce second objectif sont évoqués dans le chapitre relatif à l'emploi (2.3.2) et plus particulièrement dans une section de l'annexe à ce chapitre qui porte sur le travail à temps partiel dans le secteur privé.

Calculé sur base des données de la CEE, le dépassement de la norme aurait été de l'ordre de 1,5 % alors que les estimations du CCE sont très proches de cette moyenne, s'en écartant d'un peu moins de 0,4 %.

L'appréciation de la compétitivité de la Belgique sur base de la seule évolution des coûts salariaux a été l'objet de nombreuses critiques portant essentiellement sur l'absence de facteurs aussi importants que l'évolution des exportations en volume et celle des parts de marché, la contribution des services à la balance courante, la rentabilité, les coûts énergétiques, ... (voir chapitre 2.2.2. F)

TABLEAU 55 - Norme de compétitivité en 1985 (1982-1984 = 100, en FB)

Norme: Coût salarial dans l'industrie manufacturière des principaux partenaires commerciaux de la Belgique (a)	113,3
Belgique: Coût salarial dans l'industrie manufacturière selon les données de la CEE	115,0
Coût salarial dans l'industrie privée selon les données du Conseil Central de l'Economie	113,7

(a) Etats-Unis, Japon, France, RFA, Pays-Bas, Royaume-Uni, Italie.

Source: Conseil Central de l'Economie; CEE.

B. RENTABILITE DES ENTREPRISES (23)

En Belgique, le rétablissement de la rentabilité des entreprises, observé depuis 1982, s'est poursuivi, mais plus modérément, au cours des deux dernières années. En 1984, l'évolution des coûts fut favorable, ceux-ci ayant crû plus lentement que le chiffre d'affaires, qu'il s'agisse des charges de personnel - à la suite de la modération salariale - et des frais financiers - grâce à l'encouragement fiscal du capital à risque. De ce fait, la part des bénéfices dans la valeur ajoutée a continué de se redresser. Comme ces derniers seront probablement consacrés à l'amélioration de la structure financière des entreprises, par un accroissement des moyens propres ou des réserves, il faut s'attendre que la rentabilité brute fléchisse en 1985. A cause des importants amortissements, conséquence des investissements élevés des années précédentes, la rentabilité nette de cette année ne croîtra que faiblement (24).

Un aperçu historique de l'OCDE montre que la baisse de rentabilité dans la plupart des pays industrialisés avant 1974 est due en ordre principal à la croissance des salaires qui a conduit à une substitution accrue du capital au travail et donc à une diminution de la productivité du capital. Depuis 1974, la tendance à la baisse est explicable par les chocs pétroliers et les mesures de politique économique visant à juguler l'inflation. Depuis le début des années quatre-vingts, ce développement s'est inversé dans la plupart des pays industrialisés. Les prix des matières premières se sont réduits; les salaires ont été muselés pour préserver la compétitivité et les bénéfices se sont accrus. L'évolution actuelle des prix du pétrole laisse supposer que la rentabilité continuera de bonifier.

La globalisation des comptes annuels des entreprises par la Centrale des Bilans de la BNB indique que la rentabilité nette des fonds propres après impôt est passée de 5,49 % en 1982 à 4,88 % en 1983 (dernière année pour laquelle des renseignements sont disponibles), ce qui peut encore être considéré comme un bon résultat étant donné la forte hausse des fonds propres par rapport à l'ensemble des ressources (28,1 % en 1983 contre 26,29 % l'année d'avant) (tableau 56).

TABLEAU 56 - Rentabilité nette et rapport entre fonds propres et patrimoine total (en %)

Désignation	1979	1980	1981	1982	1983
Rentabilité nette	5,25	0,62	- 1,41	5,49	4,88
Rapport fonds propres sur fonds totaux	26,74	25,32	25,09	26,29	28,1

Source: BNB, Centrale des Bilans.

La modification de la législation a entraîné un accroissement du nombre d'entreprises étant obligées de déposer leurs comptes annuels. Une analyse des bilans de 6700 entreprises (25) montre que la rentabilité nette des fonds propres des entreprises belges (y compris le secteur financier) est passé de 7,8 % en 1983 à 8,2 % un an plus tard. La rentabilité brute des fonds propres a haussé de 25,1 % à 26,7 % entre les deux mêmes années.

Un examen sectoriel permet de conclure que l'industrie chimique a connu la rentabilité nette la plus élevée en 1984 (19,6 %). Dans la sidérurgie, l'amélioration s'est limitée à une diminution des pertes alors que les non-ferreux présentaient un résultat favorable. Malgré une conjoncture internationale meilleure, les fabrications métalliques et le textile restent à la traîne, ce qui indique que leur capacité concurrentielle n'est pas encore restaurée et que même sur le marché intérieur, ils doivent se battre pour conserver leurs parts de marché.

TABLEAU 57 - Evolution du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée et de ses composantes dans les grandes entreprises du secteur non-financier

Désignation	Total secteur non-financier(5500)		Entreprises industrielles(2500)		Entreprises commerciales(3000)	
Croissance du chiffre d'affaires 1984/1983	+ 11,5 %		+ 13,2 %		+ 9,7 %	
Croissance de la valeur ajoutée 1984/1983	+ 7,6 %		+ 8,9 %		+ 5,0 %	
Part en % dans la valeur: ajoutée:	1983	1984	1983	1984	1983	1984
Coûts salariaux	62,8	61,2	66,7	63,8	54,7	55,4
Charges financières	12,3	11,5	10,7	9,6	15,7	15,8
Amortissements et provisions	14,2	13,8	14,8	14,2	13,0	12,9
Impôts	7,8	7,0	6,4	5,8	10,7	9,8
Bénéfice net	2,9	6,5	1,4	6,6	5,9	6,1

Source: Tendances Top 5.000; Ministère des Affaires économiques, DGED

TABLEAU 58 - Compte de revenu des sociétés et comparaison avec le PNB

Désignation	1982	1983		1984		1985	
	Mrd F	83/82 %	Mrd F	84/83 %	Mrd F	85/84 %	Mrd F
1. Excédent brut d'exploitation avant subsides	407	+ 11,0	451	+ 13,7	513	+ 13,9	585
2. Subsides reçus	53	+ 10,6	59	+ 13,3	67	+ 10,4	74
3. Excédent brut d'exploitation (1 + 2)	460	+ 10,9	510	+ 13,7	580	+ 13,6	659
4. Revenus nets de la propriété versés aux autres secteurs (-)	- 57	+ 5,3	- 60	+ 43,3	- 86	+ 8,1	- 93
5. Revenu primaire brut (3 + 4)	403	+ 11,6	450	+ 9,9	494	+ 14,6	566
6. Transferts courants vers les pouvoirs publics (-)	- 113	+ 1,1	- 114	+ 18,4	- 135	+ 8,1	- 146
7. Revenu disponible (5 + 6)	290	+ 15,7	336	+ 7,0	359	+ 17,0	420
Revenu disponible en % du PNB	7,4	8,0		8,1		8,8	

Source: BNB; Ministère des Affaires économiques, DGED.

Une autre étude (26) portant sur les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 160 millions de francs (tableau 57) indique que son augmentation en 1984 a contribué au redressement du taux de profit net par rapport à la valeur ajoutée chez les industrielles alors qu'il est resté stable pour les commerciales, dont le pourcentage des charges financières est proche de 16 %. A la suite de la forte dépendance d'une utilisation satisfaisante du taux d'occupation, les bénéfices des entreprises industrielles sont soumis à de plus grandes variations.

Le compte du revenu des sociétés (tableau 58) laisse apparaître que le revenu disponible des entreprises a plus haussé en 1985 que le bénéfice brut d'exploitation avant subsides. Les revenus nets de la propriété versés aux autres secteurs et les transferts courants aux pouvoirs publics ont augmenté dans une moindre mesure cependant que les subsides demeuraient élevés. La prolongation de la modération salariale a permis la poursuite de la croissance de la part de revenu disponible des entreprises dans le PNB en 1985 (8,8 % contre 8,1 % un an auparavant).

2.3.5. MOBILISATION DES MOYENS FINANCIERS

A. CAPACITES ET BESOINS DE FINANCEMENT DES GRANDS SECTEURS DE L'ECONOMIE

Selon les estimations de la Banque Nationale, en 1985, et pour la première fois depuis de nombreuses années, l'ensemble des grands secteurs de l'économie (ménages, entreprises, pouvoirs publics) aurait dégagé une capacité nette de financement au lieu des besoins nets de financement antérieurs (tableau 59).

En pourcentage du PNB, la capacité nette de financement des ménages serait demeurée stable par rapport à l'année précédente (9,5 % contre 9,4 % en 1984) mais en valeur nominale, elle aurait progressé d'environ 25 milliards de francs. La faible augmentation de la consommation privée et des dépenses de construction résidentielle a permis de dégager une capacité nette de financement supérieure à celle de l'année précédente malgré la pression exercée sur le revenu disponible par les mesures gouvernementales d'assainissement des finances publiques et de modération salariale.

TABLEAU 59 - Capacités et besoins de financement

(en milliards de francs)

Désignation	1981	1982	1983	1984	1985(b)
1 Particuliers					
11 Revenu disponible	2.930	3.118	3.353	3.553	3.762
12 Consommation	2.389	2.592	2.739	2.930	3.102
13 Epargne brute (11-12)	541	526	614	623	660
(en % du revenu disponible)	(18,5)	(16,9)	(18,3)	(17,5)	(17,5)
14 Transferts en capital (a)	4	1	-	- 1	- 2
15 Formation brute de capital	187	182	187	197	206
16 Capacité nette de financement (13 + 14-15)	358	345	427	425	452
(en % du revenu disponible)	(12,2)	(11,1)	(12,7)	(12,0)	(12,0)
2 Sociétés					
21 Revenu disponible = épargne brute	240	290	336	359	420
22 Transferts en capital (a)	129	131	138	118	153
23 Formation brute de capital	307	337	311	366	389
24 Besoin net (-) ou capacité nette de financement (21 + 22-23)	62	84	163	111	184
3 Pouvoirs publics					
31 Revenu disponible	400	462	430	506	529
32 Consommation	703	742	768	802	851
33 Epargne brute (31-32)	-303	-280	-338	-296	-322
34 Transferts en capital (a)	-141	-143	-152	-130	-165
35 Formation brute de capital	148	148	143	134	130
36 Besoin net (-) de financement (33 + 34-35)	-592	-571	-633	-560	-617
4 Ensemble des secteurs intérieurs					
41 Besoin net ou capacité nette de financement (16 + 24 + 36)	-172	-142	- 43	- 24	19

Source: Banque Nationale de Belgique, Rapports 1985.

(a) Il s'agit de montants nets, c'est-à-dire de la différence entre les transferts reçus d'autres secteurs et les transferts versés à d'autres secteurs.
(b) Estimation.

Du côté des entreprises, la capacité nette de financement s'est accrue tant en termes absolus que relatifs. En pour-cent du PNB le revenu disponible des sociétés serait passé de 8,1 % en 1984 à 8,9 % en 1985 tandis que les transferts en capital en provenance des pouvoirs publics auraient sensiblement haussé du fait de leurs interventions en faveur des secteurs nationaux. La formation brute de capital n'ayant guère progressé selon les estimations de la Banque, la capacité nette de financement aurait fortement augmenté. En pour-cent du PNB, elle serait passée de 2,5 % en 1984 à 3,9 % en 1985, soit le niveau relativement élevé atteint en 1983.

A l'opposé, le besoin net de financement des pouvoirs publics se serait accru sensiblement.

B. STOCK MONETAIRE

Le stock monétaire (27) (tableau 60) a augmenté de façon modérée (+ 3,3 % entre fin décembre 1984 et 1985), à un rythme inférieur à l'augmentation du PIB à prix courants (+ 6,1 %, estimation du Budget économique). Il en a été de même pour la définition plus large de la quantité de monnaie (définition équivalente à M2): + 5,3 % en fin d'année par rapport à la fin de l'année précédente. Ainsi, l'expansion monétaire apparaît-elle moindre au cours des deux dernières années qu'antérieurement.

TABLEAU 60 - Stock monétaire auprès des organismes principalement monétaires (a)

(en milliards de francs, fin de période)

Désignation	1981	1982	1983	1984	1985(c)
Encaisses monétaires (b):	788,8	817,1	888,9	878,0	925,0
Monnaie fiduciaire	385,8	384,9	398,8	397,5	394,3
Monnaie scripturale	403,0	432,2	490,1	480,5	530,7
Monnaie scripturale Pouvoirs publics	36,1	39,6	42,1	56,2	40,2
Total	824,9	856,7	931,0	934,2	965,2
Accroissement en % (d)	+2,26	+3,97	+8,68	+0,34	+3,32

Source: Banque Nationale de Belgique; calculs DGED.

(a) Le détail de ce tableau est publié chaque mois dans le «Bulletin mensuel de la Banque Nationale», ainsi que dans la seconde partie de «L' Economie belge en 1985» (à paraître).

(b) Encaisses monétaires détenues par les entreprises et les particuliers: entreprises privées autres que principalement monétaires, institutions financières du secteur public qui ne sont pas principalement monétaires et entreprises publiques.

(c) Donnée provisoire.

(d) Accroissement en % par rapport au même mois de l'année précédente.

Le taux de liquidité (M1/PIB) a également légèrement diminué, indice d'une meilleure utilisation des encaisses monétaires par les agents économiques.

Au niveau des contreparties de la masse monétaire élargie (monnaie et quasi monnaie), le déséquilibre entre contreparties externe (avoirs extérieurs nets) et interne (créances domestiques) subsiste malgré le redressement de la balance des paiements.

La contribution des créances sur les pouvoirs publics à la croissance de la masse monétaire élargie s'est sensiblement ralentie tout en demeurant élevée tandis que celle des créances sur les entreprises et les particuliers, quoique modérée,s'est un peu relevée (tableau 61).

TABLEAU 61 - Contribution des contreparties à la croissance de la masse monétaire élargie

Désignation	1981	1982	1983	1984	1985
Masse monétaire élargie (a): variation en %	6,3	7,5	7,9	4,5	5,3
Contribution à la croissance de la masse monétaire (b) :					
Créance sur l'économie domestique	16,5	14,8	18,8	9,8	11,6
dont: créance sur les entreprises et les particuliers	4,3	1,5	2,9	1,3	2,7
créance sur les pouvoirs publics (c)	12,2	13,3	15,9	8,5	8,9
Avoirs extérieurs nets	-11,4	-7,4	-8,5	-5,4	-5,5
Autres	1,2	0,1	-2,2	0,1	-0,8

Source: Banque Nationale de Belgique; calculs DGED.

(a) Monnaie et quasi-monnaie. Monnaie: Stock monétaire au 31 décembre des organismes principalement monétaires. Quasi monnaie: autres engagements envers les entreprises et particuliers en francs belges (dépôts à l'exclusion des bons de caisse et obligations) et en monnaies étrangères (dépôt à un an au plus).

(b) Variation en % de la quantité de monnaie ou somme des variations des créances sur l'économie domestique, des avoirs extérieurs et des autres créances diverses, rapportées dans chaque cas au stock de monnaie au sens large de la période précédente (ainsi, en 1985, 5,3 = 11,6 - 5,5 - 0,8).

(c) Y compris avances au Fonds des Rentes.

C. FORMATION D'ACTIFS FINANCIERS

L'augmentation de la capacité nette de financement des ménages et des entreprises s'est trouvée reflétée dans la progression des actifs financiers détenus par ceux-ci (tableau 62).

En 1985, ils ont progressé de 796,7 milliards contre une augmentation de 560,7 milliards l'année précédente, durant laquelle ils furent en retrait par rapport à 1983 (+ 689,3 milliards).

TABLEAU 62 - Actifs financiers en possession des entreprises et des particuliers

(variations en milliards de francs)

Désignation	1981	1982	1983	1984	1985(a)
Actifs en francs belges:	+ 354,9	+ 473,9	+ 578,2	+ 452,3	+ 582,5
Encaisses monétaires	+ 32,9	+ 34,9	+ 75,9	-8,8	+ 47,6
Autres actifs à un an au plus	+ 101,8	+ 138,5	+ 146,3	+ 235,9	+ 236,3
Actifs à plus d'un an	+ 213,9	+ 300,5	+ 356,0	+ 225,2	+ 298,6
Actifs en devises:	+ 152,0	+ 79,1	+ 69,1	+ 93,6	+ 73,7
Dépôts à un an au plus	+ 115,3	+ 30,7	-13,8	-9,4	-23,3
A plus d'un an	+ 36,7	+ 48,4	+ 82,9	+ 103,0	+ 97,0
Autres	+ 80,0	+ 20,2	+ 42,0	+ 14,8	+ 140,5
Total	+ 586,9	+ 573,2	+ 689,3	+ 560,7	+ 796,7

(a) Données provisoires.

Source: Banque Nationale de Belgique; calculs DGED.

La préférence des investisseurs privés est allée aux actifs en francs belges tandis que ceux en monnaies étrangères ne suscitaient plus le même intérêt que l'année précédente. Le recul de ces derniers est évident pour les dépôts à un un an au plus mais l'attrait pour les actifs en monnaies étrangères à plus d'un an (pour l'essentiel des obligations) a également été moindre. La baisse des taux d'intérêt à l'étranger et les risques de change (notamment sur les titres libellés en dollar des Etats-Unis) n'y sont certainement pas étrangers.

Les placeurs belges ont préféré les actifs en francs belges à plus d'un an. Le rendement élevé des obligations en cette monnaie et l'anticipation de la baisse des taux d'intérêt y ont contribué. Alors que le rendement sur d'autres dépôts à terme baissait, le maintien à un niveau inchangé des taux d'intérêt sur les livrets d'épargne ordinaire, voire dans le chef de certaines institutions, leur hausse du fait des primes y ajoutées résultant de la concurrence entre intermédiaires, ont maintenu l'attrait pour ces placements.

Les actifs en francs belges à un an au plus ont augmenté de 236,3 milliards en 1985, soit une hausse analogue à celle de l'année précédente. La progression sur les livrets d'épargne ordinaires y a été la plus importante (+ 162,9 milliards de FB contre + 115,3 milliards de FB en 1984) tandis que le succès des dépôts à terme s'est sensiblement amoindri (+ 29,1 milliards de FB contre + 61 milliards en 1984). L'anticipation de la persistance de la baisse des taux d'intérêt s'est traduite par une augmentation de l'épargne financière, mobilisée sous forme de bons de caisse et d'épargne (+ 18,1 milliards de FB contre + 5,8 milliards en 1984). Il faut noter que l'augmentation des dépôts en carnets d'épargne au cours des trois dernières années contraste fortement avec leur faiblesse de 1980 à 1983.

Enfin, la hausse des encaisses monétaires des particuliers et des entreprises en 1985 s'explique par le faible niveau des avoirs en dépôt à la fin de décembre 1984 du fait du report au début de janvier 1985 des traitements de la fonction publique.

D. ENGAGEMENTS FINANCIERS DES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS

Alors qu'ils avaient été particulièrement peu importants en 1984 (98 milliards de FB), les nouveaux engagements des particuliers et des sociétés se sont accrus de façon appréciable (+ 227 milliards de FB) tout en demeurant inférieurs au niveau moyen atteint entre 1977 et 1980 (moyenne de 267 milliards) (tableau 63).

TABLEAU 63 - Nouveaux engagements des entreprises et des particuliers

(variations en milliards de francs)

Désignation	1981	1982	1983	1984	1985 (a)
Engagements contractés essentiellement par des particuliers:	+32	+29	+40	+35	+56
Prêts personnels et crédits à tempérament	-10	+3	+7	+14	+28
Crédits hypothécaires à l'habitation	+42	+26	+33	+21	+28
dont: crédits de logement social	+26	+27	+23	+13	+12
Engagements de sociétés et d'entreprises individuelles:	+184	+123	+160	+63	+171
Envers la Belgique	+87	+40	+109	+37	+118
Envers l'étranger	+97	+83	+51	+26	+53
Total général	+216	+152	+200	+98	+227

(a) Données provisoires.

Source: Banque Nationale de Belgique.

Les engagements des sociétés et des entreprises individuelles (tableau 64) ont le plus progressé mais ceux des particuliers en prêts personnels et crédits à tempérament ont néanmoins doublé par rapport à l'année précédente. Cette dernière évolution concorde avec l'amélioration de la consommation en biens durables et plus particulièrement la progression des achats de voitures automobiles.

TABLEAU 64 - Engagements nouveaux des sociétés et des entreprises individuelles envers la Belgique

(en milliards de francs)

Désignation	1981	1982	1983	1984	1985(a)
Actions	-	+17	+45	+16	+11
Obligations émises par					
des sociétés privées	+11	+5	+24	-4	+5
des sociétés publiques	+5	+12	+19	-	-6
Crédits d'investissement	+5	+12	+11	+39	+27
Autres crédits (escompte, avances, acceptation)	+57	-13	+7	-17	+74
Divers	+9	+6	+3	+3	+7
Total	+87	+40	+109	+37	+118

(a) Données provisoires.

Source: Banque Nationale de Belgique.

De même, le redressement de la construction résidentielle en 1985 trouve sa contrepartie dans l'augmentation des crédits hypothécaires de 28 milliards (contre 21 milliards en 1984) en 1985, mais l'octroi de crédit au logement social est demeuré limité. De plus, le montant de ces crédits est largement inférieur à ceux de la période 1977-1980 au moment du boom de la construction. Au cours de ces années exceptionnelles, ces crédits avaient montés en moyenne à 93 milliards l'an.

La plus grande partie de la progression des octrois de crédits se situe donc essentiellement dans les nouveaux engagements des sociétés: une partie non négligeable de ceux-ci (53 milliards contre 26 milliards en 1984) se retrouve dans des investissements directs à l'étranger (constitution de sociétés et prêts à des entreprises affiliées) mais la plus grande part est réalisée envers la Belgique.

Comme il apparaît au tableau 64, les entreprises se sont avant tout engagées en crédits à court terme , tels que crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation tandis que le recours aux nouveaux crédits d'investissement est resté limité et inférieur à celui de l'année antérieure. Vraisemblablement, l'anticipation d'une baisse des taux d'intérêt a déterminé les entreprises à préférer temporairement ces modes de financement avant de recourir au crédit à l'investissement.

Enfin, il faut noter que l'émission d'actions nouvelles est inférieure à l'année précédente et largement en dessous du résultat de 1983, au moment des avantages fiscaux prévus par les arrêtés royaux numéros 15 et 150.

SYNTHESE 2.3.

La morosité de l'activité industrielle, liée aux faibles performances relatives à l'exportation ainsi qu'à la mollesse des investissements, n'a évidemment pas contribué à redresser vigoureusement l'emploi ni à éradiquer en profondeur le chômage. Ces performances sont aussi mitigées que la hausse de l'activité boursière, certes appréciable pour la troisième année consécutive mais à nouveau inférieure à celle d'autres places étrangères.

Le faible accroissement de l'emploi, légèrement supérieur à celui de 1984, ne repose que sur une augmentation du nombre d'indépendants, un nouveau recul, quoique moins rapide qu'un an auparavant,se produisant pour les travailleurs salariés. La progression du travail à temps partiel compense à peine la contraction des postes de travail à temps plein, partiellement pour les hommes, plus que largement pour les femmes.

La tendance à la hausse du chômage s'est inversée: celui-ci a diminué aussi bien dans son ensemble que sur base des prestations de travail. De même, le chômage partiel pour raison économique est en nette régression, preuve de l'amélioration de l'activité économique, mais celle-ci reste insuffisante pour favoriser définitivement l'emploi.

Les baisses de cours des matières premières depuis le milieu de 1984 se sont poursuivies de sorte que l'indice belge des prix de gros est demeuré en moyenne à son niveau de l'année précédente. Tout comme dans les pays voisins, la hausse des prix à la consommation s'est ralentie; elle dépasse encore toujours celle constatée aux Pays-Bas et en RFA mais est inférieure à celle de nombreux autres pays.

Le ralentissement généralisé de la croissance nominale des salaires, dû aux mesures gouvernementales de modération en la matière, a été plus important que celui résultant du seul fléchissement de l'inflation. Une perte plus élevée du pouvoir d'achat qu'en 1984 peut être dégagée des salaires conventionnels et des rémunérations brutes tandis que le dépassement de la norme de compétitivité est faible. Le rétablissement de la rentabilité des entreprises se poursuit mais en s'amoindrissant.

Graphique 9- Inflation et salaires en Belgique.



Malgré les pressions exercées sur le revenu disponible, la capacité financière des ménages aurait progressé en valeur nominale -mais non en pourcentage du PNB - à cause de la faible augmentation de la consommation privée et des dépenses de construction résidentielle. La capacité nette de financement des entreprises s'est accrue tant en termes absolus que relatifs, tout comme à l'opposé, les besoins nets de financement des pouvoirs publics augmentaient sensiblement.

2.4. L'ASSAINISSEMENT EN ATTENTE

2.4.1. FINANCES PUBLIQUES

Malgré les efforts importants consentis au cours des années précédentes pour les assainir, le déficit des finances publiques demeure l'un des problèmes les plus préoccupants qui hypothèque l'avenir de l'économie belge. Comme au cours des années précédentes, la situation évolua en 1985 nettement moins favorablement que ce qui était prévu dans le budget.

Une analyse complète de l'année est rendue difficile par l'absence de chiffres concernant les dépenses: lors de la clôture de cet aperçu, seules les données des sept premiers mois étaient disponibles, ce qui est insuffisant pour fonder une analyse annuelle, d'autant plus que les mois manquants correspondent à une période d'élections qui entraîne traditionnellement une augmentation des dépenses. Les données relatives aux recettes ainsi que les statistiques de la dette publique et du besoin de financement étaient par contre disponibles.

A. VOLUME DE LA DETTE

Au début des années quatre-vingts, la dette a crû dans une mesure telle que son ampleur commença à susciter des graves questions. Ainsi qu'il apparaît au tableau 65, le montant de la dette au cours de l'année précédant la crise de 1974 atteignait quelque 40 % du PNB. Sa croissance demeura relativement limitée durant les premières années de crise. En 1979, année de haute conjoncture, la dette totale ne dépassait pas 50 % du PNB. Ensuite, elle s'est mise à croître plus rapidement, et en particulier en 1981 et 1982, années pendant lesquelles sa hausse par rapport à l'année précédente atteignit chaque fois près de 25 %. En 1983 et 1984, l'augmentation de la dette s'est bien ralentie en chiffres relatifs, mais elle fut encore élevée en termes absolus: + 1200 milliards en deux ans de temps ou un peu plus que durant les deux années précédentes.

Sa croissance s'est nettement ralentie en 1985 par rapport aux quatre années précédentes même si cela n'apparaît pas directement à la lecture de son total qui approche les 5000 milliards et dépasse le montant du PNB. Ce chiffre fut cependant défavorablement influencé par le transfert des dettes du secteur des logements sociaux et des secteurs nationaux à concurrence de 150,5 milliards; dès lors la dette réelle a crû de 490,6 milliards, soit 10,8 % de moins qu'au cours de l'année précédente.

TABLEAU 65 - Dette totale au 31 décembre

Années	Dette totale		Variation par rapport à l'année précédente	
	en milliards FB	en % du PNB	milliards FB	en %
1974	820,6	39,0	56,9	+ 7,5
1979	1.638,9	50,3	212,0	+ 14,6
1980	1.956,8	56,1	317,9	+ 19,4
1981	2.439,1	67,5	482,3	+ 24,6
1982	3.085,0	78,8	645,9	+ 26,4
1983	3.716,0	89,3	631,0	+ 20,5
1984	4.264,9	95,7	549,8	+ 14,8
1985	4.914,6	103,6	649,7	+ 15,2

Source: Ministère des Finances; Ministère des Affaires économiques, DGED.

Cette diminution de la croissance de la dette est pour une large part la conséquence de gains de change exceptionnellement importants (62,9 milliards) sur la dette extérieure consolidée à la suite de la forte diminution du cours du dollar. Il s'agit ici d'une diminution comptable qui ne sera effective que lors du remboursement de la dette concernée et qui, en attendant, peut être annulée par toute appréciation ultérieure de monnaies étrangères relativement au franc belge.

La croissance de la dette jusqu'aux environs de 1980 a été la conséquence de la crise économique générale: l'augmentation rapide du chômage a affecté les finances publiques tant par des recettes moindres que par des transferts sociaux accrus. Au cours des dernières années, il semble que le volume même de la dette, combiné à un niveau élevé des taux d'intérêt, a entraîné une croissance plus forte.

En effet, depuis deux ans, le déficit des opérations courantes est du même ordre de grandeur que les charges d'intérêt, ce qui a pour effet de faire chaque année croître la dette à concurrence des intérêts capitalisés sur les emprunts.

Ceci n'apparaît pas explicitement des statistiques budgétaires puisque les charges de la dette y figurant ne tiennent compte que des montants versés directement par le Trésor. Cependant, d'autres postes du budget comprennent des montants importants qui sont en fait directement ou indirectement des subsides d'intérêt. C'est principalement le cas des quelque 400 milliards de dette consolidée indirecte contractés par d'autres organismes que le trésor mais dont le paiement des intérêts et les remboursements sont à charge de celui-ci.

Ainsi en1985, les prévisions budgétaires mentionnent un montant de 380 milliards comme coût de la dette. Selon une autre analyse des documents budgétaires, il apparaît que les dépenses courantes des travaux publics étaient destinées à concurrence de deux-tiers environ (plus de 40 milliards) au paiement des intérêts du Fonds des Routes, l'un des postes les plus importants de la dette indirecte. Des dépenses en intérêt encore plus dissimulées peuvent être trouvées dans les subsides en faveur des entreprises publiques déficitaires dont les pertes sont dans une mesure importante la conséquence du niveau élevé de la dette et des taux d'intérêt.

B. COMPOSITION DE LA DETTE

La croissance rapide de la dette publique après 1980 a un effet évident sur sa composition (tableau 66). En 1975, la plus grosse part de la dette était à long terme et la dette extérieure était pratiquement inexistante, ce qui indique qu'à ce moment, les pouvoirs publics pouvaient encore couvrir leurs besoins de financement sur le marché des capitaux et que le recours au marché de l'argent restait limité à des besoins financiers de durée réellement courte.

En 1980, la situation s'est nettement détériorée: la part de la dette flottante atteignait presque 30 % et les emprunts en monnaie étrangère étaient déjà nombreux. Ces pourcentages se sont encore délabrés suite aux déficits plus élevés mentionnés ci-avant, si bien qu'en 1984, la dette n'était plus consolidée en FB que pour 46 %, la dette flottante atteignant environ 40 % du total et la dette en monnaie étrangère, le quart.

Une amélioration limitée en 1985 s'est produite pour certaines de ces données, vraisemblablement à cause de facteurs ponctuels uniquement. Ainsi, la dette en monnaie étrangère a diminué en termes absolus pour la première fois depuis 1977, sa part dans le total retombant à 20 %, ce qui fut partiellement dû aux gains de change déjà mentionnés. Cependant, même en l'absence de ce facteur favorable, la croissance de la dette en monnaie étrangère aurait été plus faible qu'au cours des années précédentes (30 milliards ou seulement 2 % contre 200 milliards ou quelque 23 % en 1984).

TABLEAU 66 - Composition de la dette

(milliards de francs)

Dette en cours	1975	1980	1983	1984	1985
Dette consolidée	770,7	1.406,7	2.249,1	2.610,3	3.107,3
en FB.	766,1	1.322,4	1.810,0	1.971,0	2.533,3
en monnaies étrangères	4,6	84,3	439,1	639,3	574,0
Dette en cours	157,7	550,1	1.466,9	1.654,6	1.807,3
en FB.	157,7	480,9	1.082,1	1.275,6	1.391,0
en monnaies étrangères	-	69,2	384,8	379,0	416,3
Dette totale	928,4	1.956,8	3.716,0	4.264,9	4.914,6
en FB.	923,8	1.803,3	2.892,1	3.246,6	3.924,3
en monnaies étrangères	4,6	153,5	823,9	1.018,3	990,3
Dette consolidée (a)	83,0	71,9	60,5	61,2	63,2
Dette flottante (a)	17,0	28,1	39,5	38,8	36,8
Dette en FB (a)	99,5	92,2	77,8	76,1	79,8
Dette en monnaie étrangère (a)	0,5	7,8	22,2	23,9	20,2

(a) En % du total

Source: Ministère des Finances.

La diminution de la dette en monnaie étrangère se limite à la dette consolidée. La dette flottante par contre, qui avait quelque peu baissé en 1984, a de nouveau augmenté en 1985 malgré la chute du dollar et ce, principalement en fin d'année puisque les pouvoirs publics eux-mêmes ont emprunté en monnaie étrangère et ont transféré les devises concernées à la Banque Nationale, ce qui a soutenu le franc belge sans toucher aux réserves en devises.

De ce qui précède, il apparaît que le motif principal des emprunts en monnaie étrangère ne réside plus dans l'impossibilité de couvrir les besoins de financement par le marché belge de l'argent et des capitaux. Le ralentissement limité de la croissance de la dette en 1985 suffisait vraisemblablement à rendre possible presque complètement son financement en franc belge.

La dette en franc belge, tant flottante que consolidée, a augmenté, cette dernière plus fortement que l'autre (28,5 % contre seulement 9 %). La cause principale a été la conversion de la dette à court terme en emprunts à long terme auprès des banques à concurrence de montants importants, ce qui a permis d'épargner les paiements d'intérêts de l'année courante.

C. DEFICIT FINANCIER DES POUVOIRS PUBLICS

Le déficit financier des pouvoirs publics était en 1985 nettement plus élevé que ce qui apparaît des chiffres déjà cités de la croissance réelle de la dette publique, qui fut en effet dans une large mesure freinée par les gains de change réalisés sur la dette à long terme en monnaie étrangère. De la sorte, le besoin de financement dépassa de 62,9 milliards la croissance de la dette qui, déduction faite des emprunts repris, se limita à 490,6 milliards auxquels s'ajoute l'un des emprunts repris par le Trésor à la Société Nationale du Logement pour un montant de 17,6 milliards, immédiatement remboursé par des fonds empruntés. Du fait de ces deux facteurs, le déficit financier réel des pouvoirs publics a atteint 571,1 milliards.

Ainsi, le montant à financer par le Trésor dépasse de 13,3 % celui de l'année précédente et s'élève à 12,0 % du PNB de 1985.

La comparaison avec l'année précédente est biaisée par une opération comptable effectuée en fin d'année par laquelle les salaires du personnel de l'Etat de décembre 1984 ont été payés le 1er janvier 1985, ce qui a provoqué une diminution importante du solde à financer de 1984 sans influencer le résultat final de 1985 puisque cette opération s'est reproduite. Dès lors, en 1985, 12 mois de salaires ont à nouveau été versés, mais selon un schéma qui déplace les déficits plutôt vers le début de l'année, puisque deux paiements de salaires ont lieu en janvier, et qu'il n'y en a pas en décembre.

Le déficit financier de 1985 est décevant puisque le budget des voies et moyens avait fixé pour objectif un montant de 100 milliards inférieur (471,5 milliards c'est-à-dire 9,9 % du PNB et 7 % en moins qu'en 1984) (28). La croissance plus rapide que prévu du déficit est partiellement la conséquence des moindres recettes, mais elle doit aussi provenir de dépenses plus élevées qu'estimé. Les recettes des impôts font l'objet de documents précis mais en ce qui concerne les dépenses, les données statistiques ne sont disponibles que jusqu'en juillet 1985, ce qui n'est pas suffisant pour se faire une idée de leur évolution au cours de l'année complète.

D. DEPENSES

Il est impossible d'analyser correctement les dépenses réelles à partir de données qui ne couvrent que sept mois puisque les différences de mois à mois peuvent être importantes.

Ainsi, pour les cinq premiers mois, les dépenses courantes se situent 12,3 % plus haut et les dépenses en capital 30 % plus bas que celles de la même période de 1984, mais pour les sept premiers mois, les taux respectifs se chiffrent à 5,5 % et 13 % seulement.

Il est vraisemblable que les dépenses en capital au cours des autres mois restèrent déprimées afin de tant soit peu prévenir le déficit important des dépenses courantes.

A priori, il faut s'attendre à ce que les dépenses courantes soient relativement élevées au cours des derniers mois de l'année, puisque ils connurent une période d'élection; il est habituel qu'alors les dépenses tendent à croître plus rapidement que la normale.

E. RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales totales ont augmenté d'un taux (5,9 %) légèrement inférieur aux prévisions budgétaires qui comptaient sur une croissance d'environ 7 %. Après déduction des recettes cédées aux Communautés Européennes et aux régions et communautés, les recettes fiscales courantes sont inférieures de 21,2 milliards aux prévisions ainsi qu'il apparaît au tableau 67.

L'écart se situe à peu près exclusivement au niveau des impôts directs, au sein desquels les versements anticipés, le précompte mobilier et l'impôt par enrôlement ont rapporté moins que prévu, ce qui annule le dépassement des prévisions observé pour le précompte professionnel. La diminution des taux d'intérêt est à la base de la moins-value du précompte mobilier. Les résultats inférieurs pour l'impôt par enrôlement des personnes physiques sont vraisemblablement liés à la croissance rapide du travail à temps partiel qui exerce une influence importante sur le revenu imposable globalement des ménages.

TABLEAU 67 - Recettes fiscales et moyens budgétaires 1985 (a)

(en milliards de francs)

Nature	Réalisations	Prévisions	Ecart
A. Recettes courantes	1.314,1	1.335,3	-21,2
Impôts directs:	846,6	865,6	-19,0
-précompte mobilier	126,7	140,3	-13,6
-versements anticipés	156,5	167,0	-10,6
-impôt par rôle (personnes physiques)	19,4	30,5	-11,1
-précompte professionnel	520,2	501,3	+ 18,8
Droits d'entrée	0,1	0,1	-
Accises et divers	100,9	100,3	+ 0,5
TVA, droits de timbre et taxes assimilées	338,1	340,3	- 2,1
Droits d'enregistrement et divers	28,4	28,9	- 0,6
B. Recettes en capital			
Droits de succession	2,4	2,6	- 0,2
Total	1.316,5	1.337,9	-21,4

(a) Non compris les recettes affectées, cédées et ristournées.

Source: Ministère des Finances.

Les recettes de l'Etat en provenance des impôts indirects avaient été estimées avec précision: la TVA perçue n'est inférieure que de 2 milliards aux prévisions; les accises affichent un solde légèrement créditeur tandis que l'écart entre prévision et réalisation est minime en ce qui concerne les droits d'enregistrement.

La forte diminution des recettes non fiscales n'avait pas été prévue; celles-ci ne constituent cependant qu'une très petite partie des recettes courantes totales. Elles étaient estimées pour 1985 à 79,1 milliards soit 5,6 % des recettes totales, mais une moins value par rapport aux prévisions de 11,5 milliards a été enregistrée sur ce montant. La raison principale en est un versement de la Banque Nationale inférieur de 6 milliards à ce qui avait été prévu à la suite de la diminution des taux d'intérêt, du dollar et du recours au réescompte tandis que l'opération de régularisation relative aux droits d'auteur des communautés a eu une influence de 2,2 milliards.

2.4.2. REPERCUSSIONS SUR CERTAINS ASPECTS ECONOMIQUES

La participation au SME constitue une garantie de la nécessaire stabilité de la monnaie d'une économie aussi ouverte que celle de la Belgique, à la condition que ne subsistent pas, en son sein, des déséquilibres qui en menaceraient régulièrement sa valeur.

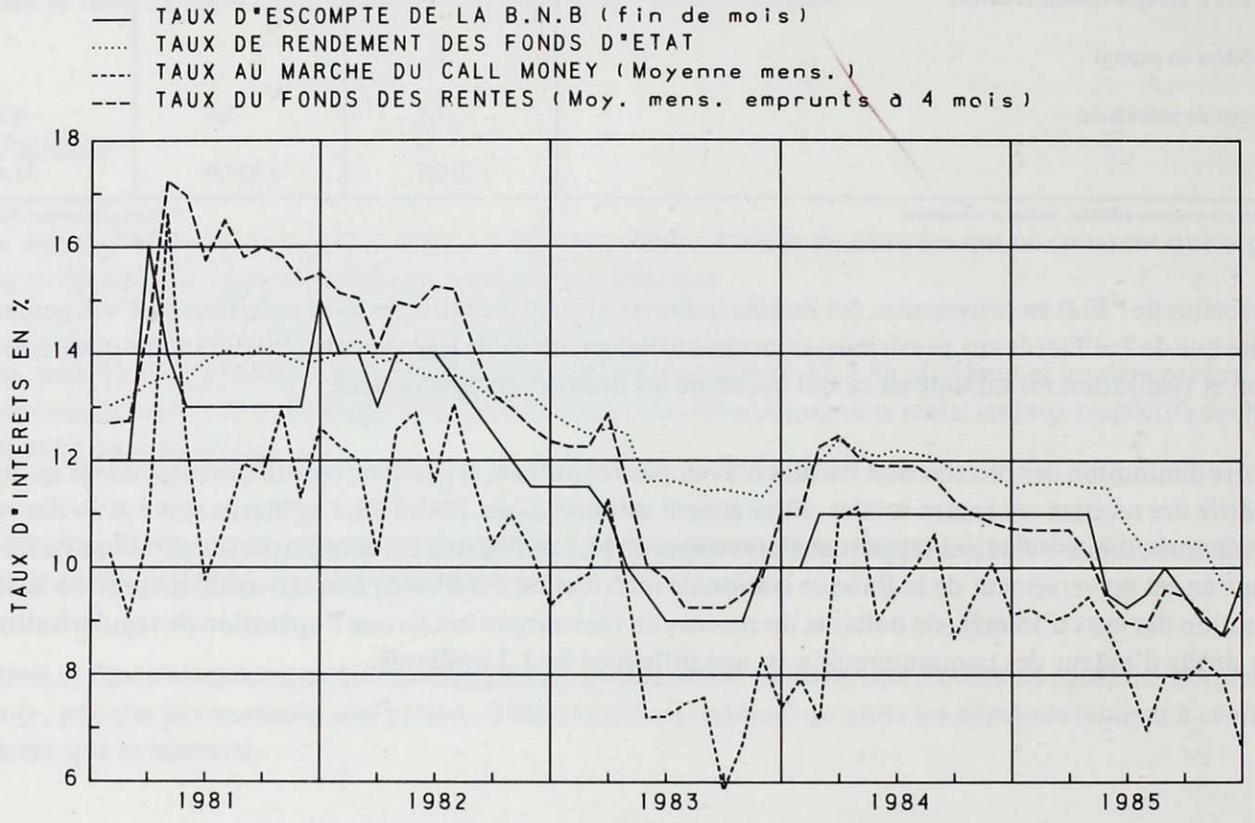
La résorption progressive du déficit du compte courant de la balance des paiements de la Belgique, la baisse de l'inflation et le redressement de la rentabilité des capitaux investis dans les entreprises établies sur le territoire national ont certainement contribué à l'affermissement du franc. Par contre, la persistance du déficit des finances publiques demeure un facteur de faiblesse récurrent.

Dans ces circonstances, la manipulation des taux d'intérêt comme instrument de politique économique en vue d'une allocation optimale de l'épargne entre investissements et placements apparaît particulièrement délicate.

A. EVOLUTION DES TAUX D'INTERET

Entamée timidement en 1984, la baisse des taux d'intérêt (voir tableau 68) s'est quelque peu précisée en 1985, davantage pour ceux à long terme qu'à court terme. En effet, la double contrainte d'assurer le soutien du franc belge dans un environnement monétaire international incertain et de subir l'évolution des taux d'intérêt américains liée à la politique monétaire de la Réserve fédérale et due au fléchissement du dollar n'a pas permis d'abaisser sensiblement et de manière continue le taux d'escompte de la Banque Nationale (graphique 10).

GRAPHIQUE 10- Taux d'intérêt



Source : Banque Nationale de Belgique.

La Banque, en modifiant en mai le mode de fixation de ce taux,s'est employée à alléger la charge symbolique qui l'affectait et empêchait son utilisation souple. Dorénavant, son taux directeur s'aligne sur celui des certificats du Trésor à 3 mois.

Avec le temps, les certificats de Trésorerie sont par ailleurs devenus pour les intermédiaires financiers le moyen privilégié de se procurer des trésoreries additionnelles se substituant en quelques sorte au recours traditionnel au réescompte d'effets commerciaux auprès de la Banque Nationale. La couverture des importants besoins de financement de l'Etat a en effet entraîné le développement d'un portefeuille important d'effets publics à court terme chez les intermédiaires financiers, présentant un large éventail de maturités différenciés, permettant un usage souple de ces certificats comme instrument de refinancement.

TABLEAU 68 - Evolution de divers taux d'intérêt en 1985

Mois	Taux d'escompte (a)	Taux au jour le jour (b)	Taux des certificats à 4 mois (b)	Obligations d'Etat (c)	Taux débiteurs	
					Crédit de caisse (a)	Crédit d'investiss. (a)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Janvier	11,00	9,22	10,70	11,56	14,00	12,50
Février	11,00	8,99	10,70	11,56	14,00	12,50
Mars	11,00	9,13	(d)	11,58	14,00	12,50
Avril	11,00	9,45	10,23	11,50	13,50	12,00
Mai	9,50	8,84	9,40	11,49	12,25	12,00
Juin	9,25	8,00	8,97	10,78	12,00	12,00
Juillet	9,50	6,97	8,90	10,34	12,00	11,75
Août	10,00	8,00	9,58	10,50	12,50	11,75
Septembre	9,50	7,91	9,46	10,49	12,00	11,75
Octobre	9,00	8,26	9,12	10,42	11,50	11,25
Novembre	8,75	7,91	8,70	9,65	11,50	10,75
Décembre	9,75	6,60	9,14	9,43	11,50	10,75

(a) Fin de mois.
(b) Moyenne pondérée.
(c) Début de mois.
(d) Pas d'adjudication.

Source: (1) à (4): BNB; (5) Kredietbank; (6): SNCI.

Appliquant son nouveau mode de fixation et le modelant sur l'évolution des taux des certificats de Trésorerie à trois mois, la Banque Nationale a ramené le 9 mai son taux d'escompte, inchangé depuis le 14 février 1984, de 11 à 9,75 %. Au moment des tensions de change entourant le réajustement des parités au sein du SME au milieu de l'année, elle l'a relevé de 9,25 % où il se trouvait depuis le 3 juin, à 10 % en août. En fin d'année, lors des spéculations opérées dans la perspective des élections françaises de mars 1986, elle le fixait à 9,75 % le 23 décembre alors que depuis le 14 novembre, il se situait à 8,75 %, niveau le plus bas depuis juin 1979.

Les taux des certificats de Trésorerie à 3 mois sont passés de 10,70 % en janvier à 8,60 % en novembre avec une période de hausse intermédiaire entre juillet et septembre. En décembre, ils étaient toutefois relevés à 9,75 %.

Les autres taux d'intérêt ont épousé le mouvement général de baisse, parfois de manière un peu plus ample. Ainsi les taux sur les crédits de caisse sont passés de 14 % en début d'année à 11,50 % en fin de celle-ci.

Les taux du long terme ont davantage baissé. Le rendement des obligations d'Etat à plus de 5 ans cotées à la Bourse de Bruxelles est passé de 11,56 % en janvier à 9,43 % en décembre. Le taux des crédits à l'investissement de la SNCI a été ramené progressivement de 12,50 % en janvier à 10,75 % en décembre. Enfin le taux du crédit hypothécaire se montait à 10,25 % fin d'année contre 12 % en janvier.

Par contre, les taux créditeurs des livrets d'épargne et des bons de caisse à un an des institutions publiques de crédit sont demeurés inchangés en 1985, les premiers à 5,25 %, leur niveau depuis le 1er janvier 1980 sans compter diverses primes, les seconds à 9,0 %, taux fixé le 14 mars 1980. En fin d'année toutefois, les discussions entre institutions financières et autorités devaient conduire à leur baisse.

La baisse des taux d'intérêt en Belgique se situe dans la moyenne de celle des autres pays industrialisés (tableau 69) mais leur niveau demeure élevé par rapport à celui de ses principaux voisins. Ainsi, le taux des certificats du Fonds des Rentes à 4 mois a baissé de près de un point de pour-cent alors que le taux interbancaire à trois mois en RFA diminuait quelque peu plus rapidement, le niveau de ce dernier étant de plus de la moitié inférieur à celui du premier cité.

TABLEAU 69 - Taux d'intérêt dans quelques pays

(en %

Pays	A court terme (a)			A long terme (b)			
				nominal			réel
	Déc. 1984	Déc. 1985	Var. 12 mois	Déc. 1984	Déc. 1985	Var. 12 mois	Déc. 1985
Belgique	10,7	9,8	- 0,9	11,6	9,6	- 2,0	5,6
Danemark	12,0	9,5	- 2,5	14,0	9,9	- 4,1	6,4
Allemagne	5,8	4,8	- 1,0	7,0	6,5	- 0,5	4,7
France	10,8	9,1	- 1,7	12,7	11,3	- 1,4	6,6
Pays-Bas	5,7	5,8	+ 0,1	7,8	7,5	- 0,3	5,8
Royaume-Uni	10,0	11,9	+ 1,9	10,7	10,5	- 0,2	4,8
Etats-Unis	7,8	7,3	- 0,5	11,2	9,6	- 1,2	5,8

(a) Taux interbancaires à 3 mois sauf: Belgique, rendement à l'émission des certificats du Fonds des Rentes à 4 mois, Danemark taux du marché monétaire au jour le jour (moyenne mensuelle); situation fin de mois.

(b) Rendement des obligations du secteur public. Moyenne mensuelle pour l'Allemagne et les Pays-Bas. Fin de mois pour les autres Etats.

Source: Economie européenne.

En France, en Italie et surtout au Danemark, la baisse des taux à court terme fut plus prononcée qu'en Belgique (respectivement - 1,7, - 2,1 et - 2,5 points de p.c.). De même, en RFA, ils ont diminué. Il ne faut toutefois pas oublier dans l'interprétation de ces variations que les taux belges à court terme ont été relevés en décembre à la suite des tensions monétaires de ce mois au sein du SME. En novembre les taux des certificats à 4 mois du Fonds des Rentes étaient inférieurs de 2,1 points de p.c. à ce qu'ils étaient à fin janvier 1985. Aux Etats-Unis par contre, la baisse demeura moindre (-0,5 point de p.c.), ce qui n'a pas manqué de maintenir l'attrait des capitaux privés pour les placements dans ce pays.

Par contre sur le long terme, les taux d'intérêt apparaissent avoir diminué davantage en Belgique (voir tableau 69) tandis que les taux réels belges (après correction de l'inflation) n'étaient guère plus élevés que chez nos principaux partenaires européens et équivalaient les taux américains.

B. EVOLUTION DU FRANC BELGE

En 1985, l'évolution du franc belge a été influencée favorablement par le rétablissement de l'équilibre des comptes extérieurs, plus particulièrement par le dégagement d'un excédent sur le compte courant de la balance des paiements. En outre le recours limité des pouvoirs publics à l'emprunt extérieur a contribué à une appréciation plus positive des opérateurs du marché des changes à l'égard de la devise belge.

La dépréciation de la monnaie américaine a entraîné un redressement du cours moyen pondéré du franc belge dès le deuxième trimestre. Cette évolution fut quelque peu contrecarrée par l'appréciation de la livre sterling de mars à juillet mais le renversement qui s'est opéré à l'ensemble du cours de cette devise par après a conduit à une hausse continue du taux de change effectif de la monnaie belge.

Le renforcement de la livre sterling vis-à-vis des monnaies du SME au cours du premier semestre s'est traduit par une croissance de l'indicateur de divergence du franc au sein du SME. Après le réalignement des cours-pivots du système en juillet, il s'est toutefois stabilisé aux environs de 40. En décembre, il progressait néanmoins à nouveau à 62.

L'écart entre cours réglementé et libre du franc est demeuré des plus restreints et, sauf en juillet et août, n'a jamais excédé 1 %, signe de la confiance relative dont a bénéficié le franc belge durant cette année.

C. MARCHE DES OBLIGATIONS

L'émission d'emprunts obligataires a atteint un nouveau record en Belgique (608,5 milliards). Comme il est d'usage ces dernières années, l'Etat s'en est attribué la part du lion: quatre emprunts dont trois de plus de 100 milliards. Deux emprunts ont été émis par le Fonds des Routes pour des montants de 65 et 85 milliards. Le Fonds d'Aide au redressement financier des communes n'est intervenu sur le marché que pour un montant minime (30 milliards) (tableau 70).

TABLEAU 70 - Emissions à plus d'un an du secteur public

(en milliards de francs)

Désignation	1981	1982	1983	1984	1985
Etat	144,0	176,0	322,5	293,0	428,5
Fonds des Routes	47,0	38,0	125,8	41,0	150,0
Autres	51,5	72,0	41,0	55,0	30,0
Total	242,5	286,0	489,3	389,0	608,5

Source: Banque Nationale de Belgique.

Outre ceux qui viennent d'être mentionnés, trois emprunts ont été émis par des institutions internationales: la Banque Européenne d'Investissements en juillet avec 4,5 milliards, la Banque Mondiale en septembre pour un montant de 5 milliards et enfin la CEE en octobre pour 4 milliards.

Tout comme en 1984, la Banque Mondiale a offert un rendement inférieur à celui octroyé par l'Etat lors de son émission de septembre également: bien que la durée de cet emprunt ait été supérieure d'un an et demi, son rendement brut - y compris la prime d'émission - était inférieur d'environ 0,5 %.

La baisse du rendement actuariel, amorcée en septembre 1984, s'est poursuivie durant l'année écoulée. Resté stable de janvier à avril, il a diminué pour l'emprunt-charnière d'avril, puis à chaque nouvelle émission. Malgré cette baisse, le taux d'intérêt réel demeure à un niveau élevé, vu que l'inflation a également sensiblement reculé en 1985, et supérieur à ceux de la RFA et des Pays-Bas.

TABLEAU 71 - Principales émissions à plus d'un an du secteur public en 1985 (a)

Période	Emetteur	Taux nominal	Cours d'émission	Durée	Montant (milliards)	Rendement détenteur (b)	
						Echéance interméd.	Echéance finale
Janvier	Etat	11,50	99,75	8 ans	120,0	-	11,55
Mars	Fonds des routes	11,50	99,75	8 ans	65,0	-	11,55
Avril	Etat	11,50	100,0	8 ans	153,5	-	11,50
Avril (c)	Etat	11,00	99,75	4 ans		11,08	-
		11,25	99,75	9 ans	36,0	-	11,15
Juin	Fonds Aide communes	11,00	100,75	8 ans	30,0	-	10,86
Septembre	Etat	10,75	100,00	8a.6m.	119,0	-	10,77
Novembre	Fonds des routes	10,00	100,75	9 ans	85,0	-	9,87

(a) Emprunts ayant fait l'objet d'un arrêté publié au Moniteur Belge, sauf les émissions courantes.
(b) Rendement calculé sur base des taux d'intérêt avant prélèvement fiscal à la source.
(c) Le premier taux est valable jusqu'à l'échéance intermédiaire, le second, à partir de celle-ci.

Source: Banque Nationale de Belgique.

Contrairement à 1984, un nouvel emprunt-charnière a été émis. L'Etat a fait appel ainsi au marché en avril au moment même où il lançait un emprunt classique. D'une durée de 4 ou 9 ans, son taux nominal se monte à 11 % pour les quatre premières années et à 11,25 % pour les cinq dernières, ce qui est inférieur à l'emprunt classique (tableau 71).

Le montant de 608,5 milliards déjà cité n'est évidemment pas constitué entièrement d'argent frais. Le montant net emprunté, 282,6 milliards, s'obtient en retranchant du montant brut 183 milliards d'emprunts arrivés à échéance, 47 milliards pour la consolidation de certificats à court terme et 95,9 milliards de remboursements contractuels.

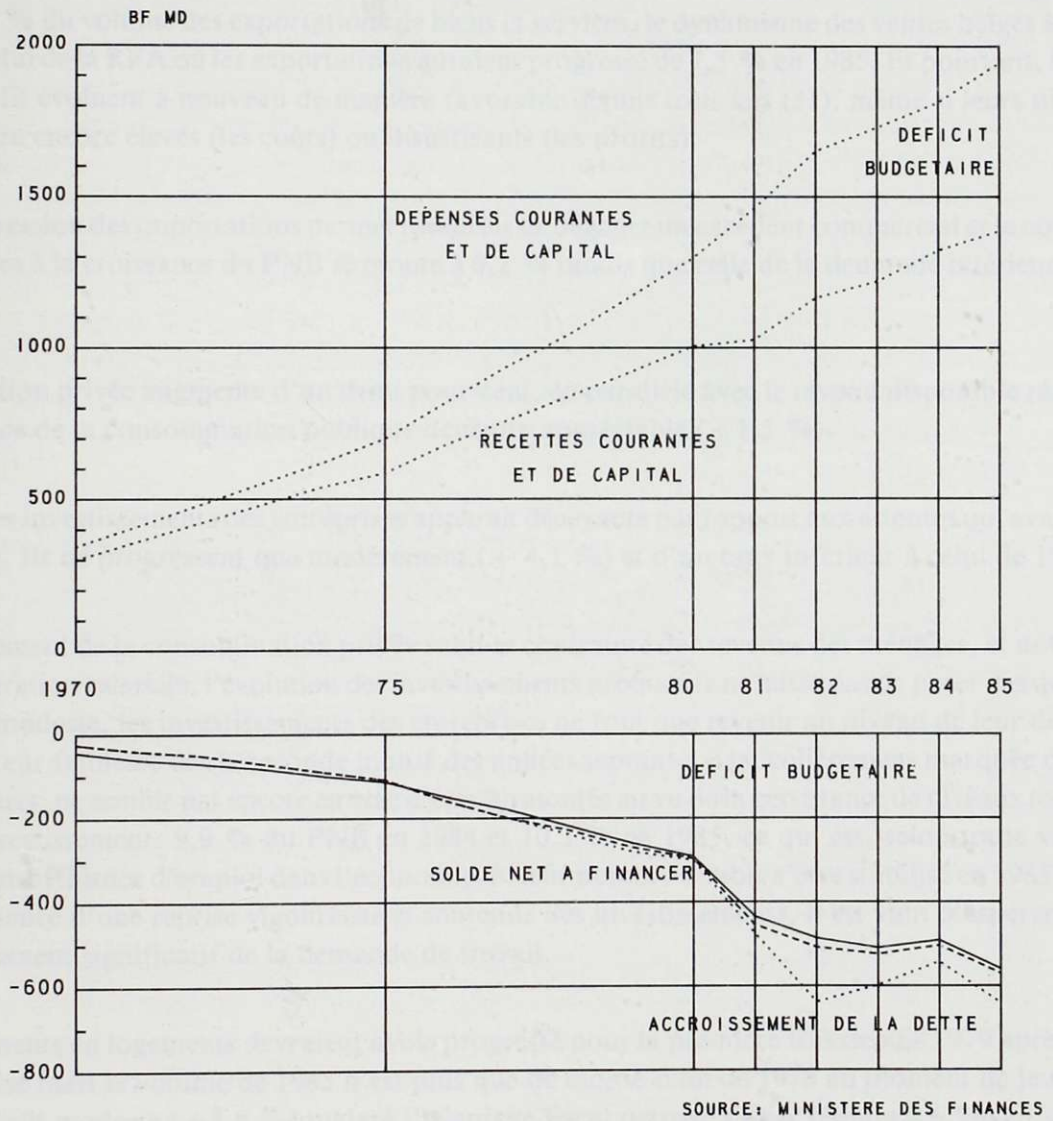
SYNTHESE 2.4.

Les efforts d'assainissement des finances publiques, qui ne répondirent en rien aux attentes, furent décevants: même la faible diminution de la croissance de la dette n'est que la conséquence de gains exceptionnels sur les cours de change.

Par sa seule ampleur, la dette ébranle les finances publiques. Le déficit des comptes courants reste du même ordre de grandeur que la charge d'intérêt à payer de sorte que la dette augmente chaque année des intérêts capitalisés des emprunts existants.

Le déficit des pouvoirs publics a encore haussé et atteint 12 % du PNB, alors l'objectif fixé s'élevait à 9,9 %, ce qui conduit à un appel croissant de l'Etat sur le marché national des capitaux, empêchant une baisse plus forte des taux d'intérêt. L'ampleur de cet appel se reflète dans le montant effarant des emprunts obligataires (608,5 milliards), dont la plus grande partie est prise par l'Etat (428,5 milliards)

Graphique 11- Budget du Gouvernement Central.



SOURCE: MINISTERE DES FINANCES

Malgré ces déboires, le franc belge est resté fort, principalement à cause de la restauration de l'équilibre extérieur. L'appel plus important de l'Etat sur le marché intérieur que sur l'extérieur a aussi contribué à soutenir le comportement du franc sur les marchés de change.

Les précédents chapitres ont mis en évidence certaines défaillances et, selon les critères internationaux, des performances médiocres de l'économie belge. Ces déséquilibres trouvent leur origine principale dans l'état des finances publiques. Les prévisions de déficits plus importants conduisent à un accroissement de la fiscalité, impliquent des taux d'intérêt plus élevés et concrétisent ce que Galbraith nommait «the age of uncertainty». Sans une contraction sensible des dépenses publiques, la Belgique court le risque, comme le notait récemment le FMI, d'être coincée dans le redressement de l'investissement et de la demande des ménages.

3. SYNTHESE GENERALE

3.1. SYNTHESE DE L'EVOLUTION MACROECONOMIQUE EN 1985

Médiocre — Telle est en définitive la performance de l'économie belge en 1985. Avec un taux de croissance du produit national brut de 1 %, la Belgique aura réalisé la plus mauvaise prestation des pays de l'OCDE, hormis l'Irlande et la Nouvelle-Zélande (29). La progression du PIB aurait été de moitié inférieure à celle des pays partenaires de la Communauté européenne.

Si l'évolution modérée de la demande intérieure et particulièrement de la consommation privée explique en partie la faible progression de l'économie belge comparée à celle des autres pays (la demande intérieure aurait progressé de 0,9 % en Belgique contre 2 % dans les pays de la CEE et 2,9 % dans ceux de l'OCDE), les résultats relativement modestes des exportations n'y sont pas non plus étrangers. Dans un pays où le taux d'ouverture est le plus élevé de l'OCDE (30), l'activité économique dépend par excellence des succès ou des échecs rencontrés à l'étranger. Avec une croissance de 3,5 % du volume des exportations de biens et services, le dynamisme des ventes belges à l'étranger est bien éloigné de celui de la RFA où les exportations auraient progressé de 7,5 % en 1985. Et pourtant, les indicateurs de coût et de profit évoluent à nouveau de manière favorable depuis trois ans (31), même si leurs niveaux relatifs peuvent apparaître encore élevés (les coûts) ou insuffisants (les profits).

La faible progression des importations permet toutefois de dégager un excédent commercial et la contribution des exportations nettes à la croissance du PNB se monte à 0,2 % tandis que celle de la demande intérieure totale est de 0,9 %.

La consommation privée augmente d'un demi pour-cent, en parallèle avec le revenu disponible réel des particuliers. La croissance de la consommation publique demeure appréciable (+ 1,5 %).

L'évolution des investissements des entreprises apparaît décevante par rapport aux attentes qui avaient pu exister en début d'année. Ils ne progressent que modérément (+ 4,1 %) et d'un taux inférieur à celui de 1984.

Si le développement de la consommation privée subit la contrainte des revenus des ménages, et notamment de la politique de modération salariale, l'évolution des investissements productifs ne laisse pas de poser des questions. Avec leur progression modeste, les investissements des entreprises ne font que revenir au niveau de leur dernier sommet datant de 1980. Leur faiblesse dès la seconde moitié des années septante, particulièrement marquée dans les industries manufacturières, ne semble pas encore en voie d'être surmontée au vu de la persistance de niveaux toujours modestes des taux d'investissement: 9,9 % du PNB en 1984 et 10,3 % en 1985, ce qui est, selon toute vraisemblance, responsable de l'insuffisance d'emploi dans l'économie. Si leur nombre semble s'être stabilisé en 1985, il faut reconnaître qu'en l'absence d'une reprise vigoureuse et soutenue des investissements, il est vain d'espérer un accroissement économiquement significatif de la demande de travail.

Les investissements en logements devraient avoir progressé pour la première fois depuis 1979 après le long recul qui les a caractérisé mais le volume de 1985 n'est plus que de moitié celui de 1978 au moment de leur sommet. La progression apparaît modeste (+ 3,6 %) malgré l'avantage fiscal octroyé (TVA réduite à 6 %) en vue de les promouvoir.

La décision gouvernementale de réduire en 1985 le niveau des investissements du pouvoir central, les affecte lourdement: en volume, ils reculent de 12,7 % pour l'ensemble des autorités après avoir déjà diminué de 13,4 % en 1984 en raison de la contraction des dépenses d'équipement des autorités locales, contraintes à l'équilibre budgétaire.

La tendance des dernières années à la redistribution du revenu national, qui a augmenté de 5,7 % à prix courants, en faveur des revenus de la propriété s'est poursuivie en 1985, la part de ceux échéants aux particuliers étant passée à 22 % du revenu national net contre encore 15,2 % en 1970 et 13,3 % en 1975. Seuls, les revenus tirés de la détention d'actifs autres qu'immobiliers ont vu leur importance croître puisque leur part dans le revenu national est passée de 10,2 % en 1980 à 18 % en 1985. Ce niveau est le plus élevé observé depuis l'existence de la statistique des comptes nationaux (1953). Les revenus des entreprises (bénéfices réservés des sociétés et impôts directs des sociétés) avec 5,4 % du revenu national ont également atteint un niveau proche de celui de leur crête entre 1969 et 1973 lorsqu'ils étaient passés de 5,7 % du revenu national à 7,0 %. Par contre, les revenus salariaux, après avoir atteint un sommet en 1981 avec 73,7 % du revenu national, ont régressé depuis à 71,6 %.

La masse salariale a augmenté de 5,6 % tandis que l'emploi correspondant demeurait stable mais avec une proportion plus importante de travailleurs à temps partiel qu'il y a un an. La hausse des revenus des travailleurs indépendants ne se démarque pas outre mesure de l'évolution des revenus du travail dans son ensemble.

L'assainissement des finances publiques et plus particulièrement celles du pouvoir central sollicite depuis 1984 une attention spéciale du gouvernement. Pour l'essentiel, le plan de mars 1984 organise pour trois années consécutives un prélèvement supplémentaire sur les revenus des ménages en faveur de la sécurité sociale de manière à alléger la contribution du pouvoir central à ce secteur. De fait, les transferts du pouvoir central vers la sécurité sociale, après avoir baissé de quelques 10 milliards de FB ou 3,1 % en 1984 par rapport à 1983, devraient à nouveau diminuer en 1985 mais pour le montant plus appréciable de 38,1 milliards de FB ou 11,2 %. Cette diminution, en déterminant un accroissement moindre des dépenses courantes globales (+ 4,7 %) du pouvoir central relativement au recettes (+ 5,8 %), permet une stabilisation du déficit financier de l'Etat tant en valeur absolue qu'en pourcentage du PNB. Le besoin net de financement des autorités centrales devrait en 1985 se monter à 10,2 % du PNB contre 10,8 % un an plus tôt et 11,7 % en 1983.

Du côté des dépenses, l'augmentation des charges d'intérêt de la dette publique demeure importante (+ 16,4 % en 1985 contre + 14,7 % en 1983). Elles représentent 26,4 % des dépenses courantes du pouvoir central. Du côté des recettes, il faut relever, tout comme en 1984 mais à un degré moindre, l'augmentation appréciable du rendement de l'impôt des sociétés (+ 10,7 % en 1985 contre + 18 % en 1984) lié au redressement de la capacité bénéficiaire des entreprises.

Pour l'ensemble des pouvoirs publics, le besoin net de financement se monte à 9,8 % en 1985 contre 10,3 % en 1984.

3.2. PERSPECTIVES POUR 1986

Deux faits domineront l'évolution de l'économie belge en 1986: d'une part l'importante amélioration attendue de l'environnement international, liée principalement à la chute des prix pétroliers, laquelle devrait entraîner une poussée de la consommation privée chez les pays clients de l'UEBL, et d'autre part au plan intérieur, les économies en matière de dépenses publiques, à concurrence de 195 milliards pour 1987 et dont les premiers effets déflatoires devraient se manifester au second semestre de 1986. Les perspectives des plus favorables de la conjoncture internationale devraient permettre d'estomper quelque peu ses effets déprimants.

Profitant de l'augmentation du pouvoir d'achat des revenus en raison d'un taux d'inflation peu élevé (+ 1,5 %), la consommation des ménages progresserait de 2,7 % en volume. Stimulés par cette augmentation et par la progression attendue de la demande internationale ainsi que par des conditions de coût et de rentabilité des plus favorables, les investissements des entreprises hausseraient de 8,9 %. Si l'aiguillon de l'activité intérieure émanant de la demande internationale est manifeste (les exportations augmenteraient de 4,8 % en volume), le fort développement de la consommation privée interne et des investissements des entreprises induit une augmentation appréciable du volume des importations (+ 6,1 %) de sorte que tout en étant positif, le volume des exportations nettes de 1986 est inférieur à celui de 1985 et sa contribution à la croissance du PNB de 1986 est dès lors négative (32). L'évolution fortement différenciée des prix à l'exportation (- 4,9 %) et à l'importation (- 8,1 %) permet toutefois de dégager sur la balance courante des paiements un solde largement positif et supérieur à celui de l'année précédente.

L'effort d'assainissement des finances publiques se précise et si la consommation publique recule de 1 % en volume, la baisse est à nouveau très marquée pour les investissements publics (-13,3 %).

Enfin, les investissements en logements progressent modérément (+ 2,7 %). Dès lors, la demande intérieure totale augmente de 2,4 % en 1986 contre seulement 0,9 % en 1985 et 1,3 % en 1984. Compte tenu de l'apport négatif de la variation du volume des exportations nettes, la croissance du PNB est de 1,7 % (1 % en 1985).

Du côté du revenu national, la progression des revenus de la propriété augmente à nouveau sensiblement (+ 9,9 % à prix courant) et les revenus du travail (salarié et indépendant) ne progressent plus que modérément (+ 3,5 % à prix courant). Le revenu disponible des particuliers avance de 4,4 % en valeur nominale mais étant donné le faible taux d'inflation prévu (+ 1,5 %), l'augmentation réelle est appréciable: + 2,8 %.

La modération salariale (l'augmentation du coût salarial par homme/ heure est de 3,4 % en 1986 contre 6,1 % en 1985), la différence résultant d'une baisse des prix à l'importation plus importante qu'à l'exportation, ainsi que la progression de la demande déterminent une augmentation considérable des revenus des sociétés.

Alors que l'essentiel des économies décidées en mai 1986 sur les comptes des pouvoirs publics devrait surtout se faire sentir en 1987 (195 milliards pour 1987), les premiers effets apparaissent dès 1986. Le solde net à financer du pouvoir central diminue de 10,2 % du PNB en 1985 (10,8 % en 1984) à 8,5 % en 1986. La consommation publique et les transferts sont stabilisés tandis que l'augmentation des charges d'intérêts de la dette publique est ramenée à 11 % (contre 16 % en 1985). Pour l'ensemble des pouvoirs publics le besoin net de financement s'élève à 8,4 % du PNB contre 9,8 % un an auparavant.

TABLEAU 72 - Principaux agrégats économiques

	1984	1985	1986
	variations en % donnés à prix de 1980		
Consommation privée	+ 0,8	+ 0,5	+ 2,7
Consommation publique	- 0,1	+ 1,3	- 1,0
Formation brute de capital fixe	+ 1,0	+ 1,7	+ 4,7
Entreprises	+ 5,9	+ 4,6	+ 8,9
Logements	- 0,7	+ 3,6	+ 2,7
Pouvoirs publics	-13,4	-12,7	-13,3
Exportations de biens et services	+ 4,5	+ 3,5	+ 4,8
Importations de biens et services	+ 4,6	+ 3,3	+ 6,1
PNB	+ 1,5	+ 1,0	+ 1,7
	niveaux et taux		
Solde du compte courant de la balance des paiements			
en milliards à prix courants	-10,7	- 0,6	+ 68,7
en % du PNB	- 0,1	--	+ 1,4
Besoin de financement des pouvoirs publics			
en milliards à prix courants	-458,4	-462,0	-418,0
en % du PNB	- 10,3	- 9,8	- 8,4
Emploi intérieur en milliers	3 654	3 660	3 668
entreprises	2 898	2 897	2 899
salariés	2 265	2 259	2 259
indépendants	633	638	640
domestiques	96	96	95
pouvoirs publics	660	668	674
Demandeurs d'emploi en milliers	547,5	507,2	480,9
en % de la population active	12,9	12,1	11,5

Source: Ministère des Affaires économiques, Budget économique, juillet 1986.

NOTES DE RENVOI

(1) Les données du commerce extérieur établies par l'INS concernent l'UEBL; cependant certaines informations particulières relatives au Luxembourg et à la Belgique figurent au point D ci-dessous.

(2) De plus, selon l'OCDE, l'intensité énergétique dans l'industrie des sept plus grands pays industrialisés s'est réduite considérablement depuis le premier choc pétrolier. Voir à ce sujet: Mittelstädt (A.): 'Les prix de l'énergie.Evolution et perspectives', OCDE, Département des Affaires économiques et statistiques, division des études de croissance, document de travail no 22, juin 1985.

(3) «Bundesrepublik Deutschland». OBCE. Informations du Commerce extérieur, supplément, mars 1986.

(4) «Le commerce de l'UEBL avec les pays méditerranéens et l'élargissement des Communautés Européennes». Paribas. Notes économiques du service d'études, numéro spécial no 32, 4ième trimestre 1985

(5) «Le commerce extérieur entre l'UEBL et les pays de l'Europe de l'Est». Paribas. Notes économiques du service d'études, no 66, mars 1986, pp. 2 à 25.

(6) Voir notamment «L'amélioration de la compétitivité et des structures industrielles de la Communauté» (Réf. COM(86) 40 Final) et «Une stratégie de coopération pour la croissance et l'emploi» Economie européenne, no 26, novembre 1985.

(7) Voir document CCE-CRB 1986/168.

(8) Une synthèse a été effectuée par le Conseil central de l'Economie dans le cadre de l'examen de la position concurrentielle.

(9) IRES, Service de conjoncture, étude spéciale «Parts de Marché et structure des exportations belges 1960-1983», mai 1985.

(10) Un inventaire de ces études a été effectué par le Conseil central de l'Economie dans le cadre de la Commission «Position compétitive» (Cfr. notamment Documents 1985/690, 1986/25 et 1986/66).

(11) Voir l'étude spéciale de l'IRES «Parts de marché et structure des exportations belges, 1960-1983», Service de conjoncture, mai 1985.

(12) IRES - Analyse du service de conjoncture - mars 1986.

(13) Bulletin de la Banque Nationale: «L'essoufflement de l'économie belge dans la décennie passée», septembre et novembre 1980 et mai juin et juillet 1981. L'étude porte sur la période 1970-73 à 1978 mais une analyse plus récente (1972-73 à 1980) a été publiée par H. PAUWELS, H. THIJS et A. VAN POECK: «Internationale concurrentie positie en tewerkstelling, een empirisch onderzoek voor België», Referatenboek 16e Vlaams Wetenschappelijk Economisch Congres, 1983.

(14) «La compétitivité de l'industrie européenne: un bilan» et «Les déterminants de l'offre industrielle communautaire», Contribution de P. BUIGUES et Ph. GOYBET, Doc. CEE II/127/85, septembre 1985.

(15) Etats-Unis, Japon, Belgique, Danemark, France, Italie, Pays-Bas, RFA, Royaume-Uni.

(16) «Le commerce extérieur de la Communauté, des Etats-Unis et du Japon», Economie européenne, no 16, juillet 1983.

(17) «Habitudes d'achat, comportements et opinions des consommateurs en Belgique». Comité belge de la Distribution. «Distribution d'aujourd'hui». Février 1986.

(18) Pour la méthodologie, voir l'Economie Belge en 1983, seconde partie.

(19) Rapport entre la population active et la population en âge de travailler.

(20) Il convient de noter que, dans un souci d'homogénéité et de comparaison des séries dans le temps, les chômeurs complets indemnisés de plus de 55 ou 50 ans qui ne sont plus demandeurs d'emploi restent inclus dans les concepts de taux d'activité et de population active.

(21) Institut National de Statistique. Bulletin de Statistique 1984

(22) La répartition par classe d'âge n'est disponible que jusqu'en novembre 1985.

(23) Les données pour 1985 sont des estimations de la BNB. Pour les années antérieures, figurent les chiffres de la Centrale des Bilans de la BNB (1983) et un échantillon de résultats concernant certaines entreprises (1984).

(24) «Les bénéfices des entreprises en 1984». Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank no 43, 1985.

(25) Ibid.

(26) Tendance - Top 5000.

(27) Selon sa définition restreinte, qui équivaut à M1. Il s'agit du stock monétaire auprès des organismes principalement monétaires. Voir tableaux XIII.1, XIII 4a et XIII 4b du Bulletin Mensuel de la BNB.

(28) Exposé général du Budget p.3. A la page 28 figure un montant légèrement plus élevé (495 milliards soit 10,4 % du PNB).

(29) Les données chiffrées citées dans le présent chapitre relatives aux agrégats macro-économiques sont reprises des «Perspectives économiques de l'OCDE», no 39, mai 1986, OCDE, Paris en ce qui concerne les pays étrangers, et de «Projections 1985-1987. Budget économique», Ministère des Affaires économiques, juillet 1986 pour la Belgique.

(30) Exportations et importations cumulées représentaient en 1984 157 % du PIB.

(31) Selon «Economie européenne», no 26, novembre 1985, p. 181, les coûts salariaux unitaires relatifs de l'industrie manufacturière, exprimés en monnaie commune (dollars) seraient en Belgique parmi les moins élevés de la Communauté .

(32) Variation d'une année à l'autre des exportations nettes en volume en pour-cent de l'année de base.

ROYAUME DE BELGIQUE
MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES
DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DE LA DOCUMENTATION

L'ECONOMIE BELGE EN 1985

Deuxième partie

Tableaux et graphiques

BRUXELLES
1987

Bruxelles: Ministère des Affaires économiques
Direction générale des Etudes et de la Documentation

1987- XVI,310 p. 20,4 x 29,1 cm
I.S.S.N. 0771-7385
D/1987/1226
Prix: FB 400.
Les données de cette publication peuvent être reprises moyennant mention explicite de la source.

AVANT-PROPOS

Comme par le passé, ce second volume de «L'Economie belge en 1985» contient un ensemble considérable de tableaux et graphiques relatifs aux prinicipales données de l'économie nationale, ainsi qu'un aperçu sur l'étranger.

Une subdivision en chapitres semblable à celle de l'édition précédente du «Livre blanc» à été généralement suivie. Pour faciliter la consultation de cet ouvrage, les tableaux et graphiques ont été pourvus d'une numérotation continue (chiffre arabe pour les premiers, lettre majuscule pour les seconds) pour chaque chapitre, celui-ci portant lui-même un chiffre romain.

Les tableaux et graphiques présentent des données se rapportant à une période plus longue que l'année écoulée. En outre, chaque chapitre s'ouvre sur une brève entrée en matière dont le but est de mettre l'accent sur la portée exacte de données et leur interprétation.

Afin d'éviter une certaine rigidité, de nombreux tableaux ont été adaptés ou ont reçu une nouvelle présentation. L'effort a porté principalement cette année sur la période de temps considérée, laquelle, dans la plupart des cas, couvre cinq ans. Par ailleurs, un nouveau chapitre concernant les composantes macroéconomiques de l'économie belge a été ajouté.

Bruxelles, octobre 1986.

TABLE DES MATIERES

Avant propos		VII
Table des matières		IX
Liste des abréviations		XI
I	Composantes macroéconomiques	1
II	Population	9
III	Emploi	13
IV	Chômage	25
V	Agriculture et pêche maritime	45
VI	Industrie	51
VII	Energie	85
VIII	Consommation privée et tourisme	115
IX	Investissements	127
X	Commerce extérieur de l'UEBL	135
XI	Transports et communications	199
XII	Finances publiques	213
XIII	Monnaie et crédit	235
XIV	Assurances	245
XV	Prix	257
XVI	Revenus du travail	271
XVII	Entreprises	277
XVIII	Données internationales	289

LISTE DES ABREVATIONS

AR	Arrêté royal.
BNB	Banque Nationale de Belgique.
CEE	Communauté Economique Européenne.
CMT	Chômeur mis au travail.
CST	Cadre spécial temporaire.
CTCI	Classification Type du Commerce International.
DGED	Direction générale des Etudes et de la Documentation du MAE.
EUROSTAT	Office statistique des Communautés Européennes.
FABRIMETAL	Fédération des Entreprises de l'Industrie des Fabrications Métalliques.
FBI	Fonds Budgétaire Interdépartemental de promotion de l'emploi.
FEOGA	Fonds Européen d'Orientation et de Garantie agricole.
FMI	Fonds Monétaire International.
FNROM	Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs.
IBLC	Institut Belgo-Luxembourgeois du Change.
INAMI	Institut National d'Assurance Maladie-invalidité.
INS	Institut National de Statistique du MAE.
IRES	Institut de Recherches Economiques et Sociales (Université Catholique de Louvain).
IRG	Institut de Réescompte et de Garantie.
ITR	Institut pour le Transport Routier.
MAE	Ministère des Affaires économiques.
MB	Moniteur belge.
NACE-CLIO	Nomenclature de activités économiques dans la Communauté européenne - Classification «Entrées-Sorties» .
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement économiques.
ONEm	Office National de l'Emploi.
ONSS	Office National de Sécurité Sociale.
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole.
OSSMM	Office de Sécurité Sociale des Marins de la Marine Marchande.
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.
PIB	Produit Intérieur Brut
PNB	Produit National Brut
PTT	Poste, Télégraphe, Téléphone.
RTT	Régie des Télégraphe et Téléphone.
SME	Système Monétaire Européen.
SNCB	Société Nationale des Chemins de Fer Belges.
SNCV	Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux.
SNI	Société Nationale d'Investissement.
TCT	Troisième Circuit de Travail.
TRB	Tonneau Registre Brut.
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée.
UEBL	Union économique Belgo-Luxembourgeoise.

Les abréviations des noms des pays utilisés dans le chapitre sur le commerce extérieur sont celles préconisées par l'Organisation internationale de normalisation :

BE	Belgique.
CA	Canada.
DE	République Fédérale d'Allemagne.
DK	Danemark.
ES	Espagne.
FR	France.
GB	Royaume-Uni.
GR	Grèce.
IE	Irlande.
IT	Italie.
JP	Japon.
NL	Pays-Bas.
PT	Portugal.
SU	Union des Républiques Socialistes Soviétiques.
US	Etats-Unis.
ZA	Afrique du Sud.
ZR	Zaïre.

D'autres abréviations, non normalisées, y ont été ajoutées:

A-AFR	Autres pays d'Afrique.
A-AMR	Autres pays d'Amérique.
A-ASIE	Autres pays d'Asie.
A-EUR	Autres pays d'Europe.
AFR	Afrique.
AMR	Amérique.
ASIE	Asie.
CEE(10)	Communauté économique Européenne, dix pays.
CEE(12)	Communauté économique Européenne, douze pays.
EUR	Europe.
OCEAN	Océanie.
PCE	Pays à commerce d'Etat.
PVD	Pays en voie de développement.

I. COMPOSANTES MACROECONOMIQUES

Introduction		2
I-1A	Valeur ajoutée brute au coût des facteurs, par branche d'activité et aux prix courants	4
I-1B	Valeur ajoutée brute au coût des facteurs, par branche d'activité et aux prix courants: structure	4
I-2A	Valeur ajoutée brute aux prix du marché, par branche d'activité et aux prix de 1980	5
I-2B	Valeur ajoutée brute aux prix du marché, par branche d'activité et aux prix de 1980: variations	5
I-3A	Répartition du produit national entre les facteurs de production, aux prix courants	6
I-3B	Répartition du produit national entre les facteurs de production, aux prix courants: structure	6
I-4A	Affectation du produit national aux prix du marché et aux prix de 1980	7
I-4B	Affectation du produit national aux prix du marché et aux prix de 1980: variations	7
I-4C	Affectation du produit national aux prix du marché et aux prix de 1980: structure	7

INTRODUCTION

Les tableaux reproduisent les données de la comptabilité nationale, telles qu'estimées par l'INS. Une description des méthodes d'estimation des diverses rubriques des comptes nationaux a été publiée dans le no 6/1963 du Bulletin de Statistique et le no 4/1963 des Etudes Statistiques (et Econométriques) ainsi que dans divers numéros subséquents de ces publications en ce qui concerne les mises à jour de la méthodologie.

Les tableaux ci-après reprennent de manière plus agrégée les données détaillées publiées annuellement par l'INS (1).

Les tableaux I-1 et I-2 et leurs subdivisions présentent les valeurs ajoutées des différentes branches d'activité productrices de l'économie au coût des facteurs, aux prix courants (tableau I-1) ainsi qu'à ceux du marché et de 1980 (tableau I-2). Les tableaux I-3 fournissent la répartition entre facteurs de production sous forme de revenus, du total des valeurs ajoutées brutes, aux prix du marché et aux prix courant, créés à l'occasion de l'activité productrice. Les tableaux I-4 contiennent les grandes catégories d'emplois finals des biens et services ainsi produits, aux prix du marché et de 1980.

Selon les estimations des comptes nationaux, en 1985 tout comme en 1984, l'économie belge ne s'est développée que modérément. Le produit intérieur brut, qui mesure la valeur totale des biens et services produits sur le territoire national, s'est accru de 1,5 % en volume par rapport à l'année précédente, soit avec un pourcentage pratiquement identique à celui de l'année précédente (+ 1,6 %) tandis que le produit national brut, lequel augmente le PIB du solde des revenus de facteurs gagnés et versés à l'étranger, a augmenté de 1,3 % contre 1,9 % en 1984. La différence de performance en matière d'évolution du PNB entre 1984 et 1985 provient d'une légère détérioration des flux des revenus, avec l'étranger autres que ceux du travail (tableau I-1A).

Ces deux dernières années, l'augmentation du PNB a résulté presque exclusivement du développement de la demande intérieure (+ 1,2 % en 1985), la contribution à la croissance du PNB émanant des échanges extérieurs étant des plus limitées (+ 0,2 % en 1984 et + 0,1 % en 1985) (tableau I-4).

En 1985 c'est avant tout les consommations privée (+ 1,5 %) et publique (+ 1,5 %) qui ont stimulé l'économie tandis que la formation de capital est demeurée stagnante. Toutefois hors variations des stocks, la formation brute de capital fixe s'est accrue de 1,1 % en volume contre 2,3 % en 1984. Les investissements des entreprises (2) ont progressé de 3,0 %, à un rythme toutefois moindre que l'année précédente (+ 7,1 %) et pour la première fois depuis 1979, le volume des immeubles d'habitation s'est à nouveau accru, de façon même appréciable (+ 5,1 %); comme attendu, les investissements des administrations publiques ont diminué de 11,2 % soit dans une proportion identique à celle de l'année antérieure (3).

Les exportations et les importations totales ont augmenté à un rythme identique (+ 3,6 %), mais moindre qu'en 1984 (+ 5,3 % pour les exportations et + 5,2 % pour les importations). Les seuls mouvements de marchandises ont crû de 2,2 % contre 4,6 % en 1984 en ce qui concerne les exportations et de 1,7 % en 1985 contre 4,6 % l'année antérieure, pour les importations.

Positif depuis 1982, le solde des échanges extérieurs de biens et services y compris les revenus des facteurs de production, s'est à nouveau accru en 1985.

L'augmentation limitée des exportations trouve son reflet dans la faiblesse du développement de la valeur ajoutée à prix constants (tableaux I-1 et 2) de l'industrie manufacturière dont la plus grande part de la production est écoulée à l'étranger ainsi que dans la baisse du rythme de croissance du volume de la valeur ajoutée du secteur des transports et communications du fait du ralentissement des activités portuaires. La bonne tenue de la consommation privée se traduit par une progression des activités tertiaires, supérieure à celle du PIB. A remarquer que la hausse de la valeur ajoutée à prix constants des secteurs de l'électricité, de l'eau et du gaz, résulte pour une part non négligeable des conditions climatiques de 1985 et trouve sa contrepartie dans une augmentation forte de la consommation de produits énergétiques des ménages (4) laquelle explique le différentiel de croissance de la consommation privée entre 1984 et 1985. Enfin, l'amélioration de la demande adressée au secteur de la construction entraîne un arrêt du recul observé dans la valeur ajoutée brute à prix constant de cette branche d'activité depuis 1981.

Du côté des revenus des facteurs de production (tableau I-3), le mouvement observé depuis 1982 de diminution de la proportion des rémunérations des salariés dans le revenu national s'est poursuivi en 1985; à l'inverse, la part des revenus de la propriété s'est accrue et en l'espace de cinq ans a gagné près de 5 points de pour-cent en importance relative. L'important redressement de la rentabilité des entreprises apparaît par ailleurs dans la poursuite de l'augmentation des bénéfices réservés des sociétés. Depuis 1981 où ils avaient atteints un plancher, ces bénéfices ont pratiquement été multipliés par dix (13 milliards en 1981 et 130 milliards ou 2,7 % du PNB en 1985).

NOTES

(1) Les dernières données publiées relatives à l'année 1985 et aux dix années antérieures ont fait l'objet d'une première publication dans le «Communiqué hebdomadaire» n° 2162 du 13 décembre 1986 de l'INS».
(2) Formation brute de capital fixe moins les investissements des administrations publiques (enseignements libres et officiels compris) et les immeubles d'habitation.
(3) Une présentation détaillée des investissements selon les comptes nationaux se trouve au tableau IX-2, de la présente publication.
(4) Pour le détail de la consommation privée, on se reportera aux tableaux VIII-1 à 4.

I-1A - Valeur ajoutée brute au coût des facteurs, par branche d'activité et aux prix courants

Milliards de francs

BRANCHES	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Agriculture	78,3	87,8	96,7	110,2	112,4	113,3
Industries extractives	24,8	25,3	25,5	25,5	27,2	26,6
Industries manufacturières	862,7	838,0	934,8	1 010,2	1 082,5	1 116,4
Construction	237,2	206,1	219,4	219,1	220,7	232,4
Electricité, eau, gaz	96,8	108,4	107,0	131,5	144,9	168,9
Commerce, banques, assurances	672,6	729,9	802,7	855,2	931,5	1 032,6
Transports, communications	279,0	280,6	300,5	311,4	351,3	378,9
Services	943,1	1 024,9	1 099,5	1 156,3	1 226,8	1 300,1
Investissements propres	5,0	4,9	5,5	5,5	6,1	6,6
Intérêts imputés	-45,1	-53,3	-61,7	-62,7	-72,1	-78,1
PIB (ajusté)	3 157,6	3 265,2	3 550,0	3 758,9	4 049,1	4 325,7
Revenus des facteurs (a)	-18,3	-23,1	-38,3	-36,7	-27,8	-35,3
Impôts indirects	412,1	435,8	476,0	509,7	529,5	557,4
Subventions	-50,3	-55,4	-53,6	-59,3	-67,7	-71,0
PNB (ajusté)	3 501,1	3 622,5	3 934,1	4 172,7	4 483,1	4 776,8

Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

(a) Paiements nets de revenus aux facteurs de production dus par le reste du monde.

I-1B - Valeur ajoutée brute au coût des facteurs, par branche d'activité et aux prix courants

Structure en % du total

BRANCHES	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Agriculture	2,2	2,4	2,5	2,6	2,5	2,4
Industries extractives	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6
Industries manufacturières	24,6	23,1	23,8	24,2	24,1	23,4
Construction	6,8	5,7	5,6	5,3	4,9	4,9
Electricité, eau, gaz	2,8	3,0	2,7	3,2	3,2	3,5
Commerce, banques, assurances	19,2	20,1	20,4	20,5	20,8	21,6
Transports, communications	8,0	7,7	7,6	7,5	7,8	7,9
Services	26,9	28,3	27,9	27,7	27,4	27,2
Investissements propres	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Intérêts imputés	-1,3	-1,5	-1,6	-1,5	-1,6	-1,6
PIB (ajusté)	90,2	90,1	90,2	90,1	90,3	90,6
Revenus des facteurs (a)	-0,5	-0,6	-1,0	-0,9	-0,6	-0,7
Impôts indirects	11,8	12,0	12,1	12,2	11,8	11,7
Subventions	-1,4	-1,5	-1,4	-1,4	-1,5	-1,5
PNB (ajusté)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

(a) Paiements nets de revenus aux facteurs de production dus par le reste du monde.

I-2A - Valeur ajoutée brute aux prix du marché, par branche d'activité et aux prix de 1980

Milliards de francs

BRANCHES	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Agriculture	79,4	83,1	87,2	85,7	93,2	94,1
Industries extractives	18,6	16,6	17,1	16,1	16,8	16,2
Industries manufacturières	870,7	860,8	894,3	907,8	921,9	930,7
Construction	263,0	213,2	205,2	195,8	189,3	190,4
Electricité, eau, gaz	109,6	112,6	106,6	112,2	115,9	121,0
Commerce, banques, assurances	998,8	996,7	1 025,9	1 002,0	1 020,1	1 038,0
Transports, communications	279,6	273,7	271,3	271,1	287,9	295,9
Services	983,7	997,7	1 004,6	1 009,7	1 019,5	1 028,7
Investissements propres	5,0	4,7	5,0	4,8	5,2	5,4
Intérêts imputés	-45,1	-49,3	-51,5	-52,2	-51,8	-52,8
TVA déductible sur investissement	-47,3	-42,9	-47,5	-42,9	-48,3	-51,2
PIB (ajusté)	3 519,4	3 470,2	3 532,6	3 521,5	3 577,7	3 630,4
Revenus des facteurs (a)	-18,3	-22,0	-34,0	-30,6	-22,0	-26,7
PNB (ajusté)	3 501,1	3 448,2	3 498,6	3 490,9	3 555,7	3 603,7

Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

(a) Paiements nets de revenus aux facteurs de production dus par le reste du monde.

I-2B - Valeur ajoutée brute aux prix du marché, par branche d'activité et aux prix de 1980

Variations en %

BRANCHES	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Agriculture	4,2	4,7	5,0	-1,7	8,7	1,0
Industries extractives	2,9	-10,6	2,9	-6,1	4,5	-3,8
Industries manufacturières	2,5	-1,1	3,9	1,5	1,5	1,0
Construction	4,7	-18,9	-3,7	-4,6	-3,3	0,6
Electricité, eau, gaz	0,1	2,7	-5,4	5,3	3,3	4,4
Commerce, banques, assurances	2,7	-0,2	2,9	-2,3	1,8	1,8
Transports, communications	3,1	-2,1	-0,9	-0,1	6,2	2,8
Services	2,8	1,4	0,7	0,5	1,0	0,9
PIB (ajusté)	3,9	-1,4	1,8	-0,3	1,6	1,5
PNB (ajusté)	3,5	-1,5	1,5	-0,2	1,9	1,3

Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

I-3A - Répartition du produit national entre les facteurs de production, aux prix courants

Milliards de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Rémunération des salariés	2 073,0	2 155,9	2 297,7	2 402,6	2 535,6	2 664,8
Revenu des entreprises individuelles	396,0	408,3	434,5	465,4	496,1	531,9
Revenu de la propriété échéant aux particuliers	435,2	503,4	586,1	654,4	757,4	836,8
Bénéfices réservés des sociétés	24,4	13,1	34,7	52,4	88,5	129,9
Impôts directs des sociétés	89,7	87,5	112,9	114,2	135,3	148,6
Revenu de la propriété échéant à l'Etat	20,4	30,8	45,8	26,9	36,5	47,3
Intérêts de la dette publique	-211,5	-289,1	-367,2	-395,4	-448,7	-509,3
Revenu national net	2 827,2	2 910,0	3 144,4	3 320,6	3 600,6	3 849,9
Amortissements	312,1	332,1	367,3	401,6	420,7	440,5
Revenu national brut	3 139,3	3 242,1	3 511,7	3 722,2	4 021,3	4 290,4
Impôts indirects	412,1	435,8	476,0	509,7	529,5	557,4
Subventions	-50,3	-55,4	-53,6	-59,3	-67,7	-71,0
PNB au prix du marché	3 501,1	3 622,5	3 934,1	4 172,7	4 483,1	4 776,8

Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

I-3B - Répartition du produit national entre les facteurs de production, aux prix courants

Structure en % du total

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Rémunération des salariés	59,2	59,5	58,4	57,6	56,6	55,8
Revenu des entreprises individuelles	11,3	11,3	11,0	11,2	11,1	11,1
Revenu de la propriété échéant aux particuliers	12,4	13,9	14,9	15,7	16,9	17,5
Bénéfices réservés des sociétés	0,7	0,4	0,9	1,3	2,0	2,7
Impôts directs des sociétés	2,6	2,4	2,9	2,7	3,0	3,1
Revenu de la propriété échéant à l'Etat	0,6	0,9	1,2	0,6	0,8	1,0
Intérêts de la dette publique	-6,0	-8,0	-9,3	-9,5	-10,0	-10,7
Revenu national net	80,8	80,3	79,9	79,6	80,3	80,6
Amortissements	8,9	9,2	9,3	9,6	9,4	9,2
Revenu national brut	89,7	89,5	89,3	89,2	89,7	89,8
Impôts indirects	11,8	12,0	12,1	12,2	11,8	11,7
Subventions	-1,4	-1,5	-1,4	-1,4	-1,5	-1,5
PNB au prix du marché	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

I-4A - Affectation du produit national aux prix du marché et aux prix de 1980

Milliards de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Consommation privée	2 222,9	2 218,1	2 242,3	2 206,8	2 230,6	2 264,9
Consommation publique	643,6	651,3	641,2	640,5	643,4	653,1
Formation brute de capital	756,7	604,6	602,5	552,8	584,6	583,9
dont : variations de stocks	29,2	-5,4	6,8	-17,9	0,8	-6,0
Exportations nettes	-12,2	-25,8	12,6	90,8	97,1	101,7
exportations	2 293,9	2 484,8	2 555,5	2 536,0	2 670,1	2 767,4
importations	2 416,1	2 506,0	2 542,9	2 445,2	2 573,0	2 665,7
PNB	3 501,1	3 448,2	3 498,6	3 490,9	3 555,7	3 603,7

Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

I-4B - Affectation du produit national aux prix du marché et aux prix de 1980

Variations en %

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Consommation privée	1,8	-0,2	1,1	-1,6	1,1	1,5
Consommation publique	1,6	1,2	-1,6	-0,1	0,5	1,5
Formation brute de capital	4,4	-20,1	-0,3	-8,2	5,7	-0,1
dont: capital fixe	3,3	-16,2	-2,3	-4,2	2,3	1,1
Exportations	7,6	8,3	2,8	-0,8	5,3	3,6
Importations	5,5	3,7	1,5	-3,8	5,2	3,6
PNB	3,5	-1,5	1,5	-0,2	1,9	1,3

Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

I-4C - Affectation du produit national aux prix du marché et aux prix de 1980

Structure en % du total

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Consommation privée	63,5	64,3	64,1	63,2	62,7	62,9
Consommation publique	18,4	18,9	18,3	18,3	18,1	18,1
Formation brute de capital	21,6	17,5	17,2	15,8	16,4	16,2
Exportations	65,5	72,1	73,0	72,6	75,1	76,8
Importations	69,0	72,7	72,7	70,0	72,4	74,0
PNB	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

II. POPULATION

Introduction 10

II-1 Naissances, décès, variation démographique et population totale 11
II-2 Mouvement de la population en 1985 11

INTRODUCTION

La population au 31 décembre de l'année qui suit le recensement se calcule en partant du chiffre de la population recensée, en y ajoutant les mouvements d'entrées (naissances, immigrations) et en retranchant les mouvements de sorties (décès, émigrations), ce qui permet d'obtenir le chiffre de la population calculée, qui servira l'année suivante de base de départ pour le même calcul.

Au tableau II-1 apparaît l'effectif de la population au 31 décembre de chaque année. Pour les années 1972 à 1980, il est calculé au départ du recensement de 1970. Pour 1981, figurent à la fois l'effectif établi de la même manière et celui sur base du recensement qui a eu lieu au 1er mars de cette année (compte tenu des variations enregistrées entre cette date et le 31 décembre). Pour 1982, 1983, 1984 et 1985 le calcul a été effectué à partir de cette dernière donnée.

Les renseignements se rapportent à la population de droit, c'est-à-dire, la population ayant sa résidence habituelle dans les communes.

Après avoir reculé au cours de l'année précédente, la population totale a augmenté de plus de 4 600 personnes en 1984, à la suite d'un accroissement naturel de 5 213 personnes alors que le solde migratoire est légèrement négatif (515 personnes).

La population de 1985 s'inscrit en légère augmentation (+ 1 174) par rapport à 1984 et retrouve ainsi le niveau atteint en 1982. Cette croissance est essentiellement due à l'accroissement naturel, le solde migratoire affichant une diminution de 418 personnes. Au niveau des régions, les évolutions observées les années précédentes persistent: progression en Flandre (+ 6 315), recul à Bruxelles-capitale (-3 660) et en Wallonie (-1 481).

II-1 - Naissances, décès, variation démographique et population totale

Année	Naissances	Décès	Variation démographique			Population totale (a)
			Naturelle	Migratoire	Totale	
1976	120 472	118 765	1 707	8 443	10 150	9 823 302
1977	121 523	112 208	9 315	4 796	14 111	9 837 413
1978	121 983	115 060	6 923	-2 682	4 241	9 841 654
1979	123 658	112 156	11 502	1 954	13 456	9 855 110
1980	124 794	114 364	10 430	-2 166	8 264	9 863 374
1981	124 827	113 308	11 519	-6 950	4 579	9 867 953
						9 854 589
1982	120 451	112 506	7 876	-4 448	3 428	9 858 017
1983	117 395	114 814	2 581	-7 575	-4 994	9 853 023
1984	115 790	110 577	5 213	-515	4 698	9 857 721
1985	114 283	112 691	1 592	-418	1 174	9 858 895

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

(a) Etablie au 31 décembre de l'année sur base des variations de la population depuis le recensement de 1970 pour les années 1972 à 1981 (première donnée pour cette dernière année), du recensement de 1981 compte tenu des variations entre le premier mars et le 31 décembre de cette année (seconde donnée de 1981) et des variations annuelles à partir de cette dernière donnée pour 1982 à 1985.

II-2 - Mouvement de la population en 1985 (a)

Provinces et régions	Naissances (b)		Décès (b)		Variation naturelle	Solde migratoire	Variation totale	Situation 1 janvier 1986
	Nombre	o/oo (c)	Nombre	o/oo (c)	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
Anvers	18 311	11,6	16 854	10,6	+1 457	-151	+1 306	1 582 786
Brabant	25 196	11,4	25 869	11,7	-673	+1 577	+904	2 218 349
Hainaut	14 942	11,7	16 779	13,1	-1 837	-2 343	-4 180	1 277 939
Liège	11 531	11,6	12 742	12,9	-1 211	+363	-848	991 535
Limbourg	9 125	12,5	5 533	7,6	+3 592	-1 337	+2 255	731 875
Luxembourg	3 139	14,0	2 668	11,9	+471	+142	+613	224 988
Namur	5 207	12,6	5 081	12,3	+126	+883	+1 009	412 231
Flandre orientale	14 243	10,7	15 464	11,6	-1 221	-396	-1 617	1 328 805
Flandre occidentale	12 589	11,5	11 701	10,7	+888	+844	+1 732	1 090 387
Bruxelles-capitale	11 760	12,0	13 220	13,5	-1 460	-2 200	-3 660	976 536
Région flamande	64 167	11,3	59 217	10,4	+4 950	+1 365	+6 315	5 676 194
Région wallonne	38 356	12,0	40 254	12,6	-1 898	+417	-1 481	3 206 165
dont: région de langue allemande	827	12,4	687	10,3	+140	+87	+227	66 445
Le Royaume	114 283	11,6	112 691	11,4	+1 592	-418	+1 174	9 858 895

(a) Chiffres provisoires.

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

(b) Non compris les mort-nés et les enfants présentés sans vie.

(c) Calculé par rapport à la population totale au 1er janvier 1986.

III. EMPLOI

Introduction		14
III-1A	Population active: répartition par branches d'activité (hommes et femmes) au 30 juin	16
III-1B	Population active: répartition en % par branches d'activité (hommes et femmes) au 30 juin	17
III-2A	Emploi intérieur salarié dans le secteur privé: répartition par branches d'activité (hommes et femmes)	18
III-2B	Emploi intérieur salarié dans le secteur public: répartition par branches d'activité (hommes et femmes)	18
III-3	Travailleurs assujettis à la sécurité sociale au 30 juin	19
III-4	Répartition (NACE) par branche d'activité des travailleurs assujettis à la sécurité sociale	20
III-5	Travail à temps partiel au 30 juin	21
III-6	Evolution de l'emploi et du chômage dans les pays de la Communauté	22
III-7A	Fermetures d'entreprises par branches d'activité et régions	22
III-7B	Travailleurs touchés par des fermetures d'entreprises: répartition par branches d'activité et régions	23

INTRODUCTION

La population active au 30 juin est établie par le Ministère de l'Emploi et du Travail selon les normes de la CEE. L'intention est de faire concorder la définition de la population active avec les concepts des comptes nationaux, principalement pour les branches d'activité et les secteurs. Le point de départ est constitué par l'emploi intérieur, formé de toute personne qui exerce une activité productrice, qu'elle soit civile ou militaire, résidente ou non résidente. Cette définition est en opposition avec l'ancienne notion d'emploi national, saisissant l'emploi des personnes résidentes au sens juridique.

La population active occupée est donc la somme de l'emploi intérieur et du solde de l'emploi frontalier; à celle-ci s'ajoute la population active en chômage pour former la population active totale.

Après deux années de stabilisation, la population active de 1985 est en augmentation. Cette croissance est le résultat d'une augmentation de l'activité féminine qui fait plus que compenser le recul du nombre d'actifs masculins.

La principale source des données relatives à l'emploi salarié est l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS). Les données sont malheureusement disponibles avec un retard d'un an par rapport à la période de référence. Aussi la DGED avait-elle tenté d'estimer les évolutions par grandes branches d'activité de juin 1984 à juin 1985 dans la partie I de «l'Economie belge en 1985». Par rapport aux chiffres officiels publiés par le Ministère de l'Emploi et du Travail, les prévisions de la DGED ont nettement sous-estimé la progression du secteur tertiaire privé (+ 30 000 par rapport à 1984 contre une croissance prévue de 14 000 personnes). Cette progression a particulièrement marqué les branches «Institutions de crédit, assurances, services aux entreprises» , la croissance se réalisant principalement dans ce dernier secteur et par le biais des entreprises d'interim, et la branche «Autres services» . Le recul du secteur secondaire s'est avéré moins important que prévu (-14 000 par rapport à une prévision de -17 000). La croissance du secteur public est un peu plus forte qu'estimée (+ 4 000 au lieu de + 1 000). Il en est de même de l'effectif des travailleurs indépendants dont la progression s'élevait à 8 000 et non pas 5 000 personnes.

Les évolutions plus favorables de l'emploi en 1984 par rapport à l'année précédente sont largement tributaires de deux phénomènes: l'extension du travail à temps partiel, que le tableau III-5 illustre, et le développement du programme de résorption du chômage qui affecte principalement le secteur public.

Le développement du travail à temps partiel ne peut être cerné par les statistiques de l'ONSS qui comptabilisent les travailleurs à temps partiel comme des travailleurs à temps plein, mais peut être approché par celles de l'INAMI.

Le phénomène du travail à temps partiel prenant de l'ampleur, l'interprétation des évolutions au vu des tableaux s'avère de plus en plus difficile car y figurent, au même titre, des travailleurs à temps partiel et à temps plein. L'évolution de l'emploi intérieur salarié (+ 20 000) apparaît très nettement liée à l'augmentation de l'emploi à temps partiel qui selon l'INAMI atteint 48 240 personnes (12 823 hommes, 35 417 femmes) entre 1984 et 1985.

Dans le secteur public, la croissance de l'effectif est essentiellement imputable au programme de résorption du chômage et principalement à l'engagement de chômeurs dans le cadre du troisième circuit de travail.

Le rythme des pertes d'emploi dans l'industrie (au sens strict, c'est-à-dire à l'exclusion des branches «énergie et eau» et «bâtiment et génie civil») qui s'était ralenti (18 000 environ en 1983 et la moitié seulement en 1984) s'est à nouveau accru (11 000 environ entre 1984 et 1985).

Les pertes d'emploi sont en nette régression dans la construction (-18 544 en 1983, -14 282 en 1984, -430 en 1985).

Le mouvement croissant du secteur tertiaire privé, amorcé en 1983 (+ 2 023 personnes) se poursuit et prend de l'ampleur, l'augmentation de l'effectif atteignant près de 11 000 personnes en 1984, 30 000 en 1985. Ce secteur est vraisemblablement aussi celui qui voit la multiplication des emplois à temps partiels.

III-1A - Population active: répartition par branches d'activité (hommes et femmes) au 30 juin

BRANCHES D'ACTIVITE	1982	1983	1984	1985
Population active occupée	3 707 276	3 668 249	3 668 610	3 696 227
Emploi intérieur	3 672 333	3 633 648	3 634 711	3 662 288
Secteur primaire				
- Agriculture, sylviculture et pêche	106 768	160 065	106 085	104 952
Secteur secondaire	1 144 657	1 106 098	1 083 094	1 069 234
- Energie	61 182	59 846	59 095	56 531
- Extraction des minerais non énergétiques; industrie chimique	197 441	189 362	185 766	179 149
- Industrie des métaux	286 663	280 394	275 393	273 111
- Autres industries manufacturières	363 804	359 718	359 673	357 706
- Construction	235 567	216 778	203 167	202 737
Secteur tertiaire (a)	2 420 908	2 421 485	2 445 532	2 488 102
- Commerce	691 434	688 090	696 670	702 627
- Transports et communications	274 685	267 253	263 378	262 504
- Institutions de crédit	252 459	263 999	271 117	289 542
- Autres services (b)	1 202 330	1 202 143	1 214 367	1 233 429
Emploi frontalier	34 943	34 601	33 899	33 939
Population active en chômage	490 042	545 109	545 720	544 228 (c)
POPULATION ACTIVE TOTALE	**4 197 318**	**4 213 358**	**4 314 330**	**4 440 455**

Source : Ministère de l'Emploi et de Travail; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Y compris le programme de remise au travail.

(b) Y compris les forces armées (militaires de carrière, miliciens).

(c) Y compris les chômeurs complets indemnisés âgés qui ne sont plus demandeurs d'emploi.

III-1B - Population active: répartition en % par branches d'activité (hommes et femmes) au 30 juin

En % du total

BRANCHES D'ACTIVITE	1982	1983	1984	1985
Population active occupée	88,3	87,0	87,0	87,1
Emploi intérieur	87,5	86,2	86,2	86,3
Secteur primaire				
- Agriculture, sylviculture et pêche	2,5	2,5	2,5	2,4
Secteur secondaire	27,2	26,2	25,7	25,2
- Energie	1,4	1,4	1,4	1,3
- Extraction des minerais non énergétiques; industrie chimique	1,7	4,4	4,4	4,2
- Industrie des métaux	6,8	6,6	6,5	6,4
- Autres industries manufacturières	8,6	8,5	8,5	8,4
- Construction	5,6	5,1	4,8	4,7
Secteur tertiaire (a)	57,6	57,4	58,0	58,6
- Commerce	16,4	16,3	16,5	16,5
- Transports et communications	6,5	6,3	6,2	6,1
- Institutions de crédit	6,0	6,2	6,4	6,8
- Autres services (b)	28,6	20,5	28,8	29,0
Emploi frontalier	0,8	0,8	0,8	0,8
Population active en chômage	11,7	12,9	12,9	12,8(c)
POPULATION ACTIVE TOTALE	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : Ministère de l'Emploi et de Travail; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Y compris le programme de remise au travail.

(b) Y compris les forces armées (militaires de carrière, miliciens).

(c) Y compris les chômeurs complets indemnisés âgés qui ne sont plus demandeurs d'emploi.

III-2A - Emploi intérieur salarié dans le secteur privé: répartition par branches d'activité (hommes et femmes)

BRANCHES D'ACTIVITE	1982	1983	1984	1985
Secteur primaire	11 152	11 400	11 688	12 173
Secteur secondaire	1 027 449	989 776	966 419	952 194
- Energie	49 205	48 071	47 676	45 341
- Extraction de minerais non énergétiques et industries chimiques	193 800	185 886	182 277	175 704
- Industries des métaux	273 386	267 295	262 222	259 855
- Autres industries manufacturières	322 055	317 958	317 870	315 737
- Construction	189 003	170 566	156 374	155 557
Secteur tertiaire (a)	1 035 516	1 038 621	1 047 933	1 077 791
- Commerce	412 911	407 883	411 573	414 922
- Transports et communications	86 508	85 838	86 871	89 827
- Institutions de crédit	186 388	194 637	198 551	214 081
- Autres services (b)	349 709	350 263	350 938	358 961
EMPLOI INTERIEUR PRIVE	**2 074 117**	**2 039 797**	**2 026 040**	**2 042 158**

Source : Ministère de l'Emploi et du Travail; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Y compris le programme de résorption du chômage.

(b) Y compris les forces armées (militaires de carrière, miliciens).

III-2B - Emploi intérieur salarié dans le secteur public : répartition par branches d'activité (hommes et femmes)

BRANCHES D'ACTIVITE	1982	1983	1984	1985
Secteur primaire	0	0	0	0
Secteur secondaire	13 764	13 186	12 550	12 226
- Energie	11 773	11 578	11 215	10 990
- Extraction de minerais non énergétiques et industries chimiques	38	36	34	44
- Industries des métaux	1 094	827	740	698
- Autres industries manufacturières	535	528	434	400
- Construction	324	217	127	94
Secteur tertiaire (a)	963 302	953 919	958 909	963 087
- Commerce	1 106	1 080	1 741	1 659
- Transports et communications	172 011	165 075	160 052	156 073
- Institutions de crédit	22 489	22 875	23 242	23 339
- Autres services (b)	767 696	764 889	773 874	782 016
EMPLOI INTERIEUR PUBLIC	**977 066**	**967 105**	**971 459**	**975 313**

Source : Ministère de l'Emploi et du Travail; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Y compris le programme de résorption du chômage.

(b) Y compris les forces armées (militaires de carrière, miliciens).

III-3 - Travailleurs assujettis à la sécurité sociale au 30 juin

DESIGNATION	1976	1984	1985	1985-1984	1985/84 %	1985-1976	1985/76 %
Secteur privé							
Manuels	1 416 589	1 112 045	1 094 883	-17 162	-1,5	-321 706	-22,7
- Hommes	1 088 399	843 062	825 759	-17 503	-2,1	-262 640	-24,1
- Femmes	328 190	268 983	269 154	171	0,1	-59 036	-18,9
Intellectuels	788 739	822 601	835 630	13 029	1,6	46 891	5,1
- Hommes	456 559	452 092	453 411	1 319	0,3	-3 148	-0,7
- Femmes	332 180	370 509	382 219	11 710	3,2	50 039	15,0
Ensemble	2 205 328	1 934 646	1 920 642	-14 004	-0,7	-284 686	-12,9
- Hommes	1 544 958	1 295 154	1 279 170	-15 984	-1,2	-265 788	-17,2
- Femmes	660 370	639 492	651 373	11 881	1,9	-8 997	-1,4
Secteur public (a)							
Manuels	82 809	94 816	95 525	709	0,7	12 716	15,4
- Hommes	32 361	37 232	38 372	1 140	3,1	6 011	18,6
- Femmes	50 448	57 584	57 153	-431	-0,7	6 705	13,3
Intellectuels (b)	683 248	797 957	803 981	6 024	0,8	120 733	17,7
- Hommes	436 459	463 235	460 188	-3 047	-0,7	23 729	5,4
- Femmes	246 789	334 722	343 793	9 071	2,7	97 004	39,3
Ensemble	766 057	892 773	899 506	6 733	0,8	133 449	17,4
- Hommes	468 820	500 467	498 560	-1 907	-0,4	29 740	6,3
- Femmes	297 237	392 306	400 946	17 280	2,2	103 709	34,9
Tous les assujettis							
Manuels	1 499 398	1 206 861	1 190 408	-16 453	-1,4	-398 940	-20,6
- Hommes	1 120 760	880 294	864 131	-16 163	-1,8	-256 629	-22,9
- Femmes	378 638	326 567	326 307	-260	-0,1	-52 331	-13,8
Intellectuels	1 471 987	1 620 558	1 639 611	19 053	1,2	-167 624	-11,4
- Hommes	893 018	915 327	913 599	-1 728	-0,2	20 581	2,3
- Femmes	578 969	705 231	726 012	20 781	2,9	147 043	25,4
Ensemble	2 971 385	2 827 419	2 830 019	2 600	0,1	-141 366	-4,8
- Hommes	2 013 778	1 795 621	1 777 730	-17 891	-1,2	-236 048	-11,7
- Femmes	957 607	1 031 798	1 052 319	20 521	2,1	94 712	9,9

Source : ONSS, Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Y compris les travailleurs temporaires du secteur public, les TCT, les CST.
(b) Y compris les fonctionnaires.

III-4 - Répartition (NACE) par branches d'activité des travailleurs assujettis à la sécurité sociale (a)

BRANCHES D'ACTIVITE	1976	1984	1985	1985-1984	1985/84 %	1985-1976	1985/76 %
Agriculture, sylviculture et pêche	12 381	11 681	12 173	492	4,2	-208	-1,7
Energie et eau	66 674	58 891	56 331	-2 560	-4,3	-10 343	-15,5
Minéraux non énergétiques et dérivés	242 844	182 311	175 748	-6 563	-3,6	-67 096	-27,6
Industrie transformatrice des métaux, mécanique de précision	330 162	262 962	260 553	-2 409	-0,9	-69 609	-21,1
Autres industries manufacturières:	418 565	318 311	316 137	-2 174	-0,7	-102 428	-24,5
- produits alimentaires	77 102	73 887	73 559	-328	-0,4	-3 543	-4,6
- boissons	19 901	15 279	14 631	-648	-4,2	-5 270	-26,5
- tabacs	7 596	5 885	5 798	-87	-1,5	-1 798	-23,7
- textile	89 994	60 877	60 929	52	0,1	-29 065	-32,3
- cuir	4 986	2 870	2 973	103	3,6	-2 013	-40,4
- chaussures et habillement	74 334	43 598	42 502	-1 096	-2,5	-31 832	-42,8
- bois et meubles en bois	48 476	33 242	32 801	-441	-1,3	-15 675	-32,3
- papier et articles en papier	23 055	17 373	17 647	274	1,6	-5 408	-23,5
- imprimerie et édition	34 758	31 921	32 172	251	0,8	-2 586	-7,4
- caoutchouc et matières plastiques	22 950	29 752	21 068	316	1,5	-1 882	-8,2
- divers	15 413	12 627	12 057	-570	-3,5	-3 356	-21,8
Bâtiment et génie civil	250 340	156 501	155 651	-850	-0,5	-94 689	-37,8
Commerce, hôtellerie, réparation	418 131	413 314	416 581	3 267	0,8	-1 550	-0,4
Transports et communications (c)	191 620	189 129	190 850	1 721	0,9	-770	-0,4
Institutions de crédit	191 229	221 793	237 420	15 627	7,0	46 191	24,6
Autres services	849 439	1 012 526	1 026 768	14 242	1,4	177 329	20,9
TOTAL	**2 971 385**	**2 827 419**	**2 848 212**	**20 792**	**0,4**	**-123 173**	**-4,1**

Source : ONSS; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Y compris les travailleurs du «cadre spécial temporaire» .
(b) Y compris les ouvriers mineurs et assimilés ressortissant au FNROM.
(c) Y compris les marins de la marine marchande ressortissant à l'OSSMM, les agents temporaires de la SNCB et les agents de la SNCV.

III-5 - Travail à temps partiel au 30 juin

DESIGNATION	1983	1984	1985	1985-1984
1. Emploi à temps partiel (a)				
Secteur privé				
Ouvriers (b)	89 997	108 778	126 151	17 373
- Hommes	22 870	30 532	38 252	7 720
- Femmes	67 127	78 246	87 899	9 653
Employés	134 568	160 080	181 660	21 580
- Hommes	27 375	30 999	34 476	3 477
- Femmes	107 193	129 081	147 184	18 103
Salariés	224 565	268 858	307 811	38 953
- Hommes	50 245	61 531	72 728	11 197
- Femmes	174 320	207 327	235 083	27 756
Secteur public				
Fonctionnaires (c)	44 410	47 536	56 823	9 287
- Hommes	11 451	10 507	12 133	1 626
- Femmes	32 959	37 029	44 690	7 661
2. Résorption chômage				
Stages des jeunes (d)	10 175	11 021	17 899	6 978
- Hommes	4 023	3 967	6 568	2 601
- Femmes	6 152	7 054	11 331	4 277
CST	163	1 481	1 894	503
- Hommes	21	122	278	156
- Femmes	142	1 359	1 706	347
TCT	173	1 116	2 753	1 637
- Hommes	19	129	406	277
- Femmes	154	987	2 347	1 360
CMT	-	214	1 407	1 193
- Hommes	-	66	481	415
- Femmes	-	148	926	778
3. Chômeurs occupés à temps réduit	39 965	66 128	97 887	31 759
-Hommes	6 929	12 747	20 121	7 374
- Femmes	33 036	53 381	77 766	24 385

Source : Emploi à temps partiel: INAMI, résorption du chômage et chômeurs occupés à temps réduit: ONEm.

(a) Y compris les travailleurs saisonniers et travailleurs intermittents et un nombre indéterminé de chômeurs occupés à temps réduit pour échapper au chômage.

(b) Y compris les mineurs.

(c) Les agents définitifs soumis uniquement aux soins de santé au 31 mars. Les travailleurs temporaires du secteur public soumis au régime général de la sécurité sociale sont repris dans les chiffres du secteur privé.

(d) Jusqu'au mois d'août 1984, les stagiaires 4/5 sont comptés avec les stagiaires à temps plein; ensuite leur nombre est établi distinctement et ils sont regroupés avec les stagiaires à temps partiel.

III-6 - Evolution de l'emploi et du chômage dans les pays de la Communauté

PAYS	Emploi total (a)			Chômage total (a)			Taux de chômage en %		
	1983	1984	1985	1983	1984	1985	1983	1984	1985
Allemagne	-1,5	0,1	0,7	22,0	0,1	1,8	8,4	8,4	8,5
Belgique	-1,1	0,0	0,3	10,1	1,0	-0,7 (b)	14,3	14,4	13,6 (b)
Danemark	0,4	2,2	3,1	9,5	-1,8	-11,0	10,2	9,8	8,6
Espagne	-0,8	-4,1	-1,4	17,8	12,1	6,7	16,0	18,6	19,8
France	-0,5	-1,0	-0,4	1,6	13,2	3,6	8,8	9,9	10,3
Grèce	0,5	-0,2	0,4	21,6	14,5	19,7	7,9	8,1	8,5
Irlande	-2,0	-1,3	0,3	22,9	10,9	7,9	14,9	16,5	17,6
Italie	0,1	0,4	0,5	14,4	9,9	8,8	10,9	11,9	12,8
Pays-Bas	-2,0	-0,5	0,9	22,3	2,6	-7,4	14,3	14,5	13,4
Portugal	-1,7	-1,3	-0,5	3,3	18,6	14,0	5,6	6,7	7,7
Royaume-Uni	-1,2	1,6	1,3	9,1	3,7	3,5	11,6	11,8	12,1
CEE (c)	**-0,8**	**-0,3**	**0,4**	**12,9**	**7,0**	**3,9**	**10,6**	**11,2**	**11,6**

Source : Commission des Communautés Européennes; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Variation en % par rapport à l'année précédente.

(b) En 1985, non compris les chômeurs complets indemnisés qui ne sont plus demandeurs d'emploi.

(c) Les données pour le Luxembourg ne sont pas significatives et ne sont reprises que dans le total de la CEE (12).

III-7A - Fermetures d'entreprise par branches d'activité et régions

BRANCHES D'ACTIVITE	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Métal, mécanique, électricité	150	170	124	164	166	148
Construction	261	332	217	259	207	215
Confection	59	62	38	45	51	46
Alimentation	93	110	82	113	105	144
Textile	40	38	25	21	11	13
Horeca	76	114	78	121	121	133
Peaux et cuir	6	5	3	8	4	8
Imprimerie	26	23	14	29	22	28
Papier et carton	9	9	3	4	4	2
Bois	57	62	38	54	51	55
Verre	5	4	4	1	0	5
Chimie	16	20	12	22	10	18
Transport	53	57	49	68	69	54
Nettoyage	21	17	13	12	26	25
Publicité	9	7	3	6	3	12
Divers	402	465	336	553	423	487
REGIONS						
Flamande	622	784	572	819	636	763
Wallonne	326	352	268	355	371	365
Bruxelloise	335	359	199	306	266	265
TOTAL	**1 283**	**1 495**	**1 039**	**1 480**	**1 273**	**1 393**

Source : ONEm, Fonds d'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises.

III-7B - Travailleurs touchés par des fermetures d'entreprise : répartition par branches d'activités et régions

BRANCHES D'ACTIVITE	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Métal,mécanique, électricité	5 569	13 172	6 845	5 827	4 286	3 909
Construction	7 519	8 900	3 776	6 205	3 368	3 891
Confection	2 176	2 088	2 089	629	1 118	1 877
Alimentation	1 502	1 667	1 563	1 043	874	2 153
Textile	1 578	2 648	1 222	1 321	304	672
Horeca	549	811	373	687	438	482
Peaux et cuir	94	59	65	51	64	161
Imprimerie	474	208	81	327	217	211
Papier et carton	1 139	528	192	15	297	38
Bois	1 230	1 193	724	720	902	1 087
Verre	61	19	243	172	0	2 981
Chimie	368	1 409	460	294	145	464
Transport	485	653	449	588	482	440
Nettoyage	213	189	72	68	401	383
Publicité	36	39	16	83	30	30
Divers	4 043	4 118	3 308	5 869	3 069	3 801
REGIONS						
Flamande	13 198	15 534	12 014	12 856	8 326	9 661
Wallonne	7 511	14 942	5 971	6 902	5 043	7 890
Bruxelloise	6 723	7 225	3 493	4 143	2 626	5 029
TOTAL	**27 432**	**37 701**	**21 478**	**23 901**	**15 995**	**22 580**

Source : ONEm, Fonds d'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises.

IV. CHOMAGE

Introduction		26
IV-1	Chômeurs complets indemnisés	29
IV-2	Chômeurs complets indemnisés par région	29
IV-3A	Chômeurs complets indemnisés: répartition par sexe et classe d'âge	30
IV-3B	Chômeurs complets indemnisés: répartition par sexe et classe d'âge (part et taux)	30
IV-4A	Chômeurs complets indemnisés selon les études faites	31
IV-4B	Chômeurs complets indemnisés selon les études faites (variation et part)	31
IV-5	Chômeurs complets indemnisés selon la durée d'inactivité	32
IV-6A	Chômage complet indemnisé par branche d'activité	32
IV-6B	Chômage complet indemnisé par branche d'activité (variation)	33
IV-7A	Chômeurs complets indemnisés de nationalités belge et étrangère	33
IV-7B	Chômeurs complets indemnisés de nationalités belge et étrangère (variation et part)	34
IV-8	Taux de chômage	34
IV-9	Chômage partiel	35
IV-10	Politique de résorption du chômage par les pouvoirs publics	35
IV-11A	Déficits d'emploi	36
IV-11B	Déficits d'emploi (variation et taux)	37
IV-A	Chômeurs complets indemnisés: le Royaume	38
IV-B	Chômeurs complets indemnisés: Bruxelles	39
IV-C	Chômeurs complets indemnisés: Flandre	40
IV-D	Chômeurs complets indemnisés: Wallonie	41
IV-E	Taux de chômage	42
IV-F	Chômeurs complets indemnisés par grandes branches d'activité	43

INTRODUCTION

Pour des explications détaillées relatives aux différents concepts utilisés dans ce chapitre, le lecteur consultera le bulletin mensuel de l'ONEm, qui est la source exclusive des statistiques en matière de chômage. Certaines précisions sont cependant données ci-dessous.

Les chômeurs complets indemnisés bénéficiant soit d'allocations de chômage, soit d'allocations d'attente sont soit des travailleurs dont le contrat de travail a pris fin, soit des jeunes inscrits au chômage au terme de leurs études.

Les chômeurs partiels sont des travailleurs toujours liés par un contrat de travail, mais dont les prestations sont temporairement réduites ou suspendues.

Le concept de demandeurs d'emploi additionne à celui de chômeurs complets indemnisés les différentes catégories de personnes occupées par les pouvoirs publics ou à leur intervention directe (CMT, CST, TCT, etc..., cf. ci-dessous), les «demandeurs d'emploi libres inoccupés» (personnes sans emploi à la recherche d'un emploi et qui, pour une raison ou l'autre, ne peuvent prétendre au bénéfice des allocations de chômage), les «demandeurs d'emploi libres occupés» (personnes ayant un travail mais cherchant explicitement un autre) et les «autres demandeurs inscrits obligatoirement», catégorie importante au sein de laquelle se trouvent les jeunes scolarisés en attente d'être admis au bénéfice des allocations (après 75 ou 150 jours de stage d'attente), des travailleurs à temps partiel, des exclus, des handicapés, etc...

Depuis le mois d'avril, certains chômeurs complets indemnisés ne sont plus considérés comme demandeurs d'emploi et sont retirés de cette catégorie. Il s'agit des chômeurs d'au moins 55 ans (ou 50 ans minimum s'ils ne disposent que d'une aptitude au travail réduite) et pouvant justifier de 624 jours de chômage indemnisé au cours des 48 mois qui précèdent leur demande de dispense de l'inscription comme demandeur d'emploi, dans un régime de chômage complet prévoyant des allocations pour tous les jours de la semaine.

L'ONEm retire aussi ces chômeurs de la série des chômeurs complets indemnisés. Lorsqu'il est possible de réintégrer ces chômeurs qui ne sont plus demandeurs d'emploi aux chômeurs complets indemnisés, nous le faisons afin d'assurer la comparabilité des chiffres d'une année à l'autre. Sinon mention en est faite dans le texte.

Les pouvoirs publics occupent directement ou financent directement l'occupation de chômeurs complets dans le secteur public ou para-public (ASBL, etc...). Ce sont les:

- chômeurs mis au travail (CMT), occupés par les pouvoirs publics ou par certaines ASBL et qui bénéficient d'une allocation de chômage majorée (pas de contrat de travail);
- travailleurs du cadre spécial temporaire (CST), engagés par un contrat de travail à durée déterminée;
- travailleurs du troisième circuit du travail (TCT), engagés dans les liens d'un contrat de travail à durée indéterminée;
- travailleurs relevant du Fonds Budgétaire Interdépartmental de promotion de l'emploi (FBI); leur nombre est très limité.

Par ailleurs, par la formule du stage des jeunes, les pouvoirs publics imposent aux entreprises et aux administrations, sauf dérogations, l'embauche de 3 % de jeunes chômeurs (moins de 30 ans), sous forme de temps plein ou de temps partiel (ce dernier étant obligatoire dans le secteur public).

Certains tableaux sont relatifs aux prépensions, formules de sorties anticipées de la population active. Il s'agit de:

- la prépension conventionnelle, applicable seulement en cas de licenciement de travailleurs âgés, et celle spécifiquement applicable aux frontaliers;
- la prépension de retraite pour travailleurs salariés, accordée individuellement sur base d'une demande volontaire, moyennant la preuve d'un engagement de remplacement. Elle remplace la prépension légale, régime antérieur quasi identique sauf du point de vue financier et de l'activité autorisée, dont relèvent actuellement encore un certain nombre de personnes;
- la prépension spéciale pour chômeurs âgés, applicable jusqu'au 31 mars 1982, dont relèvent encore aussi un certain nombre de personnes. Elle s'adressait aux chômeurs complets âgés indemnisés depuis plus d'un an.

A définition constante, le chômage complet indemnisé en 1985 enregistre un léger recul par rapport à 1984 (-0,7 %). L'évolution est plus favorable pour le chômage masculin (-2,3 %), le chômage féminin connaissant encore une lègère croissance (+0,8 %).

Ce recul se situe essentiellement en Flandre; dans les deux autres régions, le chômage progresse. Après une baisse du chômage bruxellois en 1984,une progression relativement forte (+5 %) est observée en 1985.

Sous l'effet combiné de la prolongation de la scolarité et du programme de résorption du chômage (stage des jeunes), le chômage des moins de 25 ans régresse.

Par contre, la part des chômeurs plus âgés et principalement ceux de 50 ans et plus augmente fortement dans le total et ce, malgré l'instauration depuis 1975 des différents systèmes de prépensions.

L'année 1985 s'inscrit dans la tendance observée en 1984, caractérisée par la diminution des chômeurs complets indemnisés (uniquement les demandeurs d'emploi à partir d'avril 1985) qui n'ont suivi que l'enseignement primaire (ce mouvement a été nettement renforcé par la dispense de l'inscription comme demandeurs d'emploi accordée, sur leur demande aux chômeurs âgés au chômage depuis 2 ans au moins), celle des chômeurs qui ont suivi un enseignement inférieur technique ou artistique (effet de la prolongation de la scolarité), celle des chômeurs ayant un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur général et enfin, celle, importante, des chômeurs ayant suivi un enseignement supérieur (en 1984, seul le nombre des chômeurs universitaires avait enregistré un léger recul).

Le mouvement de ralentissement de la croissance s'est accentué pour les chômeurs issus de l'enseignement secondaire inférieur général et professionnel, de l'enseignement professionnel complémentaire et des autres études (tableau IV-4).

Le chômage complet indemnisé dont la durée est inférieure à un an (tableau IV-5) continue à baisser mais à un rythme plus lent que l'année précédente. Par contre le mouvement à la baisse du chômage dont la durée est comprise entre 1 et 2 ans se renforce nettement.

La croissance du nombre des chômeurs dont la durée d'inactivité est supérieure à deux ans continue de ralentir mais la part de cette catégorie dans le chômage total croît toujours et dépasse les 50 pourcent.

Il faut cependant remarquer que les données, pour les durées courte et moyenne, sont naturellement perturbées par l'extention en longue période des CMT, CST, TCT, stage des jeunes etc..., et autres emplois temporaires qui se multiplient et entre lesquels transitent un nombre important et croissant de personnes.

L'évolution du chômage complet indemnisé par branche d'activité en 1985 n'est pas comparable à celle de 1984 puisque depuis avril 1985 seuls les demandeurs d'emploi sont pris en considération (tableau IV-6). Il en est de même des chiffres du chômage selon la nationalité (tableau IV-7).

De même que le chômage partiel global, le chômage partiel pour raisons économiques (tableau IV-9) a diminué en 1985.

Dans le tableau IV-10 le nombre de personnes occupées à plein temps et à mi-temps sont additionnés.

La mise au travail directe par les pouvoirs publics s'est développée principalement sous l'effet de l'extension du troisième circuit de travail.

La prépension spéciale pour chômeurs âgés et la prépension légale ont été supprimées en 1983. Les prépensions conventionnelles et les prépensions de retraite ont enregistré d'importants accroissements ces dernières années.

Une nouvelle catégorie a été ajoutée à la rubrique «diminution de la population active» ; elle concerne les chômeurs âgés qui ne sont plus demandeurs d'emploi.

Le concept de déficit réel d'emploi (tableau IV-11) est malaisé à établir. C'est pourquoi différentes approches en sont présentées ici. Au total des demandeurs d'emploi sans travail sont ajoutées différentes catégories qui émargeraient au chômage si n'existaient pas les mesures qui organisent leur mise au travail ou leur retrait de la population active; en outre parmi ces dernières, celles qui sont volontaires sont mises à part. En pour-cent de la population active totale, les déficits d'emploi fin décembre 1985 atteignent 19,3 %.

IV-1 - Chômeurs complets indemnisés (a)

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Nombre	321 895	391 785	456 577	504 962	512 400	509 045
Hommes	120 719	166 992	206 764	234 955	236 183	230 688
Femmes	201 176	224 793	249 813	270 007	276 217	278 358
Variation (b)	+9,3	+21,7	+16,5	+10,6	+1,5	-0,7
Hommes	+9,7	+38,3	+23,8	+13,6	+0,5	-2,3
Femmes	+9,1	+11,7	+11,1	+8,1	+2,3	+0,8
Part (c)						
Hommes	37,5	42,6	45,3	46,5	46,1	45,3
Femmes	62,5	57,4	54,7	53,5	53,9	54,7

Source : ONEm; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Y compris les chômeurs complets indemnisés âgés qui ne sont plus demandeurs d'emploi, moyennes mensuelles.
(b) En % par rapport à l'année précédente.
(c) En % du total.

IV-2 - Chômeurs complets indemnisés par région (a)

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985 (d)
Nombre						
Flandre	177 407	218 201	258 255	285 145	285 157	273 148
Wallonie	111 814	133 101	150 258	164 948	173 876	179 836
Bruxelles	32 674	40 482	48 064	54 869	53 367	56 061
Variation (b)						
Flandre	+10,3	+23,0	+18,4	+10,4	0,0	-4,2
Wallonie	+8,2	+19,0	+12,9	+9,8	+5,4	+3,4
Bruxelles	+8,3	+23,9	+18,7	+14,2	-2,7	+5,0
Taux de chômage (c)						
Flandre	11,7	14,3	16,9	18,6	18,6	19,0
Wallonie	14,4	17,2	19,5	21,4	22,6	24,1
Bruxelles	11,8	15,0	18,0	20,5	19,9	19,5

Source : ONEm; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Moyennes mensuelles.
(b) En % par rapport à l'année précédente.
(c) En % par rapport aux assurés ONSS contre le chômage, au 30 juin de chaque année, sauf en 1985; pour cette année, la comparaison est faite avec le nombre au 30 juin 1984.
(d) Y compris les chômeurs complets indemnisés âgés qui ne sont plus demandeurs d'emploi.

IV-3A - Chômeurs complets indemnisés: répartition par sexe et classe d'âge

SEXE ET CLASSE D'AGE	1976	1983	1984	1985
Hommes: -20 ans	9 445	16 150	12 933	10 518
20 à 25 ans	17 745	50 533	48 207	44 062
25 à 40 ans	22 872	79 604	79 794	77 055
40 à 50 ans	14 866	35 234	35 679	34 820
50 et +	33 376	53 434	59 570	64 232(a)
TOTAL	**98 304**	**234 955**	**236 183**	**230 688**
Femmes: -20 ans	15 508	18 691	16 846	15 131
20 à 25 ans	36 327	75 310	74 756	70 835
25 à 40 ans	44 634	122 091	127 471	130 607
40 à 50 ans	17 748	30 696	31 623	33 263
50 et +	16 016	23 219	25 519	28 522(a)
TOTAL	**130 233**	**270 007**	**276 217**	**278 357**
Ensemble: -20 ans	24 953	34 841	29 779	25 649
20 à 25 ans	54 072	125 843	122 963	114 897
25 à 40 ans	67 506	201 695	207 265	207 662
40 à 50 ans	32 614	65 930	67 302	68 083
50 et +	49 392	76 653	85 089	92 754(a)
TOTAL	**228 537**	**504 962**	**512 480**	**509 045**

Source: ONEm.

(a) Y compris les chômeurs complets indemnisés âgés qui ne sont plus demandeurs d'emploi.

IV-3B - Chômeurs complets indemnisés: répartition par sexe et classe d'âge (part et taux)

SEXE ET CLASSE D'AGE	Part (a)		Taux de chômage (b)	
	1976	1985	1976	1985
Hommes: -20 ans	9,6	4,6	13,4	37,0
20 à 25 ans	18,1	19,1	8,2	21,2
25 à 40 ans	23,2	33,4	3,6	11,1
40 à 50 ans	15,1	15,1	4,1	10,9
50 et +	34,0	27,8(c)	9,7	20,8(c)
TOTAL	**100/43,0**	**100/45,3**	**6,0**	**14,8**
Femmes: -20 ans	11,9	5,4	21,7	44,5
20 à 25 ans	27,9	25,4	17,5	31,5
25 à 40 ans	34,3	46,9	13,2	25,0
40 à 50 ans	13,6	11,9	13,1	22,4
50 et +	12,3	10,2(c)	19,1	32,8(c)
TOTAL	**100/57,0**	**100/54,7**	**15,6**	**27,4**
Ensemble: -20 ans	10,9	5,0	17,6	41,1
20 à 25 ans	23,7	22,6	12,7	26,6
25 à 40 ans	29,5	40,8	6,9	17,0
40 à 50 ans	14,3	13,4	6,5	14,5
50 et +	21,6	18,2(c)	11,6	23,5(c)
TOTAL	**100,0**	**100,0**	**9,3**	**19,8**

Source : ONEm.

(a) En % du total.
(b) En % par rapport aux assurés ONSS contre le chômage au 30 juin 1984.
(c) Y compris les chômeurs complets indemnisés âgés qui ne sont plus demandeurs d'emploi.

IV-4A - Chômeurs complets indemnisés selon les études faites (a)

ETUDES FAITES	1976	1983	1984	1985(b)
Enseignement primaire	*146 414*	*264 424*	*260 891*	*229 978*
Enseignement secondaire	*65 681*	*191 757*	*196 889*	*196 364*
inférieur général	12 308	25 538	27 005	27 068
inférieur technique et artistique	12 718	33 710	31 682	28 434
inférieur professionnel	16 468	60 835	63 340	64 418
supérieur général	8 936	20 622	20 756	20 276
supérieur technique et artistique	9 668	26 654	27 080	27 162
supérieur professionnel	5 234	23 307	25 509	27 366
professionnel complémentaire	349	1 091	1 518	1 641
Enseignement supérieur	*13 261*	*34 726*	*36 051*	*30 107*
non universitaire	10 190	27 121	28 556	23 741
universitaire	3 071	7 605	7 495	6 366
Apprentissage terminé	1 885	9 184	10 246	11 010
Autres études	1 296	4 870	8 324	10 004
TOTAL	**228 537**	**504 962**	**512 400**	**477 463**

Source: ONEm; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Moyennes mensuelles.

(b) A partir d'avril les chiffres mensuels ne comprennent plus les chômeurs complets indemnisés âgés de plus de 55 ans qui ne sont plus demandeurs d'emploi. L'absence de cette catégorie de chômeurs en 1985 fausse la comparaison par rapport à 1984.

IV-4B - Chômeurs complets indemnisés selon les études faites (variation et part) (a)

ETUDES FAITES	Variation (b)				Part (c)			
	1976	1983	1984	1985 (d)	1976	1983	1984	1985 (d)
Enseignement primaire	*+24,1*	*+6,5*	*-1,3*	*-10,4*	*64,1*	*52,4*	*50,9*	*48,2*
Enseignement secondaire	*+43,2*	*+13,3*	*+2,7*	*-0,3*	*28,7*	*38,0*	*38,4*	*41,1*
inférieur général	+41,2	+9,2	+5,8	+0,2	5,4	5,1	5,3	5,7
inférieur technique et artistique	+37,6	+10,6	-6,0	-10,3	5,6	6,7	6,2	6,0
inférieur professionnel	+45,8	+13,0	+4,1	+1,9	7,2	12,1	12,4	13,5
supérieur général	+46,9	+13,4	+0,7	-2,3	3,9	4,1	4,1	4,2
supérieur technique et artistique	+37,6	+16,0	+1,6	+0,3	4,2	5,3	5,3	3,7
supérieur professionnel	+60,3	+18,9	+9,5	+7,3	2,3	4,6	5,0	5,7
professionnel complémentaire	+48,5	+37,8	+39,1	+8,1	0,2	0,2	0,3	0,3
Enseignement supérieur	*+19,6*	*+24,6*	*+3,8*	*-16,7*	*5,8*	*6,9*	*7,0*	*6,3*
non universitaire	+16,8	+27,1	+5,3	-16,9	4,5	5,4	5,6	5,0
universitaire	+30,0	+16,4	-1,4	-15,1	1,3	1,5	1,5	1,3
Apprentissage terminé	+30,4	+20,7	+11,6	+7,5	0,8	1,8	2,0	2,3
Autres études	+30,4	+32,1	+70,9	+20,2	0,6	1,0	1,6	2,1
TOTAL	**+28,8**	**+10,6**	**+10,5**	**-6,8**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : ONEm; Ministère des Affaires économiques,DGED.

(a) Moyennes mensuelles. La différence éventuelle entre le total d'une rubrique et la somme de ses composants provient des arrondis.

(b) En % par rapport à l'année précédente.

(c) En % du total.

(d) A partir d'avril les chiffres mensuels ne comprennent plus les chômeurs complets indemnisés âgés de plus de 55 ans qui ne sont plus demandeurs d'emploi. L'absence de cette catégorie de chômeurs en 1985 fausse la comparaison par rapport à 1984.

IV-5 - Chômeurs complets indemnisés selon la durée d'inactivité (a)

DESIGNATION	1976 (b)	1983	1984	1985 (e)
Nombre	**228 696**	**504 962**	**512 400**	**509 045**
moins d'un an	128 193	192 126	170 449	153 838
1 à 2 ans	50 514	100 630	98 676	85 177
+ de 2 ans	49 987	212 204	243 225	270 030
Variation (c)	**+24,8**	**+10,6**	**+1,5**	**-0,7**
moins d'un an	+7,5	+0,6	-11,2	-9,8
1 à 2 ans	+100,1	+2,8	-1,9	-13,7
+ de 2 ans	+28,8	+26,6	+14,6	+11,0
Part (d)				
moins d'un an	56	38	33	30
1 à 2 ans	22	20	19	17
+ de 2 ans	22	42	48	53

Source : ONEm; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Moyennes mensuelles. La différence éventuelle entre le total d'une rubrique et la somme de ses composantes provient des arrondis.
(b) Moyenne mensuelle calculée sur base de 10 mois disponibles en 1976.
(c) En % par rapport à l'année précédente, en 1976 calculé par rapport à la moyenne de 4 situations mensuelles en mars, juin, septembre et décembre 1975.
(d) En % du total.
(e) Y compris dans la catégorie des plus de 2 ans en 1985 les chômeurs complets âgés de plus de 55 ans qui ne sont plus demandeurs d'emploi.

IV-6A - Chômage complet indemnisé par branche d'activité (a)

BRANCHES D'ACTIVITE (b)	1981	1982	1983	1984	1985 (d)
Agriculture, pêche,	+508	+532	+383	+92	-237
Energie, eau	-375	+197	+269	+150	-62
Extraction et transformation des minéraux non énergétiques et dérivés.					
Industrie chimique	+2 262	+2 013	+1 450	+289	-750
Industries transf. métaux	+8 359	+6 695	+2 128	-1 353	-5 969
Autres industries manufacturières	+9 158	+5 103	+2 632	-2 687	-10 283
Bâtiment et génie civil	+16 995	+10 557	+6 439	-1 718	-12 800
Commerce	+5 069	+5 200	+4 926	+1 852	-1 287
Restaurants, hébergement	+1 308	+1 869	+1 855	+320	+543
Transports et communications	+2 443	+2 734	+1 791	+174	-1 030
Banques et assurances, services aux entreprises	+916	+891	+686	+1 227	+68
Autres services	+19 447	+20 264	+16 862	+3 592	-6 543
Activités mal désignées (c)	+3 802	+8 738	+8 858	+5 497	+3 412
TOTAL	**+69 890**	**+64 792**	**+48 384**	**+7 438**	**-3 355**

Source : ONEm; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Différence par rapport à l'année précédente.
(b) Les 33 branches d'activité de l'ONEm sont ici converties en branches de la classification NACE utilisée par l'ONSS.
(c) Catégorie qui comprend principalement les jeunes gens n'ayant pas eu d'activité professionnelle.
(d) Non compris les chômeurs complets indemnisés de plus de 55 ans qui ne sont plus demandeurs d'emploi. L'absence de cette catégorie de chômeurs en 1985 fausse la comparaison par rapport à 1984.

IV-6B - Chômage complet indemnisé par branche d'activité (variation) (a)

BRANCHES D'ACTIVITE (b)	1981	1982	1983	1984	1985 (d)
Agriculture, pêche,	29,5	23,9	13,9	2,9	-7,3
Energie, eau	-12,6	7,6	9,6	4,9	-1,9
Extraction et transformation des minéraux non énergétiques et dérivés.					
Industrie chimique	13,3	10,4	6,8	1,3	-3,3
Industries transf. métaux	24,8	15,9	4,4	-2,7	-12,0
Autres industries manufacturières	10,9	5,5	2,7	-2,7	-10,5
Bâtiments et génie civil	50,8	20,9	10,6	-2,5	-19,5
Commerce	12,9	11,7	9,9	3,4	-2,3
Restaurants, hébergement	13,3	16,7	14,2	3,7	3,4
Transports et communications	35,0	29,0	14,7	1,2	-7,3
Banques et assurances, services aux entreprises	29,1	21,9	13,9	8,2	1,1
Autres services	32,2	25,4	16,8	3,1	-5,4
Activités mal désignées (c)	12,9	26,3	21,3	10,8	6,0
TOTAL	**21,7**	**16,5**	**+10,6**	**+1,5**	**-0,7**

Source : ONEm; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Variation en % par rapport à l'année précédente.
(b) Les 33 branches d'activité de l'ONEm sont ici converties en branches de la classification NACE utilisée par l'ONS.
(c) Catégorie qui comprend principalement les jeunes gens n'ayant pas eu d'activité professionnelle.
(d) Non compris les chômeurs complets indemnisés de plus de 55 ans qui ne sont plus demandeurs d'emploi. L'absence de cette catégorie de chômeurs en 1985 fausse la comparaison par rapport à 1984.

IV-7A - Chômeurs complets indemnisés de nationalités belge et étrangère (a)

DESIGNATION	1976	1983	1984	1985(b)
Hommes	98 304	234 955	236 183	209 792
belges	80 107	194 892	195 437	171 204
étrangers	18 197	40 063	40 746	38 768
Femmes	130 233	270 007	276 217	267 672
belges	114 945	242 827	249 125	242 936
étrangers	15 288	27 180	27 092	24 736
Ensemble	**228 537**	**504 962**	**512 400**	**477 464**
belges	195 052	437 719	444 561	411 711
étrangers	33 485	67 243	67 839	65 753

Source : ONEm; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Moyennes mensuelles.
(b) A partir du mois avril, les chômeurs complets indemnisés âgés de plus de 55 ans qui ne sont plus demandeurs d'emploi ne sont plus repris dans les chiffres intervenant dans le calcul de la moyenne mensuelle. Ceci entraîne l'incomparabilité des chiffres de 1985 par rapport aux chiffres des autres années.

IV-7B - Chômeurs complets indemnisés de nationalités belge et étrangère (variation et part) (a)

DESIGNATION	Variation (b)				Part (c)			
	1976	1983	1984	1985(d)	1976	1983	1984	1985(d)
Hommes	15,4	13,6	0,5	-11,1	100,0	100,0	100,0	100,0
belges	14,3	14,1	0,3	-12,4	81,5	83,0	82,8	81,6
étrangers	20,7	11,5	1,7	-4,9	18,5	17,0	17,2	18,4
Femmes	41,2	8,1	2,3	-3,1	100,0	100,0	100,0	100,0
belges	41,7	8,6	2,6	-2,5	88,3	90,0	90,2	90,8
étrangers	37,5	3,7	-0,3	-8,7	11,7	10,0	9,8	9,2
Ensemble	**28,8**	**10,6**	**1,5**	**-6,8**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
belges	29,0	11,0	1,6	-7,4	85,3	86,7	86,8	86,2
étrangers	27,9	8,2	0,9	-3,1	14,7	13,3	13,2	13,8

Source : ONEm; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Moyennes mensuelles. La différence éventuelle entre le total d'une rubrique et la somme de ses composants provient des arrondis.
(b) En % par rapport à l'année précédente.
(c) En % du total.
(d) A partir du mois avril, les chômeurs complets indemnisés âgés de plus de 55 ans qui ne sont plus demandeurs d'emploi ne sont plus repris dans les chiffres intervenant dans le calcul de la moyenne mensuelle. Ceci entraîne l'incomparabilité des chiffres de 1985 par rapport aux chiffres des autres années.

IV-8 - Taux de chômage

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Taux (a)	**7,8**	**9,4**	**11,0**	**12,0**	**12,2**	**12,0**
Hommes	4,6	6,4	8,0	9,1	9,2	9,0
Femmes	13,0	14,3	15,9	16,5	16,9	16,5
Taux harmonisé (b)	**9,1**	**11,1**	**13,0**	**14,3**	**14,2**	**14,2**
Hommes	5,6	7,8	9,7	10,9	10,7	10,8
Femmes	14,7	16,4	18,2	19,7	19,5	19,2

Source: ONEm.

(a) En % par rapport à la population active calculé sur base de la moyenne annuelle.
(b) En % par rapport à la population active civile calculé sur base de la moyenne annuelle. Chômage complet: chômeurs complets indemnisés + autres inscrits obligatoirement inoccupés et demandeurs d'emploi libres inoccupés.

IV-9 - Chômage partiel

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Global (a)	80 448	93 271	82 184	81 181	71 264	67 302
variation (b)	0,0	+15,9	-11,9	-1,2	-12,8	-5,6
part (c)	3,6	4,4	4,0	4,0	3,5	3,3
Pour raisons économiques	42 062	50 025	48 758	51 441	40 755	29 144 (d)
variation (b)		+18,9	-2,5	+5,5	-20,8	-28,5
part (c)	1,9	2,3	2,4	2,5	2,0	1,4

Source : ONEm; Ministère de l'Emploi et du Travail; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Par raisons économiques, cause d'intempéries et autres.
(b) En % par rapport à l'année précédente.
(c) En % de l'emploi salarié privé total.
(d) Chiffres définitifs jusqu'au mois de mars 1985.

IV-10 - Politique de résorption du chômage par les pouvoirs publics (a)

Situation au 31 décembre

INSTRUMENTS	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Mise au travail directe par les pouvoirs publics (b)						
Chômeurs occupés par les pouvoirs publics (CMT)	35 522	33 173	31 172	26 620	28 963	33 507
Cadre spécial temporaire (CST)	22 107	25 670	17 344	14 129	14 136	17 076
Troisième circuit du travail (TCT)	--	--	1 131	13 712	22 969	31 197
Fonds budgétaire interdépartemental (FBI)	--	--	--	500	923	1 390
Embauche obligatoire						
Stage des jeunes	28 289	28 908	32 342	37 776	39 036	39 210
Diminution de la population active (c)						
Prépension conventionnelle	34 908	46 346	60 366	74 849	88 714	105 037
Prépension pour frontaliers	--	--	459	642	827	971
Prépension légale	36 913	41 319	45 018	40 813	30 291	18 700
Prépension de retraite (d)	--	--	--	3 430	9 511	13 447
Prépension spéciale pour chômeurs âgés	9 526	10 981	11 525	9 233	6 454	3 258
Chômeurs âgés qui ne sont plus demandeurs d'emploi (e)						50 510

Source : ONEm.

(a) Pour les définitions, les mesures et leur mise en oeuvre, voir les publications de l'ONEm.
(b) Les personnes occupées à plein temps et à mi-temps sont additionnées.
(c) Nombre de bénéficiaires en cours.
(d) Offres satisfaites en vue du remplacement des travailleurs bénéficiant de la prépension de retraite.
(e) Depuis avril 1985.

IV-11A - Déficits d'emploi

Situation au 31 décembre

DESIGNATION	1981	1982	1983	1984	1985
Chômeurs complets indemnisés (a)	423 847	483 959	507 633	505 505	498 112
Autres demandeurs d'emploi inoccupés	82 400	96 218	98 830	100 374	94 776
- autres inscrits obligatoirement (b)	56 573	66 174	71 074	75 393	74 148
- libres inoccupés	25 827	30 044	27 756	24 981	20 628
Total	*506 247*	*580 177*	*606 463*	*605 879*	*592 888*
Résorption directe du chômage par les pouvoirs publics (c)	64 749	55 226	56 967	71 258	83 170
CST	25 670	17 344	14 129	14 136	17 076
CMT	33 173	31 772	26 620	28 963	33 507
TCT	--	1 131	13 712	22 969	31 197
FBI	--	--	500	923	1 390
Chômeurs en formation professionnelle	5 906	4 979	2 006	4 267	n.d.
Total des demandeurs d'emploi (c)	*570 996*	*635 403*	*663 430*	*677 137*	*676 058*
Prépension après licenciement dont: conventionnelle	46 346	60 366	74 847	88 714	105 037
pour frontaliers	--	459	642	827	971
spéciale pour chômeurs âgés (d)	15 000	13 000	9 233	6 454	3 258
Déficit d'emplois au sens strict (c)	**617 342**	**709 228**	**748 152**	**773 132**	**785 324**
Prépension légale (e)	41 319	45 018	40 813	30 921	18 700
Prépension de retraite (f)	--	--	3 430	9 511	13 447
Déficit d'emplois au sens large (c)	**658 661**	**754 246**	**792 395**	**813 564**	**817 471**

Source : ONEm; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Y compris les chômeurs âgés qui ne sont plus demandeurs d'emploi.

(b) Série des autres demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement de laquelle ont été retirés les chômeurs ayant accepté un emploi à temps réduit, les chômeurs occupés en atelier protégé, les demandeurs d'emploi occupés, inscrits librement.

(c) Nombre des chômeurs en formation professionnelle exclu puisque non disponible. Le stage des jeunes n'est pas repris ici. On ne peut le considérer comme représentatif d'un déficit d'emplois, car l'expérience a montré qu'il est grandement substitué à des emplois ordinaires.

(d) Somme des bénéficiaires et des demandes en cours d'examen qui entraînent, dès leur introduction, le retrait du demandeur de la statistique du chômage complet indemnisé.

(e) Dans la mesure où il s'agit de formules de prépension à la demande, elles ont été mises à part car elles ne sont pas tout à fait représentatives de déficits d'emplois.

(f) Offres satisfaites en vue du remplacement des travailleurs bénéficiant de la prépension de retraite.

IV-11B - Déficits d'emploi (variation et taux)

Situation au 31 décembre

DESIGNATION	1985-84	1985/84 %	Taux (g)
Chômeurs complets indemnisés (a)	-7 393	-1,5	11,7
Autres demandeurs d'emploi inoccupés	-5 598	-5,6	2,2
- autres inscrits obligatoirement (b)	-1 245	-1,7	1,7
- libres inoccupés	-4 353	-17,4	0,5
Total des demandeurs d'emploi	*-12 991*	*-2,1*	*14,0*
Résorption directe du chômage par les pouvoirs publics (c)	+ 16 179	+ 24,2	2,0
CST	+ 2 940	+ 20,8	0,4
CMT	+ 4 544	+ 15,7	0,8
TCT	+ 8 228	+ 35,8	0,7
FBI	+ 467	+ 50,6	0,0
Chômeurs en formation professionnelle	n.d.	n.d.	n.d.
Total des demandeurs d'emploi (c)	*+ 3 188*	*0,5*	*15,9*
Prépension après licenciement			
dont: conventionnelle	+ 16 323	+ 18,4	2,5
pour frontaliers	+ 144	+ 17,4	0,0
spéciale pour chômeurs âgés (d)	-3 196	-49,5	0,1
Déficit d'emplois au sens strict (c)	**+ 16 459**	**2,1**	**18,5**
Prépension légale (e)	-12 221	-39,5	0,4
Prépension de retraite (f)	+ 3 936	+ 41,4	0,3
Déficit d'emplois au sens large (c)	**+ 8 174**	**1,0**	**19,3**

Source : ONEm; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Y compris les chômeurs âgés qui ne sont plus demandeurs d'emploi.

(b) Série des autres demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement de laquelle ont été retirés les chômeurs ayant accepté un emploi à temps réduit, les chômeurs occupés en atelier protégé, les demandeurs d'emploi occupés, inscrits librement.

(c) Différence ou variation calculé par rapport à un chiffre de 1984 net des chômeurs en formation professionnelle. Taux par rapport à la population active; nombre des chômeurs en formation professionnelle exclu. Le stage des jeunes n'est pas repris ici. On ne peut le considérer comme représentatif d'un déficit d'emplois, car l'expérience a montré qu'il est grandement substitué à des emplois ordinaires.

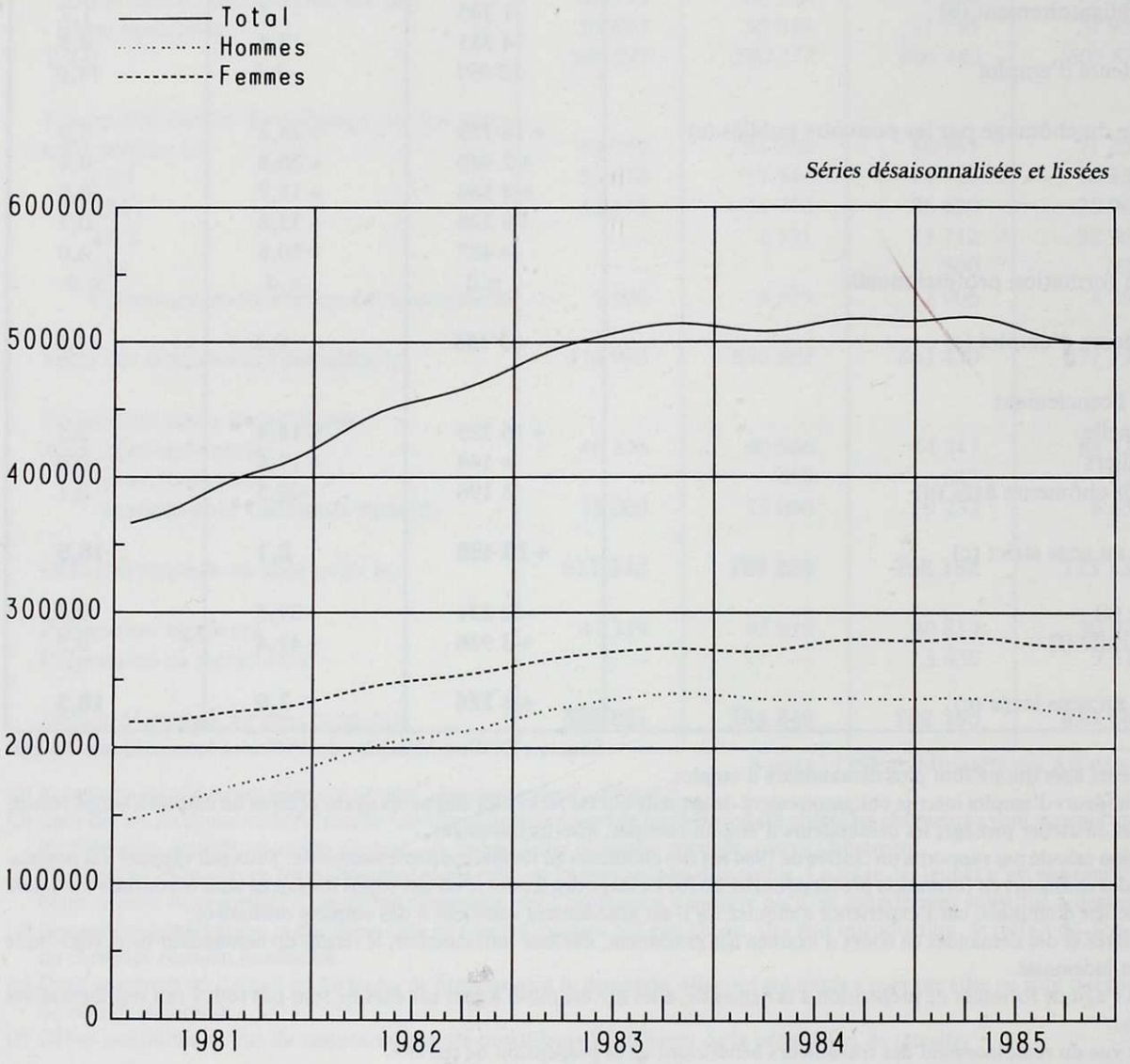
(d) Somme des bénéficiaires et des demandes en cours d'examen qui entraînent, dès leur introduction, le retrait du demandeur de la statistique du chômage complet indemnisé.

(e) Dans le mesure où il s'agit de formules de prépension à la demande, elles ont été mises à part car elles ne sont pas tout à fait représentatives de déficits d'emplois.

(f) Offres satisfaites en vue du remplacement des travailleurs bénéficiant de la prépension de retraite.

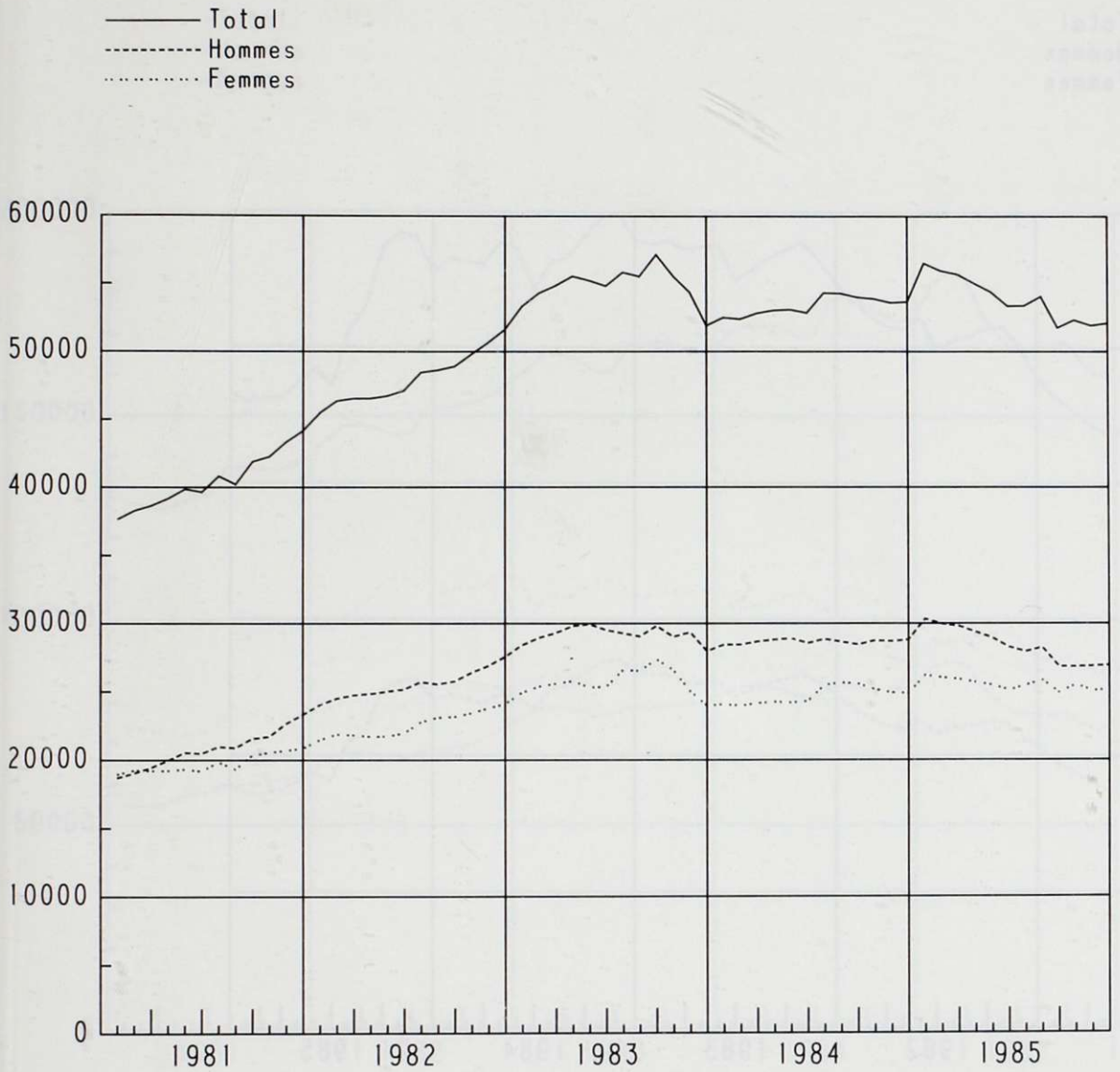
(g) Par rapport à la population active au 30 juin 1985, y compris chômeurs âgés qui ne sont plus demandeurs d'emploi (4 240 445 personnes).

IV-A - Chômeurs complets indemnisés: le Royaume



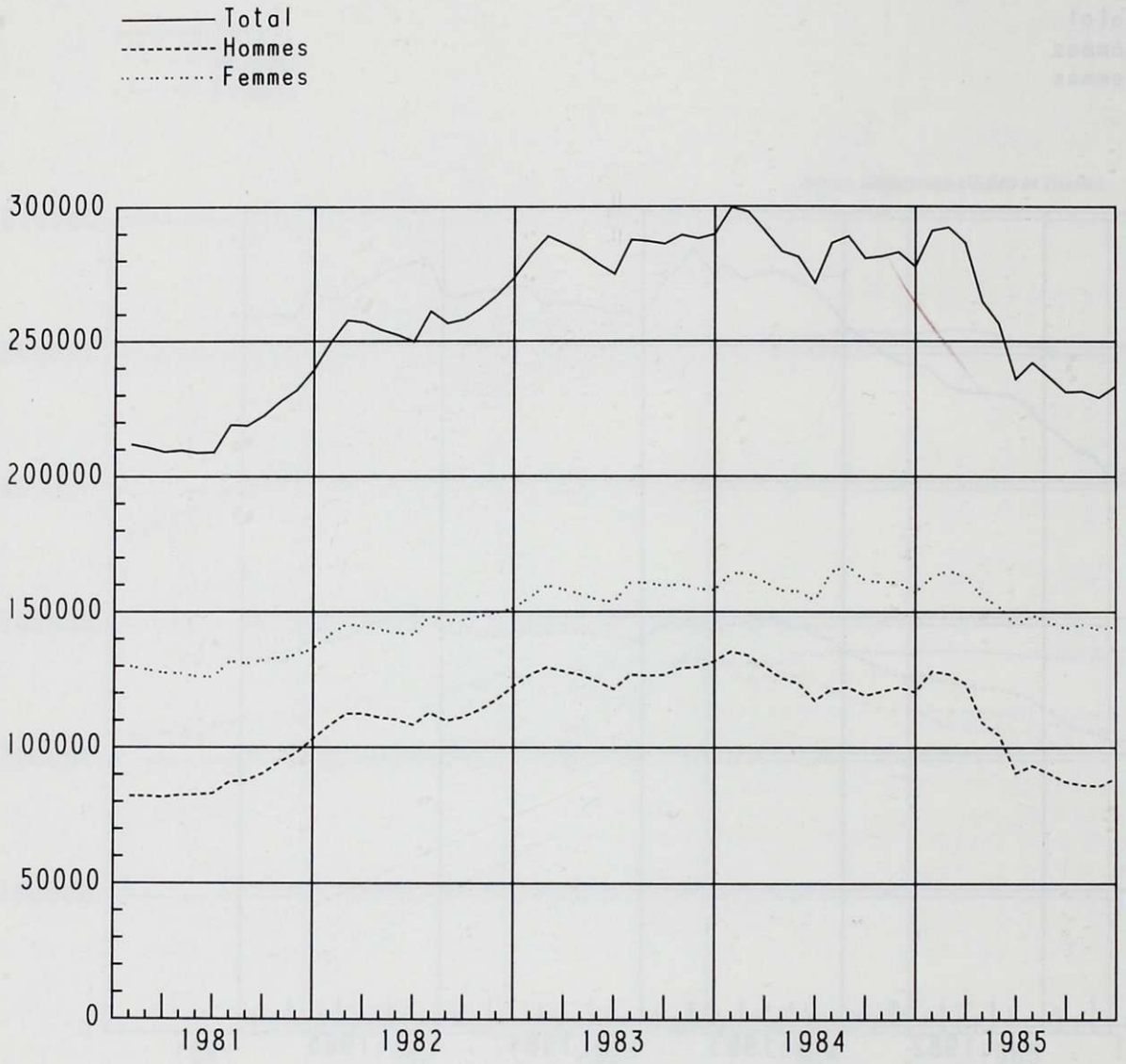
Source : ONEm; Ministère des Affaires économiques, DGED.

IV-B - Chômeurs complets indemnisés: Bruxelles



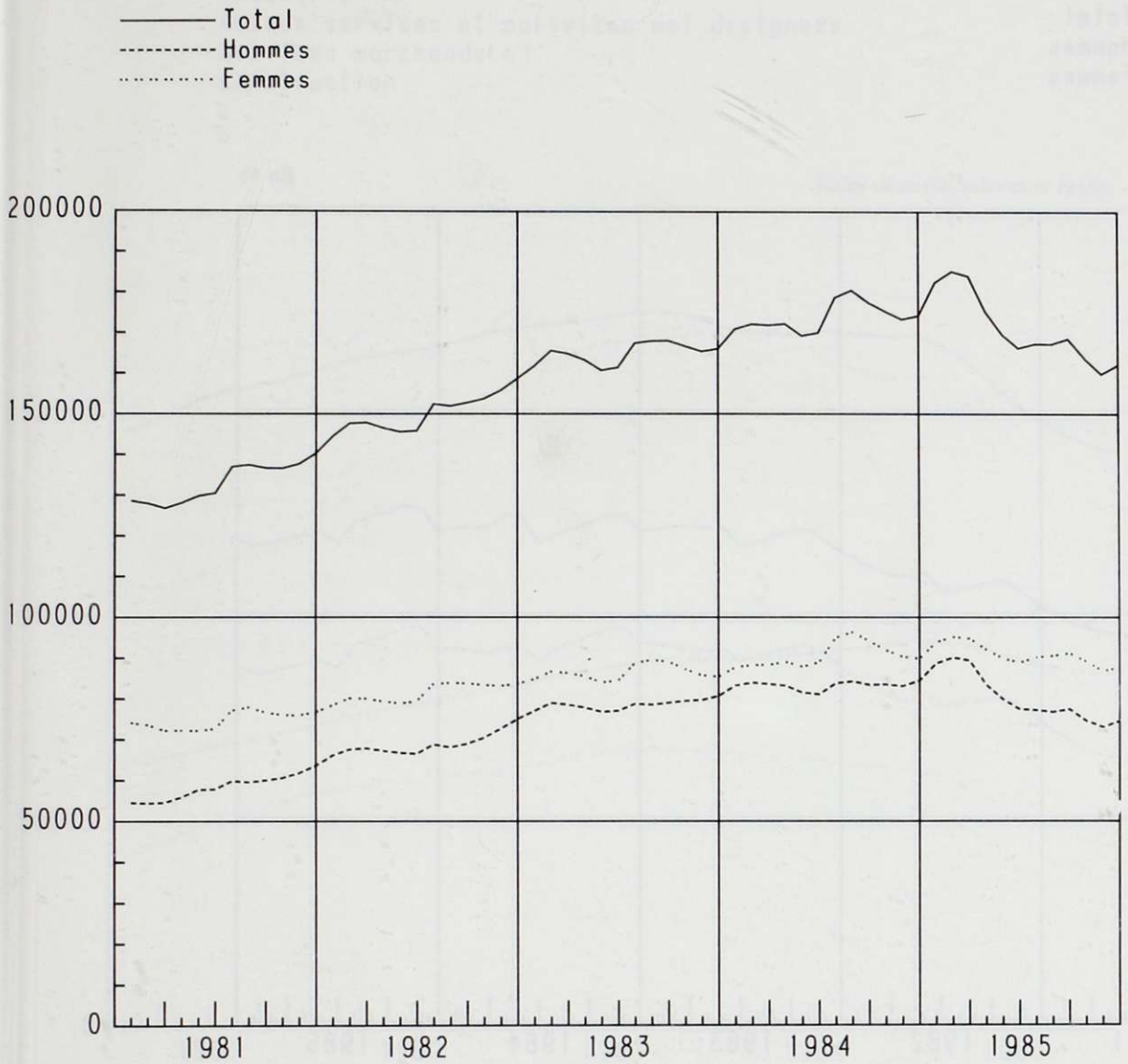
Source : ONEm; Ministère des Affaires économiques, DGED.

IV-C - Chômeurs complets indemnisés: Flandre



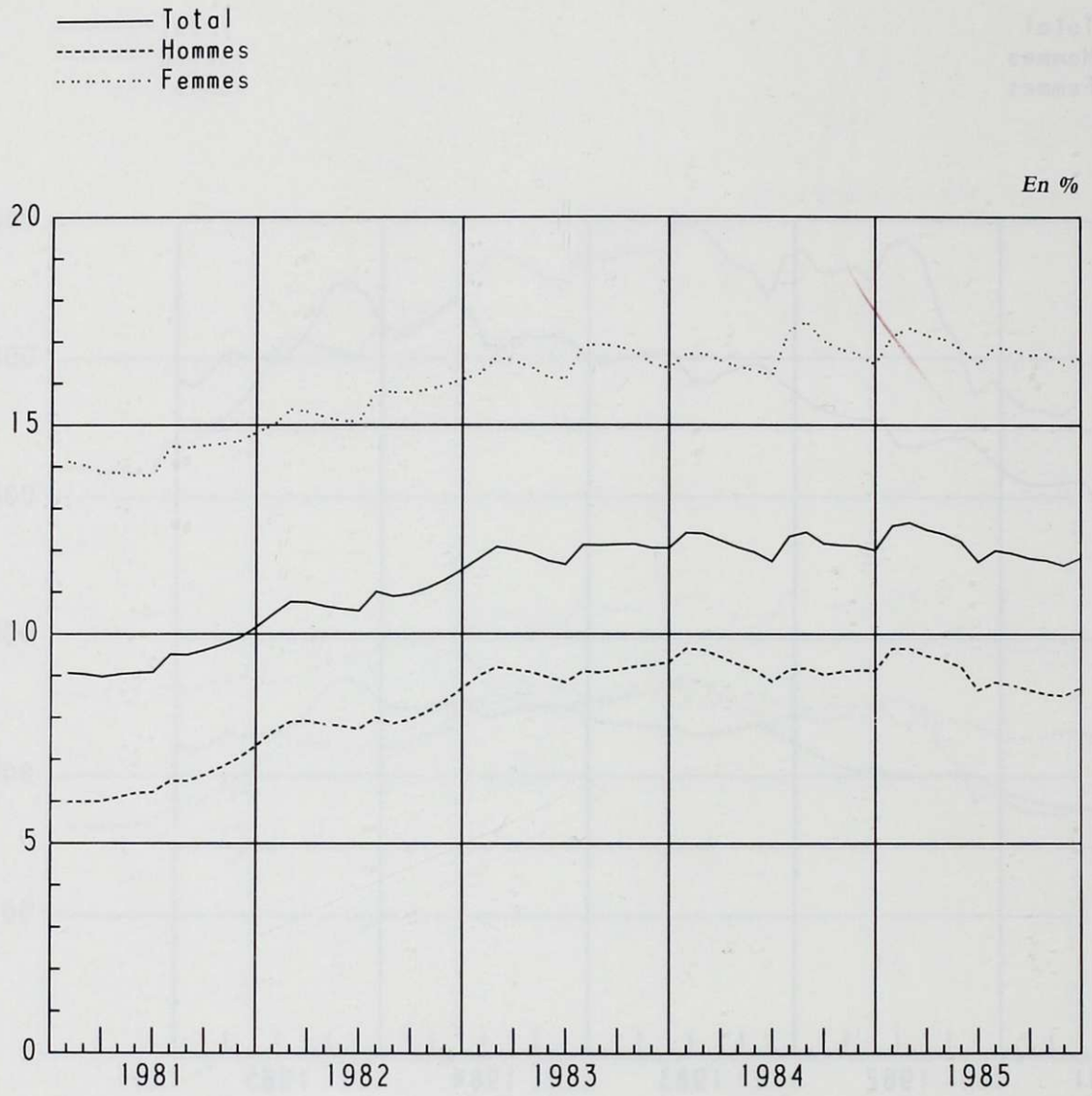
Source : ONEm; Ministère des Affaires économiques, DGED.

IV-D - Chômeurs complets indemnisés: Wallonie



Source : ONEm; Ministère des Affaires économiques, DGED.

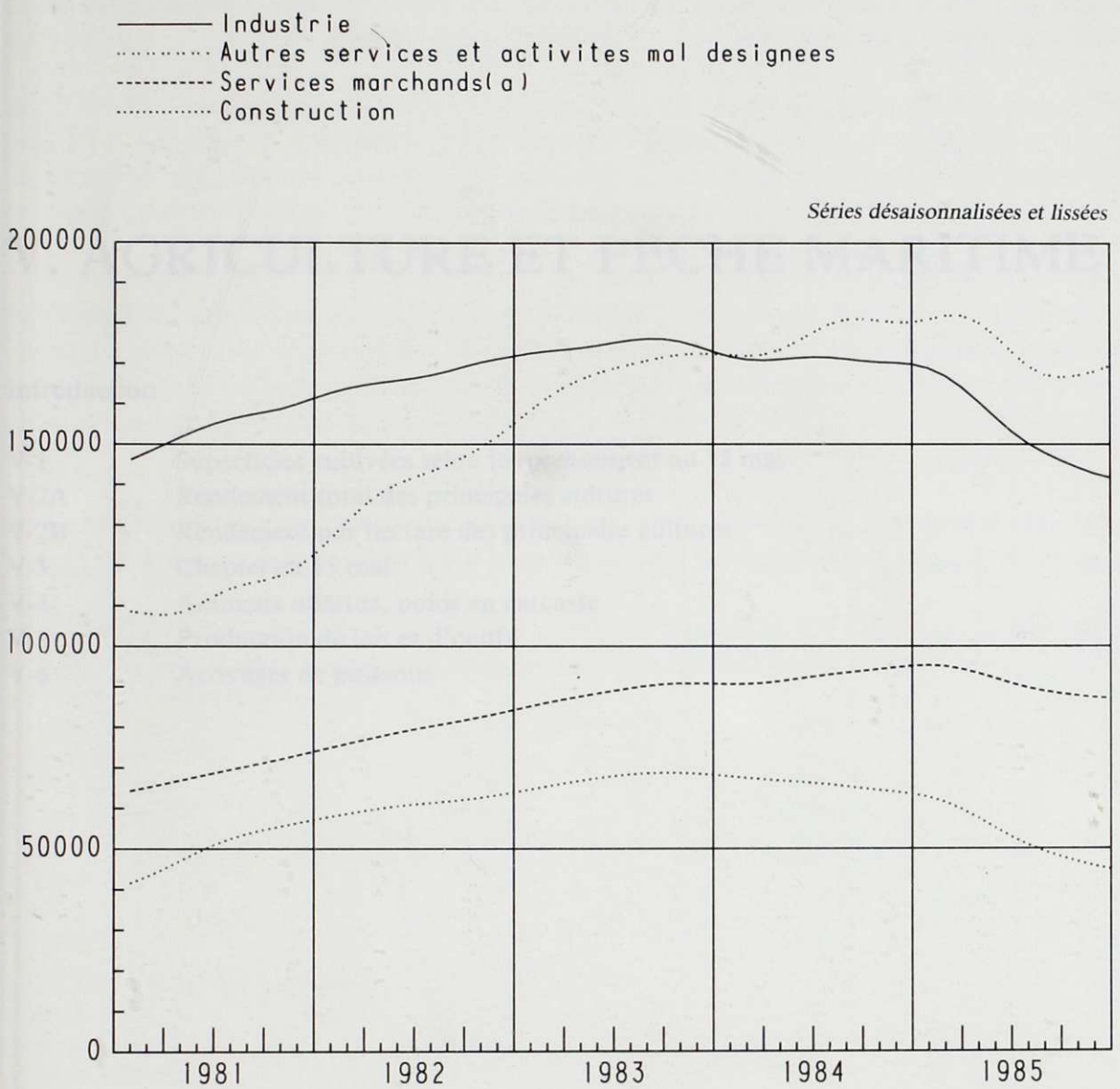
IV-E - Taux de chômage (a)



Source : ONEm; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Chômeurs complets indemnisés par rapport à la population active.

IV-F - Chômeurs complets indemnisés par grandes branches d'activité



Source : ONEm; Ministère des Affaires économiques, DGED.

V. AGRICULTURE ET PECHE MARITIME

Introduction		46
V-1	Superficies cultivées selon le recensement au 15 mai	47
V-2A	Rendement total des principales cultures	48
V-2B	Rendement par hectare des principales cultures	48
V-3	Cheptel au 15 mai	49
V-4	Animaux abattus, poids en carcasse	49
V-5	Production de lait et d'oeufs	50
V-6	Arrivages de poissons	50

INTRODUCTION

Pour l'agriculture, secteur à la production hétérogène, très peu de statistiques directes dont disponibles. En général, il s'agit d'estimations déduites d'autres données.

En ce qui concerne les grandes cultures, par exemple, les données sont basées sur le recensement au 15 mai de la superficie ensemencée, et combinées avec une estimation du rendement moyen à l'hectare. A cet égard, il y a lieu d'observer que la moitié de la superficie agricole totale sert de pâturage et que, de plus, une large part des cultures est destinée au fourrage; ainsi, ces statistiques comportent aussi des indications indirectes quant à l'élevage, domaine bien plus important, en Belgique, que les grandes cultures.

D'autres données sur l'élevage se trouvent dans les recensements du cheptel, dans les statistiques concernant les abattages et dans celles des fournitures de lait et d'oeufs. Cependant, aucune de ces données n'offre entière satisfaction: en effet, celles des recensements sont perturbées par des facteurs démographiques dans le cheptel, celles des abattages par des importations et exportations de bétail vivant et celles des livraisons laitières par des utilisations fermières évaluables par approximation seulement.

En raison de leur très grande variété, aucune donnée n'est disponible sur la production de produits horticoles; les données du recensement de la superficie horticole ne fournissent qu'une indication très sommaire à cet égard.

Les statistiques concernant la pêche sont des statistiques directes de production mais elles ne sont malheureusement pas complètes puisqu' elles ne se rapportent qu'aux déchargements dans des ports belges; les livraisons à l'étranger n'y sont pas reprises.

V-1 - Superficies cultivées selon le recensement au 15 mai

En hectare

CULTURES	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Céréales	390 690	371 731	361 341	373 426	360 501	344 704
Céréales panifiables	197 709	181 378	183 883	203 418	193 050	193 212
- Froment	179 160	166 092	170 426	187 260	176 994	179 883
dont: froment d'hiver	168 980	155 561	147 568	179 157	172 813	173 830
Céréales secondaires	192 981	190 353	177 458	170 008	167 451	151 492
- Orge	152 732	152 403	131 177	138 677	135 801	118 243
dont: orge d'hiver	129 801	133 200	110 601	122 097	124 817	101 383
- Avoine	28 284	26 418	33 716	20 980	18 783	20 931
Légumes secs à cosse	1 737	1 493	1 838	1 437	1 145	1 421
Plantes industrielles	126 972	139 470	135 734	122 883	134 020	133 506
Betteraves sucrières	117 165	130 326	123 816	109 078	117 001	117 865
Lin	7 257	6 352	7 678	7 313	9 662	10 610
Pommes de terre	38 132	34 272	36 626	34 473	36 036	40 940
Hâtives	3 121	3 086	3 413	3 073	3 425	3 655
Mi-hâtives	19 029	16 539	18 429	15 861	16 201	17 685
Tardives	15 982	14 647	14 784	15 539	16 410	19 700
Racines fourragères	17 584	16 443	17 726	15 637	15 759	15 286
Herbages	702 452	697 103	690 635	686 452	678 428	668 606
Fourrages verts	98 390	101 562	108 293	112 651	120 511	131 669
Maïs à ensiler	89 912	91 272	96 729	110 907	108 179	118 647
Cultures fruitières pour la vente	12 148	11 573	11 637	11 487	11 550	11 330
En plein air	11 891	11 326	11 405	11 238	11 318	11 109
- hautes tiges	2 216	1 890	1 711	1 550	1 410	1 111
- basses tiges	9 014	8 754	8 925	9 075	9 328	9 419
- fraises	542	564	647	492	469	392
Sous-verre	257	247	232	249	232	221
- fraises	102	111	107	134	127	130
- raisins	154	135	123	113	99	89
Cultures maraîchères pour la vente	18 926	23 885	28 498	25 523	26 302	30 291
En plein air	18 026	22 994	27 618	24 654	25 424	29 400
- pour l'industrie	7 773	11 568	15 062	13 079	12 933	15 319
Sous-verre	900	891	880	869	878	891
- tomates	711	696	688	706	704	717
Floriculture	1 263	1 324	1 348	1 329	1 380	1 376
En plein air	766	809	828	809	853	849
Sous-verre	497	515	520	520	527	527
Pépinières	2 412	2 432	2 496	2 551	2 546	2 686
Non dénommées ailleurs	7 415	7 705	7 887	11 846	7 440	10 729
TOTAL SUPERFICIES CULTIVEES	**1 418 121**	**1 408 993**	**1 404 059**	**1 399 695**	**1 395 618**	**1 389 868**

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

V-2A - Rendement total des principales cultures

Production totale en 1 000 t

CULTURES	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Froment d'hiver	814,5	832,3	898,7	969,2	1 227,0	1 121,2
Froment de printemps	38,3	43,2	111,3	34,1	21,6	28,4
Seigle	38,2	32,0	29,8	24,5	32,2	22,5
Escourgeon	738,0	682,0	658,1	617,8	825,0	617,4
Orge	71,1	69,9	87,0	52,4	49,4	67,9
Avoine	108,9	108,8	153,4	79,7	91,8	93,6
Maïs cultivé pour la graine	39,1	38,3	52,4	39,4	52,7	50,5
Pois secs	2,2	2,6	3,7	2,6	1,9	2,2
Betteraves sucrières	6 936,0	7 708,2	7 430,2	5 120,1	5 763,5	5 952,2
Lin (paille)	43,8	42,2	51,9	43,0	64,6	67,3
Chicorées à café	32,1	34,6	56,4	42,4	36,5	46,4
Pommes de terre tardives	530,4	552,0	575,0	483,9	662,0	791,4
Pommes de terre mi-hâtives	593,9	581,3	664,9	439,4	600,2	646,2
Pommes de terre hâtives	57,1	61,9	70,2	54,3	70,0	84,1
Betteraves fourragères	1 541,9	1 548,0	1 934,6	1 304,5	1 409,0	1 355,4
Trèfles ordinaires (foin) (a)	15,6	11,4	14,7	12,8	11,0	8,5
Luzerne (foin)	28,6	22,6	16,9	12,7	15,2	11,4
Foin de prairies permanentes (b)	1 831,0	1 876,4	1 449,3	1 974,7	2 126,3	2 098,6
Maïs à ensiler	3 600,1	4 412,1	5 172,1	4 567,1	4 580,3	5 263,0

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

(a) La production totale comprend la production de toutes les espèces de trèfles.
(b) La production totale comprend la production de tous les herbages.

V-2B - Rendement par hectare des principales cultures

Production par hectare en 100 kg

CULTURES	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Froment d'hiver	48,2	53,5	60,9	54,1	71,0	64,5
Froment de printemps	37,6	41,0	48,7	42,1	51,7	46,9
Seigle	37,5	38,3	41,9	38,3	45,7	43,7
Escourgeon	56,7	51,2	59,5	50,6	66,1	60,9
Orge	31,0	36,4	42,3	31,6	44,1	40,3
Avoine	38,5	41,2	45,5	38,0	48,9	44,7
Maïs cultivé pour la graine	62,8	64,8	78,6	75,3	67,6	71,4
Pois secs	30,9	35,6	40,3	37,3	40,9	39,1
Betteraves sucrières	505,8	532,2	600,1	469,4	492,6	505,0
Lin (paille)	60,3	66,4	67,6	58,8	66,9	66,2
Chicorées à café	394,4	402,3	427,5	361,5	384,2	365,9
Pommes de terre tardives	331,9	376,9	388,9	311,4	403,4	401,7
Pommes de terre mi-hâtives	312,1	351,5	360,8	277,0	370,5	367,5
Pommes de terre hâtives	183,1	200,5	205,6	176,6	204,4	230,1
Betteraves fourragères	892,5	955,5	1 121,6	869,0	934,2	918,7
Trèfles ordinaires (foin)	49,0	51,4	51,6	48,6	56,2	44,1
Luzerne (foin)	56,5	57,4	54,4	52,8	57,7	47,7
Foin de prairies permanentes	52,7	53,0	53,8	53,4	51,7	49,0
Maïs à ensiler	400,4	483,4	534,2	452,6	423,4	443,5

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

V-3 - Cheptel au 15 mai

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Chevaux agricoles	20 776	19 015	17 100	16 301	15 675	14 366
Autres chevaux	15 686	14 868	13 153	12 853	12 376	11 674
Bovidés	3 053 593	3 014 049	3 024 601	3 086 028	3 122 532	3 091 657
dont: vaches laitières	976 032	968 589	967 699	984 334	993 871	973 010
Porcs	5 172 536	5 111 938	5 040 404	5 314 150	5 230 214	5 364 824
Moutons	112 861	110 877	112 537	131 639	150 110	164 505
Poules pondeuses en âge de ponte x 1 000	8 486	8 149	8 211	8 071	7 414	7 288
Poules non en âge de ponte x 1 000	4 327	4 320	3 498	3 521	3 253	3 426
Poulets de chair x 1 000	9 833	9 973	9 532	10 010	9 933	10 469

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

V-4 - Animaux abattus, poids en carcasse

En 1 000 t

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Boeufs	24,2	17,8	18,9	16,7	15,8	15,0
Taureaux	92,4	93,9	82,0	86,9	91,5	99,7
Vaches	94,0	98,7	82,1	86,2	104,5	99,6
Génisses	56,8	62,6	58,0	57,7	60,1	62,6
Veaux	35,0	36,5	33,1	34,4	37,9	40,1
TOTAL DES BOVIDES	**302,4**	**309,5**	**274,1**	**281,9**	**309,7**	**316,9**
Porcs (a)	661,0	671,9	672,0	697,5	725,5	716,8
Moutons et chèvres (a)	5,5	5,7	6,0	7,5	8,0	7,7
Chevaux et poulains	6,2	6,2	5,0	5,1	6,2	5,6
Poules	123,3	124,8	138,0	133,4	133,2	149,2
Autres volailles (b) (c)	9,9	8,2	9,3	10,1	10,4	10,2
Gibiers et lapins (c)	10,9	12,9	15,2	16,5	16,3	18,5
TOTAL GENERAL	**1 119,1**	**1 139,1**	**1 119,6**	**1 152,1**	**1 209,3**	**1 224,9**

Source: Institut économique agricole; Ministère des Affaires économiques, INS.

(a) Y compris une estimation des abattages clandestins et à domicile.
(b) Comprend les canards, oies, dindons, pintades, pigeons et cailles.
(c) Estimation.

V-5 - Production de lait et d'œufs

En 1 000 t

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985(a)
Production de lait						
Livraisons aux laiteries:						
- Crèmes converties en lait	62,9	55,3	49,4	46,7	40,9	35,3
- Lait	2 983,1	3 020,0	3 044,3	3 175,5	3 045,9	3 124,0
Utilisations à la ferme	717,0	714,6	693,2	649,5	732,5	621,8
Production totale de lait	**3 763,0**	**3 789,9**	**3 804,4**	**3 871,7**	**3 719,3**	**3 781,1**
Production d'œufs en millions de pièces	**3 280**	**3 237**	**3 236**	**3 131**	**3 053**	**2 880**

(a) Estimation.

Source: Institut économique agricole; Ministère des Affaires économiques, INS.

V-6 - Arrivages de poissons

Quantité en 1 000 t, valeur en millions de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Hareng et sortes assimilées:						
Quantité	2,48	7,53	9,25	5,40	4,11	3,08
Valeur	26,14	72,71	109,07	72,59	46,29	33,84
Poissons ronds:						
Quantité	14,10	13,65	11,21	12,42	11,29	10,41
Valeur	461,17	481,99	534,88	631,15	642,02	684,48
dont: cabillaud						
Quantité	7,37	7,62	5,88	6,08	5,35	4,88
Valeur	248,81	269,48	289,15	308,86	302,52	311,73
dont: merlan						
Quantité	2,06	2,01	1,89	2,30	2,22	1,97
Valeur	41,54	44,66	56,33	70,67	71,61	71,71
Poissons plats:						
Quantité	9,11	9,91	11,19	12,31	13,11	14,54
Valeur	883,86	1 054,81	1 188,96	1 226,98	1 331,65	1 753,93
dont: plie						
Quantité	3,92	4,62	5,37	6,49	7,03	7,69
Valeur	100,29	137,20	191,62	284,20	319,25	353,08
dont: sole						
Quantité	3,37	3,34	3,60	3,34	3,33	4,12
Valeur	667,02	778,01	813,97	719,12	747,91	1 094,27
Autres:						
Quantité	2,47	2,44	2,54	3,09	3,27	3,10
Valeur	89,26	94,14	106,69	150,27	140,19	139,20
Crustacés et mollusques:						
Quantité	2,44	2,35	3,02	2,87	2,69	2,59
Valeur	157,53	157,82	191,17	214,22	229,96	216,37
TOTAL						
Quantité	**30,60**	**35,87**	**37,21**	**36,09**	**34,47**	**33,73**
Valeur	**1 617,95**	**1 861,48**	**2 130,77**	**2 295,22**	**2 390,10**	**2 877,83**

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

VI. INDUSTRIE

Introduction		53
A. APERCU GENERAL		54
VI-1A	Indices annuels bruts de la production industrielle	54
VI-1B	Indices trimestriels bruts de la production industrielle	54
VI-2A	Indices annuels bruts de la production industrielle par secteurs	55
VI-2B	Indices annuels bruts de la production industrielle par secteurs (suite)	56
VI-2C	Indices annuels bruts de la production industrielle par secteurs (suite)	57
VI-3	Evolution de la production industrielle par région (excl. construction)	58
VI-4	Moyennes trimestrielles de l'indice mensuel désaisonnalisé de la production industrielle en 1985	59
VI-A	Indice général de la production industrielle (excl. construction)	60
VI-B	Indices de la production industrielle par catégorie de biens	61
B. METALLURGIE DE BASE		62
VI-5	Production de fonte et d'acier bruts dans la Communauté Européenne	62
VI-6	Production des produits finis et finals de la sidérurgie	63
VI-7	Production des métaux non ferreux	63
VI-C	Indices de production de la sidérurgie et de la première transformation	64
VI-D	Indices de production de l'industrie des métaux non ferreux	65
C. INDUSTRIE DES FABRICATIONS METALLIQUES		66
VI-8	Industrie des fabrications métalliques; emploi, commandes et livraisons aux prix de 1980	66
VI-9	Industrie des fabrications métalliques en 1985	67
VI-E	Indices de production de l'industrie des fabrications métalliques	68
D. INDUSTRIE CHIMIQUE		69
VI-10	Production dans quelques branches de l'industrie chimique	69
VI-11	Consommation de matières premières et livraisons de l'industrie de transformation des matières plastiques	70
VI-F	Indices de production de l'industrie chimique et du caoutchouc	71
E. INDUSTRIE TEXTILE		72
VI-12	Production textile, préparation de la laine, filatures; tissages: selon la matière première et la nature des tissus	72
VI-13	Stocks de tissus	73
VI-14	Production de la bonneterie	73
VI-G	Indices de production de l'industrie textile	74

F. INDUSTRIE DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET DES BOISSONS 75

VI-15 Activité dans quelques branches de l'industrie alimentaire 75
VI-16 Activité des laiteries et fromageries 76

VI-H Indices de production de l'industrie alimentaire et des boissons 77

G. CONSTRUCTION 78

VI-17 Permis de bâtir et bâtiments commencés 78

VI-I Indices de production de l'industrie de la construction et des minéraux non métalliques 79

H. MATERIAUX DE CONSTRUCTTION 80

VI-18 Production et activité des branches du secteur des matériaux de construction 80

VI-J Indices de production de l'industrie des matériaux de construction 81

I. SECTEURS DIVERS 82

VI-19 Industrie du papier et du carton, production et transformation 82
VI-20 Production de cuirs, chaussures et pantoufles 82
VI-21 Industrie du bois et des produits connexes 83
VI-22 Industrie du tabac 83

VI-K Indices de production de divers secteurs industriels 84

INTRODUCTION

Les statistiques de la production industrielle se rapportent à des marchandises très diverses allant des simples matières premières (du sable) à des produits finis très complexes (une maison, un ordinateur). L'enregistrement statistique de cette dernière catégorie de produits est difficile et le caractère divergent des données ne facilite pas l'établissement d'un aperçu général de l'activité industrielle.

En principe, toutes les statistiques industrielles sont exprimées en volume, donc sans influence des prix. Cette procédure est relativement simple pour les matières premières et les produits peu transformés. Par contre, elle peut être extrêmement difficile pour les produits complexes.

Sur la base des statistiques mensuelles de la production, des indices exprimant l'évolution dans le temps des quantités produites sont calculés pour les différents produits, groupes de produits et classes d'activité. Les indices des classes d'activité sont regroupés pour former un indice général de la production industrielle.

Les indices de production ne peuvent être confondus avec les indices d'activité. Les premiers sont proportionnels à la quantité produite (qui dépend des heures oeuvrées et du rendement par heure), tandis que les seconds sont proportionnels uniquement au nombre d'heures travaillées et ne tiennent donc pas compte des modifications survenues dans la productivité.

L'INS calcule également un indice pour l'industrie de la construction à partir des jours-ouvriers travaillés. Etant donné, toutefois, que le matériel statistique relatif à ce secteur est insuffisant et, dès lors l'indice assez incertain, deux indices de la production industrielle, l'un excluant l'industrie de la construction, l'autre l'incluant sont établis.

Les principaux indicateurs qui entrent en ligne de compte pour construire un indice de la production industrielle sont la production et la valeur ajoutée. Les indices simples sont habituellement établis sur base de la production, qui est en réalité une production brute puisque les biens et services consommés (inputs) ne sont pas déduits. La production de l'industrie des fabrications métalliques, du vêtement et de la confection et de l'industrie du bois, n'est pas connue. Pour l'industrie du bois et celle du vêtement et de la confection, on utilise la valeur des livraisons à prix constants comme indicateur de production. Dans le cas des fabrications métalliques, un calcul assez compliqué est fait à partir des heures-oeuvrées et des livraisons.

Diverses méthodes pour exprimer l'importance relative des indices simples ou partiels lors du calcul d'un indice global de production peuvent être utilisées. En Belgique, les valeurs ajoutées brutes au coût des facteurs servent comme coefficients de pondération pour les classes d'activité. Pour les subdivisions des classes d'activité, le nombre d'heures-oeuvrées est utilisé. Pour les produits, il est fait usage de la valeur de la production comme base de la pondération.

Les indices publiés pour presque toutes les branches d'activité sont provisoires. L'époque à laquelle paraissent les données définitives est très variable. Dans la plupart des cas, l'écart n'est que de deux ou trois mois mais dans certains sous-secteurs des fabrications métalliques, il peut atteindre jusqu'à 11 mois. Ceci a pour conséquence que les indices composites (groupes de biens ou ensemble de la production industrielle) sont également sujets à modification et ne peuvent être considérés comme définitifs qu'avec un retard d'un an.

Considéré par secteur, l'écart entre les indices provisoires et définitifs peut être assez important, surtout pour les fabrications métalliques. Pour les indices globaux, cette influence est moins grande mais généralement l'indice général définitif est supérieur ou inférieur d'un demi point au moins à l'indice provisoire.

A. APERCU GENERAL

VI-1A - Indices annuels bruts de la production industrielle

1980 = 100

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985 (a)
Indice général de la production industrielle (ecxl. construction)	100,0	97,3	97,5	99,3	101,9	103,5
Indice général de la production industrielle (incl. construction)	100,0	94,2	93,5	90,8	90,3	90,2
Indices par genre d'affectation de la production:						
Matières premières et biens intermédiaires	100,1	96,1	94,4	95,8	100,0	101,1
Biens de consommation non durables	100,0	101,0	104,5	106,5	109,1	111,4
Biens de consommation durables	100,0	97,4	100,2	101,4	99,6	100,6
Biens d'investissements (excl.construction)	99,9	96,5	98,5	102,4	101,8	105,9
Biens d'investissements (incl.construction)	100,2	86,1	86,1	74,3	69,0	66,8
Construction	99,9	82,6	79,4	64,3	57,1	53,6

(a) Données provisoires.

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

VI-1B - Indices trimestriels bruts de la production industrielle

1980 = 100

DESIGNATION	1985 (a)	I	II	III	IV(a)
Indice général de la production industrielle (excl. construction)	103,5	104,0	104,8	96,9	108,2
Indice général de la production industrielle (incl. construction)	90,2	85,1	95,2	85,3	95,1
Indices par genre d'affectation de la production:					
Matières premières et biens intermédiaires	101,1	100,4	103,1	94,4	106,3
Biens de consommation non durables	111,4	111,1	111,6	106,7	116,2
Biens de consommation durables	100,6	105,1	100,6	92,7	104,0
Biens d'investissements (excl. construction)	105,9	108,0	106,5	98,2	110,9
Biens d'investissements (incl. construction)	66,8	54,7	76,6	65,5	70,5
Construction	53,6	39,2	64,7	53,8	56,8

(a) Données provisoires.

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

VI-2A - Indices annuels bruts de la production industrielle par secteurs

1980 = 100

BRANCHE D'ACTIVITE	Poids 1980 (a)	1983	1984	Poids 1985 (a)	1985
Indice général (incl. construction) (b)	100,0	90,8	90,3	100,0	90,1
Indice général (excl. construction) (b)	78,7	99,3	101,9	76,5	103,4
Industries extractives	2,7	88,9	90,0	2,2	84,5
Charbonnages	2,1	92,2	90,9	1,5	83,8
Autres industries extractives	0,6	79,6	84,6	0,7	82,2
- Carrières:		82,8	92,5		88,1
de porphyre		73,7	58,6		67,3
de petit granit		60,8	82,7		63,3
de marbre		91,1	106,7		112,9
de grès		85,7	106,1		84,8
de sable		88,1	86,2		87,5
- Calcaires et carbonates naturels		74,8	72,2		72,6
Industries manufacturières (b)	76,0	99,6	102,3	74,3	104,0
Industries alimentaires et des boissons	7,2	110,6	113,9	6,8	115,5
- Industries alimentaires:	5,1	113,0	117,4	5,3	120,3
Confitures et produits connexes		106,7	114,2		103,9
Meuneries		93,8	106,8		110,3
Sucre		95,7	100,4		104,5
Huiles végétales et animales		169,2	172,2		184,8
Margarine		100,2	106,7		108,5
- Boissons:	2,1	103,8	104,0	1,5	101,1
Brasseries		104,2	104,4		101,1
Alcool		96,0	99,1		107,1
Industrie du tabac	0,6	108,3	102,6	0,6	104,3
Industries textiles	4,6	103,4	104,2	4,0	103,9
- Filature et tissage:		106,7	109,4		109,0
Préparation des fibres textiles		76,8	78,8		84,3
Filatures		101,5	107,0		105,9
Coton fin et cardes fileuses		97,6	101,8		105,9
Cocons		73,4	90,9		133,4
Laine cardée		123,2	132,9		130,4
Laine peignée		93,5	98,2		96,6
Lin et chanvre		99,0	112,6		95,8
Jute		107,0	99,4		95,8
Tissage		110,6	111,7		111,2
Tissus de coton		101,2	100,9		104,5
Tissus de lin		101,5	115,8		108,7
Tissus de laine		100,7	106,7		105,0
Tissus de rayonne et fibres de rayonne		118,1	122,1		121,5
Tissus de jute		92,5	100,7		92,9
-Bonneterie		90,7	83,2		83,3
- Filatures et corderies de fibres dures		73,6	84,1		87,3
- Fabrication d'articles n.d.a.		108,1	111,0		104,8

VI-2B - Indices annuels bruts de la production industrielle par secteurs (suite)

1980 = 100

BRANCHE D'ACTIVITE	Poids 1980 (a)	1983	1984	Poids 1985 (a)	1985
Fabrication d'articles d'habillement; confection d'ouvrages divers en tissu; fabrication de chaussures	2,9	98,4	93,8	2,1	92,2
- Articles d'habillement		98,4	94,4		92,6
- Autres ouvrages en tissu		92,5	78,3		87,5
- Chaussures et pantoufles		100,7	93,6		86,0
Industrie du bois et industries connexes	3,9	96,5	94,9	3,8	95,6
Industrie du papier et du carton	1,7	105,2	111,5	1,8	112,5
- Production		102,1	107,8		106,7
- Transformation		107,9	114,6		117,5
Industrie du cuir	0,2	119,1	124,3	0,2	117,6
- Cuirs lourds		83,6	96,5		94,2
- Cuirs légers		125,6	127,6		119,7
Industrie chimique et du caoutchouc	10,1	107,2	113,3	11,3	117,1
- Industrie chimique:	9,6	108,7	114,7	10,8	118,5
Industrie de base		106,3	113,6		116,1
Transformation des matières plastiques		119,5	123,7		135,2
Savon		115,2	111,7		110,6
Azote		100,2	101,3		89,6
- Industrie du caoutchouc	0,5	82,3	90,3	0,5	93,4
Industrie des dérivés du pétrole et du charbon	0,4	63,4	70,9	1,0	65,6
- Raffinerie de pétrole		62,1	58,6		50,9
- Agglomérés de houille (c)		55,5	.		.
Industrie des produits minéraux non métalliques	4,0	77,4	81,1	4,0	73,9
- Terre cuite		52,5	57,5		59,1
- Verre:		83,7	91,1		72,3
Verre plat		79,3	93,1		97,1
Verre creux		87,9	91,1		58,6
- Ciment		76,5	76,3		74,0
- Produits céramiques		82,9	84,8		79,4
- Chaux, dolomite, plâtre, etc...		79,6	91,9		91,4
Industrie métallurgique de base	8,5	87,7	95,1	7,5	93,9
- Sidérurgie:		82,3	92,4		89,0
Fonte		81,8	91,3		89,6
Acier brut		81,6	90,9		86,0
Produits finis (d)		81,5	92,6		--
- Aciéries de moulage, fonderies, tréfileries, étirage et laminage:		95,9	99,3		98,6
Aciéries de moulage		98,2	96,7		87,1
Fonderies		79,0	78,1		82,7
Tréfileries, étirage et laminage		100,2	106,2		106,0
- Industrie des métaux non ferreux:		92,7	95,9		99,8
Produits bruts		89,4	89,3		92,6
Cuivre		82,0	81,3		86,6
Zinc		110,6	114,4		116,1
Plomb		104,7	99,7		89,2
Etain		43,9	47,7		45,5

VI-2C - Indices annuels bruts de la production industrielle par secteurs (suite)

1980 = 100

BRANCHE D'ACTIVITE	Poids 1980 (a)	1983	1984	Poids 1985 (a)	1985
Demi-produits		96,2	103,0		107,7
Cokeries dépendant de l'industrie métallurgique		84,8	87,7		84,8
Industrie des fabrications métalliques (b)	25,1	101,4	101,3	22,7	104,6
- Fabrication d'ouvrages en métaux, à l'exclusion des machines et du matériel de transport:	5,6	95,9	97,1	4,8	98,7
Forge, estampage, gros emboutissage		91,2	92,8		103,6
Travail de la tôle		108,3	111,1		113,6
Accessoires métalliques du bâtiment		84,4	85,4		88,9
Ponts, charpentes, etc...		82,2	79,2		86,6
Armes et munitions		131,3	141,4		102,9
- Construction de machines, à l'exclusion des machines électriques:	5,6	90,9	101,1	5,0	108,6
Machines motrices, etc...		87,2	99,3		102,1
Machines outils, etc...		92,6	101,1		113,5
Constructions mécaniques diverses		104,2	112,2		127,6
Appareils de levage, pesage, etc...		82,4	92,5		101,4
Appareils pour diverses industries		91,3	99,3		101,7
Machines textiles et accessoires		88,9	107,6		117,9
- Construction électrique:	6,9	96,3	93,0	6,2	93,5
Machines rotatives et statiques		76,7	64,2		57,1
Appareils industriels et électro-domestiques		101,6	106,4		79,3
Autres produits		99,2	96,2		70,4
- Construction de matériel de transport:	6,8	121,5	112,5	6,5	119,1
Construction navale		142,2	91,2		81,6
Automobile, cycles, etc...		120,4	116,7		124,7
Matériel de chemin de fer et tramways		135,6	112,7		102,6
Constructions aéronautiques		77,7	79,2		91,7
- Appareils de mesure, de laboratoire, etc.	0,2	119,3	121,2	0,2	123,6
Electricité	5,4	97,8	101,6	6,9	106,2
Distribution d'eau	1,4	103,0	104,3	1,6	109,7
Construction (b)	21,3	64,3	57,1	23,5	53,6

(a) Coefficient de pondération en %.
(b) Chiffres provisoires pour 1985.
(c) Chiffres confidentiels à partir de 1984.
(d) Pas disponible.

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

VI-3 - Evolution de la production industrielle par région (excl. construction)

1980 = 100

Année	Flandre	Wallonie	Bruxelles	Royaume
1968	61,6	84,4	82,7	70,9
1969	68,3	91,4	88,7	77,6
1970	73,3	91,1	87,6	80,3
1971	76,3	92,1	88,1	82,4
1972	83,3	95,4	89,5	87,6
1973	90,4	98,4	92,6	93,0
1974	93,2	102,8	97,7	96,5
1975	86,1	90,1	86,7	87,1
1976	94,7	96,2	92,4	94,8
1977	96,4	93,2	90,2	94,7
1978	96,9	97,4	94,6	96,7
1979	103,8	99,5	92,9	101,2
1980	100,0	100,0	100,0	100,0
1981	100,3	93,5	91,4	97,3
1982	102,2	89,5	92,8	97,5
1983	106,6	88,9	88,2	99,3
1984	107,0	95,7	90,4	101,9
1985	111,1	93,7	88,4	103,4

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

VI-4 - Moyennes trimestrielles de l'indice mensuel désaisonnalisé de la production industrielle en 1985

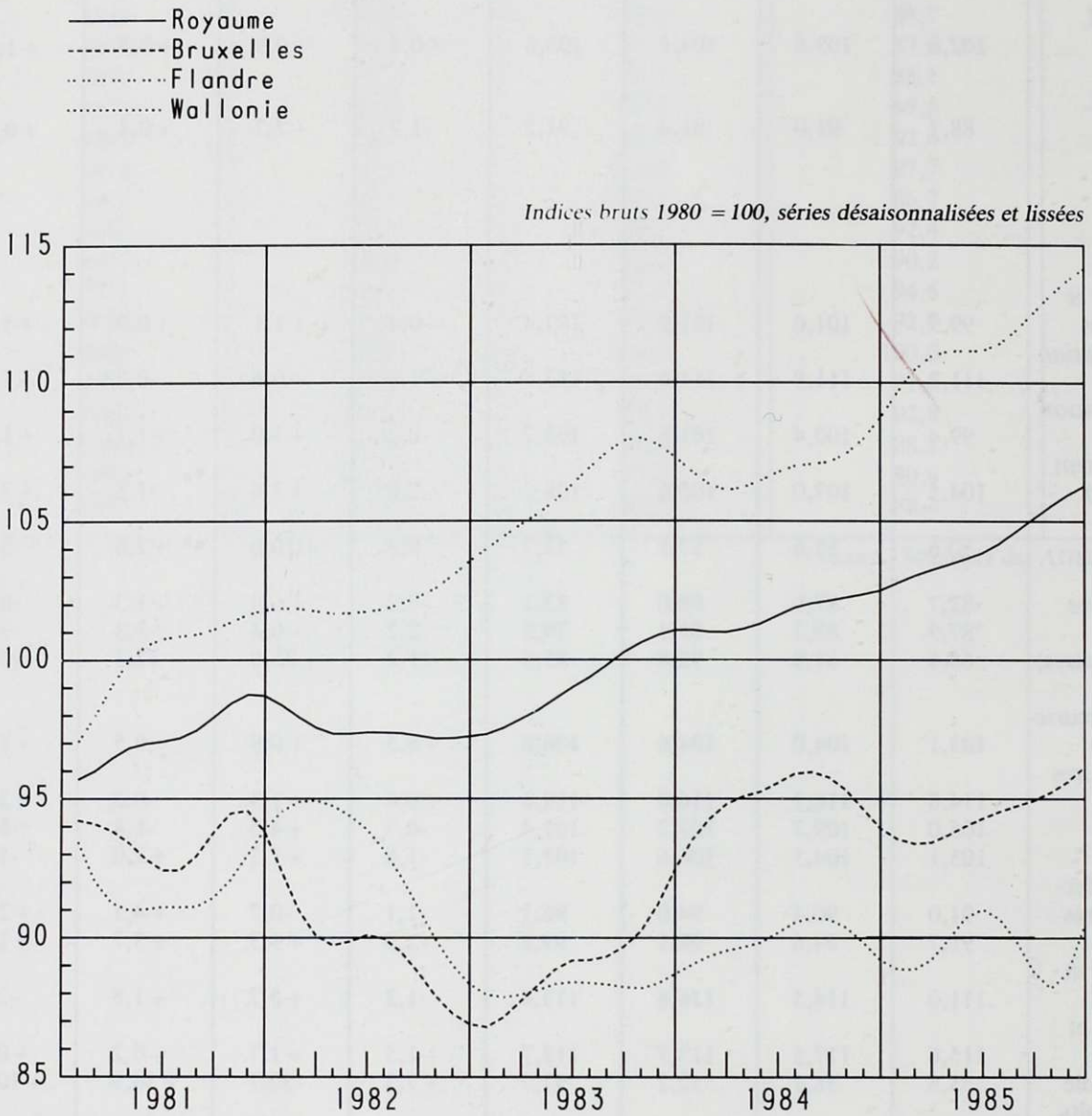
1980 = 100

BRANCHE D'ACTIVITE	Indice (a)				Ecart en % par rapport au trimestre précédent			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Indice général (excl. construction)	102,6	103,6	104,1	105,8	+0,4	+0,9	+0,5	+1,6
Indice général (incl. construction)	88,7	91,0	91,4	91,7	-1,7	+2,7	+0,4	+0,4
Indices par genre d'affectation de la production:								
Matières premières et biens intermédiaires	99,9	101,0	101,9	103,4	-0,4	+1,1	+0,9	+1,5
Biens de consommation non durables	111,2	111,8	111,6	113,5	+1,6	+0,6	-0,2	+1,7
Biens de consommation durables	99,4	100,4	101,5	103,2	-0,2	+1,0	+1,1	+1,7
Biens d'investissement (excl. construction)	104,5	107,0	105,6	108,7	+2,0	+2,4	-1,3	+2,9
Construction	50,6	55,6	57,1	53,7	-9,8	+10,0	+2,6	-5,9
Industries extractives	82,7	87,9	89,0	83,1	-7,2	+6,4	+1,3	-6,7
Charbonnages	87,9	88,2	85,3	79,2	-2,2	+0,4	-3,3	-7,2
Carrières (incl.calcaires)	65,5	81,9	92,0	85,9	-21,2	+25,0	+12,3	-16,7
Industries manufacturières (indice général)	103,1	104,0	104,6	106,6	+0,5	+0,9	+0,5	+1,9
Industries alimentaires et boissons	114,8	116,3	116,0	119,1	+0,6	+1,3	-0,2	+2,7
Industrie du tabac	105,0	109,7	107,7	101,4	-0,5	+4,5	-1,8	-5,9
Industrie textile	103,1	104,5	106,6	105,1	-1,6	+1,3	+2,0	-1,4
Industrie de la confection et des chaussures	91,0	90,4	94,0	96,1	-1,1	-0,7	+4,1	+2,2
Industrie du bois	91,7	94,6	98,1	99,2	-2,9	+3,3	+3,7	+1,1
Industrie du papier et du carton	111,0	114,5	116,6	113,4	-1,2	+3,2	+1,8	-2,8
Industrie chimique et du caoutchouc	115,6	117,5	117,7	118,7	+1,5	+1,7	+0,2	+0,9
Raffineries de pétrole	55,8	38,7	52,2	57,7	+7,3	-30,7	+34,9	+10,6
Industrie des produits minéraux non métalliques	73,8	75,1	74,9	75,8	-5,9	+1,7	-0,3	+1,2
Industrie métallurgique de base	93,3	93,5	95,0	96,1	-2,9	+0,3	+1,6	+1,2
Industrie des fabrications métalliques	104,5	106,3	104,9	106,7	+2,3	+1,7	-1,3	+1,7
Ouvrages en métaux non mécaniques	97,7	99,3	98,6	101,8	+0,6	+1,7	-0,7	+3,3
Machines non électriques et mécanique fine	108,7	110,2	108,0	110,9	+3,9	+1,4	-2,0	+2,7
Matériel de transport	119,6	121,2	121,2	121,3	+2,5	+1,4	+0,0	+0,1
Machines et appareils électriques	93,4	95,4	91,7	97,0	+2,4	+2,1	-3,2	+5,8
Electricité	104,0	103,3	106,1	110,1	+2,2	-0,7	+2,7	+3,8

(a) Chiffres provisoires.

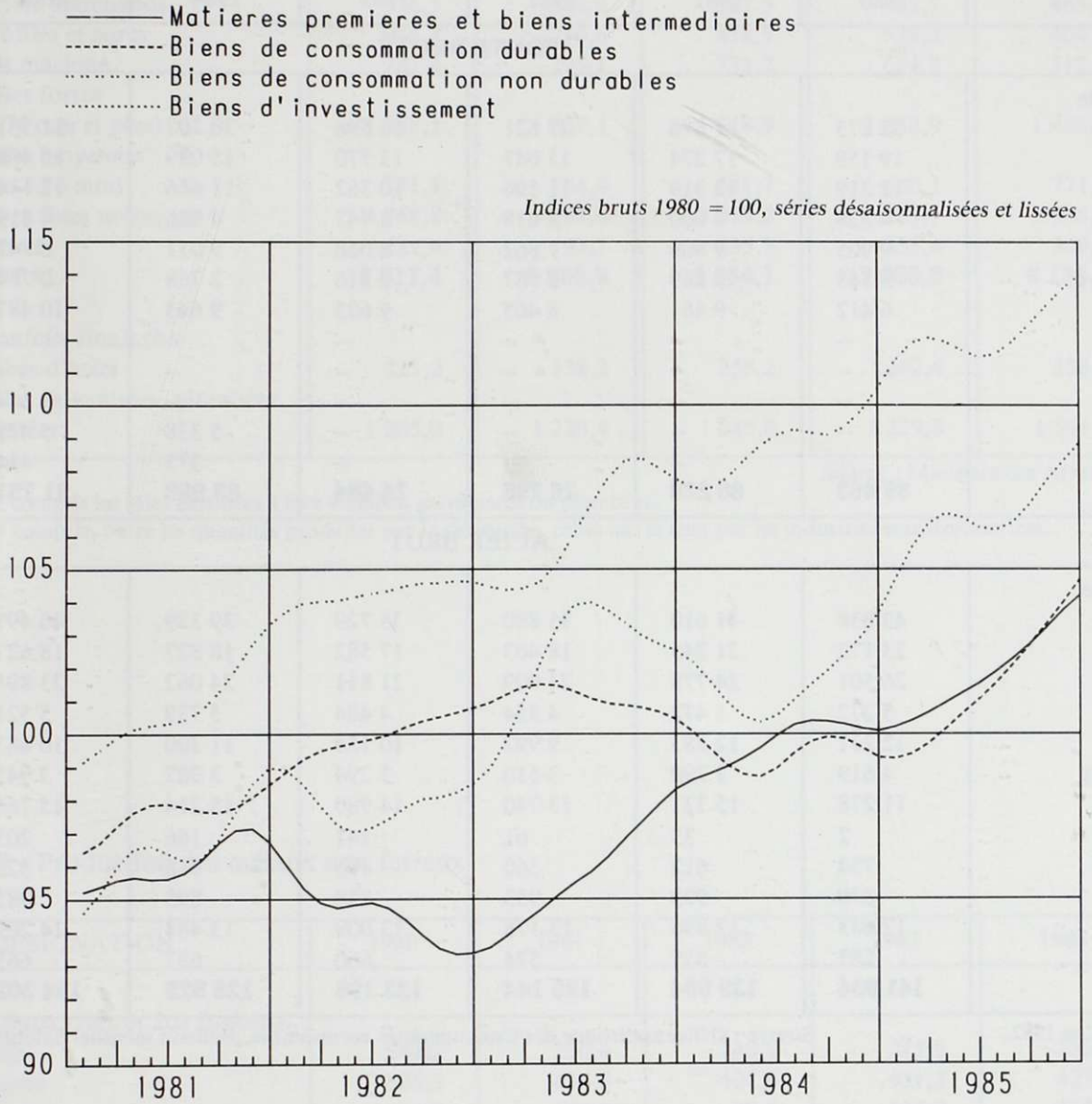
Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

VI-A Indice général de la production industrielle (excl. construction)



Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

VI-B Indices de la production industrielle par catégorie de biens



Indices bruts 1980 = 100, séries désaisonnalisées et lissées

Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

B. METALLURGIE DE BASE

VI-5 - Production de fonte et d'acier bruts dans la Communauté Européenne

1 000 t

PAYS	1980	1981	1982	1983	1984	1985
			FONTE BRUTE			
République Fédérale d'Allemagne	33 873	31 876	27 621	26 598	30 203	31 531
France	19 159	17 274	15 047	13 770	15 039	15 406
Italie	12 219	12 319	11 596	10 362	11 666	12 114
Pays-Bas	4 328	4 600	3 618	3 747	4 926	4 819
UEBL: Belgique	9 905	9 809	7 862	8 068	9 011	8 747
Luxembourg	3 568	2 889	2 587	2 316	2 768	2 754
Royaume-Uni	6 412	9 461	8 465	9 623	9 643	10 487
Irlande	--	--	--	--	--	--
Danemark	--	--	--	--	--	--
Grèce	--	--	--	--	--	--
Espagne	--	--	--	--	5 338	5 479
Portugal	--	--	--	--	373	414
CEE (a)	**89 463**	**88 228**	**76 796**	**74 484**	**88 968**	**91 751**
			ACIER BRUT			
République Fédérale d'Allemagne	43 838	41 610	35 880	35 729	39 389	40 497
France	23 172	21 245	18 403	17 582	18 827	18 627
Italie	26 501	24 778	24 009	21 811	24 062	23 898
Pays-Bas	5 272	5 472	4 354	4 484	5 739	5 521
UEBL: Belgique	12 231	12 283	9 992	10 154	11 300	10 683
Luxembourg	4 619	3 790	3 510	3 294	3 987	3 945
Royaume-Uni	11 278	15 321	13 740	14 980	15 214	15 766
Irlande	2	33	61	141	166	203
Danemark	734	612	560	493	548	528
Grèce	870	909	933	858	895	985
Espagne	12 643	12 896	13 178	13 009	13 484	14 209
Portugal	583	555	524	660	687	663
CEE (a)	**141 834**	**139 504**	**125 144**	**123 195**	**135 525**	**134 302**

(a) CEE, dix pays jusqu'en 1982.

Source : Office statistique des Communautés européennes, Bulletin mensuel Sidérurgie.

VI-6 - Production des produits finis et finals de la sidérurgie

1 000 t

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Produits finis:						
Aciers marchands	936,5	684,9	567,3	465,7	463,8	397,3
Profilés et zorès	943,2	796,6	438,5	528,2	404,5	316,6
Fils machine	787,4	795,1	733,2	684,8	712,4	474,1
Tôles fortes (4,76 mm et plus)	1 788,1	1 957,1	1 518,9	1 232,9	1 488,5	1 652,4
Tôles moyennes (3 à 4,76 mm)	771,1	764,0	631,7	600,1	771,9	832,2
Tôles fines noires (a)	4 168,8	3 707,6	3 239,2	3 289,7	3 948,0	4 066,6
Autres	122,4	197,7	235,3	255,4	349,1	332,9
TOTAL	**9 517,4**	**8 902,5**	**7 364,1**	**7 056,8**	**8 138,2**	**8 172,1**
Produits finals (b):						
Tubes d'acier	225,2	238,2	258,2	262,4	338,3	354,2
Tôles galvanisées, plombées, étamées	1 265,0	1 220,4	1 085,8	1 229,8	1 501,0	1 442,8

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

(a) Y compris les tôles destinées à être étamées, galvanisées ou plombées.
(b) Y compris, outre les quantités produites par la sidérurgie, celles qui le sont par les industries transformatrices.

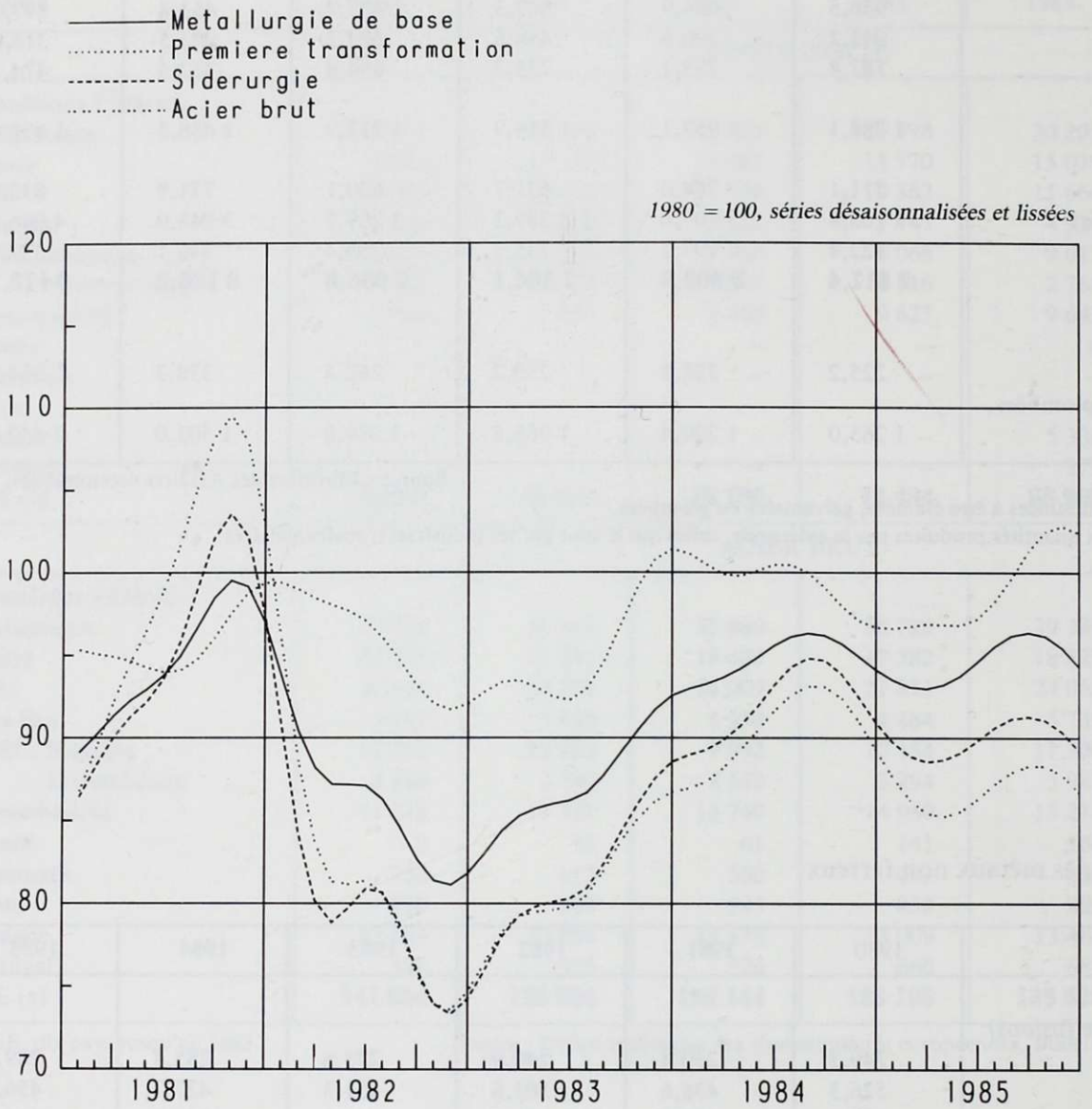
VI-7 - Production des métaux non ferreux

1 000 t

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Métaux (1ère et 2de fusions):						
Zinc	249,2	250,4	240,9	275,8	285,3	289,6
Cuivre	526,3	436,6	501,6	431,3	427,7	456,5
Plomb	127,9	109,9	99,7	134,2	127,7	114,3
Etain	5,0	2,5	2,2	2,2	2,4	2,3
Cadmium	1,5	1,2	1,0	1,3	1,5	1,3
Aluminium et divers	4,1	3,4	4,2	5,8	5,7	4,1
Poussières de zinc	30,1	26,2	23,5	25,1	29,7	32,6
TOTAL	**944,1**	**830,2**	**873,1**	**875,6**	**880,0**	**900,7**
Demi-produits:						
Cuivre	341,2	295,5	296,2	268,9	306,0	320,6
Plomb	16,3	16,0	17,9	27,0	28,2	27,0
Aluminium	247,5	251,2	266,1	292,8	286,8	296,4
Zinc	33,4	28,6	30,0	28,2	23,6	28,0
Autres	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,4
TOTAL	**638,8**	**591,6**	**610,5**	**617,3**	**645,0**	**672,4**

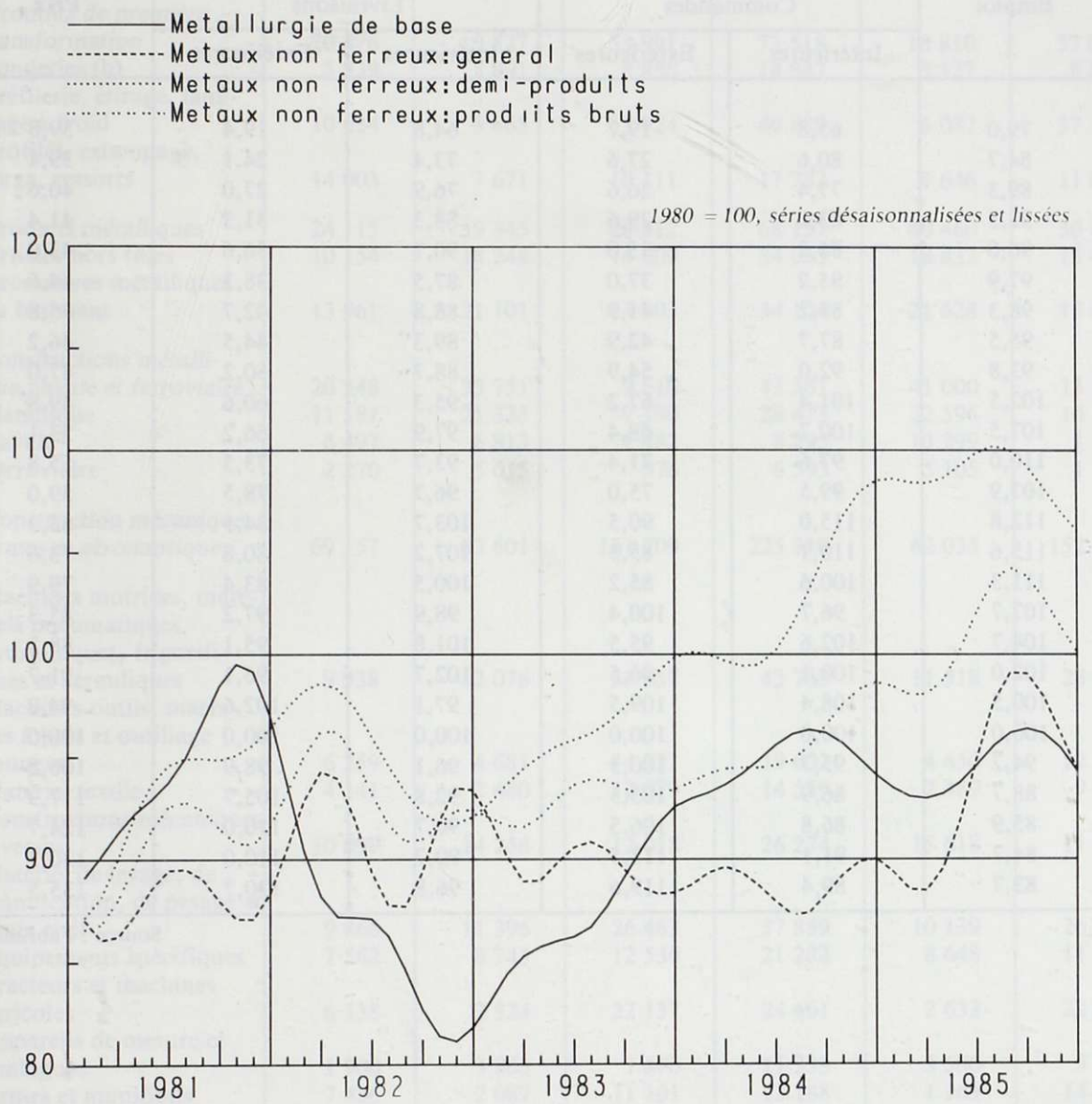
Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

VI-C Indices de production de la sidérurgie et de la première transformation



Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

VI-D Indices de production de l'industrie des métaux non ferreux



Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

C. FABRICATIONS METALLIQUES

VI-8 - Industrie des fabrications métalliques; emploi, commandes et livraisons aux prix de 1980

1980 = 100

ANNEES	Emploi	Commandes		Livraisons		Prix
		Intérieures	Extérieures	Intérieures	Extérieures	
1960	79,0	63,8	19,7	64,8	19,4	39,8
1961	84,7	80,6	27,6	73,4	24,1	39,4
1962	89,3	77,4	26,6	76,9	27,0	40,6
1963	92,5	83,0	29,6	88,3	31,3	41,4
1964	96,0	86,2	35,0	90,7	36,6	43,0
1965	97,9	85,2	37,0	87,5	38,3	44,6
1966	98,3	88,2	41,9	88,8	42,7	45,8
1967	95,5	87,7	42,9	89,3	44,5	46,2
1968	93,8	92,0	54,9	88,7	50,2	47,0
1969	102,5	101,4	67,2	95,3	60,6	49,8
1970	107,5	100,7	68,4	97,9	66,2	53,1
1971	110,0	97,6	71,4	93,7	73,3	55,8
1972	107,9	99,5	75,0	96,7	78,5	59,0
1973	112,8	115,0	90,5	103,7	84,5	63,3
1974	115,6	110,1	85,5	107,2	80,8	73,6
1975	111,3	100,6	85,2	100,5	83,4	79,9
1976	107,7	96,7	100,4	98,9	97,2	85,3
1977	104,7	102,6	95,5	101,8	95,1	88,3
1978	102,0	100,1	96,5	102,7	96,1	91,7
1979	100,5	108,4	109,5	97,1	102,6	94,9
1980	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1981	94,2	95,7	100,3	96,1	98,9	106,2
1982	88,7	86,9	103,5	92,8	105,7	117,9
1983	85,9	86,8	106,5	90,7	110,0	124,7
1984	84,7	91,1	113,5	90,7	110,0	130,2
1985(a)	83,7	89,4	119,6	96,8	120,7	135,5

(a) Chiffres provisoires.

Source : Fabrimétal.

VI-9 - Industrie des fabrications métalliques en 1985

En millions de francs

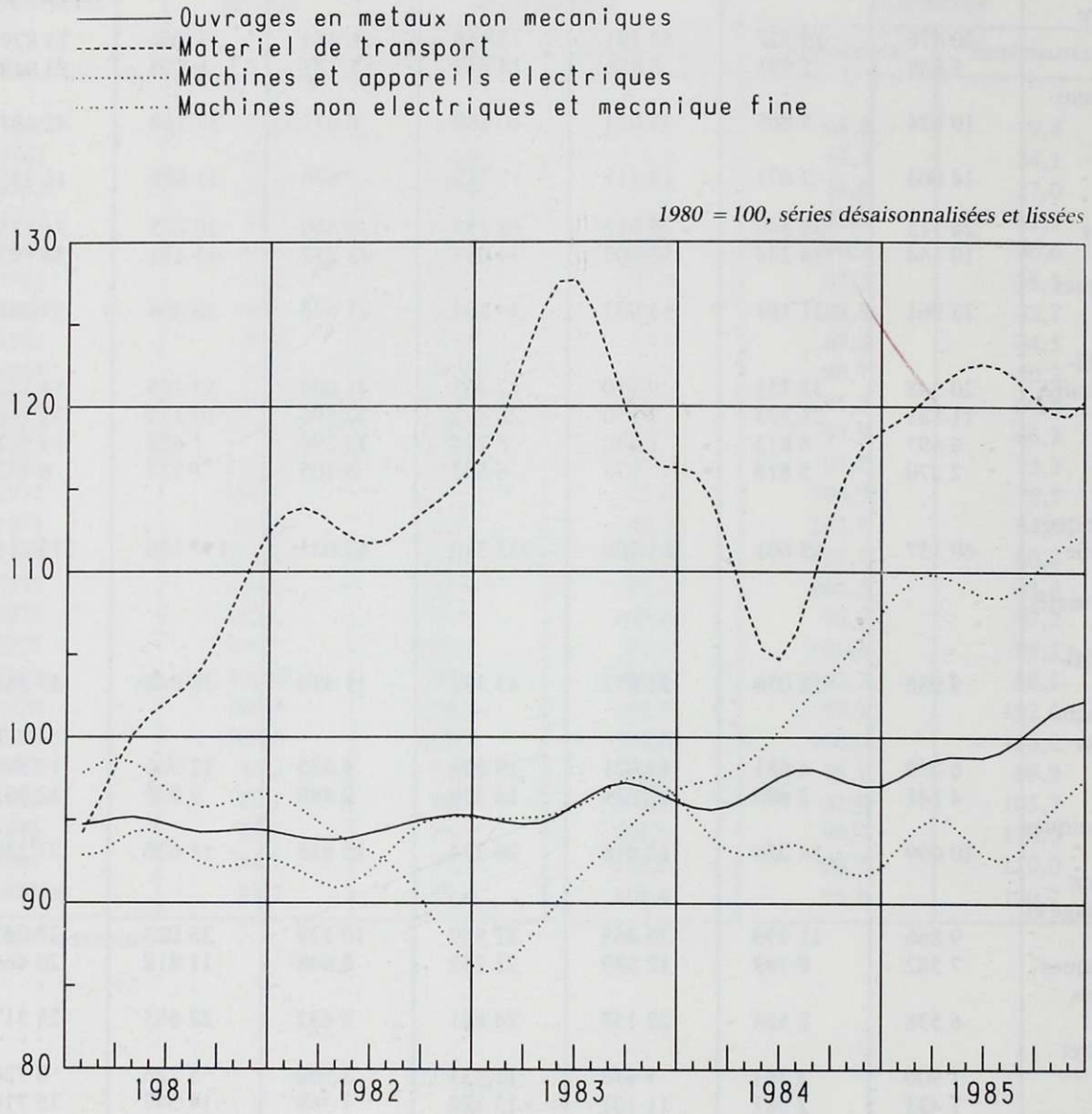
DESIGNATION	Emploi (a)	Commandes			Livraisons		
		Intérieures	Extérieures	Total	Intérieures	Extérieures	Total
Produits de première transformation	20 476	19 527	53 991	73 518	18 810	57 069	75 879
Fonderies (b)	5 839	5 991	8 856	14 847	5 127	8 820	13 947
Tréfilerie, étirage, laminage à froid	10 634	5 865	35 024	40 889	6 037	37 160	43 197
Profilés, estampage, forge, ressorts	14 003	7 671	10 111	17 782	7 646	11 089	18 735
Produits métalliques	24 115	39 345	28 812	68 157	40 460	30 875	71 335
Articles hors tôles	10 154	18 244	15 809	34 053	18 832	15 471	34 303
Accessoires métalliques du bâtiment	13 961	21 101	13 003	34 104	21 628	15 404	37 032
Constructions métallique,navale et ferroviaire	20 348	33 751	9 610	43 361	41 000	13 195	54 195
Métallique	11 581	21 323	7 150	28 473	22 596	10 170	32 766
Navale	6 497	6 813	1 482	8 295	13 299	1 688	14 987
Ferroviaire	2 270	5 615	978	6 593	5 105	1 337	6 442
Construction mécanique, armes et aéronautique	69 157	63 601	161 709	225 310	62 035	157 176	219 211
Machines motrices, matériels pneumatiques, hydrauliques, frigorifiques et aérauliques	9 938	12 076	31 657	43 733	11 518	28 045	39 563
Machines-outils, machines à bois et outillage connexe	6 259	4 681	14 921	19 602	4 650	12 946	17 596
Matériel textile	4 141	2 480	12 079	14 559	2 489	9 898	12 387
Constructions mécaniques diverses	10 099	14 256	12 018	26 274	15 618	11 620	27 238
Matériel de levage, de manutention, de pesage et génie civil	9 866	11 396	26 463	37 859	10 139	26 923	37 062
Equipements spécifiques	7 582	8 743	12 539	21 282	8 648	11 818	20 466
Tracteurs et machines agricoles	6 538	2 524	22 137	24 661	2 632	22 685	25 317
Appareils de mesure et analogues	1 900	3 863	7 470	11 333	3 500	5 226	8 726
Armes et munitions	7 425	2 087	11 101	13 188	1 369	14 347	15 716
Aéronautique	5 409	1 495	11 324	12 819	1 472	13 668	15 140
Construction électrique	61 282	60 555	114 326	174 881	62 389	106 281	168 670
Matériel électrique d'équipement	18 364	25 690	24 720	50 410	25 967	23 136	49 103
Télécommunications et électronique	25 465	25 128	44 945	70 073	26 855	40 333	67 188
Electroménagers, radio, TV	17 453	9 737	44 661	54 398	9 567	42 812	52 379
Automobile	52 438	35 736	303 523	339 259	36 373	305 976	342 349
TOTAL	**247 816**	**252 515**	**671 971**	**924 486**	**261 067**	**670 572**	**931 639**

(a) Moyennes mensuelles en unités.

(b) Y compris les fonderies de métaux non ferreux.

Source : Fabrimétal

VI-E Indices de production de l'industrie des fabrications métalliques



Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

D. INDUSTRIE CHIMIQUE

VI-10 - Production dans quelques branches de l'industrie chimique

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Produits en caoutchouc (t)	142 351	133 998	123 616	127 288	151 501	160 719
dont pneus (t)	*52 801*	*46 264*	*43 390*	*42 160*	*43 697*	*47 886*
Savons et détergents:						
Savons (t)	29 874	30 505	31 327	32 281	31 015	30 648
Poudres à lessiver (t)	136 830	142 159	154 407	150 900	142 769	134 811
Autres produits de lavage (t)	134 708	144 168	154 222	156 315	163 070	171 871
Acide nitrique (1 000 t)	1 167	1 315	1 297	1 445	1 496	1 533
Acide sulfurique et oléum (1000 t) (a)	2 151	1 975	1 718	1 898	2 228	2 107
Oxygène (1 000 m³)	962	913	781	977	1 133	1 098
Acétylène (t)	2 334	2 328	2 081	2 191	2 096	2 101
Produits de la distillation de la houile:						
Benzène (1 000 t)	39	47	41	41	34	-
Benzol brut (1 000 t)	34	30	24	25	31	31
Goudron brut(1 000 t)	188	199	174	171	195	203
Colles à froid, gélatines, oséine (t)	17 826	17 508	18 672	20 595	25 825	28 009
Peintures, émaux, vernis (t) (b)	106 263	114 137	112 760	113 374	123 406	120 409
Produits d'entretien (t)	60 599	65 237	70 530	73 010	71 705	75 403
Amoniaque de synthèse et dérivés:						
N-primaire (t-N)	541 643	588 549	513 189	449 192	452 382	387 639
N-engrais (t-N)	383 429	432 817	431 420	548 794	544 440	496 353
N-produits techniques (t-N)	45 715	63 951	52 249	48 690	61 117	51 431
Sulfate d'amoniaque de récupération (t-N)	121 204	113 098	104 527	110 149	146 921	151 165
Engrais phosphatés (1 000 t)	696	707	703	780	771	783
Scories thomas moulues (1 000 t)	893	496	392	267	254	-
Engrais composés:						
Produits par les producteurs des matières (1 000 t)	1 695	1 585	1 547	1 647	1 759	1 748
Produits par les mélangeurs (1000 t)	374	342	305	323	309	339

(a) Ramenés à 100 % monohydratés.

(b) Y compris les diluants et solvants d'accompagnement.

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

VI-11 - Consommation de matières premières et livraisons de l'industrie de transformation des matières plastiques

t

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985 (a)
Consommation de matières premiéres	489 385	512 991	543 260	593 289	606 312	666 100
Livraisons:						
Demi-produits	248 659	256 154	255 995	278 850	266 158	281 976
Produits finis:	194 309	219 045	246 831	267 573	255 377	273 785
Réservoirs, fûts, etc.	3 864	3 491	3 445	3 733	4 472	4 554
Articles d'emballage:						
Sacs	60 149	59 019	60 720	62 255	64 665	65 993
Bouteilles et flacons	17 476	15 265	14 306	14 974	15 093	15 791
Autres	37 191	37 713	42 187	45 334	46 540	42 756
Articles de ménage, de toilette, de camping, etc.	24 938	27 537	31 048	37 910	37 903	43 399
Accessoires de l'industrie de la construction et des meubles	22 614	21 055	26 371	27 345	33 354	48 543
Articles de sport, jeux, jouets et disques	1 230	1 619	1 253	1 576	2 396	275
Pièces et équipement de l'industrie, pièces pour matériel de transport	23 688	23 366	28 987	28 033	34 095	35 374
Produits divers n.d.a.	3 736	29 980	38 513	46 414	12 023	17 100

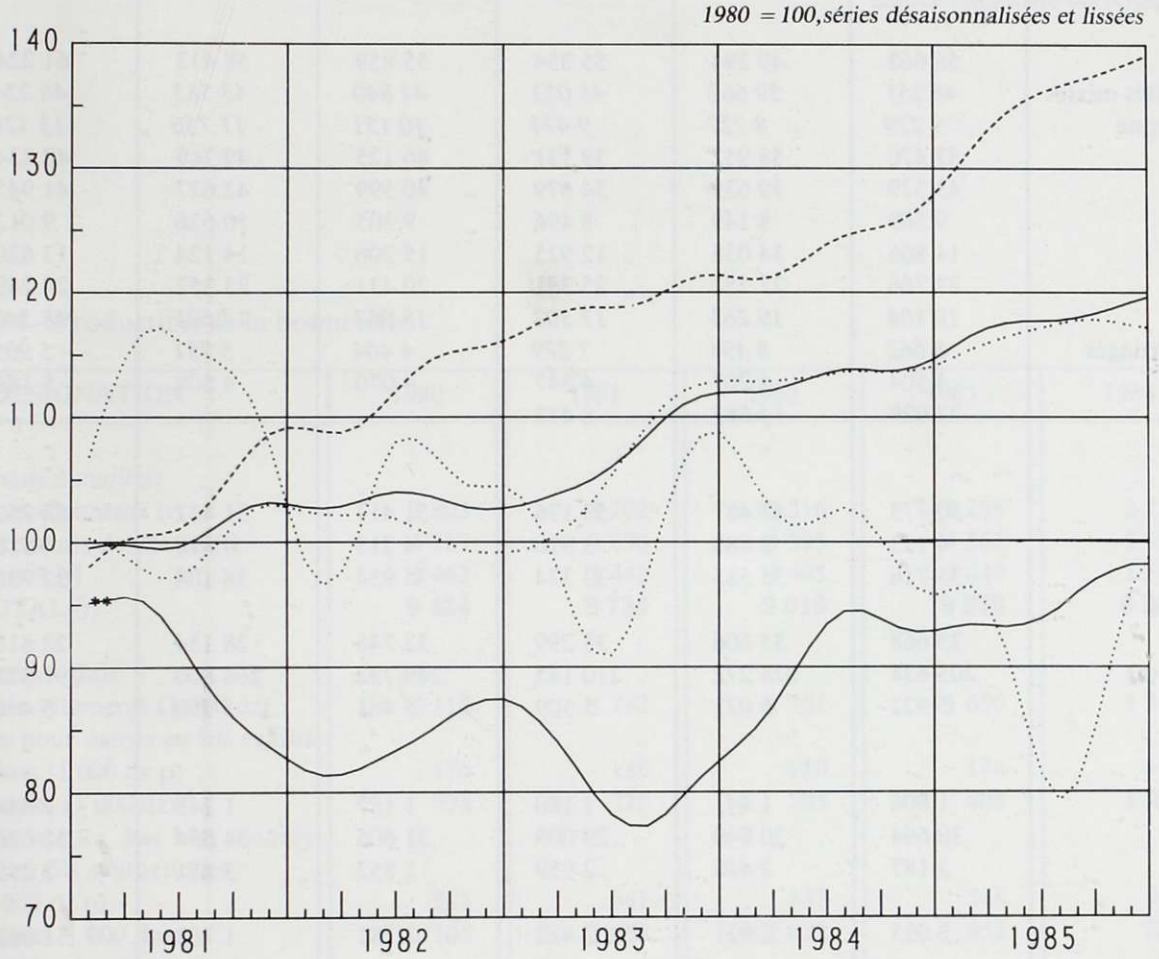
(a) Données provisoires.

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

VI-F Indices de production de l'industrie chimique et du caoutchouc

———— Industrie chimique et du caoutchouc
.. .. Chimie de base
---------- Transformation des matiéres plastiques
..... Azote
————** Industrie du caoutchouc

1980 = 100, séries désaisonnalisées et lissées



Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

E. INDUSTRIE TEXTILE

VI-12 - Production textile, préparation de la laine, filatures; tissages : selon la matière première et la nature des tissus

t

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Préparation de la laine:						
Lavage et carbonisage de la laine	9 903	8 035	7 194	7 907	9 621	9 456
Peignage de laine	35 753	28 422	24 961	27 156	25 418	28 416
Filatures:						
Coton	56 663	49 294	55 354	55 859	58 413	61 224
dont: coton fin et filés mixtes	*46 251*	*39 662*	*45 023*	*44 840*	*45 583*	*46 224*
fibres de rayonne	*9 229*	*8 727*	*9 474*	*10 151*	*11 756*	*13 428*
Laine cardée	37 470	38 952	39 131	46 125	49 769	48 834
Laine peignée	43 379	39 639	34 579	40 599	42 627	41 945
Lin	9 369	8 149	8 496	9 305	10 626	9 012
Jute	14 866	14 038	12 925	15 206	14 124	13 620
Fibres dures	27 766	27 757	25 381	20 431	23 352	24 249
dont: fils simples	*19 104*	*19 263*	*17 502*	*15 967*	*17 601*	*18 340*
ficellerie et cordages	*8 662*	*8 494*	*7 879*	*4 464*	*5 751*	*5 909*
Fils viscose	4 504	4 207	4 347	4 070	4 508	5 184
Fibres	22 029	14 582	8 413	--	--	--
Tissages:						
Coton (a)	50 773	47 487	53 176	51 417	51 432	53 252
Lin	4 153	3 888	3 910	4 213	4 810	4 516
Laine (a)	35 716	35 585	33 374	35 954	38 108	32 735
Rayonne et fibres de rayonne (a)	33 668	35 606	33 299	32 746	28 134	28 618
Fibres synthétiques (a)	205 634	228 272	210 145	249 732	264 800	291 377
Jute (b)	5 922	5 023	5 509	5 461	5 950	5 446
Tapis:						
Coton	1 806	1 441	1 180	1 187	1 248	1 444
Laine	30 694	30 940	29 009	31 606	34 054	32 076
Jute	3 187	2 440	2 959	2 852	3 171	3 259
Couvertures	3 035	2 921	2 422	1 781	1 762	1 982
Tissus, velours et peluches d'ameublement	38 369	39 901	36 116	36 988	35 793	35 127
dont: coton	*6 473*	*6 928*	*6 943*	*7 002*	*6 328*	*6 012*

(a) Y compris les tapis et les couvertures.
(b) Y compris les tapis.

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

VI-13 - Stocks de tissus

Situation au 31 décembre en tonnes

NATURE DES TISSUS	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Coton	14 716	13 214	12 669	12 025	13 212	14 053
Lin	639	668	628	678	778	1 070
Laine	6 991	6 623	6 382	6 852	6 680	7 573
Rayonne et fibres de rayonne	3 892	3 615	3 581	3 583	2 584	2 556
Fibres synthétiques	22 121	23 812	24 094	28 754	31 365	25 894
Jute	546	463	483	481	433	414
Tapis de fibres dures	744	638	650	577	645	552

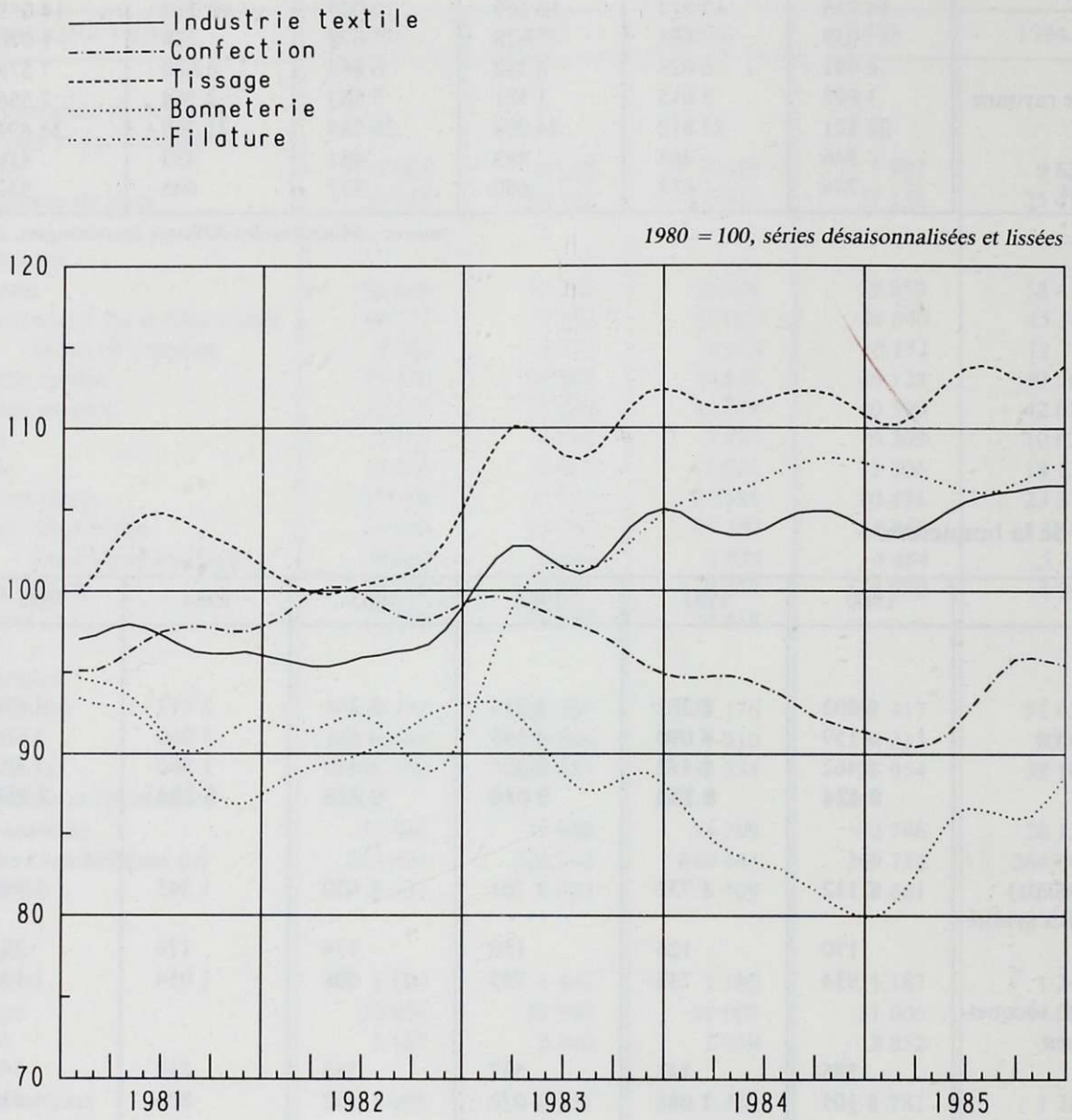
Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

VI-14 - Production de la bonneterie

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Tissus à mailles:						
Sous-vêtements (t)	3 803	3 202	3 216	3 268	2 713	2 698
Vêtements de dessus (t)	4 159	4 090	4 395	4 561	3 950	3 669
Autres (t)	1 462	1 442	1 405	1 449	1 560	1 592
TOTAL (t)	**9 424**	**8 734**	**9 016**	**9 278**	**8 224**	**7 958**
Articles finis:						
Sous-vêtements (1 000 dz)	2 112	1 732	1 761	1 650	1 345	1 409
Bas pour dames en fils synthétiques (1 000 dz p)	170	126	150	174	176	322
Panties (1 000 dz)	934	733	793	808	1 054	1 138
Chaussettes, bas 3/4, socquettes en fils synthétiques (1 000 dz p)	585	541	537	548	518	548
Autres (1 000 dz p)	1 105	1 088	1 022	952	806	830
Articles de vêtements de dessus (1 000 pièces)	12 739	11 829	11 900	11 143	10 921	10 860
T-shirts et chemises polo (1 000 pièces)	2 334	2 197	2 228	2 658	2 379	2 047

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

VI-G Indices de production de l'industrie textile



Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

F. INDUSTRIE DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET DES BOISSONS

VI-15 - Activité dans quelques branches de l'industrie alimentaire

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Production de farine (1000 t)	850,4	965,8	909,2	796,9	907,5	938,0
Matières premières déclarées par les brasseries (millions hl) (a)	65,7	65,5	68,4	67,6	67,9	65,7
Production d'alcool (millions l) (b)	16,4	14,3	14,2	15,8	16,3	17,6
Production de sucre:						
- dans les fabriques (1 000 t)	819,6	968,6	1 162,2	793,8	851,0	895,9
- par transformation dans les raffineries (1 000 t)	247,9	260,8	252,6	227,4	220,1	219,6
Production de margarine (apte à la consommation (1 000 t)	158,3	149,9	161,4	158,6	168,8	171,8
Production des huiles végétales et animales:						
- huile de lin brute (1 000 t)	4,2	3,5	3,5	2,6	2,4	2,5
- autres huiles brutes (1 000 t)	177,0	299,4	343,3	360,4	398,1	471,0
- huiles raffinées ou autrement transformées (1 000 t)	372,0	371,5	445,7	456,7	473,3	531,1
- tourteaux et schroots (1 000 t)	716,4	1 132,5	1 394,1	1 352,2	1 339,7	1 362,7
Production de confitures, fruits confits, etc. (1 000 t)	52,6	57,2	56,2	56,0	59,9	54,6
Conserves de légumes (1 000 t)	125,6	173,0	232,1	188,8	230,1	258,4
Conserves de viande (1 000 t)	19,2	20,4	17,8	16,3	15,6	13,8
Production de biscuits, pains d'épice (1 000 t)	129,2	134,9	139,5	149,7	154,2	151,3
Production de chocolat et autres produits à bas de chocolat (1 000 t)	122,0	127,0	132,4	137,2	145,7	149,2
Produits de la confiserie, sans chocolat (1 000 t)	37,4	39,6	45,6	46,9	50,1	54,1
Production de chicorée (1 000 t)	8,2	7,1	7,6	8,0	7,3	7,9
Production de café torréfié (1 000 t)	56,6	60,0	66,2	63,0	64,2	71,4
Production de vinaigre (ramené à 8 degrés) (millions l)	14,0	15,2	20,5	23,4	16,8	19,0

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

(a) Les données concernent le nombre d'hectolitres degré déclarés.
(b) Jusqu'en mai 1980, alcool à 50 degré, température 15 degré C; à partir de juin 1980, alcool à 100 %, température 20 degré C.

VI-16 - Activité des laiteries et fromageries

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Réception: (a)						
Lait (1 000 l)	2 904 388	2 947 864	2 962 556	3 090 549	2 960 928	3 036 703
Crème (t)	8 461	8 845	7 014	7 938	8 017	7 494
Préparation pour la consommation:						
Lait:						
- Lait de laiterie avec marque de contrôle (1 000 l) (b)	107 392	105 927	97 516	99 083	100 445	95 525
- Lait ordinaire (1 000 l)	405 044	420 853	422 354	414 699	388 067	381 050
- Lait partiellement écrémé (1 000 l)	107 247	121 215	129 659	137 531	159 892	194 688
- Lait écrémé (1 000 l)	71 897	70 847	67 743	63 163	58 795	67 308
- Lait battu (1 000 l)	26 569	26 903	27 113	26 739	24 759	22 392
Crème (1 000 l)	13 700	15 100	18 509	19 635	19 336	21 852
Fabrication:						
Beurre (t)	69 340	69 124	71 960	80 445	72 963	64 881
Fromages:						
- Frais (t)	20 308	19 882	18 165	15 496	14 178	16 572
- Autres (t) (c)	23 555	27 513	31 222	26 401	28 001	24 132
Poudre de lait (t)	164 273	156 623	157 059	177 071	155 331	150 624
Crème glacée (1 000 l)	52 112	53 695	52 289	58 967	62 765	73 692
Yoghourt (1 000 l)	40 813	42 513	37 347	40 551	43 675	55 248

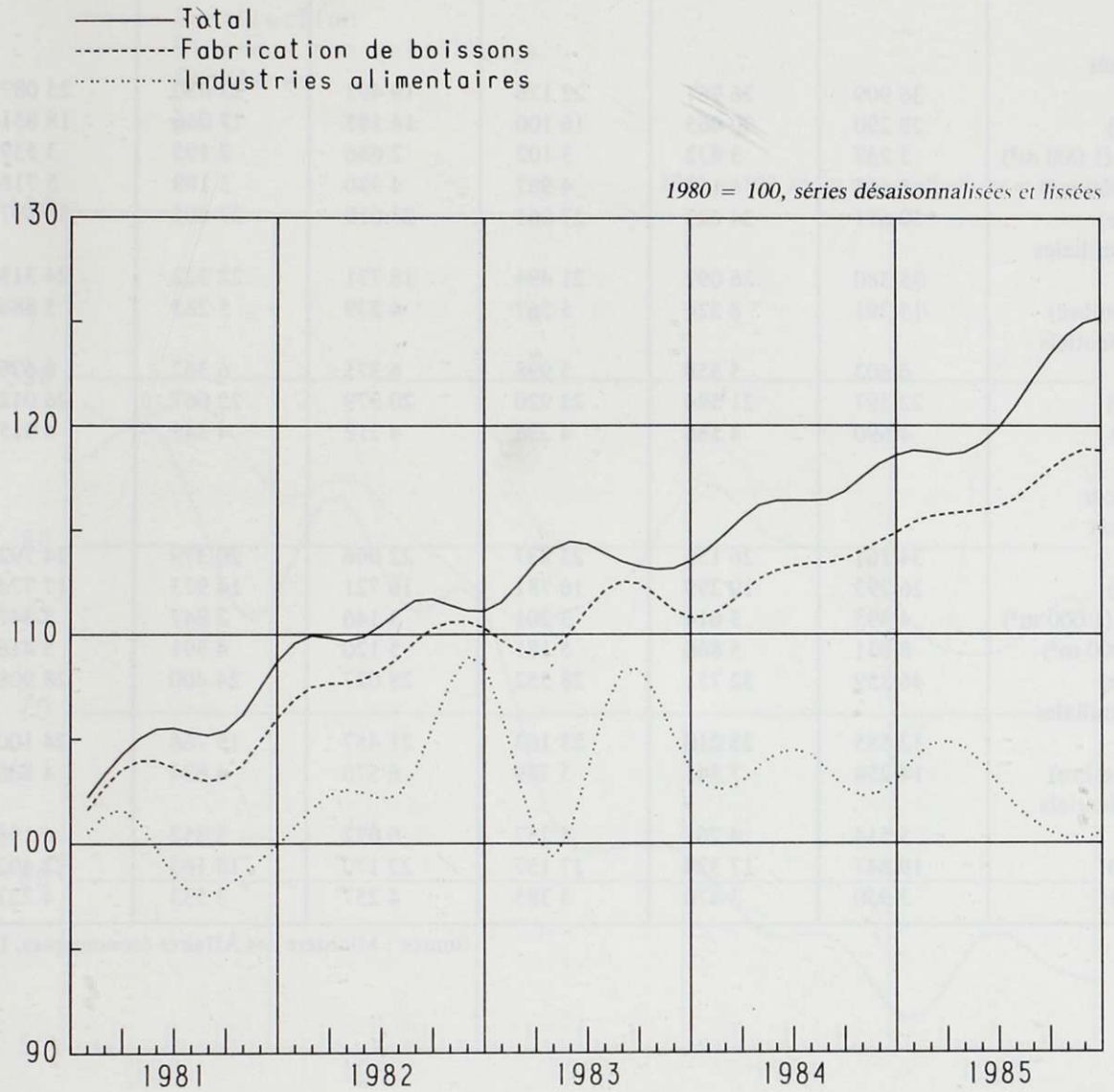
(a) Toutes teneurs d'eau ou de graisse.

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

(b) Lait à 32 g/l de matière grasse.

(c) Non compris le fromage de Herve et le fromage fondu jusque 1984. A partir de 1985 exclusivement fromage fondu.

VI-H Indices de production de l'industrie alimentaire et des boissons



Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

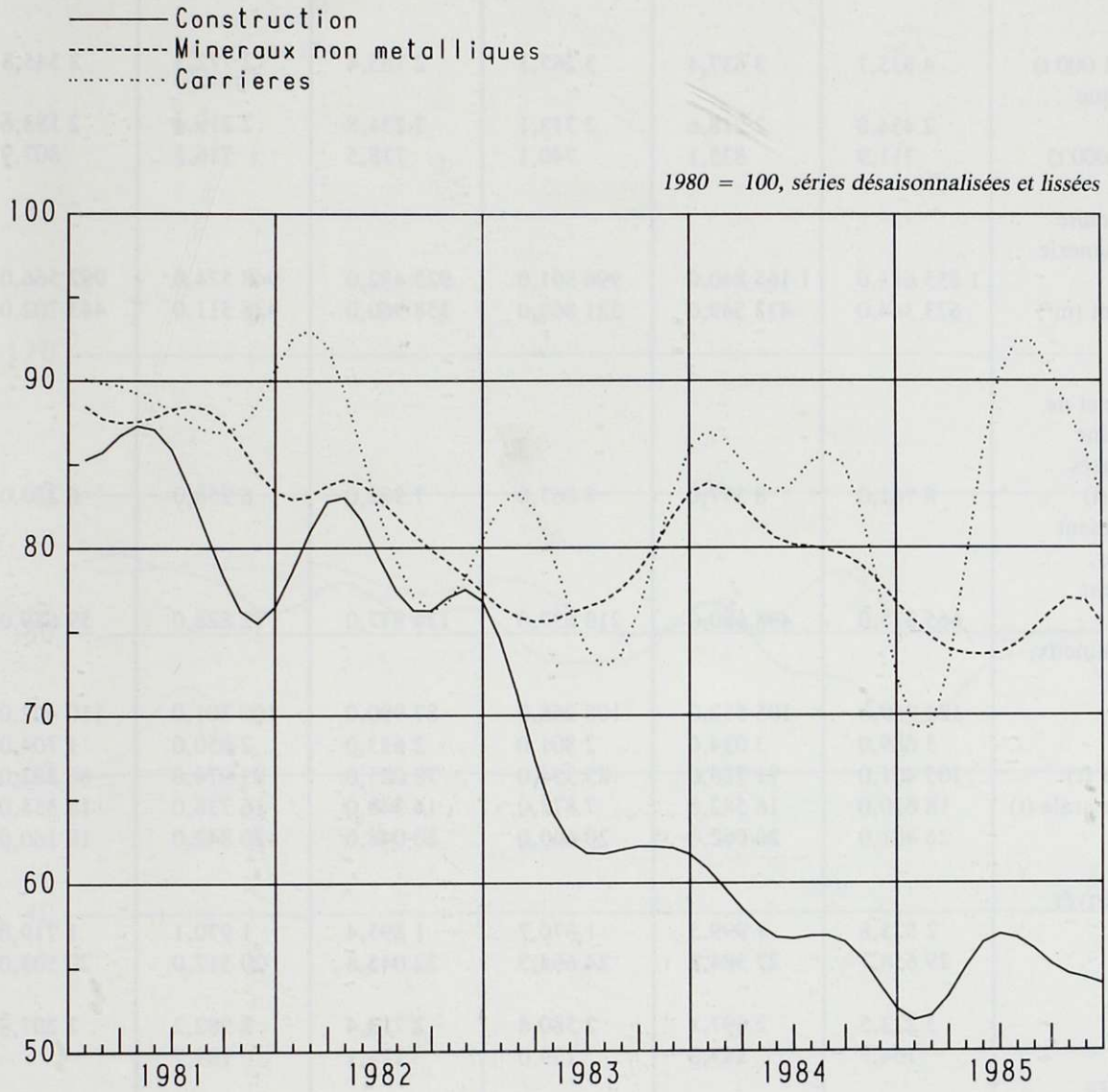
G. CONSTRUCTION

VI-17 - Permis de bâtir et bâtiments commencés

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Permis de bâtir:						
Bâtiments résidentiels (nombre)	36 909	26 967	22 176	19 493	23 030	25 087
- Volume (1 000 m³)	28 290	20 065	16 100	14 185	17 066	18 851
- Surface habitable (1 000 m²)	5 267	3 832	3 102	2 686	3 195	3 539
- Surface totale (1 000 m²)	8 665	6 157	4 987	4 330	5 189	5 716
Logements (nombre)	50 671	34 623	27 061	23 010	27 605	30 197
- Habitations unifamiliales (nombre)	35 380	26 097	21 494	18 771	22 322	24 313
- Appartements (nombre)	15 291	8 526	5 567	4 239	5 283	5 884
Bâtiments non résidentiels (nombre)	6 603	5 358	5 998	6 375	6 362	6 676
- Volume (1 000 m³)	22 397	21 594	22 920	20 979	22 067	26 012
- Surface (1 000 m²)	4 690	4 188	4 236	4 212	4 245	4 915
Bâtiments commencés:						
Bâtiments résidentiels (nombre)	34 161	26 156	23 837	22 066	20 379	24 792
- Volume (1 000 m³)	26 293	19 299	16 781	16 721	14 973	17 774
- Surface habitable (1 000 m²)	4 895	3 614	3 201	3 146	2 847	3 347
- Surface totale (1 000 m²)	8 031	5 866	5 181	5 120	4 591	5 416
Logements (nombre)	46 839	32 751	28 552	28 027	24 400	28 908
- Habitations unifamiliales (nombre)	32 585	25 210	23 163	21 457	19 766	24 100
- Appartements (nombre)	14 254	7 541	5 389	6 570	4 634	4 808
Bâtiments non résidentiels (nombre)	5 514	4 761	5 257	6 072	5 352	6 198
- Volume (1 000 m³)	19 847	17 324	17 137	22 170	18 163	22 402
- Surface (1 000 m²)	3 950	3 470	3 385	4 257	3 533	4 227

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

VI-I Indices de production de l'industrie de la construction et des minéraux non métalliques



Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

H. MATERIAUX DE CONSTRUCTION

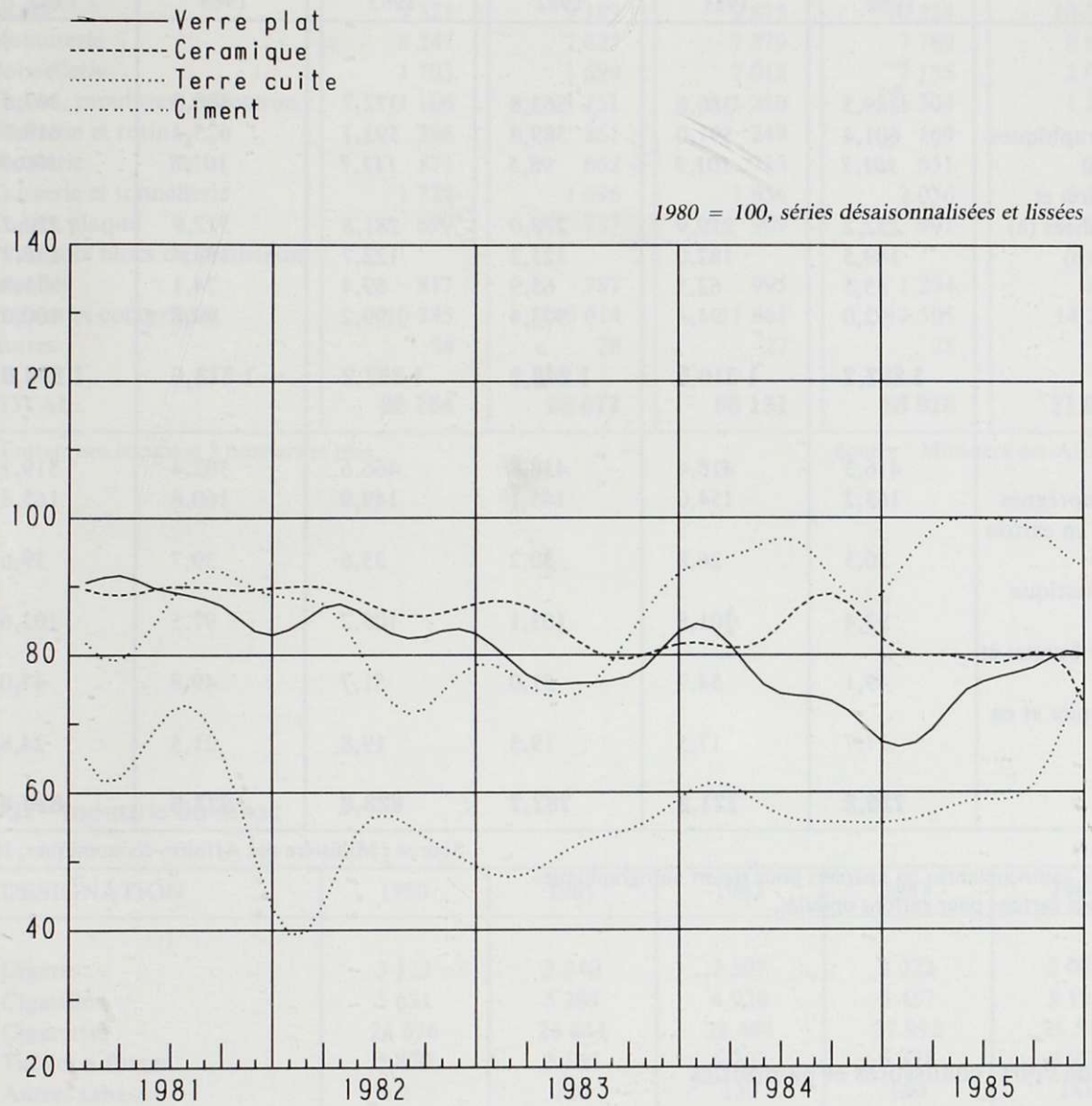
VI-18 - Production et activité des branches du secteur des matériaux de construction

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Industrie du ciment						
- Ciment Portland (1 000 t)	4 335,7	3 637,4	3 267,1	2 765,4	2 772,3	2 545,8
- Ciment métallurgique (1 000 t)	2 434,8	2 218,6	2 313,1	2 234,8	2 219,4	2 183,6
- Klinker exporté (1 000 t)	711,9	835,1	740,1	718,5	716,5	807,9
Industrie de la terre cuite						
- Briques pour maçonnerie ordinnaire (m^3)	1 855 611,0	1 165 840,0	996 591,0	925 432,0	948 574,0	992 566,0
- Briques de parement (m^3)	623 344,0	433 549,0	321 869,0	358 960,0	428 511,0	443 702,0
Industrie céramique						
- Vaisselle de faïence et de porcelaine, porcelaine électro-technique, grès artistique et divers (t)	8 761,0	8 377,0	8 067,0	7 982,0	6 958,0	6 220,0
- Carreaux de revêtement en faïence et en grès, carreaux de parement en demi-grès (m^2)	665 315,0	498 680,0	210 637,0	134 877,0	72 828,0	59 659,0
- Produits silico-alumineux, produits silicieux et autres (t)	124 969,0	105 552,0	108 268,0	87 990,0	100 301,0	110 402,0
- Dalles d'usine (t)	3 689,0	3 034,0	2 801,0	2 633,0	2 050,0	1 704,0
- Tuiles et accessoires (t)	105 401,0	71 726,0	85 354,0	78 025,0	83 974,0	86 882,0
- Céramique architecturale (t)	18 610,0	16 582,0	7 877,0	14 348,0	16 736,0	18 355,0
- Poterie (t)	26 481,0	20 062,0	20 660,0	20 048,0	20 842,0	18 160,0
Chaux, calcaire et dérivés						
- Chaux (1 000 t)	2 325,8	1 999,5	1 370,7	1 595,4	1 970,1	1 719,0
- Calcaire (1 000 t)	29 658,7	27 584,1	24 664,5	22 045,8	20 517,0	20 503,0
- Dolomies:						
crues (1 000 t)	3 223,5	2 697,1	2 580,8	2 713,4	2 982,2	3 207,8
frittées (1 000 t)	164,7	147,8	159,0	174,1	189,7	--
- Agglomérés de plâtre (1 000 m^2)	20 408,0	16 108,4	16 916,3	18 306,9	18 860,5	17 706,0
- Carbonates naturels (1 000 t)	326,9	273,0	327,7	259,8	409,3	446,4
Industrie du verre (a)	100,0	90,9	86,5	83,7	91,1	72,3
- Verre plat (a)	100,0	86,0	80,2	79,3	93,1	97,1
- Verre creux (a)	100,0	95,7	92,9	87,9	91,1	58,6

(a) Indice 1980 = 100.

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

VI-J Indices de production de l'industrie des matériaux de construction



Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

I. SECTEURS DIVERS

VI-19 - Industrie du papier et du carton, production et transformation

1 000 t

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Production:						
Pâtes à papier	389,3	380,6	363,8	372,7	380,0	367,6
Papiers et cartons graphiques	601,4	591,0	589,8	593,1	625,4	618,7
dont:- papier journal	*101,7*	*101,7*	*98,5*	*111,7*	*101,8*	*100,0*
- pour impression et écritures couchées (a)	*252,2*	*259,9*	*278,0*	*281,8*	*312,9*	*320,3*
Papier d'emballage (b)	149,5	182,0	125,3	122,7	134,4	136,7
Cartons	55,5	62,5	65,9	69,4	74,1	71,8
Autres papiers	92,0	94,4	103,4	99,2	99,8	100,0
TOTAL	**1 287,7**	**1 310,5**	**1 248,2**	**1 257,2**	**1 313,6**	**1 294,8**
Transformation:						
Emballages	416,3	416,4	438,8	466,6	502,4	519,1
Papiers et cartons imprégnés	163,2	154,0	145,1	149,9	160,6	165,8
Articles en papier et en carton pour l'industrie	30,5	26,8	30,2	35,6	39,7	39,6
Articles à usage domestique et d'hygiène	93,4	101,8	103,1	105,2	97,5	103,6
Articles scolaires, de bureau et de correspondance	49,1	54,7	51,0	51,7	49,8	47,0
Autres articles en papier et en carton	17,7	17,5	19,5	19,8	21,5	24,8
TOTAL	**770,2**	**771,2**	**787,7**	**828,8**	**871,5**	**899,9**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

(a) Y compris papiers dits «autocopiants» ou «papiers pour report autographique».
(b) Y compris les papiers et cartons pour cartons ondulés.

VI-20 - Production de cuirs, chaussures et pantoufles

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Cuirs lourds de bovins (t)	1 643	1 640	1 492	1 375	1 585	1 548
Cuirs légers (1 000 pieds carrés)	17 382	22 238	24 989	25 322	25 727	23 725
Chaussures (1 000 paires)	3 625	3 055	3 365	3 419	3 125	2 711
Pantoufles (1 000 paires)	2 703	2 861	2 946	2 599	2 712	2 629

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

VI-21 - Industrie du bois et des produits connexes (a)

Ventes facturées, en millions de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Meubles	27 493	28 122	28 974	29 636	29 743	30 295
Sièges	9 521	9 189	9 875	10 228	10 633	11 314
Menuiserie	8 247	7 625	7 379	7 789	8 872	9 743
Boissellerie	1 703	1 699	2 012	2 155	2 053	1 958
Cadres, moulures, raboteries	1 106	1 151	1 210	1 304	1 365	1 391
Vannerie et rotin	286	261	249	169	92	83
Brosserie	571	662	713	651	708	820
Caisserie et tonnellerie	1 732	1 696	1 856	2 036	2 287	2 608
Contre plaqué	699	737	909	991	962	1 009
Panneaux blocs ou panneaux lamellés	817	787	995	1 234	859	786
Panneaux comprimés	10 385	10 614	11 865	12 595	14 232	15 203
Autres	54	28	27	28	87	69
TOTAL	**62 754**	**62 677**	**66 131**	**68 878**	**71 892**	**75 279**

(a) Entreprises occupant 5 ouvriers et plus.

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

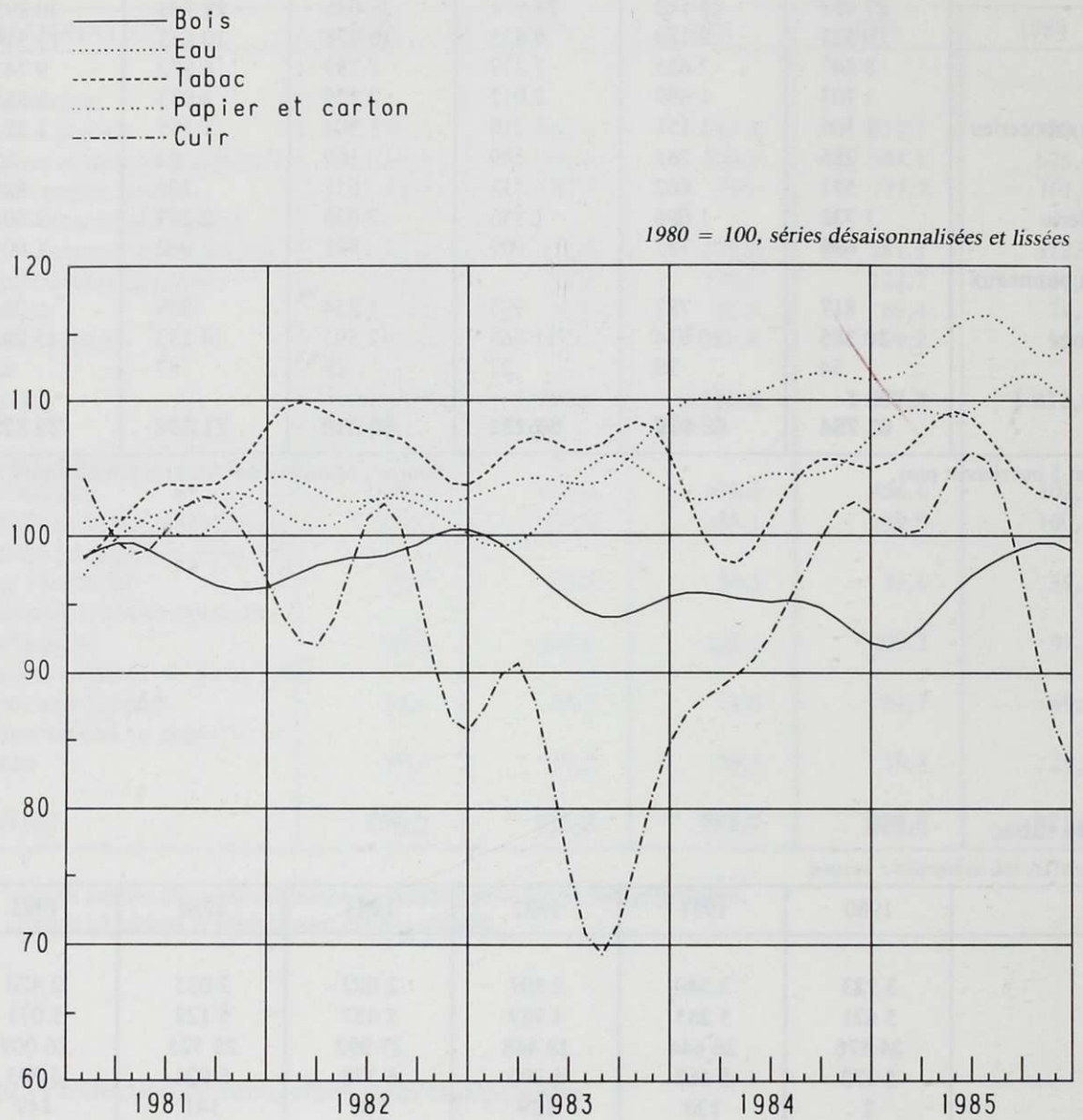
VI-22 - Industrie du tabac

t

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Cigares	3 123	2 540	2 507	2 022	2 085	2 420
Cigarillos	5 621	5 283	4 929	5 457	5 122	5 071
Cigarettes	24 576	26 644	28 448	27 992	25 525	26 009
Tabacs à fumer	5 470	5 162	5 702	6 378	6 921	6 805
Autres tabacs	2	120	139	160	141	149
TOTAL	**38 792**	**39 749**	**41 726**	**42 009**	**39 789**	**40 454**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

VI-K Indices de production de divers secteurs industriels



Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

VII. ENERGIE

Introduction		86
A. CHARBON		88
VII-1	Main-d'oeuvre dans les mines de houille	88
VII-2	Rendement dans les mines de houille	88
VII-3	Balance charbonnière	89
VII-4	Résultats comptables de l'exploitation des mines de houille	90
VII-5	Balance du coke	91
VII-A	Coke de four	92
VII-B	Balance charbonnière	93
VII-C	Livraisons de charbon aux grands secteurs de consommation intérieure	94
B. ELECTRICITE		95
VII-6	Energie électrique disponible	95
VII-D	Production d'électricité par source d'énergie	96
VII-E	Consommation d'électricité	97
C. GAZ		98
VII-7	Bilan tous gaz (a)	98
VII-8	Transport et distribution du gaz par canalisation	98
VII-F	Gaz disponible	99
VII-G	Consommation nette de gaz; tous gaz, y compris GPL et gaz de raffinerie	100
D. PETROLE		101
VII-9	Production et consommation de produits pétroliers	101
VII-H	Production, importations, exportations et livraisons de produits pétroliers sur le marché intérieur	102
VII-I	Livraisons de produits pétroliers sur le marché intérieur	103
E. ENERGIE GLOBALE		104
VII-10A	Consommation apparente brute d'énergie primaire	104
VII-10B	Répartition de la consommation apparente brute d'énergie primaire	105
VII-11	Consommation finale d'énergie par forme d'énergie	106
VII-12	Bilan global de l'énergie	107
VII-13A	Bilan résumé par forme d'énergie en 1984	108
VII-13B	Bilan provisoire résumé par forme d'énergie en 1985	109
VII-J	Consommation apparente d'énergie primaire	110
VII-K	Comparaison entre l'évolution des indices de la production industrielle et de la consommation brute d'énergie primaire	111
VII-L	Consommation finale d'énergie par forme d'énergie	112
VII-M	Consommation finale d'énergie par secteur	113
VII-N	Evolution des prix moyens de l'énergie	114

INTRODUCTION

Dans le secteur du charbon (tableaux VII-1 à 5 et graphiques VII-A à C), la production tourne depuis plusieurs années autour des 6 millions de tonnes (tableau VII-3). Comme le dernier charbonnage du bassin du Sud (Roton) a été fermé le 30 septembre 1984, la production de 1985 ne reflète que la légère diminution en Campine qui s'explique par un rendement inférieur à 1984 (tableau VII-2).

La consommation nette d'électricité a augmenté de 3,7 % en 1985 par rapport à 1984 (tableau VII-6). La production nette d'énergie électrique a augmenté de 4,5 % en 1985. Le remplacement des combustibles liquides par l'énergie nucléaire et les combustibles solides s'est poursuivi (graphique VII-D). Plus de 80 % de la production nette totale sont couverts par l'énergie nucléaire (60 %) et les combustibles solides (22 %).

Les ventes de gaz naturel ont légèrement baissé en 1985 (-0,4 % par rapport à 1984). Les fournitures directes à l'industrie ont chuté de plus de 10 % alors que celles par le réseau de distribution croissaient du même montant.

Entre 1982 et 1984, le pétrole brut et les produits intermédiaires mis en oeuvre (tableau VII-9 et graphique VII-H) restaient stables au niveau de 23 millions de tonnes environ. En 1985 un recul sensible a été enregistré (-13,5 %). Sur le marché intérieur, seule la consommation de carburants pour le transport routier demeure relativement constante (4,9 millions de tonnes)(graphique VII-I) cependant que la substitution de l'essence au diesel-oil se poursuit (2,4 millions de tonnes de diesel-oil en 1985 contre 1,8 millions en 1980 et respectivement 2,5 et 3,0 millions de tonnes d'essence-auto).

Leur remplacement, essentiellement par du gaz naturel, mais aussi les économies d'énergie ont entraîné une sensible diminution de la consommation de gasoil et de fuel léger pour chauffage dans le secteur domestique et assimilé. Les livraisons, suite à la diminution des prix de l'énergie, ont néanmoins légèrement augmenté en 1985 en dépassant à nouveau 5 millions de tonnes.

Le remplacement du fuel lourd par du combustible nucléaire et partiellement par du charbon pour la production d'électricité explique aussi la baisse de la consommation de pétrole.

La situation énergétique globale de la Belgique (tableaux VII-10 à 13 et graphiques VII-J à N) laisse apparaître, après le deuxième choc pétrolier de 1979, et jusqu'en 1983, une baisse annuelle moyenne de la consommation de 4 %; en 1984, cette dernière augmenta de 4,6 % et de 3,2 % en 1985.

Le bilan résumé par formes d'énergie (tableau VII-13) présente un aperçu des différentes formes d'énergie (colonnes) et de leur affectation (lignes). Les données sont en principe enregistrées au moment où les énergies sont livrées pour la transformation dans une autre forme d'énergie ou pour la consommation finale. Cela permet de tenir compte de la consommation propre et des pertes de transformation des producteurs d'énergie. Cependant, étant donné qu'il s'agit de livraisons et que les mouvements des stocks dans le commerce et chez les petits et moyens consommateurs ne sont pas connus, il peut y avoir un léger décalage lors de la consommation réelle des combustibles solides et liquides.

Des coefficients de conversion ont été utilisés pour que les données de la balance énergétique soient comparables. Ils figurent dans le tableau ci-après, de même que les abréviations usuelles en ce domaine.

Abréviations

PCI	Pouvoir calorifique inférieur
J	Joule
kjoule	kilojoule = 10^3 J
mjoule	mégajoule = 10^6 J
tjoule	terajoule = 10^9 J
kWh	kilowattheure
GWh	gigawattheure = 10^6 kWh
t	tonne métrique
tep	tonne d'équivalent pétrole: unité standardisée conventionnelle déterminée sur la base d'une tonne de pétrole d'un pouvoir calorifique net (PCI) de 41 860 kjoules/kg
kg ep	kilogramme d'équivalent pétrole

Coefficients de conversion

Energie		Kjoule (PCI)	Kg ep (PCI)
houille	1 kg	23 800-31 400	0,568-0,750
aggloméré de houille	1 kg	26 800-31 400	0,640-0,750
lignite ancien	1 kg	14 500-21 000	0,346-0,502
équivalent pétrole	1 kg	41 860	1
pétrole brut	1 kg	41 700-42 300	0,996-1,011
LPG	1 kg	46 000	1,099
essence moteur	1 kg	44 000	1,051
gaz naturel	1 mjoule	900	0,0215
énergie électrique	1 kWh	3 600	0,086

A. CHARBON

VII-1 - Main-d'oeuvre dans les mines de houille (a)

1 000

Année	Ouvriers inscrits			Ouvriers présent par jour ouvré (b)					
				Sud		Campine		Le Royaume	
	Sud	Campine	Total	Fond	Fond et surface	Fond	Fond et surface	Fond	Fond et surface
1973	10,9	17,5	28,4	6,1	8,8	10,2	14,2	16,3	23,0
1974	9,0	18,8	27,8	4,6	6,8	9,9	13,7	14,5	20,5
1975	7,7	19,0	26,7	3,6	5,3	11,0	14,6	14,6	19,9
1976	5,8	18,9	24,7	2,7	4,1	10,7	14,2	13,4	18,3
1977	4,1	18,6	22,7	2,0	3,1	10,9	14,3	12,9	17,4
1978	3,4	18,7	22,1	1,5	2,3	10,6	13,8	12,1	16,1
1979	2,7	18,6	21,3	1,2	1,8	10,6	13,7	11,8	15,5
1980	1,8	18,6	20,4	0,8	1,2	10,9	14,0	11,7	15,2
1981	1,5	18,7	20,2	0,6	1,0	11,0	14,0	11,6	15,0
1982	1,3	18,3	19,6	0,5	0,8	11,2	14,3	11,7	15,1
1983	1,2	17,9	19,1	0,5	0,7	11,1	14,1	11,6	14,8
1984	0,0	17,7	17,7	0,4	0,8	10,9	14,0	11,3	14,8
1985(c)	0,0	17,0	17,0	0,0	0,0	10,4	13,4	10,4	13,4

Source : Ministère des Affaires économiques, Administration des mines.

(a) Fin de période.
(b) Moyenne mensuelle.
(c) Données provisoires.

VII-2 - Rendement dans les mines de houille

En kilogrammes,moyennes mensuelles

Année	Production par poste et par ouvrier (a)					
	Sud		Campine		Le Royaume	
	Fond	Fond et surface	Fond	Fond et surface	Fond	Fond et surface
1973	1 715	1 162	2 522	1 806	2 219	1 555
1974	1 736	1 168	2 505	1 809	2 254	1 590
1975	1 696	1 122	2 254	1 677	2 114	1 525
1976	1 641	1 069	2 335	1 747	2 191	1 590
1977	1 582	1 008	2 465	1 859	2 319	1 698
1978	1 680	1 069	2 397	1 818	2 304	1 704
1979	1 785	1 095	2 321	1 764	2 265	1 678
1980	1 804	1 165	2 338	1 794	2 297	1 738
1981	2 009	1 277	2 207	1 710	2 196	1 681
1982	2 073	1 272	2 355	1 832	2 342	1 800
1983	1 675	1 009	2 439	1 894	2 405	1 844
1984	1 682	1 007	2 600	2 007	2 577	1 975
1985(b)	0	0	2 509	1 928	2 509	1 928

Source : Ministère des Affaires économiques, Administration des mines.

(a) Y compris le personnel de cadre et de surveillance.
(b) Données provisoires.

VII-3 - Balance charbonnière

1 000 t

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985 (f)
Production nette	6 324	6 186	6 539	6 097	6 298	6 211
Campine	*5 949*	*5 815*	*6 277*	*5 910*	*6 196*	*6 211*
Sud	*375*	*371*	*262*	*187*	*102*	*0*
Importations (a)	10 139	10 051	10 484	7 510	9 318	9 320
Stocks sur le carreau des mines et chez les importateurs au 1 janvier	150	164	217	801	957	787
CHARBON DISPONIBLE	**16 613**	**16 401**	**17 240**	**14 408**	**16 573**	**16 318**
Consommation des mines (b)	11	5	6	7	10	8
Fabriques d'agglomérés	74	49	47	42	25	26
Cokeries et usines à gaz	7 948	7 605	7 555	6 067	8 059	7 737
Centrales électriques (c)	5 539	5 842	6 429	5 109	4 765	4 593
Sidérurgie (d)	79	30	30	34	41	17
Autres industries	962	746	495	438	726	914
Usages domestiques et équivalent	1 333	1 160	1 231	1 146	1 139	1 369
ECOULEMENT INTERIEUR	**15 946**	**15 437**	**15 793**	**12 843**	**14 765**	**14 664**
Exportations (e)	480	787	695	620	1 024	871
ECOULEMENT TOTAL	**16 426**	**16 224**	**16 488**	**13 463**	**15 789**	**15 535**
Stocks sur le carreau des mines et chez les importateurs au 31 décembre	164	217	801	957	787	799
Erreurs et omissions	23	-40	-49	-12	-3	-16

Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

(a) Non compris les importations du Grand-Duché de Luxembourg.

(b) Uniquement la consommation des mines; la consommation de leurs centrales électriques est reportée sous «Centrales électriques» . Données corrigées.

(c) Non compris les autoproducteurs individuels, sauf les centrales des charbonnages.

(d) Pour d'autres usages que la cokéfaction.

(e) Y compris les exportations vers le Grand-Duché de Luxembourg.

(f) Données provisoires.

VII-4 - Résultats comptables de l'exploitation des mines de houille

DESIGNATION	Sud		Campine		Le Royaume	
	Millions de F	Francs par t	Millions de F	Francs par t	Millions de F	Francs par t
1981						
Valeur nette de la production de houille	979	3 049	14 296	2 458	15 275	2 489
Dépenses d'exploitation	1 731	5 391	24 026	4 131	25 757	4 197
Dépenses d'immobilisation	1	4	357	61	358	65
Résultat d'exploitation	-753	-2 346	-10 087	-1 734	-10 840	-1 773
Subventions et rectifications (a)	691	2 152	9 754	1 677	10 445	1 702
Amortissements et charges financières	-6	-14	-208	-36	-214	-34
RESULTAT FINAL	**-68**	**-208**	**-541**	**-93**	**-609**	**-105**
1982						
Valeur nette de la production de houille	964	3 678	19 438	3 097	20 402	3 120
Dépenses d'exploitation	1 565	5 975	25 579	4 075	27 144	4 151
Dépenses d'immobilisation	0	0	776	124	776	119
Résultat d'exploitation	-601	-2 297	-6 917	-1 102	-7 518	-1 150
Subventions et rectifications (a)	506	1 931	6 485	1 033	6 991	1 069
Amortissements et charges financières	0	0	-264	-42	-264	-40
RESULTAT FINAL	**-95**	**-366**	**-696**	**-111**	**-791**	**-121**
1983						
Valeur nette de la production de houille	705	3 759	19 696	3 333	20 401	3 346
Dépenses d'exploitation	1 517	8 093	26 659	4 510	28 176	4 621
Dépenses d'immobilisation	6	36	501	85	507	83
Résultat d'exploitation	-818	-4 371	-7 464	-1 262	-8 282	-1 358
Subventions et rectifications (a)	749	3 994	7 361	1 245	8 110	1 330
Amortissements et charges financières	-4	-20	-279	-47	-283	-46
RESULTAT FINAL	**-73**	**-397**	**-382**	**-64**	**-455**	**-74**
1984						
Valeur nette de la production de houille	437	4 278	20 332	3 252	20 769	3 278
Dépenses d'exploitation	950	9 293	29 308	4 730	30 258	4 804
Dépenses d'immobilisation	0	0	682	110	682	108
Résultat d'exploitation	-513	-5 015	-9 658	-1 588	-10 171	-1 634
Subventions et rectifications (a)	460	4 502	8 648	1 396	9 108	1 446
Amortissements et charges financières	-12	-120	-289	-47	-301	-48
RESULTAT FINAL	**-65**	**-633**	**-1 299**	**-239**	**-1 364**	**-236**
1985						
Valeur nette de la production de houille	0	0	21 864	3 520	21 864	3 520
Dépenses d'exploitation	0	0	32 060	5 161	32 060	5 161
Dépenses d'immobilisation	0	0	750	121	750	121
Résultat d'exploitation	0	0	-10 946	-1 762	-10 946	-1 762
Subventions et rectifications (a)	0	0	9 971	1 605	9 971	1 605
Amortissements et charges financières	0	0	-493	-79	-493	-79
RESULTAT FINAL	**0**	**0**	**-1 468**	**-236**	**-1 468**	**-236**

Source : Ministère des Affaires économiques, Administration des mines.

(a) Le solde éventuel de l'ancien Fonds de Solidarité, les différences d'estimation des matières consommées et les autres subventions provenant de l'Etat et de la CECA.

VII-5 - Balance du coke(a)

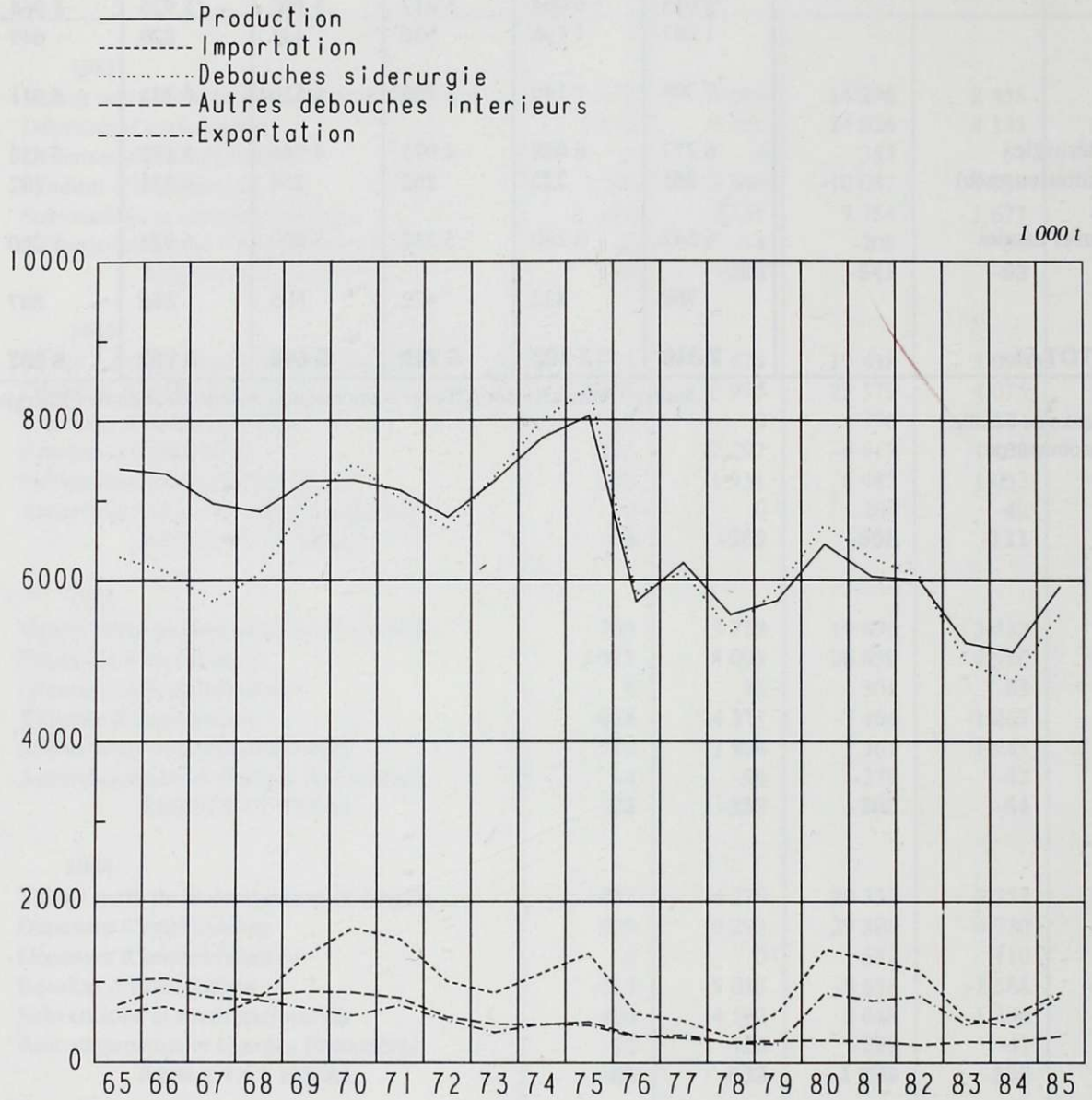
1 000 t

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Production	6 048	6 004	5 217	5 106	5 926	5 964
Importations	1 261	1 136	536	444	829	647
Disponible total	7 309	7 140	5 753	5 550	6 755	6 611
Livraisons à la sidérurgie	6 277	6 058	4 975	4 746	5 592	5 458
Autres livraisons intérieures(b)	265	222	262	254	331	302
Livraisons intérieures totales	6 542	6 280	5 237	5 000	5 923	5 760
Exportations	768	822	472	605	869	847
ECOULEMENT TOTAL	**7 310**	**7 102**	**5 709**	**5 605**	**6 792**	**6 607**

Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

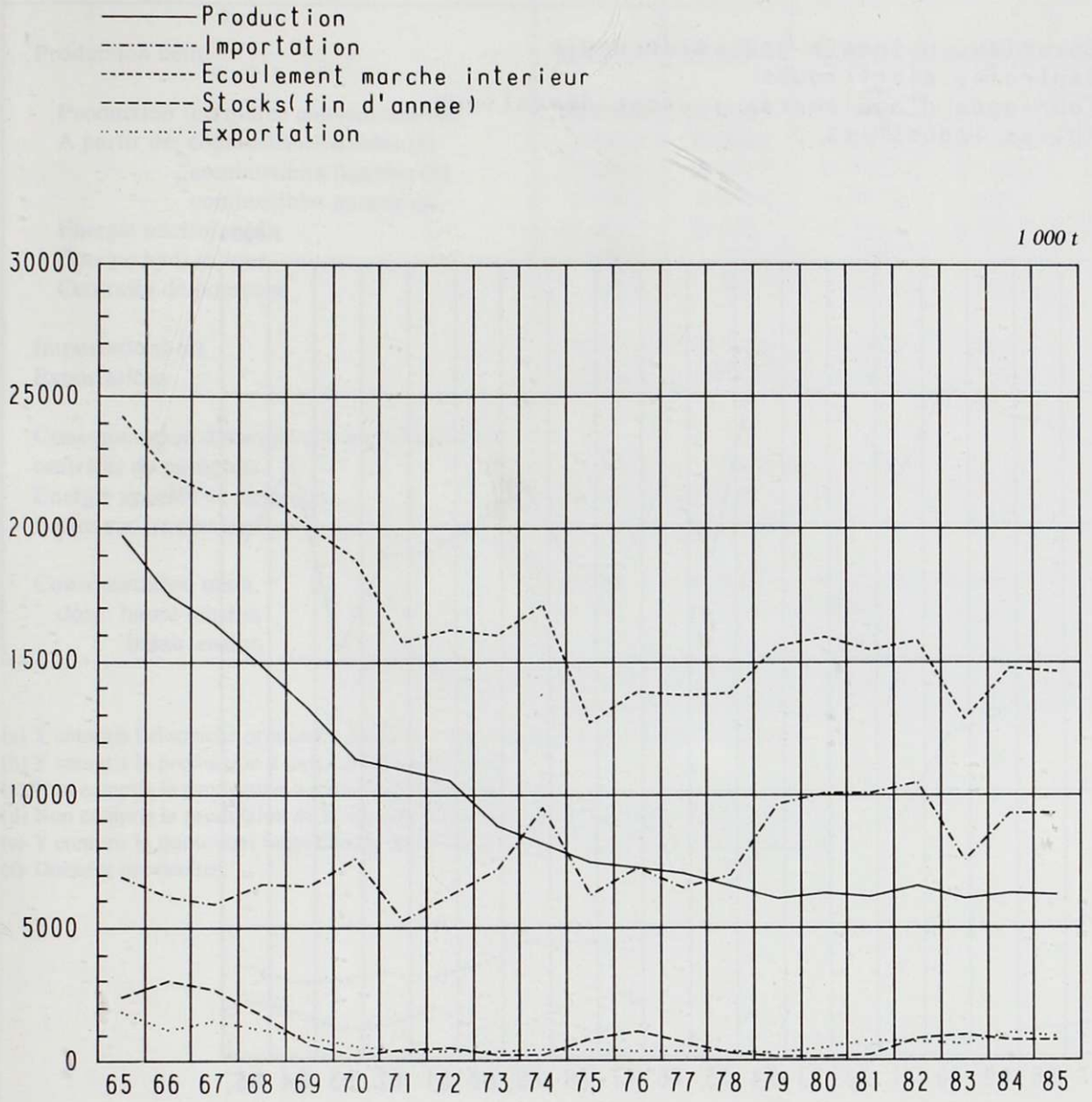
(a) Coke de four, semi-coke de houille.
(b) Y compris l'autoconsommation.
(c) Données provisoires.

VII-A - Coke de four



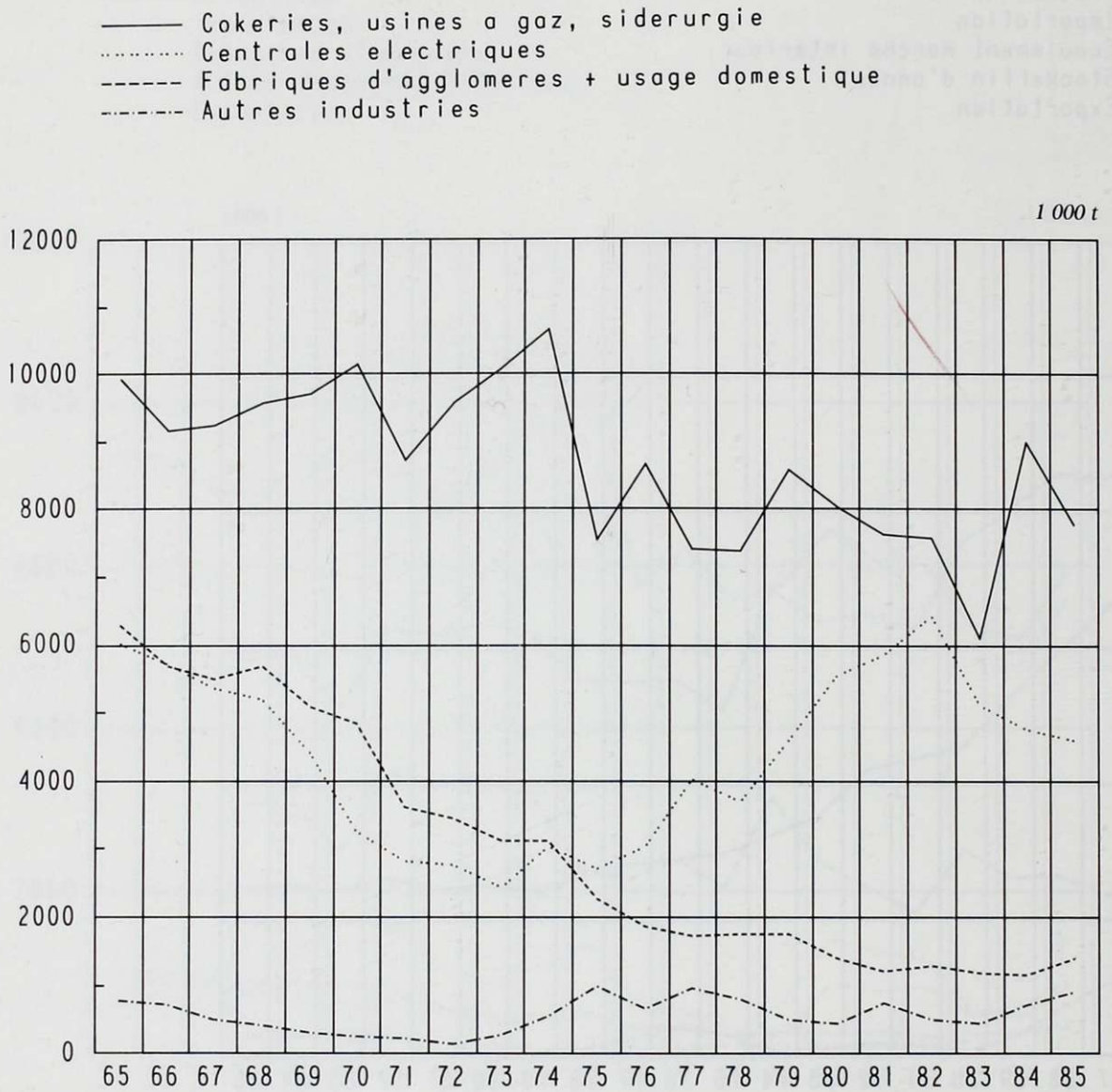
Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

VII-B - Balance charbonnière



Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

VII-C - Livraisons de charbon aux grands secteurs de consommation intérieure



Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

B. ELECTRICITE

VII-6 - Energie électrique disponible

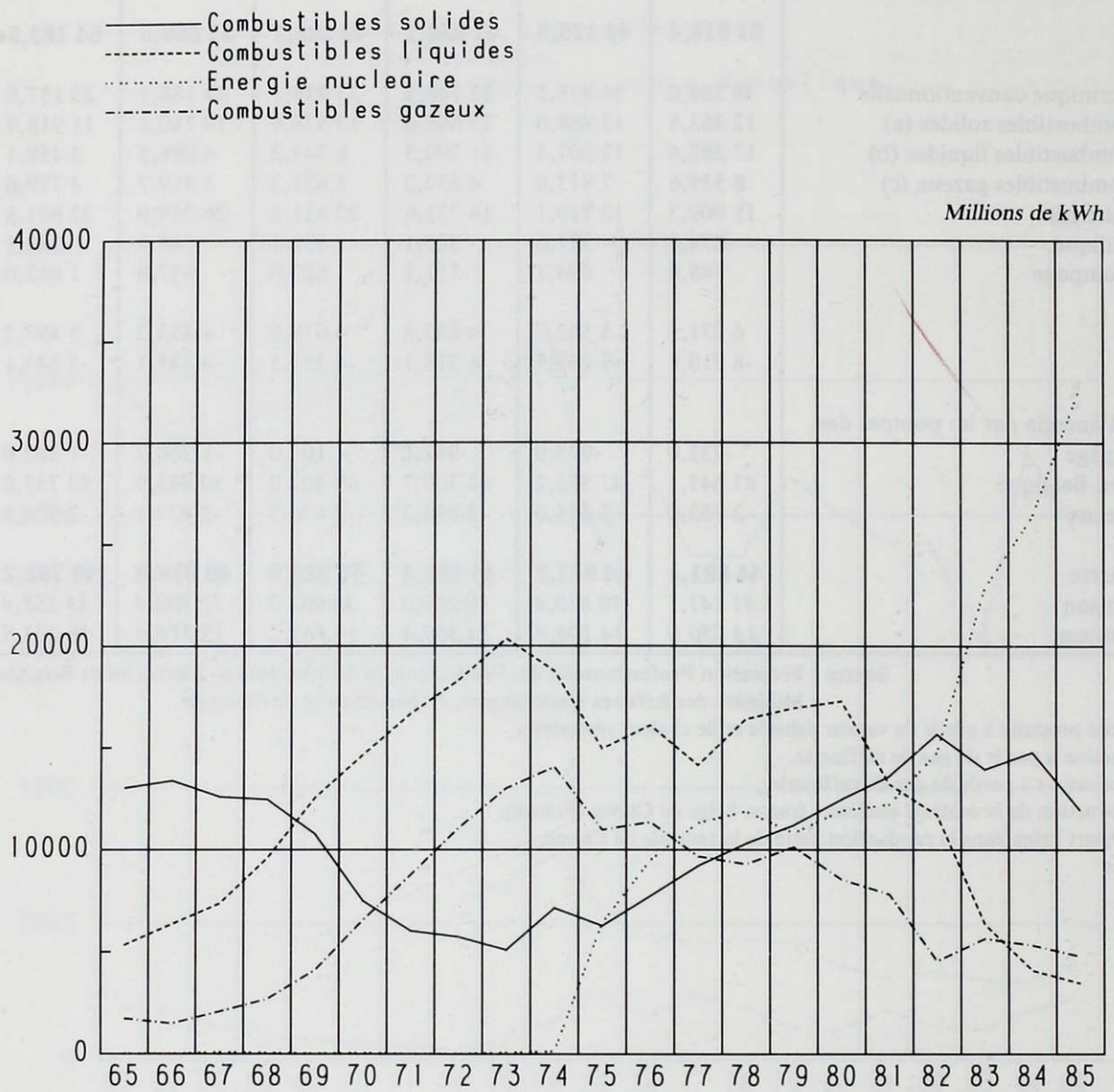
Millions de kWh

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Production nette	**51 015,4**	**48 179,3**	**47 936,1**	**49 926,7**	**51 850,5**	**54 183,5**
Production thermique conventionnelle	38 286,0	34 888,5	32 148,3	25 934,1	24 186,1	20 157,6
A partir de: combustibles solides (a)	12 463,8	13 868,0	15 895,6	13 938,6	14 780,1	11 918,9
combustibles liquides (b)	17 282,6	13 207,5	11 700,5	6 344,2	4 086,3	3 459,1
combustibles gazeux (c)	8 539,6	7 813,0	4 552,2	5 651,3	5 319,7	4 779,6
Energie nucléaire (d)	11 909,3	12 219,1	14 751,6	22 831,5	26 359,0	32 691,8
Energie hydraulique	274,3	377,0	325,1	332,1	348,4	282,1
Centrales de pompage	545,8	694,7	711,1	829,0	957,0	1 052,0
Importations (e)	6 271,5	5 562,7	4 633,8	4 038,0	4 453,2	5 497,2
Exportations	-8 910,8	-5 263,9	-4 318,1	-4 355,5	-4 143,1	-5 543,1
Consommation d'énergie par les pompes des centrales de pompage	-733,0	-925,9	-942,1	-1 102,0	-1 266,7	-1 380,6
Energie appelée en Belgique	47 643,1	47 552,2	47 309,7	48 507,2	50 893,9	52 757,0
Pertes sur les réseaux	-2 752,0	-2 635,0	-2 674,3	-2 678,3	-2 877,1	-2 974,8
Consommation nette	**44 891,1**	**44 917,2**	**44 635,4**	**45 828,9**	**48 016,8**	**49 782,2**
dont: haute tension	*31 141,1*	*30 810,8*	*30 269,0*	*30 967,7*	*32 702,4*	*33 558,4*
basse tension	*13 750,0*	*14 106,4*	*14 366,4*	*14 861,2*	*15 314,4*	*16 223,8*

Source : Fédération Professionnelle des Producteurs et distributeurs d' Electricité de Belgique; Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

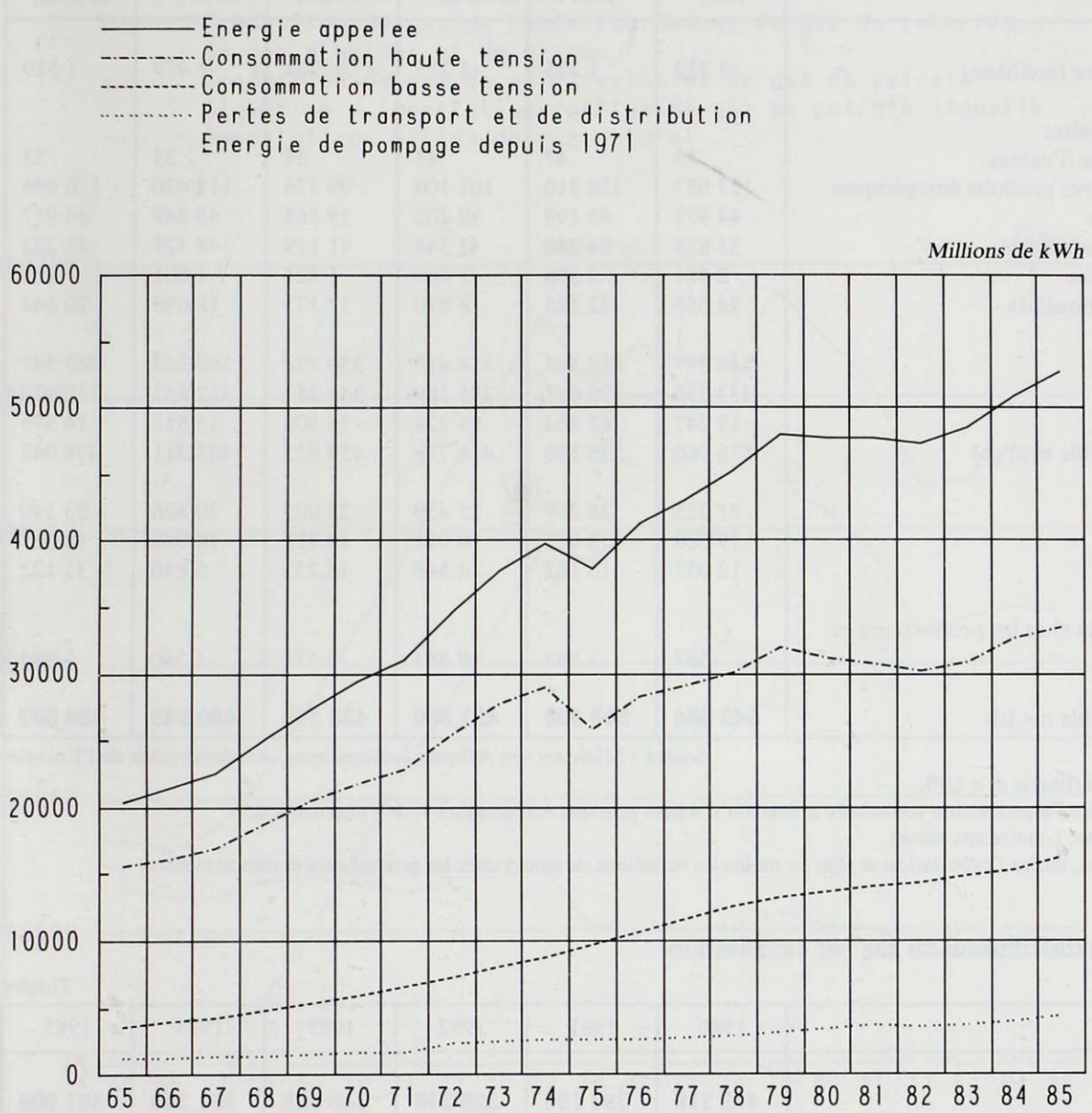
(a) Y compris l'électricité produite à partir de vapeur achetée et de chaleur récupérée.
(b) Y compris la production à partir de gaz de raffinerie.
(c) Non compris la production à partir de gaz de raffinerie.
(d) Non compris la production de la centrale nucléaire franco-belge de Chooz (France).
(e) Y compris la quote-part belge dans la production nette de la centrale de Chooz.
(f) Données provisoires.

VII-D - Production d'électricité par source d'énergie



Source : Fédération Professionnelle des Producteurs et distributeurs d' Electricité de Belgique.

VII-E - Consommation d'électricité



Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

C. GAZ

VII-7 - Bilan tous gaz (a)

Tjoules

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985 (e)
Production primaire (méthane)	1 532	1 275	1 215	721	1 479	1 529
Production secondaire:						
a. provenant de gaz d'usines	53	47	43	39	35	33
b. provenant d'autres produits énergétiques	127 937	124 310	101 100	99 376	113 470	110 966
-gaz de cokeries	44 973	45 199	39 202	39 563	45 849	44 937
-gaz de hauts-fourneaux	55 824	54 280	41 344	41 119	48 525	45 282
-gaz de raffineries	2 481	2 306	1 684	1 521	1 001	103
-gaz de pétrole liquéfiés	24 659	22 525	18 870	17 173	18 095	20 644
Importations	446 597	413 545	354 413	359 758	368 362	365 547
Gaz naturel	433 350	396 081	335 189	344 257	352 851	350 972
GPL	13 247	17 464	19 224	15 501	15 511	14 575
Gaz disponible brut (b)	576 066	539 130	456 728	459 855	483 311	478 042
Exportations	31 725	28 259	25 459	23 025	20 826	23 149
Gaz naturel	19 668	13 077	10 911	10 772	10 986	12 027
GPL	12 057	15 182	14 548	12 253	9 840	11 122
Variations de stocks chez les producteurs et importateurs (c)	-687	-1 963	-9 883	-3 471	-1 540	- 386
Gaz disponible net (d)	**543 654**	**508 908**	**421 386**	**433 359**	**460 945**	**454 507**

Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

(a) Y compris le gaz de raffinerie et le GPL.
(b) La production primaire, la production secondaire provenant d'autres produits énergétiques et de l'importation.
(c) (+) Reprise aux stocks; (-) mise aux stocks.
(d) Le gaz disponible brut, moins l'exportation et plus ou moins les variations de stocks chez les producteurs et importateurs.
(e) Données provisoires

VII-8 - Transport et distribution du gaz par canalisation

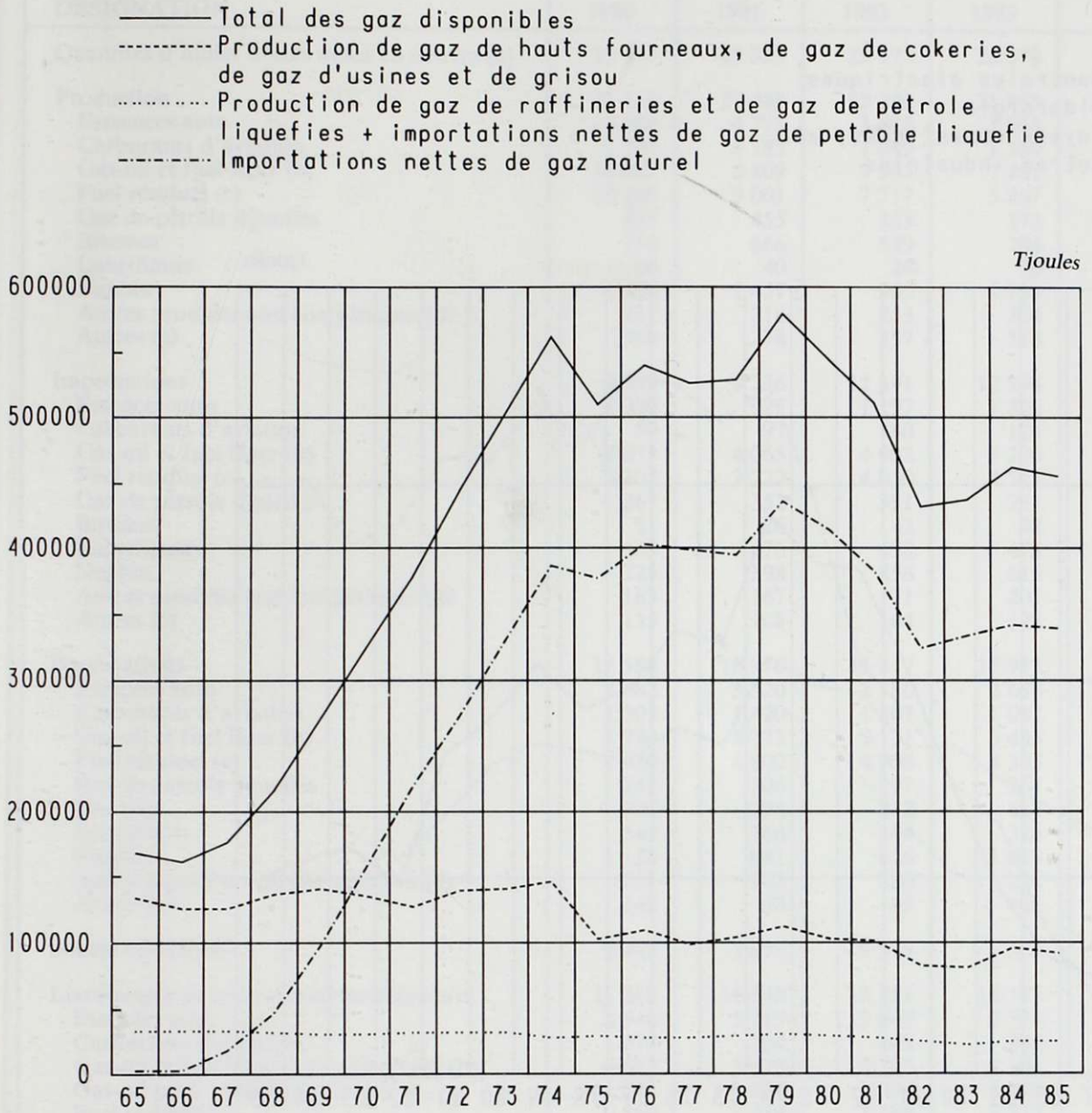
Tjoules

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Emissions de gaz	**432 716**	**394 164**	**325 348**	**340 825**	**351 346**	**351 005**
Gaz de ville: production totale des usines à gaz et centrales gazières	53	47	43	39	35	33
Gaz naturel	432 663	394 117	325 305	340 786	351 311	350 972
Ventes de gaz	**410 494**	**380 742**	**313 680**	**330 986**	**341 090**	**339 725**
Ventes des entreprises de distribution	169 163	171 821	163 011	165 284	168 145	185 175
- usages domestiques	*116 770*	*116 036*	*110 205*	*111 374*	*111 715*	*122 079*
- usages non domestiques	*52 393*	*55 785*	*52 806*	*53 910*	*56 430*	*63 096*
Ventes directes de Distrigaz à l'industrie	241 331	208 921	150 669	165 702	172 945	154 550
Exportations	19 668	13 077	10 911	10 272	10 986	12 027

Source : Fédération de l'industrie du gaz.

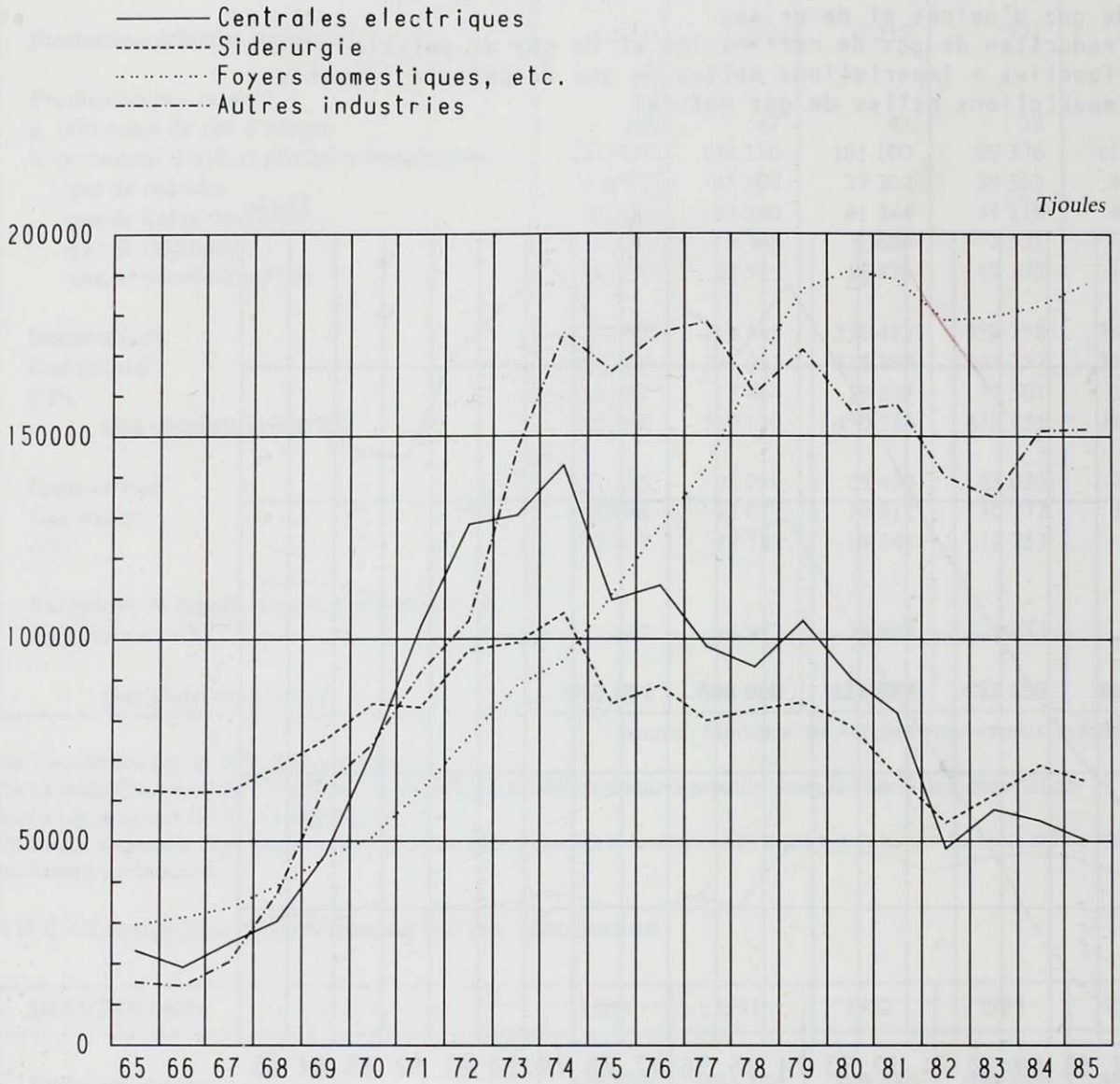
(a) Données provisoires.

VII-F - Gaz disponible



Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

VII-G - Consommation nette de gaz; tous gaz, y compris GPL et gaz de raffinerie



Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

D. PETROLE

VII-9 - Production et consommation de produits pétroliers

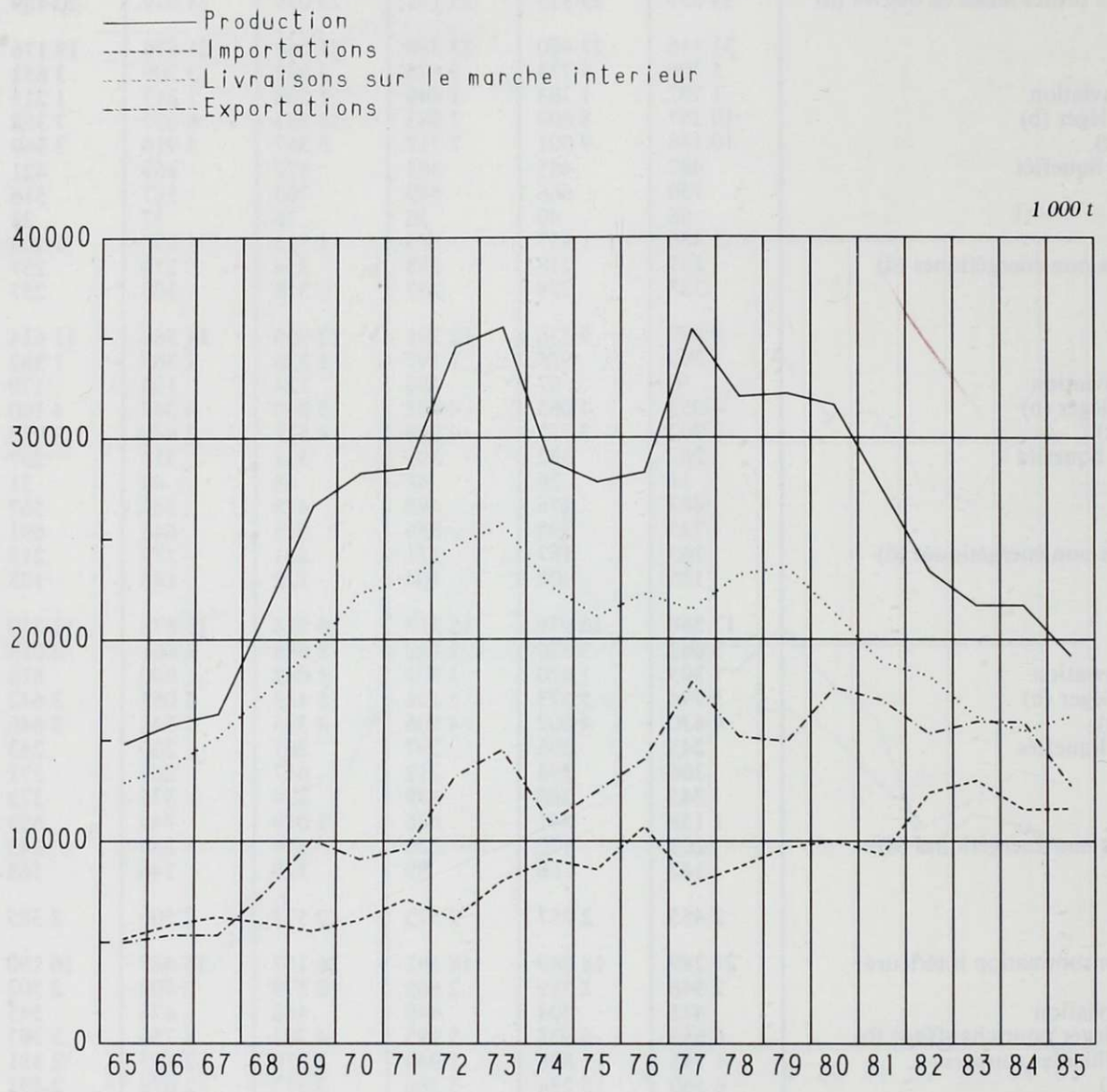
1 000 t

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Quantités d'huiles brutes mises en oeuvre (a)	33 631	29 323	25 175	23 079	23 679	20 489
Production	31 116	27 480	23 380	21 668	21 676	19 176
Esssences auto	5 506	4 773	3 676	3 943	3 709	3 853
Carburants d'aviation	1 707	1 783	1 649	1 380	1 213	1 213
Gas-oil et fuel léger (b)	10 387	8 809	7 983	7 581	8 037	7 358
Fuel résiduel (c)	10 148	9 001	7 717	5 367	5 916	3 969
Gaz de pétrole liquefiés	497	455	385	372	369	421
Bitumes	750	666	549	704	527	516
Lubrifiants	66	40	26	36	37	28
Naphta	1 486	1 457	885	1 733	1 290	1 304
Autres produits non énergétiques (d)	231	218	253	234	270	257
Autres (e)	338	278	257	318	308	257
Importations	9 999	9 336	12 391	12 996	11 564	11 614
Essences auto	1 390	925	1 197	1 326	1 365	1 382
Carburants d'aviation	50	97	180	124	135	170
Gas-oil et fuel léger (b)	4 053	4 065	4 902	5 230	4 347	4 160
Fuel résiduel (c)	2 702	2 722	4 050	4 521	3 849	3 930
Gaz de pétrole liquefiés	267	352	391	331	315	297
Bitumes	31	26	42	48	44	31
Lubrifiants	483	476	498	478	543	567
Naphta	725	398	856	615	645	691
Autres produits non énergétiques (d)	163	167	171	201	173	213
Autres (e)	135	108	104	122	148	173
Exportations	17 588	16 976	15 317	15 913	15 878	12 730
Essences auto	3 662	3 320	2 180	2 688	2 461	2 673
Carburants d'aviation	1 305	1 420	1 307	1 042	840	818
Gas-oil et fuel léger (b)	5 794	5 373	5 131	5 435	5 065	3 642
Fuel résiduel (c)	4 430	4 802	4 906	4 385	5 546	3 646
Gaz de pétrole liquefiés	243	306	297	261	200	243
Bitumes	306	294	212	417	263	271
Lubrifiants	345	360	349	324	375	372
Naphta	1 158	841	626	1 019	749	659
Autres produits non énergétiques (d)	203	172	220	214	239	243
Autres (e)	142	88	89	128	140	163
Soutes maritimes	2 455	2 857	2 573	2 573	2 500	2 385
Livraisons à la consommation intérieure	21 289	18 849	18 181	16 157	15 449	16 180
Essences auto	2 948	2 719	2 669	2 579	2 592	2 502
Carburants d'aviation	475	504	449	462	474	545
Gas-oil et fuel léger pour chauffage (b)	6 653	5 928	5 195	4 702	4 756	5 305
Gas-oil pour véhicules routiers	1 795	1 838	1 944	2 070	2 153	2 391
Fuel résiduel (c)	6 569	5 234	5 286	3 577	2 678	2 591
Gaz de pétrole liquefiés	531	500	469	423	498	482
Bitumes	452	390	386	330	283	274
Lubrifiants	197	194	196	191	202	206
Naphta	1 133	1 028	1 136	1 299	1 298	1 364
Autres produits non énergétiques	205	215	197	223	197	238
Autres (e)	331	299	254	301	318	282

Source : Ministère des Affaires économiques,Administration de l'Energie.

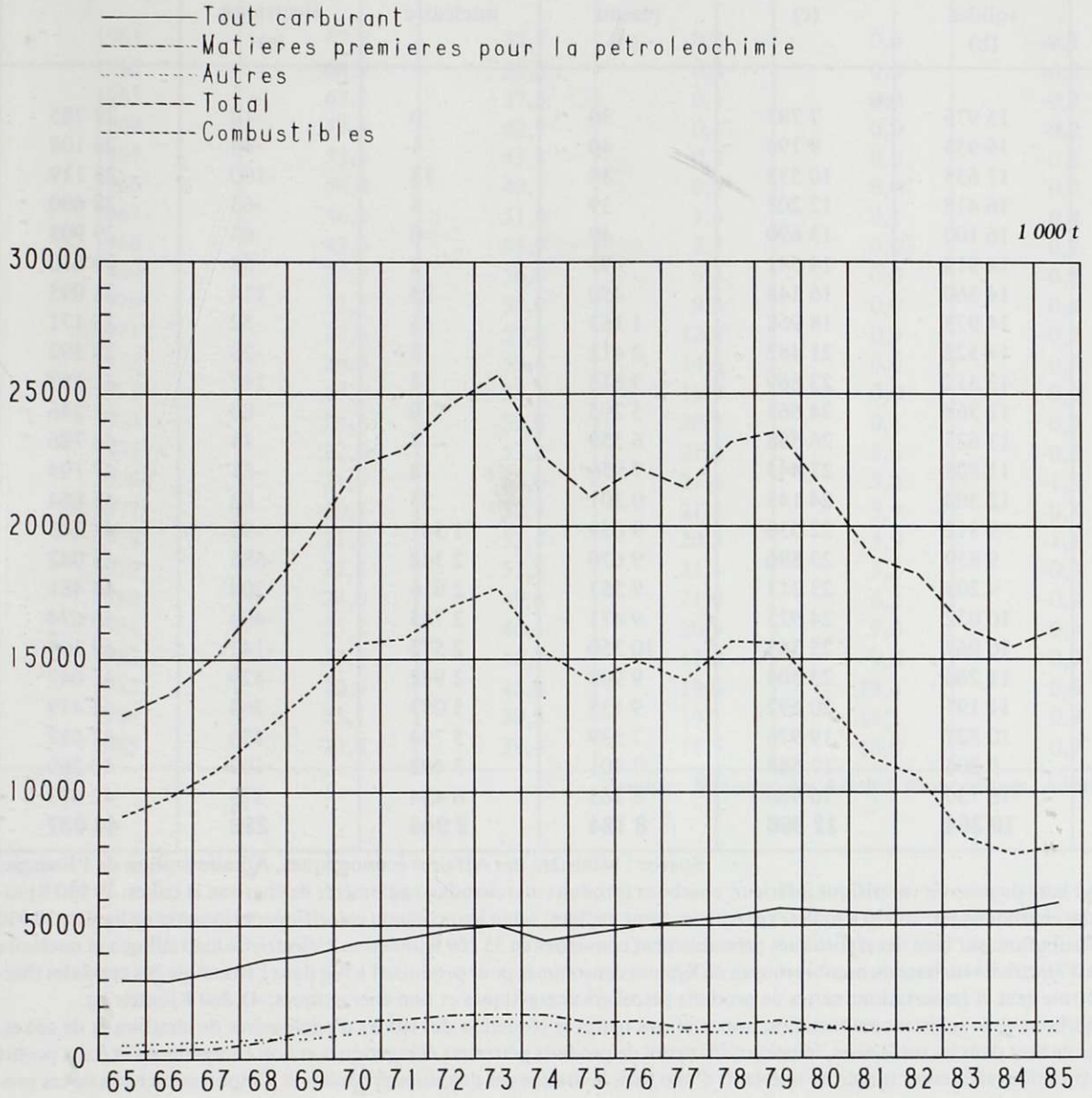
(a) Y compris la mise en oeuvre de produits intermédiaires.
(b) Y compris pétrole lampant et pétrole tracteur.
(c) Y compris le brai de pétrole résiduel.
(d) Principalement white spirit et essences spéciales.
(e) Y compris le gaz incondensable.
(f) Données provisoires.

VII-H - Production, importations, exportations et livraisons de produits pétroliers sur le marché intérieur



Source: Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

VII-I - Livraisons de produits pétroliers sur le marché intérieur (a)



Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

(a) Non compris l'autoconsommation des raffineries et les soutes maritimes.

E. ENERGIE GLOBALE

VII-10A - Consommation apparente brute d'énergie primaire

1 000 tep (41 860 kjoules/kg) (a)

Année	Combustibles solides (b)	Pétrole (c)	Gaz de réseau (d)	Energie nucléaire	Autres électricité (e)	Total (f)
1961	15 976	7 787	36	0	-14	23 785
1962	16 953	9 198	40	1	-84	26 108
1963	17 635	10 533	38	13	-100	28 119
1964	16 418	12 202	39	4	-63	28 600
1965	16 100	13 690	49	0	64	29 903
1966	14 914	14 541	99	2	54	29 610
1967	14 360	16 148	450	23	114	31 095
1968	14 973	18 968	1 163	15	52	35 171
1969	14 522	21 482	2 412	5	-29	38 392
1970	13 312	23 869	3 815	14	147	41 157
1971	11 368	24 663	5 295	0	-80	41 246
1972	11 625	26 588	6 559	3	11	44 786
1973	11 808	27 443	7 956	18	-31	47 194
1974	12 303	24 145	9 301	33	82	45 864
1975	9 312	22 530	9 059	1 541	-96	42 346
1976	9 859	23 896	9 670	2 342	-685	45 082
1977	9 203	23 313	9 553	2 616	-204	44 481
1978	10 032	24 925	9 471	2 745	-499	46 674
1979	10 963	25 363	10 350	2 575	-147	49 104
1980	11 288	23 304	9 902	2 982	-429	47 047
1981	11 197	20 692	9 133	3 093	364	44 479
1982	10 827	19 976	7 539	3 794	376	42 512
1983	9 206	17 568	7 901	5 402	192	40 269
1984	10 730	16 966	8 165	6 434	378	42 673
1985	**10 304**	**17 366**	**8 124**	**7 944**	**299**	**44 037**

Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

(a) Taux de conversion sur base du pouvoir calorifique inférieur: charbons (produits marchands), agglomérés de charbon et cokes: 29 930 Kjoules/kg; bas-produits des charbonnages: 20 930 Kjoules/kg; schistes combustibles: selon leur contenu calorifique; briquettes de lignite: 20 930 Kjoules/kg; gaz de distribution: sur base des statistiques préalablement converties en 35 169 Kjoules/m3; électricité hydraulique et nucléaire et importations nettes d'électricité sur base du nombre moyen de Kjoules consommés pour produire 1 kWh dans l'ensemble des centrales thermiques classiques; pétrole brut et importations nettes de produits pétroliers énergétiques et non énergétiques: 41 860 Kjoules/kg.

(b) Consommation de charbons et de schistes combustibles, importations nettes et réduction des stocks d'agglomérés de charbon et de cokes.

(c) Mise en oeuvre de pétrole brut dans les raffineries, importations nettes de produits pétroliers énergétiques et non énergétiques et écart positif entre les livraisons de produits raffinés sur le marché intérieur, d'une part, la somme des quantités produites et l'importation nette de ces produits, d'autre part.

(d) Consommation de grisou capté en Belgique et importations nettes de gaz de réseau, dont le gaz naturel à partir du 10.10.1966.

(e) Production d'électricité hydraulique et importations nettes d'électricité; la part belge dans la production de la centrale nucléaire franco-belge de Chooz est comptée parmi les importations.

(f) Le total doit correspondre à la somme des postes «consommation des producteurs d'énergie primaire, pertes de transformation et de distribution» et «livraisons à la consommation finale» du tableau «Bilan global de l'Energie».

(g) Données provisoires.

VII-10B - Répartition de la consommation apparente brute d'énergie primaire

En pour-cent du total

Année	Combustibles solides	Pétrole	Gaz de réseau	Energie nucléaire	Autres électricités	Total
1961	67,2	32,7	0,2	0,0	-0,1	100,0
1962	64,9	35,2	0,2	0,0	-0,3	100,0
1963	62,7	37,5	0,1	0,0	-0,3	100,0
1964	57,4	42,7	0,1	0,0	-0,2	100,0
1965	53,8	45,8	0,2	0,0	0,2	100,0
1966	50,4	49,1	0,3	0,0	0,2	100,0
1967	46,2	51,9	1,4	0,1	0,4	100,0
1968	42,6	53,9	3,3	0,0	0,2	100,0
1969	37,8	56,0	6,3	0,0	-0,1	100,0
1970	32,3	58,0	9,3	0,0	0,4	100,0
1971	27,6	59,8	12,8	0,0	-0,2	100,0
1972	26,0	59,4	14,6	0,0	0,0	100,0
1973	25,0	58,1	16,9	0,0	0,0	100,0
1974	26,8	52,6	20,3	0,1	0,2	100,0
1975	22,0	53,2	21,4	3,6	-0,2	100,0
1976	21,9	53,0	21,4	5,2	-1,5	100,0
1977	20,7	52,4	21,5	5,9	-0,5	100,0
1978	21,5	53,4	20,3	5,9	-1,1	100,0
1979	22,3	51,7	21,1	5,2	-0,3	100,0
1980	24,0	49,6	21,0	6,3	-0,9	100,0
1981	25,2	46,5	20,5	7,0	0,8	100,0
1982	25,6	46,7	17,8	9,0	0,9	100,0
1983	22,9	43,6	19,6	13,4	0,5	100,0
1984	25,1	39,8	19,1	15,1	0,9	100,0
1985	23,4	39,4	18,5	18,0	0,7	100,0

Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

VII-11 - Consommation finale d'énergie par forme d'énergie

1 000 tep

Année	Charbons et agglomérés	Briquettes de lignite	Cokes (a)	Produits pétroliers (b)	Gaz de réseau (b)	Electricité (c)	Total
1952	8 644	31	1 986	2 475	1 429	591	15 156
1953	8 197	37	1 816	2 733	1 163	608	14 554
1954	8 811	44	1 989	2 905	1 282	667	15 698
1955	8 963	49	2 320	3 468	1 471	723	16 994
1956	9 026	50	2 520	4 174	1 620	796	18 186
1957	8 441	54	2 446	4 142	1 591	833	17 507
1958	6 425	51	2 313	4 796	1 595	846	16 026
1959	6 172	46	2 512	5 157	1 634	935	16 456
1960	6 495	48	2 585	5 748	1 801	1 026	17 703
1961	6 344	45	2 608	6 146	1 747	1 074	17 964
1962	6 917	48	2 705	7 323	1 849	1 178	20 020
1963	7 465	50	2 985	7 928	1 946	1 279	21 653
1964	5 958	38	3 096	9 010	2 023	1 442	21 567
1965	5 802	39	3 013	10 279	2 079	1 478	22 690
1966	5 900	34	2 889	10 803	2 108	1 567	23 301
1967	4 602	29	2 935	12 061	2 234	1 671	23 532
1968	4 649	28	3 237	13 604	2 789	1 878	26 185
1969	4 337	24	3 417	14 588	3 637	2 072	28 075
1970	4 171	21	3 225	16 305	4 083	2 241	30 046
1971	3 028	17	2 788	16 138	4 793	2 388	29 152
1972	2 920	15	3 118	17 292	5 749	2 673	31 767
1973	2 868	14	3 700	17 803	6 707	2 943	34 035
1974	2 682	17	3 876	15 347	7 734	3 119	32 775
1975	2 188	11	2 724	15 367	7 411	2 929	30 630
1976	1 960	11	2 768	16 176	8 184	3 228	32 327
1977	1 977	11	2 425	16 178	8 250	3 356	32 197
1978	2 145	10	2 621	17 332	8 469	3 529	34 106
1979	1 886	19	3 036	17 035	9 206	3 690	34 872
1980	1 840	72	2 921	15 057	8 941	3 729	32 560
1981	1 626	71	2 747	13 708	8 292	3 734	30 178
1982	1 420	75	2 372	13 373	7 174	3 719	28 133
1983	1 261	84	2 276	12 293	7 429	3 821	27 164
1984	1 476	134	2 684	12 177	8 018	4 006	28 495
1985 (d)	1 707	206	2 677	13 011	8 146	4 161	29 908

Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

(a) Pour éviter des doubles emplois, la consommation de cokes a été diminuée des quantités de la production de gaz de haut fourneau.

(b) Usages non énergétiques exclus.

(c) Coefficient de conversion pour l'électricité: 3 600 Kjoules/Kwh.

(d) Données provisoires.

VII-12 - Bilan global de l'énergie (a)

1 000 tep

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985 (b)
Ressources	70 841	64 730	63 432	60 571	62 732	61 410
Production primaire	7 594	7 784	8 750	9 792	11 112	12 537
-Houille	4 379	4 402	4 672	4 110	4 337	4 246
-Grisou	36	30	29	17	35	37
-Hydro-électricité	197	259	255	263	306	310
-Energie nucléaire (c)	2 982	3 093	3 794	5 402	6 434	7 944
Importations	63 247	56 946	54 682	50 779	51 620	48 873
-Houille et agglomérés de houille	6 966	6 997	7 349	5 226	6 464	6 486
-Coke	882	795	375	311	580	453
-Briquettes de lignite	72	72	75	84	134	206
-Pétrole brut	33 474	28 918	25 316	23 032	23 416	20 467
-Produits pétroliers	10 008	9 336	12 391	12 996	11 564	11 614
-Gaz de réseau	10 352	9 462	8 007	8 224	8 429	8 385
-Electricité (c)	1 493	1 366	1 169	906	1 033	1 262
Livraisons intérieures (d)	47 045	44 479	42 259	40 269	42 374	44 037
Consommation des producteurs d'énergie primaire, pertes de transformation et de distribution	11 555	11 505	11 295	10 231	10 982	11 239
Livraisons à la consommation finale	35 490	32 974	30 964	30 038	31 392	32 798
-Sidérurgie	5 293	4 833	4 314	4 147	4 673	4 555
-Autres industries	7 991	7 260	6 589	6 146	6 784	6 675
-Transports	5 713	5 509	5 546	5 599	5 590	5 944
-Secteur domestique et équivalent	13 561	12 576	11 693	11 212	11 448	12 734
-Produits non énergétiques	2 932	2 796	2 822	2 934	2 897	2 890
-Non ventilés	0	0	0	0	0	0
Ventes extérieures	23 535	22 542	20 518	20 758	21 394	18 200
Exportations	21 080	19 685	17 945	18 185	18 894	15 815
-Houille et agglomérés de houille	365	561	498	451	724	767
-Coke	538	575	335	428	614	593
-Produits pétroliers	17 588	16 976	15 317	15 953	15 878	12 730
-Pétrole brut et produits intermédiaires	0	0	486	131	455	165
-Gaz de rédeau	470	312	261	245	262	287
-Electricité (c)	2 119	1 261	1 048	977	961	1 273
Soutes (f)	2 455	2 857	2 573	2 573	2 500	2 385
Variations des stocks producteurs, importateurs et consommateurs	294	-2 315	639	-606	-1 230	-678
-Houille et coke	73	-70	795	-434	-648	-112
-Pétrole brut	-87	-426	-345	-193	-721	-188
-Gaz de réseau	16	47	236	83	37	0
-Produits pétroliers	292	-1 866	-47	-62	102	-378
Différence statistique	-33	24	16	150	194	-149

Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

(a) Coefficient de conversion: - houille, agglomérés et cokes: 0,70 - briquettes de lignite: 0,495 - grisou et gaz de réseau: 0,84 - pétrole, produits intermédiaires et produits pétroliers: 1,00 - électricité classique, énergie nucléaire et hydro-électricité: estimation sur base de la consommation spécifique de l'ensemble des centrales thermiques.

(b) Données provisoires.

(c) L'énergie électrique livrée à la Belgique par la centrale nucléaire franco-belge de Chooz est comptée parmi les importations d'électricité; celle livrée à la France par la Centrale nucléaire belgo-française de Tihange est comptée parmi les exportations.

(d) Coefficient de conversion pour l'électricité: 0,086. Il n'a pas été possible d'éliminer tous les doubles emplois.

(e) Calcul par différence.

(f) Soutage de la navigation maritime internationale.

VII-13A - Bilan résumé par forme d'énergie en 1984

DESIGNATION	Houille et agglomérés	Briquettes de lignite	Cokes	Pétrole brut	Produits pétroliers	Gaz de réseau (a)	Electricité (b)
	1 000 tec	1 000 t	1 000 t	1 000 t	1 000 t	Tjoules	Kwh
Ressources	**15 430**	**267**	**6 755**	**23 416**	**35 243**	**448**	**59 109**
Production primaire(c)	6 193	0	0	0	0	1	29 061
Production secondaire(d)	3	0	5 926	0	23 679	94	25 595
Importations de la CEE(e)	2 573	236	654	6 232	8 898	204	4 453
Importations des pays tiers	6 661	31	175	17 184	2 666	149	0
Emplois	**15 372**	**267**	**6 755**	**23 413**	**35 447**	**448**	**59 109**
Producteurs d'énergie primaire	12	0	0	0	0	0	666
Cokeries, usines à gaz (f)	7 836	0	0	0	1	21	135
Centrales électriques(g)	5 235	0	0	0	979	54	6 950
Raffineries de pétrole	0	0	0	23 679	1 517	0	639
Consommateurs finals:	2 107	267	5 917	0	14 470	361	46 576
-Sidérurgie (h)	41	0	5 592	0	131	69	4 739
-Autres industries (c)(i)	755	196	274	0	1 871	99	20 232
-Transports	0	0	0	0	5 495	0	1 110
-Secteurs domestique et équivalent	1 311	71	51	0	4 680	168	20 495
-Autres et non ventilés	0	0	0	0	0	0	0
-Produits non énergétiques	0	0	0	0	2 293	25	0
Consommation intérieure	15 190	267	5 917	23 679	16 967	436	54 966
Exportations vers la CEE(e)(j)	869	0	763	455	11 850	11	4 143
Exportations vers les Pays tiers	165	0	114	0	4 028	0	0
Soutes	0	0	0	0	2 500	0	0
Variation des stocks des producteurs et importateurs (k)	-249	0	-39	-721	102	1	0
Variation des stocks commerce et consommateurs (l)	-603	0	0	0	0	0	0

Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

(a) Tous les gaz fournis ou à être fourni en état gazeux; donc non compris les gaz butane ou propane fournis aux consommateurs finals sous forme liquide (en récipients).

(b) Certains doubles emplois entre la consommation d'électricité et celle d'autres formes d'énergie n'ont pu être éliminés.

(c) Houille: les produits marchands ont été comptés tonne pour tonne et les bas-produits ont été convertis en tec à raison de 20 930 Kjoules/kg; les schistes combustibles ont été calculés d'après leur contenu calorifique. Electricité: y compris l'énergie nucléaire. La part belge dans la centrale nucléaire franco-belge de Chooz est comptée parmi les importations.

(d) Houille et agglomérés: consommation de brai par les usines d'agglomérés. Gaz de distribution: production des usines à gaz et des cokeries, achats de gaz à l'industrie pétrolière, consommation globale de gaz de haut fourneau.

(e) Non compris le transit de gaz naturel vers la France.

(f) Gaz de réseau: besoins propres des cokeries et usines à gaz et pertes de distribution.

(g) Y compris la consommation des autoproducteurs. Electricité: y compris la différence entre la production brute et la production nette, ainsi que les pertes du transport et de la distribution et de l'énergie utilisée pour le pompage d'eau dans les centrales de pompage.

(h) Gaz de réseau: y compris le gaz de haut fourneau.

(i) Non compris la consommation en vue de la production d'électricité.

(j) Y compris les schistes combustibles calculés à 15 110 Kjoules/kg.

(k) Pétrole brut: différence entre les importations et la mise en oeuvre dans les raffineries; produits pétroliers: différence entre la production et l'importation, d'une part, les livraisons, d'autre part.

(l) Commerce, cokeries, sidérurgie, chemins de fer, centrales électriques des producteurs-distributeurs et centrales communes.

VII-13B - Bilan provisoire résumé par forme d'énergie en 1985 (a)

DESIGNATION	Houille et agglomérés	Briquettes de lignite	Cokes	Pétrole brut	Produits pétroliers	Gaz de réseau (b)	Electricité (c)
	1 000 tec	1 000 t	1 000 t	1 000 t	1 000 t	Tjoules	kWh
Ressources	**15 333**	**407**	**6 611**	**20 466**	**32 103**	**443**	**62 818**
Production primaire (d)	6 065	0	0	0	0	2	35 951
Production secondaire (e)	2	0	5 964	0	20 489	90	21 370
Importation de la CEE(f)	2 374	329	510	6 339	8 115	179	5 497
Importations des pays tiers	6 892	78	137	14 127	3 499	172	0
Emplois	**15 330**	**407**	**6 611**	**20 466**	**32 103**	**443**	**62 818**
Producteurs d'énergie primaire	8	0	0	0	0	0	682
Cokeries, usines à gaz(g)	7 775	0	0	0	1	19	136
Centrales électriques (h)	4 177	0	0	0	804	49	7 493
Raffineries de pétrole	0	0	0	20 489	1 186	0	584
Consommateurs finals:	2 438	407	5 760	0	15 375	363	48 380
-Sidérurgie (i)	17	0	5 458	0	119	65	4 703
-Autres industries (d) (j)	892	307	219	0	1 800	90	20 807
-Transports	0	0	0	0	5 842	0	1 188
-Secteurs domestique et équivalent	1 529	100	83	0	5 250	186	21 682
-Autres et non ventilés	0	0	0	0	0	0	0
-Produits non énergétiques	0	0	0	0	2 364	22	0
Consommation intérieure	14 398	407	5 760	20 489	17 366	431	57 275
Exportations vers la CEE(f) (k)	881	0	742	165	12 730	12	5 543
Exportations vers les pays tiers	215	0	105	0	0	0	0
Soutes	0	0	0	0	2 385	0	0
Variation des stocks des producteurs et importateurs (l)	-245	0	4	- 188	- 378	0	0
Variation des stocks commerce et consommateurs (m)	81	0	0	0	0	0	0

Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

(a) Bilan basé sur des statistiques rapidement disponibles. Données provisoires pour 1985.

(b) Tous les gaz fournis ou à être fourni en état gazeux; donc non compris les gaz butane ou propane fournis aux consommateurs finals sous forme liquide (en récipients).

(c) Certains doubles emplois entre la consommation d'électricité et celle d'autres formes d'énergie n'ont pu être éliminés.

(d) Houille: les produits marchands ont été comptés tonne pour tonne et les bas-produits ont été convertis en tec à raison de 20 930 Kjoules/kg; les schistes combustibles ont été calculés d'après leur contenu calorifique. Electricité: y compris l'énergie nucléaire. La part belge dans la centrale nucléaire franco-belge de Chooz est comptée parmi les importations.

(e) Houille et agglomérés: consommation de brai par les usines d'agglomérés. Gaz de distribution: production des usines à gaz et des cokeries, achats de gaz à l'industrie pétrolière, consommation globale de gaz de haut fourneau.

(f) Non compris le transit de gaz naturel vers la France.

(g) Gaz de réseau: besoins propres des cokeries et usines à gaz et pertes de distribution.

(h) Y compris la consommation des autoproducteurs. Electricité: y compris la différence entre la production brute et la production nette, ainsi que les pertes du transport et de la distribution et de l'énergie utilisée pour le pompage d'eau dans les centrales de pompage.

(i) Gaz de réseau: y compris le gaz de haut fourneau.

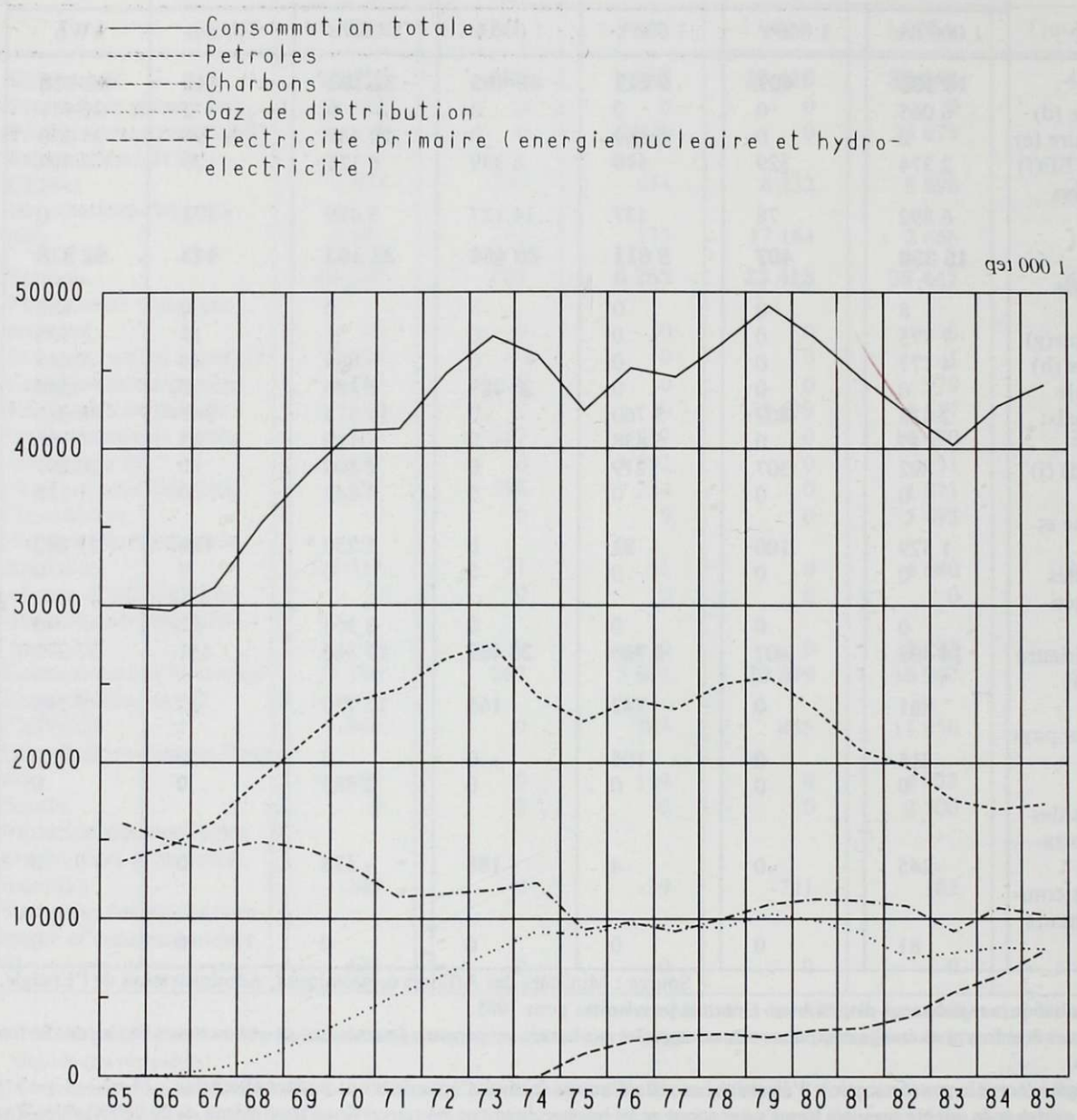
(j) Non compris la consommation en vue de la production d'électricité.

(k) Y compris les schistes combustibles calculés à 15 110 Kjoules/kg.

(l) Pétrole brut: différence entre les importations et la mise en oeuvre dans les raffineries; produits pétroliers: différence entre la production et l'importation, d'une part, les livraisons, d'autre part.

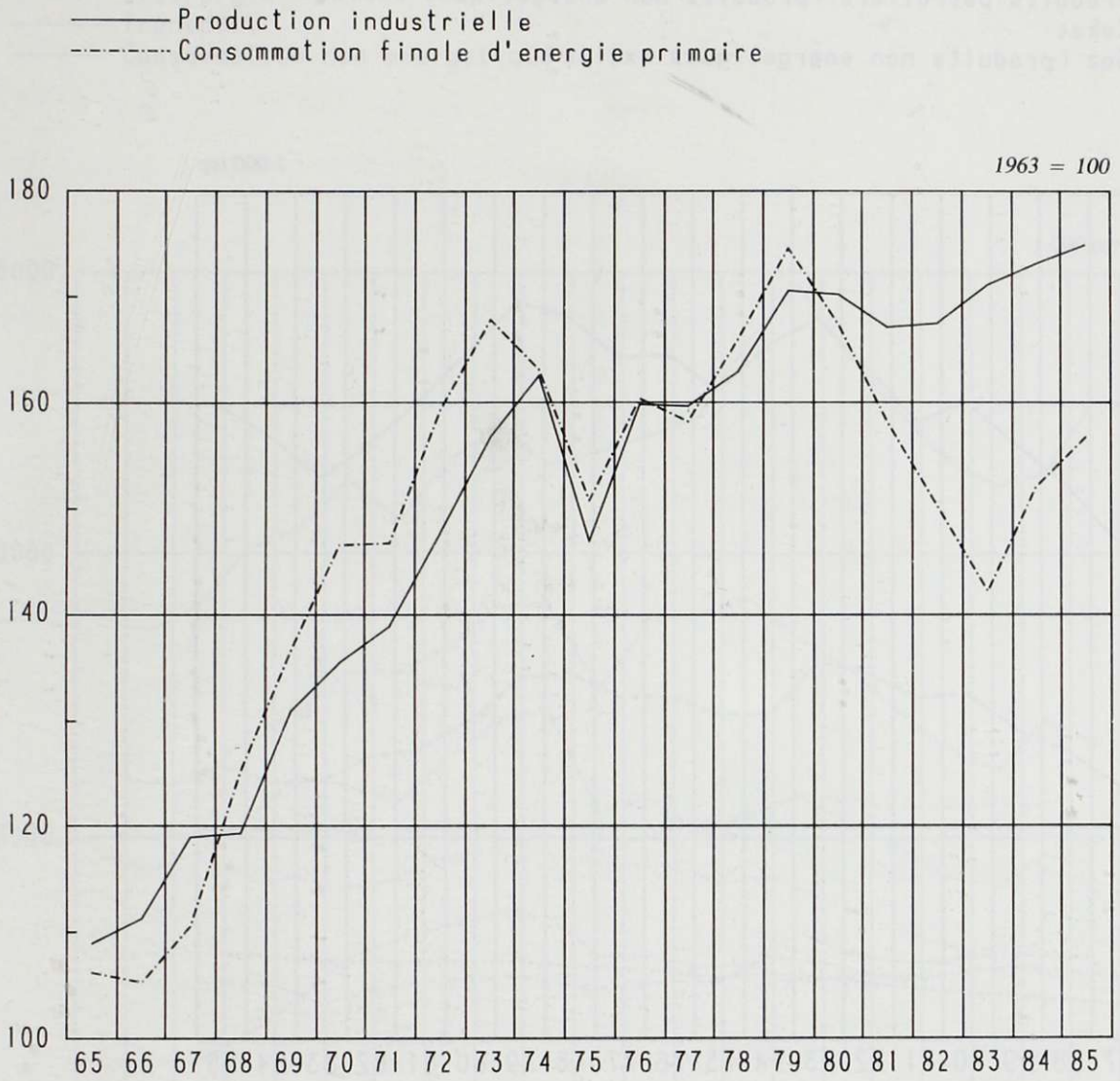
(m)Commerce, cokeries, sidérurgie, chemins de fer, centrales électriques des producteurs-distributeurs et centrales communes.

VII-J - Consommation apparente d'énergie primaire



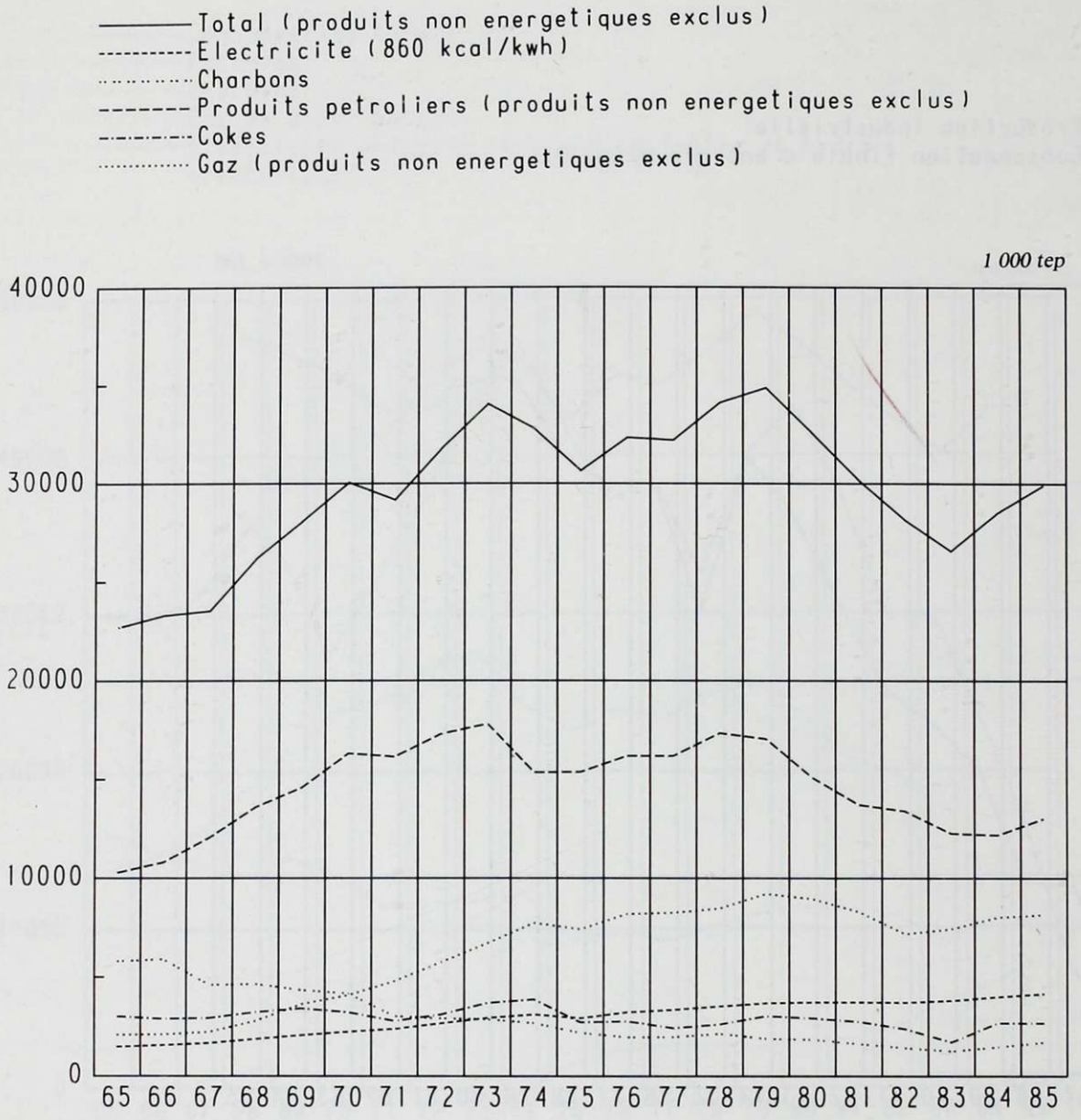
Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

VII-K - Comparaison entre l'évolution des indices de la production industrielle et de la consommation brute d'énergie primaire



Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

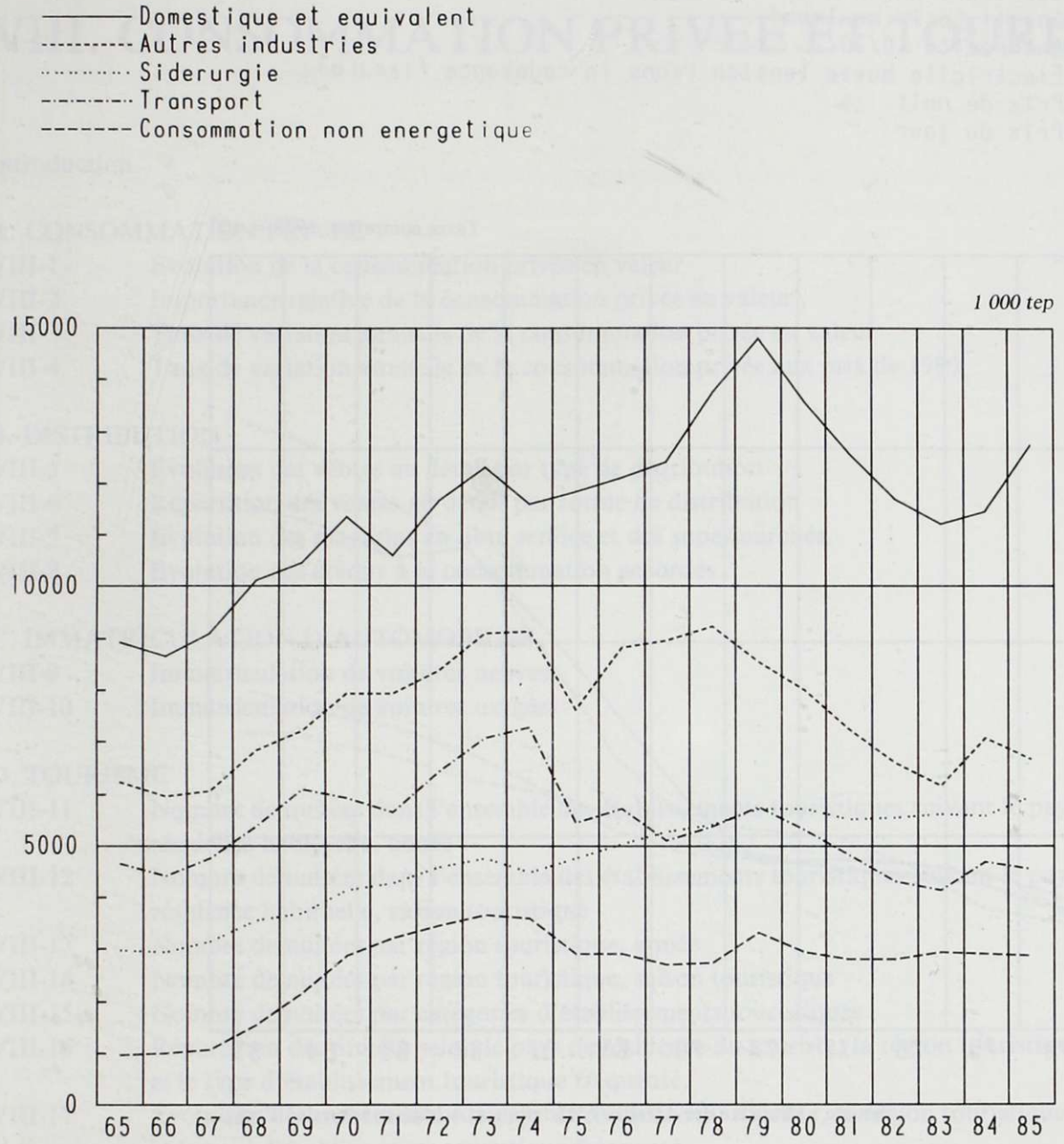
VII-L - Consommation finale d'énergie par forme d'énergie (a)



Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

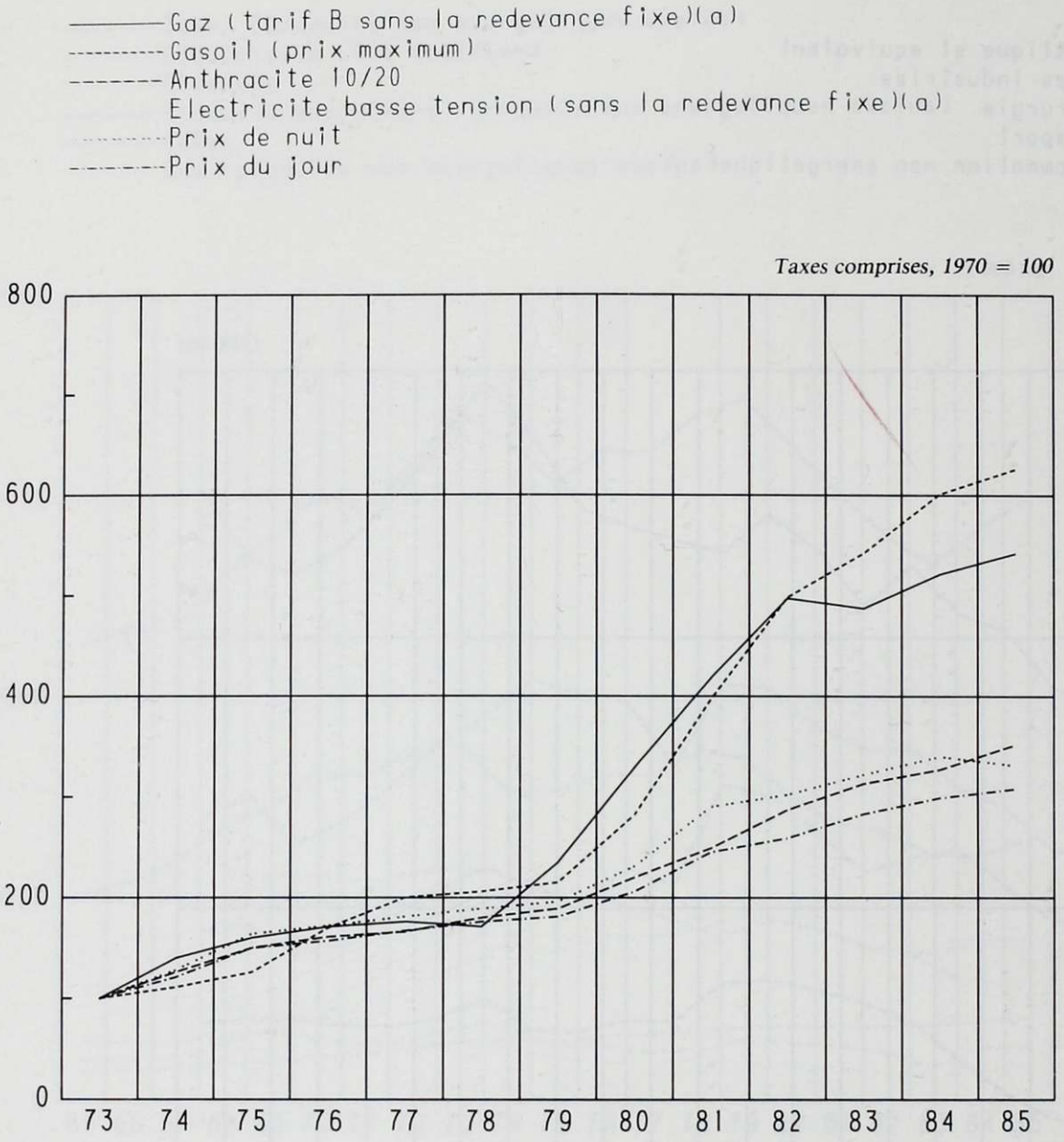
(a) N'ayant pas servi à produire une autre forme d'énergie

VII-M - Consommation finale d'énergie par secteur



Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

VII-N - Evolution des prix moyens de l'énergie



Source : Ministère des Affaires économiques, Administration de l'Energie.

VIII. CONSOMMATION PRIVEE ET TOURISME

Introduction 116

A. CONSOMMATION PRIVEE 117
VIII-1 Evolution de la consommation privée en valeur 117
VIII-2 Importance relative de la consommation privée en valeur 117
VIII-3 Taux de variation annuelle de la consommation privée en valeur 118
VIII-4 Taux de variation annuelle de la consommation privée aux prix de 1980 118

B. DISTRIBUTION 119
VIII-5 Evolution des ventes au détail par type de distribution 119
VIII-6 Répartition des ventes au détail par forme de distribution 120
VIII-7 Evolution des magasins en libre service et des supermarchés 120
VIII-8 Evolution des crédits à la consommation accordés 121

C. IMMATRICULATION D'AUTOMOBILES 121
VIII-9 Immatriculation de voitures neuves 121
VIII-10 Immatriculation de voitures usagées 122

D. TOURISME 123
VIII-11 Nombre de nuitées dans l'ensemble des établissements touristiques suivant le pays de résidence habituelle, année 123
VIII-12 Nombre de nuitées dans l'ensemble des établissements touristiques suivant le pays de résidence habituelle, saison touristique 123
VIII-13 Nombre de nuitées par région touristique, année 124
VIII-14 Nombre de nuitées par région touristique, saison touristique 124
VIII-15 Nombre de nuitées par catégories d'établissements touristiques 124
VIII-16 Répartition des nuitées selon le pays de résidence du touriste, la région touristique visitée et le type d'établissement touristique fréquenté. 125
VIII-17 Evolution des nuitées selon le pays de résidence du touriste, la région touristique visitée et le type d'établissement touristique fréquenté. 125

INTRODUCTION

Les tableaux VIII-1 à 4 basés sur les données de la comptabilité nationale établie par l'INS, illustrent la manière dont a évolué la consommation privée. Les tableaux VIII-5 à 7 synthétisent les résultats des études menées annuellement par le Comité Belge de la Distribution sur la répartition des ventes au détail par forme de distribution et l'évolution des magasins en libre service et des supermarchés. Le tableau VIII-8, donnant l'évolution des crédits à la consommation accordés au cours de chaque semestre, montre les variations de l'endettement des ménages qui influent directement sur les ventes de biens ménagers durables.

Les tableaux VIII-9 et 10, reprenant les immatriculations de véhicules neufs et usagés, détaillent les données mensuelles depuis 1983 selon les statistiques du Ministère des Communications.

Les tableaux VIII-11 à 17 présentent, selon leur pays d'origine, selon la région touristique visitée ou selon l'établissement fréquenté, le nombre de nuitées de toutes les personnes logées temporairement et moyennant retribution en dehors de leur résidence habituelle. Comme la législation ne distingue plus entre hôtels reconnus et établissement non reconnus, les données des années précédentes ont été revues.

A. CONSOMMATION PRIVEE

VIII-1 - Evolution de la consommation privée en valeur

Millions de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Produits alimentaires	399 769	413 612	469 768	514 055	557 934	585 112
Boissons	97593	103 385	113 950	121 901	123 449	129 291
Tabac	35 400	37 616	45 147	49 159	53 441	54 422
Vêtements et effets personnels	173 257	175 831	198 317	215 840	220 459	232 850
Loyers, taxes, eau	228 050	258 752	285 313	313 481	341 095	366 050
Chauffage, éclairage	138 347	164 488	182 346	187 764	202 835	231 537
Articles ménagers durables	216 012	128 415	227 555	234 789	245 837	259 888
Entretien de la maison	94 791	100 149	107 474	114 722	122 086	127 776
Soins personnels et hygiène	229 713	252 048	278 363	305 578	325 213	345 378
Transports	254 703	274 513	301 041	327 580	350 900	372 458
Communications: PTT	18 808	20 189	22 331	24 347	26 589	28 844
Loisirs	194 417	207 968	230 143	248 988	270 666	286 647
Enseignement et recherches	4 457	4 892	5 391	6 008	6 599	7 082
Services financiers	87 092	103 289	118 291	116 209	136 674	153 041
Services divers	19 293	20 355	21 450	22 855	24 875	28 144
Dépenses personnelles à l'étranger	78 500	88 200	82600	88 500	93 300	100 700
Moins: dépenses des non-résidents en Belgique	-55 800	-69 700	-87 500	-112 300	-121 000	-124 000
TOTAL (a)	2 212 366	2 388 597	2 591 806	2 739 093	2 980 952	3 184 420

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

(a) Y compris l'ajustement statistique.

VIII-2 - Importance relative de la consommation privée en valeur

En %

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Produits alimentaires	18,1	17,3	18,1	18,8	18,9	18,6
Boissons	4,4	4,3	4,4	4,4	4,2	4,1
Tabac	1,6	1,6	1,7	1,8	1,8	1,7
Vêtements et effets personnels	7,8	7,4	7,7	7,5	7,5	7,4
Loyers, taxes, eau	10,3	10,8	11,0	11,4	11,5	11,6
Chauffage, éclairage	6,2	6,9	7,0	6,9	6,9	7,4
Articles ménagers durables	9,8	9,1	8,8	8,3	8,3	8,3
Entretien de la maison	4,3	4,2	4,1	4,2	4,1	4,1
Soins personnels et hygiène	10,4	10,6	10,7	11,2	11,0	11,0
Transports	11,5	11,5	11,6	12,0	11,9	11,8
Communications: PTT	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9
Loisirs	8,8	8,7	8,9	9,0	9,1	9,1
Enseignement et recherches	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Services financiers	3,9	4,3	4,6	4,2	4,6	4,9
Services divers	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9
Dépenses personnelles à l'étranger	3,5	3,7	3,2	3,2	3,2	3,2
Moins: dépenses des non-résidents en Belgique	-2,5	-2,9	-3,4	-4,1	-4,1	-4,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

VIII-3 - Taux de variation annuelle de la consommation privée en valeur

En %

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Produits alimentaires	5,3	3,5	13,6	9,5	8,5	4,9
Boissons	9,3	6,0	10,3	7,0	1,6	4,7
Tabac	3,0	6,3	20,1	8,9	8,7	1,8
Vêtements et effets personnels	11,0	1,5	12,8	3,6	2,1	4,6
Loyers, taxes, eau	11,1	13,5	10,3	9,9	8,8	7,3
Chauffage, éclairage	17,1	18,9	10,9	3,0	9,9	14,2
Articles ménagers durables	12,1	1,2	4,2	0,5	4,7	5,7
Entretien de la maison	7,5	5,7	7,4	6,8	5,9	4,7
Soins personnels et hygiène	6,6	9,8	10,5	9,8	6,6	6,2
Transports	9,2	7,8	9,7	8,9	7,3	6,1
Communications: PTT	7,5	7,4	10,6	9,1	11,4	8,5
Loisirs	10,0	7,0	10,7	8,2	7,9	5,9
Enseignement et recherches	7,0	9,8	10,2	11,5	9,8	7,3
Services financiers	6,6	18,6	14,6	-1,8	18,0	12,0
Services divers	0,7	5,5	5,4	6,6	9,4	13,1
Dépenses personnelles à l'étranger	9,7	12,4	-6,4	7,2	5,4	7,9
Moins: dépenses des non-résidents en Belgique	10,3	24,9	25,5	28,4	7,7	3,1
TOTAL	8,1	8,0	8,5	5,7	7,6	6,4

Source: Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

VIII-4 - Taux de variation annuelle de la consommation privée aux prix de 1980

En %

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Produits alimentaires	1,4	-2,3	4,0	-0,2	1,6	1,7
Boissons	5,9	-4,3	2,2	-1,4	-1,3	0,0
Tabac	-0,4	-2,1	7,6	-3,1	1,1	-6,4
Vêtements et effets personnels	6,4	-1,8	5,8	-2,8	-3,3	-1,5
Loyers, taxes, eau	3,6	3,7	2,0	1,9	2,1	2,3
Chauffage, éclairage	-4,4	-1,8	-3,7	-2,4	2,9	8,6
Articles ménagers durables	10,4	-1,9	0,3	-6,5	0,9	1,9
Entretien de la maison	1,5	0,0	1,5	-1,2	-0,3	-0,6
Soins personnels et hygiène	1,9	3,9	1,7	2,1	-0,1	1,2
Transports	-1,5	-1,5	0,3	-0,0	2,0	1,1
Communications: PTT	4,2	6,7	0,7	2,2	1,5	5,3
Loisirs	4,7	1,5	5,3	0,1	1,0	-0,6
Enseignement et recherches	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9
Services financiers	6,5	9,7	4,4	-5,3	6,0	6,2
Services divers	-4,7	-1,9	-0,7	0,4	4,7	4,3
Dépenses personnelles à l'étranger	5,2	4,6	-10,8	-1,4	0,8	1,4
Moins: dépenses des non-résidents en Belgique	5,9	16,3	19,4	18,2	3,2	-3,3
TOTAL	1,6	-0,2	1,0	-1,5	1,1	1,5

Source: Ministère des Affaires économiques, I.N.S.

B. DISTRIBUTION

II -5 - Evolution des ventes au détail par type de distribution (a)

Variation en % par rapport à l'année précédente

DESIGNATION	1984		1985	
	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité
ALIMENTATION	8,8	0,8	0,4	-2,9
Petit commerce de détail	8,3	0,6	-1,7	-6,1
Grands magasins et entreprises à succursales	3,1	-2,6	3,8	0,4
Coopératives de consommation	-8,7	-15,4	-8,7	-11,7
Supermarchés	5,8	-1,9	1,2	-2,1
TEXTILE ET HABILLEMENT	2,8	-2,7	-0,1	-7,3
Petit commerce de détail	1,6	-3,9	-1,7	-8,8
Grands magasins et entreprises à succursales	3,5	-2,1	3,4	-4,1
Coopératives de consommation	-41,5	-44,7	- 51,3	-54,8
Supermarchés	--	--	--	--
AMEUBLEMENT ET MENAGE	5,6	1,6	3,2	-0,6
Petit commerce de détail	4,5	0,6	3,3	-0,5
Grands magasins et entreprises à succursales	-0,9	-6,2	-0,5	-7,7
Coopératives de consommation	-5,1	-8,7	-20,9	-23,8
Supermarchés	--	--	--	--
AUTRES ARTICLES	6,0	-1,3	-2,1	-2,3
Petit commerce de détail	5,3	-1,3	-3,5	-8,6
Grands magasins et entreprises à succursales	5,6	-1,4	6,8	1,1
Coopératives de consommation	-4,9	-11,2	6,5	-1,0
Supermarchés	--	--	--	--
TOTAL	6,5	-0,9	0,0	-4,9
Petit commerce de détail	5,6	-0,9	-1,4	-6,2
Grands magasins et entreprises à succursales	4,6	-1,9	4,1	-1,0
Coopératives de consommation	-8,0	-13,7	-4,7	-9,3
Supermarchés	5,8	-1,9	1,2	-2,1

Source: Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

(a) Enquête INS, données provisoires. Les résultats en quantité pour les catégories de biens sont obtenus en déflatant les résultats en valeur des indices de prix correspondants.

VIII-6 - Répartition des ventes au détail par forme de distribution

En % du total

DESIGNATION	Ventes alimentaires			Ventes non alimentaires			Ventes totales		
	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984
Commerce intégré :	32,2	34,0	38,1	12,2	14,4	16,0	19,2	21,4	23,8
Coopératives de consommation	0,8	0,5	0,5	0,3	0,3	0,2	0,4	0,3	0,3
Entreprises à succursales multiples	27,3	33,5	23,3	5,4	12,1	6,9	13,1	20,2	12,7
Grands magasins à rayons multiples	4,1		14,3	5,3		7,0	4,9		9,6
Vente par correspondance	--	--	--	1,2	1,4	1,9	0,8	0,9	1,2
Commerce indépendant associé :	15,0	16,3	17,3	4,8	5,5	6,0	8,4	9,4	10,0
Coopératives d'achat de détaillants	4,1	4,3	4,6	0,9	0,9	0,9	2,0	2,1	2,2
Chaînes volontaires	4,4	4,6	4,7	0,2	0,2	0,2	1,6	1,8	1,8
Entreprises de commerce intégré et franchiseurs spécialisés	6,5	7,4	8,0	3,7	4,4	4,9	4,8	5,5	6,0
Commerce indépendant non associé	52,8	49,7	44,6	83,0	80,1	78,0	72,4	69,2	66,2
TOTAL COMMERCE DE DETAIL(a)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(a) Les données pour 1985 ne sont pas encore disponibles.

Source: Comité Belge de la Distribution.

VIII-7 - Evolution des magasins en libre service et des supermarchés

DESIGNATION	1983		1984		1985	
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
MAGASINS EN LIBRE SERVICE	4 640	100	4 511	100	4 572	100
Indépendants	3 149	68	3 067	68	3 067	67
Coopératives de consommation	374	8	127	3	121	3
Grands magasins et maisons à succursales	1 117	24	1 317	29	1 384	30
SUPERMARCHES (a)	1 005	100	1 100	100	1 268	100
Indépendants	511	51	554	50	658	52
Coopératives de consommation	9	1	7	1	8	1
Grands magasins et maisons à succursales	485	48	539	49	602	47

Source: Comité Belge de la Distribution.

(a) Magasins avec une surface de vente de plus de 400 mètres carrés et de moins de 2 500 mètres carrés avec rayon viande.

VIII-8 - Evolution des crédits à la consommation accordés

Variation en % par rapport au semestre correspondant de l'année précédente

PERIODE	Ventes à tempérament	Prêts personnels	Total
1980 Premier semestre	2,6	5,8	4,3
Second semestre	-15,5	-3,8	-7,8
1981 Premier semestre	-21,8	-10,9	-15,8
Second semestre	-10,2	-4,0	-5,9
1982 Premier semestre	5,6	-2,5	0,9
Second semestre	1,7	-2,8	-1,5
1983 Premier semestre	6,2	33,6	16,2
Second semestre	19,4	5,5	9,8
1984 Premier semestre	18,8	-15,8	-2,6
Second semestre	7,6	6,8	7,1
1985 Premier semestre	12,3	16,3	14,5
Second semestre	27,6	6,1	13,3

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

C. IMMATRICULATION D'AUTOMOBILES

VIII-9 - Immatriculation de voitures neuves

PERIODE	1983	1984	1985	1984/83 en %	1985/84 en %
Janvier	32 263	37 959	32 795	17,7	-13,6
Février	26 593	41 435	32 814	55,8	-20,8
Mars	41 573	39 752	40 395	-4,4	1,6
Premier trimestre	100 429	119 146	106 004	18,6	-11,0
Avril	34 065	33 437	37 667	-1,8	12,7
Mai	32 851	31 368	34 285	-4,5	9,3
Juin	34 801	33 084	33 655	-4,9	1,7
Deuxième trimestre	101 717	97 889	105 607	-3,8	7,9
Premier semestre	202 146	217 035	211 611	7,4	-2,5
Juillet	24 102	23 524	31 546	-2,4	34,1
Août	21 469	20 361	21 570	-5,2	15,9
Septembre	20 958	23 074	22 009	10,0	-4,6
Troisième trimestre	66 549	66 959	75 125	0,6	12,2
Octobre	30 818	30 818	31 625	0,0	2,6
Novembre	23 395	21 888	23 680	-2,2	3,5
Décembre	16 530	14 527	17 891	-12,1	23,2
Quatrième trimestre	70 743	68 233	73 196	-3,5	7,3
Deuxième semestre	137 292	135 192	148 231	-1,5	9,7
L'année	339 438	352 227	359 932	3,8	2,2

Source: Ministère des Communications, Office de la Circulation Routière.

VIII-10 - Immatriculation de voitures usagées

PERIODE	1983	1984	1985	1984/83 en %	1985/84 en %
Janvier	33 022	36 591	32 357	10,8	-11,6
Février	32 031	41 611	34 684	29,9	-16,6
Mars	42 476	42 353	42 459	-0,3	0,3
Premier trimestre	107 529	120 555	109 500	24,1	-9,2
Avril	36 096	36 712	40 920	1,7	11,5
Mai	38 691	41 098	41 145	6,2	0,1
Juin	43 355	42 408	44 054	-2,2	3,9
Deuxième trimestre	118 143	120 218	126 119	-0,3	4,9
Premier semestre	225 672	240 773	235 619	6,7	-2,1
Juillet	33 874	38 562	43 691	13,8	13,3
Août	31 318	31 330	34 312	0,0	9,5
Septembre	28 201	34 606	35 803	28,7	3,5
Troisième trimestre	93 393	104 491	113 806	-13,1	8,9
Octobre	39 921	40 332	40 659	1,0	0,8
Novembre	28 480	35 039	33 292	23,0	-5,0
Décembre	28 771	26 814	32 852	-6,8	22,5
Quatrième trimestre	97 173	102 185	106 803	-2,2	4,5
Deuxième semestre	190 565	206 681	220 609	8,5	6,7
L'année	416 238	311 181	456 228	7,5	2,0

Source: Ministère des Communications, Office de la Circulation Routière.

D. TOURISME

VIII-11 - Nombre de nuitées dans l'ensemble des établissements touristiques suivant le pays de résidence habituelle, année

En milliers

PAYS DE RESIDENCE HABITUELLE	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Belgique	18 723	19 617	21 423	21 397	21 341	21 297
Etranger	7 171	7 203	8 553	8 939	9 347	9 843
dont:						
R.F.A.	1 186	1 165	1 325	1 326	1 407	1 517
Royaume-Uni	1 112	1 114	1 163	1 264	1 257	1 235
France	874	883	1 005	895	956	945
Italie	211	214	213	228	240	250
Pays-Bas	1 913	1 915	2 786	3 076	3 078	3 167
Luxembourg	126	135	153	169	162	170
Espagne	119	115	118	123	126	168
Etats-Unis	488	491	566	605	741	893
TOTAL	25 894	26 820	29 976	30 336	30 688	31 140

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

VIII-12 - Nombre de nuitées dans l'ensemble des établissements touristiques suivant le pays de résidence habituelle, saison touristique (a)

En milliers

PAYS DE RESIDENCE HABITUELLE	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Belgique	14038	14 998	16 202	15 086	16 541	16 041
Etranger	4 209	4 313	4 976	4 772	5 511	5 588
dont:						
R.F.A.	748	740	857	773	915	975
Royaume-Uni	629	611	648	696	695	644
France	453	499	561	326	543	502
Italie	94	101	103	104	115	116
Pays-Bas	1 415	1 458	1 814	1 895	2 060	2 042
Luxembourg	99	107	122	104	131	128
Espagne	56	59	63	53	68	76
Etats-Unis	227	225	273	286	362	415
TOTAL	18 247	19 312	21 178	19 858	22 052	21 629

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

(a) Période juin-septembre.

VIII-13 - Nombre de nuitées par région touristique, année

En milliers

REGION TOURISTIQUE	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Littoral	14 026	14 549	15 889	15 515	15 449	15 329
Villes d'art	3 498	3 541	3 776	3 897	4 295	4 533
Ardennes et Meuse	4 208	4 310	4 711	5 008	4 739	4 809
Campine	1 845	1 967	2 906	3 176	3 374	3 626
Autres communes touristiques	2 317	2 453	2 694	2 740	2 831	2 843
TOTAL	25 894	26 820	29 976	30 336	30 688	31 140

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

VIII-14 - Nombre de nuitées par région touristique, saison touristique (a)

En milliers

REGION TOURISTIQUE	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Littoral	10 937	11 434	12 450	10 992	12 314	11 918
Villes d'art	1 427	1 483	1 598	1 598	1 842	1 891
Ardennes et Meuse	2 816	3 065	3 334	3 472	3 478	3 353
Campine	1 505	1 628	1 945	2 049	2 375	2 496
Autres communes touristiques	1 562	1 702	1 851	1 747	2 043	1 971
TOTAL	18 247	19 312	21 178	19 858	22 052	21 629

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

(a) De juin à septembre.

VIII-15 - Nombre de nuitées par catégorie d'établissements touristiques

En milliers

ETABLISSEMENTS TOURISTIQUES	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Hotels reconnus et non reconnus	6 472	6 477	6 933	7 247	7 608	7 908
Etablissements pour tourisme social	2 834	2 835	3 777	4 079	4 054	4 234
Etablissements de cure	473	530	526	482	541	415
Colonies de vacances	1575	1 456	1 386	1 420	1 424	1 422
Villas, appartements, chambres meublées, hôtes payant	7 042	6 994	7 964	7 769	7 757	7 899
Camping	7 499	8 528	9 390	9 339	9 504	9 262
TOTAL	25 895	26 820	29 976	30 336	30 688	31 140

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

VIII-16 - Répartition des nuitées selon le pays de résidence du touriste, la région touristique visitée et le type d'établissement touristique fréquenté.

En % du total

DENOMINATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Pays de résidence habituelle du touriste :						
Belgique	72,3	73,1	71,5	70,5	69,4	68,4
R.F.A.	4,6	4,3	4,4	4,4	4,6	4,9
Royaume-Uni	4,3	4,2	3,9	4,2	4,1	4,0
France	3,4	3,3	3,4	3,0	3,1	3,0
Italie	0,8	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8
Pays-Bas	7,4	7,1	9,3	10,1	10,0	10,2
Luxembourg	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5
Région touristique visitée :						
Littoral	54,2	54,2	53,0	51,1	50,3	49,2
Villes d'art	13,5	13,2	12,6	12,8	14,0	14,6
Ardennes et Meuse	16,3	16,1	15,7	16,5	11,0	15,4
Campine	7,1	7,3	9,7	10,5	12,3	11,6
Autres communes touristiques	8,9	9,2	9,0	9,0	9,2	9,2
Etablissements touristiques :						
Hôtels reconnus et non reconnus	25,0	24,1	23,1	23,9	24,8	25,4
Etablissements pour tourisme social	10,9	10,6	12,6	13,4	13,2	13,6
Etablissements de cure	1,8	2,0	1,8	1,6	1,8	1,3
Colonies de vacances	6,1	5,4	4,6	4,7	4,6	4,6
Villas, appartements, chambres meublées	27,2	26,1	26,6	25,6	24,6	25,4
Campings	29,0	31,8	31,3	30,8	31,0	29,7

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

VIII-17 - Evolution des nuitées selon le pays de résidence du touriste, la région touristique visitée et le type d'établissement touristique fréquenté.

Variation annuelle en %

DENOMINATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Pays de résidence habituelle du touriste :						
Belgique	+1,0	+4,8	+9,2	+5,0	-0,3	-0,2
R.F.A.	+5,7	-1,8	+13,7	+1,2	+6,1	+7,8
Royaume-Uni	+13,4	+0,2	+4,4	+8,0	-0,6	-1,8
France	+26,8	+1,0	+13,8	-8,7	+6,8	-1,2
Italie	+5,5	+1,4	-0,5	+2,4	+5,2	+4,2
Pays-Bas	-3,2	+0,1	+45,5	-2,4	+0,1	+2,9
Luxembourg	0,0	+7,1	+13,3	-0,5	-4,2	+4,9
Région touristique visitée :						
Littoral	+6,4	+3,7	+9,2	-2,3	-0,4	-1,8
Villes d'art	+2,7	+1,2	+6,6	+3,2	+10,2	+5,5
Ardennes et Meuse	-6,7	+2,4	+9,3	+6,3	-5,4	+1,5
Campine	-1,5	+6,6	+47,7	+9,3	+6,2	+7,5
Autres communes touristiques	-3,4	+5,9	+9,8	+1,7	+3,3	+0,4
Etablissements touristiques :						
Hôtels reconnus et non reconnus	+1,0	0,0	+7,0	+4,5	+5,0	+3,9
Etablissements pour tourisme social	+6,6	0,0	+33,2	+8,0	-0,6	+4,4
Etablissements de cure	-17,0	+12,1	-0,8	-8,4	+12,2	-2,3
Colonies de vacances	-7,6	-7,6	-4,8	+2,4	+0,3	-
Villas, appartements, chambres meublées	+13,2	-0,7	+13,9	-2,4	-2,7	+4,5
Camping	-3,9	+13,7	+10,1	-0,5	+1,8	-3,0
TOTAL	+2,1	+3,6	+11,8	+1,2	+1,2	+1,5

Source: Ministère des Affaires économiques, INS

IX. INVESTISSEMENTS

Introduction		128
IX-1	Evolution des investissements selon les déclarations à la TVA	129
IX-2A	Investissements dans l'ensemble de l'économie aux prix de 1980	130
IX-2B	Investissements dans l'ensemble de l'économie aux prix courants	131
IX-A	Formation intérieure brute de capital	132
IX-B	Formation intérieure brute de capital par secteur d'activité économique	133

INTRODUCTION

Le tableau IX-1 (évolution des investissements) est établi sur base de données publiées par l'Institut National de Statistique provenant des déclarations des assujettis à la T.V.A. La définition de l'investissement selon la réglementation fiscale désigne tous les biens immeubles ou meubles corporels destinés à être utilisés d'une manière durable comme instruments de travail ou moyens d'exploitation. Les variations figurant dans ce tableau sont calculées sur base d'indices construits par l'Institut à partir de données à prix courants.

Le tableau IX-2 (investissements dans l'ensemble de l'économie) reprend les données figurant à l'affectation du produit national selon les comptes nationaux publiés annuellement par l'Institut National de Statistique. Diverses sources d'information sont utilisées par l'Institut pour l'établissement de ces données, la plus importante étant l'enquête annuelle auprès des entreprises industrielles et de services. Les données sont produites à prix courants et à prix constants (en l'occurrence ceux de 1980).

Outre les estimations de la comptabilité nationale figurant à la rubrique 6.b du tableau IX-2, la construction d'immeubles d'habitation fait l'objet de statistiques relatives aux permis de bâtir et aux bâtiments commencés, reprises au tableau VI-17.

En 1985, la progression des investissements productifs (hors immeubles d'habitation et investissements des pouvoirs publics) s'est quelque peu effritée: + 2,9 % en volume par rapport à l'année précédente, contre + 6,7 % en 1984 par rapport à 1983. Toutefois hors dépenses d'équipement des transports et communications (dont la majeure partie est d'origine publique), la progression des investissements productifs demeure appréciable: + 5,8 % en 1985 contre + 7,8 % en 1984.

Conséquence des assainissements budgétaires tant au niveau national que local, les investissements des administrations publiques (y compris les enseignements public et libre) sont, en volume, en recul de 11,4 % par rapport à l'année antérieure, un pourcentage identique à celui de 1984. La part de ces investissements dans la formation brute de capital fixe à l'exception des immeubles d'habitation, est ainsi passée de 25 % en 1980 à 17 % en 1985.

Pour la première fois depuis 1979, moment où ils avaient commencés à fléchir sensiblement,les investissements en immeubles d'habitation ont progressé: + 5,1 % en volume en 1985 par rapport à 1984.

IX-1 - Evolution des investissements

Variations par rapport à l'année précédente en %, sur base des données TVA à prix courants

BRANCHE D'ACTIVITE	1980	1981	1982	1983	1984	1985 (a)
Combustibles solides	14,8	-7,9	36,6	41,8	-11,6	11,7
Raffinage de pétrole	143,7	8,4	-30,5	-30,0	49,1	46,9
Electricité et énergie nucléaire	14,3	1,1	-12,9	-7,8	-9,9	4,8
Gaz	68,5	-21,7	81,5	-41,8	31,4	-38,4
Métallurgie de base	34,2	-10,0	67,1	-8,8	-2,0	15,6
Industrie des produits minéraux non métalliques	3,6	-29,7	36,6	4,2	9,6	19,3
Industrie chimique	-0,3	-15,9	15,9	13,9	9,1	25,1
Industrie transformatrice des métaux	12,1	-3,9	14,6	-17,9	23,3	11,6
dont: fabrication d'ouvrages en métaux	26,4	-14,6	3,2	-17,1	34,4	19,7
construction de machines	26,1	-30,3	-0,8	21,5	17,0	19,8
construction électrique et électronique	17,0	-12,9	37,3	3,1	32,6	19,7
construction d'automobiles	36,0	31,1	33,2	-29,7	42,4	-1,5
Industries alimentaires boissons, tabac	4,0	-10,6	12,7	18,3	1,3	1,2
Industrie textile	31,0	-17,8	31,3	33,1	53,3	-18,6
Industrie du bois et du meuble	10,8	-24,3	21,3	16,8	12,2	-11,9
Industrie du papier, imprimerie et édition	-0,7	-2,3	18,8	1,8	40,9	5,3
Industrie du caoutchouc et matières plastiques	8,7	-5,1	6,7	2,8	27,2	8,7
Bâtiments et génie civil	-15,0	-13,6	-7,8	-0,1	9,1	16,7
ENTREPRISES INDUSTRIELLES	*11,6*	*-7,5*	*9,4*	*-2,9*	*13,5*	*7,0*
Commerce	-4,1	2,6	13,2	4,9	20,5	12,3
Transports et communications	5,1	6,9	14,5	-5,7	13,4	-1,5
Crédit, assurances, services aux entreprises	18,4	-4,4	16,6	11,4	37,5	11,5
Autres services	-8,8	7,3	10,2	12,9	2,5	28,6
ENTREPRISES NON INDUSTRIELLES	*3,8*	*-0,9*	*14,1*	*3,3*	*20,7*	*8,7*
ENSEMBLE DES DECLARANTS	**7,9**	**-4,5**	**11,6**	**0,1**	**17,2**	**7,9**

(a) Données provisoires.

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

IX-2A - Investissements dans l'ensemble de l'économie, aux prix de 1980 (a)

Millions de francs

BRANCHE D'ACTIVITE	1981	1982	1983	1984	1985
Agriculture, sylviculture et pêche	13 515	13 743	13 593	14 077	14 105
Industries extractives	2 796	3 027	4 074	4 193	4 116
a. Charbonnages, y compris leurs centrales électriques	1 292	2 130	2 474	2 444	2 556
b. Autres industries extractives	1 514	897	1 600	1 747	1 558
Industries manufacturières	98 066	112 358	110 848	118 547	125 321
a. Alimentation, boissons, tabac	14 342	14 968	17 538	14 980	14 400
b. Textiles	4 646	6 236	9 239	12 149	9 998
c. Vêtements et chaussures	1 099	1 305	1 494	1 697	1 366
d. Bois et meubles	2 648	3 117	3 920	3 670	2 837
e. Papier, impression, édition	7 188	7 991	7 711	10 492	10 123
f. Chimie et activités connexes	19 501	22 853	21 573	22 737	27 403
g. Terre cuite, céramique, verre et ciment	4 025	3 872	4 431	5 237	6 760
h. Fer, acier et métaux non ferreux	13 918	17 828	15 212	10 140	11 382
i. Fabrications métalliques et constructions navales	28 877	32 049	27 367	34 216	37 686
j. Activités diverses n.d.a.	1 822	2 139	2 363	3 229	3 366
Construction	13 435	10 316	7 557	9 396	10 470
Electricité, gaz et eau	36 991	37 267	35 048	37 618	40 004
Commerce, banque, assurances, immeubles d'habitation	201 900	197 137	195 777	202 093	214 949
a. Commerce, banque et assurances	68 999	72 930	75 079	82 018	88 678
b. Immeubles d'habitation	132 901	124 207	120 698	120 073	126 171
Transports et communications	95 962	89 969	80 205	82 335	76 131
a. Transports par voie ferrée	49 419	35 476	22 731	18 162	16 428
b. Transports par route	3 782	4 260	4 330	7 370	8 085
c. Transports maritimes, navigation fluviale, ports	30 390	28 692	31 810	82 126	24 364
d. Transports aériens	2 241	1 671	1 123	3 037	4 582
e. Poste, télégraphe, téléphone, radio et télévision	19 130	19 870	20 211	21 640	22 669
Services	148 007	134 996	125 938	117 247	107 813
a. Pouvoirs publics (y compris les routes)	70 520	63 594	54 861	50 071	42 643
b. Enseignement (officiel et libre)	42 100	38 661	37 990	32 010	29 458
c. Autres	35 387	32 741	33 087	35 166	35 712
Formation intérieure brute de capital fixe (1 à 8)	*610672*	*598 813*	*573 040*	*585 504*	*592 816*
Variations de stocks	-5 398	-6 818	-17 928	-825	-5 983
a. Cheptel	-1 598	418	1 272	825	-83
b. Autres stocks	-3 800	-6 400	-19 200		-5 900
Total (1 à 9)	*605 274*	*605 631*	*555 112*	*586 329*	*584 833*
Ajustement statistique	-718	-3 096	-2 268	-1 732	-2 893
Formation intérieure brute de capital	**604 556**	**602 535**	**552 844**	**584 597**	**583 940**

(a) Défense nationale exclue.

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

IX-2B - Investissements dans l'ensemble de l'économie, aux prix courants (a)

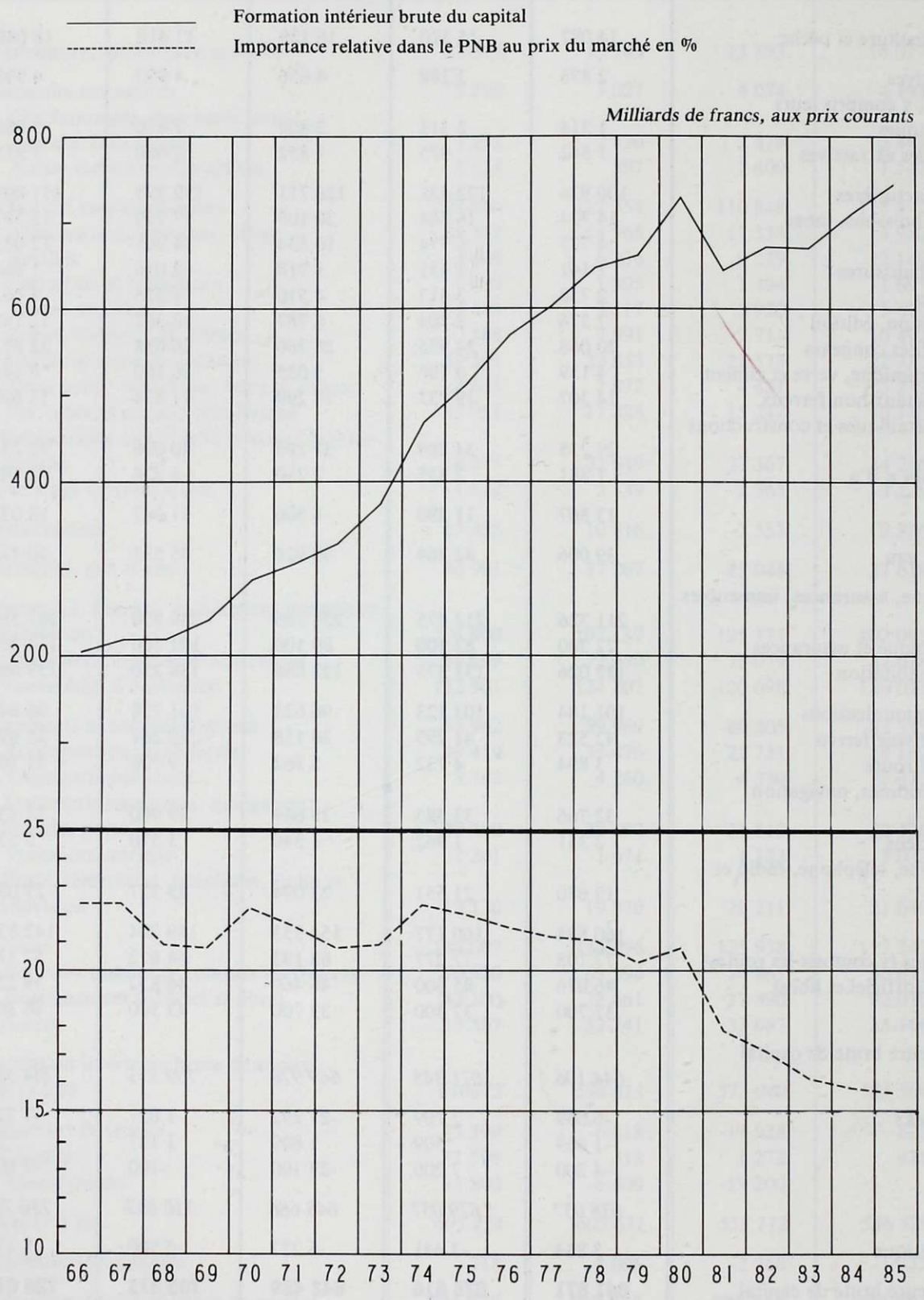
Millions de francs

BRANCHE D'ACTIVITE	1981	1982	1983	1984	1985
Agriculture, sylviculture et pêche	14 087	15 310	16 139	17 418	18 049
Industries extractives	2 876	3 288	4 656	4 950	4 993
a. Charbonnages, y compris leurs centrales électriques	1 314	2 313	2 804	2 870	3 082
b. Autres industries extractives	1 562	975	1 852	2 080	1 911
Industries manufacturières	100 936	122 421	126 711	139 395	151 009
a. Alimentation, boissons, tabac	14 774	16 364	20 109	17 790	17 591
b. Textiles	4 777	6 774	10 534	14 305	12 081
c. Vêtements et chaussures	1 141	1 431	1 718	2 016	1 664
d. Bois et meubles	2 738	3 413	4 510	4 356	3 461
e. Papier, impression, édition	7 376	8 704	8 787	12 302	12 147
f. Chimie et activités connexes	20 068	24 976	24 760	26 698	32 972
g. Terre cuite, céramique, verre et ciment	4 139	4 198	5 035	6 160	8 149
h. Fer, acier et métaux non ferreux	14 307	19 337	17 299	11 834	13 609
i. Fabrications métalliques et constructions navales	29 735	34 889	31 229	40 096	45 233
j. Activités diverses n.d.a.	1 881	2 335	2 730	3 838	4 102
Construction	13 807	11 290	8 806	11 347	13 031
Electricité, gaz et eau	39 006	42 264	40 924	45 533	50 371
Commerce, banque, assurances, immeubles d'habitation	211 326	213 475	221 766	239 950	267 380
a. Commerce, banque et assurances	72 300	82 100	89 100	101 700	114 300
b. Immeubles d'habitation	139 026	131 375	132 666	138 250	153 080
Transports et communications	101 184	103 123	96 623	101 758	96 842
a. Transports par voie ferrée	42 523	41 293	28 158	23 261	21 691
b. Transports par route	3 894	4 732	5 362	9 700	11 100
c. Transports maritimes, navigation fluviale, ports	32 766	33 585	38 669	39 900	31 433
d. Transports aériens	2 351	1 962	1 340	3 570	5 538
e. Poste, télégraphe, téléphone, radio et télévision	19 650	21 551	23 094	25 327	27 080
Services	160 884	160 177	154 353	149 204	142 836
a. Pouvoirs publics (y compris les routes)	77 108	77 277	68 193	64 872	57 314
b. Enseignement (officiel et libre)	46 076	45 600	46 460	40 832	39 222
c. Autres	37 700	37 300	39 700	43 500	46 300
Formation intérieure brute de capital fixe (1 à 8)	*644 106*	*671 348*	*669 978*	*709 555*	*744 511*
Variations de stocks	-6 069	7 709	-21 292	1 057	-7 722
a. Cheptel	-1 869	509	1 809	1 157	78
b. Autres stocks	-4 200	7 200	-23 100	-100	-7 800
Total (1 à 9)	*638 037*	*679 057*	*648 686*	*710 612*	*736 786*
Ajustement statistique	3 834	-3 441	-6 227	-5 300	-8 172
Formation intérieure brute de capital	**641 871**	**675 616**	**642 459**	**705 312**	**728 617**

(a) Défense nationale exclue.

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

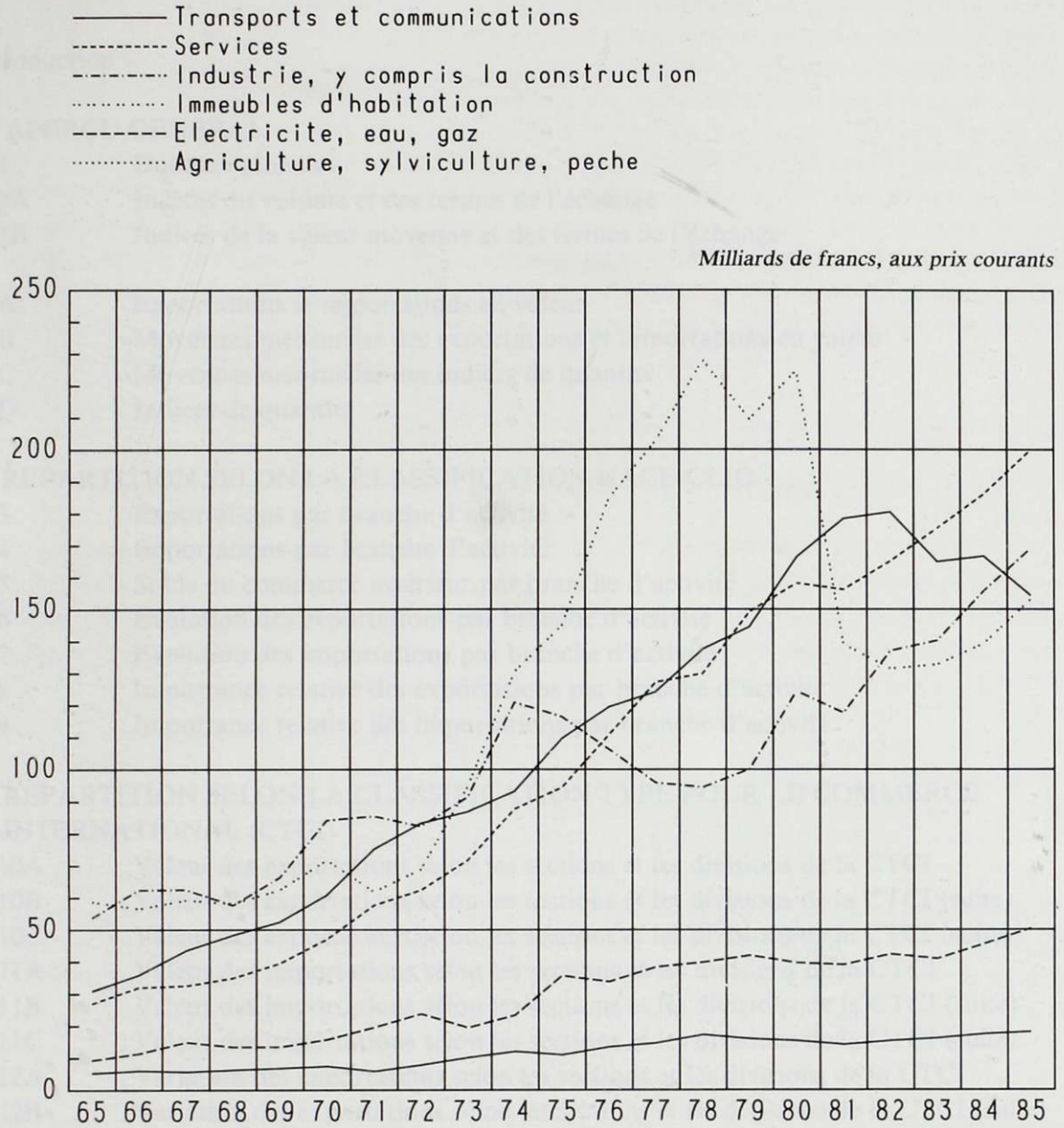
IX-A - Formation intérieure brute de capital (a)



Source: Ministère des Affaires économiques, I.N.S. et D.G.E.D.

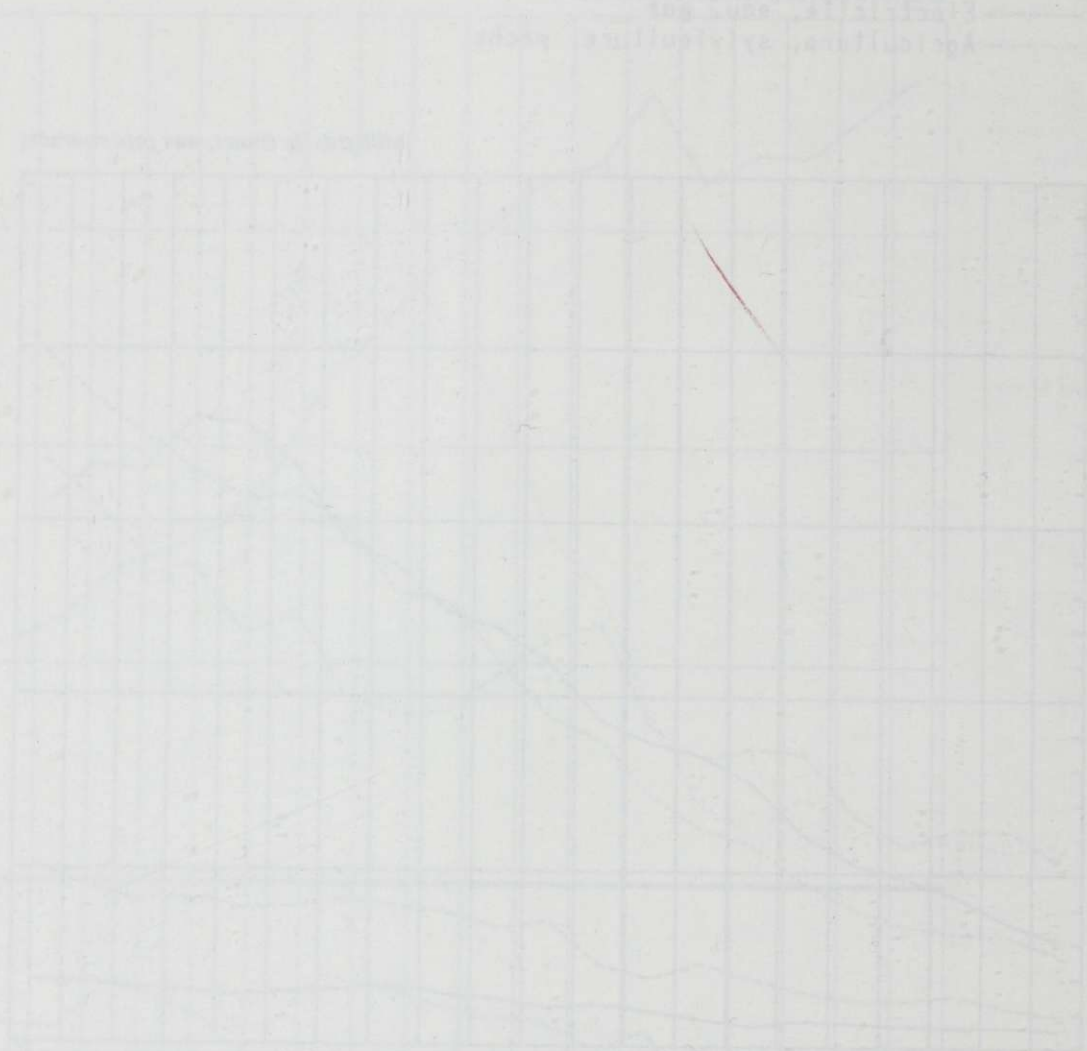
(a) Défense nationale et variations de stocks exclues.

IX-B - Formation intérieure brute de capital par secteur d'activité économique (a)



Source: Ministère des Affaires économiques, I.N.S.

(a) Toutes les formes d'industrie ont été regroupées, y compris celle de la construction, mais à l'exclusion de l'électricité, du gaz et de l'eau. Défense nationale et variations de stocks exclues. Les immeubles d'habitation sont considérés à part. Les services regroupent la rubrique «Commerce, Banques et assurances» , ainsi que celles de l' «Enseignement» et des «Professions médicales et autres services aux ménages et aux entreprises». La rubrique «Service-Pouvoirs publics» intéressant en majeure partie les «Transports et Communications», a été englobée dans ceux-ci.



X. COMMERCE EXTERIEUR DE L' UEBL

Introduction		137
A. APERÇU GENERAL		139
X-1	Données globales	139
X-2A	Indices du volume et des termes de l'échange	140
X-2B	Indices de la valeur moyenne et des termes de l'échange	140
X-A	Exportations et importations en valeur	141
X-B	Moyennes mensuelles des exportations et importations en valeur	142
X-C	Moyennes mensuelles des indices de quantité	143
X-D	Indices de quantité	144
B. REPARTITION SELON LA CLASSIFICATION NACE-CLIO		145
X-3	Exportations par branche d'activité	145
X-4	Importations par branche d'activité	146
X-5	Solde du commerce extérieur par branche d'activité	147
X-6	Evolution des exportations par branche d'activité	148
X-7	Evolution des importations par branche d'activité	149
X-8	Importance relative des exportations par branche d'activité	150
X-9	Importance relative des importations par branche d'activité	151
C. REPARTITION SELON LA CLASSIFICATION TYPE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL (CTCI)		152
X-10A	Valeur des exportations selon les sections et les divisions de la CTCI	152
X-10B	Valeur des exportations selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)	153
X-10C	Valeur des exportations selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)	154
X-11A	Valeur des importations selon les sections et les divisions de la CTCI	155
X-11B	Valeur des importations selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)	156
X-11C	Valeur des importations selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)	157
X-12A	Variation des exportations selon les sections et les divisions de la CTCI	158
X-12B	Variation des exportations selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)	159
X-12C	Variation des exportations selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)	160
X-13A	Variation des importations selon les sections et les divisions de la CTCI	161
X-13B	Variation des importations selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)	162
X-13C	Variation des importations selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)	163
X-14A	Importance relative des exportations selon les sections et les divisions de la CTCI	164
X-14B	Importance relative des exportations selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)	165
X-14C	Importance relative des exportations selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)	166
X-15A	Importance relative des importations selon les sections et les divisions de la CTCI	167
X-15B	Importance relative des importations selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)	168
X-15C	Importance relative des importations selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)	169
X-16A	Balance commerciale selon les sections et les divisions de la CTCI	170
X-16B	Balance commerciale selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)	171
X-16C	Balance commerciale selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)	172

D. REPARTITION PAR GRANDES CATEGORIES ECONOMIQUES 173
X-17 Valeur des exportations par grandes catégories économiques 173
X-18 Valeur des importations par grandes catégories économiques 174
X-19 Variations des exportations par grandes catégories économiques 175
X-20 Variations des importations par grandes catégories économiques 176
X-21 Valeur des exportations nettes par grandes catégories économiques 177
X-22A Répartition géographique des exportations par grandes catégories économiques en 1985 178
X-22B Répartition géographique des exportations par grandes catégories économiques en 1985 (suite) 179
X-22C Répartition géographique des exportations par grandes catégories économiques en 1985 (suite) 180
X-22D Répartition géographique des exportations par grandes catégories économiques en 1985 (suite) 181
X-23A Répartition géographique des importations par grandes catégories économiques en 1985 182
X-23B Répartition géographique des importations par grandes catégories économiques en 1985 (suite) 183
X-23C Répartition géographique des importations par grandes catégories économiques en 1985 (suite) 184
X-23D Répartition géographique des importations par grandes catégories économiques en 1985 (suite) 185
X-24A Répartition géographique des exportations nettes par grandes catégories économiques en 1985 186
X-24B Répartition géographique des exportations nettes par grandes catégories économiques en 1985 (suite) 187
X-24C Répartition géographique des exportations nettes par grandes catégories économiques en 1985 (suite) 188
X-24D Répartition géographique des exportations nettes par grandes catégories économiques en 1985 (suite) 189

E. REPARTITION GEOGRAPHIQUE 190
X-25 Répartition géographique des exportations 190
X-26 Répartition géographique des importations 191
X-27 Répartition géographique et variations annuelles des exportations 192
X-28 Répartition géographique et variations annuelles des importations 193
X-29 Répartition géographique et importance relative des exportations 194
X-30 Répartition géographique et importance relative des importations 195
X-31 Répartition géographique de la balance commerciale 196

F. BALANCE DES PAIEMENTS 197
X-32A Balance générale des paiements sur base des transactions 197
X-32B Balance générale des paiements sur base des transactions (suite) 198

INTRODUCTION

Les statistiques du commerce extérieur de l'UEBL, élaborées par l'INS sont établies selon le système du commerce spécial, appliqué par la plupart des pays.

A l'importation, le commerce spécial comprend:

a. les marchandises déclarées pour la consommation ou l'emploi à leur entrée sur le territoire douanier de l'UEBL;
b. les marchandises importées temporairement dans l'UEBL pour y subir un travail de perfectionnement en vue de leur réexportation;
c. les marchandises réimportées après avoir subi le travail de perfectionnement pour lequel elles avaient été exportées temporairement à l'étranger;
d. les marchandises qui, à leur sortie d'entrepôt, sont déclarées pour la consommation ou l'emploi dans l'UEBL.

A l'exportation, le commerce spécial couvre:

a. les marchandises d'origine ou de provenance belge ou luxembourgeoise qui quittent définitivement le territoire douanier de l'U.E.B.L.;
b. les marchandises réexportées après avoir subi le travail de perfectionnement pour lequel elles avaient été importées temporairement dans l'UEBL;
c. les marchandises exportées temporairement à l'étranger pour y subir un travail de perfectionnement et être ensuite réimportées dans l'UEBL.

Trois nomenclatures sont utilisées ci-après:

a. la nomenclature générale des activités économiques (classification «entrées-sorties» : NACE-CLIO), soit une nomenclature de branches d'activité adaptée à l'élaboration de tableaux «entrées-sorties» , développée par les Communautés européennes;
b. la classification-type pour le commerce international (CTCI), qui offre des regroupements en des catégories assez générales de produits, bien adaptées aux besoins de l'analyse économique;
c. la classification par grandes catégories économiques, permettant des agrégations correspondant aux trois classes fondamentales de biens du système de comptabilité nationale des Nations-Unies (biens d'équipement, intermédiaires et de consommation).

A l'importation, la statistique recense le pays d'où la marchandise a été expédiée à destination de l'UEBL: il s'agit donc du pays d'où, pour exécuter les clauses du contrat d'achat, l'expédition a eu son point de départ initial, quels que soient les pays traversés lors du transport. Toutefois, lorsque les marchandises, avant d'arriver dans l'UEBL, ont été introduites dans un ou plusieurs pays intermédiaires et y ont fait l'objet d'arrêts ou d'actes juridiques non inhérents au transport, le pays mentionné est le dernier pays où de tels arrêts ou actes juridiques se sont produits. En d'autres termes, si, lors d'un arrêt dans un pays intermédiaire entre le pays où l'expédition a eu son point de départ initial et le pays importateur,la marchandise y est nationalisée, vendue, transformée ou entreposée dans un entrepôt sous contrôle douanier, le pays où l'une de ces opérations a été effectuée doit être considéré comme pays de provenance; par contre, des opérations comme une rupture de charge lors du transport, un transbordement ou un entreposage temporaire (en dehors d'un entrepôt douanier) n'influencent pas la détermination du pays de provenance.

A l'exportation, le pays de destination est le dernier pays connu, au moment de l'expédition, vers lequel les marchandises doivent être envoyées.

La valeur des marchandises enregistrées dans la statistique du commerce extérieur est la valeur déclarée, déterminée sur la base du prix f.o.b. (franco à bord) à l'exportation et du prix c.a.f. (coût, assurance, frêt) à l'importation. Pour les fleurs coupées, les fruits frais et les légumes frais, la valeur est estimée à partir de prix mensuels moyens fixés forfaitairement par l'Administration des Douanes et Accises.

Les indices du commerce extérieur sont des indices en chaîne continue ramenés à une base fixe. Ils sont établis à partir de l'observation d'un échantillon, renouvelé chaque année, qui couvre plus ou moins 84 % du total des marchandises figurant dans la statistique.

Les indices de quantité sont calculés pour suivre l'évolution des importations et des exportations après élimination des variations résultant du mouvement des prix. Cet indice est la moyenne arithmétique pondérée des indices simples des quantités importées ou exportées des différents produits, les coefficients de pondération étant proportionnels à la valeur à l'importation ou à l'exportation de ces produits dans la période de base. Il s'agit donc d'un indice à coefficients de pondération fixes du type Laspeyres.

Pour refléter l'évolution des prix, des indices de valeur moyenne ont été établis. Il s'agit de la moyenne arithmétique pondérée des indices de la valeur moyenne des différentes sortes de marchandises. Les pondérations sont proportionnelles aux valeurs des quantités importées ou exportées au cours de la période de calcul, ces valeurs étant calculées aux prix de la période de base. Ce sont des indices à coefficients de pondération variables,du type Paasche.

Le terme de l'échange net est le rapport, multiplié par 100, entre les indices de la valeur moyenne à l'exportation et de la valeur moyenne à l'importation: s'il est supérieur à 100, cela signifie que le pays peut payer plus d'importations avec moins d'exportations.

Toutes les données pour 1985 sont provisoires; les chiffres définitifs ne sont fournis par l'INS qu'après un délai d'un an.

A. APERCU GENERAL

X-1 - Données globales

ANNEES (a)	Quantité (milliers de tonnes)		Valeur (milliers de francs)			Coefficient de couverture en %
	Importations	Exportations	Importations (cif)	Exportations (fob)	Solde	
1975	11 488	6 328	94 245	88 073	-6 172	93,5
1976	12 689	6 701	114 080	105 538	-8 542	92,5
1977	12 452	7 044	120 665	112 059	-8 606	92,9
1978	12 981	6 874	127 170	117 522	-9 648	92,4
1979	14 026	7 302	148 696	138 435	-10 261	93,1
1980	13 608	7 661	175 067	157 530	-17 537	90,0
1981	12 872	7 455	192 480	171 860	-20 620	89,3
1982	12 392	7 315	221 113	199 429	-21 684	90,2
1983	11 760	7 624	235 072	220 945	-14 127	94,0
1984	12 497	8 030	266 314	249 343	-16 971	93,6
1985 (b)	12 372	7 847	276 289	263 644	-12 645	95,4
MOIS						
1984 Janvier	12 266	7 453	267 105	238 008	-29 017	89,1
Février	12 050	7 369	272 699	249 879	-22 820	91,6
Mars	12 919	8 809	291 294	274 471	-16 822	94,2
Avril	12 223	7 942	263 568	245 975	-17 592	93,3
Mai	15 017	8 229	278 454	258 621	-19 834	92,9
Juin	12 135	8 103	254 971	239 763	-15 218	94,0
Juillet	10 484	7 473	225 214	224 766	-448	99,8
Août	11 405	7 614	235 181	200 436	-34 744	85,2
Septembre	13 186	8 398	264 561	254 436	-10 125	96,2
Octobre	12 902	9 057	298 467	281 712	-16 756	94,4
Novembre	14 124	8 335	288 803	268 155	-20 648	92,9
Décembre	11 248	7 578	255 453	255 815	362	100,1
TOTAL	**149 959**	**96 360**	**3 195 769**	**2 992 116**	**-203 653**	**93,6**
1985 Janvier	12 362	6 264	278 436	251 610	-26 826	90,4
(b) Février	12 269	6 598	296 905	254 520	-42 385	85,7
Mars	11 978	7 857	297 249	283 042	-14 207	95,2
Avril	12 298	7 517	283 455	265 136	-18 319	93,5
Mai	11 940	7 960	277 327	274 417	-2 910	99,0
Juin	12 108	8 280	269 947	271 954	2 007	100,7
Juillet	11 201	8 167	252 231	257 413	5 182	102,1
Août	11 992	7 005	239 020	204 669	-34 351	85,6
Septembre	12 777	9 057	274 589	271 340	-3 249	98,8
Octobre	14 253	9 762	308 598	302 506	-6 092	98,0
Novembre	13 112	7 837	272 334	259 120	-13 214	95,2
Décembre	12 178	7 859	265 377	267 997	2 620	101,0
TOTAL	**148 468**	**94 163**	**3 315 468**	**3 163 724**	**-151 744**	**95,4**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

(a) Moyennes mensuelles.
(b) Données provisoires.

X-2A - Indices du volume et des termes de l'échange

1980 = 100

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
A. Importations	100,00	95,88	96,81	95,54	100,25	103,78
Matières premières et auxiliaires	100,00	99,03	103,55	104,97	115,15	120,16
Biens d'équipement	100,00	91,99	95,39	90,92	94,80	106,56
Biens de consommation durables	100,00	92,05	89,12	86,96	90,26	93,87
Biens de consommation non durables	100,00	98,89	101,37	99,03	104,65	108,07
B. Exportations	100,00	100,20	101,91	106,13	111,48	115,59
Matières premières et auxiliaires	100,00	100,08	100,86	108,76	117,01	122,47
Biens d'équipement	100,00	99,05	98,51	97,77	103,51	110,24
Biens de consommation durables	100,00	102,86	108,63	115,60	113,09	111,32
Biens de consommation non durables	100,00	104,91	107,68	113,80	121,04	128,74
C. Termes de l'échange (= B/A)	100,00	104,51	105,27	111,08	111,20	111,38

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

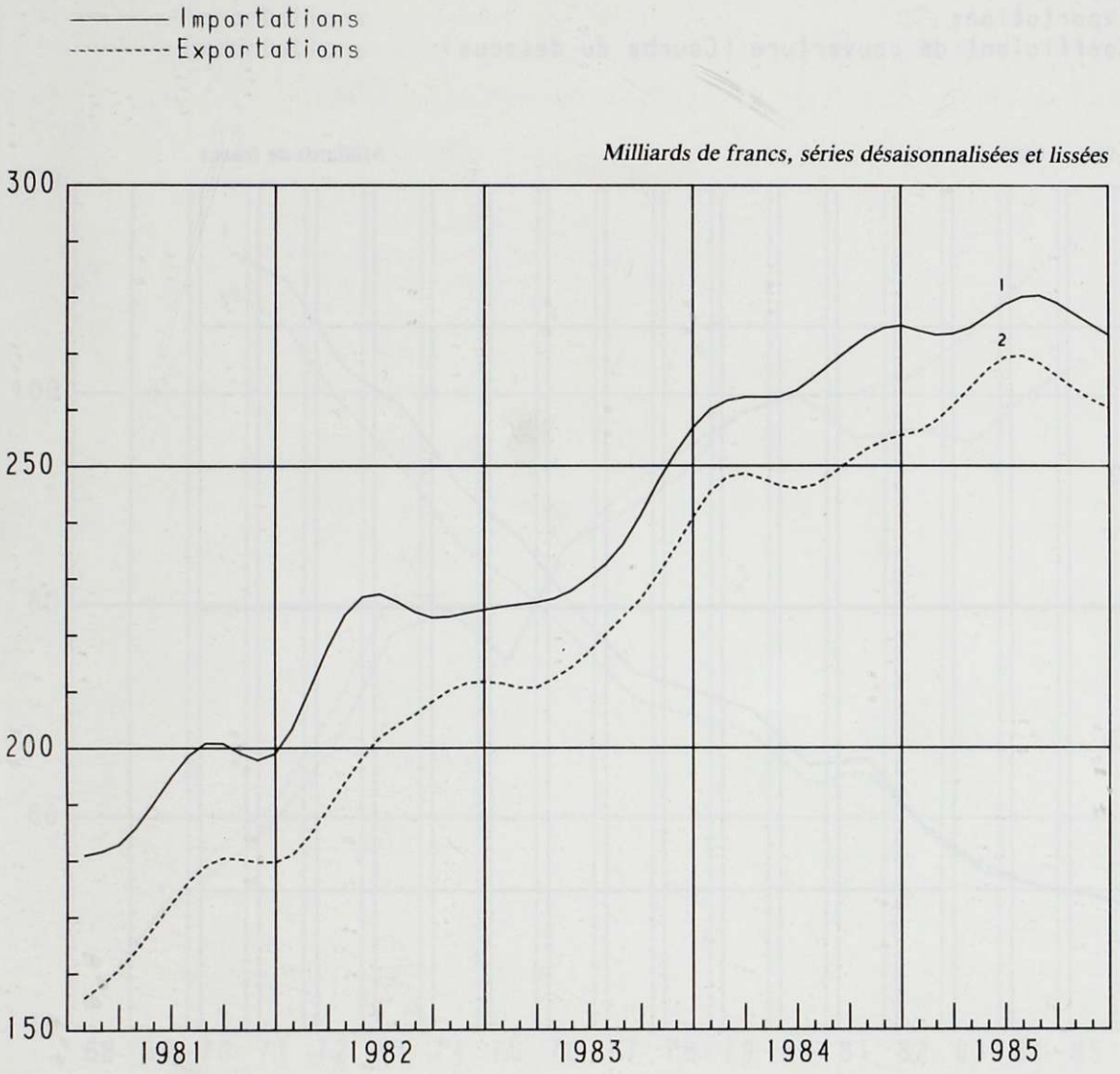
X-2B - Indices de la valeur moyenne et des termes de l'échange

1980 = 100

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
A. Importations	100,00	114,67	130,46	140,54	151,75	152,08
Matières premières et auxiliaires	100,00	104,64	113,64	124,22	133,81	131,81
Biens d'équipement	100,00	113,65	130,31	145,75	153,99	156,99
Biens de consommation durables	100,00	110,85	125,59	138,72	147,19	151,76
Biens de consommation non durables	100,00	110,33	127,40	133,16	141,74	145,05
B. Exportations	100,00	108,88	124,23	132,16	141,98	144,79
Matières premières et auxiliaires	100,00	104,15	116,84	124,36	134,05	133,95
Biens d'équipement	100,00	109,96	127,54	131,54	141,75	150,93
Biens de consommation durables	100,00	108,54	126,07	141,54	148,95	155,50
Biens de consommation non durables	100,00	110,63	123,46	129,65	137,95	141,32
C. Termes de l'échange (= B/A)	100,00	94,95	95,22	94,04	93,56	95,21

Source : Ministère des Affaires économiques,INS.

X-A - Exportations et importations en valeur



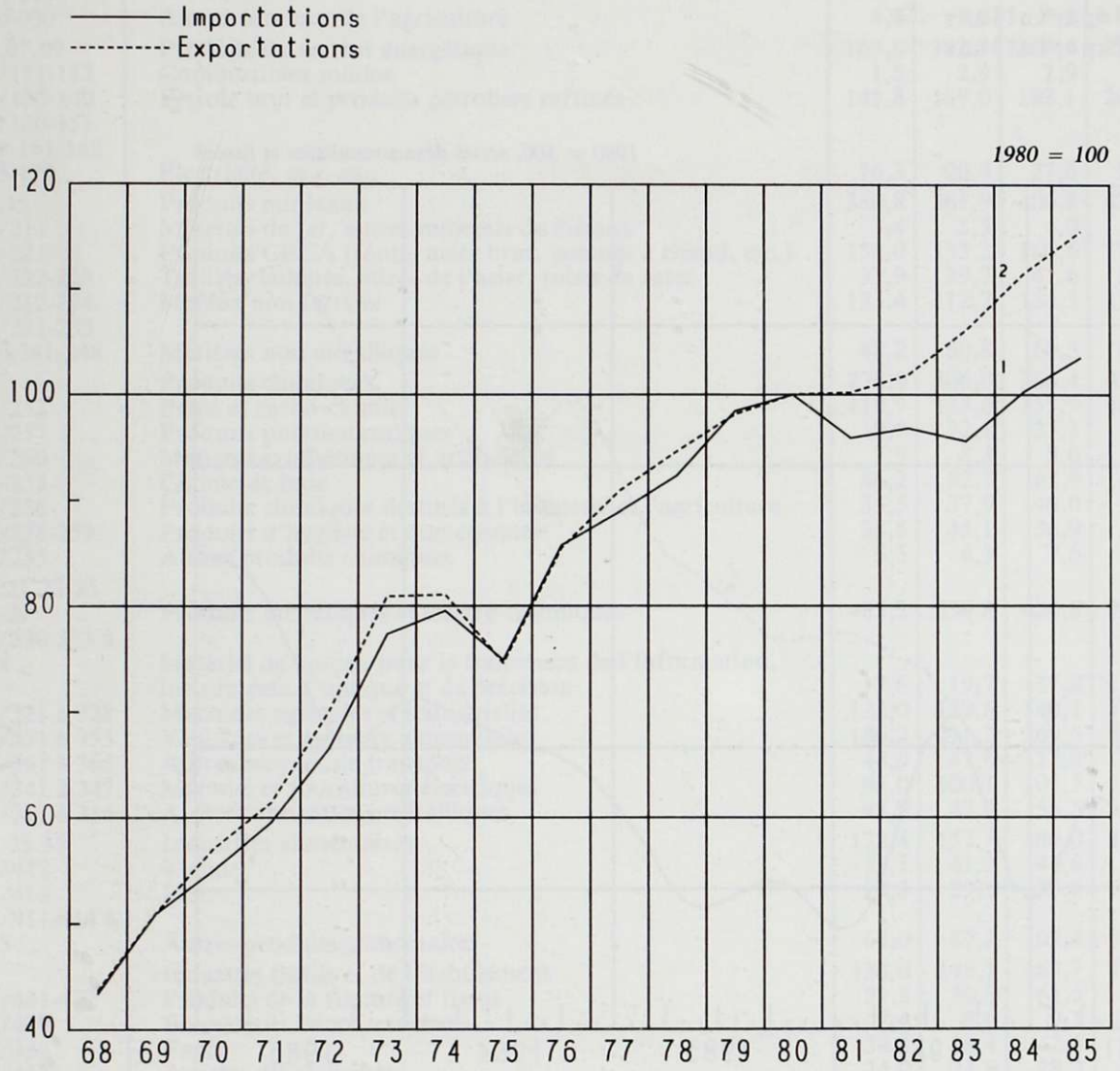
Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

X-B - Moyennes mensuelles des exportations et importations en valeur



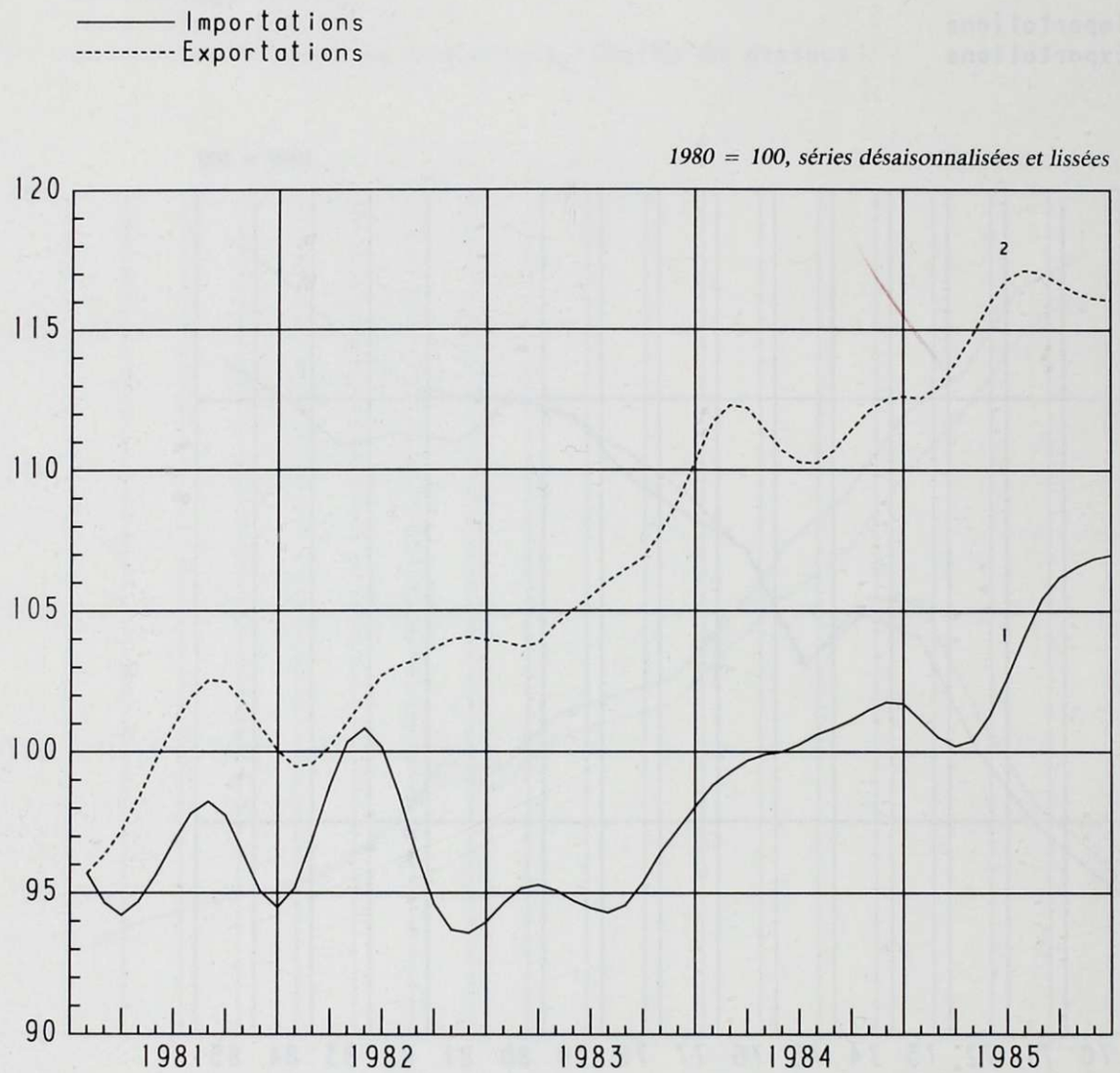
Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

X-C - Moyennes mensuelles des indices de quantité



Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

X-D - Indices de quantité



Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

B. REPARTITION PAR BRANCHE D'ACTIVITE

X-3 - Exportations par branche d'activité

Milliards de francs

NACE-CLIO	DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
01	Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	51,3	58,7	68,0	67,2	80,6	72,9
01/011	Produits végétaux	35,5	42,0	50,4	47,0	57,4	47,7
01/014	Produits animaux	11,4	11,7	12,1	14,2	16,2	16,7
01/012							
013-019							
020-030	Autres produits de l'agriculture	4,4	5,0	5,5	6,0	7,0	8,4
03.07.09	Produits du secteur énergétique	163,6	192,3	218,6	229,3	244,2	221,5
03/111-112	Combustibles solides	1,5	2,9	2,9	2,8	4,6	5,2
07/130-140	Pétrole brut et produits pétroliers raffinés	145,8	169,0	188,1	204,3	215,7	184,0
09/120-151							
152-161-162							
163-170	Electricité, gaz, eau	16,3	20,4	27,6	22,3	23,9	32,3
13.15	Produits minéraux	380,8	361,9	406,8	439,8	505,8	523,8
13/211	Minerais de fer, autres minerais de métaux	3,4	5,5	4,0	3,6	4,0	3,7
13/221	Produits CECA (fonte, acier brut, laminés à chaud, etc.)	158,0	153,2	160,6	171,6	209,7	219,9
13/222-223	Tréfilés, laminés, étirés de l'acier, tubes en acier	37,9	39,7	47,6	57,4	65,7	71,3
13/212-224	Métaux non ferreux	133,4	112,7	134,3	139,2	148,7	152,3
15/231-233							
239-241-248	Matières non métalliques	48,2	50,8	60,3	67,9	77,8	76,6
17	Produits chimiques	270,9	306,0	366,4	412,5	481,9	518,4
17/252	Pétro et carbo-chimie	118,7	133,6	155,9	182,8	218,3	231,2
17/257	Produits pharmaceutiques	18,7	22,1	27,3	31,6	35,8	37,8
17/260	Matières synthétiques et artificielles	7,9	8,3	8,0	8,5	10,1	10,8
17/253	Chimie de base	46,2	52,7	62,9	68,0	78,3	84,7
17/256	Produits chimiques destinés à l'industrie et l'agriculture	35,5	37,9	48,0	56,0	64,4	72,2
17/258-259	Produits d'hygiène et domestiques	38,5	45,1	56,9	56,6	64,1	70,1
17/255	Autres produits chimiques	5,5	6,3	7,6	9,0	10,9	11,7
19.21.23.25							
27.29	Produits métalliques et électro-techniques	483,2	530,8	624,8	701,5	745,2	843,9
23/330-371 à 374	Matériel de bureau pour le traitement de l'information, instruments d'optique et de précision	17,6	19,7	27,8	34,0	42,1	48,1
21/321 à 328	Machines agricoles et industrielles	122,0	129,6	140,1	153,1	170,8	191,5
27/351 à 353	Véhicules et moteurs automobiles	186,2	211,2	269,5	313,7	314,9	364,0
29/361 à 365	Autres moyens de transport	44,9	47,8	27,8	24,6	23,3	33,0
25/341 à 347	Matériel et fournitures électriques	95,0	100,1	105,2	118,0	127,8	137,8
19/311 à 316	Autres fabrications métalliques	43,9	47,7	54,5	58,2	66,2	69,6
31.33.35	Industries alimentaires	122,4	157,7	186,0	197,4	241,5	250,2
31/412	Viande	33,1	41,2	44,8	48,3	56,6	56,8
31/413	Lait	25,3	29,3	38,8	34,7	40,4	40,1
35/411-414 à 423	Autres produits alimentaires	64,0	87,2	102,4	114,5	144,4	153,3
41	Industrie textile et de l'habillement	138,0	145,1	163,7	187,0	215,5	225,7
41/431-432	Produits de la filature et tissus	51,5	52,8	61,5	70,3	81,1	84,9
41/436	Bonneterie, tricot, crochet	7,4	8,0	9,1	12,0	12,8	13,5
41/438	Tapis	39,4	38,4	42,5	49,0	57,5	59,5
41/453	Articles d'habillement	24,0	24,9	28,2	30,6	33,9	34,8
41/439-455 456	Autres produits de l'industrie textile et de l'habillement	20,2	21,0	22,3	25,2	30,2	33,0
37.39.43							
45.47.49							
51.53.55	Autres industries	280,0	309,8	358,8	416,7	477,4	507,5
37/424 à 429	Boissons et tabac	13,6	17,5	21,3	23,3	25,9	27,7
43/441							
442-451	Cuirs, articles en cuir, en peau et chaussures	5,2	5,0	6,0	7,0	8,9	10,3
45/461 à 467	Bois et meubles en bois	32,3	33,6	39,2	44,8	49,4	50,4
47/471 à 474	Papier, articles en papier et imprimés	46,9	52,8	60,4	65,1	76,7	82,7
49/481 à 483	Produits en caoutchouc et en plastique	49,6	55,7	63,2	79,4	93,2	103,8
51/491	Orfèvrerie, bijoux, diamants taillés	119,7	129,9	149,6	172,5	193,8	201,9
51/492 à 495	Autres produits non dénommés (instruments de musique, films)	5,0	5,9	7,2	9,8	9,6	9,7
55/620	Produits de la récupération	7,8	9,3	11,9	14,7	19,8	21,0
	TOTAL GENERAL	**1 890,4**	**2 062,3**	**2 393,2**	**2 651,3**	**2 992,1**	**3 163,9**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

X-4 - Importations par branche d'activité

Milliards de francs

NACE-CLIO	DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
01	Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	124,3	143,1	170,8	176,7	210,0	207,7
01/011	Produits végétaux	74,7	92,0	111,0	112,6	133,2	124,9
01/014	Produits animaux	14,1	15,2	18,2	18,7	23,1	24,6
01/012-013							
019-020-030	Autres produits de l'agriculture	35,5	35,8	41,5	45,4	53,7	58,2
03.07.09	Produits du secteur énergétique	370,5	481,8	562,8	549,9	609,2	579,3
03/111-112	Combustibles solides	21,3	29,1	37,8	30,0	36,9	39,0
07/130-140	Pétrole brut et produits pétrolier raffinés	282,6	365,3	422,6	412,1	445,6	391,5
09/120-151							
152-161-162							
163-170	Electricité, gaz, eau	66,5	87,4	102,4	107,8	126,7	148,9
13.15	Produits minéraux	270,7	272,9	285,1	321,6	353,8	375,8
13/211	Minerais de fer, autres minerais de métaux	28,6	35,4	32,7	34,6	40,8	45,8
13/221	Produits CECA (fonte, acier brut, laminés à chaud, etc.)	35,9	36,2	43,8	50,8	59,6	62,2
13/222-223	Tréfilés, laminés, étirés de l'acier, tubes en acier	15,2	14,6	19,8	20,4	22,9	26,2
13/212-224	Métaux non ferreux	147,6	143,1	139,1	164,9	173,6	181,6
15/231-233							
239-241-248	Matières non métalliques	43,4	43,6	49,8	51,0	56,9	59,9
17	Produits chimiques	203,4	231,2	279,3	315,2	378,5	408,2
17/252	Pétro et carbo-chimie	97,8	113,5	136,0	152,6	190,2	202,8
17/257	Produits pharmaceutiques	17,5	18,5	21,3	25,8	27,9	29,2
17/260	Matières synthétiques et artificielles	15,1	17,5	20,2	24,7	25,8	26,2
17/253	Chimie de base	27,3	30,2	36,5	43,5	53,0	59,8
17/256	Produits chimiques destinés à l'industrie et l'agriculture	26,1	29,3	35,5	37,8	45,6	49,5
17/258-259	Produits d'hygiène et domestiques	14,8	17,0	23,5	24,0	28,5	32,5
17/255	Autres produits chimiques	4,9	5,2	6,2	6,8	7,7	8,4
19.21.23.25.							
27.29	Produits métalliques et électro-techniques	556,0	578,6	670,3	718,4	792,5	888,3
23/330-371 à							
374	Matériel de bureau pour le traitement de l'information, instruments d'optique et de précision	37,8	42,3	52,6	62,2	79,2	91,6
21/321 à 328	Machines agricoles et industrielles	120,4	115,5	135,7	138,6	157,9	175,2
27/351 à 353	Véhicules et moteurs automobiles	205,9	221,7	269,0	305,4	318,9	364,6
29/361 à 365	Autres moyens de transport	32,4	35,1	37,2	32,9	36,7	33,2
25/341 à 347	Matériel et fournitures électriques	102,9	108,2	115,9	119,9	134,1	151,7
19/311 à 316	Autres fabrications métalliques	56,7	55,8	59,8	59,3	65,8	71,9
31.33.35	Industries alimentaires	113,4	130,2	160,5	160,7	190,1	188,9
31/412	Viande	18,3	20,2	24,7	24,3	26,6	27,7
31/413	Lait	27,3	33,1	45,3	38,0	40,1	40,3
35/411-414 à							
423	Autres produits alimentaires	67,7	77,0	90,5	98,4	123,5	120,9
41	Industrie textile et de l'habillement	119,6	123,1	141,1	152,3	169,7	175,3
41/431-432	Produits de la filature et tissus	44,2	44,1	50,7	56,7	66,6	67,8
41/436	Bonneterie, tricot, crochet	21,2	22,9	26,7	28,5	29,2	30,7
41/438	Tapis	7,1	6,5	7,0	7,2	8,3	7,9
41/453	Articles d'habillement	34,2	37,1	42,3	44,4	48,1	51,5
41/439-455							
456	Autres produits de l'industrie textile et de l'habillement	12,9	12,6	14,4	15,4	17,4	17,4
37.39.43.45							
47.49.51.53							
55	Autres industries	342,9	348,8	383,6	426,1	491,9	492,0
37/424 à 429	Boissons et tabac	14,0	14,7	17,3	18,9	21,9	21,3
43/441-442							
451	Cuirs, articles en cuir, en peau et chaussures	22,0	20,7	24,7	26,0	30,0	32,9
45/461 à 467	Bois et meubles en bois	40,9	39,6	40,5	40,4	43,0	44,3
47/471 à 474	Papier, articles en papier et imprimés	57,5	64,1	74,0	78,4	96,3	100,0
49/481 à 483	Produits en caoutchouc et en plastique	42,8	43,8	51,7	57,1	64,0	69,3
51/491	Orfèvrerie, bijoux, diamants taillés	146,4	145,7	152,5	179,8	203,1	190,5
51/492 à 495	Autres produits non dénommés (instruments de musique, films)	10,7	11,0	12,3	13,3	15,0	14,3
55/620	Produits de la récupération	8,6	9,3	10,6	12,2	18,5	19,4
	TOTAL GENERAL	**2 100,8**	**2 309,8**	**2 653,4**	**2 820,9**	**3 195,8**	**3 315,6**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

X-5 - Solde du commerce extérieur

Milliards de francs

NACE-CLIO	DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
01	Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	-73,0	-84,4	-102,7	-109,5	-129,4	-134,8
01/011	Produits végétaux	-39,2	-50,1	-60,6	-65,6	-75,8	-77,1
01/014	Produits animaux	-2,7	-3,6	-6,1	-4,5	-6,9	-7,9
01/012-013							
019-020-030	Autres produits de l'agriculture	-31,1	-30,8	-36,0	-39,4	-46,6	-49,7
03.07.09	Produits du secteur énergétique	-206,8	-289,5	-344,2	-320,6	-365,1	-357,9
03/111-112	Combustibles solides	-19,8	-26,3	-34,9	-27,2	-32,3	-33,8
07/130-140	Pétrole brut et produits pétroliers raffinés	-136,8	-196,2	-234,5	-207,8	-229,9	-207,4
09/120-151							
152-161-162							
163-170	Electricité, gaz, eau	-50,2	-67,0	-74,8	-85,6	-102,8	-116,6
13.15	Produits minéraux	110,1	89,0	121,7	118,2	152,0	148,1
13/211	Minerais de fer, autres minerais de métaux	-25,2	-29,8	-28,7	-31,0	-36,9	-42,1
13/221	Produits CECA (fonte, acier brut, laminés à chaud, etc.)	122,0	117,0	116,8	120,9	150,1	157,7
13/222-223	Tréfilés, laminés, étirés de l'acier, tubes en acier	22,7	25,1	27,8	37,1	42,8	45,0
13/212-224	Métaux non ferreux	-14,2	-30,4	-4,8	-25,7	-24,9	-29,3
15/231-233							
239-241-248	Matièresnon métalliques	4,8	7,2	10,5	16,9	20,9	16,7
17	Produits chimiques	67,4	74,8	87,1	97,3	103,4	110,2
17/252	Pétro et carbo-chimie	20,9	20,2	19,8	30,3	28,1	28,4
17/257	Produits pharmaceutiques	1,2	3,6	6,0	5,8	7,9	8,6
17/260	Matières synthétiques et artificielles	-7,2	-9,2	-12,2	-16,2	-15,7	-15,3
17/253	Chimie de base	18,9	22,5	26,4	24,5	25,3	25,1
17/256	Produits chimiques destinés à l'industrie et l'agriculture	9,4	8,5	12,4	18,2	18,9	22,7
17/258-259	Produits d'hygiène et domestiques	23,7	28,1	33,4	32,6	35,8	37,6
17/255	Autres produits chimiques	0,6	1,1	1,4	2,2	3,1	3,2
19.21.23.25. 27.29	Produits métalliques et électro-techniques	-72,8	-47,8	-45,4	-16,9	-47,3	-44,4
23/330-371 à 374	Matériel de bureau pour le traitement de l'information, instruments d'optique et de précision	-20,2	-22,6	-24,8	-28,2	-37,0	-43,5
21/321 à 328	Machines agricoles et industrielles	1,7	14,1	4,4	14,4	13,0	16,3
27/351 à 353	Véhicules et moteurs automobiles	-19,6	-10,5	0,4	8,3	-4,0	-0,7
29/361 à 365	Autres moyens de transport	12,5	12,7	-9,4	-8,3	-13,4	-0,2
25/341 à 347	Matériel et fournitures électriques	-8,0	-8,1	-10,7	-2,0	-6,3	-13,9
19/311 à 316	Autres fabrications métalliques	-12,9	-8,2	-5,3	-1,1	0,4	-2,3
31.33.35	Industries alimentaires	9,0	27,5	25,5	36,8	51,3	61,3
31/412	Viande	14,7	21,0	20,1	23,9	30,1	29,1
31/413	Lait	-2,0	-3,8	-6,5	-3,3	0,3	-0,2
35/411-414 à 423	Autres produits alimentaires	-3,7	10,2	11,9	16,1	21,0	32,4
41	Industrie textile et de l'habillement	18,5	22,0	22,6	34,7	45,8	50,3
41/431-432	Produits de la filature et tissus	7,3	8,7	10,8	13,6	14,5	17,1
41/436	Bonneterie, tricot, crochet	-13,9	-14,8	-17,6	-16,6	-16,4	-17,2
41/438	Tapis	27,8	31,9	35,5	41,7	49,1	51,7
41/453	Articles d'habillement	-10,2	-12,1	-14,1	-13,8	-14,2	-16,6
41/439-455 456	Autres produits de l'industrie textile et de l'habillement	7,3	8,4	7,9	9,7	12,7	15,5
37.39.43.45. 47.49.51.53. 55	Autres industries	-62,9	-39,0	-24,8	-9,4	-14,4	15,4
37/424 à 429	Boissons et tabac	-0,4	2,8	4,0	4,4	4,1	6,4
43/441-442 451	Cuirs, articles en cuir, en peau et chaussures	-16,8	-15,7	-18,7	-19,0	-21,1	-22,7
45/461 à 467	Bois et meubles en bois	-8,7	-6,0	-1,3	4,4	6,3	6,1
47/471 à 474	Papier, articles en papier et imprimés	-10,5	-11,2	-13,6	-13,3	-19,6	-17,3
49/481 à 483	Produits en caoutchouc et en plastique	6,8	11,9	11,5	22,4	29,2	34,5
51/491	Orfèvrerie, bijoux, diamants taillés	-26,7	-15,7	-2,9	-7,2	-9,3	11,4
51/492 à 495	Autres produits non dénommés (instruments de musique, films)	-5,7	-5,1	-5,1	-3,5	-5,4	-4,5
55/620	Produits de la récupération	-0,8	0,0	1,3	2,4	1,3	1,6
	TOTAL GENERAL	**-210,4**	**-247,4**	**-260,2**	**-169,5**	**-203,7**	**-151,7**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

X-6 - Evolution des exportations

Variation en %

NACE-CLIO	DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
01	Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de lapêche	13,2	14,3	16,0	-1,2	20,0	-9,7
01/011	Produits végétaux	16,5	18,2	20,2	-6,8	22,2	-16,9
01/014	Produits animaux	7,3	2,0	3,4	17,8	13,9	3,2
01/012-013							
019-020-030	Autres produits de l'agriculture	4,4	14,6	9,9	8,6	17,7	19,8
03.07.09	Produits du secteur énergétique	45,9	17,5	13,7	4,9	6,5	-9,3
03/111-112	Combustibles solides	24,8	86,7	3,0	-5,6	64,2	13,5
07/130-140	Pétrole brut et produits pétroliers raffinés	48,4	15,9	11,3	8,6	5,6	-14,7
09/120-151							
152-161-162							
163-170	Electricité, gaz, eau	28,7	25,4	35,1	-19,4	7,5	34,9
13.15	Produits minéraux	13,7	-5,0	12,4	8,1	15,0	3,6
13/211	Minerais de fer, autres minerais de métaux	27,5	65,4	-27,1	-11,4	10,4	-5,7
13/221	Produits CECA (fonte, acier brut, laminés à chaud, etc.)	0,9	-3,0	4,8	6,9	22,2	4,9
13/222-223	Tréfilés, laminés, étirés de l'acier, tubes en acier	4,9	4,8	19,9	20,7	14,3	8,6
13/212-224	Métaux non ferreux	36,0	-15,6	19,2	3,7	6,8	2,4
15/231-233							
239-241-248	Matières non métalliques	16,2	5,4	18,7	12,6	14,6	-1,6
17	Produits chimiques	11,9	13,0	19,7	12,6	16,8	7,6
17/252	Pétro et carbo-chimie	3,8	12,6	16,6	17,3	19,4	5,9
17/257	Produits pharmaceutiques	16,3	17,8	23,6	16,0	13,1	5,6
17/260	Matières synthétiques et artificielles	-3,1	5,2	-4,1	6,5	19,6	7,1
17/253	Chimie de base	9,0	14,3	19,2	8,2	15,0	8,3
17/256	Produits chimiques destinés à l'industrie et l'agriculture	27,3	6,8	26,6	16,8	15,0	12,0
17/258-259	Produits d'hygiène et domestiques	34,8	17,1	26,1	-0,6	13,4	9,3
17/255	Autres produits chimiques	14,7	15,5	19,7	18,7	21,2	7,2
19.21.23.25.							
27.29	Produits métalliques et électro-techniques	6,9	9,8	17,7	12,3	6,2	13,2
23/330-371 à	Matériel de bureau pour le traitement de l'information, ins-						
374	truments d'optique et de précision	23,1	12,0	41,4	22,2	24,0	14,0
21/321 à 328	Machines agricoles et industrielles	7,7	6,2	8,1	9,3	11,6	12,1
27/351 à 353	Véhicules et moteurs automobiles	-3,7	13,4	27,6	16,4	0,4	15,6
29/361 à 365	Autres moyens de transport	1,6	6,3	-41,8	-11,6	-5,1	41,6
25/341 à 347	Matériel et fournitures électriques	14,5	5,3	5,2	12,1	8,4	7,8
19/311 à 316	Autres fabrications métalliques	13,9	8,7	14,2	6,8	13,8	5,1
31.33.35	Industries alimentaires	13,6	28,8	18,0	6,1	22,3	3,6
31/412	Viande	7,5	24,5	8,8	7,7	17,4	0,3
31/413	Lait	13,1	15,9	32,5	-10,5	16,4	-0,7
35/411-414 à							
423	Autres produits alimentaires	17,3	36,2	17,4	11,8	26,2	6,2
41	Industrie textile et de l'habillement	11,9	5,1	12,8	14,2	15,2	4,7
41/431-432	Produits de la filature et tissus	8,3	2,5	16,5	14,3	15,3	4,7
41/436	Bonneterie, tricot, crochet	14,8	8,9	13,7	31,1	7,2	5,1
41/438	Tapis	18,5	10,0	10,7	15,3	17,4	3,6
41/453	Articles d'habillement	7,7	3,7	13,4	8,2	11,0	2,7
41/439-455							
456	Autres produits de l'industrie textile et de l'habillement	14,9	3,7	6,5	12,8	19,9	9,2
37.39.43.45.							
47.49.51.53.							
55	Autres industries	15,0	10,6	15,8	16,1	14,6	6,3
37/424 à 429	Boissons et tabac	4,8	28,2	21,8	9,8	11,1	6,7
43/441-442							
451	Cuirs, articles en cuir, en peau et chaussures	-0,1	-3,0	20,5	15,4	28,7	14,8
45/461 à 467	Bois et meubles en bois	17,4	4,2	16,5	14,5	10,2	2,0
47/471 à 474	Papier, articles en papier et imprimés	12,9	12,6	14,3	7,8	17,8	7,8
49/481 à 483	Produits en caoutchouc et en plastique	14,9	12,3	13,4	25,7	17,4	11,4
51/491	Orfèvrerie, bijoux, diamants taillés	16,8	8,6	15,2	15,3	12,3	4,2
51/492 à 495	Autres produits non dénommés (instruments de musique, films)	25,9	18,7	21,5	35,8	-1,8	0,8
55/620	Produits de la récupération	15,6	19,9	27,7	23,0	35,2	5,9
	TOTAL GENERAL	**13,8**	**9,1**	**16,0**	**10,8**	**12,9**	**5,7**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

X-7 - Evolution des importations

Variation en %

NACE-CLIO	DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
01	Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	6,1	15,1	19,3	3,5	18,9	-1,1
01/011	Produits végétaux	6,2	23,3	20,6	1,4	18,3	-6,2
01/014	Produits animaux	-0,5	7,7	19,6	2,7	23,8	6,3
01/012-013							
019-020-030	Autres produits de l'agriculture	8,7	0,9	15,9	9,3	18,3	8,3
03.07.09	Produits du secteur énergétique	42,3	30,1	16,8	-2,3	10,8	-4,9
03/111-112	Combustibles solides	10,3	36,8	29,9	-20,8	23,0	5,7
07/130-140	Pétrole brut et produits pétroliers raffinés	52,0	29,2	15,7	-2,5	8,1	-12,1
09/120-151							
152-161-162							
163-170	Electricité, gaz, eau	20,9	31,4	17,2	5,3	17,5	17,5
13.15	Produits minéraux	30,3	0,8	4,5	12,8	10,0	6,2
13/211	Minerais de fer, autres minerais de métaux	5,4	23,8	-7,5	5,7	18,0	12,3
13/221	Produits CECA (fonte, acier brut, laminés à chaud, etc.)	7,0	0,9	20,7	16,0	17,3	4,4
13/222-223	Tréfilés, laminés, étirés de l'acier, tubes en acier	23,6	-4,0	35,3	3,1	12,5	14,5
13/212-224	Métaux non ferreux	52,4	-3,1	-2,8	18,6	5,3	4,6
15/231-233							
239-241-248	Matières non métalliques	14,6	0,5	14,1	2,4	11,7	5,2
17	Produits chimiques	10,8	13,6	20,8	12,9	20,1	7,8
17/252	Pétro et carbo-chimie	7,2	16,0	19,9	12,1	24,7	6,6
17/257	Produits pharmaceutiques	9,4	5,6	15,4	21,1	8,0	4,6
17/260	Matières synthétiques et artificielles	15,7	16,1	15,0	22,5	4,6	1,3
17/253	Chimie de base	19,3	10,9	20,8	19,2	21,7	12,8
17/256	Produits chimiques destinés à l'industrie et l'agriculture	10,6	12,5	21,2	6,4	20,5	8,5
17/258-259	Produits d'hygiène et domestiques	16,2	14,7	38,3	2,2	17,9	14,7
17/255	Autres produits chimiques	17,8	6,8	19,2	8,7	14,7	8,9
19.21.23.25.							
27.29	Produits métalliques et électro-techniques	8,5	4,1	15,8	7,2	10,3	12,1
23/330-371 à	Matériel de bureau pour le traitement de l'information, ins-						
374	truments d'optique et de précision	14,4	11,9	24,6	18,2	27,2	15,7
21/321 à 328	Machines agricoles et industrielles	16,8	-4,0	17,4	2,2	13,9	11,0
27/351 à 353	Véhicules et moteurs automobiles	-2,7	7,7	21,4	13,5	4,4	14,3
29/361 à 365	Autres moyens de transport	32,5	8,4	5,9	-11,5	11,6	-9,6
25/341 à 347	Matériel et fournitures électriques	13,6	5,1	7,1	3,5	11,8	13,2
19/311 à 316	Autres fabrications métalliques	13,5	-1,6	7,1	-0,9	11,0	9,4
31.33.35	Industries alimentaires	7,3	14,8	23,3	0,1	18,3	-0,6
31/412	Viande	-0,9	9,9	22,5	-1,6	9,3	4,4
31/413	Lait	12,3	21,2	37,0	-16,1	5,6	0,4
35/411-414 à							
423	Autres produits alimentaires	7,8	13,6	17,6	8,7	25,5	-2,1
41	Industrie textile et de l'habillement	10,7	3,0	14,6	8,0	11,4	3,3
41/431-432	Produits de la filature et tissus	6,7	-0,1	14,8	11,9	17,5	1,8
41/436	Bonneterie, tricot, crochet	17,3	7,6	16,9	6,9	2,2	5,1
41/438	Tapis	8,0	-8,2	7,6	3,5	15,2	-5,1
41/453	Articles d'habillement	9,8	8,4	14,2	4,9	8,4	7,1
41/439-455							
456	Autres produits de l'industrie textile et de l'habillement	19,0	-2,5	14,8	7,1	13,0	0,0
37.39.43.45.							
47.49.51.53.							
55	Autres Industries	18,5	1,7	10,0	11,1	15,4	0,0
37/424 à 429	Boissons et tabac	11,6	4,9	17,8	9,5	15,4	-2,5
43/441-442							
451	Cuirs, articles en cuir, en peau et chaussures	8,8	-5,7	19,0	5,3	15,4	9,7
45/461 à 467	Bois et meubles en bois	3,9	-3,2	2,2	-0,2	6,5	2,9
47/471 à 474	Papier, articles en papier et imprimés	10,6	11,5	15,5	5,9	22,8	3,9
49/481 à 483	Produits en caoutchouc et en plastique	15,5	2,3	18,0	10,5	12,1	8,3
51/491	Orfèvrerie, bijoux, diamants taillés	32,8	-0,5	4,7	17,9	13,0	-6,2
51/492 à 495	Autres produits non dénommés (instruments de musique, films)	21,4	2,4	12,1	7,9	13,1	-4,6
55/620	Produits de la récupération	-5,3	7,8	14,0	15,6	51,0	4,7
	TOTAL GENERAL	**17,7**	**9,9**	**14,9**	**6,3**	**13,3**	**3,7**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

X-8 - Importance relative des exportations

En % du total

NACE-CLIO	DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
01	Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	2,7	2,8	2,8	2,5	2,7	2,3
01/011	Produits végétaux	1,9	2,0	2,1	1,8	1,9	1,5
01/014	Produits animaux	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5
01/012-013							
019-020-030	Autres produits de l'agriculture	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
03.07.09	Produits du secteur énergétique	8,7	9,3	9,1	8,6	8,2	7,0
03/111-112	Combustibles solides	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
07/130-140	Pétrole brut et produits pétroliers raffinés	7,7	8,2	7,9	7,7	7,2	5,8
09/120-151							
152-161-162							
163-170	Electricité, gaz, eau	0,9	1,0	1,2	0,8	0,8	1,0
13.15	Produits minéraux	20,1	17,5	17,0	16,6	16,9	16,6
13/211	Minerais de fer, autres minerais de métaux	0,2	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1
13/221	Produits CECA (fonte, acier brut, laminés à chaud, etc.)	8,4	7,4	6,7	6,5	7,0	6,9
13/222-223	Tréfilés, laminés, étirés de l'acier, tubes en acier	2,0	1,9	2,0	2,2	2,2	2,3
13/212-224	Métaux non ferreux	7,1	5,5	5,6	5,3	5,0	4,8
15/231-233							
239-241-248	Matières non métalliques	2,5	2,5	2,5	2,6	2,6	2,4
17	Produits chimiques	14,3	14,8	15,3	15,6	16,1	16,4
17/252	Pétro et carbo-chimie	6,3	6,5	6,5	6,9	7,3	7,3
17/257	Produits pharmaceutiques	1,0	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2
17/260	Matières synthétiques et artificielles	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
17/253	Chimiede base	2,4	2,6	2,6	2,6	2,6	2,7
17/256	Produits chimiques destinés à l'industrie et l'agriculture	1,9	1,8	2,0	2,1	2,2	2,3
17/258-259	Produits d'hygiène et domestiques	2,0	2,2	2,4	2,1	2,1	2,2
17/255	Autres produits chimiques	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4
19.21.23.25.							
27.29	Produits métalliques et électro-techniques	25,6	25,7	26,1	26,5	24,9	26,7
23/330-371 à	Matériel de bureau pour le traitement de l'information, ins-						
374	truments d'optique et de précision	0,9	1,0	1,2	1,3	1,4	1,5
21/321 à 328	Machines agricoles et industrielles	6,5	6,3	5,9	5,8	5,7	6,1
27/351 à 353	Véhicules et moteurs automobiles	9,9	10,2	11,3	11,8	10,5	11,5
29/361 à 365	Autres moyens de transport	2,4	2,3	1,2	0,9	0,8	1,0
25/341 à 347	Matériel et fournitures électriques	5,0	4,9	4,4	4,4	4,3	4,4
19/311 à 316	Autres fabrications métalliques	2,3	2,3	2,3	2,2	2,2	2,2
31.33.35	Industries alimentaires	6,5	7,6	7,8	7,4	8,1	7,9
31/412	Viande	1,8	2,0	1,9	1,8	1,9	1,8
31/413	Lait	1,3	1,4	1,6	1,3	1,4	1,3
35/411-414 à							
423	Autres produits alimentaires	3,4	4,2	4,3	4,3	4,8	4,8
41	Industrie textile et de l'habillement	7,3	7,0	6,8	7,1	7,2	7,1
41/431-432	Produits de la filature et tissus	2,7	2,6	2,6	2,7	2,7	2,7
41/436	Bonneterie, tricot, crochet	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4
41/438	Tapis	1,8	1,9	1,8	1,8	1,9	1,9
41/453	Articles d'habillement	1,3	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1
41/439-455							
456	Autres produits de l'industrie textile et de l'habillement	1,1	1,0	0,9	0,9	1,0	1,0
37.39.43.45.							
47.49.51.53.							
55	Autres industries	14,8	15,0	15,0	15,7	16,0	16,0
37/424 à 429	Boissons et tabac	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9
43/441-442							
451	Cuirs, articles en cuir, en peau et chaussures	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3
45/461 à 467	Bois et meubles en bois	1,7	1,6	1,6	1,7	1,7	1,6
47/471 à 474	Papier, articles en papier et imprimés	2,5	2,6	2,5	2,5	2,6	2,6
49/481 à 483	Produits en caoutchouc et en plastique	2,6	2,7	2,6	3,0	3,1	3,3
51/491	Orfèvrerie, bijoux, diamants taillés	6,3	6,3	6,3	6,5	6,5	6,4
51/492 à 495	Autres produits non dénommés (instruments de musique, films)	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3
55/620	Produits de la récupération	0,4	0,5	0,5	0,6	0,7	0,7
	TOTAL GENERAL	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

X-9 - Importance relative des importations

En % du total

NACE-CLIO	DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
01	Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	5,9	6,2	6,4	6,3	6,6	6,3
01/011	Produits végétaux	3,6	4,0	4,2	4,0	4,2	3,8
01/014	Produits animaux	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
01/012-013							
019-020-030	Autres produits de l'agriculture	1,7	1,6	1,6	1,6	1,7	1,8
03.07.09	Produits du secteur énergétique	17,6	20,9	21,2	19,5	19,1	17,5
03/111-112	Combustibles solides	1,0	1,3	1,4	1,1	1,2	1,2
07/130-140	Pétrole brut et produits pétroliers raffinés	13,5	15,8	15,9	14,6	13,9	11,8
09/120-151							
152-161-162							
163-170	Electricité, gaz, eau	3,2	3,8	3,9	3,8	4,0	4,5
13.15	Produits minéraux	12,9	11,8	10,7	11,4	11,1	11,3
13/211	Minerais de fer, autres minerais de métaux	1,4	1,5	1,2	1,2	1,3	1,4
13/221	Produits CECA (fonte, acier brut, laminés à chaud, etc.)	1,7	1,6	1,6	1,8	1,9	1,9
13/222-223	Tréfilés, laminés, étirés de l'acier, tubes en acier	0,7	0,6	0,7	0,7	0,7	0,8
13/212-224	Métaux non ferreux	7,0	6,2	5,2	5,8	5,4	5,5
15/231-233							
239-241-248	Matières non métalliques	2,1	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8
17	Produits chimiques	9,7	10,0	10,5	11,2	11,8	12,3
17/252	Pétro et carbo-chimie	4,7	4,9	5,1	5,4	6,0	6,1
17/257	Produits pharmaceutiques	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9
17/260	Matières synthétiques et artificielles	0,7	0,8	0,8	0,9	0,8	0,8
17/253	Chimie de base	1,3	1,3	1,4	1,5	1,7	1,8
17/256	Produits chimiques destinés à l'industrie et l'agriculture	1,2	1,3	1,3	1,3	1,4	1,5
17/258-259	Produits d'hygiène et domestiques	0,7	0,7	0,9	0,9	0,9	1,0
17/255	Autres produits chimiques	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
19.21.23.25.							
27.29	Produits métalliques et électro-techniques	26,5	25,0	25,3	25,5	24,8	26,8
23/330-371 à	Matériel de bureau pour le traitement de l'information, ins-						
374	truments d'optique et de précision	1,8	1,8	2,0	2,2	2,5	2,8
21/321 à 328	Machines agricoles et industrielles	5,7	5,0	5,1	4,9	4,9	5,3
27/351 à 353	Véhicules et moteurs automobiles	9,8	9,6	10,1	10,8	10,0	11,0
29/361 à 365	Autres moyens de transport	1,5	1,5	1,4	1,2	1,1	1,0
25/341 à 347	Matériel et fournitures électriques	4,9	4,7	4,4	4,3	4,2	4,6
19/311 à 316	Autres fabrications métalliques	2,7	2,4	2,3	2,1	2,1	2,2
31.33.35	Industries alimentaires	5,4	5,6	6,0	5,7	5,9	5,7
31/412	Viande	0,9	0,9	0,9	0,9	0,8	0,8
31/413	Lait	1,3	1,4	1,7	1,3	1,3	1,2
35/411-414 à							
423	Autres produits alimentaires	3,2	3,3	3,4	3,5	3,9	3,6
41	Industrie textile et de l'habillement	5,7	5,3	5,3	5,4	5,3	5,3
41/431-432	Produits de la filature et tissus	2,1	1,9	1,9	2,0	2,1	2,0
41/436	Bonneterie, tricot, crochet	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9
41/438	Tapis	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2
41/453	Articles d'habillement	1,6	1,6	1,6	1,6	1,5	1,6
41/439-455							
456	Autres produits de l'industrie textile et de l'habillement	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
37.39.43.45.							
47.49.51.53.							
55	Autres Industries	16,3	15,1	14,5	15,1	15,4	14,8
37/424 à 429	Boissons et tabac	0,7	0,6	0,7	0,7	0,7	0,6
43/441-442							
451	Cuirs, articles en cuir, en peau et chaussures	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0
45/461 à 467	Bois et meubles en bois	1,9	1,7	1,5	1,4	1,3	1,3
47/471 à 474	Papier, articles en papier et imprimés	2,7	2,8	2,8	2,8	3,0	3,0
49/481 à 483	Produits en caoutchouc et en plastique	2,0	1,9	1,9	2,0	2,0	2,1
51/491	Orfèvrerie, bijoux, diamants taillés	7,0	6,3	5,7	6,4	6,4	5,7
51/492 à 495	Autres produits non dénommés (instruments de musi-						
	que,films)	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4
55/620	Produits de la récupération	0,4	0,4	0,4	0,4	0,6	0,6
	TOTAL GENERAL	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

C. REPARTITION SELON LA CLASSIFICATION TYPE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL (CTCI)

X-10A - Valeur des exportations selon les sections et les divisions de la CTCI

Milliards de francs

SECTIONS Divisions	1980	1981	1982	1983	1984	1985
0. Produits alimentaires et animaux vivants	156,4	195,9	229,6	233,1	277,7	272,9
00. Animaux vivants destinés à l'alimentation humaine	7,8	7,8	8,6	10,7	11,5	11,9
01. Viandes et préparations	29,7	36,9	40,0	43,0	49,4	49,6
02. Produits laitiers, oeufs d'oiseaux	27,3	31,3	40,7	36,6	42,6	41,6
03. Poissons, crustacés et mollusques, préparations	2,0	2,3	2,9	3,6	3,8	4,5
04. Céréales et préparations à base de céréales	34,0	42,1	49,7	43,7	57,3	45,6
05. Légumes et fruits	17,3	21,0	27,3	29,6	34,6	38,8
06. Sucre et préparations, miel	13,0	17,7	16,2	14,0	16,3	13,5
07. Café, thé, cacao, épices et dérivés	10,2	11,4	12,7	15,8	20,3	25,7
08. Nourriture pour animaux (céréales non moulues exclues)	8,4	14,7	21,3	25,1	28,6	26,3
09. Produits et préparations alimentaires divers	6,7	10,7	10,1	11,1	13,4	15,5
1. Boissons et tabacs	11,8	14,4	17,4	20,5	21,9	24,5
11. Boissons	5,6	6,8	7,7	9,2	10,1	11,3
12. Tabacs bruts et fabriqués	6,3	7,6	9,8	11,3	11,8	13,2
2. Matières brutes non comestibles (carburants exclus)	48,8	55,8	61,7	68,3	87,4	87,9
21. Cuirs, peaux et pelleteries, bruts	2,1	2,5	2,8	3,4	5,3	4,9
22. Graines et fruits oléagineux	0,5	0,5	0,7	0,8	1,2	0,9
23. Caoutchouc brut	5,1	6,9	8,0	9,9	10,7	13,5
24. Liège et bois	4,3	4,6	5,3	6,1	7,1	6,7
25. Pâtes à papier et déchets de papier	3,1	3,3	3,8	3,9	5,9	5,3
26. Fibres textiles (sauf laine en ruban) et déchets non transformés	8,0	8,3	10,4	11,8	17,5	17,0
27. Engrais bruts, minéraux bruts (sauf charbon, pétrole, pierres précieuses)	9,8	11,5	12,7	12,9	15,2	15,1
28. Minerais métallifères et déchets de métaux	10,5	12,2	11,2	12,3	16,0	14,7
29. Matières brutes d'origine animale ou végétale, n.d.a.	5,4	6,0	6,7	7,3	8,5	9,9

X-10B - Valeur des exportations selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)

Milliards de francs

SECTIONS Divisions	1980	1981	1982	1983	1984	1985
3. Combustibles minéraux, lubrifiants, produits connexes	158,3	186,3	206,0	222,6	237,2	208,6
32. Houilles, cokes et briquettes	4,6	6,8	5,5	5,2	8,4	9,4
33. Pétrole, produits dérivés du pétrole et produits connexes	147,8	171,9	191,5	208,4	220,3	189,0
34. Gaz naturel et gaz manufacturé	2,7	3,3	4,0	4,3	3,1	4,2
35. Energie électrique	3,1	4,3	5,1	4,7	5,3	6,1
4. Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale	6,8	9,4	11,6	13,4	22,5	25,0
41. Huiles et graisses animales	0,8	0,9	1,0	1,0	1,6	1,6
42. Huiles végétales fixes	4,7	7,3	9,2	10,8	18,3	20,4
43. Huiles et graisses animales et végétales préparées; cires	1,3	1,2	1,4	1,6	2,7	3,0
5. Produits chimiques n.d.a.	217,3	239,8	281,7	316,7	376,3	406,1
51. Chimie organique	43,0	50,6	55,4	59,3	75,7	77,4
52. Chimie inorganique	10,1	11,7	13,8	16,4	20,1	22,9
53. Pour teinture, tannage; colorants	10,0	11,1	13,3	16,0	19,3	20,6
54. Médicinaux et pharmaceutiques	19,6	22,9	28,2	32,6	36,8	39,1
55. Huiles essentielles, produits pour parfumerie, toilette, entretien	10,5	12,3	14,3	16,2	19,4	23,0
56. Engrais manufacturés	22,3	25,2	26,7	27,4	29,5	33,0
57. Explosifs, articles de pyrotechnie	0,9	0,7	1,1	1,0	1,0	1,7
58. Matières plastiques artificielles, ethers et esters de la cellulose et résines artificielles	73,6	76,7	92,3	112,3	133,2	143,1
59. Matières, produits chimiques, n.d.a.	27,1	28,6	36,7	35,5	41,3	45,3
6. Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	645,6	652,1	719,2	812,6	932,0	977,2
61. Cuirs et peaux, préparés et ouvragés, n.d.a.; pelleteries	4,1	4,3	4,9	5,3	6,0	6,4
62. Caoutchouc manufacturé, n.d.a.	15,9	18,0	21,2	22,7	25,4	26,8
63. Ouvrages en liège et en bois (sauf meubles)	11,2	11,1	13,0	14,7	16,3	17,5
64. Papiers, cartons, ouvrages en pâte de cellulose, papier et carton	26,7	30,6	34,4	36,6	41,2	44,3
65. Fils, tissus, articles textiles façonnés n.d.a., produits connexes	106,3	113,6	127,4	145,5	167,8	178,4
66. Articles minéraux non métalliques manufacturés, n.d.a.	149,7	162,0	185,6	215,6	244,7	252,1
67. Fer et acier	187,5	184,6	192,9	211,1	253,1	265,5
68. Métaux non ferreux	101,4	81,2	86,2	104,6	113,0	117,4
69. Articles manufacturés en métal, n.d.a.	42,8	46,7	53,4	55,9	64,4	68,9

X-10C - Valeur des exportations selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)

Milliards de francs

SECTIONS Divisions	1980	1981	1982	1983	1984	1985
7. Machines et matériel de transport	408,4	448,2	540,5	594,6	629,7	733,6
71. Machines génératrices, moteurs et leur équipement	17,6	24,8	35,6	28,6	29,6	48,3
72. Machines spécialisées	50,8	51,1	55,1	53,0	64,6	74,2
73. Machines et appareils pour le travail des métaux	8,4	8,9	10,5	11,2	11,7	14,7
74. Machines d'application générale, n.d.a.	35,2	36,5	40,0	42,9	49,6	54,9
75. Machines de bureau et machines informatiques	9,8	11,4	18,0	21,1	28,2	31,2
76. Appareils de télécommunication, d'enregistrement et de reproduction du son	39,7	41,3	40,5	43,5	44,4	48,5
77. Machines électriques, n.d.a.	42,0	43,4	46,7	54,2	60,9	67,0
78. Véhicules routiers	191,0	217,0	277,5	322,9	326,9	377,3
79. Autres véhicules et matériel de transport	14,0	13,7	16,7	16,1	13,4	17,0
8. Articles manufacturés divers	130,9	144,0	167,2	191,4	216,3	229,1
81. Appareils sanitaires, de chauffage et d'éclairage	6,4	6,3	7,0	8,7	9,1	9,1
82. Meubles	21,2	22,4	25,7	28,9	31,8	33,2
83. Articles de voyage, sacs à main, e.s.	0,7	0,7	1,0	1,2	1,8	2,2
84. Vêtements et accessoires	29,2	30,5	34,5	38,5	43,0	44,7
85. Chaussures	1,7	1,4	1,6	1,8	2,3	2,8
87. Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle, n.d.a.	9,2	10,9	11,3	14,5	16,6	18,0
88. Appareils et fournitures de photographie et d'optique, n.d.a.; horlogerie	27,4	31,8	37,7	41,5	46,6	47,9
89. Articles manufacturés divers, n.d.a.	35,0	39,9	48,5	56,0	65,0	71,2
9. Articles et transactions divers non classés ailleurs	105,9	116,5	158,1	178,1	191,2	199,0
91. Colis postaux	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
93. Transactions spéciales	0,7	0,8	1,2	1,0	1,3	1,4
94. Animaux vivants	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
95. Armes	0,2	0,2	0,2	0,4	0,5	0,5
96. Monnaies n'ayant pas cours légal (sauf pièces d'or)	5,0	2,6	6,6	4,0	4,7	4,0
97. Or non monétaire	15,8	15,1	32,2	18,4	16,1	17,5
99. Trafic confidentiel	83,9	97,6	117,6	154,0	168,4	175,3
TOTAL	**1 890,4**	**2 062,3**	**2 393,2**	**2 651,3**	**2 992,1**	**3 163,9**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

X-11A - Valeur des importations selon les sections et les divisions de la CTCI

Milliards de francs

SECTIONS Divisions	1980	1981	1982	1983	1984	1985
0. Produits alimentaires et animaux vivants	188,4	216,4	261,7	259,5	301,7	293,6
00. Animaux vivants destinés à l'alimentation humaine	8,2	9,5	12,8	12,7	13,3	12,9
01. Viandes et préparations	15,6	16,7	19,9	19,2	19,3	20,6
02. Produits laitiers, oeufs d'oiseaux	27,3	33,5	45,7	38,4	40,6	40,8
03. Poissons, crustacés et mollusques, préparations	11,0	11,7	13,4	14,9	15,1	16,0
04. Céréales et préparations à base de céréales	42,3	52,2	60,5	57,9	72,3	60,0
05. Légumes et fruits	33,4	38,1	44,8	44,6	50,3	53,5
06. Sucre et préparations, miel	4,0	5,1	5,8	4,1	11,2	6,4
07. Café, thé, cacao, épices et dérivés	21,1	21,3	24,8	27,6	35,3	41,4
08. Nourriture pour animaux (céréales non moulues exclues)	19,3	22,0	26,6	31,9	34,7	31,5
09. Produits et préparations alimentaires divers	6,0	6,5	7,5	8,1	9,6	10,3
1. Boissons et tabacs	24,5	25,1	29,9	33,0	36,2	37,8
11. Boissons	17,8	18,4	20,0	21,5	22,9	23,7
12. Tabacs bruts et fabriqués	6,7	6,7	9,9	11,5	13,3	14,2
2. Matières brutes non comestibles (carburants exclus)	151,6	165,6	176,0	204,2	236,1	246,2
21. Cuirs, peaux et pelleteries, bruts	3,2	3,0	3,7	4,3	5,8	5,7
22. Graines et fruits oléagineux	9,4	16,6	21,9	25,3	31,3	32,5
23. Caoutchouc brut	5,4	6,3	7,2	8,4	10,5	13,1
24. Liège et bois	18,1	16,5	18,2	19,6	21,5	21,2
25. Pâtes à papier et déchets de papier	6,8	8,5	9,1	9,1	11,8	10,5
26. Fibres textiles (sauf laines en ruban) et déchets non transformés	17,7	19,0	20,3	26,1	34,2	34,0
27. Engrais bruts, minéraux bruts (sauf charbon, pétrole, pierres précieuses	19,2	24,0	26,5	25,8	29,4	29,8
28. Minerais métallifères et déchets de métaux	65,6	65,3	61,0	77,3	82,5	89,6
29. Matières brutes d'origine animale ou végétale, n.d.a.	6,3	6,5	8,1	8,3	9,1	9,8

X-11B - Valeur des importations selon les sections et les divisions de la CTCI(suite)

Milliards de francs

SECTIONS Divisions	1980	1981	1982	1983	1984	1985
3. Combustibles minéraux, lubrifiants, produits connexes	363,8	472,0	547,0	535,7	595,0	550,4
32. Houilles, cokes et briquettes	33,0	40,6	48,0	39,2	49,2	51,4
33. Pétrole, produits dérivés du pétrole et produits connexes	284,1	366,6	424,2	414,7	449,0	395,8
34. Gaz naturel et gaz manufacturé	44,5	59,2	68,8	75,9	89,9	95,1
35. Energie électrique	2,2	5,7	6,0	5,9	6,9	8,1
4. Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale	9,5	10,9	12,9	13,9	21,3	20,8
41. Huiles et graisses animales	1,8	2,3	2,9	2,7	4,3	4,3
42. Huiles végétales fixes	5,2	5,9	7,1	8,0	12,4	11,9
43. Huiles et graisses animales et végétale préparées; cires	2,5	2,8	2,9	3,1	4,7	4,7
5. Produits chimiques n.d.a.	174,7	193,8	234,4	264,1	316,2	338,7
51. Chimie organique	61,5	71,4	86,2	94,4	114,8	116,2
52. Chimie inorganique	10,7	11,4	14,7	17,8	21,6	23,6
53. Pour teinture, tannage; colorants	8,4	8,9	10,7	11,7	13,5	14,7
54. Médicinaux et pharmaceutiques	19,1	20,9	24,0	28,7	31,0	32,3
55. Huiles essentielles, produits pour parfumerie, toilette, entretien	9,7	10,5	12,8	14,0	18,2	20,3
56. Engrais manufacturés	8,7	8,7	11,0	12,1	13,5	15,6
57. Explosifs, articles de pyrotechnie	0,2	0,2	0,6	0,7	0,8	0,4
58. Matières plastiques artificielles, ethers et esters de la cellulose et résines artificielles	36,5	39,7	48,2	56,5	70,2	78,8
59. Matières, produits chimiques, n.d.a.	19,8	22,0	26,0	28,2	32,7	36,6
6. Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	462,0	449,6	515,8	565,9	662,4	675,6
61. Cuirs et peaux, préparés et ouvragés, n.d.a.; pelleteries	3,0	2,7	3,5	4,0	5,1	5,7
62. Caoutchouc manufacturé,n.d.a.	15,2	15,7	19,0	19,2	20,5	20,8
63. Ouvrages en liège et en bois (sauf meubles)	10,5	10,5	10,8	10,6	11,5	11,8
64. Papiers, cartons, ouvrages en pâte de cellulose, papier et carton	36,6	40,5	46,7	50,2	62,3	66,1
65. Fils, tissus, articles textiles façonnés n.d.a.; produits connexes	69,4	69,5	81,6	89,2	99,8	102,7
66. Articles minéraux non métalliques manufacturés, n.d.a.	138,6	133,1	155,5	175,4	212,1	205,1
67. Fer et acier	54,6	54,7	67,2	74,8	88,5	94,3
68. Métaux non ferreux	85,6	74,4	77,2	89,4	103,9	103,1
69. Articles manufacturés en métal, n.d.a.	48,7	48,4	54,4	53,1	58,5	65,9

X-11C - Valeur des importations selon les sections et les divisions de la CTCI(suite)

Milliards de francs

SECTIONS Divisions	1980	1981	1982	1983	1984	1985
7. Machines et matériel de transport	470,3	492,4	573,4	619,3	685,5	766,1
71. Machines génératrices, moteurs et leur équipement	34,9	31,2	45,9	44,3	56,6	67,1
72. Machines spécialisées	39,4	35,8	43,8	44,8	54,0	56,2
73. Machines et appareils pour le travail des métaux	13,0	13,7	14,7	14,3	16,4	19,0
74. Machines d'application générale, n.d.a.	56,0	55,2	62,0	65,0	75,1	81,4
75. Machines de bureau et machines informatiques	21,7	25,5	33,1	41,0	55,9	64,5
76. Appareils de télécommunication, d'enregistrement et de reproduction du son	27,8	30,0	29,0	27,3	30,0	33,7
77. Machines électriques, n.d.a.	56,3	56,6	62,2	68,2	75,7	87,5
78. Véhicules routiers	197,2	218,1	253,6	290,7	295,7	334,6
79. Autres véhicules et matériel de transport	24,1	26,4	29,0	23,8	26,2	21,9
8. Articles manufacturés divers	179,7	187,6	215,8	223,6	246,3	266,6
81. Appareils sanitaires, de chauffage et d'éclairage	5,9	5,2	5,4	5,3	5,8	6,4
82. Meubles	20,9	20,0	20,3	19,3	20,9	23,4
83. Articles de voyage, sacs à main, e.s.	2,8	2,8	3,0	3,2	3,7	3,8
84. Vêtements et accessoires	53,4	57,7	65,6	69,4	74,2	78,9
85. Chaussures	15,6	15,0	17,7	18,0	20,0	21,8
87. Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle n.d.a.	16,5	18,2	21,8	22,7	26,0	29,9
88. Appareils et fournitures de photographie et d'optique, n.d.a.; horlogerie	12,8	13,9	16,3	16,3	18,5	19,7
89. Articles manufacturés divers, n.d.a.	51,9	54,7	65,8	69,5	77,3	82,6
9. Articles et transactions divers non classés ailleurs	76,1	96,2	86,4	101,7	94,9	119,7
91. Colis postaux	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
93. Transactions spéciales	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0
94. Animaux vivants	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
95. Armes	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
96. Monnaies n'ayant pas cours légal (sauf pièces d'or)	23,9	29,7	15,6	26,5	17,0	13,5
97. Or non monétaire	14,9	25,6	32,6	35,6	30,8	35,0
99. Trafic confidentiel	36,7	40,3	37,6	38,8	46,5	70,7
TOTAL	**2 100,8**	**2 309,8**	**2 653,4**	**2 820,9**	**3 195,8**	**3 315,6**

Source : Ministère des Affaires économique, INS.

X-12A - Variation des exportations selon les sections et les divisions de la CTCI

Variation annuelle en %

SECTIONS Divisions	81/80	82/81	83/82	84/83	85/84
0. Produits alimentaires et animaux vivants	25,2	17,2	1,6	19,1	-1,7
00. Animaux vivants destinés à l'alimentation humaine	-0,4	10,5	24,4	7,1	3,3
01. Viandes et préparations	24,2	8,5	7,6	14,8	0,4
02. Produits laitiers, oeufs d'oiseaux	14,6	29,8	-10,0	16,5	-2,5
03. Poissons, crustacés et mollusques, préparations	14,7	25,5	22,7	7,2	18,2
04. Céréales et préparations à base de céréales	23,6	18,3	-12,1	31,0	-20,3
05. Légumes et fruits	21,7	29,8	8,3	17,0	12,2
06. Sucre et préparations, miel	36,2	-8,5	-13,8	16,6	-17,2
07. Café, thé, cacao, épices et dérivés	11,5	12,2	23,9	28,3	26,7
08. Nourriture pour animaux (céréales non moulues exclues)	76,0	44,4	18,0	13,9	-8,1
09. Produits et préparations alimentaires divers	60,1	-5,1	9,8	20,5	15,3
1. Boissons et tabacs	21,5	21,4	17,4	6,8	12,0
11. Boissons	21,9	12,9	19,5	10,1	11,9
12. Tabacs bruts et fabriqués	21,2	29,0	15,8	4,1	12,0
2. Matières brutes non comestibles (carburants exclus)	14,3	10,6	10,5	28,0	0,7
21. Cuirs, peaux et pelleteries, bruts	20,0	11,7	21,6	57,4	-7,9
22. Graines et fruits oléagineux	2,3	36,4	1,8	54,9	-25,1
23. Caoutchouc brut	35,4	15,5	23,6	8,1	26,6
24. Liège et bois	5,0	17,1	14,5	16,8	-6,3
25. Pâtes à papier et déchets de papier	8,5	13,5	1,8	52,0	-9,5
26. Fibres textiles (sauf laine en ruban) et déchets non transformés	3,8	25,4	12,8	48,7	-2,8
27. Engrais bruts, minéraux bruts (sauf charbon, pétrole, pierres précieuses)	17,0	10,3	1,4	18,0	-5,0
28. Minerais métallifères et déchets de métaux	15,7	-7,7	9,7	30,0	-8,4
29. Matières brutes d'origine animale ou végétale, n.d.a.	11,8	12,8	8,4	16,3	16,1

X-12B - Variation des exportations selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)

Variation annuelle en %

SECTIONS Divisions	81/80	82/81	83/82	84/83	85/84
3. Combustibles minéraux, lubrifiants, produits connexes	17,6	10,6	8,1	6,6	-12,1
32. Houilles, cokes et briquettes	46,7	-19,2	-6,1	63,5	11,4
33. Pétrole, produits dérivés du pétrole et produits connexes	16,2	11,4	8,9	5,7	-14,2
34. Gaz naturel et gaz manufacturé	21,3	20,6	7,9	26,8	32,7
35. Energie électrique	37,2	18,6	-6,4	12,2	14,1
4. Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale	37,9	23,4	15,6	67,9	10,8
41. Huiles et graisses animales	13,0	7,7	2,4	54,9	-3,5
42. Huiles végétales fixes	56,3	26,0	17,2	69,6	11,8
43. Huiles et graisses animales et végétales préparées; cires	-11,1	19,3	15,1	64,3	12,4
5. Produits chimiques n.d.a.	10,4	17,5	12,4	18,8	7,9
51. Chimie organique	17,5	9,5	7,0	27,7	2,3
52. Chimie inorganique	16,0	17,8	18,8	22,5	13,7
53. Pour teinture, tannage; colorants	11,1	19,2	20,3	21,0	6,8
54. Médicinaux et pharmaceutiques	16,8	23,1	15,7	13,0	6,1
55. Huiles essentielles, produits pour parfumerie, toilette, entretien	17,7	16,2	13,4	20,0	18,0
56. Engrais manufacturés	12,7	6,0	2,9	7,4	12,1
57. Explosifs, articles de pyrotechnie	-26,6	62,6	-11,0	-1,3	74,7
58. Matières plastiques artificielles, ethers et esters de la cellulose et résines artificielles	4,1	20,4	21,6	18,7	7,4
59. Matières, produits chimiques, n.d.a.	5,4	28,1	-3,1	16,1	9,8
6. Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	1,0	10,3	13,0	14,7	4,8
61. Cuirs et peaux, préparés et ouvragés, n.d.a.; pelleteries	4,3	12,4	8,7	13,6	7,5
62. Caoutchouc manufacturé,n.d.a.	13,0	17,7	7,1	11,6	5,6
63. Ouvrages en liège et en bois (sauf meubles)	-0,2	17,0	13,0	10,6	7,3
64. Papiers, cartons, ouvrages en pâte de cellulose, papier et carton	14,5	12,5	6,4	12,4	7,4
65. Fils, tissus, articles textiles façonnés n.d.a., produits connexes	6,9	12,1	14,2	15,4	6,3
66. Articles minéraux non métalliques manufacturés, n.d.a.	8,2	14,6	16,2	13,5	3,0
67. Fer et acier	-1,6	4,5	9,4	19,9	4,9
68. Métaux non ferreux	-20,0	6,3	21,3	8,1	3,9
69. Articles manufacturés en métal, n.d.a.	9,1	14,4	4,6	15,3	7,0

X-12C - Variation des exportations selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)

Variation annuelle en %

SECTIONS Divisions	81/80	82/81	83/82	84/83	85/84
7. Machines et matériel de transport	9,7	20,6	10,0	5,5	16,5
71. Machines génératrices, moteurs et leur équipement	41,1	43,2	-19,6	3,6	63,1
72. Machines spécialisées	0,7	7,8	-3,8	22,0	14,9
73. Machines et appareils pour le travail des métaux	5,7	17,6	6,8	4,4	26,0
74. Machines d'application générale, n.d.a.	3,5	9,8	7,2	15,5	10,8
75. Machines de bureau et machines informatiques	16,3	57,5	17,2	33,8	10,6
76. Appareils de télécommunication, d'enregistrement et de reproduction du son	4,1	-1,9	7,4	2,0	9,2
77. Machines électriques, n.d.a.	3,5	7,4	16,3	12,3	10,0
78. Véhicules routiers	13,7	27,8	16,4	1,2	15,4
79. Autres véhicules et matériel de transport	-2,0	22,1	-4,0	-16,7	28,6
8. Articles manufacturés divers	10,0	16,1	14,5	13,0	5,9
81. Appareils sanitaires, de chauffage et d'éclairage	-2,4	10,6	25,6	4,4	-0,6
82. Meubles	5,7	14,5	12,7	10,0	4,3
83. Articles de voyage, sacs à main, e.s.	6,7	33,2	26,8	45,0	21,4
84. Vêtements et accessoires	4,2	13,3	11,5	11,5	4,0
85. Chaussures	-17,4	13,6	13,5	25,8	23,2
87. Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle, n.d.a.	19,4	3,3	28,4	14,5	8,6
88. Appareils et fournitures de photographie et d'optique, n.d.a.; horlogerie	16,2	18,3	10,2	12,4	2,6
89. Articles manufacturés divers, n.d.a.	13,9	21,6	15,6	15,8	9,6
9. Articles et transactions divers non classés ailleurs	10,0	35,7	12,7	7,3	4,0
91. Colis postaux	37,2	34,9	-21,9	-93,6	-89,1
93. Transactions spéciales	17,9	50,2	-17,8	22,6	14,2
94. Animaux vivants	22,6	3,4	19,4	-1,7	16,6
95. Armes	15,8	8,2	58,1	34,0	-5,6
96. Monnaies n'ayant pas cours légal (sauf pièces d'or)	-49,7	158,0	-39,7	17,6	-14,2
97. Or non monétaire	-4,6	113,1	-42,7	-12,5	8,4
99. Trafic confidentiel	16,3	20,5	31,0	9,3	4,2
TOTAL GENERAL	**9,1**	**16,0**	**10,8**	**12,9**	**5,7**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

X-13A - Variation des importations selon les sections et les divisions de la CTCI

Variation annuelle en %

SECTIONS Divisions	81/80	82/81	83/82	84/83	85/84
0. Produits alimentaires et animaux vivants	14,9	20,9	-0,9	16,3	-2,7
00. Animaux vivants destinés à l'alimentation humaine	15,2	35,2	-1,3	4,7	-2,4
01. Viandes et préparations	7,1	18,7	-3,2	0,4	6,8
02. Produits laitiers, oeufs d'oiseaux	22,4	36,5	-16,0	5,8	0,5
03. Poissons, crustacés et mollusques, préparations	6,7	14,0	11,4	1,2	6,0
04. Céréales et préparations à base de céréales	23,2	15,9	-4,3	24,9	-17,0
05. Légumes et fruits	14,0	17,7	-0,4	12,6	6,4
06. Sucre et préparations, miel	26,1	13,4	-28,6	173,1	-42,9
07. Café, thé, cacao, épices et dérivés	0,5	16,8	11,0	28,2	17,3
08. Nourriture pour animaux (céréales non moulues exclues)	13,6	21,2	20,0	8,8	-9,3
09. Produits et préparations alimentaires divers	8,4	15,1	8,7	18,0	8,0
1. Boissons et tabacs	2,3	19,0	10,5	9,6	4,6
11. Boissons	3,1	8,7	8,0	6,3	3,3
12. Tabacs bruts et fabriqués	-0,1	47,4	15,6	15,8	6,8
2. Matières brutes non comestibles (carburants exclus)	9,2	6,3	16,0	15,6	4,3
21. Cuirs, peaux et pelleteries, bruts	-7,0	22,0	16,4	36,4	-2,5
22. Graines et fruits oléagineux	76,8	32,3	15,3	24,1	3,6
23. Caoutchouc brut	17,3	14,1	16,2	25,2	24,9
24. Liège et bois	-9,0	10,7	7,4	9,7	-1,3
25. Pâtes à papier et déchets de papier	24,8	7,7	0,0	29,9	-11,3
26. Fibres textiles (sauf laine en ruban) et déchets non transformés	7,7	6,7	28,6	31,0	-0,6
27. Engrais bruts, minéraux bruts (sauf charbon, pétrole, pierres précieuses)	24,7	10,7	-2,7	13,7	1,4
28. Minerais métallifères et déchets de métaux	-0,5	-6,6	26,8	6,0	8,7
29. Matières brutes d'origine animale ou végétale, n.d.a.	4,3	23,5	3,0	9,2	7,8

X-13B - Variation des importations selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)

Variation annuelle en %

SECTIONS Divisions	81/80	82/81	83/82	84/83	85/84
3. Combustibles minéraux, lubrifiants, produits connexes	29,7	15,9	-2,1	11,1	-7,5
32. Houilles, cokes et briquettes	22,8	18,4	-18,3	25,3	4,5
33. Pétrole, produits dérivés du pétrole et produits connexes	29,0	15,7	-2,2	8,3	-11,8
34. Gaz naturel et gaz manufacturé	33,0	16,2	10,3	18,5	5,8
35. Energie électrique	154,2	5,7	-1,3	16,7	17,9
4. Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale	15,5	18,4	7,1	53,2	-2,3
41. Huiles et graisses animales	26,4	28,0	-7,6	60,1	-0,7
42. Huiles végétales fixes	13,6	21,1	12,6	54,0	-3,7
43. Huiles et graisses animales et végétales préparées; cires	11,4	4,9	8,6	48,6	-0,1
5. Produits chimiques n.d.a.	10,9	20,9	12,7	19,7	7,1
51. Chimie organique	16,1	20,8	9,5	21,6	1,3
52. Chimie inorganique	6,1	29,0	21,1	21,2	9,3
53. Pour teinture, tannage; colorants	5,6	19,9	9,8	15,4	8,8
54. Médicinaux et pharmaceutiques	9,0	15,0	19,5	8,0	4,2
55. Huiles essentielles, produits pour parfumerie, toilette, entretien	8,5	22,3	9,4	29,5	12,1
56. Engrais manufacturés	0,0	26,0	9,8	11,4	16,1
57. Explosifs, articles de pyrotechnie	1,0	217,5	1,5	20,3	-44,4
58. Matières plastiques artificielles, ethers et esters de la cellulose et résines artificielles	8,9	21,3	17,2	24,3	12,2
59. Matières, produits chimiques, n.d.a.	11,2	18,3	8,2	16,1	12,0
6. Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	-2,7	14,7	9,7	17,1	2,0
61. Cuirs et peaux, préparés et ouvragés, n.d.a.; pelleteries	-7,9	30,3	11,7	29,1	11,3
62. Caoutchouc manufacturé, n.d.a.	3,5	20,9	1,1	6,9	1,6
63. Ouvrages en liège et en bois (sauf meubles)	-0,1	2,5	-1,8	9,0	2,4
64. Papiers, cartons, ouvrages en pâte de cellulose, papier et carton	10,7	15,4	7,5	24,0	6,1
65. Fils, tissus, articles textiles façonnés n.d.a., produits connexes	0,3	17,3	9,4	12,0	2,7
66. Articles minéraux non métalliques manufacturés, n.d.a.	-4,0	16,9	12,8	20,9	-3,3
67. Fer et acier	0,3	22,8	11,3	18,3	6,6
68. Métaux non ferreux	-13,1	3,7	15,8	16,3	-0,8
69. Articles manufacturés en métal, n.d.a.	-0,4	12,2	-2,3	10,1	12,7

X-13C - Variation des importations selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)

Variation annuelle en %

SECTIONS Divisions	81/80	82/81	83/82	84/83	85/84
7. Machines et matériel de transport	4,7	16,4	8,0	10,7	11,8
71. Machines génératrices, moteurs et leur équipement	-10,6	47,4	-3,6	27,8	18,6
72. Machines spécialisées	-9,2	22,4	2,3	20,4	4,2
73. Machines et appareils pour le travail des métaux	5,4	7,2	-2,9	14,6	16,2
74. Machines d'application générale, n.d.a.	-1,3	12,3	4,9	15,5	8,4
75. Machines de bureau et machines informatiques	17,7	29,8	23,7	36,4	15,4
76. Appareils de télécommunication, d'enregistrement et de reproduction du son	7,8	-3,3	-5,8	10,0	12,5
77. Machines électriques, n.d.a.	0,5	10,0	9,7	11,0	15,5
78. Véhicules routiers	10,6	16,3	14,6	1,7	13,2
79. Autres véhicules et matériel de transport	9,5	9,7	-18,1	10,0	-16,2
8. Articles manufacturés divers	4,4	15,1	3,6	10,1	8,2
81. Appareils sanitaires, de chauffage et d'éclairage	-12,0	4,6	-2,4	10,3	9,5
82. Meubles	-3,9	1,2	-4,9	8,2	12,1
83. Articles de voyage, sacs à main, e.s.	-0,3	8,9	5,1	14,6	4,7
84. Vêtements et accessoires	8,1	13,7	5,8	6,9	6,4
85. Chaussures	-3,9	17,9	1,6	11,1	9,2
87. Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle, n.d.a.	10,7	19,4	4,1	14,7	15,1
88. Appareils et fournitures de photographie et d'optique, n.d.a.; horlogerie	9,0	16,7	0,1	13,6	6,3
89. Articles manufacturés divers, n.d.a.	5,3	20,3	5,7	11,1	6,9
9. Articles et transactions divers non classés ailleurs	26,5	-10,3	17,7	-6,6	26,1
91. Colis postaux	44,9	7,6	15,1	-79,3	18,8
93. Transactions spéciales	-52,2	36,5	-96,3	12359,2	-95,6
94. Animaux vivants	20,4	0,9	8,7	-17,2	18,7
95. Armes	-6,8	-28,1	43,6	2,7	-30,5
96. Monnaies n'ayant pas cours légal (sauf piéces d'or)	24,3	-47,5	70,5	-35,8	-20,5
97. Or non monétaire	71,8	27,1	9,4	-13,6	13,7
99. Trafic confidentiel	9,8	-6,7	3,2	19,6	52,2
TOTAL GENERAL	**9,9**	**14,9**	**6,3**	**13,3**	**3,7**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

X-14A - Importance relative des exportations selon les sections et les divisions de la CTCI

Importance relative en % du total

SECTIONS Divisions	1980	1981	1982	1983	1984	1985
0. Produits alimentaires et animaux vivants	8,3	9,5	9,6	8,8	9,3	8,6
00. Animaux vivants destinés à l'alimentation humaine	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
01. Viandes et préparations	1,6	1,8	1,7	1,6	1,7	1,6
02. Produits laitiers, oeufs d'oiseaux	1,4	1,5	1,7	1,4	1,4	1,3
03. Poissons, crustacés et mollusques, préparations	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
04. Céréales et préparations à base de céréales	1,8	2,0	2,1	1,6	1,9	1,4
05. Légumes et fruits	0,9	1,0	1,1	1,1	1,2	1,2
06. Sucre et préparations, miel	0,7	0,9	0,7	0,5	0,5	0,4
07. Café, thé, cacao, épices et dérivés	0,5	0,6	0,5	0,6	0,7	0,8
08. Nourriture pour animaux (céréales non moulues exclues)	0,4	0,7	0,9	0,9	1,0	0,8
09. Produits et préparations alimentaires divers	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,6
1. Boissons et tabacs	0,6	0,7	0,7	0,8	0,7	0,8
11. Boissons	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4
12. Tabacs bruts et fabriqués	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
2. Matières brutes non comestibles (carburants exclus)	2,6	2,7	2,6	2,6	2,9	2,8
21. Cuirs, peaux et pelleteries, bruts	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
22. Graines et fruits oléagineux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
23. Caoutchouc brut	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4
24. Liège et bois	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
25. Pâtes à papier et déchets de papier	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
26. Fibres textiles (sauf laine en ruban) et déchets non transformés	0,4	0,4	0,4	0,4	0,6	0,5
27. Engrais bruts, minéraux bruts (sauf charbon, pétrole, pierres précieuses)	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5
28. Minerais métallifères et déchets de métaux	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5
29. Matières brutes d'origine animale ou végétale, n.d.a.	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3

X-14B - Importance relative des exportations selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)

Importance relative en % du total

SECTIONS Divisions	1980	1981	1982	1983	1984	1985
3. Combustibles minéraux, lubrifiants, produits connexes	8,4	9,0	8,6	8,4	7,9	6,6
32. Houilles, cokes et briquettes	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3
33. Pétrole, produits dérivés du pétrole et produits connexes	7,8	8,3	8,0	7,9	7,4	6,0
34. Gaz naturel et gaz manufacturé	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
35. Energie électrique	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
4. Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale	0,4	0,5	0,5	0,5	0,8	0,8
41. Huiles et graisses animales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
42. Huiles végétales fixes	0,2	0,4	0,4	0,4	0,6	0,6
43. Huiles et graisses animales et végétales préparées; cires	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
5. Produits chimiques n.d.a.	11,5	11,6	11,8	11,9	12,6	12,8
51. Chimie organique	2,3	2,5	2,3	2,2	2,5	2,4
52. Chimie inorganique	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7
53. Pour teinture, tannage; colorants	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6
54. Médicinaux et pharmaceutique	1,0	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2
55. Huiles essentielles, produits pour parfumerie, toilette, entretien	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7
56. Engrais manufacturés	1,2	1,2	1,1	1,0	1,0	1,0
57. Explosifs, articles de pyrotechnie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
58. Matières plastiques artificielles, ethers et esters de la cellulose et résines artificielles	3,9	3,7	3,9	4,2	4,5	4,5
59. Matières, produits chimiques, n.d.a.	1,4	1,4	1,5	1,3	1,4	1,4
6. Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	34,2	31,6	30,1	30,6	31,1	30,9
61. Cuirs et peaux, préparés et ouvragés, n.d.a.; pelleteries	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
62. Caoutchouc manufacturé, n.d.a.	0,8	0,9	0,9	0,9	0,8	0,9
63. Ouvrages en liège et en bois (sauf meubles)	0,6	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5
64. Papiers, cartons, ouvrages en pâte de cellulose, papier et carton	1,4	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4
65. Fils, tissus, articles textiles façonnés n.d.a., produits connexes	5,6	5,5	5,3	5,5	5,6	5,6
66. Articles minéraux non métalliques manufacturés, n.d.a.	7,9	7,9	7,8	8,1	8,2	8,0
67. Fer et acier	9,9	8,9	8,1	8,0	8,5	8,4
68. Métaux non ferreux	5,4	3,9	3,6	3,9	3,8	3,7
69. Articles manufacturés en métal, n.d.a.	2,3	2,3	2,2	2,1	2,2	2,2

X-14C - Importance relative des exportations selon les sections et les divisions de la CTCI (suite)

Importance relative en % du total

SECTIONS Divisions	1980	1981	1982	1983	1984	1985
7. Machines et matériel de transport	21,6	21,7	22,6	22,4	21,0	23,2
71. Machines génératrices, moteurs et leur équipement	0,9	1,2	1,5	1,1	1,0	1,5
72. Machines spécialisées	2,7	2,5	2,3	2,0	2,2	2,3
73. Machines et appareils pour le travail des métaux	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5
74. Machines d'application générale, n.d.a.	1,9	1,8	1,7	1,6	1,7	1,7
75. Machines de bureau et machines informatiques	0,5	0,6	0,8	0,8	0,9	1,0
76. Appareils de télécommunication, d'enregistrement et de reproduction du son	2,1	2,0	1,7	1,6	1,5	1,5
77. Machines électriques, n.d.a.	2,2	2,1	1,9	2,0	2,0	2,1
78. Véhicules routiers	10,1	10,5	11,6	12,2	10,9	11,9
79. Autres véhicules et matériel de transport	0,7	0,7	0,7	0,6	0,4	0,5
8. Articles manufacturés divers	6,9	7,0	7,0	7,2	7,2	7,2
81. Appareils sanitaires, de chauffage et d'éclairage	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
82. Meubles	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,0
83. Articles de voyage, sacs à main, e.s.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
84. Vêtements et accessoires	1,5	1,5	1,4	1,5	1,4	1,4
85. Chaussures	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
87. Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle, n.d.a.	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6
88. Appareils et fournitures de photographie et d'optique, n.d.a.; horlogerie	1,4	1,5	1,6	1,6	1,6	1,5
89. Articles manufacturés divers, n.d.a.	1,9	1,9	2,0	2,1	2,2	2,2
9. Articles et transactions divers non classés ailleurs	5,6	5,6	6,6	6,7	6,4	6,3
91. Colis postaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
93. Transactions spéciales	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
94. Animaux vivants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
95. Armes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
96. Monnaies n'ayant pas cours légal (sauf pièces d'or)	0,3	0,1	0,3	0,2	0,2	0,1
97. Or non monétaire	0,8	0,7	1,3	0,7	0,5	0,6
99. Trafic confidentiel	4,4	4,7	4,9	5,8	5,6	5,5
TOTAL GENERAL	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

X-15A - Importance relative des importations selon les sections et les divisions de la CTCI

Importance relative en % du total

SECTIONS Divisions	1980	1981	1982	1983	1984	1985
0. Produits alimentaires et animaux vivants	9,0	9,4	9,9	9,2	9,4	8,9
00. Animaux vivants destinés à l'alimentation humaine	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4
01. Viandes et préparations	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6
02. Produits laitiers, oeufs d'oiseaux	1,3	1,4	1,7	1,4	1,3	1,2
03. Poissons, crustacés et mollusques, préparations	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
04. Céréales et préparations à base de céréales	2,0	2,3	2,3	2,1	2,3	1,8
05. Légumes et fruits	1,6	1,6	1,7	1,6	1,6	1,6
06. Sucre et préparations, miel	0,2	0,2	0,2	0,1	0,4	0,2
07. Café, thé, cacao, épices et dérivés	1,0	0,9	0,9	1,0	1,1	1,2
08. Nourriture pour animaux (céréales non moulues exclues)	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,0
09. Produits et préparations alimantaires divers	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
1. Boissons et tabacs	1,2	1,1	1,1	1,2	1,1	1,1
11. Boissons	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7
12. Tabacs bruts et fabriqués	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4
2. Matières brutes non comestibles (carburants exclus)	7,2	7,2	6,6	7,2	7,4	7,4
21. Cuirs, peaux et pelleterie, bruts	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
22. Graines et fruits oléagineux	0,4	0,7	0,8	0,9	1,0	1,0
23. Caoutchouc brut	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4
24. Liège et bois	0,9	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6
25. Pâtes à papier et déchets de papier	0,3	0,4	0,3	0,3	0,4	0,3
26. Fibres textiles (sauf laine en ruban) et déchets non transformés	0,8	0,8	0,8	0,9	1,1	1,0
27. Engrais bruts, minéraux bruts (sauf charbon, pétrole, pierres précieuses)	0,9	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9
28. Minerais métallifères et déchets de métaux	3,1	2,8	2,3	2,7	2,6	2,7
29. Matières brutes d'origine animale ou végétale, n.d.a.	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3

X-15B - Importance relative des importations selon les sections et les divisions de la CTCI(suite)

Importance relative en % du total

SECTIONS Divisions	1980	1981	1982	1983	1984	1985
3. Combustibles minéraux, lubrifiants, produits connexes	17,3	20,4	20,6	19,0	18,6	16,6
32. Houilles, cokes et briquettes	1,6	1,8	1,8	1,4	1,5	1,5
33. Pétrole, produits dérivés du pétrole et produits connexes	13,5	15,9	16,0	14,7	14,1	11,9
34. Gaz naturel et gaz manufacturé	2,1	2,6	2,6	2,7	2,8	2,9
35. Energie électrique	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
4. Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale	0,5	0,5	0,5	0,5	0,7	0,6
41. Huiles et graisses animales	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
42. Huiles végétales fixes	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4
43. Huiles et graisses animales et végétales préparées; cires	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
5. Produits chimiques n.d.a.	8,3	8,4	8,8	9,4	9,9	10,1
51. Chimie organique	2,9	3,1	3,3	3,3	3,6	3,5
52. Chimie inorganique	0,5	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7
53. Pour teinture, tannage; colorants	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
54. Médicinaux et pharmaceutiques	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0
55. Huiles essentielles, produits pour parfumerie, toilette, entretien	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6
56. Engrais manufacturés	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5
57. Explosifs, articles de pyrotechnie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
58. Matières plastiques artificielles, ethers et esters de la cellulose et résines artificielles	1,7	1,7	1,8	2,0	2,2	2,4
59. Matières, produits chimiques, n.d.a.	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1
6. Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	22,0	19,5	19,4	20,1	20,7	20,4
61. Cuirs et peaux, préparés et ouvragés, n.d.a.; pelleteries	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
62. Caoutchouc manufacturé, n.d.a.	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6
63. Ouvrages en liège et en bois (sauf meubles)	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4
64. Papiers, cartons, ouvrages en pâte de cellulose, papier et carton	1,7	1,8	1,8	1,8	1,9	2,0
65. Fils, tissus, articles textiles façonnés n.d.a., produits connexes	3,3	3,0	3,1	3,2	3,1	3,1
66. Articles minéraux non métalliques manufacturés, n.d.a.	6,6	5,8	5,9	6,2	6,6	6,2
67. Fer et acier	2,6	2,4	2,5	2,7	2,8	2,9
68. Métaux non ferreux	4,1	3,2	2,9	3,2	3,3	3,1
69. Articles manufacturés en métal, n.d.a.	2,3	2,1	2,0	1,9	1,8	2,0

X-15C - Importance relative des importations selon les sections et les divisions de la CTCI(suite)

Importance relative en % du total

SECTIONS Divisions	1980	1981	1982	1983	1984	1985
7. Machines et matériel de transport	22,4	21,3	21,6	22,0	21,4	23,1
71. Machines génératrices, moteurs et leur équipement	1,7	1,3	1,7	1,6	1,8	2,0
72. Machines spécialisées	1,9	1,5	1,7	1,6	1,7	1,7
73. Machines et appareils pour le travail des métaux	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6
74. Machines d'application générale, n.d.a.	2,7	2,4	2,3	2,3	2,4	2,5
75. Machines de bureau et machines informatiques	1,0	1,1	1,2	1,5	1,8	1,9
76. Appareils de télécommunication, d'enregistrement et de reproduction du son	1,3	1,3	1,1	1,0	0,9	1,0
77. Machines électriques, n.d.a.	2,7	2,4	2,3	2,4	2,4	2,6
78. Véhicules routiers	9,4	9,4	9,6	10,3	9,3	10,0
79. Autres véhicules et matériel de transport	1,1	1,1	1,1	0,8	0,8	0,7
8. Articles manufacturés divers	8,6	8,1	8,1	7,9	7,7	8,0
81. Appareils sanitaires, de chauffage et d'èclairage	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
82. Meubles	1,0	0,9	0,8	0,7	0,7	0,7
83. Articles de voyage, sacs à main, e.s.	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
84. Vêtements et accessoires	2,5	2,5	2,5	2,5	2,3	2,4
85. Chaussures	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,7
87. Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle, n.d.a.	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9
88. Appareils et fournitures de photographie et d'optique, n.d.a.; horlogerie	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
89. Articles manufacturés divers, n.d.a.	2,5	2,4	2,5	2,5	2,4	2,5
9. Articles et transactions divers non classés ailleurs	3,6	4,2	3,3	3,6	3,0	3,6
91. Colis postaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
93. Transactions spéciales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
94. Animaux vivants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
95. Armes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
96. Monnaies n'ayant pas cours légal (sauf pièces d'or)	1,1	1,3	0,6	0,9	0,5	0,0
97. Or non monétaire	0,7	1,1	1,2	1,3	1,0	1,0
99. Trafic confidentiel	1,7	1,7	1,4	1,4	1,5	2,1
TOTAL GENERAL	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

X-16A - Balance commerciale selon les sections et divisions de la CTCI

Milliards de francs

SECTIONS Divisions	1980	1981	1982	1983	1984	1985
0. Produits alimentaires et animaux vivants	-32,0	-20,5	-32,2	-26,3	-24,0	-20,7
00. Animaux vivants destinés à l'alimentation humaine	-0,4	-1,7	-4,2	-1,9	-1,8	-1,0
01. Viandes et préparations	14,1	20,1	20,1	23,8	30,1	29,0
02. Produits laitiers, oeufs d'oiseaux	0,0	-2,1	-5,0	-1,8	2,0	0,8
03. Poissons, crustacés et mollusques, préparations	-9,0	-9,4	-10,5	-11,4	-11,3	-11,5
04. Céréales et préparations à base de céréales	-8,3	-10,1	-10,7	-14,2	-15,0	-14,4
05. Légumes et fruits	-16,1	-17,0	-17,5	-15,1	-15,7	-14,7
06. Sucre et préparations, miel	9,0	12,6	10,4	9,9	5,1	7,1
07. Café, thé, cacao, épices et dérivés	-10,9	-9,9	-12,1	-11,8	-15,0	-15,7
08. Nourriture pour animaux (céréales non moulues exclues)	-11,0	-7,2	-5,3	-6,8	-6,1	-5,2
09. Produits et préparations alimentaires divers	0,7	4,2	2,7	3,0	3,8	5,2
1. Boissons et tabacs	-12,7	-10,7	-12,4	-12,5	-14,3	-13,3
11. Boissons	-12,2	-11,6	-12,3	-12,4	-12,8	-12,4
12. Tabacs bruts et fabriqués	-0,5	0,9	-0,1	-0,1	-1,5	-1,0
2. Matières brutes non comestibles (carburants exclus)	-102,8	-109,8	-114,3	-135,9	-148,7	-158,3
21. Cuirs, peaux et pelleterie, bruts	-1,2	-0,5	-0,9	-0,9	-0,5	-0,8
22. Graines et fruits oléagineux	-8,8	-16,0	-21,2	-21,4	-30,1	-31,6
23. Caoutchouc brut	-0,3	0,6	0,8	1,5	0,2	0,4
24. Liège et bois	-13,8	-11,9	-12,9	-13,5	-14,4	-14,5
25. Pâtes à papier et déchets de papier	-3,7	-5,1	-5,3	-5,3	-5,9	-5,2
26. Fibres textiles (sauf laine en ruban) et déchets non transformés	-9,7	-10,7	-9,9	-14,4	-16,7	-17,0
27. Engrais bruts, minéraux bruts (sauf charbon, pétrole, pierres précieuses)	-9,4	-12,5	-13,8	-12,9	-14,2	-14,7
28. Minerais métallifères et déchets de métaux	-55,1	-53,1	-49,7	-65,0	-66,5	-74,9
29. Matières brutes d'origine animale ou végétale, n.d.a.	-0,9	-0,6	-1,3	-1,0	-0,6	0,1

X-16B - Balance commerciale selon les sections et divisions de la CTCI(suite)

Milliards de francs

SECTIONS Divisions	1980	1981	1982	1983	1984	1985
3. Combustibles minéraux, lubrifiants, produits connexes	-205,6	-285,8	-341,0	-313,1	-357,8	-341,8
32. Houilles, cokes et briquettes	-28,4	-33,8	-42,5	-34,1	-40,8	-42,0
33. Pétrole, produits dérivés du pétrole et produits connexes	-136,3	-194,7	-232,7	-206,3	-228,7	-206,8
34. Gaz naturel et gaz manufacturé	-41,8	-55,9	-64,8	-71,6	-86,8	-90,9
35. Energie électrique	0,9	-1,4	-0,9	-1,2	-1,6	-2,0
4. Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale	-2,6	-1,5	-1,3	-0,4	1,2	4,2
41. Huiles et graisses animales	-1,0	-1,3	-1,9	-1,7	-2,7	-2,8
42. Huiles végétales fixes	0,5	1,4	2,1	2,8	5,9	8,5
43. Huiles et graisses animales et végétales, préparées; cires	-1,1	-1,6	-1,5	-1,5	-2,0	-1,7
5. Produits chimiques n.d.a.	42,5	46,0	47,3	52,6	60,1	67,5
51. Chimie organique	-18,5	-20,9	-30,9	-35,1	-39,1	-38,8
52. Chimie inorganique	-0,6	0,3	-0,9	-1,4	-1,5	-0,7
53. Pour teinture, tannage; colorants	1,6	2,2	2,6	4,2	5,8	5,9
54. Médicinaux et pharmaceutiques	0,5	2,0	4,2	3,9	5,8	6,8
55. Huiles essentielles, produits pour parfumerie, toilette, entretien	0,8	1,8	1,5	2,2	1,2	2,7
56. Engrais manufacturés	13,6	16,4	15,7	15,3	16,0	17,4
57. Explosifs, articles de pyrotechnie	0,7	0,5	0,5	0,3	0,2	1,3
58. Matières plastiques artificielles, ethers et esters de la cellulose et résines artificielles	37,1	36,9	44,1	55,8	63,0	64,3
59. Matières, produits chimiques, n.d.a.	7,3	6,6	10,6	7,4	8,6	8,7
6. Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	183,7	202,5	203,4	246,7	269,6	301,6
61. Cuirs et peaux, préparés et ouvrages, n.d.a. pelleteries	1,2	1,6	1,3	1,3	0,9	0,7
62. Caoutchouc manufacturé, n.d.a.	0,8	2,3	2,2	3,5	4,9	6,0
63. Ouvrages en liège et en bois (sauf meubles)	0,6	0,6	2,2	4,1	4,8	5,7
64. Papiers, cartons, ouvrages en pâte de cellulose, papier et carton	-9,8	-9,9	-12,3	-13,6	-21,1	-21,8
65. Fils, tissus,articles textiles façonnés n.d.a., produits connexes	36,9	44,1	45,8	56,2	67,9	75,7
66. Articles minéraux non métalliques manufacturés, n.d.a.	11,1	28,9	30,1	40,2	32,6	47,0
67. Fer et acier	132,9	129,8	125,7	136,3	164,6	171,1
68. Métaux non ferreux	15,8	6,8	9,1	15,2	9,1	14,3
69. Articles manufacturés en métal, n.d.a.	-5,9	-1,8	-0,9	2,8	5,9	3,0

X-16C - Balance commerciale selon les sections et divisions de la CTCI(suite)

Milliards de francs

SECTIONS Divisions	1980	1981	1982	1983	1984	1985
7. Machines et matériel de transport	-61,9	-44,2	-32,8	-24,8	-55,8	-32,7
71. Machines génératrices, moteurs et leur équipement	-17,3	-6,3	-10,4	-15,7	-27,0	-18,8
72. Machines spécialisées	11,3	15,3	11,3	8,1	10,6	18,0
73. Machines et appareils pour le travail des métaux	-4,6	-4,8	-4,2	-3,1	-4,7	-4,3
74. Machines d'application générale, n.d.a.	-20,7	-18,8	-22,0	-22,1	-25,5	-26,5
75. Machines de bureau et machines informatiques	-11,9	-14,1	-15,1	-19,9	-27,7	-33,3
76. Appareils de télécommunication, d'enregistrement et de reproduction du son	11,9	11,3	11,5	16,3	14,4	14,8
77. Machines électriques, n.d.a.	-14,3	-13,1	-15,5	-14,0	-14,8	-20,5
78. Véhicules routiers	-6,2	-1,0	23,9	32,3	31,2	42,7
79. Autres véhicules et matériel de transport	-10,2	-12,7	-12,3	-7,7	-12,8	-4,9
8. Articles manufacturés divers	-48,8	-43,6	-48,6	-32,2	-30,0	-37,5
81. Appareils sanitaires, de chauffage et d'éclairage	0,6	1,1	1,5	3,5	3,3	2,7
82. Meubles	0,4	2,4	5,4	9,6	10,9	9,8
83. Articles de voyage, sacs à mains, e.s.	-2,1	-2,1	-2,1	-2,0	-1,9	-1,6
84. Vêtements et accessoires	-24,1	-27,2	-31,0	-30,8	-31,2	-34,2
85. Chaussures	-13,9	-13,6	-16,1	-16,2	-17,7	-19,0
87. Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle, n.d.a.	-7,3	-7,3	-10,5	-8,2	-9,4	-11,9
88. Appareils et fournitures de photographie et d'optique, n.d.a.; horlogerie	14,6	17,9	21,4	25,2	28,1	28,2
89. Articles manufacturés divers, n.d.a.	-16,9	-14,8	-17,3	-13,5	-12,3	-11,4
9. Articles et transactions divers non classés ailleurs	29,2	20,3	71,7	76,5	96,3	79,2
91. Colis postaux	-0,1	-0,1	-0,1	-0,2	-0,1	- 0,1
93. Transactions spéciales	0,6	0,8	1,2	1,0	1,1	1,4
94. animaux vivants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
95. Armes	0,0	0,0	0,1	0,2	0,3	0,3
96. Monnaies n'ayant pas cours légal (sauf pièces d'or)	-18,8	-27,1	-8,9	-22,5	-12,3	- 9,5
97. Or non monétaire	0,9	-10,5	-0,4	-17,2	-14,7	- 17,5
99. Trafic confidentiel	47,2	57,3	79,9	115,2	121,9	104,6
TOTAL	**-210,4**	**-247,4**	**-260,2**	**-169,5**	**-203,7**	**-151,8**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

D. REPARTITION PAR GRANDES CATEGORIES ECONOMIQUES

X-17 - Valeur des exportations par grandes catégories économiques

Milliards de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
1. Produits alimentaires et boissons	150,2	185,3	210,7	216,6	268,6	277,5
1.1. Produits de base	34,6	39,6	43,3	41,4	55,3	54,4
1.2. Produits ayant subi une transformation	115,6	145,7	167,4	175,2	213,3	223,1
2. Approvisionnements industriels n.d.a.	949,9	994,8	1 148,1	1 289,2	1 491,7	1 562,5
2.1. Produits de base	90,0	101,9	118,3	140,8	163,4	163,1
2.2. Produits ayant subi une transformation	859,9	892,9	1 029,8	1 148,4	1 328,3	1 399,3
3. Combustibles et lubrifiants	154,2	180,8	200,3	213,8	227,9	198,0
3.1. Produits de base	1,7	3,5	5,3	3,5	5,3	5,1
3.2. Produits ayant subi une transformation	152,5	177,3	195,0	210,3	222,6	192,9
4. Biens d'équipement (rubrique 5 exclue)	190,9	201,0	230,2	239,2	275,3	317,5
4.1. Biens d'équipement	126,2	134,2	156,3	158,5	184,7	214,1
4.2. Parties, pièces détachées et accessoires	64,6	66,8	73,8	80,7	90,7	103,4
5. Matériel de transport et ses parties, pièces détachées et accessoires	231,9	264,9	334,4	378,8	383,0	443,6
5.1. Automobiles pour le transport de personnes	134,5	154,8	204,0	251,7	242,8	286,2
5.2. Autre matériel de transport	41,4	43,3	53,4	46,8	49,5	54,9
5.3. Parties, pièces détachées et accessoires	56,0	66,8	77,0	80,3	90,7	102,4
6. Biens de consommation n.d.a.	194,8	215,1	245,5	279,0	315,3	339,7
6.1. Durables	79,6	84,6	91,0	104,8	118,3	123,6
6.2. Semi-durables	51,3	55,4	65,2	72,8	82,6	89,6
6.3. Non durables	64,0	75,1	89,4	101,3	114,5	126,5
7. Biens n.d.a.	18,4	20,3	23,8	34,8	30,3	24,9
TOTAL	**1 890,4**	**2 062,3**	**2 393,1**	**2 651,3**	**2 992,1**	**3 163,7**

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

X-18 - Valeur des importations par grandes catégories économiques

Milliards de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
1. Produits alimentaires et boissons	192,8	224,5	270,0	269,1	318,4	322,5
1.1. Produits de base	81,9	100,3	120,4	122,5	147,8	151,2
1.2. Produits ayant subi une transformation	110,9	124,2	149,6	146,6	170,6	171,2
2. Approvisionnements industriels n.d.a.	826,3	858,9	979,0	1 090,3	1 274,8	1 330,7
2.1. Produits de base	193,6	199,1	212,7	250,5	295,1	295,4
2.2. Produits ayant subi une transformation	632,7	659,8	766,3	839,8	979,7	1 035,3
3. Combustibles et lubrifiants	361,1	468,7	542,3	530,5	588,4	542,2
3.1. Produits de base	255,6	338,2	364,6	324,8	333,0	310,2
3.2. Produits ayant subi une transformation	105,5	130,4	177,7	205,7	255,4	232,0
4. Biens d'équipement (rubrique 5 exclue)	213,7	218,1	250,8	266,3	315,4	354,5
4.1. Biens d'équipement	130,2	133,3	153,6	161,7	194,7	216,9
4.2. Parties, pièces détachées et accessoires	83,5	84,8	97,2	104,5	120,7	137,6
5. Matériel de transport et ses parties, pièces détachées et accessoires	260,5	279,2	333,2	365,5	385,0	427,1
5.1. Automobiles pour le transport de personnes	65,9	69,4	74,8	88,9	99,0	104,7
5.2. Autre matériel de transport	32,4	28,1	30,5	26,3	30,0	27,9
5.3. Parties, pièces détachées et accessoires	162,2	181,7	227,9	250,3	256,0	294,5
6. Biens de consommation n.d.a.	219,7	227,7	258,2	266,8	293,0	315,0
6.1. Durables	61,7	61,2	63,8	60,0	64,4	68,2
6.2. Semi-durables	96,6	101,3	115,6	121,5	130,9	140,4
6.3. Non durables	61,4	65,3	78,7	85,3	97,7	106,4
7. Biens n.d.a.	26,6	32,6	19,9	32,3	20,7	23,4
TOTAL	**2 100,8**	**2 309,8**	**2 653,4**	**2 820,9**	**3 195,8**	**3 315,5**

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

X-19 - Variation des exportations par grandes catégories économiques

En %

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
1. Produits alimentaires et boissons	13,9	23,4	13,7	2,8	24,0	3,3
1.1. Produits de base	11,7	14,6	9,2	-4,5	33,5	-1,6
1.2. Produits ayant subi une transformation	14,5	26,0	14,9	4,7	21,7	4,6
2. Approvisionnements industriels n.d.a.	12,1	4,7	15,4	12,3	15,7	4,7
2.1. Produits de base	8,8	13,3	16,0	19,0	16,1	-0,2
2.2. Produits ayant subi une transformation	12,5	3,8	15,3	11,5	15,7	5,3
3. Combustibles et lubrifiants	51,1	17,3	10,8	6,7	6,6	-15,1
3.1. Produits de base	68,3	0,9	51,9	-52,5	52,8	-4,4
3.2. Produits ayant subi une transformation	50,9	16,3	10,0	7,8	5,8	-15,4
4. Biens d'équipement (rubrique 5 exclue)	12,3	5,3	14,5	3,9	15,1	15,3
4.1. Biens d'équipement	10,7	6,3	16,5	1,4	16,5	16,0
4.2. Parties, pièces détachées et accessoires	15,6	3,3	10,6	9,3	12,3	14,1
5. Matériel de transport et ses parties, pièces détachées et accessoires	2,3	14,2	26,3	13,3	1,1	15,8
5.1. Automobiles pour le transport de personnes	-6,0	15,1	31,7	23,4	-3,7	17,9
5.2. Autre matériel de transport	27,3	4,6	23,4	-14,1	5,9	10,9
5.3. Parties, pièces détachées et accessoires	9,7	19,1	15,4	4,2	13,0	12,9
6. Biens de consommation n.d.a.	15,6	10,4	14,1	13,6	13,0	7,7
6.1. Durables	16,8	6,4	7,5	15,2	12,9	4,4
6.2. Semi-durables	12,4	7,9	17,7	11,8	13,4	8,5
6.3. Non durables	16,8	17,4	19,0	13,4	13,0	10,6
7. Biens n.d.a.	24,8	10,4	17,2	45,8	-14,7	-21,8
TOTAL	**13,8**	**9,1**	**16,0**	**10,8**	**12,9**	**5,7**

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

X-20 - Variation des importations par grandes catégories économiques

En %

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
1. Produits alimentaires et boissons	7,1	16,4	20,3	-0,3	18,3	1,3
1.1. Produits de base	7,4	22,5	20,0	1,8	20,6	2,3
1.2. Produits ayant subi une transformation	6,8	12,0	20,5	-2,0	16,4	0,4
2. Approvisionnements industriels n.d.a.	16,1	3,9	14,0	11,4	16,9	4,4
2.1. Produits de base	19,5	2,9	6,8	17,8	17,8	0,1
2.2. Produits ayant subi une transformation	15,2	4,3	16,2	9,6	16,7	5,7
3. Combustibles et lubrifiants	44,6	29,8	15,7	-2,2	10,9	-8,5
3.1. Produits de base	46,4	32,3	7,8	-12,2	2,5	-7,4
3.2. Produits ayant subi une transformation	40,4	23,6	36,2	15,8	24,2	-10,1
4. Biens d'équipement (rubrique 5 exclue)	15,2	2,0	15,0	6,2	18,5	12,4
4.1. Biens d'équipement	13,6	2,4	15,2	5,3	20,4	11,4
4.2. Parties, pièces détachées et accessoires	17,8	1,5	14,7	7,5	15,5	14,0
5. Matériel de transport et ses parties, pièces détachées et accessoires	2,2	7,2	19,3	9,7	5,3	10,9
5.1. Automobiles pour le transport de personnes	1,5	5,4	7,7	18,9	11,3	5,8
5.2. Autre matériel de transport	22,2	-13,3	8,7	-15,9	14,2	-7,6
5.3. Parties, pièces détachées et accessoires	-0,9	12,0	25,4	9,8	2,3	15,1
6. Biens de consommation n.d.a.	11,3	3,7	13,4	3,3	9,8	7,5
6.1. Durables	9,6	-0,9	4,4	-6,4	7,3	6,0
6.2. Semi-durables	12,5	4,8	14,2	5,1	7,7	7,2
6.3. Non durables	11,2	6,4	20,7	8,3	14,6	8,9
7. Biens n.d.a.	12,3	22,5	-39,0	62,1	-55,9	12,8
TOTAL	**17,7**	**9,9**	**14,9**	**6,3**	**13,3**	**3,7**

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

X-21 - Valeur des exportations nettes par grandes catégories économiques

Milliards de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
1. Produits alimentaires et boissons	-42,6	-39,2	-59,3	-52,5	-49,9	-45,0
1.1. Produits de base	-47,4	-60,7	-77,1	-81,1	-92,5	-96,8
1.2. Produits ayant subi une transformation	4,7	21,5	17,9	28,6	42,6	51,8
2. Approvisionnements industriels n.d.a.	123,6	136,0	169,1	198,8	216,9	231,8
2.1. Produits de base	-103,6	-97,2	-94,4	-109,7	-131,7	-132,2
2.2. Produits ayant subi une transformation	227,2	233,1	263,5	308,6	348,6	364,0
3. Combustibles et lubrifiants	-206,9	-287,8	-342,0	-316,8	-360,5	-344,2
3.1. Produits de base	-253,9	-334,7	-359,3	-321,4	-327,7	-305,1
3.2. Produits ayant subi une transformation	47,0	46,9	17,3	4,6	-32,8	-39,1
4. Biens d'équipement (rubrique 5 exclue)	-22,9	-17,1	-20,6	-27,0	-40,1	-37,0
4.1. Biens d'équipement	-4,0	0,9	2,8	-3,2	-10,0	-2,7
4.2. Parties, pièces détachées et accessoires	-18,8	-18,0	-23,4	-23,8	-30,1	-34,2
5. Matériel de transport et ses parties, pièces détachées et accessoires	-28,6	-14,4	1,2	13,3	-2,0	16,5
5.1. Automobiles pour le transport de personnes	68,6	85,4	129,2	162,8	143,8	181,5
5.2. Autre matériel de transport	9,0	15,2	22,9	20,5	19,5	27,0
5.3. Parties, pièces détachées et accessoires	-106,2	-114,9	-150,9	-170,0	-165,3	-192,1
6. Biens de consommation n.d.a.	-24,8	-12,6	-12,6	12,2	22,3	24,7
6.1. Durables	17,9	23,5	27,2	44,8	53,9	55,3
6.2. Semi-durables	-45,3	-45,9	-50,5	-48,7	-48,3	-50,8
6.3. Non durables	2,6	9,8	10,7	16,0	16,7	20,1
7 Biens n.d.a.	-8,2	-12,3	3,9	2,5	9,6	1,5
TOTAL	**-210,4**	**-247,4**	**-260,2**	**-169,5**	**-203,6**	**-151,7**

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

X-22A - Répartition géographique des exportations par grandes catégories économiques en 1985

Milliards de francs

DESIGNATION	FR	NL	DE	IT	GB	DK
1. Produits alimentaires et boissons	81,0	58,4	43,7	18,0	20,2	1,8
1.1. Produits de base	16,8	12,7	10,5	3,0	1,4	0,0
1.2. Produits ayant subi une transformation	64,2	45,7	33,2	15,0	18,7	1,7
2. Approvisionnements industriels n.d.a.	284,5	176,8	280,3	85,9	154,1	17,9
2.1. Produits de base	16,1	16,8	14,2	4,2	35,3	0,0
2.2. Produits ayant subi une transformation	268,4	160,0	266,1	81,7	118,7	17,7
3. Combustibles et lubrifiants	27,7	37,9	40,4	3,9	20,9	1,2
3.1. Produits de base	0,9	0,6	1,8	0,0	0,0	0,0
3.2. Produits ayant subi une transformation	26,8	37,2	38,5	3,8	20,5	1,2
4. Biens d'équipement (rubrique 5 exclue)	64,3	44,7	41,7	14,7	27,1	3,3
4.1. Biens d'équipement	48,7	30,0	25,6	9,8	18,6	2,3
4.2. Parties, pièces détachées et accessoires	15,6	14,6	16,2	4,9	8,6	1,0
5. Matériel de transport et ses parties, pièces détachées et accessoires	69,3	57,3	122,1	36,5	55,3	5,9
5.1. Automobiles pour le transport de personnes	45,8	25,7	97,7	27,7	36,2	3,6
5.2. Autre matériel de transport	10,5	7,4	5,0	5,6	6,1	1,4
5.3. Parties, pièces détachées et accessoires	12,9	24,1	19,5	3,3	13,0	0,9
6. Biens de consommation n.d.a.	72,6	75,1	59,0	13,0	31,7	4,3
6.1. Durables	24,5	20,2	23,4	4,6	16,6	1,8
6.2. Semi-durables	22,1	24,8	16,5	3,6	6,1	1,1
6.3. Non durables	26,0	30,0	19,0	4,9	8,9	1,4
7. Biens n.d.a.	0,6	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0
TOTAL	**600,1**	**450,7**	**587,9**	**172,2**	**309,6**	**34,4**

X-22B - Répartition géographique des exportations par grandes catégories économiques en 1985 (suite)

Milliards de francs

DESIGNATION	IE	GR	CEE(10)	ES	PT	PCE	A-EUR
1. Produits alimentaires et boissons	1,1	3,6	227,8	0,0	0,0	2,4	5,4
1.1. Produits de base	0,0	0,8	45,5	0,0	0,0	0,6	1,1
1.2. Produits ayant subi une transformations	0,9	2,8	182,3	0,0	0,0	1,8	4,3
2. Approvisionnements industriels n.d.a.	6,1	8,9	1 014,5	18,8	6,5	49,8	100,3
2.1. Produits de base	0,0	0,0	87,2	1,1	0,0	2,0	3,4
2.2. Produits ayant subi une transformations	5,9	8,7	927,3	17,7	6,3	47,8	96,9
3. Combustibles et lubrifiants	0,0	0,0	132,7	0,9	0,6	1,3	23,4
3.1. Produits de base	0,0	0,0	3,9	0,0	0,0	0,0	0,7
3.2. Produits ayant subi une transformations	0,0	0,0	128,7	0,8	0,0	1,1	22,7
4. Biens d'équipement (rubrique 5 exclue)	1,4	1,8	199,1	4,1	1,3	4,3	23,4
4.1. Biens d'équipement	0,9	1,1	137,0	3,1	0,9	2,7	14,1
4.2. Parties, pièces détachées et accessoires	0,0	0,6	62,0	1,0	0,0	1,5	9,2
5. Matériel de transport et ses parties, pièces détachées et accessoires	1,3	2,4	350,1	5,1	0,7	1,8	31,7
5.1. Automobiles pour le transport de personnes	1,2	1,6	239,6	3,6	0,0	0,0	21,0
5.2. Autre matériel de transport	0,0	0,0	36,4	0,0	0,0	0,6	5,2
5.3. Parties, pièces détachées et accessoires	0,0	0,0	74,2	1,0	0,0	0,9	5,6
6. Biens de consommation n.d.a.	1,2	1,2	258,1	1,8	0,7	3,0	25,4
6.1. Durables	0,5	0,5	92,1	0,5	0,0	0,7	8,9
6.2. Semi-durables	0,0	0,0	74,8	0,0	0,0	0,7	6,1
6.3. Non durables	0,0	0,0	91,2	0,8	0,0	1,6	10,3
7. Biens n.d.a.	0,0	0,0	2,6	0,0	0,0	0,0	0,9
TOTAL	**11,2**	**18,8**	**2 184,8**	**31,2**	**9,8**	**62,5**	**210,6**

X-22C - Répartition géographique des exportations par grandes catégories économiques en 1985(suite)

Milliards de francs

DESIGNATION	EUR	ZR	ZA	A-AFR	AFR	US	CA
1. Produits alimentaires et boissons	235,9	2,2	0,0	15,3	17,7	3,2	0,7
1.1. Produits de base	47,3	0,0	0,0	2,7	2,8	0,6	0,0
1.2. Produits ayant subi une transformation	188,6	2,2	0,0	12,6	14,9	2,6	0,6
2. Approvisionnements industriels n.d.a.	1 189,9	3,9	6,0	40,5	50,4	119,5	13,7
2.1. Produits de base	94,0	0,0	0,0	2,3	2,9	7,0	0,0
2.2. Produits ayant subi une transformation	1 096,0	3,5	5,8	38,2	47,5	112,5	13,6
3. Combustibles et lubrifiants	158,8	0,0	0,0	2,0	2,4	9,4	1,1
3.1. Produits de base	155,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3.2. Produits ayant subi une transformation	153,8	0,0	0,0	2,0	2,4	9,4	1,1
4. Biens d'équipement (rubrique 5 exclue)	232,1	3,4	3,2	13,7	20,3	25,1	3,2
4.1. Biens d'équipement	157,9	1,7	1,9	9,5	13,1	17,9	2,4
4.2. Parties, pièces détachées et accessoires	74,2	1,7	1,4	4,2	7,2	7,2	0,8
5. Matériel de transport et ses parties, pièces détachées et accessoires	389,4	2,1	0,0	7,9	10,3	25,8	0,0
5.1. Automobiles pour le transport des personnes	264,6	0,0	0,0	2,9	3,5	14,7	0,0
5.2. Autre matériel de transport	42,7	0,6	0,0	1,6	2,3	2,8	0,0
5.3. Parties, pièces détachées et accessoires	82,0	1,0	0,0	3,4	4,5	8,3	0,0
6. Biens de consommation n.d.a.	288,9	2,1	1,0	5,0	8,1	14,7	2,4
6.1. Durables	102,3	0,0	0,0	1,2	1,7	7,4	0,7
6.2. Semi-durables	82,2	0,6	0,0	1,1	1,8	2,7	0,6
6.3. Non durables	104,4	1,1	0,7	2,8	4,6	4,6	11,3
7. Biens n.d.a.	3,7	0,0	0,0	2,0	2,0	2,7	0,0
TOTAL	**2 498,9**	**13,9**	**10,8**	**86,5**	**111,2**	**200,5**	**21,8**

X-22D - Répartition géographique des exportations par grandes catégories économiques en 1985(suite)

Milliards de francs

DESIGNATION	A-AMR	AMR	JP	A-ASIE	ASIE	OCEAN	TOTAL
1. Produits alimentaires et boissons	2,9	6,9	0,8	15,6	16,5	0,6	277,5
1.1. Produits de base	0,0	1,1	0,0	3,2	3,3	0,0	54,4
1.2. Produits ayant subi une transformation	2,5	5,8	0,7	12,5	13,2	0,5	223,1
2. Approvisionnements industriels n.d.a.	15,8	149,0	20,3	144,9	165,2	7,9	1 562,5
2.1. Produits de base	0,6	7,7	1,1	57,4	58,5	0,0	163,1
2.2. Produits ayant subi une transformation	15,2	141,3	19,2	87,5	106,8	7,8	1 399,3
3. Combustibles et lubrifiants	0,0	11,0	0,0	2,4	2,5	23,3	198,0
3.1. Produits de base	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,1
3.2. Produits ayant subi une transformation	0,0	11,0	0,0	2,4	2,5	23,3	193,0
4. Biens d'équipement (rubrique 5 exclue)	7,5	35,8	1,2	24,3	25,5	3,7	317,5
4.1. Biens d'équipement	3,8	24,1	0,9	15,5	16,4	2,7	214,1
4.2. Parties, pièces détachées et accessoires	3,7	11,8	0,0	8,8	9,1	1,1	103,4
5. Matériel de transport et ses parties, pièces détachées et accessoires	2,1	28,4	0,8	13,7	14,4	1,0	443,6
5.1. Automobiles pour le transport des personnes	0,0	15,1	0,0	2,4	2,9	0,0	286,2
5.2. Autre matériel de transport	0,6	3,4	0,0	6,0	6,1	0,0	54,9
5.3. Parties, pièces détachées et accessoires	1,2	9,9	0,0	5,3	5,4	0,0	102,4
6. Biens de consommation n.d.a.	1,6	18,8	2,4	19,6	22,0	1,9	339,7
6.1. Durables	0,0	8,4	0,6	9,8	10,4	0,6	123,6
6.2. Semi-durables	0,0	3,4	0,0	1,5	1,8	0,0	89,6
6.3. Non durables	1,2	6,9	1,5	8,3	9,8	0,9	126,5
7. Biens n.d.a.	0,8	3,8	0,0	13,4	13,4	1,9	24,9
TOTAL	**31,3**	**253,6**	**25,6**	**234,0**	**259,6**	**40,4**	**3 163,7**

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

X-23A - Répartition géographique des importations par grandes catégories économiques en 1985

Milliards de francs

DESIGNATION	FR	NL	DE	IT	GB	DK
1. Produits alimentaires et boissons	82,9	81,2	35,3	10,6	12,2	5,3
1.1. Produits de base	39,5	26,6	9,0	3,8	5,5	2,4
1.2. Produits ayant subi une transformation	43,4	54,6	26,2	6,8	6,7	2,8
2. Approvisionnements industriels n.d.a.	186,4	234,1	249,1	40,4	149,5	5,1
2.1. Produits de base	30,3	25,9	15,3	2,3	83,6	1,0
2.2. Produits ayant subi une transformation	156,1	208,2	233,8	38,1	65,8	4,1
3. Combustibles et lubrifiants	44,1	153,2	47,2	1,1	60.6	0,0
3.1. Produits de base	29,4	52,3	27,8	0,0	4,7	0,0
3.2. Produits ayant subi une transformation	14,8	100,8	19,3	1,1	13,6	0,0
4. Biens d'équipement (rubrique 5 exclue)	49,0	53,2	110,3	18,4	28,3	3,0
4.1. Biens d'équipement	28,0	32,9	66,5	11,7	16,4	1,8
4.2. Parties, pièces détachées et accessoires	21,0	20,3	43,7	6,7	11,9	1,2
5. Matériel de transport et ses parties, pièces détachées et accessoires	71,0	19,7	183,4	11,0	27,5	1,0
5.1. Automobiles pour le transport des personnes	20,4	1,7	37,6	4,1	3,5	0,0
5.2. Autre matériel de transport	4,7	6,7	8,5	1,4	0,8	0,0
5.3. Parties, pièces détachées et accessoires	45,5	11,2	137,3	5,5	2,3	0,8
6. Biens de consommation n.d.a.	65,3	72,3	67,8	36,1	15,4	2,4
6.1. Durables	7,8	14,6	19,7	7,6	3,1	0,9
6.2. Semi-durables	28,8	31,0	25,3	23,9	5,2	0,8
6.3. Non durables	28,6	26,8	22,8	4,7	7,1	0,7
7. Biens n.d.a.	0,0	0,6	2,1	0,0	2,0	0,0
TOTAL	**498,6**	**614,1**	**695,0**	**118,0**	**295,6**	**16,9**

X-23B - Répartition géographique des importations par grandes catégories économiques en 1985 (suite)

Milliards de francs

DESIGNATION	IE	GR	CEE(10)	ES	PT	PCE	A-EUR
1. Produits alimentaires et boissons	4,4	1,0	232,8	4,7	1,8	3,3	5,3
1.1. Produits de base	0,0	0,0	87,5	3,1	0,0	1,3	1,6
1.2. Produits ayant subi une transformation	4,2	0,5	145,3	1,5	1,7	2,0	3,7
2. Approvisionnements industriels n.d.a.	7,4	3,1	875,1	13,4	4,2	33,5	103,8
2.1. Produits de base	2,0	1,2	161,7	2,9	0,0	2,3	11,0
2.2. Produits ayant subi une transformation	5,4	2,0	713,5	10,5	3,9	31,2	93,0
3. Combustibles et lubrifiants	0,0	0,7	307,1	4,5	2,2	55,6	21,9
3.1. Produits de base	0,0	0,0	156,6	0,0	0,0	15,6	16,4
3.2. Produits ayant subi une transformation	0,0	0,7	150,5	4,5	2,2	40,0	5,5
4. Biens d'équipement (rubrique 5 exclue)	3,1	0,0	265,4	3,1	0,0	1,2	23,5
4.1. Biens d'équipement	2,6	0,0	159,9	2,1	0,0	0,9	14,6
4.2. Parties, pièces détachées et accessoires	0,5	0,0	105,5	1,0	0,0	0,0	8,8
5. Matériel de transport et ses parties, pièces détachées et accessoires	0,6	0,0	314,0	8,4	1,7	2,2	38,4
5.1. Automobiles pour le transport des personnes	0,0	0,0	67,4	4,4	0,0	1,7	1,6
5.2. Autre matériel de transport	0,0	0,0	22,4	0,0	0,0	0,0	3,0
5.3. Parties, pièces détachées et accessoires	0,6	0,0	224,2	3,9	1,6	0,0	33,9
6. Biens de consommation n.d.a.	2,4	0,5	262,2	3,6	3,1	3,7	13,8
6.1. Durables	0,5	0,0	54,2	0,8	0,0	1,5	4,3
6.2. Semi-durables	0,9	0,0	116,2	1,6	2,2	1,7	4,1
6.3. Non durables	1,0	0,0	92,0	1,2	0,7	0,0	5,4
7. Biens n.d.a.	0,0	0,0	5,2	0,0	0,0	0,0	10,3
TOTAL	**18,0**	**5,5**	**2 261,8**	**37,7**	**13,4**	**99,4**	**217,1**

X-23C - Répartition géographique des importations par grandes catégories économiques en 1985 (suite)

Milliards de francs

DESIGNATION	EUR	ZR	ZA	A-AFR	AFR	US	CA
1. Produits alimentaires et boissons	247,8	0,7	1,2	9,1	11,0	18,1	2,1
1.1. Produits de base	93,5	0,6	1,0	7,8	9,4	14,4	1,5
1.2. Produits ayant subi une transformation	154,2	0,0	0,0	1,4	1,6	3,7	0,5
2. Approvisionnements industriels n.d.a.	1 030,0	31,8	13,1	34,6	79,5	89,9	14,5
2.1. Produits de base	178,1	8,9	4,0	25,7	38,6	26,8	7,4
2.2. Produits ayant subi une transformation	851,9	22,9	9,1	8,9	41,0	63,1	7,1
3. Combustibles et lubrifiants	391,3	0,0	6,1	59,0	65,1	14,3	0,0
3.1. Produits de base	188,6	0,0	6,1	52,8	58,9	13,4	0,0
3.2. Produits ayant subi une transformation	202,7	0,0	0,0	6,2	6,2	1,0	0,0
4. Biens d'équipement (rubrique 5 exclue)	293,5	0,0	0,0	0,0	0,0	34,9	0,7
4.1. Biens d'équipement	177,8	0,0	0,0	0,0	0,0	20,2	0,0
4.2. Parties, pièces détachées et accessoires	115,7	0,0	0,0	0,0	0,0	14,6	0,0
5. Matériel de transport et ses parties, pièces détachées et accessoires	364,7	0,0	0,0	1,0	1,1	16,8	0,8
5.1. Automobiles pour le transport des personnes	75,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5.2. Autre matériel de transport	25,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5.3. Parties, pièces détachées et accessoires	263,9	0,0	0,0	0,9	0,0	16,6	0,8
6. Biens de consommation n.d.a.	286,3	0,0	0,0	3,5	3,6	6,5	0,0
6.1. Durables	61,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0
6.2. Semi-durables	125,6	0,0	0,0	3,2	3,3	2,0	0,0
6.3. Non durables	99,7	0,0	0,0	0,0	0,0	3,5	0,0
7. Biens n.d.a.	15,6	0,0	0,0	0,0	0,0	7,3	0,0
TOTAL	**2 629,2**	**32,6**	**20,7**	**107,4**	**160,7**	**187,8**	**18,7**

X-23D - Répartition géographique des importations par grandes catégories économiques en 1985 (suite)

Milliards de francs

DESIGNATION	A-AMR	AMR	JP	A-ASIE	ASIE	OCEAN	TOTAL
1. Produits alimentaires et boissons	28,1	48,3	0,0	10,9	11,1	4,2	322,5
1.1. Produits de base	22,6	38,5	0,0	6,7	6,7	3,1	151,3
1.2. Produits ayant subi une transformation	5,5	9,8	0,0	4,2	4,4	1,1	171,3
2. Approvisionnements industriels n.d.a.	43,3	147,7	8,4	55,0	63,4	10,1	1 330,7
2.1. Produits de base	22,9	57,1	0,0	12,4	12,8	8,7	295,4
2.2. Produits ayant subi une transformation	20,4	90,5	8,0	42,6	50,6	1,3	1 035,3
3. Combustibles et lubrifiants	11,3	25,9	0,0	47,6	47,6	12,2	542,2
3.1. Produits de base	6,8	20,3	0,0	41,7	41,7	0,6	310,2
3.2. Produits ayant subi une transformation	4,6	5,5	0,0	5,9	5,9	11,6	232,0
4. Biens d'équipement (rubrique 5 exclue)	0,6	36,1	18,7	5,3	24,0	0,6	354,5
4.1. Biens d'équipement	0,0	2,1	13,5	4,0	17,5	0,0	216,9
4.2. Parties, pièces détachées et accessoires	0,0	15,1	5,3	1,2	6,5	0,0	137,6
5. Matériel de transport et ses parties, pièces détachées et accessoires	0,7	18,3	37,8	3,3	41,1	1,9	427,1
5.1. Automobiles pour le transport des personnes	0,0	0,0	29,3	0,0	29,4	0,0	104,7
5.2. Autre matériel de transport	0,0	0,0	2,0	0,0	2,0	0,0	27,9
5.3. Parties, pièces détachées et accessoires	0,5	17,9	6,5	3,2	9,7	1,9	294,5
6. Biens de consommation n.d.a.	0,0	7,1	4,9	12,8	17,7	0,0	315,0
6.1. Durables	0,0	1,0	2,9	3,2	6,1	0,0	68,2
6.2. Semi-durables	0,0	2,2	1,3	7,9	9,2	0,0	140,4
6.3. Non durables	0,0	3,9	0,7	1,7	2,4	0,0	106,4
7. Biens n.d.a.	0,0	7,5	0,0	0,0	0,0	0,0	23,4
TOTAL	**84,5**	**291,0**	**70,2**	**135,0**	**205,2**	**29,4**	**3 315,5**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

X-24A - Répartition géographique des exportations nettes par grandes catégories économiques en 1985

Milliards de francs

DESIGNATION	FR	NL	DE	IT	GB	DK
1. Produits alimentaires et boissons	-1,9	-22,8	8,4	7,4	7,9	-3,5
1.1. Produits de base	-22,7	-13,9	1,4	-0,7	-4,1	-2,3
1.2. Produits ayant subi une transformation	20,8	-8,9	7,0	8,1	12,1	-1,1
2. Approvisionnements industriels n.d.a.	98,1	-57,2	31,3	45,5	4,6	12,8
2.1. Produits de base	-14,2	-9,0	-1,1	1,9	-48,3	-1,8
2.2. Produits ayant subi une transformation	112,3	-48,2	32,4	43,6	52,9	13,6
3. Combustibles et lubrifiants	-16,4	-115,3	-6,8	2,8	-39,7	1,2
3.1. Produits de base	-28,4	-51,7	-26,0	0,0	-46,6	0,0
3.2. Produits ayant subi une transformation	12,1	-63,6	19,2	2,7	6,9	1,2
4. Biens d'équipement (rubrique 5 exclue)	15,3	-8,5	-68,5	-3,7	-1,2	0,0
4.1. Biens d'équipement	20,7	-2,8	-40,9	-1,9	2,2	0,5
4.2. Parties, pièces détachées et accessoires	-5,3	-5,7	-27,6	1,8	-3,4	-0,0
5. Matériel de transport et ses parties, pièces détachées et accessoires	-1,4	37,7	-61,3	25,5	27,8	4,9
5.1. Automobiles pour le transport des personnes	25,4	24,1	60,1	23,6	32,7	3,5
5.2. Autre matériel de transport	5,8	0,7	-3,5	4,1	5,2	1,2
5.3. Parties, pièces détachées et accessoires	-32,6	12,9	-117,8	-2,3	-10,1	0,0
6. Biens de consommation n.d.a.	7,3	2,8	-8,8	-23,1	16,3	1,9
6.1. Durables	16,7	5,6	3,7	-3,0	13,5	0,8
6.2. Semi-durables	-6,8	-6,1	-8,8	-20,3	0,8	0,0
6.3. Non durables	-2,6	3,3	-3,8	0,0	1,9	0,7
7. Biens n.d.a.	0,0	-0,0	-1,4	-0,0	-1,7	-0,0
TOTAL GENERAL	**101,5**	**-163,4**	**-107,2**	**54,2**	**14,0**	**17,5**

X-24B - Répartition géographique des exportations nettes par grandes catégories économiques en 1985 (suite)

Milliards de francs

DESIGNATION	IE	GR	CEE(10)	ES	PT	PCT	A-EUR
1. Produits alimentaires et boissons	-3,3	2,6	-5,0	-4,5	-1,6	-0,9	0,0
1.1. Produits de base	-0,0	0,0	-42,0	-3,1	-0,0	-0,7	-0,0
1.2. Produits ayant subi une transformation	-3,2	2,2	37,0	-1,4	-1,5	-0,0	0,6
2. Approvisionnements indusriels n.d.a.	-1,3	5,7	139,4	5,5	2,3	16,3	-3,5
2.1. Produits de base	-1,8	-1,0	-74,5	-1,7	-0,0	-0,0	-7,5
2.2. Produits ayant subi une transformation	0,0	6,7	213,8	7,2	2,5	16,5	4,0
3. Combustibles et lubrifiants	0,0	-0,0	-174,4	-3,7	-1,6	-54,3	1,5
3.1. Produits de base	0,0	0,0	-152,6	0,0	0,0	-15,4	-15,7
3.2. Produits ayant subi une transformation	0,0	-0,0	-21,8	-3,7	-1,8	-38,9	17,2
4. Biens d'équipement (rubrique 5 exclue)	-1,7	1,7	-66,3	1,1	0,9	3,1	-0,0
4.1. Biens d'équipement	-1,7	1,1	-22,9	1,0	0,6	1,8	-0,0
4.2. Parties, pièces détachées et accessoires	-0,0	-0,6	-43,5	0,0	0,0	1,3	0,0
5. Matériel de transport et ses parties, pièces détachées et accessoires	0,7	2,3	36,1	-3,3	-1,1	-0,0	-7,7
5.1. Automobiles pour le transport des personnes	1,2	1,6	172,2	-0,8	0,0	-1,4	19,4
5.2. Autre matériel de transport	0,0	0,0	14,0	0,0	0,0	0,0	2,2
5.3. Parties, pièces détachées et accessoires	-0,0	0,0	-150,0	-2,9	-1,2	0,5	-28,3
6. Biens de consommation n.d.a.	-1,2	0,7	-4,1	-1,8	-2,5	-0,7	-11,6
6.1. Durables	0,0	0,0	37,9	-0,0	-0,0	-0,9	1,6
6.2. Semi-durables	-0,0	-0,0	-41,3	-1,1	-2,1	-1,0	2,1
6.3. Non durables	-0,8	0,0	-0,7	-0,0	-0,0	1,2	5,0
7. Biens n.d.a.	0,0	0,0	-2,7	0,0	0,0	-0,0	-9,4
TOTAL	**-6,8**	**13,2**	**-76,9**	**-6,5**	**-3,5**	**-36,9**	**-6,5**

X-24C - Répartition géographique des exportations nettes par grandes catégories économiques en 1985 (suite)

Milliards de francs

DESIGNATION	EUR	ZR	ZA	A-AFR	AFR	US	CA
1. Produits alimentaires et boissons	-11,8	1,5	-1,0	6,2	6,7	-14,9	-1,4
1.1. Produits de base	-46,3	-0,6	-2,0	-5,0	-6,6	-13,7	-1,5
1.2. Produits ayant subi une transformation	34,4	2,1	-0,0	11,2	13,3	-1,2	0,0
2. Approvisionnements industriels n.d.a.	159,9	-27,9	-7,1	5,9	-29,2	29,6	0,8
2.1. Produits de base	-84,1	-8,5	-3,8	-23,4	-35,7	-19,8	-7,3
2.2. Produits ayant subi une transformation	244,1	-19,4	-3,3	29,3	6,6	49,4	6,5
3. Combustibles et lubrifiants	-232,5	0,0	-6,0	-56,9	-62,7	-4,9	0,9
3.1. Produits de base	-183,6	0,0	-6,1	-52,8	-58,9	-13,4	0,0
3.2. Produits ayant subi une transformation	-49,0	0,0	0,0	-4,2	-3,9	8,4	1,1
4. Biens d'équipement (rubrique 5 exclue)	-61,4	3,3	3,1	13,6	20,1	-9,7	2,6
4.1. Biens d'équipement	-19,9	1,7	1,8	9,5	13,0	-2,3	2,0
4.2. Parties, pièces détachées et accessoires	-41,4	1,6	1,3	4,1	7,1	-7,4	0,6
5. Matériel de transport et ses parties, pièces détachées et accessoires	24,7	2,0	0,0	6,9	9,2	9,1	0,0
5.1. Automobiles pour le transport des personnes	189,4	0,0	0,0	2,9	3,4	14,7	0,0
5.2. Autre matériel de transport	17,2	0,6	0,0	1,6	2,2	2,7	0,0
5.3. Parties, pièces détachées et accessoires	-181,9	0,9	0,0	2,5	3,6	-8,3	0,0
6. Biens de consommation n.d.a.	2,6	2,1	0,9	1,5	4,5	8,2	2,0
6.1. Durables	41,4	0,0	0,0	1,1	1,6	6,4	0,7
6.2. Semi-durables	-43,5	0,6	0,0	-2,2	-1,4	0,7	0,0
6.3. Non durables	4,7	1,1	0,7	2,5	4,3	1,1	0,9
7. Biens n.d.a.	-11,9	0,0	-0,0	1,9	2,0	-4,6	0,0
TOTAL	**-130,4**	**-18,7**	**-9,9**	**-20,9**	**-49,5**	**12,8**	**3,0**

X-24D - Répartition géographique des exportations nettes par grandes catégories économiques en 1985 (suite)

Milliards de francs

DESIGNATION	A-AMR	AMR	JP	A-ASIE	ASIE	OCEAN	TOTAL
1. Produits alimentaires et boissons	-25,2	-41,5	0,6	4,8	5,3	-3,7	-45,0
1.1. Produits de base	-22,2	-37,4	0,0	-3,5	-3,4	-3,1	-96,8
1.2. Produits ayant subi une transformation	-3,0	-4,1	0,0	8,2	8,7	-0,6	51,8
2. Approvisionnements industriels n.d.a.	-27,5	1,3	11,9	89,9	101,8	-2,1	231,8
2.1. Produits de base	-22,3	-49,4	0,7	45,0	45,6	-8,6	-132,2
2.2. Produits ayant subi une transformation	-5,2	50,7	11,2	44,9	56,2	6,5	364,0
3. Combustibles et lubrifiants	-10,9	-14,9	0,0	-45,2	-45,1	11,1	344,2
3.1. Produits de base	-6,8	-20,3	0,0	-41,7	-41,7	-0,6	-305,1
3.2. Produits ayant subi une transformation	-4,1	5,4	0,0	-3,5	-3,4	11,7	-39,1
4. Biens d'équipement (rubrique 5 exclue)	6,9	-0,0	-17,6	19,1	1,5	3,1	-37,0
4.1. Biens d'équipement	3,3	3,0	-12,6	11,5	-1,1	2,3	-2,7
4.2. Parties, pièces détachées et accessoires	3,5	-3,3	-4,9	7,5	2,6	0,8	-34,2
5. Matériel de transport et ses parties, pièces détachées et accessoires	1,4	10,1	-37,1	10,3	-26,7	-0,9	16,5
5.1. Automobiles pour le transport des personnes	0,0	15,0	-28,8	2,4	-26,5	0,0	181,5
5.2. Autre matériel de transport	0,0	3,2	-1,9	5,9	4,0	0,0	27,0
5.3. Parties, pièces détachées et accessoires	0,7	-8,1	-6,4	2,1	-4,3	-1,4	-192,1
6. Biens de consommation n.d.a.	1,4	11,7	-2,5	6,8	4,3	1,6	24,7
6.1. Durables	0,0	7,4	-2,2	6,6	4,4	0,5	55,3
6.2. Semi-durables	0,0	1,2	-1,1	-6,3	-7,4	0,0	-50,8
6.3. Non durables	1,0	3,0	0,8	6,5	7,3	0,7	20,1
7. Biens n.d.a.	0,8	-3,7	0,0	13,2	13,2	1,9	1,5
TOTAL	**-53,2**	**-37,3**	**-44,6**	**99,0**	**54,3**	**11,1**	**-151,7**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

E. REPARTITION GEOGRAPHIQUE

X-25 - Répartition géographique des exportations

Milliards de francs

PAYS ET GROUPES DE PAYS	1980	1981	1982	1983	1984	1985
EUROPE	1 571,4	1 661,3	1 933,8	2 127,8	2 351,7	2 498,9
Pays de l'Europe occidentale	1 533,0	1 620,1	1 892,2	2 072,0	2 297,5	2 436,4
CEE (12)	1 382,5	1 469,8	1 722,5	1 893,6	2 097,4	2 225,8
Pays-Bas	287,0	305,3	340,0	377,5	416,6	450,6
France	367,1	395,5	464,1	483,0	552,4	600,1
République fédérale d'Allemagne	401,5	414,1	488,5	560,5	589,7	587,9
Italie	104,3	104,7	120,5	123,8	153,8	172,2
Royaume-Uni	160,3	177,6	230,6	261,2	296,4	309,6
Irlande	5,7	6,9	8,6	9,8	11,2	11,2
Danemark	22,5	27,1	23,5	26,0	27,3	34,4
Grèce	8,0	10,8	11,8	13,4	14,9	18,8
Espagne	17,4	18,2	24,3	26,8	25,0	31,2
Portugal	8,6	9,1	10,5	11,7	10,1	9,8
Europe occidentale sans CEE	32,1	38,5	41,5	48,3	58,2	65,1
Norvège	15,1	14,0	15,4	16,7	20,4	23,4
Suède	31,0	32,9	36,0	37,9	41,1	45,8
Suisse	72,3	64,8	77,0	75,5	80,3	76,2
Pays de l'Europe orientale	38,3	41,2	41,6	55,8	54,2	62,5
URSS	18,1	21,9	24,5	34,0	31,6	37,3
Pays de l'Europe orientale sans URSS	20,2	19,2	17,1	21,8	22,5	25,2
AMERIQUE	96,1	126,7	142,6	170,4	226,4	253,7
Amérique, pays développés	68,6	96,1	114,6	147,7	198,4	222,4
Etats Unis	63,3	87,1	105,4	136,4	181,4	200,6
Canada	5,3	9,0	9,1	11,3	17,0	21,8
Amérique, PVD producteurs de pétrole	23,6	24,8	22,4	17,1	21,0	23,3
Argentine	3,6	2,9	2,5	2,8	2,2	2,0
Brésil	4,3	4,6	5,0	4,1	4,3	4,0
Colombie	1,1	1,6	1,5	1,5	1,7	1,7
Mexique	7,7	4,4	4,2	2,8	3,7	6,1
Pérou	1,3	1,4	1,2	1,1	1,7	1,8
Vénézuela	2,8	5,1	4,8	2,4	3,3	3,7
Autres producteurs de pétrole	2,7	5,0	3,3	2,6	4,0	4,0
Amérique, PVD non producteurs de pétrole	3,1	4,5	4,8	4,8	6,3	6,4
Cuba	0,8	1,2	0,7	0,7	0,7	1,6
AFRIQUE	88,1	96,6	94,5	95,5	115,7	111,3
Afrique du Sud	7,4	11,2	10,4	11,3	14,3	10,8
Afrique, PVD producteurs de pétrole	68,3	70,2	64,8	66,1	79,1	79,1
Algérie	17,6	13,5	15,3	14,5	18,5	20,0
Lybie	8,3	13,9	4,8	4,2	6,0	4,2
Nigéria	17,7	17,1	13,8	12,3	9,0	8,5
Zaïre	7,6	7,3	8,8	8,9	12,5	13,9
Autres producteurs de pétrole	17,1	18,4	22,0	26,2	33,1	32,5
Afrique, PVD non producteurs de pétrole	12,3	15,1	19,2	18,0	22,3	21,4
ASIE	115,4	150,3	190,6	223,7	260,4	259,7
Japon	9,2	12,0	14,9	18,9	24,8	25,6
Asie, pays à commerce d'état	3,1	4,5	9,6	11,0	14,3	15,8
Chine	3,0	4,3	9,5	10,9	14,1	15,8
Asie, PVD producteurs de pétrole	71,9	99,9	124,4	145,6	165,0	168,0
Arabie Saoudite	15,5	25,3	29,4	34,3	34,7	28,2
Koweit	1,9	2,8	3,1	3,2	4,7	3,9
Iran	7,9	9,5	6,7	13,1	13,3	10,5
Inde	10,7	20,0	27,0	29,4	38,0	41,8
Autres producteurs de pétrole	35,9	42,3	58,1	65,6	74,3	83,6
Asie, PVD non producteurs de pétrole	30,7	33,6	41,5	49,9	55,4	50,2
Hong-Kong, Taïwan, Corée du Sud, Singapour	23,7	22,4	28,1	27,8	33,3	39,3
OCEANIE	5,2	6,0	7,2	7,6	12,7	13,9
Australie, Nouvelle-Zélande	4,9	5,7	6,8	7,1	11,6	12,9
PAYS INDUSTRIALISES	1 623,1	1 745,1	2 039,0	2 257,0	2 546,7	2 708,0
PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	210,3	248,5	277,6	300,1	350,0	349,4
dont pays producteurs de pétrole	163,9	195,0	211,7	228,9	265,0	270,3
PAYS A COMMERCE D'ETAT	42,3	46,9	51,9	67,6	69,2	79,9
TOTAL	**1 890,4**	**2 062,3**	**2 393,1**	**2 651,3**	**2 992,1**	**3 163,9**

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

X-26 - Répartition géographique des importations

Milliards de francs

PAYS ET GROUPES DE PAYS	1980	1981	1982	1983	1984	1985
EUROPE	1 522,1	1 657,7	1 950,4	2 188,8	2 499,5	2 629,4
Pays de l'Europe occidentale	1 474,5	1 602,8	1 864,9	2 098,1	2 368,9	2 530,0
CEE (12)	1 349,0	1 451,9	1 719,5	1 910,3	2 182,1	2 312,9
Pays-Bas	344,5	394,4	471,5	511,8	600,5	614,1
France	303,3	315,9	367,2	396,3	467,3	498,6
République fédérale d'Allemagne	413,0	446,3	543,5	582,3	636,5	695,0
Italie	75,3	77,6	95,1	103,6	114,3	118,0
Royaume uni	169,4	171,4	185,7	243,6	279,9	295,6
Irlande	7,8	8,2	10,3	10,5	14,7	18,0
Danemark	9,7	10,1	12,4	14,4	15,7	16,9
Grèce	3,2	2,6	4,3	7,5	5,7	5,5
Espagne	17,9	20,7	23,1	31,0	36,6	37,7
Portugal	4,6	4,7	6,4	9,3	10,7	13,4
Europe occidentale sans CEE	19,5	22,5	27,9	34,9	39,3	50,5
Norvège	17,6	12,8	14,4	21,0	13,1	26,8
Suède	30,6	35,0	41,7	52,1	56,4	62,5
Suisse	57,8	80,5	61,4	79,8	77,9	77,3
Pays de l'Europe orientale	47,6	54,3	85,5	90,6	130,6	99,4
URSS	32,5	36,3	67,9	71,9	108,2	74,0
Pays de l'Europe orientale sans URSS	15,0	18,0	17,6	19,2	22,4	25,3
AMERIQUE	218,8	234,4	265,9	264,9	292,9	291,0
Amérique, pays développés	176,8	185,8	205,2	196,4	211,0	206,5
Etats Unis	161,1	165,9	186,6	180,7	192,4	187,7
Canada	15,6	19,8	18,6	15,7	18,6	18,7
Amérique, PVD producteurs de pétrole	35,1	41,0	48,6	56,7	72,1	72,9
Argentine	4,6	4,7	6,6	10,7	16,0	11,9
Brésil	9,0	13,2	16,8	17,0	24,2	29,6
Colombie	1,7	1,1	1,6	2,7	4,3	4,0
Mexique	1,1	1,5	4,6	4,9	7,0	7,5
Pérou	2,6	2,7	4,0	4,3	5,1	8,2
Vénézuela	6,6	10,9	8,2	10,1	9,5	6,3
Autres producteurs de pétrole	9,4	6,8	6,8	7,1	5,9	5,5
Amérique, PVD non producteurs de pétrole	5,7	7,4	11,7	10,6	9,4	11,4
Cuba	1,1	0,3	0,4	0,7	0,4	0,1
AFRIQUE	94,9	101,0	156,9	142,7	162,6	160,6
Afrique du Sud	13,0	14,5	17,7	15,9	16,9	20,7
Afrique, PVD producteurs de pétrole	70,6	73,6	123,8	107,8	119,5	116,2
Algérie	6,1	4,0	6,3	5,7	2,9	4,0
Lybie	1,7	3,8	34,8	27,2	17,9	3,5
Nigéria	12,7	11,2	23,9	30,3	37,4	39,1
Zaïre	36,2	36,0	26,5	20,1	29,5	32,6
Autres producteurs de pétrole	13,9	18,6	32,4	24,3	31,8	36,9
Afrique, PVD non producteurs de pétrole	11,3	12,9	15,4	19,1	26,3	23,8
ASIE	253,5	307,0	267,0	210,9	210,0	205,2
Japon	42,0	54,4	49,9	59,4	67,2	70,2
Asie, pays à commerce d'état	5,6	6,4	6,3	5,7	6,4	7,6
Chine	5,6	6,4	6,3	5,7	6,4	7,6
Asie, PVD producteurs de pétrole	188,9	225,5	185,4	121,4	107,0	101,3
Arabie Saoudite	121,1	165,2	115,7	29,3	21,2	22,8
Koweit	7,0	2,1	0,8	1,0	3,0	1,6
Iran	7,9	16,0	13,4	9,6	10,8	15,5
Inde	6,6	7,8	9,7	13,2	10,9	11,6
Autres producteurs de pétrole	46,2	34,4	45,8	68,2	61,0	49,7
Asie, PVD non producteurs de pétrole	17,1	20,7	25,3	23,9	29,3	25,9
Hong-Kong, Taïwan, Corée du Sud, Singapour	16,2	19,2	21,4	19,9	23,1	22,0
OCEANIE	10,1	9,1	11,2	12,0	15,1	15,9
Australie, Nouvelle-Zélande	9,6	8,8	10,9	11,4	14,0	15,0
PAYS INDUSTRIALISES	1 715,9	1 866,3	2 148,5	2 381,3	2 677,9	2 842,4
PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	329,2	381,4	410,6	340,1	364,5	352,4
dont pays producteurs de pétrole	294,6	340,1	357,8	286,0	298,6	290,5
PAYS A COMMERCE D'ETAT	54,3	61,0	92,2	97,0	137,4	107,1
TOTAL	**2 100,8**	**2 309,8**	**2 653,4**	**2 820,9**	**3 195,8**	**3 315,6**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

X-27 - Répartition géographique et variations annuelles des exportations

En %

PAYS ET GROUPES DE PAYS	1981/80	1982/81	1983/82	1984/83	1985/84
EUROPE	5,7	16,4	10,0	10,5	6,3
Pays de l'Europe occidentale	5,7	16,8	9,5	10,9	6,0
CEE (12)	6,3	17,2	9,9	10,8	6,1
Pays-Bas	6,4	11,3	11,0	10,3	8,1
France	7,8	17,3	4,1	14,4	8,6
République fédérale d'Allemagne	3,1	18,0	14,7	5,2	-0,3
Italie	0,4	15,1	2,6	24,3	12,0
Royaume uni	10,8	29,8	13,2	13,5	4,5
Irlande	21,4	23,6	13,6	14,5	0,1
Danemark	20,7	-13,5	10,7	5,1	25,9
Grèce	34,8	8,6	14,0	10,8	26,2
Espagne	4,8	33,4	10,2	-6,8	24,8
Portugal	6,3	14,9	11,2	-12,9	-3,2
Europe occidentale sans CEE	20,0	7,5	16,5	20,4	11,8
Norvège	-7,2	9,5	8,7	22,5	14,7
Suède	6,2	9,2	5,3	8,6	11,4
Suisse	-10,4	18,7	-1,9	6,5	-5,1
Pays de l'Europe orientale	7,3	1,0	34,3	-2,9	15,3
URSS	20,8	11,9	38,9	-7,0	17,8
Pays de l'Europe orientale sans URSS	-4,7	-11,4	27,7	3,4	11,8
AMERIQUE	31,8	12,5	19,5	32,9	12,0
Amérique, pays développés	40,1	19,2	28,9	34,3	12,1
Etats Unis	37,6	21,0	29,4	33,0	10,6
Canada	70,9	1,8	24,1	49,8	28,2
Amérique, PVD producteurs de pétrole	5,3	-9,6	-23,8	22,6	10,8
Argentine	-21,2	-11,8	9,2	-18,8	-9,7
Brésil	5,1	9,3	-18,6	6,7	-8,3
Colombie	45,6	-4,4	-1,6	13,7	2,4
Mexique	-43,1	-6,9	-31,7	34,3	62,1
Pérou	4,9	-13,7	-9,6	64,2	2,9
Vénézuela	79,4	-5,7	-51,0	38,3	12,5
Autres producteurs de pétrole	85,8	-32,5	-22,5	53,0	0,5
Amérique, PVD non producteurs de pétrole	45,8	7,3	-0,4	32,0	1,5
Cuba	48,9	-42,9	0,6	-0,7	125,1
AFRIQUE	9,6	-2,1	1,0	21,1	-3,8
Afrique du Sud	50,4	-6,8	8,7	26,7	-24,5
Afrique, PVD producteurs de pétrole	2,7	-7,7	2,0	19,6	0,0
Algérie	-23,3	13,6	-5,2	27,7	7,8
Lybie	67,6	-65,2	-12,4	41,0	-30,5
Nigéria	-3,2	-19,4	-11,0	-26,9	-4,7
Zaïre	-4,6	20,9	0,8	40,0	11,2
Autres producteurs de pétrole	7,3	19,8	18,9	26,4	-1,8
Afrique, PVD non producteurs de pétrole	23,1	27,3	-6,2	23,4	-4,1
ASIE	30,3	26,8	17,4	16,4	0,3
Japon	30,6	23,7	26,6	31,4	3,1
Asie, pays à commerce d'état	44,2	114,3	14,8	29,4	10,8
Chine	40,9	121,6	14,8	29,8	11,2
Asie, PVD producteurs de pétrole	38,9	24,5	17,0	13,3	1,8
Arabie Saoudite	63,5	16,4	16,5	1,1	-18,8
Koweit	44,8	11,4	3,6	45,6	-16,9
Iran	20,3	-29,3	95,0	1,4	-20,9
Inde	87,2	34,9	8,7	29,4	10,0
Autres producteurs de pétrole	17,7	37,5	12,8	13,2	12,5
Asie, PVD non producteurs de pétrole	9,4	23,3	15,6	15,5	-9,4
Hong-Kong, Taïwan, Corée du Sud, Singapour	-4,7	25,5	-0,8	19,8	17,6
OCEANIE	15,9	20,6	4,8	67,0	10,1
Australie, Nouvelle-Zélande	16,7	20,3	3,9	64,2	10,4
PAYS INDUSTRIALISES	7,5	16,8	10,7	12,8	6,3
PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	18,2	11,7	8,1	16,6	-0,2
dont pays producteurs de pétrole	19,0	8,6	8,1	15,8	2,0
PAYS A COMMERCE D'ETAT	8,0	16,9	11,9	12,9	7,0
TOTAL	**9,1**	**16,0**	**10,8**	**12,9**	**5,7**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

X-28 - Répartition géographique et variation annuelle des importations

En %

PAYS ET GROUPES DE PAYS	1981/80	1982/81	1983/82	1984/83	1985/84
EUROPE	8,9	17,7	12,2	14,2	5,2
Pays de l'Europe occidentale	8,7	16,3	12,5	12,9	6,8
CEE (12)	7,6	18,4	11,1	14,2	6,0
Pays-Bas	14,5	19,6	8,5	17,3	2,2
France	4,2	16,2	7,9	17,9	6,7
République fédérale d'Allemagne	8,1	21,8	7,1	9,3	9,2
Italie	3,0	22,5	8,9	10,4	3,2
Royaume uni	1,2	8,3	31,1	14,9	5,6
Irlande	4,6	24,9	1,9	40,4	22,8
Danemark	2,5	24,1	16,1	9,4	7,3
Grèce	-18,0	62,0	75,7	-23,6	-3,5
Espagne	15,6	11,6	34,3	17,9	3,0
Portugal	1,1	37,0	46,0	14,8	24,7
Europe occidentale sans CEE	15,1	24,1	25,1	12,7	28,3
Norvège	-27,3	13,0	45,7	-37,5	103,5
Suède	14,3	19,0	25,0	8,2	10,8
Suisse	39,4	-23,8	30,0	-2,4	-0,7
Pays de l'Europe orientale	14,1	57,5	6,0	44,1	-23,9
URSS	11,6	86,9	5,1	51,6	-31,6
Pays de l'Europe orientale sans URSS	19,4	-1,8	9,2	16,5	13,1
AMERIQUE	7,2	13,4	-0,5	10,7	-0,6
Amérique, pays développés	5,1	10,5	-4,3	7,4	-2,1
Etats Unis	3,0	12,4	-3,1	6,5	-2,4
Canada	26,7	-6,0	-15,6	18,4	0,7
Amérique, PVD producteurs de pétrole	16,7	18,5	16,8	27,1	1,1
Argentine	3,7	39,1	62,5	49,7	-25,9
Brésil	45,2	27,3	1,4	42,4	22,3
Colombie	-34,6	45,3	66,0	59,9	-6,9
Mexique	34,9	205,0	7,1	44,3	6,9
Pérou	3,1	49,9	6,1	18,8	60,2
Vénézuela	65,3	-25,1	23,0	-5,3	-34,3
Autres producteurs de pétrole	-27,5	-0,5	4,4	-16,7	-7,5
Amérique, PVD non producteurs de pétrole	29,1	57,8	-8,8	-12,0	21,9
Cuba	-75,9	60,6	47,9	-43,1	-68,4
AFRIQUE	6,4	55,4	-9,0	13,9	-1,2
Afrique du Sud	12,1	21,7	-10,2	6,2	22,6
Afrique, PVD producteurs de pétrole	4,2	68,2	-13,0	10,8	-2,7
Algérie	-34,0	55,9	-8,6	-49,5	38,0
Lybie	116,4	828,1	-21,8	-34,2	-80,2
Nigéria	-11,2	111,4	27,1	23,1	4,7
Zaïre	-0,5	-26,4	-24,0	46,3	10,7
Autres producteurs de pétrole	33,1	74,4	-24,9	30,8	16,1
Afrique, PVD non producteurs de pétrole	13,9	19,8	23,8	37,7	-9,5
ASIE	21,1	-13,0	-21,0	-0,4	-2,3
Japon	29,5	-8,2	18,9	13,0	4,5
Asie, pays à commerce d'état	15,1	-1,7	-8,7	12,1	17,5
Chine	15,4	-1,9	-8,6	12,0	17,6
Asie, PVD producteurs de pétrole	19,4	-17,8	-34,5	-11,9	-5,3
Arabie Saoudite	36,4	-30,0	-74,6	-27,8	7,5
Koweit	-70,3	-61,6	33,5	184,9	-46,8
Iran	101,9	-16,3	-28,7	13,1	43,6
Inde	17,7	24,2	36,7	-17,5	6,2
Autres producteurs de pétrole	-25,6	33,4	48,8	-10,6	-18,4
Asie, PVD non producteurs de pétrole	21,1	22,5	-5,4	22,3	-11,5
Hong-Kong,Taïwan, Corée du Sud, Singapour	18,5	11,5	-7,0	16,0	-5,0
OCEANIE	-9,7	23,1	6,7	26,0	5,6
Australie, Nouvelle-Zélande	-8,7	23,5	5,2	22,7	7,2
PAYS INDUSTRIALISES	8,8	15,1	10,8	12,5	6,1
PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	15,8	7,7	-17,2	7,2	-3,3
dont pays producteurs de pétrole	15,4	5,2	-20,1	4,4	-2,7
PAYS A COMMERCE D'ETAT	7,7	17,8	9,7	14,4	4,5
TOTAL	**10,0**	**14,9**	**6,3**	**13,3**	**3,8**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

X-29 - Répartition géographique et importance relative des exportations

En %

PAYS ET GROUPES DE PAYS	1980	1981	1982	1983	1984	1985
EUROPE	83,1	80,6	80,8	80,2	78,6	79,0
Pays de l'Europe occidentale	81,1	78,6	79,1	78,1	76,8	77,0
CEE (12)	73,1	71,2	72,0	71,4	70,1	70,3
Pays-Bas	15,2	14,8	14,2	14,2	13,9	14,2
France	19,4	19,2	19,4	18,2	18,5	19,0
République fédérale d'Allemagne	21,2	20,1	20,4	21,1	19,7	18,6
Italie	5,5	5,1	5,0	4,7	5,1	5,4
Royaume uni	8,5	8,6	9,6	9,8	9,9	9,8
Irlande	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4
Danemark	1,2	1,3	1,0	1,0	0,9	1,1
Grèce	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Espagne	0,9	0,9	1,0	1,0	0,8	1,0
Portugal	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3
Europe occidentale sans CEE	1,7	1,9	1,7	1,8	1,9	2,1
Norvège	0,8	0,7	0,6	0,6	0,7	0,7
Suède	1,6	1,6	1,5	1,4	1,4	1,4
Suisse	3,8	3,1	3,2	2,8	2,7	2,4
Pays de l'Europe orientale	2,0	2,0	1,7	2,1	1,8	2,0
URSS	1,0	1,1	1,0	1,3	1,1	1,2
Pays de l'Europe orientale sans URSS	1,0	0,9	0,7	0,8	0,7	0,8
AMERIQUE	5,1	6,1	6,0	6,4	7,6	8,0
Amérique, pays développés	3,6	4,7	4,8	5,6	6,6	7,0
Etats Unis	3,3	4,2	4,4	5,1	6,1	6,3
Canada	0,3	0,4	0,4	0,4	0,6	0,7
Amérique, PVD producteurs de pétrole	1,2	1,2	0,9	0,6	0,7	0,7
Argentine	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Brésil	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Colombie	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
Mexique	0,4	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2
Pérou	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1
Vénézuela	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Autres producteurs de pétrole	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Amérique, PVD non producteurs de pétrole	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Cuba	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
AFRIQUE	4,7	4,7	3,9	3,6	3,9	3,5
Afrique du Sud	0,4	0,5	0,4	0,4	0,5	0,3
Afrique, PVD producteurs de pétrole	3,6	3,4	2,7	2,5	2,6	2,5
Algérie	0,9	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6
Lybie	0,4	0,7	0,2	0,2	0,2	0,1
Nigéria	0,9	0,8	0,6	0,5	0,3	0,3
Zaïre	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4
Autres producteurs de pétrole	0,9	0,9	0,9	1,0	1,1	1,0
Afrique, PVD non producteurs de pétrole	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7	0,7
ASIE	6,1	7,3	8,0	8,4	8,7	8,2
Japon	0,5	0,6	0,6	0,7	0,8	0,8
Asie, pays à commerce d'état	0,2	0,2	0,4	0,4	0,5	0,5
Chine	0,2	0,2	0,4	0,4	0,5	0,5
Asie, PVD producteurs de pétrole	3,8	4,8	5,2	5,5	5,5	5,3
Arabie Saoudite	0,8	1,2	1,2	1,3	1,2	0,9
Koweit	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
Iran	0,4	0,5	0,3	0,5	0,4	0,3
Inde	0,6	1,0	1,1	1,1	1,3	1,3
Autres producteurs de pétrole	1,9	2,0	2,4	2,5	2,5	2,6
Asie, PVD non producteurs de pétrole	1,6	1,6	1,7	1,8	1,8	1,6
Hong-Kong, Taïwan, Corée du Sud, Singapour	1,2	1,1	1,2	1,0	1,1	1,2
OCEANIE	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4
Australie, Nouvelle-Zélande	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4
PAYS INDUSTRIALISES	85,9	84,6	85,2	85,1	85,1	85,6
PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	11,1	12,0	11,6	11,3	11,7	11,0
dont pays producteurs de pétrole	8,7	9,5	8,8	8,6	8,9	8,5
PAYS A COMMERCE D'ETAT	2,2	2,3	2,2	2,6	2,3	2,5
TOTAL	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

X-30 - Répartition géographique et importance relative des importations

En %

PAYS ET GROUPES DE PAYS	1980	1981	1982	1983	1984	1985
EUROPE	72,5	71,7	73,5	77,6	78,2	79,3
Pays de l'Europe occidentale	70,2	69,4	70,3	74,4	74,1	76,3
CEE (12)	63,1	62,9	64,8	67,7	68,3	69,8
Pays-Bas	16,4	17,1	17,8	18,1	18,8	18,5
France	14,4	13,7	13,8	14,0	14,6	15,0
République fédérale d'Allemagne	19,7	19,3	20,5	20,6	19,9	21,0
Italie	3,6	3,4	3,6	3,7	3,6	3,6
Royaume uni	8,1	7,4	7,0	8,6	8,8	8,9
Irlande	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5
Danemark	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5
Grèce	0,2	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2
Espagne	0,2	0,9	0,9	1,1	1,1	1,1
Portugal	0,7	0,2	0,2	0,3	0,3	0,4
Europe occidentale sans CEE	7,0	6,5	1,1	1,2	1,2	1,5
Norvège	0,8	0,6	0,5	0,7	0,4	0,8
Suède	1,5	1,5	1,6	1,8	1,8	1,9
Suisse	2,7	3,5	2,3	2,8	2,4	2,3
Pays de l'Europe orientale	2,3	2,4	3,2	3,2	4,1	3,0
URSS	1,5	1,6	2,6	2,5	3,4	2,2
Pays de l'Europe orientale sans URSS	0,7	0,8	0,7	0,7	0,7	0,8
AMERIQUE	10,4	10,1	10,0	9,4	9,2	8,8
Amérique, pays développés	8,4	8,0	7,7	7,0	6,6	6,2
Etats Unis	7,7	7,2	7,0	6,4	6,0	5,7
Canada	0,7	0,9	0,7	0,6	0,6	0,6
Amérique,PVD producteurs de pétrole	1,7	1,8	1,7	1,8	2,0	2,0
Argentine	0,2	0,2	0,2	0,4	0,5	0,4
Brésil	0,4	0,6	0,6	0,6	0,8	0,9
Colombie	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Mexique	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Pérou	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Vénézuela	0,3	0,5	0,3	0,4	0,3	0,2
Autres producteurs de pétrole	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2
Amérique, PVD non producteurs de pétrole	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3
Cuba	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
AFRIQUE	4,5	4,4	5,9	5,1	5,1	4,8
Afrique du Sud	0,6	0,6	0,7	0,6	0,5	0,6
Afrique, PVD producteurs de pétrole	3,4	3,2	4,7	3,8	3,7	3,5
Algérie	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
Lybie	0,1	0,2	1,3	1,0	0,6	0,1
Nigéria	0,6	0,5	0,9	1,1	1,2	1,2
Zaïre	1,7	1,6	1,0	0,7	0,9	1,0
Autres producteurs de pétrole	0,7	0,8	1,2	0,9	1,0	1,1
Afrique, PVD non producteurs de pétrole	0,5	0,6	0,6	0,7	0,8	0,7
ASIE	12,1	13,3	10,1	7,5	6,6	6,2
Japon	2,0	2,4	1,9	2,1	2,1	2,1
Asie, pays à commerce d'état	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
Chine	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
Asie, PVD producteurs de pétrole	9,0	9,8	7,0	4,3	3,3	3,1
Arabie Saoudite	5,8	7,2	4,4	1,0	0,7	0,7
Koweit	0,3	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0
Iran	0,4	0,7	0,5	0,3	0,3	0,5
Inde	0,3	0,3	0,4	0,5	0,3	0,4
Autres producteurs de pétrole	2,2	1,5	1,7	2,4	1,9	1,5
Asie, PVD non producteurs de pétrole	0,8	0,9	1,0	0,8	0,9	0,8
Hong-Kong, Taïwan, Corée du Sud, Singapour	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7	0,7
OCEANIE	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5
Australie, Nouvelle-Zélande	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5
PAYS INDUSTRIALISES	81,7	80,8	81,0	84,4	83,8	85,7
PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	15,7	16,5	15,5	12,1	11,4	10,6
dont pays producteurs de pétrole	14,0	14,7	13,5	10,1	9,3	8,8
PAYS A COMMERCE D'ETAT	2,6	2,6	3,5	3,4	4,3	3,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

X-31 - Répartition géographique de la balance commerciale

Milliards de francs

PAYS ET GROUPES DE PAYS	1980	1981	1982	1983	1984	1985
EUROPE	49,3	4,2	-16,6	-61,0	-147,8	-130,5
Pays de l'Europe occidentale	58,5	17,3	27,4	26,2	-71,4	-93,6
CEE (12)	33,6	17,9	3,0	-16,7	-84,8	-87,1
Pays-Bas	-57,5	-89,0	-131,6	-134,3	-184,0	-163,6
France	63,8	79,6	96,9	86,6	85,1	101,5
République fédérale d'Allemagne	-11,5	-32,2	-54,9	-21,8	-46,8	-107,1
Italie	28,9	27,1	25,5	20,2	39,4	54,2
Royaume uni	-9,1	6,2	44,9	17,6	16,5	14,0
Irlande	-2,1	-1,2	-1,6	-0,7	-3,5	-6,8
Danemark	12,7	17,2	11,1	11,6	11,6	17,5
Grèce	4,8	8,2	7,5	5,9	9,1	13,2
Espagne	-0,5	-2,5	1,2	-4,2	-11,6	-6,6
Portugal	4,0	4,4	4,1	2,3	-0,6	-3,6
Europe occidentale sans CEE	12,6	16,1	13,6	13,4	18,9	14,6
Norvège	-2,5	1,2	0,9	-4,4	7,3	-3,3
Suède	0,4	-2,1	-5,7	-14,2	-15,3	-16,7
Suisse	14,5	-15,7	15,6	-4,3	2,5	-1,1
Pays de l'Europe orientale	-9,2	-13,1	-43,9	-34,8	-76,4	-36,9
URSS	-14,4	-14,4	-43,4	-37,3	-76,5	-36,7
Pays de l'Europe orientale sans URSS	5,2	1,3	-0,6	2,5	0,1	-0,1
AMERIQUE	-122,7	-107,7	-123,3	-94,1	-66,4	-37,3
Amérique, pays développés	-108,2	-89,6	-90,6	-48,7	-12,6	15,9
Etats Unis	-97,8	-78,8	-81,1	-44,3	-11,0	12,8
Canada	-10,3	-10,8	-9,5	-4,4	-1,6	3,0
Amérique, PVD producteurs de pétrole	-11,5	-16,2	-26,1	-39,6	-51,1	-49,7
Argentine	-0,9	-1,8	-4,0	-7,9	-13,8	-9,8
Brésil	-4,7	-8,6	-11,8	-12,9	-19,9	-25,6
Colombie	-0,6	0,5	-0,1	-1,2	-2,6	-2,3
Mexique	6,6	2,9	-0,5	-2,1	-3,3	-1,5
Pérou	-1,3	-1,3	-2,9	-3,2	-3,4	-6,4
Vénézuela	-3,8	-5,8	-3,4	-7,7	-6,3	-2,6
Autres producteurs de pétrole	-6,8	-1,9	-3,6	-4,5	-2,0	-1,5
Amérique, PVD non producteurs de pétrole	-2,6	-2,9	-6,9	-5,9	-3,0	-5,0
Cuba	-0,3	1,0	0,3	0,0	0,3	1,5
AFRIQUE	-6,8	-4,5	-62,5	-47,2	-46,9	-49,4
Afrique du Sud	-5,6	-3,4	-7,3	-4,6	-2,5	-9,9
Afrique, PVD producteurs de pétrole	-2,3	-3,4	-59,0	-41,6	-40,4	-37,1
Algérie	11,5	9,5	9,0	8,8	15,6	16,0
Lybie	6,6	10,2	-30,0	-23,0	-11,9	0,6
Nigéria	5,0	5,8	-10,1	-18,1	-28,4	-30,6
Zaïre	-28,5	-28,7	-17,7	-11,2	-17,0	-18,7
Autres producteurs de pétrole	3,2	-0,2	-10,3	1,9	1,3	-4,4
Afrique, PVD non producteurs de pétrole	1,0	2,2	3,8	-1,0	-4,0	-2,4
ASIE	-138,2	-156,7	-76,4	12,8	50,4	54,4
Japon	-32,8	-42,3	-35,0	-40,5	-42,4	-44,6
Asie, pays à commerce d'état	2,4	-1,9	3,3	5,3	7,9	8,3
Chine	-2,5	-2,1	3,2	5,2	7,8	8,2
Asie, PVD producteurs de pétrole	-116,9	-125,6	-61,0	24,1	58,0	66,7
Arabie Saoudite	-105,6	-139,9	-86,2	4,9	13,5	5,3
Koweit	-5,1	0,7	2,3	2,2	1,7	2,3
Iran	-0,0	-6,5	-6,7	3,5	2,5	-5,0
Inde	4,1	12,2	17,3	16,1	27,1	30,2
Autres producteurs de pétrole	-10,3	7,9	12,3	-2,6	13,3	33,8
Asie, PVD non producteurs de pétrole	13,7	13,0	16,1	24,0	26,1	24,3
Hong-Kong, Taïwan, Corée du Sud, Singapour	7,3	3,2	6,3	7,9	10,2	17,3
OCEANIE	-4,9	-3,1	-4,0	-4,4	-2,4	-2,0
Australie, Nouvelle-Zélande	-4,8	-3,1	-4,0	-4,3	-2,4	-2,2
PAYS INDUSTRIALISES	-92,7	-121,1	-109,6	-124,3	-131,3	-134,4
PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	-119,0	-132,8	-133,0	-40,0	-14,5	-3,0
dont pays producteurs de pétrole	-130,8	-145,1	-146,1	-57,1	-33,5	-20,2
PAYS A COMMERCE D'ETAT	-12,0	-14,1	-40,4	-29,5	-68,2	-27,2
TOTAL	-210,5	-247,5	-260,3	-169,5	-203,7	-151,7

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

F. BALANCE DES PAIEMENTS

X-32A - Balance générale des paiements sur base des transactions

Milliards de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985 (a)		
						Recettes	Dépenses	Solde
1. Transactions sur biens et services:								
1.1. Transactions sur marchandises:								
1.1.1. Exportations et importations	-154,7	-175,8	-156,3	-94,2	-73,9	2 867,3	2 915,1	-47,8
1.1.2. Travail à façon	+37,7	+41,5	+54,2	+58,7	+58,9	108,1	52,0	+56,1
1.1.3. Opérations d'arbitrage (nettes)	+8,4	+25,0	+24,2	+31,6	+25,5	12,8	-	+12,8
1.2. Frets et assurances pour le transport de marchandises	+17,0	+18,6	+16,2	+16,2	+14,5	164,6	138,4	+26,2
1.3. Autres frais de transport	-1,0	-3,8	+6,8	+8,1	+3,0	76,1	81,2	-5,1
1.4. Déplacements à l'étranger	-42,7	-46,9	-28,0	-19,5	-16,8	98,7	121,7	-5,1
1.5. Revenus de placements et d'investissements	-2,2	-3,2	-9,6	-8,8	-3,5	1 205,6	1 217,5	-11,9
1.6. Transactions des pouvoirs publics non comprises ailleurs	+32,1	+36,9	+43,1	+50,0	+54,6	75,8	16,8	+59,0
1.7. Autres:								
1.7.1. Travailleurs frontaliers	+3,7	+3,3	+2,2	+4,6	+5,4	25,4	20,5	+4,9
1.7.2. Autres	-4,3	-2,8	-6,7	-9,4	-19,4	251,5	269,6	-18,1
TOTAL 1	-106,0	-107,2	-53,9	+37,3	+48,3	4 885,9	4 832,8	+53,1
2. Transferts								
2.1. Transferts privés	-11,0	-15,3	-11,0	-9,2	-10,0	36,5	43,9	-7,4
2.2. Transferts publics	-27,4	-33,0	-45,3	-50,2	-40,9	49,2	80,8	-31,6
TOTAL 2	-38,4	-48,3	-56,3	-59,4	-50,9	85,7	124,7	-39,0
OPERATIONS COURANTES (1 ET 2)	-144,4	-155,5	-110,2	-22,1	-2,6	4 971,6	4 957,5	+14,1
3. Mouvement des capitaux des pouvoirs publics:								
3.1. Etat:								
3.1.1. Engagements	+26,7	+106,1	+124,6	+36,6	+88,1	191,5	169,8	+21,7
3.1.2. Avoirs	-3,0	-4,4	-5,7	-7,2	-6,7	0,3	5,6	-5,3
3.2. Autres pouvoirs publics	+2,0	+5,6	+10,3	-0,5	+1,7	7,8	10,7	-2,9
TOTAL 3	+25,7	+107,3	+129,2	+28,9	+83,1	199,6	186,1	+13,5
4. Mouvement des capitaux des entreprises (b) et particuliers:								
4.1. Crédits commerciaux (c) (chiffres nets)	-18,2	-47,0	-5,5	-18,0	-1,9	-	6,0	-6,0
4.2. Autres:								
4.2.1. Organismes publics d'exploitation	+5,5	+18,5	+13,9	+2,4	+7,0	13,0	17,6	-4,6
4.2.2. Intermédiaires financiers du secteur public	+57,9	+12,9	+1,8	-9,3	+1,9	2,5	15,3	-12,8

Source : Banque Nationale de Belgique.

(a) Données provisoires.

(b) Non compris les organismes principalement monétaires.

(c) Seuls les crédits commerciaux non mobilisés auprès des banques belges et luxembourgeoises sont comptabilisés à la rubrique 4.1. Les autres crédits commerciaux, c'est-à-dire les traites représentatives de ventes de biens et de services à l'étranger qui ont été mobilisées auprès des banques belges et luxembourgeoises sont comptabilisés aux sous-rubriques 6.2.1.1., 6.2.2.1., 6.2.3.1. ou 6.1. selon que ces traites sont restées dans le portefeuille des banques ou ont été refinancées respectivement auprès des organismes monétaires divers, auprès de la BNB ou auprès du secteur non monétaire résident.

X-32B - Balance générale des paiements sur base des transactions (suite)

Milliards de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985 (a)		
						Recettes	Dépenses	Solde
4.2.3. Secteur privé:								
4.2.3.1. Investissements et placements belgo-luxembourgeois à l'étranger:								
4.2.3.1.1. Valeurs mobilières (chiffres nets)	-23,4	-41,2	-57,6	-90,4	-110,5	-	116,6	-116,6
4.2.3.1.2. Investissements directs	-1,8	-1,1	+3,5	-18,3	-16,3	20,8	34,5	-13,7
4.2.3.1.3. Immeubles	-4,8	-3,6	-0,9	-0,4	-0,8	3,9	4,8	-0,9
4.2.3.1.4. Autres (chiffres nets)	-52,8	-60,1	-35,0	+12,5	-5,8	4,5	-	+4,5
4.2.3.2. Investissements et placements étrangers en UEBL:								
4.2.3.2.1. Valeurs mobilières (chiffres nets)	-0,9	-2,0	+8,8	+4,7	-1,2	20,5	-	+20,5
4.2.3.2.2. Investissements directs	+42,5	+50,2	+63,5	+65,0	+20,8	73,7	16,8	+56,9
4.2.3.2.3. Immeubles	+2,9	+1,1	+5,7	+3,0	+3,0	6,9	3,0	+3,9
4.2.3.2.4. Autres (chiffres nets)	+28,1	+58,6	-6,6	+8,0	+18,8	-	7,7	-7,7
TOTAL 4	+35,0	-13,7	-8,4	-40,8	-85,0	145,8	222,3	-76,5
5. Erreurs et omissions (nettes)	+10,3	-27,7	-11,9	-20,9	-9,5	-	7,4	-7,4
TOTAL 1 à 5	-73,4	-89,6	-1,3	-54,9	-14,0	5 317,0	5 373,3	-56,3
6. Financement du total:								
6.1. Crédits commerciaux (c) refinancés auprès du secteur non monétaire résident	+10,1	-3,4	+3,5	+5,0	+0,9	-	-	-10,1
6.2. Mouvement des avoirs extérieurs nets des organismes principalement monétaires:								
6.2.1. Banques belges et luxembourgeoises:								
6.2.1.1. Crédits commerciaux (c)	+5,2	-5,3	-5,3	+3,6	+20,8	-	-	-7,0
6.2.1.2. Autres:								
6.2.1.2.1. Francs belges et luxembourgeois	-64,4	+51,9	-16,1	+40,8	-33,4	-	-	-29,2
6.2.1.2.2. Monnaies étrangères	-38,5	-59,8	+54,4	-84,6	-48,1	-	-	-6,6
6.2.2. Organismes divers:								
6.2.2.1. Crédits commerciaux (c)	+2,4	-1,5	-0,4	+4,3	-2,7	-	-	+0,1
6.2.2.2. Autres	0,0	0,0	-0,3	+0,1	+0,2	-	-	0,0
6.2.3. BNB:								
6.2.3.1. Crédits commerciaux (c)	-15,2	+24,2	+0,4	-2,0	-18,9	-	-	+4,9
6.2.3.2. Autres (réserv. de change nettes)	+27,0	-95,7	-37,5	-22,1	+67,2	-	-	-8,4
p.m. Mouvement des droits de tirage spéciaux résultant d'allocations	+4,5	+4,4	-	-	-	-	-	-

Source : Banque Nationale de Belgique.

(a) Données provisoires.

(b) Non compris les organismes principalement monétaires.

(c) Seuls les crédits commerciaux non mobilisés auprès des banques belges et luxembourgeoises sont comptabilisés à la rubrique 4.1. Les autres crédits commerciaux, c'est-à-dire les traites représentatives de ventes de biens et de services à l'étranger qui ont été mobilisées auprès des banques belges et luxembourgeoises sont comptabilisés aux sous-rubriques 6.2.1.1., 6.2.2.1., 6.2.3.1. ou 6.1. selon que ces traites sont restées dans le portefeuille des banques ou ont été refinancées respectivement auprès des organismes monétaires divers, auprès de la BNB ou auprès du secteur non monétaire résident.

XI. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Introduction		200
A. TRANSPORT PAR CHEMIN DE FER		202
XI-1	Trafic global des marchandises par wagons complets	202
XI-2	Trafic des marchandises par wagons complets suivant la nature des marchandises	202
XI-A	Voyageurs et marchandises transportés par chemin de fer	203
XI-3	Trafic des voyageurs de la SNCB	204
XI-4	Trafic des voyageurs des chemins de fer vicinaux	204
XI-B	Voyageurs et marchandises transportés par chemin de fer (en volume)	205
B. TRANSPORT ROUTIER		206
XI-5	Parc de véhicules routiers	206
XI-6	Evolution du nombre d'entreprises s'occupant du transport de marchandises par route	206
C. TRANSPORT FLUVIAL		207
XI-7	Répartition du trafic fluvial suivant la nature des marchandises	207
XI-8	Trafic fluvial par bassin	207
XI-9	Composition de la flotte fluviale belge	208
XI-10	Marchandises transportées par voies navigables	208
D. TRANSPORT MARITIME		208
XI-11	Port d'Anvers: navigation maritime	208
XI-12	Port de Gand: navigation maritime	209
XI-13	Port de Bruges et de Zeebrugge: navigation maritime et fluviale	209
XI-14	Situation de la flotte marchande belge	210
E. TRANSPORT AERIEN		210
XI-15	Trafic commercial des aérodromes belges	210
XI-16	Trafic de la Sabena	211
F. TRANSPORT GLOBAL		211
XI-17	Quantités de marchandises transportées par les trois principaux modes de transport	211
XI-18	Comparaison en volume des trois principaux modes de transport	212

INTRODUCTION

L'hétérogénéité du secteur des transports nécessite l'examen de nombreuses sources afin d'en donner un aperçu statistique. Les mesures statistiques mises en oeuvre à cet effet sont d'ordres divers.

Les données relatives au transport par rail (tableaux XI-1 à XI-3 et graphiques XI-A et XI-B) ont été tirées de «l'Annuaire statistique de la SNCB». L'ampleur du transport ferroviaire exprimé en millions de tonnes-kilomètre est obtenue en multipliant le poids affrété (en tonnes) par la distance tarifaire en kilomètres. Le nombre de kilomètres-passagers est calculé différemment selon qu'il s'agit de billets ou d'abonnements. Pour les voyageurs avec billet, les recettes, taxe finale non comprise, sont divisées par le prix au kilomètre; pour les passagers avec abonnement (trajet limité, abonnement social, scolaire, de réseau), le nombre de kilomètres, trajet moyen ou nombre forfaitaire de kilomètres, est multiplié par le nombre de déplacements, en fonction de la nature de l'abonnement.

Pour le transport routier (tableaux XI-5 et XI-6), l'interprétation des données se rapportant au nombre d'entreprises doit se faire avec prudence. En effet, la statistique établie par l'Institut du Transport Routier sur base de données du Ministère des Communications présente parfois des surestimations. Les autorisations délivrées sont valables pour une période déterminée; certains véhicules peuvent déjà être retirés de la circulation alors que les entreprises conservent les licences. De plus, dans le cas de la location, il est stipulé que les deux parties contractantes doivent disposer d'une autorisation, laquelle apparaît donc deux fois dans la statistique.

En ce qui concerne la navigation intérieure (tableaux XI-7 à XI-10), la notion de tkm est simplement le produit du tonnage transporté et du nombre de kilomètres chargés effectués.

Pour le transport maritime (tableaux XI-11 à XI-14), le tonnage s'exprime par tonneau registre brut (2,83 m^3), tandis que le chargement s'exprime en tonnes métriques. Les données concernant le chargement et le déchargement donnent un aperçu de la nature du trafic spécifique à un port. Le trafic portuaire peut être qualifié d'équilibré, lorsque les chargements et les déchargements sont environ identiques. La situation de la marine marchande belge est donnée au 31 décembre et à titre indicatif; en effet, des décalages se produisent en cours d'année, notamment pour les navires avec conteneurs et ceux transportant la marchandise en vrac.

Pour le transport aérien (tableaux XI-15 et 16),la statistique ne porte que sur le trafic commercial, c'est-à-dire qu'elle ne tient pas compte des vols locaux, d'instruction, d'essai ou publicitaires, qui figurent aussi dans les statistiques de la Régie des Voies aériennes.

Les tableaux XI-17 et XI-18 présentent un résumé des quantités de marchandises transportées et des tonnes/kilomètre effectuées suivant les trois modes principaux de transport.

Les données relatives au transport fluvial et par chemin de fer sont présentées sous la forme de statistique de «réseau» (c'est-à-dire des statistiques de transport sur le territoire belge par des moyens de transport belges ou étrangers). Comme la statistique du transport routier ne couvre que les transports effectués par des véhicules belges en Belgique et à l'étranger, il est nécessaire d'adapter cette dernière en statistique de «réseau», en lui adjoignant les éléments suivants:

1. les transports intérieurs par des véhicules belges et la partie du transport international par des véhicules belges en Belgique. Ces données proviennent des enquêtes annuelles de l'INS;

2. la part du transport routier effectuée en Belgique par des véhicules étrangers. Comme les données manquent à l'INS, il est supposé que les importations (transports des biens avec chargement à l'étranger et déchargement en Belgique) égalent les exportations (transports des biens avec chargement en Belgique et déchargement à l'étranger).

Cette hypothèse est basée sur la réglementation du transport international routier qui se fonde sur des accords bilatéraux, chaque pays recevant un contingent des permis de transport, ce qui établit un équilibre sur le marché;

3. le transit par route, sans transbordement par des véhicules étrangers et belges. Les statistiques douanières du commerce extérieur sont utilisées à cet effet, avec l'hypothèse supplémentaire que, comme cette statistique ne fait aucune mention de la distance parcourue, celle-ci est fixée forfaitairement à 200 km.

Enfin, ces données ne concernent que les transports routiers effectués pour compte des tiers (et donc pas pour compte propre) avec des véhicules routiers de charge utile supérieure à une tonne.

A. TRANSPORT PAR CHEMIN DE FER

XI-1 - Trafic global des marchandises par wagons complets

1 000 t

TRAFIC	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Intérieur	19 008	20 308	18 534	19 162	20 150	20 127
A l'importation	20 024	20 204	18 026	17 919	19 915	20 101
A l'exportation	14 216	13 393	12 249	12 263	13 994	14 467
De transit	17 815	15 731	13 592	13 961	16 773	17 744
TOTAL	**71 063**	**69 636**	**62 401**	**63 305**	**70 832**	**72 439**

Source : Société Nationale des Chemins de Fer Belges.

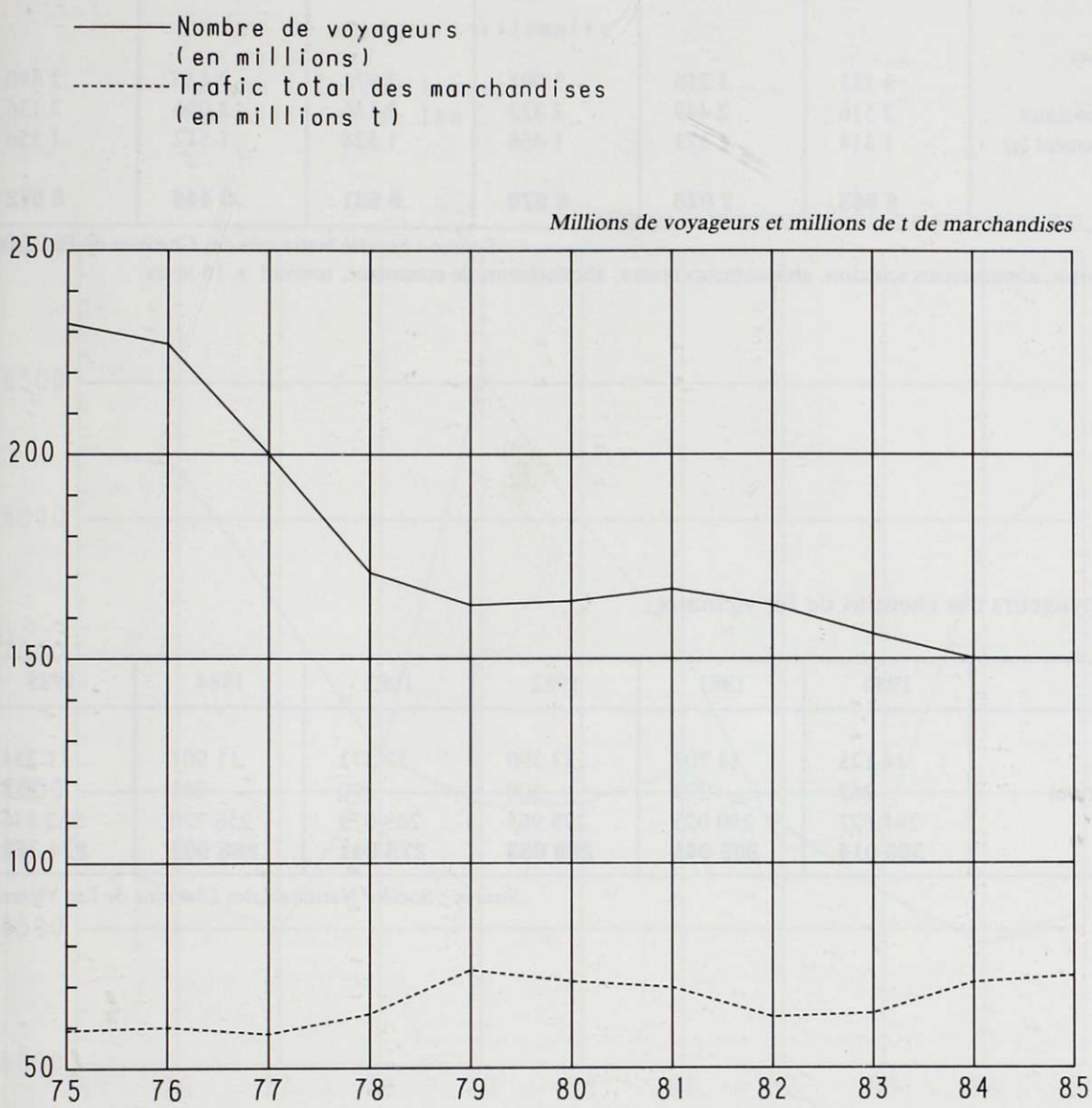
XI-2 - Trafic des marchandises par wagons complets suivant la nature des marchandises

Millions de tkm

MARCHANDISES	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Produits agricoles et alimentaires	413	425	470	482	459	496
Combustibles solides	1 451	1 320	1 239	1 226	1 465	1 415
Minerais	2 055	1 780	1 415	1 293	1 640	1 727
Produits métallurgiques	1 795	1 733	1 536	1 572	1 912	2 086
Matériaux de construction et produits de carrières	493	444	405	411	477	448
Produits textiles	18	16	16	16	15	12
Produits chimiques	684	648	606	667	720	763
Huiles industrielles, pétrole, brais et goudrons	514	579	570	597	549	573
Divers	576	581	529	605	668	734
TOTAL	**7 999**	**7 526**	**6 786**	**6 869**	**7 905**	**8 254**

Source : Société Nationale des Chemins de Fer Belges.

XI-A - Voyageurs et marchandises transportés par chemin de fer



Source : Société Nationale des Chemins de Fer Belges.

XI-3 - Trafic des voyageurs de la SNCB

Millions

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Voyageurs	**164**	**167**	**163**	**156**	**150**	**150**
Voyageurs-kilomètre:						
avec billets	3 133	3 256	3 091	2 971	2 836	2 880
avec abonnements sociaux	2 516	2 449	2 322	2 136	2 096	2 136
avec tout autre abonnement (a)	1 314	1 373	1 466	1 524	1 512	1 556
TOTAL	**6 963**	**7 078**	**6 879**	**6 631**	**6 444**	**6 572**

Source : Société Nationale des Chemins de Fer Belges.

(a) Abonnements ordinaires, abonnements scolaires, abonnements réseau, abonnements de commerce, tourrail + 16 jours.

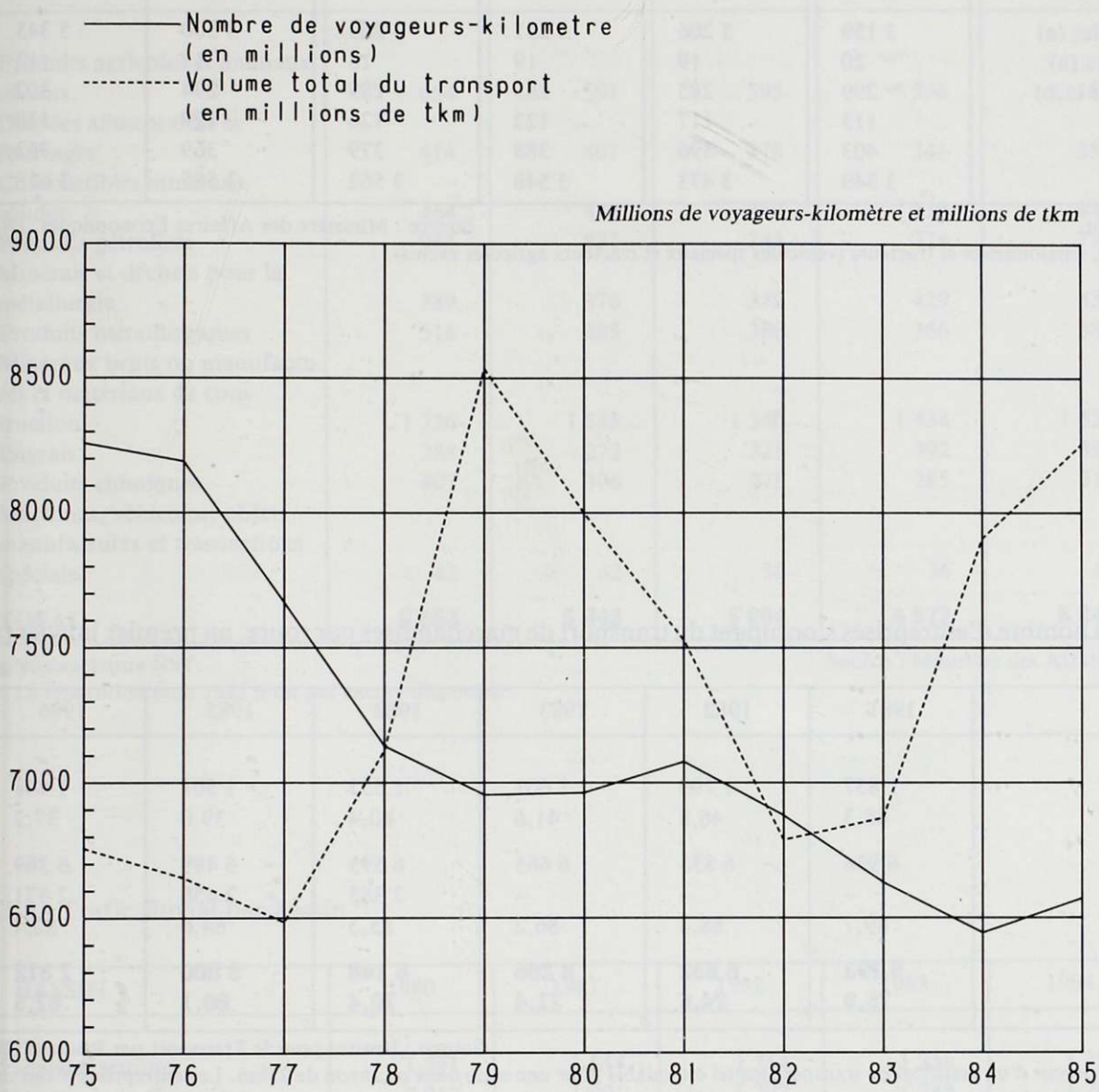
XI-4 - Trafic des voyageurs des chemins de fer vicinaux

1 000

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Services électriques	14 125	14 707	13 390	12 572	11 901	11 234
Services d'automotrices	262	279	300	290	281	258
Services d'autobus	291 627	290 025	275 965	263 079	256 720	262 876
TOTAL	**306 014**	**305 061**	**289 655**	**275 941**	**268 902**	**274 368**

Source : Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux.

XI-B - Voyageurs et marchandises transportés par chemin de fer (en volume)



Source : Société Nationale des Chemins de Fer Belges.

B. TRANSPORT ROUTIER

XI-5 - Parc de véhicules routiers

1000

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Voitures automobiles (a)	3 159	3 206	3 231	3 263	3 300	3 343
Autobus et autocars (a)	20	19	19	18	17	17
Véhicules utilitaires (a,b)	299	285	285	289	294	302
Motocycles (a)	113	117	122	126	129	130
Vélomoteurs	403	396	388	379	369	363
Bicyclettes	3 349	3 473	3 548	3 562	3 585	3 618

(a) Situation au 1er août. Source : Ministère des Affaires Economiques, INS.
(b) Comprend camions, camionnettes et tracteurs (véhicules spéciaux et tracteurs agricoles exclus).

XI-6 - Evolution du nombre d'entreprises s'occupant du transport de marchandises par route, au premier janvier (a)

1 000

DESIGNATION	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Entreprises P	1 857	1 799	1 601	1 555	1 501	1 443
Indice (b)	48,3	46,8	41,6	40,4	39,0	37,2
Entreprises V	6 936	6 833	6 665	6 593	6 499	6 369
dont international	--	--	--	2 388	2 456	2 571
Indice (b)	89,7	88,4	86,2	85,3	84,0	82,4
TOTAL	**8 793**	**8 632**	**8 266**	**8 148**	**8 000**	**7 812**
Indice (b)	**75,9**	**74,6**	**71,4**	**70,4**	**69,1**	**67,5**

Source : Institut pour le Transport par Route (ITR).
(a) Les entreprises P disposent d'un certificat de transport lequel est valable pour une zone dans un rayon de 25km. Les entreprises V ont une autorisation de transport valable à l'échelon nationale et depuis 1983 la statistique donne égalenment le nombre d'entreprises disposant d'une autorisation pour le transport international.
(b) Indice 1970 = 100

C. TRANSPORT FLUVIAL

XI-7 - Répartition du trafic fluvial suivant la nature des marchandises (a)

Millions tkm

NATURE DES MARCHANDISES (a)	1980	1981	1982	1983	1984	1985 (b)
Produits agricoles et animaux vivants	654	591	595	576	568	--
Denrées alimentaires et fourrages	414	401	378	341	356	--
Combustibles minéraux solides	464	444	377	338	440	--
Produits pétroliers	943	871	743	774	773	--
Minérais et déchets pour la métallurgie	389	376	352	429	436	--
Produits métallurgiques	516	485	380	366	389	--
Minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de construction	1 736	1 585	1 540	1 434	1 526	--
Engrais	288	272	325	392	390	--
Produits chimiques	407	376	278	285	317	--
Machines, véhicules, objets manufacturés et transactions spéciales	42	42	36	36	46	--
TOTAL	**5 853**	**5 442**	**5 004**	**4 972**	**5 242**	**5 057**

(a) Nomenclature NST.
(b) La répartition pour 1985 n'est pas encore disponible.

Source : Ministère des Affaires Economiques, INS.

XI-8 - Trafic fluvial par bassin

Millions de tkm

BASSIN	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Escaut maritime	1 591	1 544	1 254	1 258	1 353	1 280
Canaux de la Campine	2 017	1 991	1 792	1 748	1 740	1 854
Canaux brabançons	424	375	321	287	304	302
Meuse et Sambre	521	495	480	497	498	467
Haut-Escaut	1 235	1 148	1 100	1 078	1 126	1 081
Centre et Borinage	61	60	75	89	76	52
Yser et Côte	30	27	27	24	35	21
TOTAL	**5 853**	**5 441**	**5 004**	**4 972**	**5 245**	**5 057**

Source : Ministère des Affaires Economiques, INS.

XI-9 - Composition de la flotte fluviale belge

Au 1er janvier	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Bateaux automoteurs	2 478	2 345	2 244	2 188	2 110	2 025
En 1 000 t	1 387,8	1 346,7	1 311,5	1 281,0	1 236,5	1 184,3
Bateaux sans moteur	94	87	79	61	55	43
En 1 000 t	70,0	65,0	56,1	48,5	41,8	32,4
Barges de poussage	83	86	87	92	108	122
En 1 000 t	151,2	163,5	169,9	186,7	225,6	265,2
TOTAL	**2 655**	**2 518**	**2 410**	**2 341**	**2 273**	**2 190**
En 1 000 t	**1 609,0**	**1 575,4**	**1 537,6**	**1 516,1**	**1 503,9**	**1 481,9**

Source : Ministère des Communications; Institut pour le transport par batellerie.

XI-10 - Marchandises transportées par voies navigables

1 000 t

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Trafic intérieur	20 206	18 678	21 826	20 050	21 953	21 471
Trafic à l'importation	44 106	43 447	37 020	37 195	41 119	39 450
Trafic à l'exportation	32 323	31 301	27 787	30 249	31 487	28 944
Trafic de transit	4 294	3 777	3 956	3 728	4 053	3 774
Trafic total	**100 930**	**97 204**	**90 589**	**91 222**	**98 613**	**93 639**
Volume total (en millions de tkm)	*5 853*	*5 442*	*5 004*	*4 972*	*5 242*	*5 063*

Source : Ministère des Affaires Economiques, INS.

D. TRANSPORT MARITIME

XI-11 - Port d'Anvers: navigation maritime

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Navires entrés	17 151	16 802	17 097	16 214	16 802	16 420
Tonnage (1 000 TRB)	102 696	104 611	112 683	108 992	116 829	119 631
Chargement (1 000 t)	**81 935**	**79 760**	**84 203**	**80 322**	**90 339**	**86 246**
Débarquement	46 549	43 724	50 067	46 469	50 048	48 122
Embarquement	35 387	36 036	34 136	33 853	40 291	38 124

Source : Ville d'Anvers, Direction générale du port.

XI-12 - Port de Gand: navigation maritime

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Navires entrés	3 260	3 032	3 407	3 754	4 786	4 732
Tonnage (1 000 TRB)	15 701	16 648	18 674	19 533	21 675	22 716
Chargement(1 000 t)	**18 424**	**19 327**	**22 894**	**23 924**	**26 592**	**26 673**
Débarquement	15 147	15 723	19 011	18 943	20 478	19 769
Embarquement	3 277	3 604	3 883	4 981	6 114	6 904

Source : Régie du port de la ville de Gand.

XI-13 - Port de Bruges et de Zeebrugge : navigation maritime et fluviale

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Navigation maritime						
Navires entrés	9 550	9 043	8 625	8 930	9 775	9 956
Tonnage (1 000 TRB)	48 212	45 368	39 287	39 382	41 106	42 310
Chargement (1000 t)	**14 189**	**12 841**	**9 358**	**10 305**	**12 001**	**14 166**
débarquement	10 088	8 552	5 261	5 687	6 226	7 352
embarquement	4 101	4 289	4 097	4 618	5 775	6 814
Navigation fluviale						
Navires entrés	1 856	1 654	1 643	1 482	1 826	1 140
Chargement (1 000 t)	**830**	**744**	**725**	**587**	**781**	**469**
TOTAL CHARGEMENT (1 000 t)	*15 019*	*13 585*	*10 083*	*10 892*	*12 782*	*14 635*

Source : Maatschappij der Brugse Zeevaartinrichtingen.

XI-14 - Situation de la flotte marchande belge au 31 décembre

TYPE	1983		1984		1985	
	Nombre	TRB	Nombre	TRB	Nombre	TRB
Vraquiers et navires porte-conteneur	30	1 099 679	31	1 173 343	29	1 156 279
Cargos	15	81 524	14	69 963	12	54 681
Navires polyvalents	4	32 458	5	24 764	5	24 764
Paquebots et cargos	1	13 303	1	13 303	1	13 303
Navires-citernes transporteurs d'hydrocarbures autres que du pétrole brut	4	73 216	4	73 216	4	104 452
Pétroliers	4	192 465	3	148 216	3	148 216
Bateaux citernes pour produits résiduaires	2	1 678	2	1 678	2	1 678
Navires conteneurs	8	187 794	12	269 967	11	255 238
Navires frigorifiques	3	21 285	3	21 285	3	21 285
Allèges de mer	6	20 136	6	20 136	4	13 042
Paquebots	1	4 356	1	4 356	1	4 356
Car-ferries	7	40 181	7	40 181	7	41 099
Bateaux citernes pour le gaz	5	138 733	5	138 733	6	156 912
Plates-formes de forage	1	10 372	1	10 372	1	10 372
Bateaux d'approvisionnement «off shore»	2	2 426	2	2 426	2	2 426
Navires rouliers	5	17 939	5	17 939	5	17 939
Navires pour le transport du betail	1	941	1	941	-	-
Hydroptères	2	578	2	578	2	578
Navires OBO	3	206 307	3	206 307	3	206 307
TOTAL	**105**	**2 183 585**	**108**	**2 237 704**	**101**	**2 232 927**

Source : Ministère des Communications, Administration de la Marine et de la Navigation intérieure.

E. TRANSPORT AERIEN

XI-15 - Trafic commercial des aérodromes belges

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Vols (unités)	*100 339*	*94 134*	*91 211*	*89 914*	*96 361*	*104 296*
régulier	84 550	80 012	76 989	75 301	80 704	87 444
irrégulier	15 789	14 122	14 222	14 613	15 657	16 852
Passagers (unités)	*5 269 239*	*5 386 114*	*5 363 965*	*5 391 320*	*5 693 820*	*6 027 409*
régulier	4 046 643	4 314 844	4 221 263	4 128 185	4 495 353	4 864 502
irrégulier	1 222 596	1 071 270	1 142 702	1 263 135	1 198 467	1 162 907
Fret (tonnes)	*178 807*	*174 291*	*165 118*	*136 845*	*164 317*	*194 049*
régulier	158 795	159 772	152 517	122 609	146 065	167 890
irrégulier	20 012	14 519	12 601	14 236	18 252	26 159
Courier (tonnes)	*7 970*	*9 646*	*9 156*	*8 496*	*9 115*	*9 843*
régulier	7 765	9 493	8 806	8 064	8 952	9 771
irrégulier	205	153	350	432	163	72

Source : Régie des Voies Aériennes

XI-16 - Trafic de la Sabena

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Voyageurs transportés (1 000)	1 974,5	2 053,0	2 002,6	1 956,9	2 031,6	2 188,7
Voyageurs kilomètre (millions)	4 853,7	5 204,1	5 287,7	5 297,1	5 478,6	5 664,4
Fret (millions tkm)	468,0	461,9	487,5	493,8	533,9	571,0
Courrier (1 000 tkm)	11 277,7	12 542,4	13 125,8	13 820,7	16 453,9	18 245,6
Millions tkm transportées	916,1	942,9	976,5	984,1	1 043,4	1 109,3
Millions tkm offertes	1 438,3	1 433,9	1 462,4	1 406,0	1 413,0	1 527,1
Coefficient de chargement (en pour-cent)	63,7	65,8	66,8	70,0	73,8	72,6

Source : Sabena

F. TRANSPORT GLOBAL

XI-17 - Quantités de marchandises transportées par les trois principaux modes de transport

1 000 t

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Transport routier:						
trafic intérieur	310 711	299 884	291 211	269 999	267 727	--
importation (a)	25 989	28 581	29 849	31 245	34 049	--
exportation (a)	25 989	28 581	29 849	31 245	34 049	--
transit (b)	8 574	10 152	9 832	10 810	13 232	--
Total	*371 263*	*367 198*	*360 741*	*343 299*	*349 057*	--
Navigation intérieure:						
trafic intérieur	20 206	18 678	21 826	20 050	22 026	21 471
importation	44 106	43 447	37 020	37 195	41 119	39 450
exportation	32 323	31 301	27 787	30 249	31 487	28 944
transit	4 294	3 777	3 956	3 728	4 056	3 774
Total	*100 930*	*97 204*	*90 589*	*91 222*	*98 687*	*93 639*
Chemin de fer:						
trafic intérieur	19 008	20 308	18 534	19 162	20 150	20 127
importation	20 025	20 204	18 026	17 919	19 913	20 101
exportation	14 216	13 393	12 249	12 263	13 995	14 467
transit	17 816	15 731	13 592	13 961	16 774	17 774
Total	*71 063*	*69 636*	*62 401*	*63 305*	*70 832*	*72 439*
TOTAL GENERAL	**543 256**	**534 038**	**513 731**	**497 826**	**518 576**	--

Source : Ministère des Affaires Economiques, INS.

(a) La statistique des transports routiers ne tient compte que des véhicules belges. Afin de comparer les transports routiers avec les deux autres moyens de transport, il est supposé que dans le transport international routier, les importations (les exportations) à l'aide de véhicules étrangers sont égales aux exportations (importations) à l'aide de véhicules belges.

(b) Empruntée à la statistique du commerce extérieur (transit par route, sans transbordement).

XI-18 - Comparaison en volume des trois principaux modes de transport

Millions de tkm

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Transport routier:						
trafic intérieur	10 315	10 060	10 201	9 910	10 684	--
importation (a)	2 354	2 483	2 642	2 764	3 150	--
exportation (a)	2 354	2 483	2 642	2 764	3 150	--
transit (b)	1 715	2 030	1 966	2 162	2 646	--
Total	*16 738*	*17 056*	*17 451*	*17 600*	*19 630*	--
Navigation intérieure:						
trafic intérieur	1 570	1 364	1 656	1 589	1 719	1 677
importation	2 193	1 120	1 660	1 646	1 777	1 730
exportation	1 550	1 478	1 183	1 246	1 223	1 177
transit	540	479	504	491	523	479
Total	*5 853*	*5 442*	*5 004*	*4 972*	*5 242*	*5 063*
Chemin de fer:						
trafic intérieur	1 109	1 055	1 001	986	1 054	1 024
importation	2 145	2 116	1 882	1 916	2 173	2 240
exportation	1 661	1 560	1 504	1 539	1 720	1 820
transit	3 084	2 796	2 401	2 429	2 958	3 171
Total	*7 999*	*7 528*	*6 788*	*6 870*	*7 905*	*8 255*
Total général	**30 590**	**30 026**	**29 243**	**29 442**	**32 777**	--

Source : Ministère des Affaires Economiques, INS.

(a) La statistique des transports routiers ne tient compte que des véhicules belges. Afin de comparer les transports routiers avec les deux autres moyens de transport, il est supposé que dans le transport international routier, les importations (les exportations) à l'aide de véhicules étrangers sont égales aux exportations (importations) à l'aide de véhicules belges.

(b) Empruntée à la statistique du commerce extérieur (transit par route, sans transbordement). La distance parcourue est fixée forfaitairement à 200 km.

XII. FINANCES PUBLIQUES

Introduction		214
XII-1	Situation des recettes fiscales et non fiscales	219
XII-2	Situation de caisse et besoins de financement du Trésor	220
XII-3	Dette publique en cours et variations	221
XII-4	Dette débudgetisée	222
XII-5	Dette garantie par l'Etat selon l'activité de l'organisme bénéficiaire	223
XII-6	Engagements relatifs aux investissements du secteur public	224
XII-7	Dettes par département	225
XII-8A	Sécurité sociale: solde, recettes et dépenses par secteur et régime	226
XII-8B	Sécurité sociale: solde, recettes et dépenses par secteur et régime (suite)	227
XII-9A	Regroupement économique des recettes et des dépenses du pouvoir central	228
XII-9B	Regroupement économique des recettes et des dépenses du pouvoir central (suite)	229
XII-A	Prélèvement fiscal et parafiscal dans les pays de la CEE: Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne, Italie	230
XII-B	Prélèvement fiscal et parafiscal dans les pays de la CEE: Belgique, Royaume-Uni, Irlande, Danemark, France	231
XII-C	Dette publique totale en cours	232
XII-D	Dette publique en monnaies étrangères	233

INTRODUCTION

Souvent, lors de la discussion des opérations budgétaires et du solde net à financer, naît une confusion parce que le budget de l'Etat comporte plusieurs classifications: budget des voies et moyens, regroupement économique, comptabilité nationale. Les tableaux XII-1 et XII-2 font appel à la classification sur base du budget des voies et moyens selon le système du budget unique; à cet effet, il est fait usage de la situation du Trésor.

Pour 1985, à cause d'une réorganisation du traitement de l'information à la Trésorerie, les tableaux ne comportent que les seules données des recettes nettes d'impôt. Les données comparables pour les recettes non-fiscales et la situation de caisse ne seront complètement disponibles qu'au début 1987.

La situation des recettes fiscales et non fiscales (tableau XII-1) groupe pour chaque année, du 1er janvier au 31 décembre, le total des recettes réelles. Les perceptions se rapportent aux recettes au profit de l'Etat (voies et moyens), aux recettes destinées à certaines dépenses (recettes affectées) et aux recettes cédées aux Communautés européennes. Les dotations au profit du Fonds des Communes et des Provinces, ainsi que les recettes propres des administrations locales (provinces, communes et agglomérations) ne figurent pas dans cette situation, pas plus que celles des fonds et organismes ressortissant au pouvoir central (notamment la Caisse de Secours pour Veuves et Orphelins et le Fonds National pour le Reclassement des Invalides).

Les recettes fiscales constituent de loin la majorité des perceptions. Elles figurent ci-après selon une répartition juridique et organique.

Les recettes non fiscales sont d'origines très variées: remboursements (salaires, traitements et pensions payés en trop), ventes de biens (imprimés, du Moniteur Belge en autres, abattages de bois), prestations de services (frais de perception C.E.E., accords monétaires internationaux), redevances radio et télévision, indemnités de pilotage et de remorquage, indemnités pour l'utilisation de l'espace aérien, intérêts moratoires en matière d'impôts, intérêts sur avances et emprunts (Société Nationale du Logement, Société Nationale Terrienne, Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux, Régie des Télégraphes et Téléphones, Caisse des Dépôts et Consignations), part de l'Etat dans les bénéfices des institutions financières (Fonds Monétaire International, Banque Nationale, Société Nationale de Crédit à l'Industrie) et un certain nombre de recettes occasionnelles. La part des recettes non fiscales dans l'ensemble des recettes n'a jamais été très grande (de 3 à 7 %).

La notion de non-affectation est l'un des principes de base du droit budgétaire, imposé par l'article 115 de la constitution et l'article 3 de la loi sur la comptabilité du 28 juin 1963. Cependant, l'article 3 de cette dernière loi stipule aussi que certaines recettes peuvent être destinées à certaines dépenses. Cela signifie que les recettes demeurent inscrites dans un document budgétaire, mais qu'elles ne sont plus reprises dans le budget des voies et moyens. Simultanément aussi, les catégories de dépenses dont les recettes sont affectées, sont retirées du budget-dépenses. Puisqu'en principe,elles sont couvertes par des affectations, ces dépenses débudgétisées n'ont aucune influence sur le solde budgétaire; en d'autres termes, cette forme de débudgétisation ne conduit pas directement à un accroissement de la dette publique ou à une hausse de l'appel sur le marché des capitaux, pour autant qu'il ne soit pas dérogé à cette condition de base, fixée dans l'art. 3 de la loi du 28 juin 1963, que le niveau des recettes détermine le montant des dépenses. En vertu de dispositions complémentaires (les cavaliers budgétaires), certains fonds peuvent se trouver en position débitrice. L'application de cette affectation contribue donc à la sous-estimation de l'ampleur du déficit public et de l'impact de l'Etat sur l'économie nationale. Des comparaisons avec les pays environnants en sont par conséquent perturbées.

Le tableau XII-2 concerne la situation de caisse du Trésor et les besoins de financement; il comprend toutes les opérations budgétaires de l'année civile donnant lieu à des recettes (perceptions) et des dépenses (paiements) du pouvoir central. Depuis la régionalisation, la trésorerie des Communautés et des Régions est également gérée par le Trésor, ce qui signifie concrètement que celui-ci retire du budget national tous les crédits et dépenses des Communautés et des Régions.

Au niveau des recettes, les montants attribués aux nouvelles institutions ne sont pas repris dans les voies et moyens. La répartition entre un volet national et un autre «Communautés et Régions» débuta dans les publications du Trésor en 1983. Les situations périodiques du Trésor donnent donc l'état financier de l'Etat, des Communautés et des Régions, dépendant des opérations assurées par les trois entités. Les recettes attribuées aux Fonds et les dépenses s'y rapportant ne sont enregistrées dans les opérations budgétaires (A) que par solde: selon que les recettes sont supérieures ou inférieures aux dépenses réelles, la différence est notée comme hausse ou baisse des dépenses. De même, les opérations que le Trésor exécute comme banquier (argent de caisse) ou au profit de tiers (argent de tiers) sont présentées, ensemble avec les autres opérations non-budgétaires, uniquement par solde (tableau XII-2B). L'argent des tiers forme le solde des opérations exécutées au profit du Fonds des veuves et orphelins, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), du Fonds monétaire, de l'argent des tiers de la Poste, du Fonds Européen d'Orientation et de Garantie agricoles (FEOGA), des Communautés européennes, de la dette garantie, des Provinces et des Communes.

Les autres opérations du Trésor qui résultent en différences et influencent finalement les besoins de Trésorerie, concernent l'Office de la Navigation, le Fonds de Rénovation Industrielle, les emprunts de la Région bruxelloise, la dette reprise de la caisse de pension des indépendants et de l'INAMI. Pour ces différences, les explications suivantes peuvent être mises en avant. Le montant nominal des émissions d'emprunts de l'Office de la Navigation et du «Dienst voor de Scheepvaart», chacun des deux chargés de l'exploitation de certains canaux et de l'exécution de travaux de modernisation au Canal Albert, est repris dans la dette indirecte bien que la recette des emprunts bénéficie aux deux institutions. Le Trésor, comme porteur des charges de ces emprunts, apporte annuellement une correction à sa situation des besoins.

Pour le Fonds de Rénovation industrielle, il est prévu que les dépenses en capital soient couvertes par le produit des emprunts, inscrits à la section spéciale du Ministère des Affaires économiques. Ces emprunts sont repris dans la dette consolidée directe de l'Etat. Pour le calcul des besoins du Trésor, ils figurent sous la rubrique «divers». Dans la mesure où la recette des emprunts est supérieure aux paiements propres du Fonds, les dépenses en capital seront inscrites avec un signe négatif sous les opérations budgétaires.

Dans l'état officiel de la dette publique, les emprunts suivants de la région bruxelloise sont repris dans la dette directe consolidée:

- emprunt pour l'assainissement du budget ordinaire en 1979 de l'Agglomération bruxelloise et des communes de la Région de Bruxelles, dont les intérêts et les amortissements sont à charge du budget du Ministère de l'Intérieur;

- emprunt des communes bruxelloises, émis en exécution de la loi des pouvoirs spéciaux le 2 février 1982, A.R. nr. 43, pour liquider les charges de personnel et les transferts des CPAS (4,7 milliards);

- emprunt émis pour assainir les finances des pouvoirs subordonnés de la Région Bruxelloise (loi du 5juillet 1983 - max. 9 milliards).

Comme la recette de ces emprunts a été versée au Crédit Communal de Belgique en attendant une répartition future entre les communes concernées, le Trésor applique une correction au niveau de caisse.

La reprise de la dette cumulée de la caisse de pension pour les indépendants, conformément à la loi du 10 février 1981, a aussi eu pour conséquence l'émission d'un emprunt destiné à l'amortissement de cette dette. Les recettes de cet emprunt sont inscrites à la section spéciale du budget du Ministère des Classes moyennes; un crédit spécial est affecté à l'amortissement de la dette conformément à un plan: 4 milliards en 1981, 2,4 milliards annuellement de 1982 à 1991 et 1,8 milliard en 1992. Ici également pour déterminer les besoins de trésorerie, la correction a été inscrite aux opérations non budgétaires.

Le même principe est d'application pour la reprise de la dette de l'INAMI à la suite de la loi du 10 février 1981. La recette de l'emprunt est inscrite à la section spéciale du Ministère de la Prévoyance sociale. En application du plan d'amortissement, 4 milliards ont été payés en 1981, 2,2 l'ont été ou le seront annuellement de 1982 à 1991 et 1,6 milliard en 1992.

Lors des émissions des obligations de l'Etat et du Fonds des Routes, le prix d'émission n'est déterminé qu'un jour avant l'ouverture de la période de souscription. Ce prix d'émission peut, étant lié à la situation de l'intérêt, être fixé au-dessus ou au-dessous du pair. La situation officielle de la dette publique ne reprend que les montants nominaux même si le Trésor a perçu une somme supérieure ou inférieure à ceux-ci. Le poste «différences d'émissions» prend en compte les différences entre la recette nette du Trésor et le montant nominal de l'emprunt; il contient aussi les coûts d'émissions et les agios.

Les différences d'amortissement apparaissent de manière analogue à l'occasion de la revente en bourse, de par la différence entre le montant nominal des emprunts et les cotations en bourse. Quant un emprunt est coté sous le pair,le Trésor fera des bénéfices sur les achats effectués et vice-versa.

Le tableau XII-2, rubrique C, présente les amortissements et remboursements en capital des emprunts contractés dans le passé par la Socité Nationale du Logement et la Société Nationale Terrienne (loi du 5 mars 1984 concernant les charges du passé des Communautés, des Régions et des secteurs économiques nationaux - MB du 16 mars 1984).

Dans le système du budget unitaire, le solde net à financer (tableau XII-2, rubrique D) est égal à la somme des soldes des opérations courantes et de capital, du solde des opérations de trésorerie et des amortissements du passé. Lorsque le solde net à financer est négatif (besoins), la dette publique augmente, en principe d'un montant équivalent. Lorsque le solde est positif, la dettediminue d'autant.

A cet égard, il ne faut pas perdre du vue que les variations des certificats du Trésor en portefeuille à la suite d'opérations avec le Fonds Monétaire International ne sont pas comprises dans l'évolution nette (réelle) de la dette publique. En effet, les opérations avec le F.M.I. ne donnent lieu à aucune variation monétaire au niveau du Trésor, même si juridiquement les certificats continuent à faire partie de la dette publique (nominale). Au fond, ces certificats ne constituent qu'une engagement à concurrence duquel la Belgique peut être appelée à fournir des francs belges au FMI. Il ne s'agit donc pas d'une dette proprement dite. Selon une convention entre le Trésor et la Banque Nationale, c'est cette dernière et non pas le Trésor qui doit fournir les francs belges de ses propres fonds au cas où le FMI veut réaliser son stock de certificats du Trésor.

Depuis 1983, les fluctuations des cours de change (E) sont à l'origine d'un écart senslbe entre le solde net à financer et l'accroissement réel de la dette publique.

Ce fait est indéniablement lié au financement accru par des créances exprimées en monnaies étrangères (surtout en deutsche marks, francs suisses, dollars, florins et yens) et à la tenue du franc belge. La contrevaleur en francs belges de chaque emprunt en monnaie étrangère est calculée périodiquement sur base du cours de change du jour.

Pour les monnaies du S.M.E., les cours-pivots sont utilisés; pour les autres monnaies, les cours appliqués sont ceux notés sur le marché réglementé à la fin du mois. La différence entre la valeur d'inventaire atteinte de la dette consolidée et la contre-valeur calculée en francs belges à la date de référence (année précédente) est reprise dans le poste «différences de change» (E), ce qui permet à chaque instant, de fournir une image correcte de l'impact de la dette en devises sur l'évolution de la dette publique. Elle ne deviendra cependant réelle que lors du remboursement final.

A partir du 1er janvier 1982, il faut également tenir compte des dettes contractées par les intercommunales pour les autoroutes (F) et reprises par le Fonds des Routes (AR du 10 décembre 1981 - MB du 22 décembre 1981); elles appartiennent désormais à la dette débudgétisée.

La situation de la dette publique en cours et ses variations annuelles sont données au tableau XII-3. Deux critères ont été retenus pour l'élaboration de ces tableaux: la valeur (dette en francs belges ou en monnaies étrangères) et la durée (dettes consolidée et flottante). La dette consolidée est celle émise par l'Etat (dette directe) ou les fonds autonomes (dette indirecte) pour couvrir la différence, durant une année, entre recettes et dépenses. Les recettes d'emprunt, les intérêts, les amortissements et les remboursements sont inscrits au budget de la dette publique pour ce qui concerne la dette directe et sur les budgets propres des fonds pour celle qui est indirecte. La dette flottante couvre en principe un découvert temporaire du Trésor; étant subdivisée en dette à moyen terme (plus de 12 mois) et à court terme (entre 1 jour et 12 mois), elle découle des besoins de financement de l'Etat, des Fonds autonomes, des Communautés et des Régions.

La dette flottante se compose de certificats de Trésorerie et des avoirs des particuliers auprès des comptes chèques postaux. Le tableau XII-3 fournit l'évolution globale de la dette flottante en francs belges et en monnaies étrangères. Le tableau XII-2, rubrique GII, par contre, donne l'évolution de la dette flottante en francs belges selon le possesseur des certificats de trésorerie. Les emprunts spéciaux de trésorerie et de stabilisation constituent une catégorie spéciale au sein de la dette flottante. Ils indiquent une consolidation du portefeuille aux mains des banques.

Le tableau XII-4 reproduit la situation et l'évolution de la dette débudgétisée, soit celle de certaines institutions à vocation publique relevant financièrement et organiquement de l'Etat. Ces opérations sont exécutées et financées par ces organismes, soit par des emprunts directement contractés par eux, soit par des subsides publics préfinancés par le Crédit Communal. La dette débudgétisée n'est pas reprise dans la dette publique, bien que ses intérêts et amortissements soient à charge de l'Etat.

Le tableau XII-5 présente la situation et l'évolution de la dette garantie par l'Etat, soit celle émise par et au profit de certaines institutions, autres que l'Etat, qui cependant en garantit les intérêts et remboursements, tout en ne les supportant pas en principe. Ces derniers concernent entre autres les emprunts émis par et au profit de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, la SNCB, la RTT, la SNI.

Le tableau XII-6 reproduit les propositions budgétaires du programme des investissements publics. Il concerne la répartition des crédits d'investissements par secteur et par département ou institution.

Les tableaux suivants concernent les dépenses. Le tableau XII-7 reproduit les dépenses par département; il s'agit des données sur base des ordonnancements, pas totalement comparables avec celles des recettes et de la trésorerie sur base de caisse des tableaux XII-1 et 2. La source est constituée par les documents des budgets annuels, plus rapidement disponibles.

Le tableau XII-8 présente les recettes et les dépenses de la Sécurité sociale. Une grande partie des recettes de celle-ci n'appartient pas strictement aux finances publiques tout en constituant un élément important de la pression fiscale. En plus, il existe une influence directe importante vu les hauts montants de subsides publics qui représentent un tiers des recettes du système.

Il convient d'ajouter à propos de ce tableau que le retard dans la publication des données est grand: celles-ci s'arrêtent en 1983; pour 1984, il s'agit d'estimations provisoires et pour 1985, de prévisions budgétaires.

Le tableau XII-9 donne le regroupement économique des recettes et des dépenses du pouvoir central, tel qu'il est défini dans la comptabilité nationale. En dehors des voies et moyens, les recettes propres des fonds et organismes ressortissant à l'Etat central, y sont également reprises. Le champ d'application est donc quelque peu plus large que celui du budget des voies et moyens.

XII-1 - Situation des recettes fiscales et non fiscales (a)

Millions de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
A. Recettes fiscales totales, perçues par les administrations	996 480	1 034 337	1 152 644	1 209 046	1 314 432	1 390 350
I. Contributions directes	592 962	609 425	696 692	719 951	801 350	851 001
Impôts sur le revenu	577 239	583 092	678 314	700 283	779 798	828 457
Précompte immobilier	1 443	1 832	1 813	1 813	2 524	2 010
Précompte mobilier	58 736	65 607	74 899	84 153	114 165	126 692
Précompte professionnel	364 694	394 042	430 694	444 572	487 173	520 151
Retenues d'impôts sur allocations de chômage	--	--	--	--	5 275	6 294
Versements anticipés (non salariés)	122 979	114 791	133 534	143 385	146 865	156 452
Impôts sur le revenu global perçus par rôle	29 105	16 529	36 858	25 909	23 352	16 370
à charge: des non-résidents	*-354*	*-97*	*913*	*583*	*946*	*879*
des sociétés	*2 644*	*1 652*	*7 725*	*-1 305*	*-2 654*	*-3 885*
des personnes physiques	*26 815*	*14 974*	*28 220*	*26 631*	*25 060*	*19 376*
Divers	282	291	516	451	444	488
Taxes assimilées aux impôts sur le revenu	15 723	16 333	18 378	19 668	21 552	22 544
Taxe de circulation	12 993	13 677	15 460	16 676	18 255	19 540
Taxe sur les jeux et paris	1 909	1 980	2 168	2 225	2 206	2 185
Taxe sur les appareils de divertissement	821	676	750	767	1 091	819
II. Douanes et accises	97 292	96 980	111 083	121 700	125 369	129 033
Droits de douane	16 219	16 914	18 560	19 781	21 565	22 095
Taxe de consommation	5 122	--	--	--	--	--
Droits d'accise	75 747	79 841	92 246	101 631	103 804	106 938
dont: huiles minérales	*44 867*	*41 284*	*45 969*	*51 541*	*52 487*	*53 773*
tabacs	*20 196*	*21 221*	*25 422*	*28 314*	*29 556*	*31 137*
boissons alcoolisées	*8 360*	*13 318*	*16 588*	*17 302*	*16 770*	*16 960*
eaux minérales et limonades	*1 772*	*2 232*	*2 922*	*2 977*	*2 980*	*3 099*
Taxes d'ouverture des débits de boissons	204	225	277	288	379	294
III. TVA, Enregistrement et domaines	306 226	327 932	344 869	367 395	387 713	410 316
Taxe sur la valeur ajoutée	268 877	293 425	310 694	329 944	346 913	368 236
Droits d'enregistrement	22 403	18 558	18 524	21 345	23 535	24 704
Droits de greffe, droit d'hypothèque et amendes	3 614	3 775	4 198	4 482	4 836	5 072
Droits de succession	11 332	12 174	11 453	11 624	12 429	12 304
B. Recettes non fiscales totales	47 573	60 690	80 060	73 076	75 617	--
Ministère des Finances	34 563	46 890	64 657	56 679	57 070	--
dont: part aux bénéfices de la BNB	*19 316*	*27 752*	*37 328*	*25 373*	*25 496*	--
PTT (Redevances radio et télévision)	10 603	11 259	11 743	12 706	14 614	--
Ministère des Communications	1 249	1 506	2 111	1 356	2 479	--
Autres départements	1 158	1 035	1 549	2 335	1 454	--
TOTAL	**1 014 053**	**1 095 027**	**1 231 704**	**1 283 618**	**1 390 049**	--

Source : Ministère des Finances; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Il s'agit des recettes brutes: la somme des voies et moyens, des ristournes, des recettes affectées et cédées.

XII-2 - Situation de caisse et besoins de financement du Trésor (en fin de période)

Milliards de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984
A. Opérations budgétaires (a)	-147,4	-264,5	-307,8	-334,8	-310,3
I. Opérations courantes	991,7	1 012,3	1 151,0	1 214,6	1 313,0
Recettes	1 139,1	1 276,9	1 458,8	1 549,4	1 623,3
Dépenses	-144,6	-170,5	-179,0	-175,2	-181,1
II. Opérations de capital	12,7	13,9	13,6	5,2	9,0
Recettes	157,3	184,4	192,6	180,4	190,1
Dépenses	-292,1	-435,0	-486,8	-510,0	-491,4
III. Résultat budgétaire					
B. Solde des opérations de trésorerie	-4,7	-19,9	-21,8	-14,5	-8,5
C. Amortissement des charges du passé (b)	--	--	--	--	-4,1
D. Besoins nets de financement du Trésor	-296,8	-454,9	-508,7	-524,4	-504,1
E. Variations des cours de change	-3,8	-20,5	-34,3	-47,6	-38,5
F. Impact de la dette indirecte reprise (c)	--	--	-95,4	-26,1	--
G. Acrroissement réel de la dette en cours (d)	+300,7	+475,4	+638,4	+598,2	+542,6
I. Variations de la dette consolidée en cours	+141,1	+125,8	+310,1	+406,3	+361,2
Emissions brutes en francs belges	189,3	183,0	313,8	499,1	363,8
Remboursements en francs belges	119,8	156,3	153,4	198,6	202,9
Emissions nettes en francs belges	+69,5	+26,7	+160,4	+300,5	+161,0
Emissions brutes en monnaies étrangères	72,0	100,4	154,3	110,6	305,4
Remboursements en monnaies étrangères	0,4	1,2	4,5	4,8	105,2
Emissions nettes en monnaies étrangères	+71,6	+99,2	+149,8	+105,8	+200,2
II. Variations des emprunts en cours à moyen et à court terme	+159,6	+349,5	+328,3	+191,9	+181,4
Emissions brutes en francs belges	2 908,7	4 598,6	6 131,7	7 505,2	8 107,7
Remboursements en francs belges	2 773,8	4 384,7	5 907,8	7 389,0	7 920,5
Emissions nettes en francs belges	+134,9	+213,9	+224,0	+116,2	+187,2
Marges auprès de la BNB	+0,0	+0,0	+0,0	+0,0	+0,0
Avances du Fond des Rentes	+24,7	+74,8	+40,5	-4,0	+30,9
Certificats du Trésor aux mains des banques et caisses d'épargne privées	+99,2	+63,9	+65,0	+105,3	+23,1
Certificats du Trésor détenus par les parastataux	+7,7	71,0	+118,6	-19,5	+47,2
Avoirs des particuliers sur compte postal	+3,5	+3,0	-1,0	-2,6	-13,9
Emprunt spécial de trésorerie	--	--	--	+37,0	-2,0
Emprunt de stabilisation	--	--	--	--	+100,8
Divers	+0,4	+1,2	+0,9	+0,0	+1,1
Emissions brutes en monnaies étrangères	235,9	199,2	138,7	112,6	69,4
Remboursements en monnaies étrangères	211,2	63,6	34,4	36,9	75,2
Emissions nettes en monnaies étrangères	+24,7	+135,6	+104,3	+75,7	-5,8

Source : Ministère des Finances; Ministère des Affaires économiques, DGED

(a) Non compris les opérations sur les recettes affectées et cédées et les ristournes. Les données pour 1985 ne sont pas disponibles pour septembre à décembre, principalement en ce qui concerne les dépenses.

(b) Remboursements en exécution de la loi du 5 mars 1984 concernant le solde et les charges du passé des Communautés et des Régions et des secteurs économiques nationaux (MB 16 mars 1985)

(c) Dettes des intercommunales autoroutières (à l'exception de l'intercommunale E3) reprises par le Fonds des Routes au 1 janvier 1982 et 30 mai 1983.

(d) Il n'a pas été tenu compte des variations des Certificats du Trésor du FMI.

XII-3 Dette publique en cours et variation

Milliards de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Situation en fin de période						
A. Dette publique en cours						
Dette en francs belges (a)	1 766,3	2 006,8	2 391,2	2 807,9	3 156,1	3 825,2
Dette consolidée	1 322,5	1 349,1	1 509,5	1 810,0	1 971,0	2 533,3
directe	1 117,4	1 127,5	1 184,2	1 402,7	1 561,9	
indirecte	205,1	221,6	325,3(b)	407,3(c)	409,1(d)	
Dette flottante	443,8	657,7	881,7	997,9	1 185,1	1 291,9
à moyen terme	5,7	5,7	3,4	45,5	142,7	156,0
à court terme (a)	438,2	652,1	878,3	952,4	1 042,4	1 135,9
Dette en monnaies étrangères	153,5	388,4	642,4	823,9	1 018,3	990,3
Dette consolidée	84,4	183,6	333,3	439,1	639,3	574,0
directe	82,2	179,5	328,5	433,9	634,0	
indirecte	2,2	4,1	4,8	5,2	5,3	
Dette flottante	69,2	204,8	309,1	384,8	379,0	416,3
à moyen terme				1,8	1,8	1,0
à court terme	69,2	204,8	309,1	383,0	377,2	415,3
Total de la dette réelle (a)	1 919,8	2 395,2	3 033,6	3 631,8	4 174,4	4 815,5
Certificats du Trésor détenus par le FMI	37,0	43,9	51,4	84,2	90,5	99,1
Total de la dette nominale	**1 956,8**	**2 439,1**	**3 085,0**	**3 716,0**	**4 264,9**	**4 914,6**
B. Variation de la dette publique						
Dette en francs belges	+ 204,4	+ 240,5	+ 384,4	+ 416,7	+ 348,2	+ 669,1
Dette consolidée	+ 69,5	+ 26,6	+ 160,4	+ 300,5	+ 161,0	+ 562,3
directe	+ 52,4	+ 10,1	+ 56,7	+ 218,5	+ 159,2	
indirecte	+ 17,1	+ 16,5	+ 103,7 (b)	+ 82,0 (c)	+ 1,8 (d)	
Dette flottante	+ 134,9	+ 213,9	+ 224,0	+ 116,2	+ 187,2	+ 106,8
à moyen terme	-0,1	—	-2,3	+ 42,1	+ 97,2	+ 13,3
à court terme (a)	+ 135,0	+ 213,9	+ 226,3	+ 74,1	+ 90,0	+ 93,5
Dette en monnaies étrangères	+ 96,3	+ 234,9	+ 254,0	+ 181,5	+ 194,4	-28,0
Dette consolidée	+ 71,6	+ 99,2	+ 149,7	+ 105,8	+ 200,2	-65,3
directe	+ 70,1	+ 97,3	+ 149,0	+ 105,4	+ 200,1	—
indirecte	+ 1,5	+ 2,0	+ 0,7	+ 0,4	+ 0,1	—
Dette flottante	+ 24,7	+ 135,6	+ 104,3	+ 75,7	-5,8	+ 37,3
à moyen terme	—	—	—	+ 1,8	—	-0,8
à court terme	+ 24,7	+ 135,6	+ 104,3	+ 73,9	-5,8	+ 38,1
Dette publique réelle (a)	+ 300,7	+ 475,4	+ 638,4	+ 598,2	+ 542,6	+ 641,1
Certificats du Trésor détenus par le FMI	+ 17,2	+ 7,0	+ 7,5	+ 32,8	+ 6,3	+ 8,6
Dette publique nominale	**+ 317,8**	**+ 482,3**	**+ 645,9**	**+ 631,0**	**+ 548,9**	**+ 649,7**

Source : Ministère des Finances; Ministère des Affaires économiques, DGED

(a) Après élimination des certificats de trésorerie détenus par le FMI.

(b) En 1982, y compris la dette indirecte en francs belges reprise aux Intercommunales Autoroutières par le Fonds des Routes; montants concernés : 95,5 milliards au 1.1.1982 et 84,7 milliards au 31.12.1982 (AR du 12.10.1981).

(c) Y compris les dettes reprises à l' Intercommunale E3 par le Fonds des Routes pour un montant de 26,1 milliards au 30.5.1983 (AR du 7.3.1983).

(d) Y compris la dette du Palais des Beaux-Arts (0,1 milliard) reprise en vertu de la loi du 12.8.1981 et de l' AR du 29.3.1984.

XII-4 - Dette débudgetisée (a)

Milliards de francs

Dette contractée	1980	1981	1982	1983	1984	1985
A. Dette en cours						
Construction des autoroutes, canal Bruxelles-Rupel, métro	130,1	131,0	38,5(b)	6,7(c)	8,4	8,4
Construction de bâtiments	6,4	6,2	4,7	3,9	3,1	2,5
Pensions de guerre	10,9	10,9	10,1	9,2	6,8	5,4
Travaux des pouvoirs locaux	72,6	82,5	90,8	95,7	98,7	100,3
Primes de construction et d'achat	12,8	13,2	13,1	14,4	16,7	18,6
Divers (d)	7,2	7,3	6,4	5,5	4,0	3,3
Total des émissions nettes	**240,0**	**251,1**	**163,6**	**135,4**	**137,7**	**138,6**
B. Variations de la dette en cours						
Construction des autoroutes, canal Bruxelles-Rupel,métro	+0,9	+0,9	+3,0(e)	-5,7(e)	+1,6	0,0
Constructions de bâtiments	-0,7	-0,2	-1,5	-0,8	-0,8	-0,6
Pensions de guerre	-0,3	0,0	-0,8	-0,9	-2,3	-1,4
Travaux des pouvoirs locaux	+10,6	+9,9	+8,3	+4,9	+2,9	+1,6
Primes de construction et d'achat	+0,4	+0,4	-0,1	+1,3	+2,3	+1,9
Divers (d)	-0,9	+0,1	-0,9	-0,9	-1,4	-0,7
Dette totale	**+10,0**	**+11,1**	**+8,0**	**-2,1**	**+2,3**	**+0,9**

Source : Ministère des Finances; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Dette dont les intérêts et amortissements sont à charge de l'Etat.

(b) Non compris la dette reprise par le Fonds des Routes: 95,4 milliards au 1 janvier 1982.

(c) Non compris la dette reprise par le Fonds des Routes: 26,1 milliards au 30 mai 1983.

(d) Dette concernant les dommages de guerre, l'énergie nucléaire, la recherche scientifique, les hôpitaux publics, les programmes de rénovation de la Société Nationale des Chemins de Fer, l'Association intercommunale pour le développement et l'aménagement des Régions du Centre et du Borinage et pour l'«Intercommunale Maatschappij voor ruimtelijke ontwikkeling in Limburg».

(e) Non compris les variations de la dette reprise par le Fonds des Routes; ces variations ont une influence sur le niveau de la dette de l'Etat mais pas sur le solde net à financer du Trésor.

XII-5 - Dette garantie par l'Etat selon l'activité de l'organisme bénéficiaire

Milliards de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
A. Situation de la dette en fin de période						
Institutions de l'Etat	115,6	107,0	114,5	119,0	153,3	188,5
Administration centrale	39,9	38,3	36,6	37,8	81,4	120,4
Sécurité sociale	75,7	68,7	77,9	81,2	71,9	68,1
Entreprises publiques	846,4	982,4	1 176,6	1 353,8	1 442,0	1 480,1
Intermédiaires financiers	461,1	517,7	578,6	638,5	676,9	730,3
Institutions financières	1,2	22,4	74,6	116,3	142,5	176,0
Transport et communications	183,8	217,6	259,2	282,9	298,8	285,2
Logement	188,8	212,5	251,0	281,5	282,5	260,1
Divers	11,5	12,2	13,2	34,6	41,3	28,6
Dette totale	**962,1**	**1 089,4**	**1 291,1**	**1 472,8**	**1 595,3**	**1 668,7**
dont : dette en francs belges	853,8	891,7	1 013,7	1 168,0	1 281,3	1 381,1
dette en monnaies étrangères	108,3	197,7	277,4	304,8	314,0	287,6
- Mark allemand	76,2	104,7	134,6	140,8	138,9	133,0
- Franc suisse	18,0	51,7	74,1	83,3	83,5	77,3
- US-dollar	11,1	13,4	18,3	20,7	21,8	18,2
- Florin	1,5	13,4	21,1	22,4	24,2	20,7
- Yen japonais	-	10,9	24,3	31,9	32,3	31,5
B. Variation de la dette en fin de période						
Institutions de l'Etat	+10,4	-8,6	+7,5	+4,5	+34,3	+35,2
Administration centrale	+2,6	-1,6	-1,7	+1,2	+43,6	+39,0
Sécurité Sociale	+7,8	-7,0	+9,2	+3,3	-9,3	-3,8
Entreprises publiques	+106,8	+136,0	+194,2	+177,2	+88,2	+38,1
Intermédiaires financiers	+66,0	+56,6	+60,9	+59,9	+38,4	+53,4
Institutions financières	+0,3	+21,2	+52,2	+41,7	+26,2	+33,5
Transport et communications	+17,5	+33,8	+41,6	+23,7	+15,9	-13,6
Logement	+22,5	+23,7	+38,5	+30,5	+1,0	-22,4
Divers	+0,5	+0,7	+1,0	+21,4	+6,7	-12,7
Dette totale	**+117,4**	**+127,3**	**+201,7**	**+181,7**	**+122,5**	**+73,4**
dont : dette en francs belges	+62,1	+37,9	+122,0	+154,3	+113,3	+99,8
dette en monnaies étrangères	+55,2	+89,4	+79,7	+27,4	+9,2	-26,4
- Mark allemand	+36,7	+28,5	+29,9	+6,2	+2,1	-5,8
- Franc suisse	+12,3	+33,7	+22,4	+9,4	+1,3	-6,2
- US-dollar	+4,9	+2,3	+4,9	+2,4	+1,3	-3,6
- Florin	+1,1	+11,9	+7,7	+1,0	+1,8	-3,5
- Yen japonais	-	+10,9	+13,4	+7,6	+0,2	-0,8

Source : Ministère des Finances; Ministère des Affaires économiques, DGED.

XII-6 - Engagements relatifs aux investissements du secteur public

Milliards de francs

	1980	1981	1982	1983	1984	1985
I. Secteur budgétaire						
A. National	84,4	93,3	93,0	95,3	102,6	89,9
Travaux publics	28,7	30,9	32,3	30,4	32,0	29,4
Fonds des Routes	16,5	16,0	21,9	21,8	22,0	18,9
Communications	22,3	24,5	20,3	23,6	26,0	26,0
Education Nationale	15,2	18,8	16,2	15,6	15,0	10,5
Santé publique	0,6	2,0	0,2	0,5	1,8	2,1
Premier Ministre	-	-	1,0	0,08	-	-
Programmes complémentaires (a)	--	--	--	2,0	4,0	0,0
B. Communautés	7,2	8,0	6,2	0,0	0,0	0,0
Flamande	4,3	4,7	4,2	0,0	0,0	0,0
Française	2,8	3,0	1,8	0,0	0,0	0,0
Allemande	0,1	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0
C. Régions	16,1	14,7	16,3	0,0	0,0	0,0
Flandre	7,2	7,3	8,5	0,0	0,0	0,0
Wallonie	8,1	6,8	7,0	0,0	0,0	0,0
Bruxelles	0,8	0,6	0,8	0,0	0,0	0,0
D. Total du secteur budgétaire	**107,7**	**116,0**	**115,5**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
II. Secteur débudgetisé						
A. National	12,9	13,1	4,7	3,4	3,7	3,0
Travaux publics	11,5	12,8	4,5	3,0	3,5	2,8
Intercommunales autoroutières	9,3	10,2	0,9	--	--	--
Albertkanaal	0,6	1,4	1,4	1,3	1,2	1,0
Canal Albert	0,7	0,3	1,1	0,6	1,0	0,7
Canal Bruxelles-Rupel	0,9	0,9	1,0	1,1	1,2	1,0
Santé publique	1,4	0,3	0,1	0,4	0,2	0,2
B. Communautés	-	-	1,8	0,0	0,0	0,0
C. Régions	7,6	9,3	6,8	0,0	0,0	0,0
Flandre	4,1	5,4	3,1	0,0	0,0	0,0
Wallonie	2,9	3,3	1,5	0,0	0,0	0,0
Bruxelles	0,6	0,6	2,1	0,0	0,0	0,0
D. Total du secteur débudgetisé	**20,5**	**22,4**	**13,3**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
E. Croissance annuelle (%)	*-27,3*	*4,9*	*-40,6*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
III. Secteur des institutions d'intérêt public						
A. National	17,8	23,3	23,4	27,9	23,0	19,6
Communications	6,1	4,9	5,4	11,0	8,6	5,8
Office Régulateur de la Navigation	0,01	0,0	0,0	-	0,0	0,0
Régie des Transports Maritimes	0,2	0,06	0,9	0,2	0,7	0,4
SNCB	1,5	1,0	3,0	9,4	6,5	4,1
SNCV	1,6	1,7	0,6	0,4	0,6	0,3
Sociétés de transports urbains	2,8	2,1	1,0	1,0	0,7	0,9
PTT	11,7	18,4	18,0	16,9	14,4	13,8
Régie des Télégraphe et Téléphone	10,7	17,0	17,0	15,0	13,0	12,7
Régie des Postes	1,0	1,4	1,0	1,9	1,4	1,1
B. Communautés	0,5	0,7	0,6	--	--	--
RTBF	0,1	0,2	0,2	--	--	--
BRT	0,4	0,5	0,4	--	--	--
C. Régions	33,2	35,1	21,8	--	--	--
Logements sociaux						
Flandre	18,0	19,1	14,1	0,0	0,0	0,0
Wallonie	12,7	13,2	6,3	0,0	0,0	0,0
Bruxelles	2,5	2,8	1,4	0,0	0,0	0,0
D. Total des institutions d'intérêt public	**51,5**	**59,1**	**45,8**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Total des engagements du secteur public (ID + IID + IIID)	**179,7**	**197,5**	**174,6**	**0,0**	**0,0**	**0,0**

Source : Ministère des Finances; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Inclus bureautique-logiciel et télécommunications.

XII-7 - Dépenses par département

Millions de francs

DESIGNATION	1983	1984	1985
Dette publique	292 567	323 500	375 236
Départements d'autorité			
Dotation	3 833	4 016	4 431
Premier Ministre	1 829	1 939	1 556
Justice	18 861	20 017	21 281
Intérieur	86 771	90 653	92 920
Affaires étrangères	11 832	13 261	12 483
Coopération au développement	7 198	7 608	7 289
Défense nationale	90 287	96 023	103 410
Gendarmerie	11 455	15 362	16 508
Finances	31 860	33 824	35 324
Sous-total	*266 925*	*282 702*	*295 202*
Cellule sociale			
Pensions	163 721	171 850	169 776
Classes moyennes	6 245	6 290	5 820
Emploi et Travail	141 869	129 012	93 954
Prévoyance sociale	129 759	140 119	152 689
Santé publique	33 150	38 825	40 636
Sous-total	*474 744*	*486 097*	*462 876*
Cellule économique			
Agriculture	8 085	8 298	9 117
Affaires économiques	27 274	31 314	42 023
Communications	75901	79 247	80 425
PTT	14 241	16 547	17 339
Travaux publics	55 930	61 973	68 314
Sous-total	*182 431*	*197 379*	*217 219*
Education et Culture			
Education nationale néerlandaise	132 971	139 655	149 380
Education nationale française	107 715	112 448	118 798
Education et affaires culturelles des communes	4 905	5 898	6 358
Sous-total	*245 591*	*258 001*	*274 535*
Communautés et Régions	77 604	81 692	86 087
Divers	1 000	1 677	--
Total des dépenses courantes	1 540 861	1 631 047	1 711 155
Total des dépenses de capital	179 905	178 915	189 830
Total des dépenses	**1 720 766**	**1 809 962**	**1 900 985**

Source : Exposé général du budget.

XII-8A - Sécurité sociale : solde, recettes et dépenses par secteur et régime

Milliards de francs

DESIGNATION	1982			1983		
	travailleurs	indé-pendants	total	travailleurs	indé-pendants	total
ASSURANCE MALADIE INVALIDITE	-2,1	-0,4	-2,5	0,0	-0,4	-0,4
Recettes	255,2	17,8	273,0	280,4	20,1	300,5
cotisations des travailleurs	*47,6*	--	*47,6*	*55,2*	--	*55,2*
cotisations des employeurs	*83,9*	*9,4*	*93,3*	*87,2*	*10,7*	*97,9*
transferts de l'Etat	*116,1*	*8,4*	*124,5*	*129,8*	*9,4*	*139,2*
Dépenses	257,3	18,2	275,5	280,4	20,5	300,9
CHOMAGE	-0,7	--	-0,7	-0,6	--	-0,6
Recettes	164,8	--	164,8	187,7	--	187,7
cotisations des travailleurs	*17,5*	--	*17,5*	*27,7*	--	*27,7*
cotisations des employeurs	*14,4*	--	*14,4*	*15,0*	--	*15,0*
transferts de l'Etat	*128,6*	--	*128,6*	*142,4*	--	*142,4*
Dépenses	165,5	--	165,5	188,3	--	188,3
PENSIONS	+9,0	+1,2	+10,2	+4,6	+1,1	+5,7
Recettes	248,5	41,7	290,2	263,2	44,4	307,6
cotisations des travailleurs	*84,4*	--	*84,4*	*88,0*	--	*88,0*
cotisations des employeurs	*103,6*	*21,9*	*125,5*	*108,5*	*23,2*	*131,7*
transferts de l'Etat	*48,6*	*19,3*	*67,9*	*53,8*	*20,8*	*74,6*
Dépenses	239,5	40,5	280,0	258,6	43,3	301,9
ALLOCATIONS FAMILIALES	-4,9	+1,6	-3,3	-4,8	+2,3	-2,5
Recettes	91,8	13,0	104,8	92,3	13,7	106,0
cotisations des travailleurs	--	--	--	--	--	--
cotisations des employeurs	*87,0*	*8,8*	*95,8*	*88,7*	*9,3*	*98,0*
transferts de l'Etat	*0,0*	*4,0*	*4,0*	*0,0*	*4,1*	*4,1*
Dépenses	96,7	11,4	108,1	97,1	11,4	108,5
ACCIDENTS DU TRAVAIL	+5,6	--	+5,6	+5,4	--	+5,4
Recettes	31,0	--	31,0	31,8	--	31,8
cotisations des travailleurs	--	--	--	--	--	--
cotisations des employeurs	*21,6*	--	*21,6*	*21,5*	--	*21,5*
transferts de l'Etat	*0,0*	--	*0,0*	*0,1*	--	*0,1*
Dépenses	25,4	--	25,4	26,4	--	26,4
MALADIES PROFESSIONNELLES	+1,4	--	+1,4	-0,5	--	-0,5
Recettes	18,2	--	18,2	16,4	--	16,4
cotisations des travailleurs	*1,3*	--	*1,3*	--	--	--
cotisations des employeurs	*7,5*	--	*7,5*	*7,8*	--	*7,8*
transferts de l'Etat	*8,9*	--	*8,9*	*8,0*	--	*8,0*
Dépenses	16,8	--	16,8	16,9	--	16,9
VACANCES ANNUELLES	+2,3	--	+2,3	+2,1	--	+2,1
Recettes	80,7	--	80,7	82,2	--	82,2
cotisations des travailleurs	--	--	--	--	--	--
cotisations des employeurs	*75,7*	--	*75,7*	*77,2*	--	*77,2*
transferts de l'Etat	*0,2*	--	*0,2*	*0,3*	--	*0,3*
Dépenses	78,4	--	78,4	80,1	--	80,1
FONDS DE SECURITE D'EXISTENCE	+0,1	--	+0,1	-0,1	--	-0,1
Recettes	15,9	--	15,9	17,3	--	17,3
cotisations des travailleurs	--	--	--	--	--	--
cotisations des employeurs	*15,8*	--	*15,8*	*17,1*	--	*17,1*
transferts de l'Etat	--	--	--	--	--	--
Dépenses	15,8	--	15,8	17,4	--	17,4
CAISSES D'ASSURANCES SOCIALES	--	+0,1	+ 0,1	--	+0,1	+0,1
Recettes	--	1,8	1,8	--	2,0	2,0
cotisations des travailleurs	--	--	--	--	--	--
cotisations des employeurs	--	*1,5*	*1,5*	--	*1,6*	*1,6*
transferts de l'Etat	--	--	--	--	--	--
Dépenses	--	1,7	1,7	--	1,9	1,9
TOTAL GENERAL	+10,6	+2,5	+13,1	+ 6,8	+3,0	+9,8
Recettes (a)	904,3	74,3	978,6	971,3	80,1	1 051,4
cotisations des travailleurs	*150,8*	--	*150,8*	*170,9*	--	*170,9*
cotisations des employeurs	*409,4*	*41,6*	*451,0*	*423,0*	*44,8*	*467,8*
transferts de l'Etat	*302,5*	*31,7*	*334,2*	*334,4*	*34,3*	*368,7*
Dépenses	893,7	71,8	965,5	964,5	77,1	1 041,6

Source : Ministère des Finances.

(a) Recettes internes exclues.

XII-8B - Sécurité sociale : solde, recettes et dépenses par secteur et régime (suite)

Milliards de francs

DESIGNATION	1984 (b)			1985 (b)		
	travailleurs	indépendants	total	travailleurs (c)	indépendants	total
ASSURANCE MALADIE INVALIDITE	+3,5	+0,3	+3,8	-1,3	-1,3	-2,6
Recettes	300,3	22,3	322,6	315,0	22,0	337,0
cotisations des travailleurs	*58,0*	--	*58,0*	*61,6*	--	*61,6*
cotisations des employeurs	*93,1*	*12,2*	*105,3*	*96,6*	*11,3*	*107,9*
transferts de l'Etat	*139,5*	*10,1*	*149,6*	*147,1*	*10,7*	*157,8*
Dépenses	296,8	22,0	318,8	316,3	23,3	339,6
CHOMAGE	+3,0	--	+3,0	+2,6	--	+2,6
Recettes	201,6	--	201,6	211,2	--	211,2
cotisations des travailleurs	*42,5*	--	*42,5*	*79,0*	--	*79,0*
cotisations des employeurs	*33,1*	--	*33,1*	*35,0*	--	*35,0*
transferts de l'Etat	*123,0*	--	*123,0*	*91,4*	--	*91,4*
Dépenses	198,6	--	198,6	208,6	--	208,6
PENSIONS	+11,7	-0,7	+11,0	+6,2	+1,4	+7,6
Recettes	284,3	44,5	328,6	293,3	47,6	340,9
cotisations des travailleurs	*97,9*	--	*97,9*	*103,2*	--	*103,2*
cotisations des employeurs	*116,3*	*24,5*	*140,8*	*120,8*	*31,6*	*152,4*
transferts de l'Etat	*56,1*	*19,4*	*75,5*	*55,8*	*15,1*	*70,9*
Dépenses	272,6	45,2	317,8	287,1	46,2	333,3
ALLOCATIONS FAMILIALES	+3,6	+2,5	+6,1	+2,0	+2,4	+4,4
Recettes	99,9	14,5	114,4	102,1	14,6	116,7
cotisations des travailleurs	--	--	--	--	--	--
cotisations des employeurs	*94,3*	*9,6*	*103,9*	*98,7*	*9,6*	*108,3*
transferts de l'Etat	*0,0*	*4,7*	*4,7*	*0,0*	*4,4*	*4,4*
Dépenses	96,3	12,0	108,3	100,1	12,2	112,3
ACCIDENTS DU TRAVAIL	+6,9	--	+6,9	+7,2	--	+7,2
Recettes	34,0	--	34,0	35,4	--	35,4
cotisations des travailleurs	--	--	--	--	--	--
cotisations des employeurs	*22,9*	--	*22,9*	*23,3*	--	*23,3*
transferts de l'Etat	*0,0*	--	*0,0*	*0,0*	--	*0,0*
Dépenses	27,1	--	27,1	28,2	--	28,2
MALADIES PROFESSIONNELLES	+0,3	--	+0,3	-0,2	--	-0,2
Recettes	17,0	--	17,0	16,5	--	16,5
cotisations des travailleurs	--	--	--	--	--	--
cotisations des employeurs	*8,1*	--	*8,1*	*8,4*	--	*8,4*
transferts de l'Etat	*7,9*	--	*7,9*	*7,7*	--	*7,7*
Dépenses	16,7	--	16,7	16,7	--	16,7
VACANCES ANNUELLES	+5,6	--	+5,6	+4,3	--	+4,3
Recettes	85,7	--	85,7	87,3	--	87,3
cotisations des travailleurs	--	--	--	--	--	--
cotisations des employeurs	*81,0*	--	*81,0*	*82,6*	--	*82,6*
transferts de l'Etat	*0,5*	--	*0,5*	*0,5*	--	*0,5*
Dépenses	80,1	--	80,1	83,0	--	83,0
FONDS DE SECURITE D'EXISTENCE	n.d.	--	n.d.	n.d.	--	n.d.
Recettes	n.d.	--	n.d.	n.d.	--	n.d.
cotisations des travailleurs	n.d.	--	n.d.	n.d.	--	n.d.
cotisations des employeurs	n.d.	--	n.d.	n.d.	--	n.d.
transferts de l'Etat	n.d.	--	n.d.	n.d.	--	n.d.
Dépenses	n.d.	--	n.d.	n.d.	--	n.d.
CAISSES D'ASSURANCES SOCIALES	--	+0,2	+0,2	--	-0,2	-0,2
Recettes	--	2,2	2,2	--	1,9	1,9
cotisations des travailleurs	--	--	--	--	--	--
cotisations des employeurs	--	*1,7*	*1,7*	--	*1,8*	*1,8*
transferts de l'Etat	--	-	--	--	--	--
Dépenses	--	2,0	2,0	--	2,1	2,1
TOTAL GENERAL	+34,4	+2,3	+36,7	+20,8	+2,7	+23,5
Recettes (a)	1 022,4	83,5	1 105,9	1 060,5	86,5	1 147,0
cotisations des travailleurs	*198,4*	--	*198,4*	*243,8*	--	*243,8*
cotisations des employeurs	*448,8*	*48,0*	*496,8*	*465,4*	*54,3*	*519,7*
transferts de l'Etat	*327,0*	*34,2*	*361,2*	*302,5*	*30,2*	*332,7*
Dépenses	988,0	81,2	1 062,2	1 039,7	83,8	1 123,5

(a) Recettes internes exclues.

(b) Estimation.

(c) Fonds de sécurité d'existence exclus.

Source : Ministère des Finances.

XII-9A - Regroupement économique des recettes et des dépenses du pouvoir central

Milliards de francs

DESIGNATION	1980(a)	1981(a)	1982(a)	1983(a)	1984(b)	1985(b)
Recettes courantes	1 024,4	1 071,3	1 211,6	1 254,6	1 357,6	1 430,2
Recettes courantes pour biens et services	5,8	6,7	7,1	7,3	7,6	7,8
Intérêts et profits d'entreprises	27,6	37,1	54,8	45,7	46,8	47,6
Transferts de revenus en provenance d'autres secteurs	978,2	1 012,7	1 136,2	1 189,6	1 291,5	1 364,0
Transferts de revenus à l'intérieur du secteur public	1,4	2,7	1,8	2,1	2,2	2,3
Recettes des services publics à caractère économique	10,9	10,8	10,9	9,0	8,6	6,6
Divers	0,5	1,3	0,8	0,9	0,9	1,9
Recettes de capital	17,9	16,5	16,9	17,9	19,5	22,0
Transferts de capitaux en provenance d'autres secteurs	12,0	12,6	12,3	12,3	13,3	15,6
Transferts de capitaux à l'intérieur du secteur public	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2
Investissements civils	0,6	0,8	0,7	0,3	0,4	0,6
Remboursements et liquidations de participation	4,8	2,8	3,6	4,7	5,3	5,4
Divers	0,3	0,1	0,1	0,3	0,2	0,2
Total des recettes courantes et de capital (I)	**1 042,3**	**1 087,8**	**1 228,5**	**1 272,5**	**1 377,1**	**1 452,2**
Dépenses courantes	1 154,9	1 371,3	1 502,3	1 602,1	1 692,9	1 765,4
Dépenses courantes pour biens et services	288,3	314,6	326,4	334,4	343,6	367,5
salaires et charges sociales	201,1	221,4	234,7	235,1	244,8	256,0
achat de biens non durables et de services	55,1	61,3	62,2	70,1	69,6	78,5
achat de biens durables et d'équipements militaires	22,6	22,0	21,4	22,1	21,1	24,4
réparations, entretien de routes et d'ouvrages hydrauliques, n'augmentant pas leur valeur	9,5	9,9	8,1	7,1	8,1	8,6
Intérêts et pertes d'entreprises publiques	183,9	260,2	326,9	348,4	399,2	462,2
intérêts d'entreprises publiques	169,0	243,1	309,1	329,7	379,6	442,2
contribution à la charge d'intérêt et aux pertes d'exploitation d'entreprises publiques	14,9	17,1	17,8	18,7	19,6	20,0
Transferts de revenus aux autres secteurs	167,8	166,3	165,5	199,6	196,1	199,0
subventions réduisant les loyers et intérêts des entreprises	8,2	7,1	9,1	10,2	10,2	9,7
autres subventions aux entreprises	77,7	77,4	70,9	87,0	84,5	83,0
transferts de revenus aux ménages	70,6	69,6	73,3	82,3	86,8	91,6
transferts de revenus à l'étranger	11,3	12,2	12,2	15,1	14,6	14,7

Source : Ministère des Affaires économiques

(a) Réalisations.
(b) Réalisations provisoires.

XII-9B - Regroupement économique des recettes et des dépenses du pouvoir central (suite)

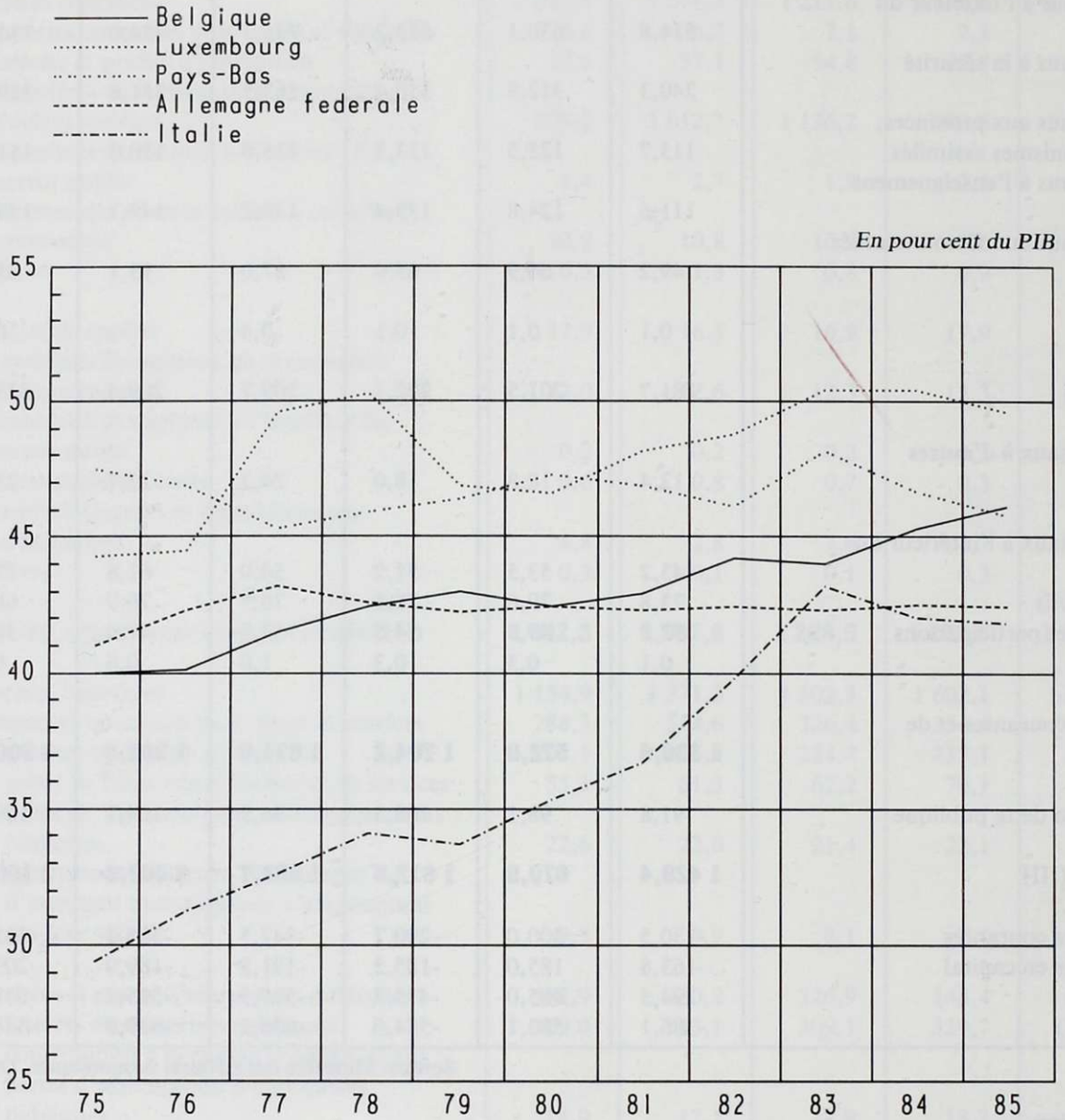
Milliards de francs

DESIGNATION	1980(a)	1981(a)	1982(a)	1983(a)	1984(b)	1985(b)
Transferts de revenus à l'intérieur du secteur public	514,8	630,1	683,2	725,3	754,0	736,6
transferts de revenus à la sécurité sociale	240,3	312,9	350,4	363,5	361,8	329,8
transferts de revenus aux provinces, communes et organismes assimilés	113,7	125,5	133,5	135,6	150,0	151,2
transferts de revenus à l'enseignement libre	111,6	124,8	133,4	139,2	149,1	159,7
transferts de revenus aux Communautés et Régions	49,2	66,9	65,9	87,0	93,1	95,9
Divers	0,1	0,1	0,1	0,4	-	0,1
Dépenses de capital	181,7	201,5	202,1	209,7	209,4	225,2
Transferts de capitaux à d'autres secteurs	12,4	18,8	18,0	24,3	22,7	23,2
Transferts de capitaux à l'intérieur du secteur public	43,2	53,5	51,2	54,0	61,8	77,4
Investissements civils	73,8	79,6	78,1	76,5	76,9	68,4
Octrois de crédits et participations	52,2	49,3	54,5	53,9	47,4	56,0
Divers	0,1	0,3	0,3	1,0	0,6	0,2
Total des dépenses courantes et de capital (II)	**1 336,6**	**572,8**	**1 704,2**	**1 811,8**	**1 902,3**	**1 990,8**
Amortissement de la dette publique	91,8	98,1	108,3	96,9	104,7	109,5
Total des dépenses (III)	**1 428,4**	**670,8**	**1 812,5**	**1 908,7**	**2 007,0**	**2 100,1**
Solde des opérations courantes	-130,5	300,0	-290,7	-347,5	-335,3	-335,2
Solde des opérations en capital	-163,8	185,0	-185,2	-191,8	-189,9	-203,2
Solde global (I)-(II)	-294,3	485,0	-475,7	-539,3	-525,2	-538,6
Solde global (I)-(III)	-386,1	583,1	-584,0	-636,2	-629,9	-648,1

Source: Ministère des Affaires économiques, DGED.

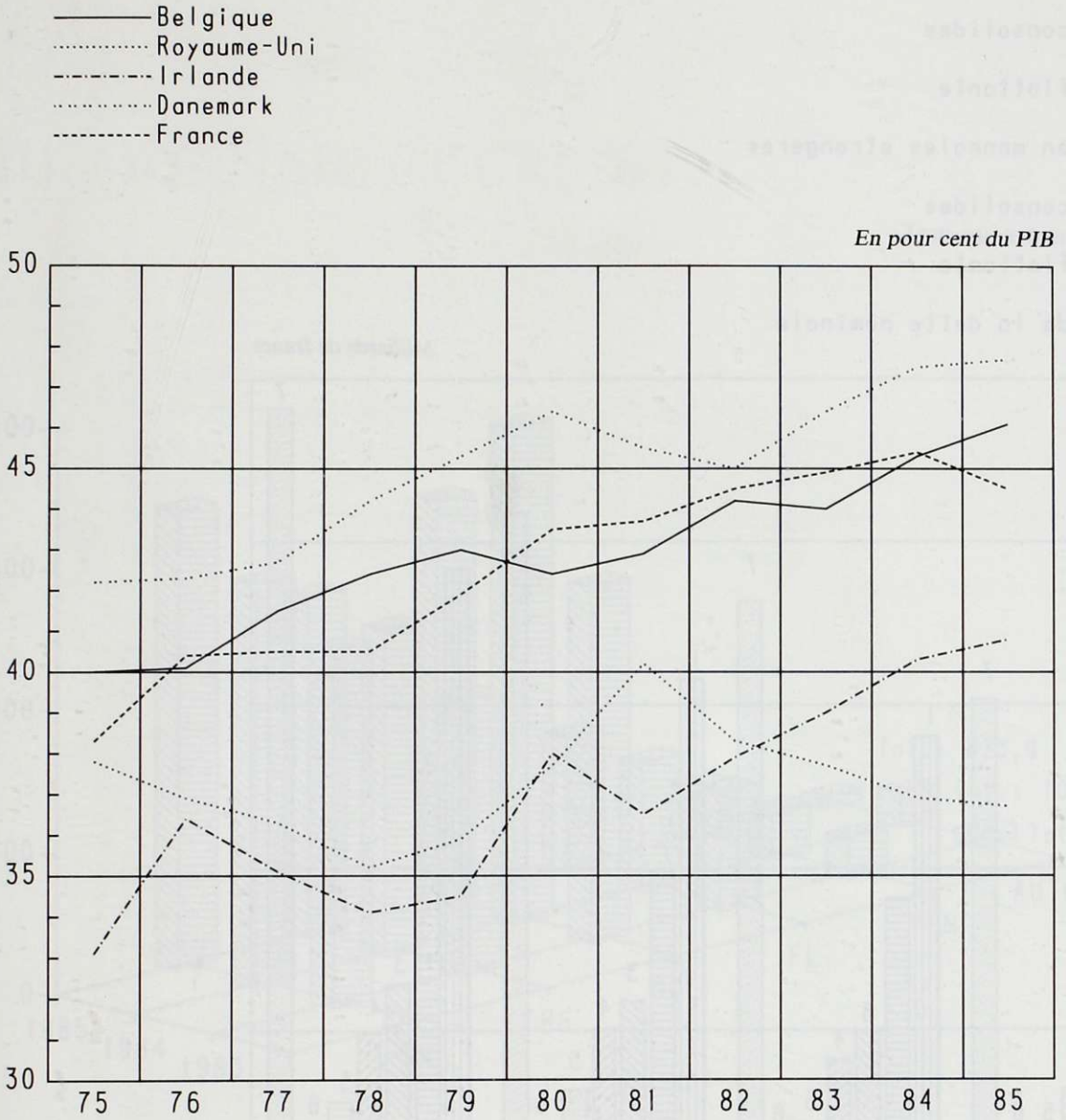
(a) Réalisations.
(b) Réalisations provisoires.

XII-A - Prélèvement fiscal et parafiscal dans les pays de la CEE: Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne, Italie



Source : OCDE; CEE.

XII-B - Prélèvement fiscal et parafiscal dans les pays de la CEE : Belgique, Royaume-Uni, Irlande, Danemark, France



Source : OCDE; CEE.

XII-C - Dette publique totale en cours

1 Dette en francs belges

2 Dette consolidee

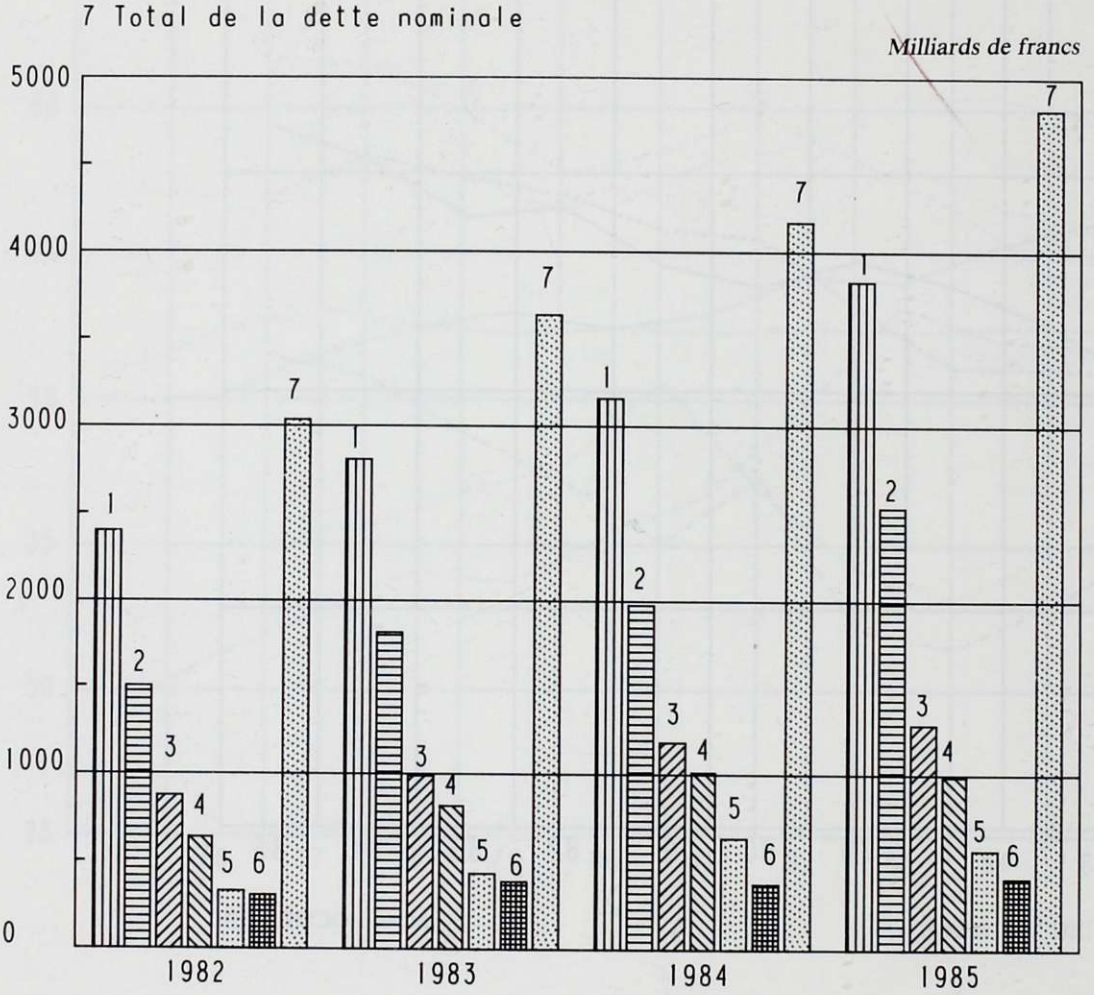
3 Dette flottante

4 Dette en monnaies etrangeres

5 Dette consolidee

6 Dette flottante

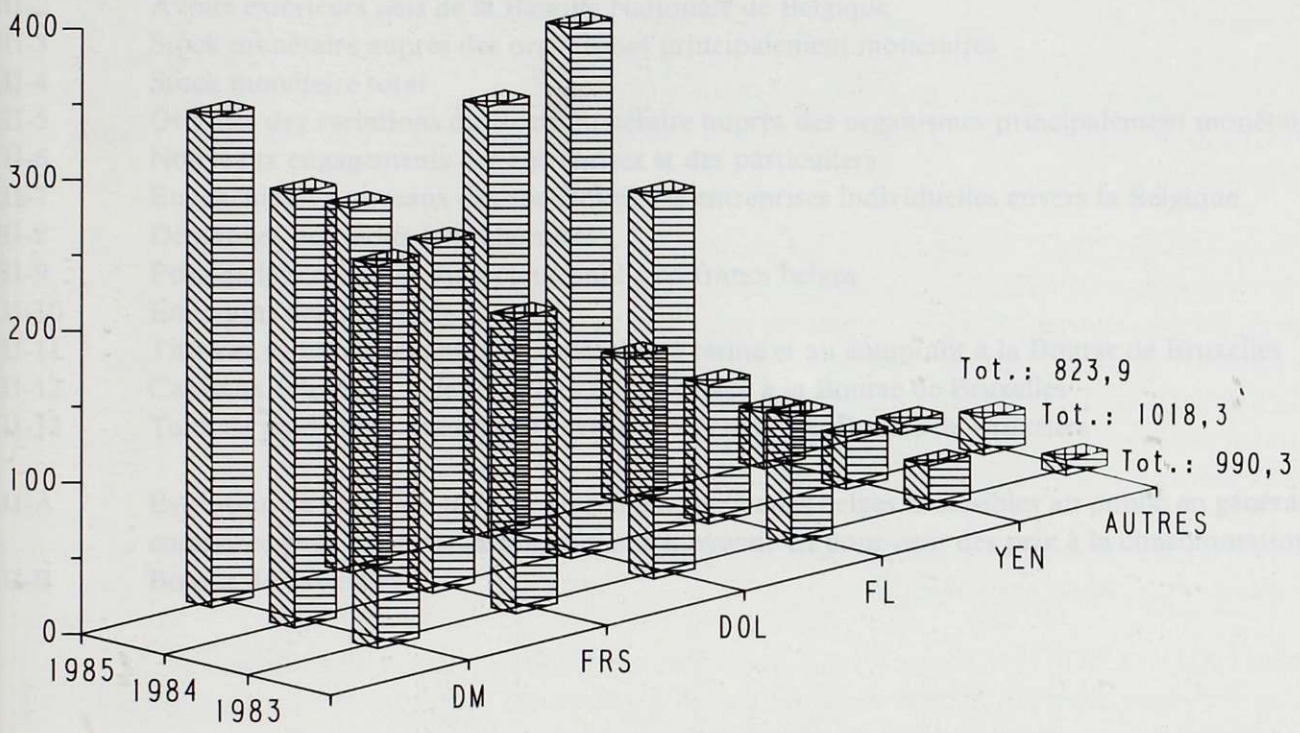
7 Total de la dette nominale



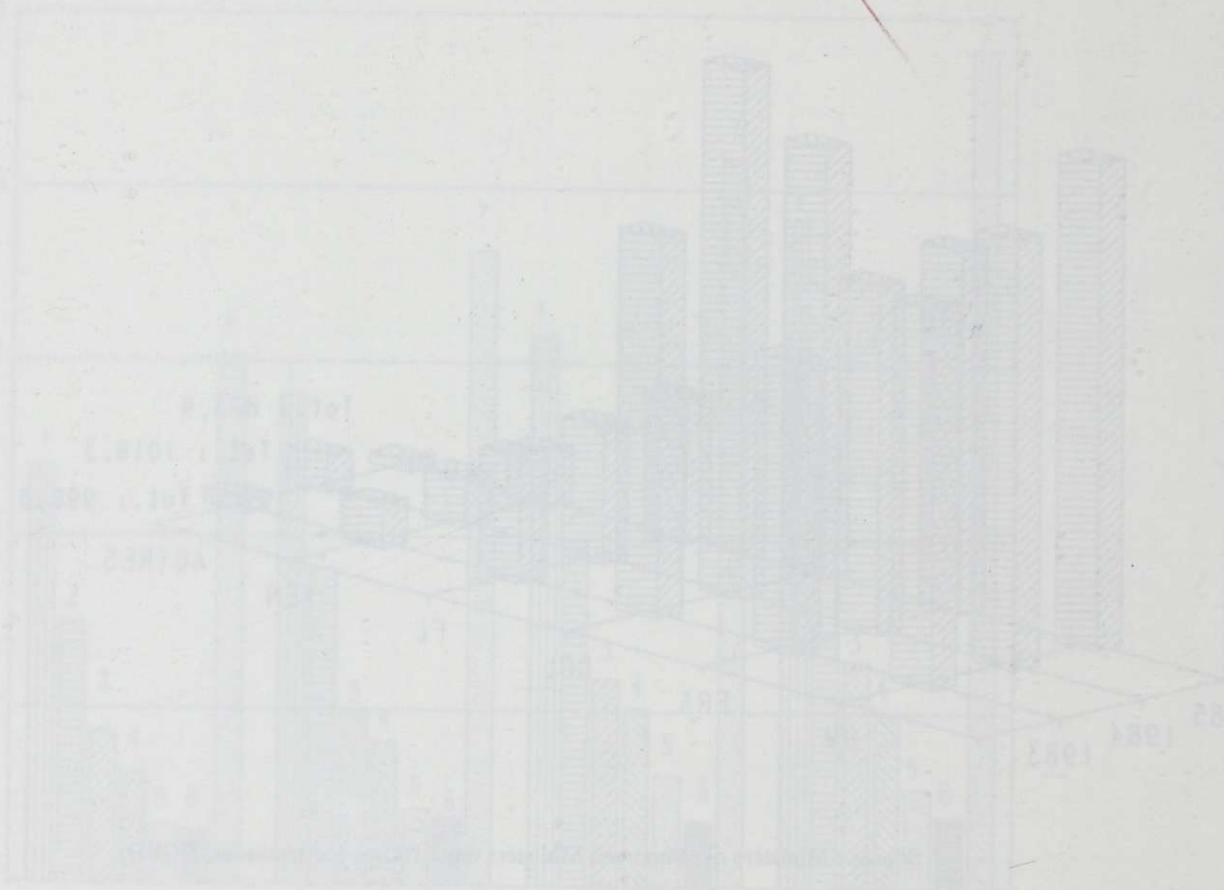
Source : Ministère des Finances; Ministère des Affaires économiques, DGED.

XII-D - Dette publique en monnaies étrangères

Milliards de francs



Source : Ministère des Finances; Ministère des Affaires économiques, DGED.



XIII. MONNAIE ET CREDIT

Introduction		236
XIII-1	Actifs financiers	237
XIII-2	Avoirs extérieurs nets de la Banque Nationale de Belgique	237
XIII-3	Stock monétaire auprès des organismes principalement monétaires	238
XIII-4	Stock monétaire total	238
XIII-5	Origines des variations du stock monétaire auprès des organismes principalement monétaires	239
XIII-6	Nouveaux engagements des entreprises et des particuliers	240
XIII-7	Engagements nouveaux des sociétés et des entreprises individuelles envers la Belgique	240
XIII-8	Demandes de crédits hypothécaires	241
XIII-9	Principales émissions du secteur public en francs belges	241
XIII-10	Emissions des sociétés	241
XIII-11	Titres et capitaux échangés aux marchés à terme et au comptant à la Bourse de Bruxelles	242
XIII-12	Capitaux échangés, valeurs belges et étrangères à la Bourse de Bruxelles	242
XIII-13	Taux de rendement des titres à revenu fixe, cotés à la Bourse de Bruxelles	242
XIII-A	Evolution de quelques taux de placements en francs belges accessibles au public en général comparée avec l'augmentation annuelle moyenne en pour-cent des prix à la consommation	243
XIII-B	Bourse de Bruxelles	244

INTRODUCTION

Le tableau XIII-1 présente les données relatives à la formation d'actifs financiers des particuliers et des entreprises autres que les intermédiaires financiers. En 1985, les actifs financiers détenus par les particuliers et les entreprises se sont davantage accrus qu'en 1984 et notamment en ce qui concerne les actifs en francs belges. La préférence marquée pour ces derniers au détriment des actifs en monnaies étrangères résulte d'un différentiel d'intérêt réel favorable aux placements domestiques ainsi que du désintérêt relatif pour les placements en USD consécutif au renversement de tendance qui a affecté la devise américaine après son sommet du 28 février 1985.

Le tableau XIII-2 reproduit les données des avoirs extérieurs nets de la Banque Nationale,en fin de période. Leur diminution à la fin de 1985 reflète les interventions de soutien opérées au moment où le franc belge se voyait confronté à une vague spéculative jouant le réajustement des parités au sein du SME.

Les tableaux XIII-3, XIII-4 et XIII-5 sont relatifs aux évolutions du stock monétaire et ses contreparties. En 1985, la progression de la masse monétaire a été inférieure à celle du PNB nominal. L'augmentation a résulté d'un développement des créances sur les entreprises et les particuliers, accompagné d'une destruction monétaire moindre, due à l'amélioration des opérations avec l'étranger ainsi que d'une augmentation mieux contenue, de la création monétaire pour les besoins de l'Etat.

Les tableaux XIII-6 et XIII-7 relatifs aux engagements nouveaux des particuliers et des entreprises laissent apparaître un renversement de la tendance baissière,particulièrement marqué pour les sociétés et les entreprises individuelles. En ce qui concerne les ménages, ce sont les prêts personnels et les crédits à tempérament qui ont le plus augmenté, témoin d'un certain redressement de la consommation de biens durables. La hausse importante des engagements des sociétés et des entreprises individuelles envers la Belgique traduit, dans le chef de celles-ci, la préférence d'un recours temporaire aux crédits d'escompte, d'avances et d'acceptations pour le financement des investissements, plutôt qu'aux crédits d'investissement plus coûteux.

Du tableau XIII-8, il ressort que l'amélioration de la construction de logements en 1985 s'est traduite par une croissance appréciable des crédits hypothécaires.

Les tableaux XIII-9 à XIII-13 regroupent les données plus spécifiques au marché des capitaux et montrent, que ce soit par les émissions nouvelles de titres de capital ou par le renouveau de l'activité boursière, le regain pour les placements à risques, lié au redressement de la rentabilité des entreprises tandis que les taux d'intérêt étaient à la baisse.

Le tableau XIII-10 reprend non seulement les émissions d'actions de sociétés par souscription à la Bourse de Bruxelles mais également les augmentations chirographaires.

L'évolution favorable et l'activité accrue de la Bourse de Bruxelles sont reflétées dans les données des tableaux XIII-11 et XIII-12 et au graphique XIII-B; dans le graphique XIII-A, certains indicateurs de l'intérêt ont été placés côte à côte.

XIII-1 - Actifs financiers (a)

Variations en milliards de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Actifs en francs belges	+376,3	+354,9	+473,9	+569,7	+422,7	+551,4
A un an au plus	+116,0	+141,0	+173,4	+222,2	+218,4	+271,2
A plus d'un an	+260,3	+213,9	+300,5	+347,5	+204,3	+280,2
Actifs en monnaies étrangères	+68,1	+152,0	+79,1	+69,1	+101,0	+87,8
A un an au plus	+46,4	+115,3	+30,7	-13,8	-9,4	-23,3
A plus d'un an (b)	+21,7	+36,7	+48,4	+82,9	+110,4	+95,0
Autres actifs (c)	+46,9	+80,0	+20,2	+42,0	+25,5	+61,0
TOTAL	**+491,3**	**+586,9**	**+573,2**	**+680,8**	**+549,2**	**+700,2**

Source: BNB.

(a) Détenus par les particuliers et les entreprises (autres que les intermédiaires financiers), y compris les organismes publics d'exploitation et certains intermédiaires financiers: organismes d'assurance-vie et accidents de travail, fonds de pension.

(b) Achats nets par des résidents de l'UEBL

(c) Actifs pour lesquels la ventilation en francs belges et en monnaies étrangères n'est pas connue ou n'a pas de sens. Il s'agit notamment des créances commerciales nettes sur l'étranger détenues par les entreprises et des investissements directs à l'étranger.

XIII-2 - Avoirs extérieurs nets de la Banque Nationale de Belgique

Situation en fin d'année en milliards de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Encaisse en or	58,2	58,2	58,2	58,2	58,2	58,2
Ecus	110,7	33,6	73,0	139,2	165,4	157,9
Avoirs sur l'étranger en monnaies étrangères	114,8	112,0	49,4	47,5	40,0	29,4
CEE concours financier à moyen terme	-	-	-	-	-	-
Créances sur le FMI	48,0	50,4	49,6	45,5	47,9	41,3
Autres avoirs ou engagements nets	0,6	22,7	26,0	24,0	5,8	9,9
Fonds Européen de Coopération Monétaire	-	-2,8	-18,1	-48,2	-	-
TOTAL	**332,3**	**274,1**	**238,1**	**266,2**	**317,1**	**296,7**
EVOLUTION	*+100,1*	*-58,2*	*-36,0*	*+28,1*	*+51,1*	*-20,6*

Source: BNB.

XIII-3 - Stock monétaire auprès des organismes principalement monétaires

Situation en fin d'année en milliards de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Encaisses monétaires détenues par les entreprises (a) et les particuliers	764,8	788,8	817,1	888,9	878,0	924,5
Monnaie fiduciaire (b)	378,9	385,8	384,9	398,8	397,5	394,3
Billets et pièces du Trésor(c)	14,7	15,7	15,4	15,4	15,6	14,4
Billets de la BNB	376,1	382,2	382,2	395,9	398,2	394,7
Monnaie scripturale	385,9	403,0	432,2	490,1	480,5	530,2
Auprès de la BNB (d)	0,4	0,9	0,4	0,2	0,3	0,2
Auprès de organismes publics (e)	91,8	95,2	97,3	96,2	86,8	102,2
Auprès des banques	293,7	306,9	334,5	393,7	393,4	427,8
Monnaie scripturale détenue par les pouvoirs publics (f)	41,9	36,1	39,6	42,1	56,2	40,2
TOTAL	**806,7**	**824,9**	**856,7**	**931,4**	**934,2**	**964,7**

Source: BNB

(a) Entreprises privées autres que principalement monétaires, intermédiaires financiers publics qui ne sont pas des organismes principalement monétaires et organismes publics d'exploitation.
(b) Sous déduction des billets et pièces du Trésor et des billets de la Banque Nationale de Belgique détenus par les organismes publics monétaires et les banques.
(c) Sous déduction des billets et pièces du Trésor détenus par la Banque Nationale de Belgique.
(d) Le solde créditeur du Fonds des Rentes et la Banque Nationale de Belgique n'est pas considéré comme étant de la monnaie scripturale.
(e) Office des chèques postaux et Crédit communal de Belgique.
(f) Le compte ordinaire du Trésor à la Banque Nationale de Belgique n'est pas considéré comme étant de la monnaie scripturale.

XIII-4 - Stock monétaire total

Situation en fin d'année en milliards de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Encaisses monétaires détenues par les entreprises (a) et les particuliers	820,2	853,1	888,0	963,9	955,1	1 002,7
Monnaie fiduciaire	370,8	375,2	374,2	390,2	385,3	383,5
Monnaie scripturale	449,4	477,9	513,8	573,7	569,8	619,2
Auprès des organismes principalement monétaires	381,6	397,5	425,2	477,2	459,3	510,5
Auprès des autres intermédiaires financiers	67,8	80,4	88,6	96,5	110,5	108,7
Monnaie scripturale détenue par les pouvoirs publics	48,5	43,0	48,4	54,4	64,1	55,3
Auprès des organismes principalement monétaires	41,9	36,1	39,6	42,1	56,2	40,1
Auprès des autres intermédiaires financiers	6,6	6,9	8,8	12,3	7,9	15,2
TOTAL	**868,7**	**896,1**	**936,4**	**1 018,3**	**1 019,2**	**1 058,0**

Source:BNB.

(a) Entreprises privées et intermédiaires financiers publics, qui n'ont pas d'engagements monétaires, et organismes publics d'exploitation.

XIII-5 - Origines des variations du stock monétaire auprès des organismes principalement monétaires

Milliards de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985(j)
Stock monétaire	+2,0	+18,2	+31,8	+74,3	+3,2	+30,4
Autres engagements envers les entreprises et particuliers (a)						
En francs belges						
A un an au plus (dépôts)	+34,1	+34,1	+63,7	+66,1	+74,8	+86,9
A plus d'un an (dépôts, bons de caisse, obligations)	+45,9	+41,8	+57,6	+62,7	+37,5	+55,4
En monnaies étrangères (dépôts à un an au plus)	+16,4	+49,8	+22,0	+2,9	+9,1	-14,2
TOTAL	**+98,4**	**+143,9**	**+175,1**	**+206,0**	**+124,6**	**+158,5**
Opérations avec l'étranger (solde courant et opérations en capital des entreprises (b) et particuliers)	-175,5	-319,8	-282,8	-250,0	-216,5	-188,2
Créances sur les entreprises (c) et particuliers						
Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation(d)	+70,4	+72,2	+24,2	+46,5	+30,8	+68,2
Obligations (e)	+6,8	-5,0	-2,0	+9,3	+2,0	-2,3
Refinancement en dehors des organismes principalement monétaires (augmentation:-)(f)						
Refinancement de créances commerciales sur l'étranger	-13,4	+6,5	-2,9	-5,1	-1,4	+10,8
Refinancement de crédits d'escompte et d'acceptation aux entreprises et particuliers	-3,9	+2,8	+4,9	-1,0	-4,3	-0,8
Financement des pouvoirs publics						
Etat (g)	+263,0	+357,5	+408,1	+397,3	+331,5	+311,0
Autres pouvoirs publics (h)	+6,2	+5,4	+20,5	+2,7	+61,3	-14,9
Monétisation d'effets publics						
Achats sur le marché par les organismes principalement monétaires	-29,9	-29,4	-29,1	-26,7	-78,0	-77,7
Monétisation par l'intermédiaire du Fonds des Rentes	-14,8	-9,7	-9,2	+10,9	-19,1	-6,5
Créances sur des intermédiaires financiers autres que principalement monétaires	+1,1	+66,0	+43,3	+25,9	+18,4	+41,1
Divers	-15,6	-2,6	0,0	-3,8	-0,1	+23,8

Source: BNB.

(a) Y compris les «autres engagements» - sous forme de dépôts, bons de de caisse et obligations - envers les intermédiaires financiers autres que principalement monétaires.

(b) Entreprises privées autres que principalement monétaires, intermédiaires, financiers publics qui ne sont pas des organismes principalement monétaires, et organismes publics d'exploitation.

(c) Entreprises privées qui ne sont pas des intermédiaires financiers, organismes publics d'exploitation, organismes d'assurance-vie et accidents du travail et fonds de pension.

(d) Variations de l'encours utilisé des crédits d'escompte, d'avance et d'acceptation (à l'exclusion des effets qui servent à la mobilisation de créances commerciales sur l'étranger) accordés à leur origine par les organismes principalement monétaires.

(e) Y compris les certificats à un an au plus émis par les organismes publics d'exploitation.

(f) Il s'agit d'un refinancement net: crédits accordés à leur origine par les organismes principalement monétaires et refinancés par eux auprès d'autres intermédiaires financiers moins crédits accordés à leur origine par ces derniers et refinancés par eux auprès des organismes principalement monétaires.

(g) Y compris la dette indirecte de l'Etat.

(h) Y compris les organismes de sécurité sociale et sous déduction des engagements non monétaires envers les autres pouvoirs publics.

(i) Sous déduction des engagements envers des intermédiaires financiers autres que principalement monétaires sous une forme autre que des dépôts ou des bons de caisse et obligations.

(j) Données provisoires.

XIII-6 - Engagements nouveaux des entreprises et particuliers (a)

En milliards de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985(c)
Engagements contractés essentiellement par des particuliers	88	32	29	40	35	56
Prêts personnels et crédits à tempérament	6	-10	3	7	14	28
Crédits hypothécaires à l'habitation	82	42	26	33	21	28
dont: crédits de logement social	38	26	27	23	13	12
Engagements de sociétés et d'entreprises individuelles	160	184	123	160	63	171
Envers la Belgique (b)	96	87	40	109	37	118
Envers l'étranger	64	97	83	51	26	53
TOTAL	**248**	**216**	**152**	**200**	**98**	**227**

Source: BNB.

(a) Sociétés qui ne sont pas des institutions financières.
(b) Pour la désagrégation de cette colonne, voir tableau XIII-7.
(c) Données provisoires.

XIII-7 - Engagements nouveaux des sociétés et des entreprises individuelles envers la Belgique

En milliards de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985(a)
Actions	1	-	17	45	16	11
Obligations émises par des:						
sociétés privées	11	11	5	24	-4	5
entreprises publiques	-5	5	12	19	-	-6
Crédits d'investissement	36	5	12	11	39	27
Autres crédits: escompte, avances et acceptations	46	57	-13	7	-17	74
Divers	7	9	6	3	3	7
TOTAL	**96**	**87**	**40**	**109**	**37**	**118**

Source: BNB.

(a) Données provisoires.

XIII-8 - Demandes de crédits hypothécaires introduites auprès des principaux intermédiaires financiers belges pour le financement de logements

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985(a)
Nombre de demandes (milliers)	75,4	69,2	57,9	69,4	75,5	84,5
Achat	44,7	42,4	37,8	47,3	51,2	56,2
Construction ou transformation	30,7	26,8	20,1	22,1	24,3	28,3
Montant des demandes (milliards de francs)	108,4	93,3	71,6	90,6	100,9	118,4
Achat	61,8	53,6	44,1	58,9	65,4	76,0
Construction ou transformation	46,6	39,7	27,5	31,7	35,5	42,4

(a) Données provisoires. Source: BNB.

XIII-9 - Principales émissions du secteur public en francs belges

En millions de francs

ANNEE	Etat	Fonds des Routes	Autres	Total
1979	196,0	60,7	21,0	277,7
1980	154,8	40,5	27,0	222,3
1981	144,0	47,0	51,5	242,5
1982	176,0	38,0	72,0	286,0
1983	322,5	125,8	41,0	489,3
1984	293,0	41,0	55,0	389,0
1985	428,5	150,0	30,0	608,5
MOIS				
Janvier	120,0			120,5
Mars		65,0		65,0
Avril	153,5			153,5
Avril	36,0			36,0
Juin			30,0	30,0
Septembre	119,0			119,0
Novembre		85,0		85,0

Source: BNB.

XIII-10 - Emissions des sociétés (a)

En milliards de francs

DESIGNATION	1980	1981(b)	1982	1983	1984	1985
Actions						
Emissions nominales	87,1	115,9	152,1	330,4	124,4	165,1
Emissions nettes	39,7	48,3	102,3	239,2	87,7	99,0
Obligations (montant nominal)						
Emissions non continues brutes	13,0	47,9	6,1	27,4	5,0	7,5
TOTAL	**52,7**	**96,2**	**108,4**	**266,6**	**92,7**	**106,5**

Source: BNB; Ministère des Affaires économiques, INS.

(a) Sociétés anonymes, en commandite par actions et de personnes à responsabilité limitée de droit belge, ayant leur principale exploitation en Belgique.
(b) Y compris les opérations résultant du plan d'assainissement de la sidérurgie.

XIII-11 - Titres et capitaux échangés aux marchés à terme et au comptant à la Bourse de Bruxelles(a)

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Comptant (a)						
Titres (b)	21,7	16,8	43,6	60,3	33,0	38,5
Capitaux	16,7	16,6	25,2	43,1	41,8	57,8
Terme (b)						
Titres	49,8	41,9	55,9	79,7	81,8	96,6
Capitaux	48,1	43,6	64,1	94,5	117,4	128,3
TOTAL (b)						
Titres	71,5	58,8	99,6	140,0	114,7	135,1
Capitaux	64,8	60,2	89,2	137,6	159,1	186,1
Moyennes journalières en capitaux (c)	260,9	246,1	361,3	559,5	641,7	756,6

(a) Obligation industrielles et actions.
(b) Nombre de titres en millions; capitaux en milliards de francs.
(c) En millions de francs.

Source: Commission de la Bourse de Bruxelles.

XIII-12 - Capitaux échangés, valeurs belges et étrangères, à la Bourse de Bruxelles

En milliards de francs

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Comptant						
Valeurs belges	9,1	9,3	17,9	32,3	30,3	41,3
Valeurs étrangères	7,6	7,3	7,3	10,8	11,5	16,6
Terme						
Valeurs belges	17,1	16,8	32,4	42,9	60,8	70,1
Valeurs étrangères	31,1	26,8	31,6	51,6	56,5	58,1
Ensemble des marchés						
Valeurs belges	26,2	26,1	50,3	75,2	91,1	111,4
Valeurs étrangères	38,7	34,1	38,9	62,4	68,0	74,7

Source: Commission de la Bourse de Bruxelles.

XIII-13 - Taux de rendement de titres à revenu fixe, emprunts émis après le 1er décembre 1965, cotés à la Bourse de Bruxelles (a)

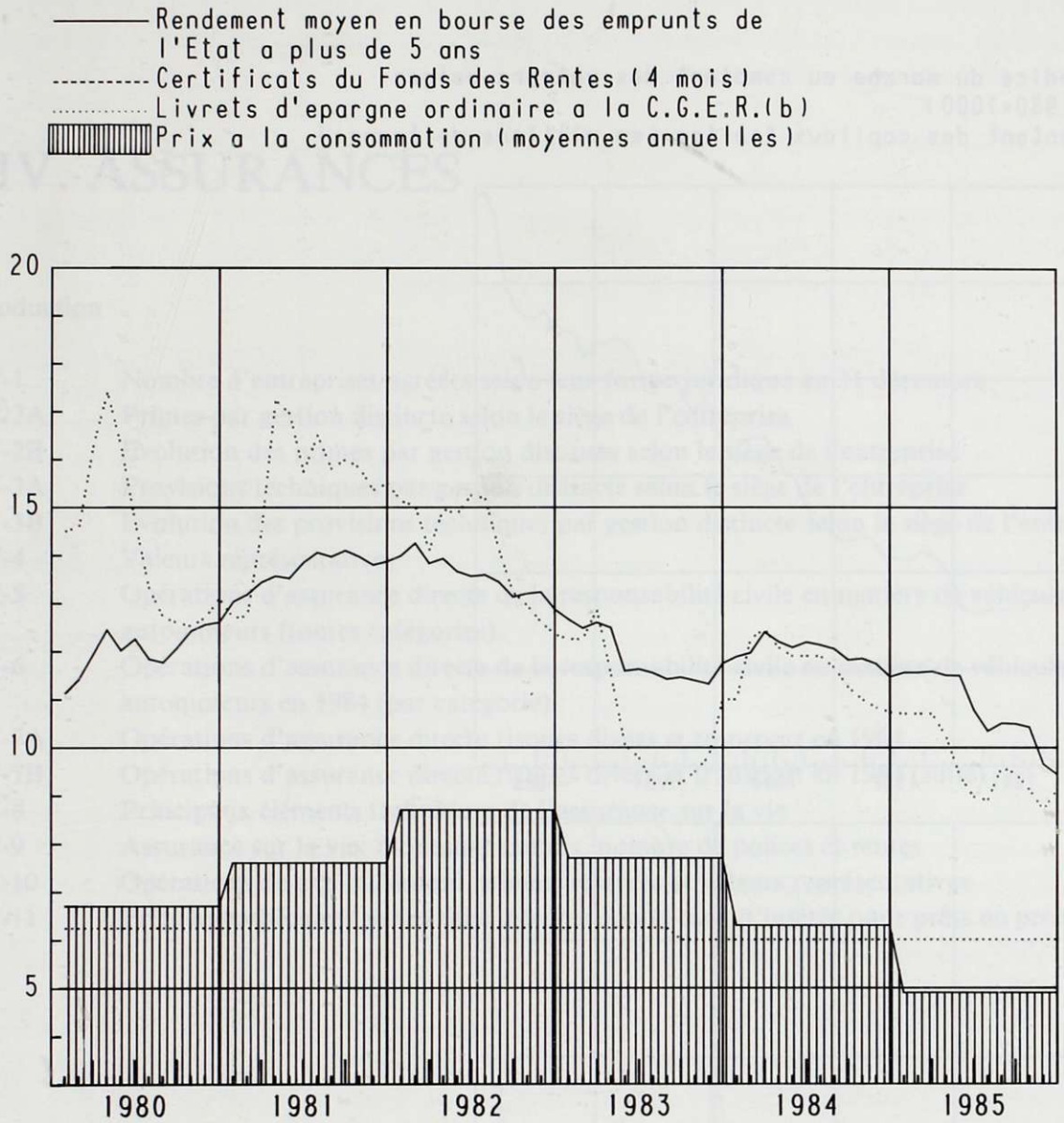
En %

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985(a)
Echéance de 2 à 5 ans						
Etat	10,61	12,14	13,53	11,62	11,68	11,06
Paraétatiques et villes	10,83	12,43	13,48	11,70	11,22	11,27
Echéance à plus de 5 ans						
Etat	11,13	13,04	13,99	12,66	11,89	11,56
Paraétatiques et villes	11,07	12,36	13,45	12,43	11,95	11,52
Sociétés privées	11,93	-	-	-	-	-
Moyenne pondérée	10,86	12,45	13,63	11,94	11,46	11,34

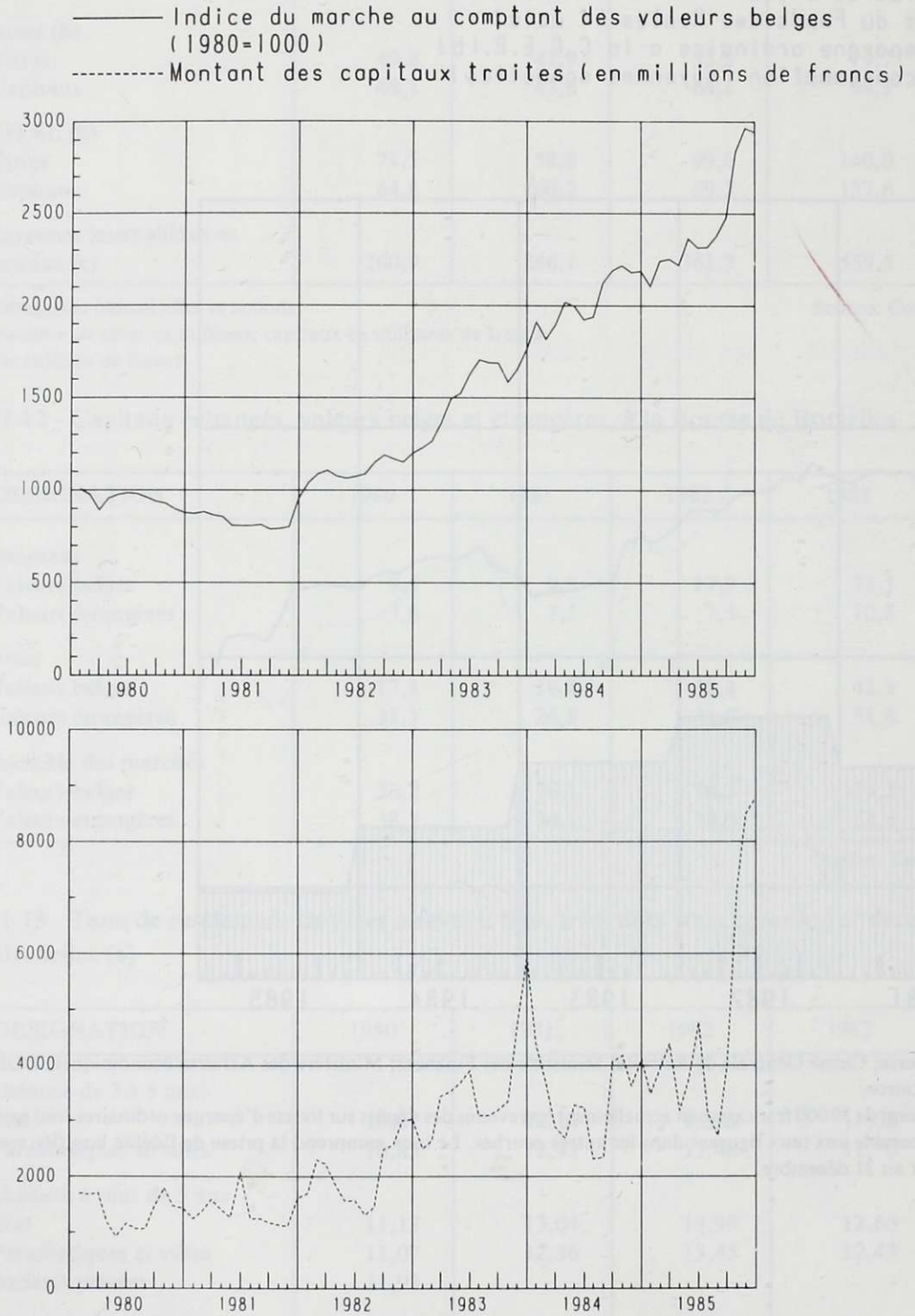
Source: BNB.

(a) Sauf indication contraire, le taux du rendement moyen est celui qui, appliqué au calcul de la valeur actuelle de l'ensemble des termes d'annuités (remboursement, intérêts, lots et primes éventuels) encore à recevoir, égalise cette valeur actuelle au prix d'achat du capital en vie, évalué au cours du jour, majoré des courtages et éventuellement des intérêts courus.

XIII-A Evolution de quelques taux de placements en francs belges accessibles au public en général comparée avec l'augmentation annuelle moyenne en pour-cent des prix à la consommation (a)



Source: Commission de la Bourse; Caisse Générale de Retraite; Ministère des Finances; Ministère des Affaires économiques, DGED.
(a) Taux avant retenues fiscales à la source.
(b) Du fait qu'à concurrence d'un montant de 30 000 francs par an actuellement les revenus des dépôts sur livrets d'épargne ordinaires sont exonérés d'impôts, leur taux n'est pas comparable aux taux figurant dans les autres courbes. Le taux comprend la prime de fidélité bonifiée sur les sommes restées en dépôt du 16 janvier au 31 décembre.



Source: Commission de la Bourse de Bruxelles.

XIV. ASSURANCES

Introduction		246
XIV-1	Nombre d'entreprises agréées selon leur forme juridique au 31 décembre	247
XIV-2A	Primes par gestion distincte selon le siège de l'entreprise	247
XIV-2B	Evolution des primes par gestion distincte selon le siège de l'entreprise	248
XIV-3A	Provisions techniques par gestion distincte selon le siège de l'entreprise	248
XIV-3B	Evolution des provisions techniques par gestion distincte selon le siège de l'entreprise	249
XIV-4	Valeurs représentatives	250
XIV-5	Opérations d'assurance directe de la responsabilité civile en matière de véhicules automoteurs (toutes catégories)	251
XIV-6	Opérations d'assurance directe de la responsabilité civile en matière de véhicules automoteurs en 1984 (par catégorie)	252
XIV-7A	Opérations d'assurance directe risques divers et transport en 1984	253
XIV-7B	Opérations d'assurance directe risques divers et transport en 1984 (suite)	253
XIV-8	Principaux éléments techniques de l'assurance sur la vie	254
XIV-9	Assurance sur la vie: montants assurés, nombre de polices et rentes	254
XIV-10	Opérations de capitalisation: primes, réserves et valeurs représentatives	255
XIV-11	Prêts hypothécaires par et sans intervention et taux d'intérêt pour prêts en premier rang	255

INTRODUCTION

Les statistiques relatives aux assurances, aux emprunts hypothécaires et aux capitalisations sont établies par l'Office de Contrôle des Assurances sur la base de données qui lui sont communiquées annuellement par les entreprises concernées. Cet Office essaye dans la mesure du possible d'harmoniser les états techniques demandés aux entreprises avec les données comptables fournies à la Centrale des Bilans de la Banque Nationale en application de l'arrêté royal du 12 novembre 1979 concernant les comptes annuels.

Les plus récentes données financières publiées par l'Office dans son rapport concernent l'année 1984. Les statistiques relatives à la structure du marché des assurances se rapportent néanmoins à la fin de 1985. Le tableau XIV-1 montre qu'à ce moment, 298 entreprises disposaient de l'autorisation pour exercer une activité d'assurance en Belgique parmi lesquelles 169 - soit 56,7 % - de droit belge. Les filiales belges d'entreprises de droit étranger sont considérées comme des entreprises belges, sans tenir compte de l'origine des capitaux.

L'encaissement total des primes (tableau XIV-2) du marché belge des assurances se montait à 177,3 milliards de francs en 1984, en hausse de 6,8 % par rapport à 1983. Comme l'augmentation de l'indice des prix à la consommation atteignait 6,3 % en 1984, la croissance réelle est faible. La principale branche est celle des risques divers et transport (43,4 % du total), suivie par la branche «vie» (30,8 %) et celle de la responsabilité civile pour les véhicules automobiles (25,8 %).

Le total du bilan des entreprises d'assurance actives en Belgique s'élevait à la fin de 1984 à 994 milliards de francs, en accroissement de 8,6 % par rapport à l'année antérieure, soit une hausse réelle de 2,3 % environ. Pour 1985, il faut s'attendre que les actifs totaux de ces entreprises dépassent 1 000 milliards de francs. La part des moyens propres (composés du capital, des primes d'émission, des réserves, des résultats reportés et des plus-values de réévaluation) dans le passif total de toutes les entreprises est passée de 7,3 % en 1983 à 7,6 % un an plus tard. Les provisions techniques parvenaient à se maintenir à 80,2 % du total du passif.

Les provisions techniques ou réserves pour l'exécution des contrats d'assurance doivent être couvertes par des valeurs représentatives déterminées selon des normes légales par branche d'assurance. Fin 1984, elles se montaient à 653 milliards de francs, soit 8,8 % en plus que l'année précédente. Les valeurs de couverture (tableaux XIV-3 et 4) atteignaient 689 milliards, en hausse de 8,2 % par rapport à 1983. Les provisions techniques étaient donc couvertes à concurrence de 105,6 % contre 106,2 % un an auparavant.

Les tableaux XIV-5 et 6 donnent un aperçu détaillé des opérations de responsabilité civile des véhicules automoteurs. L'encaissement des primes de cette branche s'est accru de 5,4 % pour atteindre 45,7 milliards dont 82,7 % pour les voitures personnelles. Le nombre de sinistres avec des véhicules automoteurs a faiblement augmenté en 1984 après avoir reculé sensiblement les années antérieures et le coût moyen par sinistre a continué de s'accroître. Les données détaillées concernant les risques divers et l'assurance sur la vie apparaissent aux tableaux XIV-7 à 9.

La législation relative au contrôle des entreprises de prêts hypothécaires et des entreprises de capitalisation est également du ressort de l'Office du Contrôle des Assurances. Les tableaux XIV-10 et 11 donnent les statistiques des opérations relatives à ces deux secteurs.

XIV-1 - Nombre d'entreprises agréées selon leur forme juridique au 31 décembre

ENTREPRISES	Nombre			Part en %		
	1983	1984	1985	1983	1984	1985
De droit belge	170	173	169	55,6	56,5	56,7
Sociétés anonymes	134	135	134	43,8	44,1	45,0
Coopératives	8	10	8	2,6	3,3	2,7
Mutuelles	24	24	23	7,8	7,8	7,7
Diverses	4	4	4	1,3	1,3	1,3
De droit étranger	136	133	129	44,4	43,5	43,3
CEE	108	104	102	35,3	34,0	34,2
Hors CEE	28	29	27	9,2	9,5	9,1
TOTAL	306	306	298	100,0	100,0	100,0

Source : Office de Contrôle des Assurances.

XIV-2A - Primes par gestion distincte selon le siège de l'entreprise

En millions de francs

GESTION DISTINCTE	Belgique	CEE	hors-CEE	Total
R.C. automobile				
1980	32 725	2 999	2 234	37 958
1981	34 504	3 067	2 305	39 876
1982	36 421	3 175	2 350	41 946
1983	37 939	3 029	2 399	43 367
1984	40 245	3 000	2 478	45 723
Vie				
1980	37 397	2 899	2 354	42 650
1981	39 331	2 841	2 602	44 774
1982	43 697	2 900	2 873	49 470
1983	45 333	2 131	3 079	50 543
1984	49 254	1 724	3 652	54 630
Risques divers et transport				
1980	48 396	6 453	4 639	59 488
1981	51 683	7 111	5 134	63 928
1982	55 461	7 058	5 416	67 935
1983	59 092	7 444	5 594	72 130
1984	62 563	8 076	6308	76 947
TOTAL				
1980	118 518	12 351	9 227	140 096
1981	125 518	13 019	10 041	148 578
1982	135 579	13 133	10 639	159 351
1983	142 364	12 604	11 072	166 040
1984	152 062	12 800	12 438	177 300

Source : Office de Contrôle des Assurances.

XIV-2B - Evolution des primes par gestion distincte selon le siège de l'entreprise (variation)

En % par rapport à l'année précedente

GESTION DISTINCTE	Belgique	CEE	hors-CEE	TOTAL
R.C. automobile				
1981	5,4	2,3	3,2	5,1
1982	5,6	3,5	2,0	5,2
1983	4,2	-4,6	2,1	3,4
1984	6,1	-1,0	3,3	5,4
Vie				
1981	5,2	-2,0	10,5	5,0
1982	11,1	2,1	10,4	10,5
1983	3,7	-26,5	7,2	2,2
1984	8,6	-19,1	18,6	8,1
Risques divers et transport				
1981	6,8	10,2	10,7	7,5
1982	7,3	-0,7	5,5	6,3
1983	6,5	5,5	3,3	6,2
1984	5,9	8,5	12,8	6,7
TOTAL				
1981	5,9	5,4	8,8	6,1
1982	8,0	0,9	6,0	7,3
1983	5,0	-4,0	4,1	4,2
1984	6,8	1,6	12,3	6,8

Source : Office de Contrôle des Assurances.

XIV-3A - Provisions techniques par gestion distincte selon le siège de l'entreprise

En millions de francs

GESTION DISTINCTE	Belgique	CEE	hors-CEE	TOTAL
R.C. automobile				
1980	70 874	6 925	3 930	81 729
1981	76 745	7 207	4 096	88 048
1982	84 223	7 608	4 287	96 118
1983	92 994	7 856	4 626	105 476
1984	101 556	7 710	4 918	114 184
Vie				
1980	260 383	20 183	11 378	291 944
1981	287 508	21 481	13 235	322 224
1982	319 001	22 895	15 262	357 158
1983	361 187	16 002	17 842	395 031
1984	396 947	13 265	20 460	430 672
Risques divers et transport				
1980	57 705	6 422	4 797	68 924
1981	65 341	7 324	5 746	78 411
1982	73 354	7 765	7 040	88 159
1983	83 375	8 478	7 445	99 298
1984	90 444	8 884	8 424	107 752
TOTAL				
1980	388 962	33 530	20 105	442 597
1981	429 594	36 012	23 077	488 683
1982	476 578	38 268	26 589	541 435
1983	537 556	32 336	29 913	599 805
1984	588 947	29 859	33 802	652 608

Source : Office de Contrôle des Assurances.

XIV-3B - Evolution des provisions techniques par gestion distincte selon le siège de l'entreprise (variation)

En % par rapport à l'année précedente

GESTION DISTINCTE	Belgique	CEE	hors-CEE	TOTAL
R.C. automobile				
1981	8,3	4,1	4,2	7,7
1982	9,7	5,6	4,7	9,2
1983	10,4	3,3	7,9	9,7
1984	9,2	-1,9	6,3	8,3
Vie				
1981	10,4	6,4	16,3	10,4
1982	11,0	6,6	15,3	10,8
1983	13,2	-30,1	16,9	10,6
1984	9,9	-17,1	14,7	9,0
Risques divers et transport				
1981	13,2	14,0	19,8	13,8
1982	12,3	6,0	22,5	12,4
1983	13,7	9,2	5,8	12,6
1984	8,5	4,8	13,1	8,5
TOTAL				
1981	10,4	7,4	14,8	10,4
1982	10,9	6,3	15,2	10,8
1983	12,8	-15,5	12,5	10,8
1984	9,6	-7,7	13,0	8,8

Source : Office de Contrôle des Assurances.

XIV-4 - Valeurs représentatives

En millions de francs

GESTIONS ET VALEURS	1981	1982	1983	1984
R.C. AUTOMOBILE				
Valeurs Etat belge et titres assimilés	29 215	34 404	40 637	46 646
Autres obligations	16 853	17 901	17 406	16 731
Actions	9 395	11 576	17 405	20 495
Immeubles	10 820	11 147	10 893	11 350
Prêts hypothécaires	11 741	13 092	14 001	13 641
Autres prêts et créances	3 761	4 176	4 636	5 182
Numéraire	4 481	3 146	2 973	2 923
Autres	3 299	3 659	4 108	4 657
Total des valeurs représentatives	89 565	99 101	112 059	121 625
Augmentation en %	10,0	10,6	13,1	8,5
En % des provisions techniques	101,7	103,1	106,2	106,5
VIE				
Valeurs Etat belge et titres assimilés	80 834	96 463	110 912	129 475
Autres obligations	42 617	50 949	58 437	59 253
Actions	24 422	31 153	45 801	49 709
Immeubles	33 277	36 457	37 641	37 912
Prêts hypothécaires	111 968	118 699	124 375	133 078
Autres prêts et créances	18 550	20 366	21 610	21 843
Numéraire	5 849	5 213	4 463	4 838
Autres	10 110	12 099	13 464	14 993
Total des valeurs représentatives	327 627	371 399	416 703	451 101
Augmentation en %	10,4	13,4	12,2	8,3
En % des provisions techniques	101,7	104,0	105,5	104,7
RISQUES DIVERS ET TRANSPORT				
Valeurs Etat belge et titres assimilés	27 680	32 490	40 492	44 831
Autres obligations	12 235	13 682	13 920	13 200
Actions	7 509	9 318	15 040	16 423
Immeubles	8 153	9 553	10 136	10 727
Prêts hypothécaires	9 813	11 182	11 806	12 313
Autres prêts et créances	5 427	6 034	6 563	7 655
Numéraire	4 663	4 762	3 918	4 653
Autres	6 012	6 233	6 292	6 928
Total des valeurs représentatives	81 492	93 254	108 167	116 730
Augmentation en %	13,5	14,4	16,0	7,9
En % des provisions techniques	103,9	105,8	108,9	108,3
TOTAL GENERAL				
Valeurs Etat belge et titres assimilés	137 729	163 357	192 041	220 952
Autres obligations	71 705	82 532	89 763	89 184
Actions	41 326	52 047	78 246	86 627
Immeubles	52 250	57 157	58 670	59 989
Prêts hypothécaires	133 522	142 973	150 182	159 032
Autres prêts et créances	27 738	30 576	32 809	34 680
Numéraire	14 993	13 121	11 354	12 414
Autres	19 421	21 991	23 864	26 578
Total des valeurs représentatives	498 684	563 754	636 929	689 456
Augmentation en %	10,9	13,0	13,0	8,2
En % des provisions techniques	102,0	104,1	106,2	105,6

Source : Office de Contrôle des Assurances.

XIV-5 - Opérations d'assurance directe de la responsabilité civile en matière de véhicules automoteurs (toutes catégories)

DESIGNATION	1981	1982	1983	1984
PRINCIPAUX ELEMENTS				
Primes (millions de francs)	39 874,7	41 951,3	43 366,9	45 722,9
augmentation des primes en %	5,0	5,2	3,4	5,4
Nombre de véhicules assurés (1 000)	4 229,2	4 226,5	4 228,3	4 284,6
augmentation du nombre en %	0,9	-0,1	0,0	1,3
Nombre de sinistres (1 000)	794,0	761,2	750,1	755,4
augmentation du nombre en %	-3,0	-4,1	-1,5	0,7
MOYENNE DES PRIMES ET SINISTRES (1 000 F)				
Prime moyenne par véhicule	9,4	9,9	10,3	10,7
Charge sinistres par véhicule	6,7	7,2	7,8	8,2
Coût moyen d'un sinistre	35,9	39,8	44,1	46,5
ELEMENTS DE L'EXCERCICE (millions de francs)				
Primes acquises	39 012,3	41 226,1	42 555,6	44 657,4
Charge sinistres	26 272,8	28 762,8	31 352,5	32 620,4
Charges d'exploitation	9 558,3	10 656,3	10 807,7	11 483,2
Commissions	6 035,4	6 280,1	6 449,2	6 751,1
Frais de police et d'avenant	31,5	30,2	34,7	34,5
Solde de l'année comptable	-2 822,4	-4 444,3	-6 023,5	-6 155,0
ELEMENTS DE L'ANNEE DE SURVENANCE (millions de francs)				
Charge sinistres	28 518,9	30 284,8	33 076,1	35 160,9
Solde de l'année de survenance	-5 068,4	-5 965,0	-7 743,0	-8 703,1

Source : Office de Contrôle des Assurances.

XIV-6 - Opérations d'assurance directe de la responsabilité civile en matière de véhicules automoteurs en 1984 (par catégorie)

DESIGNATION	Autobus autocars	Taxis, voitures de location	Transport de choses pour compte d'autrui	Transport de choses pour compte propre	Voitures de tourisme et usage mixte	Véhicules à deux roues
PRINCIPAUX ELEMENTS						
Primes (millions de francs)	409,4	209,6	1 610,3	4 393,9	37 795,5	1 304,2
augmentation des primes en %	3,4	0,2	3,2	4,4	5,8	2,5
Nombre de véhicules assurés (1 000)	12,6	7,4	34,6	422,3	3 341,8	465,9
augmentation du nombre en %	-3,1	1,4	-4,2	1,6	1,8	-1,3
Nombre de sinistres (1 000)	6,2	5,9	24,1	90,4	602,4	26,4
augmentation du nombre en %	0,0	0,0	0,0	3,3	0,7	-7,4
MOYENNE DES PRIMES ET SINISTRES (1 000 F)						
Prime moyenne par véhicule	32,6	28,5	46,5	10,4	11,3	2,8
Charge sinistres par véhicule	19,0	29,5	38,0	9,2	8,4	42,8
Coût moyen d'un sinistre	38,3	37,0	54,6	43,1	46,8	49,8
ELEMENTS DE L'EXERCICE (millions de francs)						
Primes acquises	423,4	211,2	1 602,7	4 302,5	36 846,6	1 271,0
Charge sinistres	205,4	225,5	1 269,8	3 595,5	26 273,1	1 051,1
Charges d'exploitation	83,3	59,0	283,6	1 091,2	9 324,9	641,2
Commissions	39,6	16,4	159,3	564,6	5 765,6	205,6
Frais de police et d'avenant	0,2	0,1	1,0	3,1	26,5	3,6
Solde de l'année comptable	95,6	-81,6	-109,0	-1 249,7	-6 395,5	-623,1
ELEMENTS DE L'ANNEE DE SURVENANCE (millions de francs)						
Charge sinistres	238,0	217,5	1 315,6	3 899,5	28 178,2	1 312,1
Solde de l'année de survenance	62,7	-81,6	-154,8	-1 249,7	-6 395,5	-834,2

Source : Office de Contrôle des Assurances.

XIV-7A - Opérations d'assurance directe risques divers et transport en 1984

DESIGNATION	Garantie autre que R.C.	Accidents	Maladie	Incendie, risques simples	Incendie, risques industriels et autres	Autres dommages aux biens
Eléments principaux						
Primes	12 601,9	9 452,6	3 770,6	19 134,1	5 763,0	5 709,4
Augmentation des primes en %	9,9	-0,6	15,2	-1,3	8,9	8,7
Eléments de l'année comptable						
Primes acquises	12 148,8	9 370,2	3 643,3	19 033,6	5 637,2	5 532,0
Charge sinistres	9 196,7	6 251,0	3 033,0	10 449,5	4 931,9	3 487,0
Charges d'exploitation	3 386,3	2 547,6	1 066,4	5 668,9	1 479,6	1 664,4
Commissions	2 253,5	1 457,5	327,1	5 089,0	1 019,4	1 227,5
Frais de police et d'avenant	11,5	21,7	4,3	47,7	11,2	6,0
Solde	-2 680,5	-1 133,0	- 861,9	-2 132,0	-1 782,5	- 842,9
Eléments de l'année de survenance						
Charge sinistres	10 816,0	7 564,6	5 305,5	11 797,3	5 253,7	3 618,8
Solde	-4 295,4	-2 177,6	-3 051,4	-3 473,8	-2 104,2	- 972,7

Source : Office de Contrôle des Assurances.

XIV-7B - Opérations d'assurance directe risques divers et transport en 1984 (suite)

DESIGNATION	R.C. vie privée	R.C. exploitation et autres	Crédit et caution	Autres branches	Transport	Toutes branches réunies
Eléments principaux						
Primes	2 273,4	6 059,6	2 356,0	3 203,4	5 844,0	76 168,0
Augmentation des primes en %	1,6	8,7	11,9	11,3	14,9	5,7
Eléments de l'année comptable						
Primes acquises	2 229,5	5 903,4	2 015,0	3 093,3	5 622,6	74 228,9
Charge sinistres	2 352,2	4 540,7	766,5	1 547,0	4 022,5	50 578,0
Charges d'exploitation	983,9	1 958,3	1 149,2	1 113,2	686,4	21 704,2
Commissions	523,7	1 102,9	63,4	569,4	1 125,0	14 758,4
Frais de police et d'avenant	12,7	12,8	84,6	5,2	4,5	222,2
Solde	-1 617,7	-1 675,2	120,5	-125,6	-207,6	-12 938,4
Eléments de l'année de survenance						
Charge sinistres	2 959,1	5 637,0	889,1	1 620,8	2 980,3	58 442,2
Solde	-2 224,6	-2 782,1	-2,1	-204,8	835,5	-20 453,2

Source : Office de Contrôle des Assurances.

XIV-8 - Principaux éléments techniques de l'assurance sur la vie

En millions de francs

DESIGNATION	1981	1982	1983	1984
Provisions mathématiques	320 362	355 299	389 498	423 309
Augmentation en %	10,2	10,9	9,6	8,7
Primes	44 773	49 470	50 555	54 630
Augmentation en %	5,0	10,5	2,2	8,1
-assurances individuelles	24 808	25 671	27 001	30 150
-assurances de groupe	19 965	23 799	23 554	24 480
Prestations	21 432	23 456	25 278	30 902
Augmentation en %	11,6	9,4	7,8	22,2
-capitaux échus	12 298	12 399	12 842	15 361
-rentes échues	3 028	3 387	4 034	4 656
-rachats	6 106	7 670	8 402	10 885

Source : Office de Contrôle des Assurances.

XIV-9 - Assurance sur la vie: montants assurés, nombre de polices et rentes

DESIGNATION	Montants assurés, fin excercice comptable (millions de francs)			Nombre de polices, fin exercice comptable			Montant moyen par police (en francs)		
	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984
Assurances de capitaux	2 666 030	2 809 302	2 993 054	4 524 621	4 525 429	4 559 791	589 227	620 781	656 402
Augmentation en %	6,1	5,4	6,5	0,1	0,0	0,8	6,0	5,4	5,7
Assurances individuelles									
-Grande branche en cas de déces	1 607 338	1 686 894	1 797 758	3 478 879	3 504 310	3 557 395	462 028	481 377	505 358
-Grande branche en cas de vie	19 261	24 849	35 084	61 337	67 061	76 926	314 019	370 543	456 075
-Branche populaire en cas de déces	14 565	14 768	15 070	982 500	952 482	924 173	14 824	15 505	16 306
-Branche populaire en cas de vie	28	23	18	1 905	1 576	1 297	14 698	14 594	13 878
Assurances de groupe									
-En cas de déces	521 353	558 128	589 426						
-En cas de vie	503 485	524 640	555 698						
Assurances de rente									
Assurances individuelles	1 200	1 216	1 377	442 860	406 251	389 888	2 710	2 993	3 532
Assurances de groupe	12 982	13 395	14 266						

Source : Office de Contrôle des Assurances.

XIV-10 - Opérations de capitalisation: primes, réserves et valeurs représentatives

En millions de francs

DESIGNATION	1982	1983	1984
Primes encaissées	67,9	137,6	134,6
Augmentation en %	7,1	102,7	-2,2
Valeur nominale des contrats souscrits	1 541,8	1 633,0	1 597,4
Réserves mathématiques	414,3	466,8	586,6
Cautionnements	13,0	13,5	14,7
Valeur représentatives:	481,6	547,0	658,5
Fonds d'Etat belge et assimilés	136,6	143,8	159,8
Fonds d'organismes internationaux	0,4	0,4	10,0
Obligations de sociétés belges	0,2	0,5	7,8
Actions de sociétés belges	4,5	10,0	14,8
Immeubles	24,4	30,5	31,1
Prêts hypothécaires	302,5	348,0	388,2
Avances sur contrat	0,4	0,3	0,4
Divers	12,6	13,5	46,4

Source : Office de Contrôle des Assurances.

XIV-11 - Prêts hypothécaires par et sans intervention et taux d'intérêt pour prêts en premier rang

En millions de francs

DESIGNATION	1982	1983	1984
Prêts hypothécaires par intervention			
Valeur nominale des prêts	914.6	796.4	677.6
Augmentation en %	-27,9	-12,9	-14,9
Fonds de reconstitution	293,9	269,4	252,8
Cautionnements	4,9	4,7	4,2
Valeur représentatives	371,3	409,9	427,0
Fonds d'Etat belge et assimilés	71,7	67,1	62,1
Fonds d'organismes internationaux	0,5	0,7	0,3
Obligations de sociétés belges	0,0	0,0	0,1
Actions de sociétés belges	8,0	3,4	1,6
Immeubles	24,3	39,6	25,1
Prêts hypothécaires	255,3	269,7	292,5
Divers	11,5	29,4	45,3
Prêts hypothécaires sans intervention			
Soldes restant dus	489 858	496 044	496 746
Augmentation en %	-0,2	1,3	0,1
Taux d'intérêt pour prêts en premier rang, en %			
Amortissement	14,50	12,50	12,75
Reconstitution par contrat adjoint d'assurance vie	12,50	10,50	10,75

Source : Office de Contrôle des Assurances.

XV. PRIX

Introduction		258
XV-1	Moyennes annuelles et variations en pour-cent des indices des prix de gros (excl. TVA)	259
XV-2	Moyennes annuelles et variations en pour-cent des indices des prix de gros par secteur (excl.TVA)	259
XV-3A	Moyennes annuelles et variations en pour-cent des indices des prix à la consommation	260
XV-3B	Moyennes annuelles et variations en pour-cent des indices des prix à la consommation (suite)	261
XV-4	Comparaison internationale des prix à la consommation dans les pays de l'OCDE	262
XV-5	Indice général des prix à la consommation suivant l'année de base	263
XV-A	Croissance moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation et des prix de gros	264
XV-B	Indices des prix de gros, TVA exclue	265
XV-C	Indices des prix de gros industriels, TVA exclue	266
XV-D	Indices des prix à la consommation	267
XV-E	Croissance moyenne annuelle des prix à la consommation dans les pricipaux pays	268
XV-F	Croissance moyenne annuelle des prix à la consommation dans les principaux pays (suite)	269

INTRODUCTION

Jusqu'en mai 1976, les indices particuliers des prix à la consommation n'ont été globalisés que pour trois groupes principaux: les denrées alimentaires, les produits non alimentaires et les services. A partir de juin 1976, les loyers - pour la première fois repris dans l'indice - ont été considérés comme un nouveau groupe principal. Depuis juin 1976, dans le cadre de l'harmonisation souhaitée par l'Office Statistique des Communautés européennes, des indices particuliers sont calculés pour huit catégories spécifiques de dépenses. Dans les tableaux XV-3A et XV-3B d'autres décompositions sont également présentées.

L'indice général des prix à la consommation (tableau XV-5) est donné pour plusieurs années de base. Bien que les prix de ces années de base n'aient servi de référence pour l'établissement de l'indice que jusqu'à la réforme suivante, il n'est pas sans intérêt de disposer de séries historiques pour effectuer des comparaisons sur une longue période. Pour passer d'une année de base à une autre, il est fait appel à des coefficients officiels de conversion.

Le passage de la base 1981 = 100 à une base antérieure s'effectue en multipliant cet indice par 1,5401 pour la base juillet 1974 - juin 1975 = 100, par 2,1099 pour la base 1971 = 100, par 2,5085 pour la base 1966 = 100 et par 3,259 pour la base 1953 = 100 ou en divisant respectivement par les coefficients 0,6493; 0,47394; 0,39863 et 0,30683.

En Belgique, le lent ralentissement du rythme d'inflation, qui est enregistré depuis 1983, s'est poursuivi en 1985. Le rythme d'inflation a baissé de 5 % environ au début de 1985 à 4 % à la fin de cette année-là. L'indice partiel des produits alimentaires a contribué en grande partie à ce recul. La hausse annuelle moyenne de l'indice partiel a baissé de 7,9 % en 1984 à 3,4 % en 1985. L'indice partiel des produits non-alimentaires a haussé dans la même mesure en 1985 qu'en 1984: de la sorte, et en opposition avec l'année précédente, il a haussé plus fortement que l'indice global. Les indices partiels des services et des loyers ont augmenté en 1986 dans la même mesure environ que l'indice global.

Le ralentissement du rythme de croissance des prix de gros s'est poursuivi en 1985 en s'accélérant à un rythme qui s'accélère, ce qui conduit, pour la moyenne de l'année, à un niveau de prix stable. La baisse des prix des produits importés (principalement les matières premières) a contribué principalement à cette évolution.

Une comparaison internationale des prix à la consommation des pays de l'OCDE (tableau XV-4) montre que les pays avec un rythme d'inflation bas en 1984 - la RFA, les Pays-Bas, le Japon et la Suisse - ont réussi à le maintenir en 1985. A l'opposé, subsistent quelques pays avec de hauts chiffres d'inflation - Turquie, Islande, Grèce et Portugal. L'Espagne et l'Italie réussissent laborieusement dans le lent ralentissement de leur rythme d'inflation. En France, le rythme d'inflation a continué de ralentir à 5,8 %, cependant qu'au Royaume-Uni, une faible reprise s'est produite (6,1 %). Les Etats-Unis et le Canada continuent de bien tenir leur inflation sous contrôle.

XV-1 - Moyennes annuelles et variations en pour-cent des indices des prix de gros (excl. TVA)

1953 = 100

DESIGNATION	1982	82/81	1983	83/82	1984	84/83	1985	85/84
Indice général	241,8	7,7	254,4	5,2	273,2	7,4	273,2	0,0
selon l'origine :								
produits indigènes	256,6	8,0	266,1	3,7	280,3	5,3	283,3	1,1
produits importés	225,9	7,2	246,6	9,2	275,8	11,8	268,4	-2,7
Produits agricoles	242,7	7,1	261,4	7,7	281,3	7,6	266,6	-5,2
selon l'origine :								
produits indigènes	270,5	7,7	279,2	3,2	290,5	4,0	279,4	-3,8
produits importés	204,3	5,5	237,3	16,2	269,2	13,4	250,0	-7,1
Produits industriels	241,5	7,9	252,7	4,6	271,2	7,3	274,9	1,3
selon l'origine :								
produits indigènes	252,9	8,0	262,6	3,8	277,5	5,7	283,9	2,3
produits importés	234,4	7,8	250,1	6,7	278,3	11,3	275,7	-0,9
selon le degré de transformation:								
matières premières	224,8	8,2	242,4	7,8	270,5	11,6	266,7	-1,4
produits intermédiaires	253,8	9,0	263,5	3,8	287,8	9,3	293,9	2,1
produits finis	244,8	7,0	252,9	3,3	261,8	3,5	268,4	2,5

Source: Ministère des Affaires Economiques, Administration du Commerce.

XV-2 - Moyennes annuelles et variations en pour-cent des indices des prix de gros par secteur (excl.TVA)

1953 = 100

DESIGNATION	1982	82/81	1983	83/82	1984	84/83	1985	85/84
Produits agricoles du règne animal	276,5	11,6	289,9	4,8	293,0	1,1	300,6	2,6
Produits agricoles du règne végétal	214,6	3,1	237,2	10,5	270,3	14,0	237,8	-12,0
Matières grasses	259,2	3,4	290,3	12,0	365,0	25,7	388,0	6,3
Produits minéraux	316,3	8,9	325,2	2,8	348,8	7,2	357,5	2,5
Produits chimiques	233,0	13,8	247,3	6,2	258,8	4,6	268,3	3,7
Peaux et cuirs	187,5	3,6	191,6	2,2	209,4	9,3	212,8	1,6
Caoutchouc	158,8	-5,5	235,2	48,1	211,9	-9,9	194,7	-8,1
Bois	209,5	3,7	220,8	5,4	248,6	12,6	255,7	2,9
Papiers et cartons	250,2	9,0	250,7	0,2	267,4	6,6	253,0	-5,4
Produits textiles	183,3	6,7	195,1	6,4	220,0	12,8	218,7	-0,6
Matériaux de construction	343,5	8,0	350,0	1,9	359,1	2,6	372,4	3,7
Métaux et produits métalliques	230,0	8,2	240,3	4,5	251,3	4,6	252,9	0,6

Source: Ministère des Affaires Economiques, Administration du Commerce.

XV-3A - Moyennes annuelles et variations en pour-cent des indices des prix à la consommation

1981 = 100

CATEGORIES ET GROUPES DE DEPENSES	Poids (a)	1984 (b)	1985 (b)	85/84	85/84(c)
A. Produits alimentaires, boissons et tabac	233,10	127,78	132,48	3,68	3,07
Produits alimentaires	192,85	128,00	132,14	3,23	2,39
Boissons non alcoolisées	6,85	125,31	134,14	7,05	4,23
Boissons alcoolisées	21,75	123,70	128,83	4,15	3,76
Tabac et produits du tabac	11,65	133,18	144,00	8,12	11,96
B. Habillement et chaussures	82,25	118,69	127,23	7,20	7,31
Articles d'habillement	66,30	118,68	127,96	7,82	7,92
Chaussures et réparations	15,95	118,74	124,17	4,57	4,72
C. Loyers et charges supplémentaires, chauffage et éclairage	195,75	125,64	131,21	4,43	1,91
Loyer et consommation d'eau	114,50	121,06	125,82	3,93	4,04
Chauffage et éclairage	81,25	132,09	138,81	5,09	-0,79
D. Meubles, appareils ménagers ustensiles de ménage, dépenses d'entretien	94,50	120,38	126,43	5,03	4,98
Meubles, tapis et réparation	30,40	113,55	117,94	3,87	3,97
Articles de ménage en textile, autres articles d'ameublement	9,45	123,09	128,90	4,72	5,38
Appareils de chauffage, appareils ménagers réparations	16,85	120,41	125,71	4,40	3,52
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	9,75	118,24	124,59	5,37	5,12
Biens et services pour l'entretien courant de l'habitation et de l'habillement	20,40	131,87	141,28	7,14	7,11
Personnel domestique	7,65	116,14	121,49	4,61	5,05
E. Soins corporels et dépenses de santé	39,95	119,99	125,72	4,78	4,81
Médicaments et produits pharmaceutiques	9,35	121,00	125,70	3,88	4,44
Appareils et matériel thérapeutiques	3,50	136,14	143,14	5,14	4,91
Prestations médicales	18,50	113,30	117,99	4,14	4,15
Coût de la pension en institution hospitalière	4,60	137,71	147,51	7,12	6,33
Dépenses afférentes à l'assurance maladie	4,00	114,05	121,18	6,25	6,41

Source : Ministère des Affaires Economiques; Administration du Commerce

(a) Coefficient de pondération en pour mille
(b) Moyenne
(c) Variations en pour-cent de décembre à décembre

XV-3B - Moyennes annuelles et variations en pour-cent des indices des prix à la consommation (suite)

1981 = 100

CATEGORIES ET GROUPES DE DEPENSES	Poids (a)	1984 (b)	1985 (b)	85/84	85/84(c)
F. Transports et Communications	154,50	123,15	129,45	5,12	2,81
Achats de véhicules neufs	40,65	131,23	139,05	5,96	7,40
Dépenses d'utilisation de véhicules particuliers	93,05	118,92	124,74	4,89	0,21
Services de transport	8,85	130,76	138,83	6,17	6,27
Communications (PTT)	11,95	123,00	126,52	2,86	3,22
G. Culture et loisirs	81,65	124,53	130,84	5,07	4,39
Biens de culture et de loisirs et frais de réparations	36,65	119,16	124,00	4,06	3,57
Services de culture et loisirs sauf horeca	23,65	128,98	137,54	6,64	6,45
Livres, quotidiens et périodiques	13,25	126,12	132,89	5,37	3,66
Enseignement	8,10	133,29	138,90	4,21	2,98
H. Autres biens et services	118,30	121,21	128,38	5,92	7,61
Soins corporels	16,80	123,86	130,67	5,50	6,93
Autres articles n.d.a	11,50	131,02	135,41	3,35	3,19
Dépenses horeca	49,00	118,58	127,08	7,17	6,23
Voyages touristiques	26,30	127,73	133,86	4,80	5,41
Services financiers n.d.a.	5,45	108,55	127,76	17,70	60,73
Autres services n.d.a	9,25	107,10	107,14	0,04	-0,02
Produits alimentaires	221,45	127,50	131,88	3,44	2,58
Produits non-alimentaires	427,95	124,39	131,52	5,73	3,81
Services	286,60	120,19	125,81	4,68	5,34
Loyers	64,00	123,95	130,09	4,95	4,85
INDICE GENERAL	**1000,00**	**123,84**	**129,87**	**4,87**	**4,02**
Moyenne sur quatre mois	1000,00	123,04	129,23	5,03	4,20

Source : Ministère des Affaires Economiques, Administration du Commerce

(a) Coefficient de pondération en pour mille.
(b) Moyenne.
(c) Variations en pour-cent de décembre à décembre.

XV-4 - Comparaison internationale des prix à la consommation dans les pays de l'OCDE

1980 = 100

Pays	1983	1984	84/83	1985	85/84
Belgique	126,0	134,0	6,3	140,5	4,9
Pays-Bas	116,2	120,0	3,3	122,7	2,2
Grand-Duché de Luxembourg	128,4	134,3	4,6	139,8	4,1
République Fédérale d'Allemagne	115,6	118,4	2,4	121,0	2,2
France	139,0	149,3	7,4	158,0	5,8
Italie	157,3	174,3	10,8	190,3	9,2
Royaume-Uni	127,1	133,4	5,0	141,5	6,1
Danemark	132,0	140,0	6,1	146,0	4,3
Irlande	155,8	169,3	8,7	178,5	5,4
Grèce	181,0	214,4	18,5	255,8	19,3
Espagne	147,0	163,6	11,3	178,0	8,8
Portugal	184,3	238,3	29,3	284,3	19,3
Etats-Unis	120,9	126,1	4,3	130,5	3,5
Canada	131,9	137,6	4,3	143,1	4,0
Japon	109,7	112,1	2,2	114,4	2,1
Norvège	137,0	146,0	6,6	154,0	5,5
Suède	133,0	143,0	7,5	154,0	7,7
Finlande	133,0	142,0	6,8	151,0	6,3
Suisse	115,9	119,3	2,9	123,3	3,4
Autriche	116,3	122,9	5,7	126,9	3,3
Islande	421,0	552,0	31,1	723,0	31,0
Australie	134,1	139,4	4,0	148,8	6,7
Nouvelle-Zélande	143,9	152,8	6,2	176,3	15,4
Turquie	235,0	342,0	45,5	497,0	45,3
OCDE-Total	**121,9**	**123,3**	**1,1**	**132,8**	**7,7**
OCDE-Europe	**132,7**	**142,9**	**7,7**	**150,9**	**5,6**
CEE	**130,5**	**139,4**	**6,8**	**146,0**	**4,7**

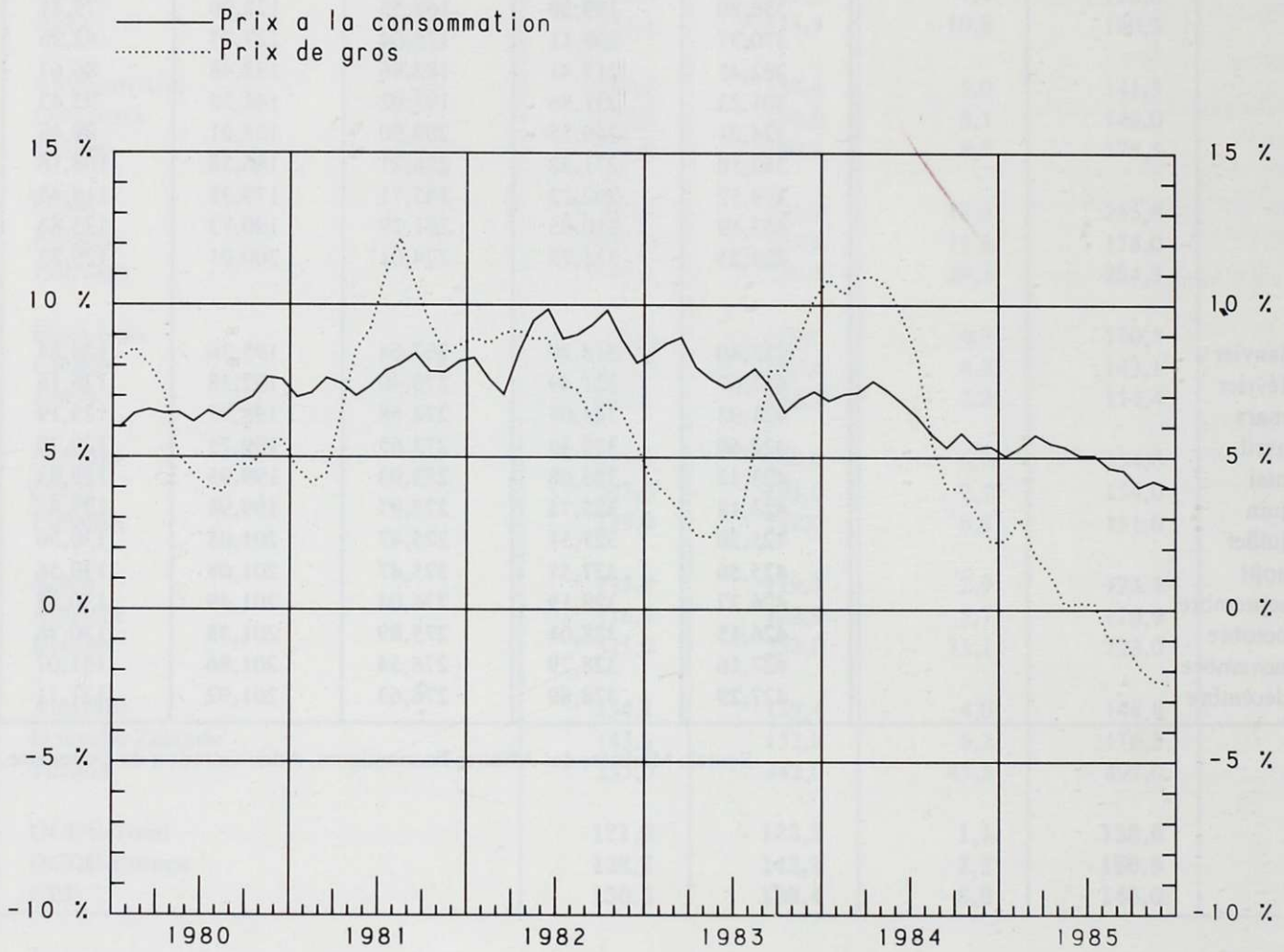
Source: OCDE

XV-5 - Indice général des prix à la consommation suivant l'année de base

ANNEE	Base 1953 = 100	Base 1966 = 100	Base 1971 = 100	Base juill. 1974 juin 1975 = 100	Base 1981 = 100
1974	196,30	151,09	127,08	92,76	60,23
1975	221,35	170,38	143,31	104,60	67,92
1976	241,63	185,99	156,44	114,19	74,14
1977	258,80	199,20	167,55	122,30	79,41
1978	270,37	208,11	175,04	127,77	82,96
1979	282,45	217,41	182,86	133,48	86,67
1980	301,23	231,86	195,02	142,35	92,43
1981	324,21	249,55	209,90	153,21	99,48
1982	352,50	271,32	228,21	166,58	108,16
1983	379,52	292,12	245,71	179,35	116,45
1984	403,59	310,65	261,29	190,73	123,84
1985	423,25	325,78	274,01	200,01	129,87
1985					
janvier	413,40	318,20	267,64	195,36	126,85
février	417,67	321,49	270,40	197,38	128,16
mars	421,03	324,07	272,58	198,97	129,19
avril	422,69	325,35	273,65	199,75	129,70
mai	423,12	325,68	273,93	199,95	129,83
juin	423,18	325,73	273,97	199,98	129,85
juillet	425,50	327,51	275,47	201,08	130,56
août	425,50	327,51	275,47	201,08	130,56
septembre	426,37	328,19	276,04	201,49	130,83
octobre	426,15	328,01	275,89	201,38	130,76
novembre	427,16	328,79	276,54	201,86	131,07
décembre	427,29	328,89	276,63	201,92	131,11

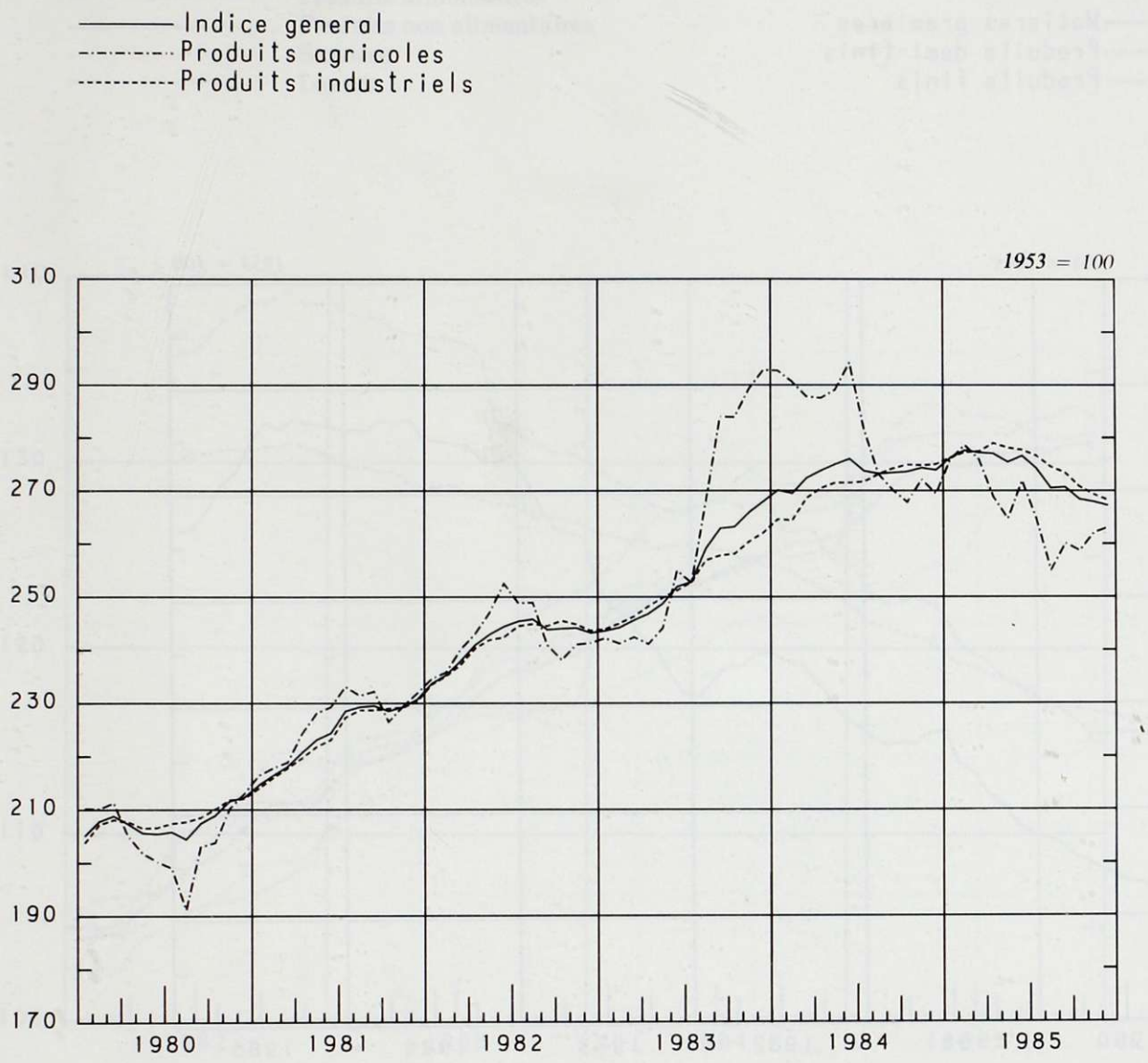
Source: Ministère des Affaires Economiques, Administration du Commerce.

XV-A Croissance moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation et des prix de gros



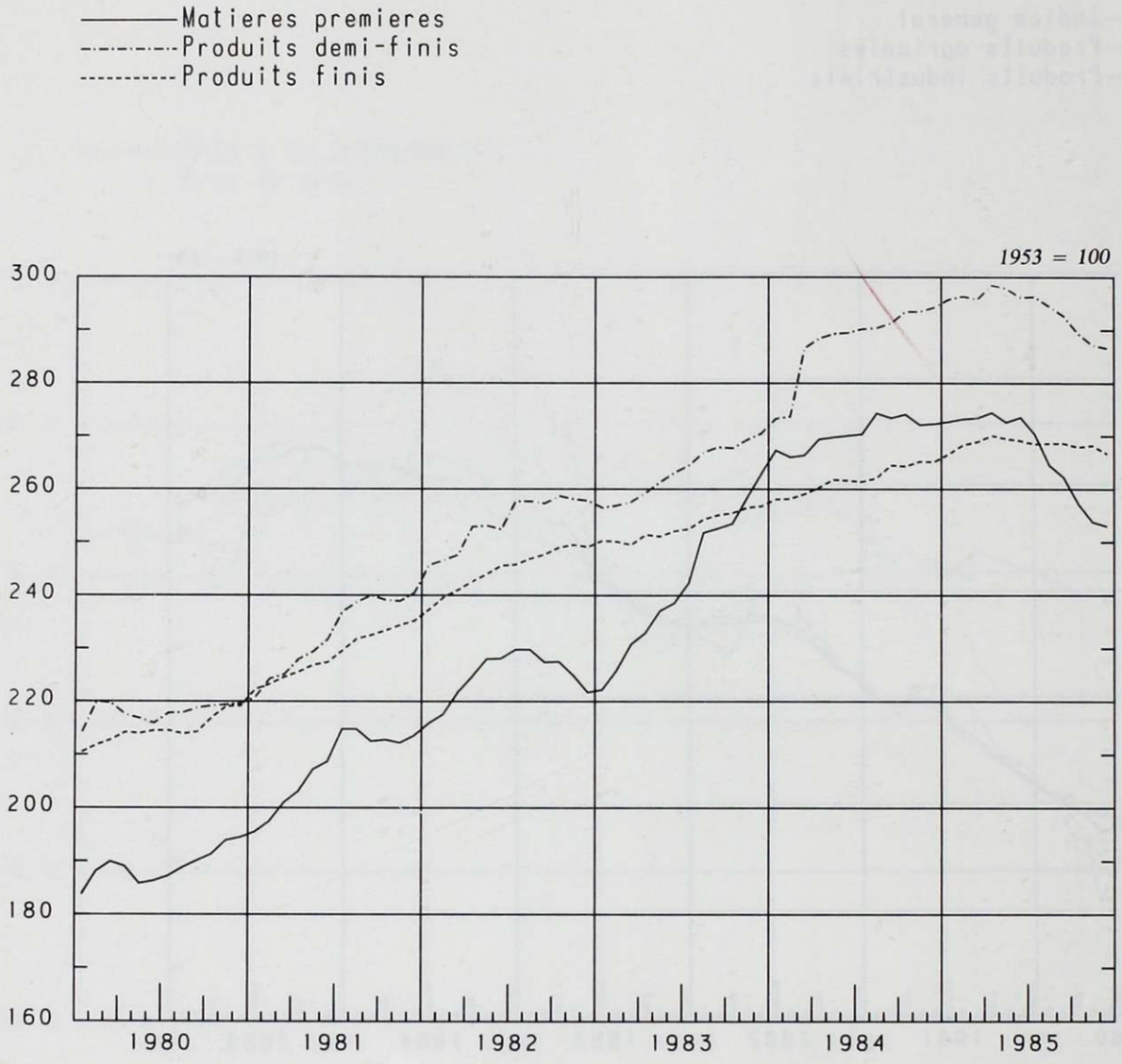
Source: Ministère des Affaires économiques, Administration du Commerce.

XV-B Indices des prix de gros, TVA exclue



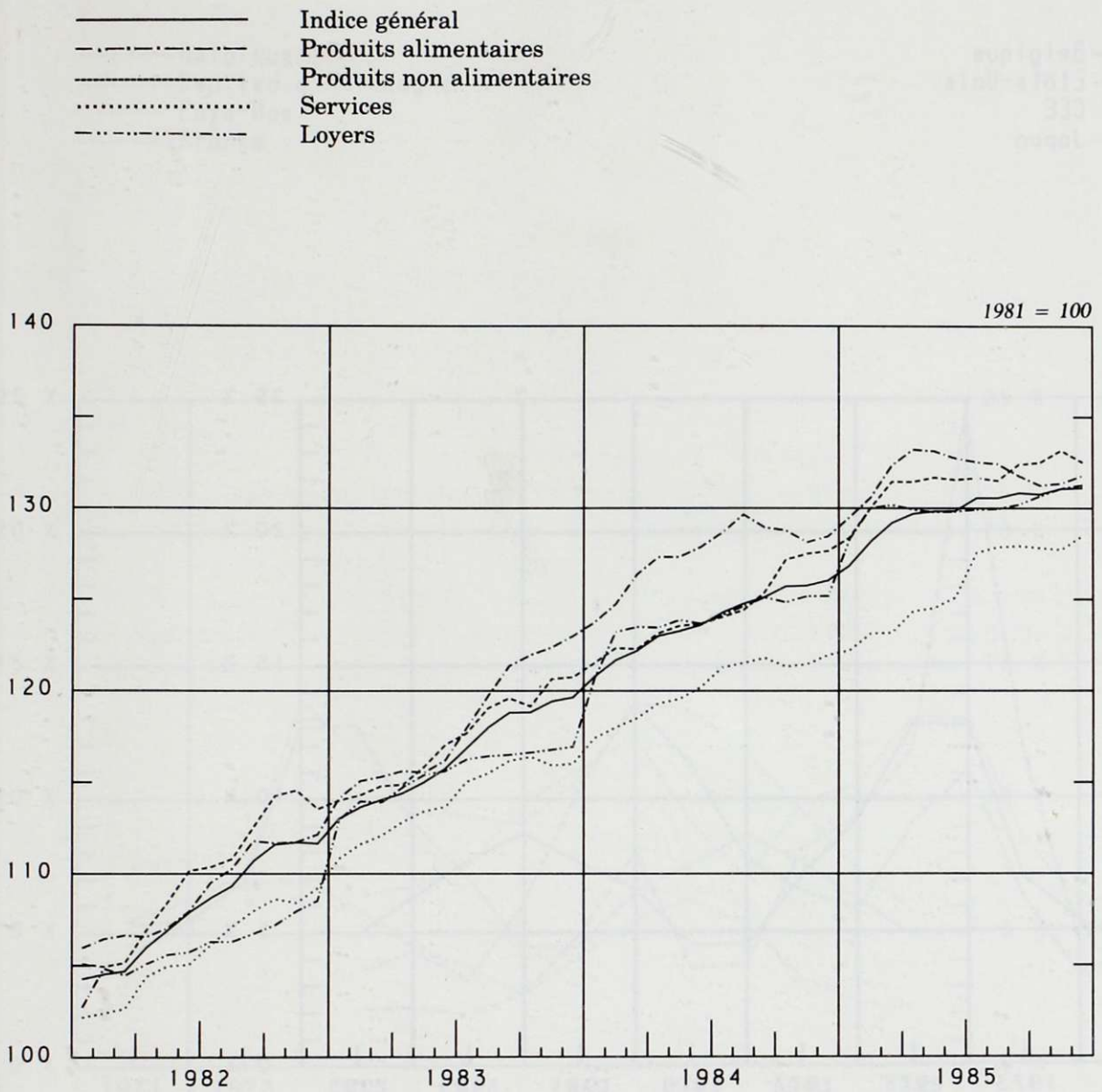
Source: Ministère des Affaires économiques, Administration du Commerce.

XV-C Indices des prix de gros industriels, TVA exclue



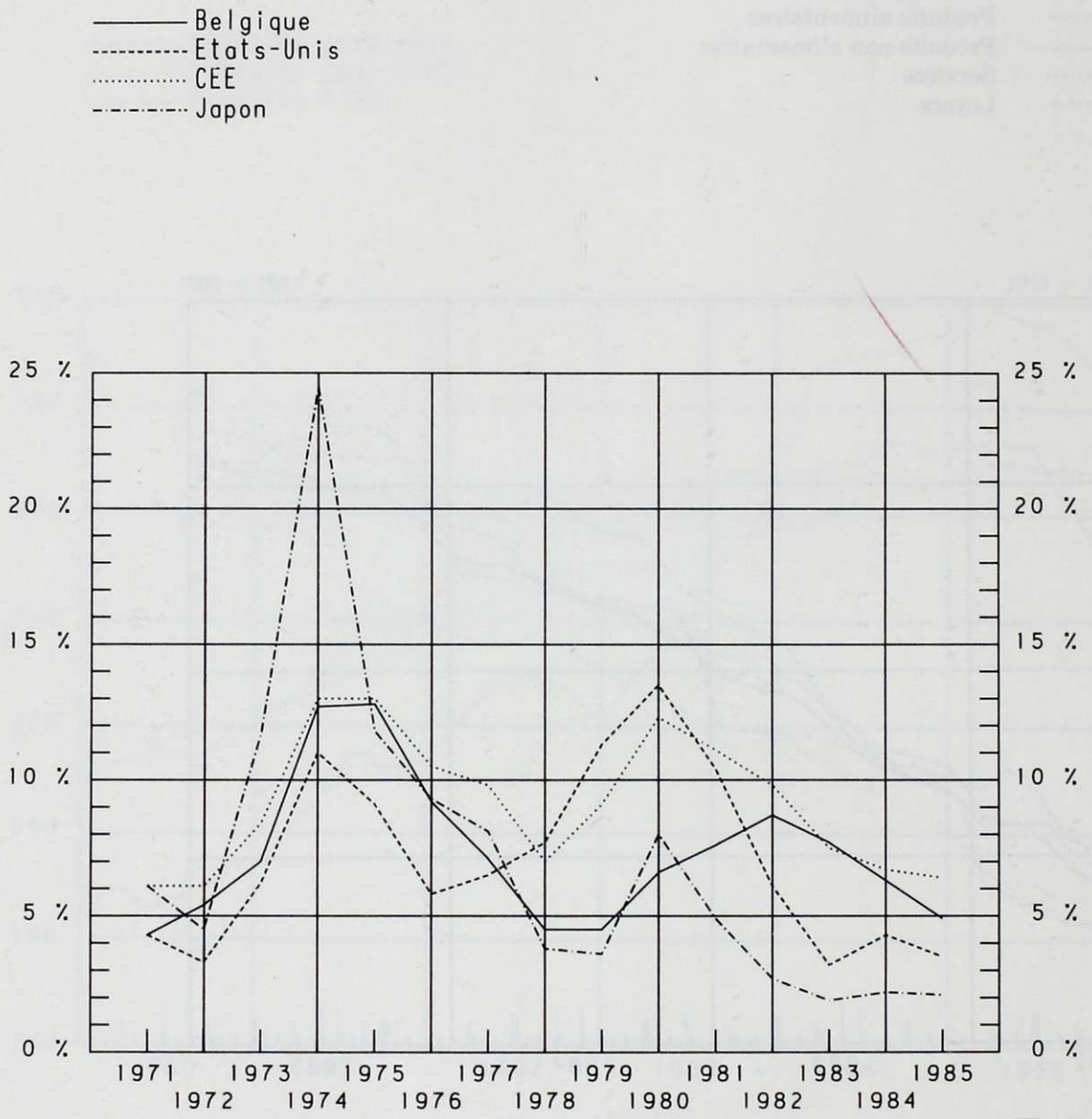
Source: Ministère des Affaires économiques, Administration du Commerce.

XV-D Indices des prix à la consommation



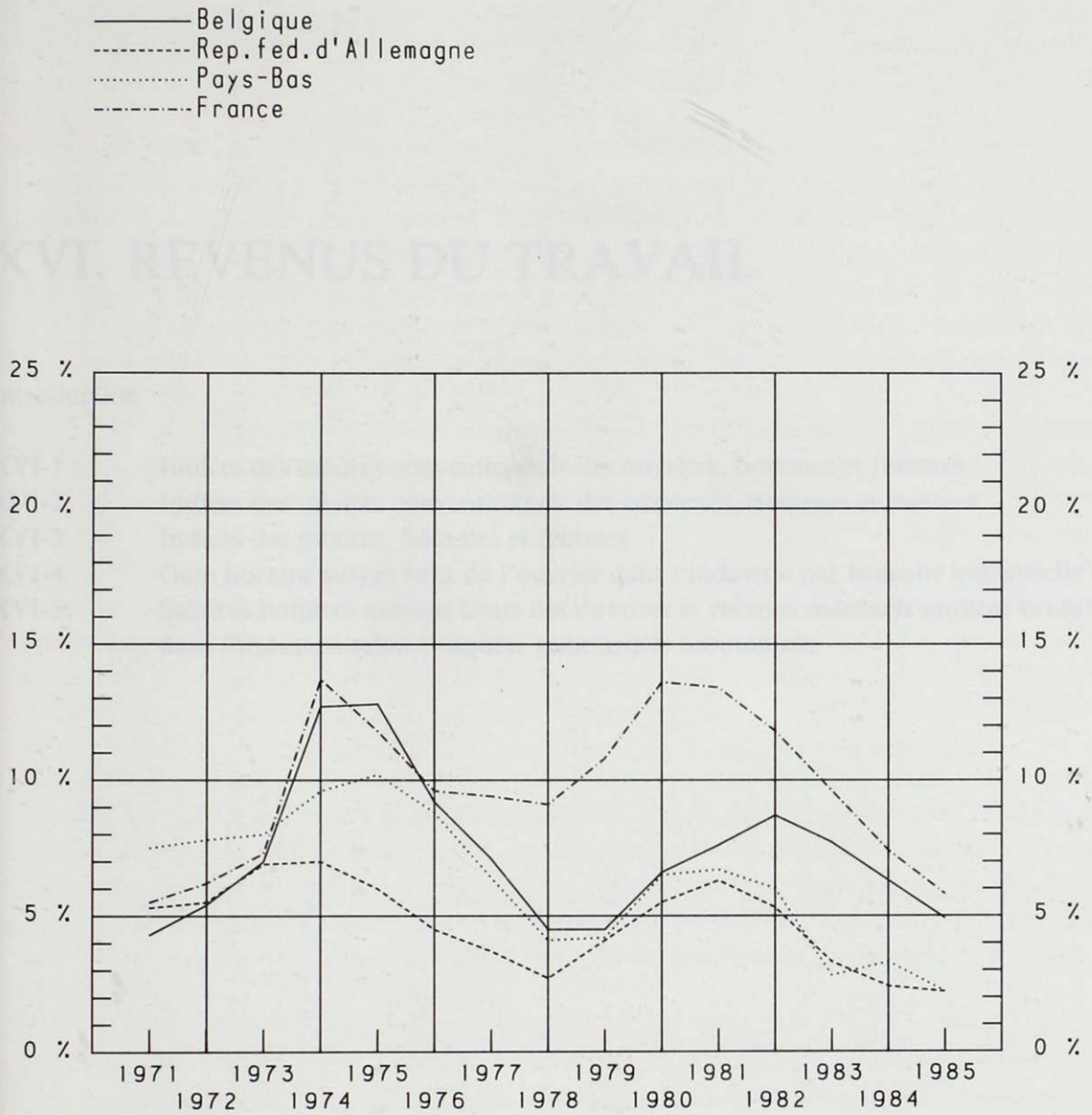
Source: Ministère des Affaires économiques, Administration du Commerce.

XV-E Croissance moyenne annuelle des prix à la consommation dans les principaux pays

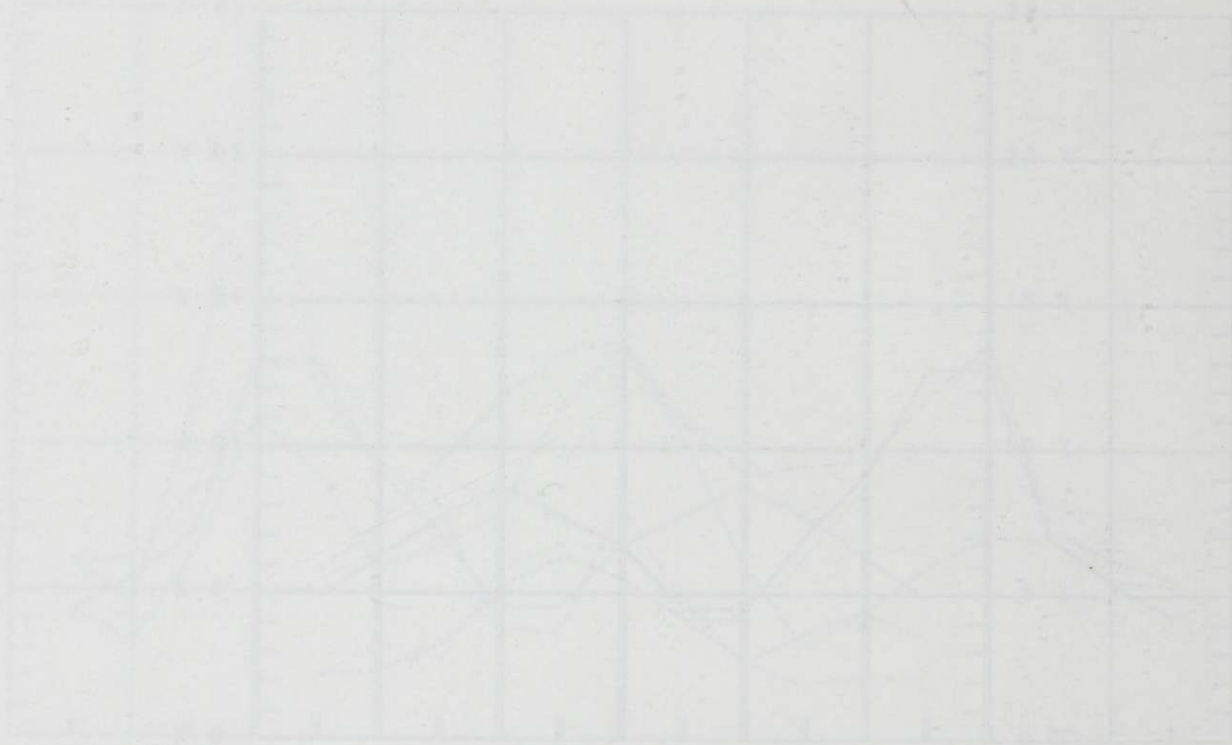


Source: OCDE.

XV-F Croissance moyenne annuelle des prix à la consommation dans les principaux pays (suite)



Source: OCDE.



XVI. REVENUS DU TRAVAIL

Introduction		272
XVI-1	Indices des salaires conventionnels des ouvriers, hommes et femmes	273
XVI-2	Indices des salaires conventionnels des employés, hommes et femmes	273
XVI-3	Indices des salaires, hommes et femmes	274
XVI-4	Gain horaire moyen brut de l'ouvrier dans l'industrie par branche industrielle et par région	274
XVI-5	Salaires horaires moyens bruts des ouvriers et revenus mensuels moyens bruts des employés dans l'industrie selon l'enquête semestrielle harmonisée	275

INTRODUCTION

Le salaire conventionnel de l'ouvrier et le traitement conventionnel de l'employé (tableaux XVI-1 et 2) correspondent respectivement au salaire minimum horaire et au barême mensuel minimal que l'employeur paie au salarié et à l'employé en vertu d'un accord établi dans le cadre des conventions collectives, conclues au sein des commissions paritaires, que ces conventions aient été rendues obligatoires ou non par arrêté royal. Ce salaire ne comprend pas les primes diverses. Il est tenu compte de la réduction de la durée hebdomadaire du travail des ouvriers en majorant dans la même mesure le montant du salaire horaire lorsqu'il y a maintien du revenu.

La Banque Nationale publie un indice salarial pour l'industrie et le transport (tableau XVI-3). Le gain moyen brut par heure oeuvrée comporte également les heures supplémentaires, les primes, les 13e et 14e mois, le salaire pour les jours fériés légaux, mais non le pécule de vacances. La masse salariale des entreprises considérées dans le sondage est divisée par le nombre d'heures oeuvrées. La Banque Nationale publie également un indice du salaire horaire type de l'ouvrier qualifié et de l'ouvrier non qualifié. Comme d'autres facteurs (tels la rémunération complémentaire et la composition du personnel) jouent également un rôle dans le calcul du gain horaire moyen, l'indice ne se situe pas toujours entre ceux des salaires horaires de base de l'ouvrier qualifié et non qualifié.

Sur la base des données de la Banque Nationale, l'Institut de Recherche Economique et Sociale de Louvain (IRES) calcule un indice du coût salarial dans l'industrie et dans quelques secteurs industriels importants (tableau XVI-3). Cette institution calcule également un indice du revenu mensuel d'un ouvrier d'usine, tenant compte du pécule de vacances et des allocations familiales.

Deux fois par an, en avril et en octobre, l'Institut National de Statistique organise une enquête sur les gains bruts moyens des ouvriers et des employés de l'industrie (tableaux XVI-4 et 5). Les coefficients de pondération sont basés sur la dernière enquête relative à la structure des salaires. En ce qui concerne les ouvriers, la période de paiement au mois d'avril ou d'octobre ne peut comporter aucun jour férié ou de congé.

Pour les ouvriers, le gain brut inclut toute indemnité en argent payée par l'employeur à l'ouvrier, à l'exclusion des allocations familiales légales, des allocations d'assistance personnelle, des indemnités pour l'usure des vêtements personnels de travail ou d'outils, des frais de déplacement et de séjour, des primes spéciales, des gratifications ou participations aux bénéfices, des charges légales et extra-légales d'employeur, des allocations se rapportant à la loi sur le salaire hebdomadaire garanti et les courtes absences. Le montant de l'impôt retenu à la source par l'employeur pour le compte de l'ouvrier et les charges sociales ne sont pas déduits du gain brut.

Pour les employés, le gain brut porte sur la rémunération des prestations fournies au cours du mois de référence, y compris les heures supplémentaires payées, les primes et les allocations familiales. Le traitement brut ne comprend pas les avantages en nature, les gratifications de fin d'année, la participation aux bénéfices, les primes non allouées à chaque paiement de traitement mensuel, les frais de déplacement, les allocations d'assistance personnelle reçues, les cotisations sociales obligatoires et volontaires de l'employeur. Ne sont pas déduits du traitement brut l'impôt retenu à la source par l'employeur et les cotisations sociales à charge de l'employé.

L'Office National de Sécurité Sociale publie, dans son rapport annuel, les cotisations déclarées à l'ONSS et au Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs (FNROM) et le montant total des salaires des travailleurs assujettis.

XVI-1 - Indices des salaires conventionnels des ouvriers, hommes et femmes

1975 = 100

SECTEUR D'ACTIVITE	1984				1985			
	mars	juin	sept.	déc.	mars	juin	sept.	déc.
Agriculture, sylviculture	225,5	225,5	228,4	230,9	230,9	231,9	235,4	237,1
Energie et eau	190,6	190,6	191,3	194,5	196,0	196,5	199,6	199,9
Industries manufacturières	195,0	195,0	196,4	199,2	199,5	200,5	203,7	204,5
dont: produits alimentaires	204,7	204,7	204,8	208,8	208,8	208,8	213,2	213,7
textiles	195,6	195,6	199,4	199,6	199,7	203,4	203,6	207,4
confection, chaussures	200,8	200,8	204,5	204,9	205,1	207,6	211,7	211,9
chimie	196,6	196,6	196,6	200,6	200,6	204,6	204,6	204,6
métallurgie fabrications métalliques	186,8	189,0	188,9	191,4	191,6	191,9	194,0	194,4
	189,9	189,9	190,0	193,7	193,7	193,8	197,8	197,8
Construction	204,6	204,6	207,0	209,6	209,6	209,8	213,9	216,0
Commerce	206,9	206,9	207,9	211,5	211,6	211,7	215,8	217,2
Transports	197,7	197,6	200,3	201,2	201,4	205,3	206,2	208,7
Services	192,2	192,2	194,0	195,5	197,0	198,6	201,3	202,0
Indice général	198,4	198,5	200,1	202,8	203,1	204,1	207,4	208,4

Source : Ministère de l'Emploi et du Travail.

XVI-2 - Indices des salaires conventionnels des employés, hommes et femmes

1975 = 100

SECTEUR D'ACTIVITE	1984				1985			
	mars	juin	sept.	déc.	mars	juin	sept.	déc.
Agriculture, sylviculture	196,2	196,2	196,2	200,1	200,1	200,1	204,1	204,1
Energie et eau	178,7	178,7	180,2	182,3	182,3	184,0	185,7	186,5
Industries manufacturières	181,3	181,3	181,6	185,4	185,4	186,3	189,3	189,5
dont: produits alimentaires	188,0	188,0	188,0	191,7	191,7	191,7	195,6	195,6
textiles	183,8	183,8	187,4	187,5	187,5	192,9	193,1	196,8
confection, chaussures	199,6	199,6	199,6	203,5	203,5	203,5	207,6	207,6
chimie	177,6	177,6	177,6	181,3	181,3	184,9	184,9	184,9
métallurgie fabrications métalliques	181,6	181,6	181,6	185,2	185,2	185,2	188,9	188,9
	174,7	174,7	174,7	179,5	179,5	179,5	183,0	183,0
Construction	188,0	188,0	188,0	191,7	191,7	191,7	195,6	195,6
Commerce	182,3	182,3	182,6	186,0	186,0	186,4	189,4	189,9
Transports	194,6	194,6	194,8	198,5	198,5	198,7	202,5	202,7
Services	192,2	192,2	193,6	196,0	196,8	197,8	200,8	201,4
Indice général	185,2	185,2	185,9	189,1	189,2	190,0	193,1	193,5

Source : Ministère de l'Emploi et du Travail.

XVI-3 - Indices des salaires, hommes et femmes

1975 = 100

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Salaires horaires bruts						
-Gain moyen brut par heure oeuvrée	153	168	179	186	195	203
-Salaire horaire type						
Ouvrier qualifié	152	164	175	183	191	197
Ouvrier non qualifié	153	168	180	189	198	202
Salaires-coût horaire dans l'industrie	153	165	171	186	200	213
Appointements-coût horaire dans l'industrie (hommes)	162,9	181,7	196,4	203,8	222,5	n.d
Salaires sociaux dans l'industrie						
Célibataire ou marié sans enfant	149,1	162,3	168,7	172,9	177,8	184,5
Marié et 2 enfants	147,6	160,3	167,7	173,6	177,9	184,3
Marié et 4 enfants	145,6	158,0	166,3	174,4	178,7	185,7

Source : BNB; IRES.

XVI-4 - Gain horaire moyen brut de l'ouvrier dans l'industrie par branche industrielle et par région

En francs

BRANCHES D'ACTIVITE	Avril 1985			Octobre 1985		
	Flandre	Wallonie	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Bruxelles
Industrie extractive	340,80	295,64	(a)	356,12	300,04	(a)
Industrie manufacturière	280,03	310,52	286,07	284,45	316,82	292,30
Production et première transformation des métaux	343,89	373,48	(a)	350,41	375,54	(a)
Extraction de minéraux autres que métalliques et énergétiques	304,44	295,64	(a)	316,05	300,04	(a)
Industrie des produits minéraux non métalliques	304,10	300,14	(a)	311,42	308,08	(a)
Raffineries de pétrole	459,62	(a)	(a)	486,32	(a)	(a)
Industrie chimique	351,08	324,90	256,69	356,79	333,49	263,75
Construction d'automobiles et pièces détachées	301,39	309,92	295,06	303,48	318,58	299,33
Chantiers navals	316,23	(a)	(a)	327,14	(a)	(a)
Construction électrique et électronique	290,83	307,13	278,46	296,11	308,96	285,80
Industrie du bois et du meuble	261,49	257,36	286,93	260,19	258,53	283,11
Industrie du papier et fabrication d'articles en papier; imprimerie et édition	301,79	321,68	324,21	306,76	328,68	338,01
Industrie du caoutchouc et transformation des matières plastiques	276,32	283,29	(a)	281,49	290,82	(a)
Industrie du cuir	229,40	260,77	204,18	237,45	272,01	204,61
Industrie du textile	246,51	239,94	(a)	251,88	245,90	(a)
Industrie de l'habillement	208,28	204,16	231,12	210,39	204,27	232,86
Industrie des produits alimentaires, des boissons et du tabac	269,52	282,21	285,46	274,02	292,23	290,47
Construction	285,05	296,11	296,05	291,48	301,34	302,59
Ensemble de l'industrie	282,55	307,76	288,32	287,06	314,01	293,71

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

(a) Les données n'existent pas ou la moyenne couvre moins de quatre entreprises.

XVI-5 - Salaires horaires moyens bruts des ouvriers et revenus mensuels moyens bruts des employés dans l'industrie selon l'enquête semestrielle harmonisée (a)

En francs

DESIGNATION	Flandre	Wallonie (b)	Bruxelles Capitale	Le Royaume		
				Hommes	Femmes	Total
Ouvriers:						
Avril 1980	209,13	230,10	211,18	228,98	160,42	214,97
Octobre 1980	215,90	239,63	218,24	237,23	164,61	222,39
Avril 1981	230,28	249,57	231,74	250,17	180,72	235,93
Octobre 1981	239,23	259,83	238,62	259,78	188,38	245,05
Avril 1982	246,52	267,72	247,67	267,55	195,11	252,69
Octobre 1982	251,80	275,14	253,90	273,38	201,23	258,58
Avril 1983	261,15	281,89	262,14	281,84	209,76	267,06
Octobre 1983	265,76	287,06	267,90	287,09	213,82	272,06
Avril 1984	274,29	298,49	278,32	297,16	221,10	281,55
Octobre 1984	276,11	298,20	282,25	298,87	223,29	283,35
Avril 1985	282,55	307,76	288,32	306,09	229,39	290,36
Octobre 1985	287,06	314,01	293,71	311,42	232,20	295,17
Employés:						
Avril 1980	54 277	55 529	53 702	60 004	36 331	54 529
Octobre 1980	56 346	57 251	55 056	62 107	37 603	56 440
Avril 1981	59 286	60 635	57 684	65 790	39 108	59 622
Octobre 1981	60 920	62 494	60 382	67 794	40 278	61 434
Avril 1982	63340	63 991	62 502	70 159	41 504	63 535
Octobre 1982	64 195	65 509	63 702	71 024	42 790	64 498
Avril 1983	65 160	67 141	64 400	72 176	44 232	65 716
Octobre 1983	66 633	68 300	65 510	73 763	45 158	67 151
Avril 1984	68 304	69 606	68 138	75 520	46 767	68 874
Octobre 1984	69 148	70 106	68 158	76 273	47 024	69 512
Avril 1985	70 897	71 499	69 938	78 182	48 271	71 268
Octobre 1985	72 137	72 825	71 530	79 560	49 313	72 568

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

(a) A partir d'avril 1981, les données globales sont établies à l'aide de nouveaux facteurs de pondération.
(b) Région de rôle linguistique allemand y compris.

XVII. ENTREPRISES

Introduction		278
XVII-1	Marge brute sur ventes	279
XVII-2	Marge nette sur ventes	280
XVII-3	Rentabilité nette des fonds propres après impôts	281
XVII-4	Fonds propres comparés à l'ensemble des moyens d'action	282
XVII-5	Rentabilité nette de l'actif total avant impôts et charge des dettes	283
XVII-6	Liquidité au sens strict	284
XVII-7	Cash-flow par rapport aux fonds propres	285
XVII-8	Globalisation des bilans établie sur base d'un échantillon pour l'ensemble des entreprises qui ont publié un schéma complet et pour l'ensemble de l'industrie manufacturière	286
XVII-9	Globalisation des comptes de résultats établie sur base d'un échantillon pour l'ensemble des entreprises qui ont publié un schéma complet et pour l'ensemble de l'industrie manufacturière	287
XVII-10	Nombre d'entreprises faillies par forme juridique	288
XVII-11	Nombre d'entreprises faillies par province	288

INTRODUCTION

L'étude de la structure financière et des résultats des entreprises belges est possible depuis 1977 grâce aux données de la centrale des bilans de la Banque Nationale de Belgique. La loi du 24 mars 1978 sur la publicité des actes et des comptes annuels des sociétés commerciales donne à la Banque la compétence de fabriquer des statistiques globales anonymes. Depuis l'année comptable 1984, les comptes annuels doivent obligatoirement suivre un modèle normalisé, étendu à toutes les sociétés de capitaux. Pour cette année-là, 11 650 sociétés ont déposé leurs comptes annuels selon le modèle complet et 62 790 selon un modèle simplifié.

La Banque Nationale a adapté ses publications en 1984. Comme auparavant, les montants totaux par secteur sont publiés pour chaque rubrique qui apparaît dans les comptes annuels individuels. En outre, une globalisation sectorielle est effectuée pour un échantillon constant d'entreprises qui ont adopté, tant pour 1983 que 1984, le schéma complet. Enfin, les coefficients financiers sont également calculés pour les entreprises ayant répondu selon le modèle simplifié.

Les tableaux XVII-1 à 7 présentent par secteur, pour les années 1980 à 1984, les coefficients financiers publiés déjà auparavant par la banque (modèle complet). Les tableaux XVII-8 et 9 concernent l'importance relative et la variation des postes principaux du bilan et les comptes de résultat globaux pour l'échantillon constant des entreprises et l'ensemble de l'industrie manufacturière.

L'analyse des coefficients fait apparaître que les marges sur ventes, brute aussi bien que nette, se sont redressées en 1984 après avoir stagné les années précédentes. La rentabilité nette des fonds propres après impôt est passée de 4,9 % en 1983 à 8,5 % en 1984 même si le rapport entre les fonds propres et l'ensemble des moyens d'action est monté de 28,1 % à 29,8 % durant ces deux années. La rentabilité nette des fonds propres après impôt et paiement des charges financières est encore parvenue à quelque peu augmenter (6,6 %). La liquidité au sens strict, qui est le rapport entre les actifs à court terme (sans les stocks) et les dettes à un an au plus, se maintient pour tous les secteurs à 0,8 , ce qui signifie que 80 % des dettes à court terme sont couvertes par les actifs. Le cash-flow est demeuré, en 1984 comme en 1982, au niveau de 26 % des fonds propres.

L'analyse de la rentabilité et des dettes des entreprises belges côtées à la Bourse de Bruxelles effectuée par le service d'études de la banque Paribas-Belgique indique que les améliorations de la rentabilité entamées depuis 1982 et liées à l'allègement de l'endettement se sont poursuivies en 1985. Les secteurs dont la rentabilité était déjà élevée en 1984 ont renforcé leur position en 1985 alors que les autres n'ont que peu ou pas progressé.

Les tableaux XVII-10 et 11 concernent les faillites dont le nombre est établi par une société privée suivant le relevé de celles publiées par le Moniteur belge. La prise en compte dans la statistique est réalisée à la date du prononcé de la faillite.

XVII-1 - Marge brute sur ventes (a)

En %

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984
1 Ensemble des entreprises	5,6	5,2	5,8	5,9	7,0
2 Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	5,7	6,2	5,6	6,5	6,1
3 Energie et eau	8,3	6,8	7,6	9,6	12,1
4 Raffinage de pétrole, commerce de gros et de détail en produits pétroliers	4,4	1,7	1,1	1,5	0,1
5 Production et distribution d'énergie électrique, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	9,8	9,1	11,4	12,8	14,4
6 Captage, épuration et distribution d'eau	21,0	20,0	18,4	19,0	25,3
7 Extraction et transformation de mineraux non énergétiques; industrie chimique	7,4	6,4	8,6	8,5	10,2
8 Production et première transformation des métaux	2,8	1,0	4,3	3,5	6,8
9 Sidérurgie	1,0	-2,8	2,4	1,4	6,1
10 Production et première transformation des métaux non ferreux	5,4	4,8	5,1	4,3	6,6
11 Extraction de minéraux autres que métalliques et énergétiques; tourbières	14,7	13,1	13,2	15,8	16,0
12 Industrie des produits minéraux non métalliques	10,0	8,9	10,1	10,4	11,2
13 Industrie chimique	10,0	9,1	10,8	10,9	11,7
14 Industrie transformatrice des métaux, mécanique de précision	6,4	6,8	8,2	7,7	8,6
15 Transformation des métaux (tréfilage, étirage, laminage, revêtement, etc.)	4,5	7,5	7,7	7,5	8,2
16 Fabrication d'outillage et d'articles finis en métaux, ateliers mécaniques	7,2	6,1	8,5	9,4	9,1
17 Construction métallique, chaudronnerie, tolerie, construction navale et ferroviaire	3,4	3,4	5,0	5,6	6,2
18 Construction mécanique, aéronautique, fabrication d'instruments de précision	8,4	8,5	9,1	8,6	8,6
19 Construction électrique, électronique, de machines de bureau, d'ordinateurs	8,6	10,4	12,1	11,9	12,7
20 Construction automobile, de cycles, motocycles et d'autre matériel de transport	3,5	3,0	5,4	4,0	5,0
21 Autres industries manufacturières	6,1	6,3	6,9	6,7	6,6
22 Industrie des produits alimentaires, des boissons et du tabac	4,8	5,3	5,6	5,5	5,0
23 Industrie textile	7,4	7,6	8,4	8,6	8,6
24 Industrie du cuir	6,1	4,4	5,9	5,0	6,0
25 Industrie des chaussures et de l'habillement	5,0	6,1	7,7	6,6	6,5
26 Industrie du bois et du meuble en bois	7,4	7,8	8,0	7,4	7,2
27 Industrie du papier et fabrication d'articles en papier, imprimerie et édition	8,2	7,8	8,7	8,6	8,9
28 Industrie du caoutchouc, transformation des matières plastiques	8,7	7,6	8,9	8,7	9,7
29 Ensemble de l'industrie manufacturière	6,7	6,5	7,8	7,6	8,4
30 Bâtiment et génie civil	6,2	6,8	6,5	5,6	4,9
31 Commerce, restauration et hébergement, réparations	3,3	2,9	3,1	2,9	2,7
32 Commerce de gros, sauf récupération	3,3	2,8	3,0	2,8	2,5
33 Commerce de détail	3,1	3,1	2,8	2,8	2,8
34 Transports et communications	0,4	0,8	1,7	2,7	12,7
35 Auxiliaires financiers, affaires immobilières, services aux entreprises, location	16,6	16,0	15,1	13,8	15,7
36 Services d'hygiène publique, récréatifs, culturels et personnels	10,1	9,3	11,0	11,2	13,3

Source: Banque Nationale de Belgique, Centrale des Bilans.

(a) Rapport entre: bénéfice ou perte d'exploitation; dotations d'amortissement, de réduction de valeur et de provision pour risques et charges et: chiffres d'affaire; autres produits d'exploitation; subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics.

XVII-2 - Marge nette sur ventes (a)

En %

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984
1 Ensemble des entreprises	2,2	2,0	2,7	2,8	3,6
2 Agriculture, chasse,sylviculture et pêche	3,4	3,4	2,6	3,4	3,4
3 Energie et eau	3,1	2,6	3,0	5,0	16,3
4 Raffinage de pétrole, commerce de gros et de détail en produits pétroliers	3,0	0,2	0,1	0,5	0,7
5 Production et distribution d'énergie électrique, de gaz,de vapeur et d'eau chaude	3,1	3,6	15,2	16,6	18,4
6 Captage, épuration et distribution d'eau	15,1	12,0	10,3	11,6	15,5
7 Extraction et transformation de mineraux non énergétiques; industrie chimique	2,3	1,5	4,0	4,2	16,1
8 Production et première transformation des métaux	-1,9	-4,1	-0,7	-0,8	2,8
9 Sidérurgie	-4,9	-9,6	-4,1	-4,4	1,3
10 Production et première transformation des métaux non ferreux	2,4	2,3	2,5	2,2	4,0
11 Extraction de minéraux autres que métalliques et énergétiques; tourbières	6,4	5,5	6,2	8,5	8,7
12 Industrie des produits minéraux non métalliques	3,5	2,4	4,0	4,6	5,0
13 Industrie chimique	5,0	4,7	6,7	7,0	8,0
14 Industrie transformatrice des métaux, mécanique de précision	2,5	2,4	3,8	3,2	2,9
15 Transformation des métaux (tréfilage, étirage, laminage, revêtement, etc.)	0,9	3,3	3,4	3,1	4,3
16 Fabrication d'outillage et d'articles finis en métaux, ateliers mécaniques	3,7	2,4	5,1	5,7	5,4
17 Construction métallique,chaudronnerie, tolerie, construction navale et ferroviaire	-0,1	0,1	1,6	1,8	1,7
18 Construction mécanique, aéronautique, fabrication d'instruments de précision	4,2	4,4	5,4	4,6	4,5
19 Construction électrique, électronique, de machines de bureau, d'ordinateurs	2,7	13,0	13,9	13,6	11,6
20 Construction automobile, de cycles, motocycles et d'autre matériel de transport	1,4	0,9	3,3	2,0	1,3
21 Autres industries manufacturières	3,0	3,2	3,9	3,6	3,7
22 Industrie des produits alimentaires, des boissons et du tabac	1,9	2,5	2,9	2,8	2,7
23 Industrie textile	3,7	4,0	4,8	4,7	4,6
24 Industrie du cuir	3,6	2,9	4,1	3,4	4,4
25 Industrie des chaussures et de l'habillement	3,3	4,4	5,9	4,2	4,6
26 Industrie du bois et du meuble en bois	4,3	4,6	4,8	4,0	3,9
27 Industrie du papier et fabrication d'articles en papier, imprimerie et édition	4,2	3,5	4,7	4,5	4,6
28 Industrie du caoutchouc, transformation des matières plastiques	4,4	3,4	4,9	4,9	5,7
29 Ensemble de l'industrie manufacturière	2,6	2,4	3,9	3,7	4,4
30 Bâtiment et génie civil	3,0	3,4	3,0	1,9	1,5
31 Commerce, restauration et hébergement, réparations	2,0	1,6	1,8	1,6	1,6
32 Commerce de gros, sauf récupération	2,1	1,6	1,9	1,6	1,6
33 Commerce de détail	1,5	1,4	1,3	1,3	1,1
34 Transports et communications	-5,3	-4,6	-3,9	-3,1	6,4
35 Auxiliaires financiers, affaires immobilières, services aux entreprises, location	5,5	5,8	7,1	6,2	7,9
36 Services d'hygiène publique, récréatifs, culturels et personnels	5,4	4,2	5,0	5,0	5,6

Source: Banque Nationale de Belgique, Centrale des Bilans.

(a) Rapport entre: bénéfice ou perte d'exploitation; subsides en capital accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats et: chiffres d'affaires; autres produits d'exploitation; subsides d'exploitation et montant compensatoires obtenus des pouvoirs publics.

XVII-3 - Rentabilité nette des fonds propres après impôts (a)

En %

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984
1 Ensemble des entreprises	0,6	-1,4	5,5	4,9	8,5
2 Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	0,7	3,1	4,2	3,1	7,8
3 Energie et eau	8,5	6,8	8,9	10,1	10,1
4 Raffinage de pétrole, commerce de gros et de détail en produits pétroliers	13,4	-2,6	13,9	17,9	5,7
5 Production et distribution d'énergie électrique, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	15,1	14,1	14,7	13,2	13,4
6 Captage, épuration et distribution d'eau	1,9	1,4	1,2	1,5	1,9
7 Extraction et transformation de mineraux non énergétiques; industrie chimique	-3,2	-7,8	2,5	-3,8	12,0
8 Production et première transformation des métaux	-21,8	-30,9	-14,1	-63,2	4,4
9 Sidérurgie	-39,0	-50,2	-24,9	-169,5	17,8
10 Production et première transformation des métaux non ferreux	1,0	-1,0	-1,0	6,1	10,8
11 Extraction de minéraux autres que métalliques et énergétiques; tourbières	5,1	3,6	1,9	8,4	7,8
12 Industrie des produits minéraux non métalliques	-3,4	-6,5	-0,8	1,8	1,9
13 Industrie chimique	6,9	5,3	12,1	14,9	17,7
14 Industrie transformatrice des métaux, mécanique de précision	-0,4	-2,3	6,9	6,8	3,5
15 Transformation des métaux (tréfilage, étirage, laminage, revêtement, etc.)	-3,4	-2,8	-1,1	-3,2	-33,5
16 Fabrication d'outillage et d'articles finis en métaux, ateliers mécaniques	2,3	-3,5	7,1	12,2	9,0
17 Construction métallique, chaudronnerie, tolerie, construction navale et ferroviaire	-16,3	-10,4	2,8	1,2	-1,6
18 Construction mécanique, aéronautique, fabrication d'instruments de précision	2,4	0,8	4,1	5,3	6,2
19 Construction électrique, électronique, de machines de bureau, d'ordinateurs	0,3	0,9	5,9	5,9	4,6
20 Construction automobile, de cycles, motocycles et d'autre matériel de transport	1,2	-10,7	23,8	19,0	0,1
21 Autres industries manufacturières	3,4	0,7	7,2	7,0	9,0
22 Industrie des produits alimentaires, des boissons et du tabac	3,1	4,2	8,8	8,4	8,9
23 Industrie textile	1,7	0,7	4,7	5,5	7,6
24 Industrie du cuir	0,9	-5,5	6,5	4,8	8,4
25 Industrie des chaussures et de l'habillement	5,6	-7,6	3,9	2,1	13,7
26 Industrie du bois et du meuble en bois	4,6	4,3	6,1	3,2	3,7
27 Industrie du papier et fabrication d'articles en papier, imprimerie et édition	3,4	-4,3	6,9	8,4	7,2
28 Industrie du caoutchouc, transformation des matières plastiques	6,3	-2,5	6,3	6,6	10,2
29 Ensemble de l'industrie manufacturière	-0,5	-3,9	5,0	2,4	9,0
30 Bâtiment et génie civil	6,3	7,7	5,9	4,1	1,8
31 Commerce, restauration et hébergement, réparations	6,8	5,7	11,5	12,9	10,0
32 Commerce de gros, sauf récupération	7,4	5,6	13,5	13,6	10,4
33 Commerce de détail	5,8	7,0	1,1	11,0	5,5
34 Transports et communications	-49,7	-53,6	-48,3	-37,8	13,2
35 Auxiliaires financiers, affaires immobilières, services aux entreprises, location	-5,5	-6,4	1,1	0,9	7,3
36 Services d'hygiène publique, récréatifs, culturels et personnels	9,0	6,2	7,1	9,1	7,8

Source : Banque Nationale de Belgique, Centrale des Bilans.

(a) Rapport entre: bénéfice ou perte de l'excercice et: capital; primes d'émission; plus-values de réévaluation; réserves; bénéfice ou perte reporté(e); subsides en capital.

XVII-4 - Fonds propres comparés à l'ensemble des moyens d'action (a)

En %

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984
1 Ensemble des entreprises	25,3	24,1	26,3	28,1	29,8
2 Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	36,1	35,1	37,4	39,6	37,0
3 Energie et eau	32,4	28,5	27,3	39,0	43,7
4 Raffinage de pétrole, commerce de gros et de détail en produits pétroliers	27,2	25,6	26,2	28,7	30,0
5 Production et distribution d'énergie électrique, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	27,2	25,2	37,8	39,6	43,9
6 Captage, épuration et distribution d'eau	62,6	62,2	66,9	67,8	69,6
7 Extraction et transformation de mineraux non énergétiques; industrie chimique	30,8	30,1	31,0	30,8	34,4
8 Production et première transformation des métaux	20,9	22,4	21,6	17,4	24,4
9 Sidérurgie	17,6	20,7	18,9	11,4	22,4
10 Production et première transformation des métaux non ferreux	24,2	25,2	25,2	23,9	30,5
11 Extraction de minéraux autres que métalliques et énergétiques; tourbières	53,1	52,0	53,7	54,5	51,8
12 Industrie des produits minéraux non métalliques	36,8	36,0	36,8	40,6	40,0
13 Industrie chimique	38,1	34,9	37,0	37,6	39,0
14 Industrie transformatrice des métaux, mécanique de précision	24,4	24,1	24,4	26,4	27,0
15 Transformation des métaux (tréfilage, étirage, laminage, revêtement, etc.)	32,4	27,6	28,5	29,1	24,8
16 Fabrication d'outillage et d'articles finis en métaux, ateliers mécaniques	32,2	33,2	34,3	36,0	36,5
17 Construction métallique, chaudronnerie, tolerie, construction navale et ferroviaire	15,4	14,7	16,0	18,9	18,1
18 Construction mécanique, aéronautique, fabrication d'instruments de précision	27,4	26,2	26,7	28,8	26,7
19 Construction électrique, électronique, de machines de bureau, d'ordinateurs	25,8	27,6	25,9	27,8	29,0
20 Construction automobile, de cycles, motocycles et d'autre matériel de transport	19,6	18,5	22,1	21,9	27,7
21 Autres industries manufacturières	31,2	29,6	31,8	34,5	35,4
22 Industrie des produits alimentaires, des boissons et du tabac	33,1	31,6	32,4	35,5	36,1
23 Industrie textile	33,4	32,5	35,8	38,8	38,8
24 Industrie du cuir	27,6	30,8	36,2	33,9	35,3
25 Industrie des chaussures et de l'habillement	30,1	25,8	30,0	30,2	46,5
26 Industrie du bois et du meuble en bois	29,6	29,2	31,1	33,3	32,3
27 Industrie du papier et fabrication d'articles en papier, imprimerie et édition	30,5	29,2	32,5	34,1	32,8
28 Industrie du caoutchouc, transformation des matières plastiques	31,2	29,1	31,0	36,0	28,7
29 Ensemble de l'industrie manufacturière	29,1	28,3	29,4	30,8	32,7
30 Bâtiment et génie civil	18,3	18,8	19,9	20,7	19,2
31 Commerce, restauration et hébergement, réparations	22,5	22,6	22,8	24,6	23,2
32 Commerce de gros, sauf récupération	22,0	21,7	22,0	23,9	22,6
33 Commerce de détail	23,6	25,1	23,9	25,9	25,3
34 Transports et communications	17,3	15,0	14,0	18,1	25,2
35 Auxiliaires financiers, affaires immobilières, services aux entreprises, location	17,3	13,9	14,4	16,9	15,5
36 Services d'hygiène publique, récréatifs, culturels et personnels	39,0	42,4	43,4	44,8	48,4

Source: Banque Nationale de Belgique, Centrale des Bilans.

(a) Rapport entre: capital; primes d'émissions; plus-values de réévaluation; réserves; bénéfice ou perte reporté(e); subsides en capital et: total du passif.

XVII-5 - Rentabilité nette de l'actif total avant impôts et charge des dettes (a)

En %

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984
1 Ensemble des entreprises	4,4	4,1	5,8	5,4	6,6
2 Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	4,8	6,2	6,5	5,0	7,3
3 Energie et eau	6,5	5,0	5,8	7,1	7,0
4 Raffinage de pétrole, commerce de gros et de détail en produits pétroliers	10,3	4,7	7,9	9,2	4,3
5 Production et distribution d'énergie électrique, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	7,1	6,6	8,1	8,1	8,5
6 Captage, épuration et distribution d'eau	1,5	1,1	1,3	1,4	2,2
7 Extraction et transformation de mineraux non énergétiques; industrie chimique	3,5	2,6	6,2	3,8	10,0
8 Production et première transformation des métaux	-1,2	-3,1	1,2	-7,2	5,3
9 Sidérurgie	-3,9	-6,6	-0,3	-15,3	8,0
10 Production et première transformation des métaux non ferreux	4,7	3,4	3,7	4,3	6,5
11 Extraction de minéraux autres que métalliques et énergétiques; tourbières	8,1	6,6	5,9	10,0	9,4
12 Industrie des produits minéraux non métalliques	3,3	2,4	4,1	4,4	4,2
13 Industrie chimique	8,2	8,0	11,4	11,9	14,4
14 Industrie transformatrice des métaux, mécanique de précision	3,9	3,6	6,3	5,5	4,7
15 Transformation des métaux (tréfilage, étirage, laminage, revêtement, etc.)	2,6	3,4	3,9	3,1	-2,6
16 Fabrication d'outillage et d'articles finis en métaux, ateliers mécaniques	5,8	4,1	8,7	10,1	9,0
17 Construction métallique, chaudronnerie, tolerie, construction navale et ferroviaire	0,4	0,5	2,2	1,6	1,3
18 Construction mécanique, aéronautique, fabrication d'instruments de précision	5,0	4,9	6,4	5,7	5,7
19 Construction électrique, électronique, de machines de bureau, d'ordinateurs	3,9	4,4	5,8	5,3	5,1
20 Construction automobile, de cycles, motocycles et d'autre matériel de transport	4,9	3,0	12,1	8,8	3,9
21 Autres industries manufacturières	5,9	5,5	7,6	7,0	7,9
22 Industrie des produits alimentaires, des boissons et du tabac	5,3	6,2	7,8	7,3	7,7
23 Industrie textile	5,0	4,9	6,5	6,2	7,2
24 Industrie du cuir	4,8	4,1	7,6	5,6	7,6
25 Industrie des chaussures et de l'habillement	7,6	5,7	9,4	5,5	9,7
26 Industrie du bois et du meuble en bois	6,6	6,8	7,3	5,9	6,3
27 Industrie du papier et fabrication d'articles en papier, imprimerie et édition	6,8	4,0	7,6	7,6	7,8
28 Industrie du caoutchouc, transformation des matières plastiques	7,4	4,8	8,0	7,6	8,8
29 Ensemble de l'industrie manufacturière	4,3	3,7	6,6	5,3	7,8
30 Bâtiment et génie civil	4,0	4,1	3,8	2,9	2,1
31 Commerce, restauration et hébergement, réparations	6,8	6,7	7,9	7,5	6,7
32 Commerce de gros, sauf récupération	7,1	6,8	8,4	7,8	6,8
33 Commerce de détail	5,6	6,1	4,3	6,3	5,0
34 Transports et communications	-4,4	-3,9	-2,3	-2,7	5,9
35 Auxiliaires financiers, affaires immobilières, services aux entreprises, location	2,5	2,7	3,6	3,6	4,4
36 Services d'hygiène publique, récréatifs, culturels et personnels	9,3	6,9	6,6	8,1	7,1

Source: Banque Nationale de Belgique, Centrale des Bilans.

(a) Rapport entre: bénéfice ou perte de l'excercice; charges financières; impôts sur le résultat de l'excercice
et: total de l'actif.

XVII-6 - Liquidité au sens strict (a)

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984
1 Ensemble des entreprises	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8
2 Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
3 Energie et eau	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7
4 Raffinage de pétrole, commerce de gros et de détail en produits pétroliers	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9
5 Production et distribution d'énergie électrique, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	0,7	0,7	0,8	0,8	0,7
6 Captage, épuration et distribution d'eau	1,6	1,5	1,5	1,7	1,8
7 Extraction et transformation de mineraux non énergétiques; industrie chimique	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9
8 Production et première transformation des métaux	0,5	0,5	0,6	0,7	0,8
9 Sidérurgie	0,6	0,6	0,7	0,7	1,1
10 Production et première transformation des métaux non ferreux	0,3	0,4	0,3	0,5	0,5
11 Extraction de minéraux autres que métalliques et énergétiques; tourbières	0,9	0,9	1,1	1,0	1,0
12 Industrie des produits minéraux non métalliques	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9
13 Industrie chimique	0,9	0,9	0,9	1,0	0,9
14 Industrie transformatrice des métaux, mécanique de précision	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
15 Transformation des métaux (tréfilage, étirage, laminage, revêtement, etc.)	0,7	0,6	0,7	0,9	0,7
16 Fabrication d'outillage et d'articles finis en métaux, ateliers mécaniques	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
17 Construction métallique, chaudronnerie, tolerie, construction navale et ferroviaire	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6
18 Construction mécanique, aéronautique, fabrication d'instruments de précision	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7
19 Construction électrique, électronique, de machines de bureau, d'ordinateurs	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9
20 Construction automobile, de cycles, motocycles et d'autre matériel de transport	0,6	0,7	0,7	0,6	0,6
21 Autres industries manufacturières	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9
22 Industrie des produits alimentaires, des boissons et du tabac	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
23 Industrie textile	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9
24 Industrie du cuir	0,5	0,8	0,7	0,7	0,6
25 Industrie des chaussures et de l'habillement	0,8	0,8	0,8	0,8	1,6
26 Industrie du bois et du meuble en bois	0,7	0,8	0,8	0,8	0,9
27 Industrie du papier et fabrication d'articles en papier, imprimerie et édition	0,9	0,9	0,9	1,0	0,9
28 Industrie du caoutchouc, transformation des matières plastiques	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9
29 Ensemble de l'industrie manufacturière	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8
30 Bâtiment et génie civil	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6
31 Commerce, restauration et hébergement, réparations	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
32 Commerce de gros, sauf récupération	0,8	0,8	0,9	0,9	0,8
33 Commerce de détail	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
34 Transports et communications	1,0	1,0	1,0	1,1	0,9
35 Auxiliaires financiers, affaires immobilières, services aux entreprises, location	0,7	0,7	0,6	0,8	0,9
36 Services d'hygiène publique, récréatifs, culturels et personnels	1,1	1,1	1,1	1,2	1,4

Source: Banque Nationale de Belgique, Centrale des Bilans.

(a) Rapport entre: créances à un an au plus; placements de trésorerie; valeurs disponibles
et: dettes à un an au plus.

XVII-7 - Cash-flow par rapport aux fonds propres (a)

En %

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984
1 Ensemble des entreprises	20,9	20,9	26,2	26,6	26,4
2 Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	11,1	16,2	17,6	15,7	20,5
3 Energie et eau	23,4	24,1	21,6	20,8	21,0
4 Raffinage de pétrole, commerce de gros et de détail en produits pétroliers	30,9	30,3	44,2	33,3	21,3
5 Production et distribution d'énergie électrique, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	31,1	32,7	25,0	23,5	22,9
6 Captage, épuration et distribution d'eau	2,8	2,0	2,5	2,7	3,6
7 Extraction et transformation de mineraux non énergétiques; industrie chimique	19,9	15,4	27,2	38,3	35,5
8 Production et première transformation des métaux	7,6	-2,4	17,6	72,6	44,4
9 Sidérurgie	-0,2	-15,2	16,0	133,4	66,7
10 Production et première transformation des métaux non ferreux	22,3	14,4	18,7	20,9	28,6
11 Extraction de minéraux autres que métalliques et énergétiques; tourbières	20,9	18,2	18,0	21,2	20,9
12 Industrie des produits minéraux non métalliques	20,9	17,8	21,1	18,9	23,8
13 Industrie chimique	26,2	25,4	34,5	32,8	35,5
14 Industrie transformatrice des métaux, mécanique de précision	24,4	23,6	34,8	33,6	37,0
15 Transformation des métaux (tréfilage, étirage, laminage, revêtement, etc.)	12,0	19,2	20,1	41,2	9,8
16 Fabrication d'outillage et d'articles finis en métaux, ateliers mécaniques	20,0	13,1	22,7	29,1	27,8
17 Construction métallique, chaudronnerie, tolerie, construction navale et ferroviaire	7,9	7,5	22,9	23,4	25,2
18 Construction mécanique, aéronautique, fabricationd'instruments de précision	21,1	20,2	23,8	23,1	26,4
19 Construction électrique, électronique, de machines de bureau, d'ordinateurs	30,6	36,1	47,1	44,7	54,0
20 Construction automobile, de cycles, motocycles et d'autre matériel de transport	33,3	17,7	51,8	47,1	33,9
21 Autres industries manufacturières	21,9	22,7	26,7	24,6	24,8
22 Industrie des produits alimentaires, des boissons et du tabac	21,1	26,3	29,6	26,1	24,0
23 Industrie textile	19,0	19,1	22,0	21,0	23,4
24 Industrie du cuir	14,3	4,2	16,6	13,3	8,7
25 Industrie des chaussures et de l'habillement	16,1	5,2	15,2	17,9	17,9
26 Industrie du bois et du meuble en bois	24,3	23,8	25,9	21,5	22,0
27 Industrie du papier et fabrication d'articles en papier, imprimerie et édition	25,5	24,3	26,9	28,0	30,2
28 Industrie du caoutchouc, transformation des matières plastiques	27,2	19,1	27,0	25,3	33,3
29 Ensemble de l'industrie manufacturière	21,6	19,6	28,8	32,4	32,1
30 Bâtiment et génie civil	26,2	26,7	25,5	21,4	19,9
31 Commerce, restauration et hébergement, réparations	22,9	25,1	30,9	28,1	25,3
32 Commerce de gros, sauf récupération	22,2	24,9	31,9	28,1	24,8
33 Commerce de détail	27,1	26,9	27,8	30,3	24,5
34 Transports et communications	-6,9	-4,6	11,1	3,4	22,7
35 Auxiliaires financiers, affaires immobilières, services aux entreprises, location	16,7	18,4	20,7	19,5	26,4
36 Services d'hygiène publique, récréatifs, culturels et personnels	26,0	21,3	19,1	23,9	20,7

Source: Banque Nationale de Belgique, Centrale des Bilans.

(a) Rapport entre: bénéfice ou perte de l'excercice; dotations d'amortissement, de réduction de valeur et de provision pour risques et charges; reprises d'amortissements, de réduction de valeur et de provision pour risques et charges; moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés; subsides en capital accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats
et: capital; primes d'émission; plus-values de réévaluation; réserves; bénéfice ou perte reporté(e); subsides en capital.

XVII-8 - Globalisation des bilans établie sur base d'un échantillon pour l'ensemble des entreprises qui ont publié un schéma complet et pour l'ensemble de l'industrie manufacturière

En millions de francs et variation en %

DESIGNATION	Ensemble des entreprises (9 482)				Industrie manufacturière (3 061)			
	1983	1984	(a)	84/83	1983	1984	(a)	84/83
ACTIF								
Frais d'établissement	12 925	10 441	0,2	-19,2	5 516	3 042	0,1	-44,9
Immobilisations incorporelles	122 305	125 724	2,3	2,8	30 725	27 583	1,4	-10,2
Immobilisations corporelles	1 633 075	1 721 216	31,7	5,4	428 898	462 991	22,7	7,9
Immoblisations financières	425 943	481 202	8,9	13,0	183 538	201 260	9,9	9,7
Créances à plus d'un an	118 798	120 151	2,2	1,1	31 990	24 950	1,2	-22,0
Stocks	946 216	1 023 196	18,8	8,1	485 423	524 378	25,8	8,0
Créances à un an au plus	1 421 243	1 514 664	27,9	6,6	615 538	653 513	32,1	6,2
Placements de trésorerie	123 568	196 286	3,6	58,8	44 483	77 926	3,8	75,2
Valeurs disponibles	216 814	156 094	2,9	-28,0	73 777	47 497	2,3	-35,6
Comptes de régularisation	98 897	85 242	1,6	-13,8	15 625	13 224	0,6	-15,4
Total de l'ACTIF	5 119 784	5 434 216	100,0	6,1	1 915 514	2 036 366	100,0	6,3
PASSIF								
Capital	926 241	976 628	18,0	5,4	373 114	385 156	18,9	3,2
Primes d'émission	51 458	53 776	1,0	4,5	19 376	31 068	1,5	60,3
Réserves	378 185	416 818	7,7	10,2	192 260	215 329	10,6	12,0
Bénéfice ou perte reporté(e)	-74 096	-63 780	-1,2	-13,9	-35 349	-16 905	-0,8	-52,2
Plus-values de réévaluation	173 222	178 563	3,3	3,1	29 375	28 477	1,4	-3,1
Subsides reçus en capital	90 118	100 075	1,8	11,0	14 953	16 457	0,8	10,1
Provision pour risques et charges	120 674	101 875	1,9	-15,6	67 308	43 803	2,2	-34,9
Dettes à plus d'un an	1 160 783	1 203 108	22,1	3,6	317 386	338 439	16,6	6,6
Dettes à un an au plus	2 172 528	2 356 262	43,4	8,5	892 747	955 471	46,9	7,0
Comptes de régularisation	120 673	110 889	2,0	-8,1	44 345	39 071	1,9	-11,9
Total du PASSIF	5 119 784	5 434 216	100,0	6,1	1 915 514	2 036 366	100,0	6,3

Source: Banque Nationale de Belgique, Centrale des Bilans.

(a) Part en % du total en 1984.

XVII-9 - Globalisation des comptes de résultats établie sur base d'un échantillon pour l'ensemble des entreprises qui ont publié un schéma complet et pour l'ensemble de l'industrie manufacturière

En millions de francs et variation en %

DESIGNATION	Ensemble des entreprises			Industrie manufacturière		
	1983	1984	84/83	1983	1984	84/83
Ventes et prestations	7 002 796	7 865 204	12,3	2 975 783	3 282 356	10,3
Chiffre d'affaires	6 789 079	7 635 052	12,5	2 835 174	3 162 406	11,5
Variations des stocks	-7 460	31 912		14 976	22 125	47,7
Travaux internes valorisés	42 526	43 486	2,3	22 282	25 621	15,0
Autres produits d'exploitation	178 651	154 753	-13,4	103 351	72 204	-30,1
Coût des ventes et des prestations	6 818 764	7 649 547	12,2	2 866 187	3 150 818	9,9
Achats de matières premières	4 573 658	5 299 099	15,9	1 790 550	1 987 157	11,0
Achats de biens et services divers	918 661	920 506	0,2	373 054	401 077	7,5
Coût de personnel	1 025 684	1 100 222	7,3	564 239	607 130	7,6
Amortissements, réductions et provisions	229 386	254 019	10,7	115 230	132 032	14,6
Autres charges d'exploitation	71 375	75 701	6,1	23 114	23 421	1,3
Résultats d'exploitation	184 032	215 657	17,2	109 597	131 538	20,0
Produits financiers	136 874	151 264	10,5	41 406	47 477	14,7
Charges financières	211 570	222 759	5,3	85 599	89 808	4,9
Résultats financiers	-74 696	-71 495	-4,3	-44 193	-42 331	-4,2
Produits exceptionnels	109 314	93 481	-14,5	62 769	61 969	-1,3
Charges exceptionnelles	127 935	92 772	-27,5	87 577	60 533	-30,9
Résultats exceptionnels	-18 621	709		-24 808	1 436	
Reprises de provisions fiscales	3 136	3 140	0,1	1 573	1 703	8,3
Impôts sur le résultat	54 490	61 102	12,1	31 724	39 015	23,0
Solde de l'impôt	-51 353	-57 962	12,9	-30 151	-37 311	23,7
Bénéfice ou perte (-de l'excercice	39 361	86 910	120,8	10 444	53 332	410,6
Bénéfice ou perte (-) reporté(e)	-93 949	-73 794	-21,5	-57 287	-34 906	-39,1
Bénéfice à affecter ou perte (-) à imputer	-54 588	13 116		-46 842	18 427	
Dotation aux réserves (-)	-11 492	-30 472	165,2	692	-14 427	
Prélèvement sur le capital (+)	49 574	15 909	-67,9	45 996	12 791	-72,2
Rémunération du capital (-)	-94 968	-104 435	10,0	-33 900	-34 744	2,5
Administrateurs ou gérants (-)	-2 118	-2 014	-4,9	- 605	- 725	19,8
Autres allocataires (-)	-1 714	-1 200	-30,0	- 696	- 144	-79,3
Autre bénéfice (-) ou perte à reporter	115 306	109 096	-5,4	35 356	18 821	-46,8
Apurement de pertes	41 210	45 316	10,0	7	1 916	
Bénéfice (-) ou perte à reporter	74 096	63 780	-13,9	35 349	16 905	-52,2

Source: Banque Nationale de Belgique, Centrale des Bilans.

XVII-10 - Nombre d'entreprises faillies par forme juridique

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
SA	470	521	500	475	451	496
SPRL	1 104	1 355	1 419	1 412	1 428	1 536
Autres sociétés	77	76	75	74	101	106
Personnes physiques	1 868	2 181	2 236	2 157	2 046	1 961
TOTAL	3 519	4 133	4 230	4 118	4 026	4 099

Source: Dun and Bradstreet; Eurinform.

XVII-11 - Nombre d'entreprises faillies par province

PROVINCES	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Anvers	640	704	698	651	696	765
Brabant	1 200	1 266	1 236	1 160	1 164	1 207
Flandre occidentale	307	367	447	392	396	392
Flandre orientale	273	394	358	459	356	344
Hainaut	371	431	493	486	457	498
Liège	360	430	456	453	454	403
Limbourg	161	312	306	276	264	206
Luxembourg	71	58	74	79	77	95
Namur	136	171	162	162	162	189
TOTAL	3 519	4 133	4 230	4 118	4 026	4 099

Source: Dun and Bradstreet; Eurinform.

XVIII. DONNEES INTERNATIONALES

Introduction		290
A. COMPTES NATIONAUX		291
XVIII-1	Produit national brut	291
XVIII-2	Formation brute de capital	
B. PRODUCTION INDUSTRIELLE		291
XVIII-3	Production industrielle totale	291
XVIII-4	Industries manufacturières	292
XVIII-5	Biens d'équipement	292
XVIII-6	Biens de consommation	292
XVIII-7	Biens intermédiaires	293
C. CONSOMMATION, PRIX ET SALAIRES		293
XVIII-8	Consommation privée	293
XVIII-9	Prix	293
XVIII-10	Salaires	294
D. COMMERCE EXTERIEUR		294
XVIII-11	Solde de la balance commerciale	294
XVIII-12	Balance des paiements: solde du compte courant	294
E. CHOMAGE ET EMPLOI		295
XVIII-13	Taux de chômage	295
XVIII-14	Emploi total	295
XVIII-15	Emploi salarié total	295
XVIII-16	Emploi salarié dans l'industrie	296
XVIII-17	Emploi salarié dans les services	296
F. TAUX D'INTERET		296
XVIII-18	Taux d'intérêt à court terme	296
XVIII-19	Taux d'intérêt à long terme	297
G. FINANCES PUBLIQUES		297
XVIII-20	Solde des finances publiques	297

INTRODUCTION

La composition de ce chapitre a été fondamentalement modifiée par rapport à l'année passée. Les données par sujet des différents pays ont été rassemblées afin de faciliter les comparaisons internationales. Les informations proviennent dans leur majorité de l'OCDE (1). Pour le PNB et l'emploi, la source essentielle est Eurostat. La formation brute du capital a été intégrée au tableau sur l'investissement (tableau XVIII-2) (2) vu le peu de données conjoncturelles disponibles.

Puisque dans de nombreux pays une attention toute particulière est accordée à l'évolution des finances publiques, un aperçu du solde des Pouvoirs publics dans leur ensemble ainsi que de celui du seul Etat central est repris au tableau XVIII-20. La différence entre les deux est parfois considérable et se limiter au solde financier du seul Pouvoir central pourrait conduire à des interpr'etations biaisées (3). Le gouvernement ne fait pas appel aux moyens financiers nationaux et internationaux à concurrence du déficit de l'administration centrale mais bien à celui de l'ensemble des administrations publiques.

Du tableau XVIII-1, il ressort que le PNB belge en 1985 ne dépasse que de 3 % son niveau de 1980; une aussi faible croissance n'est enregistrée que par les Pays-Bas. Les Etats-Unis, qui ont vu leur rythme d'expansion diminuer en 1985, et le Japon ont connu la plus forte croissance. Il est par ailleurs étonnant que pour trois pays seulement la formation brute du capital ait été plus élevée qu'en 1980. La Belgique est le pays le plus faible de tous et réussit nettement moins bien que le reste de l'Europe des 10 (tableau XVIII-2).

La production industrielle (tableaux XVIII-3 à 7) a cru le plus rapidement au Japon et aux Etats-Unis. Le Royaume Uni et la République fédérale d'Allemagne sont à la tête des pays européens, suivis de près par la Belgique et les Pays-Bas alors que la production industrielle en France n'est pas plus élevée qu'en 1980 et que celle de l'Italie se situe encore plus bas.

Le déficit du commerce extérieur des Etats-Unis se creuse encore (tableaux XVIII-11 et 12), tandis que les pays qui réalisent généralement un surplus, l'augmentent encore en 1985. La Belgique et la France, présentant d'ordinaire une balance commerciale déficitaire, améliorent leur position et enregistrent même, sur le compte courant de la balance des paiements, un solde positif en 1985.

Sauf aux Etats-Unis, le chômage a à peine baissé (tableau XVIII-13). Le taux de chômage - plus bas en 1985 qu'en 1984 - en Belgique et aux Pays-Bas est essentiellement dû aux modifications de réglementations. L'évolution des chiffres d'emploi (disponibles jusqu'en 1984, tableaux XVIII- 14 à 17) ne laisse apparaître une amélioration sensible qu'aux Etats-Unis alors que dans la plupart des autres pays se poursuit un certain statu quo. L'expansion ou le maintien sont en majeure partie dus à la mise au travail dans le secteur tertiaire.

Enfin les taux d'intérêt maintiennent en 1985 leur tendance à la baisse (tableaux XVIII-18 et 19). Face au ralentissement de l'inflation (tableau XVIII-8), l'évolution n'a pas été spectaculaire. Les taux d'intérêt réels n'ont pas baissé et restent à un niveau assez élevé.

NOTES

(1) *Main Economic Indicators*, OCDE.
(2) *Eurostatistiques, données pour l'analyse de la conjoncture*, Eurostat.
(3) Ce qui existait et existe encore pour le déficit des finances publiques des Etats-Unis. Le déficit des pouvoirs publics au sens large est de loin inférieur à celui du gouvernement fédéral. Voir à ce sujet VAN WESEMAEL, E., Le déficit budgétaire des Etats-Unis et le Gramm-Rudman-Hollings Amendment, *Aperçu économique trimestriel*, no 1/86, Ministère des Affaires économiques, DGED, pp. 43-53.

A. COMPTES NATIONAUX

XVIII-1 - Produit national brut

Aux prix de 1980, 1980 = 100

PAYS	1982	1983	1984	1985
Belgique	100,0	99,9	101,3	102,9
Etats-Unis	100,3	103,3	110,7	113,3
Japon	106,8	110,1	116,5	121,5
R.F. d'Allemagne	99,5	100,7	103,3	106,0
France	102,3	103,0	104,4	105,5
Italie	99,7	99,2	101,8	104,1
Royaume-Uni	100,1	103,5	105,3	108,5
Pays-Bas	97,9	98,8	100,5	102,7
CEE (10)	100,4	101,6	103,7	106,0

Source: Eurostatistiques, données pour l'analyse de la conjoncture.

XVIII-2 - Formation brute de capital

Aux prix de 1980, 1980 = 100

PAYS	1982	1983	1984	1985
Belgique	82,2	79,0	79,7	82,4
Etats-Unis	94,4	102,1	120,4	129,4
Japon	104,0	103,8	109,7	115,0
R.F. d'Allemagne	90,2	93,0	93,8	93,0
France	99,6	97,4	95,2	95,0
Italie	95,4	91,7	95,5	99,1
Royaume-Uni	96,4	100,9	109,1	110,4
Pays-Bas	85,9	86,3	90,0	92,1
CEE (10)	94,5	94,2	95,4	96,8

Source: Eurostatistiques, données pour l'analyse de la conjoncture.

B. PRODUCTION INDUSTRIELLE

XVIII-3 - Production industrielle totale

1980 = 100

PAYS	1982	1983	1984	1985
Belgique	97,4	99,3	102,2	104,2
Etats-Unis	94,9	100,6	112,1	114,6
Japon	101,4	105,0	116,5	121,7
R.F. d'Allemagne	95,6	96,3	99,6	105,0
France	97,0	98,0	100,0	100,0
Italie	94,8	92,5	95,6	96,9
Pays-Bas	94,0	96,0	101,0	104,0
Royaume-Uni	98,4	101,9	103,2	108,0

Source: OCDE.

XVIII-4 - Industries manufacturières

1980 = 100

PAYS	1982	1983	1984	1985
Belgique	97,6	99,6	102,8	104,4
Etats-Unis	94,5	101,9	114,5	117,5
Japon	101,4	104,9	116,7	122,0
R.F. d'Allemagne	95,4	96,3	99,5	105,1
France	95,0	95,0	97,0	97,0
Italie	95,1	91,9	95,1	96,1
Pays-Bas	98,0	99,0	105,0	107,0

Source : OCDE.

XVIII-5 - Biens d'équipement

1980 = 100

PAYS	1982	1983	1984	1985
Belgique	97,8	102,5	103,1	105,5
Etats-Unis (a)	96,3	97,0	113,0	121,0
Japon	106,4	106,5	123,3	134,0
R.F. d'Allemagne	99,1	98,7	102,2	112,7
France	103,0	100,0	100,0	100,0
Italie	95,8	92,6	94,4	99,2
Royaume-Uni	92,4	93,0	97,0	102,8

(a) Y compris les biens destinés à la défense.

Source : OCDE.

XVIII-6 - Biens de consommation

1980 = 100

PAYS	1982	1983	1984	1985
Belgique (a)	104,2	106,6	109,3	112,3
Belgique (b)	99,9	101,3	99,9	101,0
Etats-Unis	98,7	106,4	115,1	117,5
Japon (a)	106,5	110,0	113,0	116,2
Japon (b)	110,1	117,5	136,9	147,7
R.F. d'Allemagne	90,3	91,5	94,0	95,1
France	100,0	103,0	105,0	107,0
Italie	97,6	94,2	96,3	97,5
Royaume -Uni	95,8	98,9	101,7	104,0

(a) Biens de consommation non durables.

(b) Biens de consommation durables.

Source : OCDE.

XVIII-7 - Biens intermédiaires

1980 = 100

PAYS	1982	1983	1984	1985
Belgique	94,3	95,8	99,9	101,2
Etats-Unis	95,1	104,0	116,8	122,1
Japon	96,4	100,5	111,5	114,6
R.F. d'Allemagne	91,1	94,0	97,8	99,1
France	94,0	94,0	95,0	94,0
Italie (a)	93,7	90,9	95,2	94,9
Royaume-Uni	102,3	107,6	106,8	112,3

(a) Produits de base pour l'industrie.

Source : OCDE.

C. CONSOMMATION, PRIX ET SALAIRES

XVIII-8 - Consommation privée (a)

1980 = 100

PAYS	1982	1983	1984	1985
Belgique	115,0	121,0	129,0	129,0
Etats-Unis	112,0	122,3	135,1	143,7
Japon	108,0	109,0	109,0	111,0
R.F. d'Allemagne	105,0	108,0	111,0	114,0
France	128,3	136,4	146,3	156,2
Italie	145,0	168,0	201,0	228,0
Pays-Bas	103,0	102,0	102,0	105,0
Royaume-Uni	117,1	127,6	137,5	149,5

(a) Commerce de détail en valeur; définition différente selon le pays.

Source: OCDE.

XVIII-9 - Prix (a)

1980 = 100

PAYS	1982	1983	1984	1985
Belgique	117,0	126,0	134,0	140,5
Etats-Unis	116,9	120,4	124,5	128,8
Japon	107,8	109,8	112,3	114,6
R.F. d'Allemagne	111,5	114,8	118,4	121,0
France	126,6	138,7	149,2	157,9
Italie	138,1	158,8	175,6	190,7
Pays-Bas	113,1	116,1	120,0	122,7
Royaume-Uni	121,4	127,1	133,1	141,5

(a) Indice des prix à la consommation.

Source : OCDE.

XVIII-10 - Salaires (a)

1980 = 100

PAYS	1982	1983	1984	1985
Belgique	117,0	124,0	130,0	134,0
Etats-Unis	117,0	121,0	126,0	131,0
Japon	110,7	115,0	120,3	125,1
R.F. d'Allemagne	110,0	114,0	117,0	122,0
France	131,9	146,7	158,0	167,1
Italie	144,1	172,3	192,0	212,9
Pays-Bas	110,0	113,0	114,0	120,0
Royaume-Uni	125,9	137,2	149,2	162,8

Source : OCDE.

(a) Etats-Unis: gains horaires bruts par travailleur; Japon: ouvriers employés régulièrement dans les entreprises avec plus de 30 personnes occupées; République fédérale d'Allemagne: gains horaires dans l'industrie manufacturière, entreprises avec au moins 10 personnes employées; France et Italie: gains horaires dans l'industrie; Belgique et Pays-Bas: gains horaires dans l'industrie manufacturière; Royaume-uni: gains hebdomadaires de tous les salariés.

D. COMMERCE EXTERIEUR

XVIII-11 - Solde de la balance commerciale (a)

moyennes mensuelles

PAYS	1982	1983	1984	1985
Belgique	-21,57	-14,12	-16,97	-12,44
Etats-Unis	-3 551	-5 778	-10 276	-12 373
Japon	148	408	667	906
R.F. d'Allemagne	4,27	3,51	4,50	6,11
France	-7,78	-4,09	-2,02	-2,02
Italie	-1 414	-956	-1 597	-1 926
Pays-Bas	434	938	981	882
Royaume-Uni	-117	-457	-673	-524

Source : OCDE.

(a) Belgique: milliards de BEF; Etats Unis: millions de USD; Japon: milliards de JPY; République fédérale d'Allemagne: milliards de DEM; France: milliard de FRF; Italie: milliards de ITL; Pays-Bas: milliard s de NLG; Royaume-uni: millions de GBP.

XVIII-12 - Balance des paiements: solde du compte courant (a)

moyennes mensuelles

PAYS	1982	1983	1984	1985
Belgique	-110,2	-18,6	-2,6	36,0
Etats-Unis	-8,1	-46,0	-107,4	-117,7
Japon	6 850	20 799	35 003	49 169
R.F. d'Allemagne	9 868	10 574	19 894	38 818
France	-79,3	-33,8	-6,6	5,1
Italie	-7 412	1 183	-5 084	--
Pays-Bas	9 790	10 734	16 632	18 006
Royaume-Uni	4 032	3 163	1 562	3 763

Source : OCDE.

(a) Belgique: milliards de BEF; Etats Unis: millions de USD; Japon: milliards de JPY; République fédérale d'Allemagne: milliards de DEM; France: milliard de FRF; Italie: milliards de ITL; Pays-Bas: milliard s de NLG; Royaume-uni: millions de GBP.

E. CHOMAGE ET EMPLOI

XVIII-13 - Taux de chômage (a)

En pour-cent

PAYS	1982	1983	1984	1985
Belgique	13,1	13,9	14,0	13,2
Etats-Unis	9,5	9,5	7,4	7,1
Japon	2,4	2,6	2,7	2,6
R.F. d'Allemagne	6,1	8,0	8,5	8,6
France	8,0	8,3	9,7	10,1
Italie	8,9	9,8	10,2	10,5
Pays-Bas	11,4	13,7	14,0	13,0
Royaume-Uni	12,3	12,5	12,8	13,0

Source : OCDE.

(a) Taux de chômage standardisés calculés par l'OCDE sur base des statistiques nationales lesquelles sont corrigées, pour autant que les données disponibles le permettent, de façon à les rendre conformes aux définitions internationales.

XVIII-14 - Emploi total

1 000

PAYS	1982	1983	1984	1985
Belgique	3 627	3 578	3 542	3 546
Etats-Unis	100 397	99 526	100 834	105 005
Japon	55 810	56 380	57 330	57 660
R.F. d'Allemagne	25 566	25 100	24 690	24 649
France	21 226	21 254	21 154	20 941
Italie	20 361	20 297	20 350	20 423
Pays-Bas	5 072	5 010	4 932	4 940
Royaume-Uni	23 989	23 570	23271	23 646
CEE (10)	107 097	106 027	105 173	105 413

Source : Eurostatistiques,données pour l'analyse de la conjoncture.

XVIII-15 - Emploi salarié total

(i)1 000

PAYS	1982	1983	1984	1985
Belgique	3 006	2 958	2 916	2 908
Etats-Unis	91 007	89 967	91 075	-
Japon	40 370	40 980	42 080	42 650
R.F. d'Allemagne	22 311	21 863	21 465	21 420
France	17 672	17 755	17 722	17 575
Italie	14 495	14 472	14 360	14 253
Pays-Bas	4 433	4 388	4 329	4 340
Royaume-Uni	21 870	21 400	21 050	21 152
CEE (10)	88 553	87 631	86 594	86 474

Source : Eurostatistiques, données pour l'analyse de la conjoncture.

XVIII-16 - Emploi salarié dans l'industrie

1 000

PAYS	1982	1983	1984	1985
Belgique	1 095	1 041	1 003	979
R.F. d'Allemagne	10 529	10 129	9 766	9 663
France	6 845	6 732	6 549	6 322
Italie	6 467	6 327	6 148	5 885
Pays-Bas	1 436	1 369	1 302	1 270
Royaume-Uni	8 068	7 639	7 274	7 131
CEE (10)	36 178	34 945	33 685	--

Source : Eurostatistiques, données pour l'analyse de la conjoncture.

XVIII-17 - Emploi salarié dans les services

1 000

PAYS	1982	1983	1984	1985
Belgique	1 900	1 906	1 902	1 917
R.F. d'Allemagne	11 535	11 489	11 453	11 506
France	10 518	10 724	10 880	10 969
Italie	502	512	513	515
Pays-Bas	2 933	2 954	2 963	3 007
Royaume-Uni	13 450	13 407	13 427	13 681
CEE (10)	50 278	50 644	50 896	--

Source : Eurostatistiques, données pour l'analyse de la conjoncture.

F. TAUX D'INTERET

XVIII-18 - Taux d'intérêt à court terme (a)

En pour-cent

PAYS	1982	1983	1984	1985
Belgique	12,25	10,85	10,75	9,75
Etats-Unis	7,98	8,94	7,75	7,05
Japon	6,96	6,45	6,33	7,36
R.F. d'Allemagne	6,62	6,48	5,83	4,83
France	12,88	12,27	10,95	9,02
Italie	19,11	16,95	14,69	13,10
Pays-Bas	5,73	6,18	5,80	5,82
Royaume-Uni	9,72	8,84	9,12	11,17

Source : OCDE.

(a) Belgique: certificats du trésor à 3 mois; Etats-Unis: Treasury bills à 3 mois; Japon: taux «Gensaki'à 3 mois; République fédérale d'Allemagne: prêts à 3 mois (Francfort); France: taux au jour le jour; Italie: certificats du trésor à 6 mois; Pays-Bas: prêts à 3 mois aux autorités locales; Royaume-Uni: bons du trésor à 91 jours; toutes les données fin d'année.

XVIII-19 - Taux d'intérêt à long terme (a)

En pour-cent

PAYS	1982	1983	1984	1985
Belgique	12,66	11,89	11,56	9,60
Etats-Unis	10,33	11,44	11,21	9,60
Japon	7,50	6,94	6,30	5,82
R.F. d'Allemagne	7,90	8,20	7,00	6,50
France	15,71	13,99	11,91	11,17
Italie	19,70	17,69	14,52	13,66
Pays-Bas	7,63	8,49	7,44	6,96
Royaume-Uni	10,20	9,90	9,99	9,89

Source : OCDE.

(a) Rendement à long terme des obligations d'Etat, fin de période, excepté la Belgique: début de la période suivante et la France: rendement des obligations avec garantie de l'Etat.

G. FINANCES PUBLIQUES

XVIII-20 - Solde des finances publiques

En pour-cent du PNB

PAYS	1981	1982	1983	1984	1985
POUVOIR CENTRAL					
Belgique (a)	-11,8	-10,8	-10,2		
Canada	-2,2	-5,3	-6,2	-7,0	-6,9
Etats-Unis	-2,4	-4,1	-5,6	-4,9	-5,9
Japon	-5,9	-5,9	-5,7	-5,4	-4,9
France	-2,6	-2,8	-3,3	-3,4	-3,3
R.F. d'Allemagne	-2,1	-2,1	-2,0	-1,8	-1,1
Italie	-12,8	-15,1	-16,4	-15,5	-16,0
Royaume-Uni	-2,9	-2,7	-3,2	-3,2	-2,8
POUVOIR PUBLIC					
Belgique (a)			-12,7	-10,3	-9,8
Canada	-1,6	-5,0	-6,2	-6,3	-6,1
Etats-Unis	-1,0	-3,5	-3,8	-2,9	-3,5
Japon	-3,5	-3,6	-3,5	-2,6	-1,6
France	-1,8	-2,7	-3,1	-2,9	-2,6
R.F. d'Allemagne	-3,7	-3,3	-2,5	-1,9	-1,1
Italie	-11,9	-12,6	-11,7	-13,0	-14,0
Royaume-Uni	-2,9	-2,4	-3,7	-3,8	-3,5

Source: FMI.

(a) Pour la Belgique, comptes nationaux 1981-1984 et Budget économique 1985; selon cette definition, les besoins de financement du gouvernement belge sont plus petits que suivant celle de la Banque Nationale.